REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Digitized by Google

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Tome LIX

VIe Série — Tome IX

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXVI-XVII

Digitized by Google

258904

Digitized by Google

NOTES DE SÉMANTIQUE (1)

I. — Le verbe « tenir »

Quand Bartholo dit à Rosine, qui vient de laisser tomber le « papier » qu'elle tenait: « Que diable aussi, l'on *tient* ce qu'on *tient !* », il oppose deus acceptions également courantes du verbe *tenir* : avoir à la main et immobiliser, empêcher de tomber. La succession des sens paraît être : immobiliser ou fixer, — par restriction, immobiliser à l'aide de la main, — puis simplement avoir à la main, par effacement de l'idée de fixation.

L'idée qui prévaut en effet, dans la signification du verbe *tenir*, transitif ou intransitif, est celle d'une position ou d'un état fixés, consolidés. *Tenir* une échelle, c'est l'avoir fixée momentanément dans sa position, l'empêcher de glisser ; l'échelle ou le clou qui *tient* est dans une position solide, le projet qui *tient* subsiste sans changement, etc.

Nous examinerons successivement les valeurs transitives et les valeurs intransitives.

Tenir transitif

Les mouvements que l'on empêche en *tenant* un objet peuvent être plus ou moins précisés par le contexte, ils peuvent aussi consister simplement dans le déplacement

(1) Nous serons amenés plus d'une fois à contredire les dictionnaires qui font autorité, mais, bien entendu, sans aucun esprit de dénigrement. Nul n'a plus d'admiration que nous pour Littré et pour les auteurs du *Dictionnaire général*. C'est précisément la haute valeur de leur œuvre qui en fait un point de départ obligatoire pour ceus qui cherchent à progresser dans la même voie et qui ne peuvent le faire qu'en complétant ou en rectifiant ce que ces maîtres ont dit. Telle acception particulièrement délicate d'un mot exige parfois plusieurs journées de réflexions et de tâtonnements pour être éclaircie : l'auteur d'un grand dictionnaire n'a pas le loisir de s'y arrêter aussi longtens. Quand on étudie des mots isolés, ou par petits groupes, la tâche est singulièrement facilitée.

Digitized by Google

de l'objet : *tenir* quelqu'un par le bras, le *tenir* en prison. D'autre part, l'immobilité, la fixité exprimées par *tenir* peut se rapporter non plus à l'espace, mais à la durée : *tenir* une note, la prolonger, *tenir* compagnie à quelqu'un. Enfin l'espace et la durée peuvent être eux-mêmes l'objet de l'action de *tenir*, et on arrive au sens de « occuper ».

En tenant conte de ces diverses considérations, nous avons cru pouvoir établir la classification suivante :

A. Immobiliser plus ou moins complètement : *se tenir, se tenir à, s'en tenir à, se tenir de, tenir* quelqu'un ou quelque chose, *être tenu de.* — *B.* Immobiliser dans la durée : *tenir* une promesse, *tenir* un accord, *tenir* tête, *tenir* un article. — *C.* Immobiliser dans l'espace : *tenir dans* un endroit. — *D. Tenir* suivi d'un prédicat : *tenir droit, tenir propre.* — *E.* Occuper un espace ou une durée. — *F. Tenir* appliqué à certains modes d'activité. — *G.* Avoir à la main, et tenir quelque chose *de* quelqu'un. — *H.* Garder ce qu'on a reçu : *tiens* ! *En tenir pour.* — *I.* Arrêter dans son esprit : *tenir que, tenir pour* suivi d'un adjectif.

A. Immobiliser plus ou moins complètement, limiter les mouvements naturels ou volontaires de, ne pas laisser aller.

1° en parlant de soi-même ou d'une partie de son cors : *Tiens-toi* (en équilibre) ; *se* bien *tenir*, au propre ou au figuré ; ne pas *se tenir* de joie, d'impatience, se laisser aller à des gestes instinctifs de joie, d'impatience : il ne peut pas *tenir* sa tête, l'empêcher de retomber ; *tenir* sa langue, au figuré, l'empêcher de bouger. Se *tenir à*, se tenir à l'aide d'un point d'appui, par ex. *à* la rampe.

Nous avons mis à part le réfléchi *se tenir* parce qu'on ne se tient pas soi-même de la même manière qu'on tient un autre ; mais la signification propre du verbe est la même dans les deus cas, le moyen seul de l'action diffère.

Se tenir, au sens de « être en équilibre », se dit aussi, au figuré, des choses : un raisonnement qui *se tient*. Dans cet emploi figuré, le pronominal devient purement intransitif, le raisonnement ne se tient pas lui-même.

Se tenir signifie non seulement «garder son équilibre»,

Digitized by Google

mais encore « s'immobiliser, s'arrêter à un certain point » (1) dans une démarche, dans une recherche, dans une hésitation entre plusieurs partis, etc. On dit *se tenir à*, ou plus souvent *s'en tenir à* (*en* = pour cela, à ce sujet) : *tenez-vous en là*, arrêtez-vous à ce point, n'allez pas plus loin ; vous avez fait une promesse, *tenez-vous y*, n'allez pas au-delà ni en deçà. En traduisant *s'en tenir* par « se borner » comme le font Littré et le D. G., bien que cette interprétation soit souvent admissible par approximation, il est impossible de rendre conte de la locution « savoir à quoi s'en tenir », qui équivaut non pas à « savoir à quoi se borner », mais à « savoir à quelle explication, à quelle opinion s'arrêter, savoir ce qui en est » (et aussi jadis : savoir à quel parti s'arrêter). En effet, se tenir à une explication fournie, à une idée exprimée, c'est s'y arrêter, ne pas en chercher d'autre, la considérer comme exacte.

En vieus français, *se tenir à quelqu'un* avait le sens de: lui être fidèle.

Se tenir de, c'est ne pas se laisser aller à, s'empêcher de. On l'emploie surtout après *ne pouvoir*. (L'ancienne langue disait aussi *tenir* quelqu'un *de*, l'empêcher de, — et non pas seulement *se tenir* soi-même de —, et Je ne sais qui *me tient* que je ne....)

2° en parlant d'une personne, d'un animal, d'un objet mobile. Il va s'échapper, ou il va tomber, *tenez*-le ; *tenir* un cheval par la bride ; *tenez*-lui le bras ; *tenir* le gouvernail (pour en diriger les mouvements) ; *tenir* court ou de près.

Au figuré : Il a voulu jouer au plus fin mais je le *tiens* ; *tenir* la solution, l'avoir saisie ; *tenir* en sa puissance ; *tenir* un pari, ne pas le laisser tomber, l'accepter ; la peur le *tient*, s'est emparée de lui.

Ne rien tenir a signifié « n'avoir pas réussi à saisir, se trouver impuissant » : Prenez-le dans l'emportement, ou vous *ne tiendrez rien* (Baron, cité par L.). On dit que

(1) Sur une autre valeur de *se tenir*, voy. C.

Digitized by Google

deus choses *se tiennent* l'une et l'autre quand elles sont solidaires : tout *se tient* dans la nature. On dit « *tenir* quelqu'un *à quatre* », se mettre à quatre pour le tenir, d'où par plaisanterie : « il *se tient à quatre* pour ne pas éclater ».

Un récipient *tient* un liquide, l'empêche de s'écouler, on dit qu'une barrique *a tenu* du vin, elle ne peut tenir qu'une quantité déterminée, elle *tient* tant de litres. On dit de même qu'une bibliotèque *tient* tant de livres.

Un objet peut être *tenu* par un clou, par une corde. On est *tenu*, lié, par un devoir, une promesse ; « *à* l'impossible nul n'est *tenu* » ; on disait aussi être *tenu à* faire, d'où la locution actuelle « y être tenu » ; aujourd'hui, c'est : être *tenu de* faire. Jadis, « être *tenu* à quelqu'un », lui être lié par les services rendus.

B. Immobiliser dans la durée, faire qu'une chose ne soit pas interrompue : *tenir* une promesse, un engagement, ne pas le rompre, et, par connexion, s'y conformer, l'observer, cf. les anciennes expressions « *tenir* les lois, les coutumes, une règle, *tenir* une trêve, un traité, *tenir* le parti de quelqu'un ». Nous disons : « *tenir* une convention, un marché ». *Tenir* une note, la prolonger le tens voulu ; *tenir* l'accord, ne pas le laisser fléchir ; *tenir* son sérieus ; *tenir* rigueur ; *tenir* sa droite, ne pas en dévier, *tenir* la corde (marquant la limite).

Dans l'archaïque « *tenir* le lit », comme dans *garder le lit*, le mot *lit* exprime non l'objet lit, mais la position « couché au lit », que l'on conserve. (D'une façon générale, *garder* aurait pu être substitué à *tenir* dans la plupart des locutions se rattachant au sens B). (1). Dans « *tenir* la main à ce que... », le mot *main* exprime l'idée d'une direction imprimée, que l'on prolonge.

Tenir tête. Comme on tourne la tête vers l'ennemi pour lui résister, le substantif *tête* simbolise en quelque sorte l'idée de résistance, dans la vieille locution « faire tête

(1) Et inversement, telle locution où l'on n'emploie que *garder* se comprendrait fort bien avec *tenir : garder le silence* par exemple.

Digitized by Google

à », de même que *pied* exprime l'idée d'occupation dans « prendre pied, lâcher pied ». Comparez la locution, voisine de sens, « faire face à ». *Tenir tête* et *tenir pied* expriment la même idée par deus images différentes : *tenir pied*, c'est ne pas lâcher pied ; *tenir tête*, c'est faire tête avec persévérance, non seulement devant l'ennemi, mais encore devant un afflux de visiteurs ,comme dans cette frase de Voltaire : « Tous les passants viennent chez moi ; il faut que je *tienne tête* à des Allemands, à des Anglais, à des Italiens, et même à des Français que je ne verrai plus. » *Tenir tête* à quelqu'un signifie encore « endurer le tête à tête avec lui ». D'où la déformation populaire : tenir la tête à.

Tenir signifie aussi « avoir en permanence un article à vendre » : *tenir* une marchandise.

C. Immobiliser dans l'espace, faire qu'un objet ne soit pas déplacé, le garder dans un *endroit* indiqué : *tenir* son vin à la cave ; *tenir* en lieu sûr, etc. Au figuré : *tenir* en suspicion, *tenir* en estime (Molière).

Le réfléchi « *se tenir* dans un endroit » est devenu un pur intransitif, au sens de rester un certain tens ou habituellement à cet endroit : l'idée réfléchie s'est effacée.

D. *Tenir* forme locution avec un adjectif ou une locution adjective en fonction de prédicat : *tenir* droit, *tenir* net. *Tenir* dans une position ou dans un état, c'est ou fixer momentanément l'objet dans cette position, ou le faire demeurer dans cette position ou dans cet état. Ces deus sens, que les dictionnaires ne distinguent pas, se réfèrent aux valeurs A et B. Il est certain que la signification du verbe n'est pas la même dans « tenir ses livres de travers » et « les tenir en ordre ». (1).

1. Vous vous laissez aller, *tenez*-vous *droit* (rectifiez votre position) ; quand je l'ai aperçu, il *tenait* les yeus *baissés* ; ne *tenez* pas l'encrier *penché*. L'idée de la position prévaut sur l'idée de la durée.

(1) Mais, si l'adjectif est épitète, au lieu d'être prédicat, *tenir* signifie simplement « avoir à la main » : il *tenait* un livre fermé, ce n'est pas : il le *tenait fermé*, mais il le tenait et il était fermé.

Digitized by Google

2. Au contraire, le verbe *tenir* exprime uniquement une idée de persistance, dans les exemples suivants : *Se tenir propre, sur ses gardes, en joie ; tenir* la maison *propre*, ses livres *en ordre ; tenir en respect, en échec*, on a dit *tenir en crainte. Tenir bien ou mal* son cahier, le tenir en bon ou mauvais état, l'adverbe équivaut ici à un prédicat.

Une même locution peut avoir l'une et l'autre valeur, l'idée est alors précisée par les circonstances ou par le contexte. Ainsi *tenir* la porte *fermée* peut signifier : la tenir constamment fermée, veiller à ce qu'on ne la laisse pas ouverte, ou bien la tenir momentanément dans la position fermée, empêcher qu'on ne l'ouvre à un moment donné.

E. Appliqué à un espace ou à une durée, *tenir* c'est l'immobiliser à son profit, l'empêcher de passer en d'autres mains, de servir à un autre, l'occuper soi-même :

Le cortège *tenait* toute la rue : son discours *a tenu* trois heures.

Tenir lieu de, occuper la place de, remplacer. Un rang est une place dans une série ; on dit « *tenir* un rang. *tenir* son rang ».

Tenir une terre à bail.

Tenir la campagne, c'est l'occuper militairement. *Tenir* un pays, *tenir* une ville, l'occuper en maître.

Tenir se dit aussi d'un objet qui se déplace, et qui, à un moment donné, n'occupe qu'une partie restreinte de l'espace indiqué : un bateau qui *tient* la mer.

F. Appliqué à une action, *tenir* en marque la prolongation (cf. le sens B). Aussi ce verbe forme-t-il des locutions qui expriment l'idée d'exercer *d'une manière suivie* divers modes d'activité :

tenir une conduite (exemplaire, scandaleuse) ; on a dit « *tenir* son chemin » : Le chemin est glissant et pénible à *tenir* (Boileau). Aussi *tenir* un ordre : L'ordre que j'ai *tenu* en ceci (Descartes, dans L.)

tenir un commerce, une caisse, un bureau, les livres (de commerce) ; *tenir* registre ; *tenir* un conte et *tenir* conte, même sens à l'origine, puis, comme les choses dont on tient un conte sont destinées à entrer en considération,

Digitized by Google

« tenir conte » a abouti au sens de « prendre en considération ». *Tenir* une école; on a dit «*tenir* une paroisse» en parlant du curé. *Tenir* l'orgue.

tenir compagnie à quelqu'un.

tenir conseil, audience, séance ; *tenir* sa cour ; *tenir* un concile. On a dit : *tenir* un siège, une fête ; *tenir* un marché (d'où le pronominal passif : le marché *se tient* à tel endroit) (1).

tenir certain langage (suite de propos), certains propos, certains discours (suite de discours, on ne dirait pas « tenir *un* discours »).

tenir un rôle dans une pièce de théâtre, proprt. le jouer d'un bout à l'autre.

G. Par extension, en laissant s'effacer l'idée de l'action exercée sur l'objet que l'on tient, *tenir* a pu arriver au sens de *avoir* simplement dans la main ou à sa disposition:

1° avoir à la main ou dans la main (ou, en précisant par un complément, sur les genous, dans les bras, entre les dents) : *tenir* la plume ;*tenir* une pomme ; faire *tenir* un objet à quelqu'un, faire qu'il l'ait en main, le lui faire remettre.

2° *tenir* de, avoir par le fait de, avoir reçu de (d'où l'intransif *tenir de*, participer de, ci-dessous IV) : il *tient* cette fortune *de* son père ; c'est *de* lui que je *tiens* la nouvelle.

H. Garder ce qu'on a reçu (c'est une application particulière du sens G 2°) :

1° Dans l'interjection impérative *tiens ! tenez !* accompagnant la remise d'un objet ou un coup donné : « Tiens ! voilà pour toi ». On signale par cette interjection non seulement un objet qu'on donne, mais un objet qu'on montre, ou encore un fait dont on s'étonne, auquel cas on emploie toujours l'impératif singulier, et l'idée de l'impératif s'est effacée, c'est une simple interjection d'étonnement : « Tiens ! vous étiez là ? »

(1) *Marché*, au sens de convention de vente, a formé avec *tenir* une autre locution signalée plus haut.

Digitized by Google

2° Dans la vieille locution *en tenir* placée à tort par Littré et par le D. G. (1) parmi les emplois intransitifs du verbe, bien que Littré explique fort bien *en* comme un partitif ; *en tenir*, c'est *en* avoir reçu (des projectiles, au propre et au figuré), et particulièrement avoir été atteint par les traits de l'Amour, d'où l'expression *en tenir pour*, être épris de. L'équivalent actuel de la vieille locution *en tenir* (non suivi de *pour*), dans son emploi le plus fréquent, serait « avoir son conte ».

I. Sens psicologique, arrêter dans son esprit. *Tenir* une opinion, *tenir que*, c'est ou plutôt c'était, — car nous ne le disons plus, — avoir cette opinion arrêtée, et non pas la professer comme dit Littré, 32° (par confusion sans doute avec soutenir une opinion, c'est-à-dire la défendre): « Thalès *tenait* que la vie et la mort ne différaient en rien » (Fénélon, dans L.).

Tenir quelqu'un *pour* dangereus, c'est avoir fixé dans son esprit cette idée qu'il est dangereus, le considérer comme tel, et non pas : le « poser » comme dangereus (interprétation du D. G.) De là la locution pronominale *se le tenir pour dit*, tenir en soi-même (comme *s'imaginer* est imaginer en soi-même) la chose pour dite une bonne fois, savoir qu'on ne doit pas y revenir.

On disait également *tenir dangereus*, sans intercaler la préposition, et *tenir à* dangereus. Nous disons aussi « *tenir à* honneur », considérer comme un honneur. On a dit : *tenir à* louange, etc.

Tenir intransitif

I. Etre solidement fixé. — II. *Tenir à*, être attaché à. — II *bis*. *Tenir à*, dépendre de. — III. *Tenir dans*. — IV. *Tenir de*.

I. Être solidement fixé, être solide au poste, ne pas lâcher pied, résister, persister sans changement.

(1) Le D. G. l'explique bizarrement par « être sous l'influence de quelque chose qui prend, qui tient ». Ce n'est pas la chose, qui *tient*, c'est la personne, qui tient l'affront ou la blessure reçue.

Digitized by Google

Ex. : Le manche *tient*, la colle *tient ;* il faut *tenir, tenir* bon, *tenir* ferme ; la neige *tient ;* le traité *tient ;* une couleur qui *tient* bien.

Locution : « il n'est ou il n'y a..... qui *tienne* », il n'y a pas de..... qui puisse résister, au sens de : qui m'arrête, qui conte, qui vaille. Ex. : *Il n'y a* morale *qui tienne*, je me veux mettre en colère, MOLIÈRE, *Bourgeois gentilhomme* (L.).

Tenir pour quelqu'un ou *pour* quelque chose, c'est en être le défenseur, le partisan : « Les médecins qui *tenaient pour* les anciens », VOLTAIRE (L.)

Tenir contre ou *tenir devant*, c'est résister à. On a dit aussi, dans le même sens, *tenir à* : « La statue de sel ne pouvait pas *tenir à* la pluie », VOLTAIRE (L.), et nous disons encore « ne pas ou ne plus *y tenir*, ne pouvoir plus *y tenir* » pour exprimer l'impossibilité où l'on est de supporter une souffrance, de résister à une tentation : je *n'y tiens pas* (1), il faut que je le rejoigne ; il souffre trop, il *ne peut plus y tenir.*

II. *Tenir à*, en dehors du sens ancien (résister à), que nous venons de signaler, c'est proprt former un tout solide avec, faire partie d'un ensemble (on dit aussi *tenir ensemble*), c'est-à-dire être attaché à, au propre et au figuré, par un lien fisique, un lien moral, un lien de parenté, un lien d'affection, ou par simple contiguïté. Locution : cela *lui tient à cœur* ou *au cœur ;* « l'aîné *me tient* bien tendrement *au cœur* », Mme DE SÉVIGNÉ (L.). La variété des liens possibles peut être une source d'équivoque : *tenir au monde* peut signifier « lui être uni par sa nature corporelle » ou « avoir de l'attachement pour lui » ; *ne tenir à personne* a signifié « n'avoir pas de parenté » aussi bien que « n'avoir d'attachement pour personne ».

Tenir à une action, c'est la vouloir fermement : je *tiens à* ses excuses, je *tiens à* le convaincre.

Ne tenir à rien, être menacé de choir, et aussi *ne tenir à guères* se sont employés au figuré : « Le crédit de son

(1) *Ne pas y tenir* peut avoir un sens tout différent, le sens II.

Digitized by Google

ordre *ne tenait* presque *plus* à rien » (Voltaire L.), était sur le point de s'effondrer. Voy. ci-dessous, II *bis*, une autre valeur de « ne tenir à rien », qui signifiait encore, seule valeur maintenue, « n'avoir d'attachement pour rien », et aussi « n'être rattaché à rien moralement » : « Le plus grand des malheurs est celui de *ne tenir à rien* et d'être isolé », Mme DE GENLIS (L).

II *bis*. Le lien exprimé par *tenir à* peut être celui qui unit l'effet à sa cause. Dès lors *tenir à* équivaut à « dépendre de » (1) : sa mollesse *tient à* son état de santé ; il *tient à lui* que cela se fasse.

On a dit jadis : « *Il tint à peu* que la chose se fit », cela dépendit de peu de chose, peu s'en est fallu. Nous disons encore : « *A* quoi *tient-il* que... », d'où vient que...; *s'il* ne *tenait* qu'*à* moi, tout s'arrangerait.

Ne tenir à rien, signalé ci-dessus (II) dans plusieurs de ses sens, a signifié aussi : ne dépendre plus de rien, être sur le point de se faire. Marivaux : « cet aveu *ne tient plus à rien*, nous le ferons peut-être demain, peut-être ce soir. »

Autre locution : *Qu'à cela ne tienne*, c'est-à-dire « que la chose ne dépende pas de cela, de cette difficulté, je vais y parer ». Ex. : il attend une invitation, *qu'à cela ne tienne*, il la recevra demain.

III. *Tenir dans*, proprt se trouver consolidé dans, se dit du contenu dont le volume s'adapte aus dimensions du contenant : l'oiseau *tenait dans* sa main : *il tient* beaucoup de monde *dans* cette salle (1).

IV. *Tenir de*, participer de la nature de. Sens dérivé de la valeur transitive H.

Tenir une qualité *de* son père, c'est en avoir hérité. Absolument, *tenir de* son père, c'est tenir de lui ce qu'on est, participer de sa nature, d'où, par extension, pour la

(1) Le D. G. fait bizarrement de ce sens un emploi figuré de *tenir de*, au sens de « participer de la nature de ».

(1) Ce sens, très usuel, est complètement omis par le D. G.

Digitized by Google

locution *tenir de*, le sens général de participer de la nature de quelqu'un ou de quelque chose : « un coup imprévu, qui *tenait du* miracle » (Bossuet, L.).

II. — Le verbe « foutre »

Le verbe *foutre*, omis par Littré et par le D. G. (mais non par Mistral), est le latin *futuere*. Par l'oubli de sa signification primitive, ce mot a tout à fait perdu son caractère d'obscénité. Ce n'est plus que le sinonime énergique, mais grossier, d'une certain nombre d'autres verbes. La grossiéreté elle-même s'atténue par la fréquence actuelle de l'emploi ; ceus qui répugnent à en faire usage en sont moins effarouchés, et le téatre contemporain n'hésite pas à le mettre dans la bouche de ses personnages de toutes conditions.

Les significations de ce mot peuvent se classer comme suit :

1° On avait le sens primitif, aggravé d'une idée péjorative, mais tout à fait oublié aujourd'hui (ce n'est plus qu'une formule violente de renvoi), dans la locution : va te faire foutre, proprt va te livrer à d'odieuses pratiques, va te faire honnèr, va au diable !

Etre foutu, au sens littéral avoir subi la violence, par conséquent n'avoir plus la possibilité d'y échapper, d'où: être perdu.

Au figuré, on a dû dire foutre quelqu'un, — d'où : se foutre de quelqu'un, — au sens de « s'en faire un jeu, manifester son mépris pour lui, s'en moquer » (cf. l'archaïque *moquer quelqu'un*, d'où *s'en moquer*).

2° Par connexion (de cause à effet) avec le sens primitif, on a le sens d'engendrer, qui aboutit aus locutions suivantes :

Qui m'a foutu un imbécile pareil, c'est-à-dire : qui m'a

Digitized by Google

bâti un tel imbécile ? pour dire : Quel imbécile nous avons là ! De là l'emploi du participe passé devant une épithète péjorative : foutue bête !

Bien ou mal foutu, bien ou mal constitué, se dit aussi des choses. En parlant d'une personne, par atténuation, mal foutu peut signifier : momentanément en mauvaise forme, mal à son aise. On n'a pas de sens analogue avec l'adverbe *bien*. — N'être pas foutu de faire quelque chose.

3° Par comparaison, on a passé du sens primitif au sens de lancer, jeter, d'où aussi donner ou mettre brusquement, valeurs très fréquentes : foutre des coups, foutre dedans ou dehors, etc.

Fous-moi la pais, proprement jète-moi la pais, formule violente pour « laisse-moi la pais ». Foutre le camp, laisser le champ libre, décamper.

— Dans le juron, et dans la locution Jean-foutre, on a non le verbe mais le substantif (=sperme), dérivé d'ailleurs du verbe. Foutriquet, diminutif, petit embryon, petit bout d'homme, surnom donné par le maréchal Soult à M. Thiers, par allusion à sa petite taille.

L. Clédat.

Digitized by Google

LES LÉGENDES

SUR L'INVENTION DE LA CROIX ET LEUR RAPPORT AVEC LA DESCRIPTIO ET LE VOYAGE DE CHARLEMAGNE A JÉRUSALEM ET A CONSTANTINOPLE.

Certaines légendes pieuses, d'une authenticité contestable, ont contribué, comme les Chroniques latines et tant d'autres éléments, à la formation de la matière épique telle que nous la donnent nos Chansons de geste dans leur état actuel. Sans s'exagérer la part d'intérêt qu'elles y ont apportée, on peut juger utile d'en rechercher l'origine, et d'en déterminer les liens et l'influence. C'est ainsi que je jetterai un coup d'œil sur divers récits légendaires de l'Invention de la Croix et que j'essaierai de marquer les rapports qui existent entre eux et la célèbre *Descriptio* dont s'est inspiré l'auteur du Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople.

La pensée de me livrer à cet examen m'a été suggérée par l'étude du manuscrit 156 de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier. Connu sous le titre moderne de *Liber passionalis SS. martyrum diœcesis Lingonensis*, il paraît dater des IX-Xe siècles et faisait partie de la collection que les Bouhier avaient réunie à Dijon, qui fut acquise pour le compte de l'abbaye de Clairvaux en 1781 et dont les éléments les plus précieux furent attribués après la Révolution et par les soins du docteur Prunelle à la bibliothèque où ils sont aujourd'hui.

Ce manuscrit, comme nombre d'autres recueils, ne contient pas seulement ce que le titre annonce. Du feuillet 223 recto au feuillet 226 verso, l'on a un texte de l'*Inventio sanctæ Crucis* qui, pour le fond, diffère peu de celui des *Acta Sanctorum* (Tom. I Maii, p. 445-448), puis jusqu'au feuillet 229 recto, une *Reversio sanctæ Crucis*

Digitized by Google

et de là au bas du feuillet 232 verso une *Inventio sanctæ Crucis* qui commence tout autrement que la première de ces narrations. Le volume, qui comprend 255 feuillets, s'achève par quelques Vies de saints.

La réunion en un manuscrit très ancien de trois morceaux relatifs à l'instrument le plus vénéré de la Passion du Christ engage à les relire et à les comparer entre eux et avec la *Descriptio* par laquelle les moines de Saint-Denis ont voulu augmenter l'autorité des reliques qu'ils exposaient chaque année à la dévotion des fidèles. L'on a dit, en effet, que la *Descriptio* (1), ou *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, est une *réplique* (2) des récits de l'Invention de la Croix ; mais il est possible que les liens entre ces compositions soient plus étroits qu'on ne le présumait et que celui de la *Reversio* doive entrer en ligne de compte.

La légende qui nous montre sainte Hélène découvrant la croix et les clous de la Passion grâce à l'aide qui lui est prêtée par le Juif Judas qui une fois converti devient évêque de Jérusalem sous le nom de Cyriacus ou Quiriacus, provoqua dès le commencement du XIIIe siècle une protestation sévère et motivée du chroniqueur Robert de Saint-Marien (3). Il exprima avec fermeté le regret que cette légende apocryphe fût lue dans les églises, démon-

(1) La *Descriptio* a été éditée par M. Rauschen d'après les mss. 12710 de la Bibl. Nationale et 3398 de Vienne. De mon côté, sans avoir eu connaissance de la publication de M. Rauschen, je donnais le texte du ms. H. 280 de Montpellier, dans la *Revue des Langues Romanes*, t. XXXVI, p. 417 sqq. Voir pour l'ensemble des articles dont elle a été l'objet, J. Coulet, *Etudes sur l'ancien poème français du Voyage de Charlemagne en Orient*, (Montpellier, 1907).

(2) Voir Coulet, *op. l.*, p. 192.

(3) Sur la chronique de Robert de Saint-Marien, voir *Histoire Littéraire*, t. XXXII, p. 502-550. M. Holden Egger en a publié de longs extraits dans les *Monumenta Germaniæ historica* (*Scriptores*, t. XXVI, p. 226-287.) Le passage visé ici est cité dans l'introduction, p. 222. Je le reproduis à la fin de cet article.

Digitized by Google

tra qu'elle était en contradiction avec les faits les plus certains de l'histoire profane et religieuse, et conclut en déclarant que lorsque l'usage est en désaccord avec la raison, celle-ci doit l'emporter. La protestation ne paraît pas avoir eu d'influence immédiate. La *Légende Dorée*, qui date des dernières années du XIIIe siècle, tout en reconnaissant que la première partie du récit qui est lu dans les églises, est contredite par l'histoire ecclésiastique, reproduit la seconde qui est aussi contestable, sans faire autre chose que l'abréger et y ajouter d'autres légendes. C'est seulement au XVIIe siècle que la question est de nouveau l'objet d'un examen sérieux : les *Acta Sanctorum* condamnent les récits qui faisaient de Cyriacus un contemporain de Constantin.

La première partie de l'Invention de la Croix telle qu'on l'a dans le manuscrit 156 (premier texte) et dans la version des *Acta*, imagine que Constantin s'est converti à la suite d'une vision de la Croix qu'il aurait eue dans une guerre contre des peuples barbares qui voulaient franchir le Danube. Il aurait reçu le baptême des mains du pape Eusebius. Robert de Saint-Marien n'a pas de peine à démontrer que tout cela est en désaccord avec la tradition qui place la vision de Constantin avant sa rencontre avec Maxence près de Rome : à la suite de cette victoire il fut converti et baptisé par le pape saint Sylvestre.

La seconde version de l'Invention de la Croix que donne le ms. 156, diffère absolument, pour la première partie, de ce que raconte la « pseudohistoria », pour employer le terme de Robert. Elle offre en effet le récit traditionnel de la défaite de Maxence et de la conversion de Constantin. La contradiction par trop choquante de la légende et de l'histoire suggéra la pensée de rétablir les faits dans leur vérité. Mais, pour la seconde partie, pour l'Invention proprement dite de la Croix, les deux versions de notre manuscrit et celle des *Acta* concordent exactement, sauf quelques différences sans importance :

Digitized by Google

les invraisemblances que Robert avait relevées et d'autres encore s'y retrouvent sans changement ni adoucissement. On en jugera par l'abrégé qui suit.

Quand Hélène se rendit à Jérusalem, dans l'intention de retrouver la croix de la Passion, elle décida de convoquer les plus sages des Juifs, comptant qu'ils lui révèleraient l'endroit où avait été cachée la sainte relique. Les Juifs se demandaient avec inquiétude quel était l'objet de cette convocation. L'un d'eux, du nom de Judas, les avertit qu'il s'agissait sûrement de retrouver le bois de la croix à laquelle leurs pères avaient suspendu le Christ. Il savait, par une tradition de famille, que la découverte de cette croix annoncerait la fin de la loi ancienne. Les Juifs recommandèrent à Judas de ne pas renseigner la reine, si elle le consultait ; mais quand ils furent devant elle et qu'elle exigea, avec des menaces terribles, qu'on lui désignât le lieu où le Christ avait été crucifié, ils lui présentèrent Judas comme étant le plus savant d'eux tous. Judas refusait de rien dire. Hélène le fit jeter dans un puits à sec, lui annonçant qu'il y mourrait de faim s'il continuait à se taire. Judas résista six jours, mais le septième il cria : « Je vous en supplie, tirez-moi d'ici et » je vous montrerai la croix du Christ ». Dès qu'il fut tiré du puits, il se rendit à l'endroit et, comme il ignorait la vérité, il dit en élevant la voix, en hébreu : « Aibra » arcabrun. lasphilo. anabon. bidoi. loem. lamedoch. » azael. zothphei. sauthiu. barachata. adonai. eloi. elec- » maro. abraxio. athedal. baruch. siamob. melmochat. » israhel. aiamu. stanbazi. mamuchata. david. dava. » israhel. belbemo. segenge. mane. ihesu. Id est : Deus, » Dominus, qui fecisti caelum et terram, qui mensus es » caelum palmo et terram pugillo, qui sedes super Che- » rubim etc... ».

Nous ne continuons pas la citation dont l'on a un texte suffisant aux *Acta* (1). Judas reconnaît en fait la divinité

(1) Les mots prétendus hébreux n'y ont pas été reproduits dans le texte, mais on les a, ou à peu près, dans la note z, D, p. 448 :

Digitized by Google

du fils de Marie et termine en suppliant Dieu de lui révéler l'endroit où est la Croix en y faisant s'élever une fumée d'agréable odeur ; il croira au Christ si le miracle se produit.

Le miracle a lieu. On creuse et l'on trouve trois croix. Un second miracle permet de reconnaître celle du Christ.

Judas s'était converti. Quand l'évêque de Jérusalem mourut, Hélène fit venir le pape Eusèbe qui consacra Judas évêque de Jérusalem et lui donna le nom de Cyriacus ou Quiriacus. Mais Hélène reçut d'en haut l'inspiration de rechercher les clous qui avaient fixé Jésus sur la croix. Elle invita Cyriacus à demander à Dieu qu'il les lui fît découvrir. L'évêque, suivi de tout le peuple chrétien, se rendit au Golgotha et pria : « Aussitôt apparu-
» rent les clous qui brillaient comme de l'or, de sorte
» que tout le peuple glorifiait Dieu en disant : *Nunc*
» *cognovimus in quem credidimus*. Cyriacus apporta
» les clous à la reine qui s'agenouilla et les adora. Et
» comme elle était sage et remplie de l'Esprit saint, elle
» songeait à ce qu'elle en ferait. Et l'Esprit de Dieu lui
» suggéra de faire et de laisser en souvenir aux géné-
» rations futures ce que le prophète Zacharie avait pro-
» phétisé autrefois. Elle fit appeler un homme fidèle et
» plein de science et lui dit : Garde le secret du roi et
» le mystère de l'empereur. Reçois de moi ces clous et
» fais-en un mors (1) pour le frein du cheval de l'empe-

Utrumque Trevirense Ms. Ds. Ds. ai asaach. rablil. asphilo. nabo. anach. biro. iole. jameddoch. azabel. zoth. faiek. faitui. baruch. chata. adonai. helai. helech. maro. abraxio. ateai. baruch. siamul. meludach. strahel. aiamu. straubizi. manuch. beiel. david. daura. jerahel. iesu. bemon. segnec. manuri. ru. quod interpretatur : Deus Deus, etc. *Quae melius ab aliis absunt : nec scio an vel ex longinquo, per multas correctiones et conjecturas, adduci possint ad sensum subjectae orationis.* La dernière remarque paraît fort juste, mais il est plutôt fâcheux que l'on n'ait pas trouvé dans les autres manuscrits ces lignes qui font penser au turc de Molière (*Bourgeois Gentilhomme*, IV, 6) et qui sont somme la marque du faux.

(1) Du Cange : Salivaris. Pars freni quae saliva equi humectatur, unde vocis etymon. act. SS. t. maii p. 447. Accipe hos clavos et fac eos salivares in fraeno equi (C'est notre texte). Gloss. Graec. lat. Σαλιβαρίου. Lupa. Vide gloss. mediae Graecit. in Σαλιβάρι.

Digitized by Google

» reur, armes invincibles contre tous ses ennemis et vic-
» toire assurée à la guerre. Ainsi s'accomplit ce que le
» prophète avait dit : et en ce jour-là sera [consacré au
» Seigneur] ce qui est au-dessus du frein du roi (1). »
Hélène, confirmée dans sa foi, expulse de la Judée ceux des Juifs qui demeuraient incrédules. Cyriacus reçoit des grâces telles que par sa seule prière il chassait l'armée des démons et guérissait les malades. Mais Hélène lui laissa de l'argent pour les pauvres et s'en retourna en paix, après avoir ordonné que chaque année l'on célébrât la fête de la sainte Croix, « fête, dit le texte, qui a lieu
» jusqu'à nos jours à Jérusalem, le quatorzième jour du
» mois de septembre ».

La fin de la seconde version du ms. 156 diffère quelque peu. Nous en citons le texte en latin : « Beata vero He-
» lena dona multa dereliquit sancto Cyriaco episcopo ad
» ministerium pauperum maxima veneratione deman-
» dans omnibus hominibus qui Christum diligunt, viris
» ac mulieribus, celebrarent commemorationem die qua
» inventa est sancta crux ut Non. Mai. quicunque memo-
» riam faciunt sancte crucis accipiant partem cum [Dei
» genetrice sancta Maria] » (2).

(1) Zachar. XIV, 20.

(2) Je complète les mots illisibles d'après les *Acta* et le ms. H. 48 de la Bibl. de la Faculté de médecine de Montpellier, qui mérite d'être décrit sommairement. C'est un grand volume, écrit sur parchemin à deux colonnes, dont les dimensions sont de 34,4, sur 27,4 ; il comprend 156 feuillets, et l'on y doit distinguer deux parties. I, du XIIe siècle, f. 1-30, rayée à 56 lignes ; recueil de chronologies, computs, etc. (V. Catalogue des départements), II du Xe siècle, rayée à 39 lignes : Vies de Saints : f. 31-156. Le f. 31 recto est rempli par une hymne latine à Saint Blaise avec notation musicale. Le verso tout entier est pris par le portrait d'un saint (s. Hilaire, probablement) en costume épiscopal avec auréole d'or, placé sous un arceau roman, reposant sur deux piliers avec chapiteaux. La figure n'a pas souffert : la barbe et les cheveux sont d'un noir bleuâtre. On distingue la tonsure. Les yeux sont largements ouverts. Les oreilles sont placées haut, les mains bien dessinées, la droite relevée en montrant la paume étendue, la gau-

Digitized by Google

L'exemple que laissaient ces formes de la légende, la première surtout, où les faits relatifs à la conversion de Constantin sont si étrangement altérés, ne pouvait être sans conséquence, car le faux a sa fécondité comme le vrai. Par l'invention du personnage de Cyriacus, par la singulière idée qui est prêtée à sainte Hélène d'employer à un usage vil les clous de la Passion, instruments du martyre du Christ, on créait un détestable précédent. Le langage de fantaisie qui, dans notre manuscrit et d'autres, était attribué à Judas pouvait servir de modèle.

La pièce intermédiaire, *Reversio sanctæ Crucis*, mérite un examen. Elle débute à peu près comme la seconde version de l'*Inventio* : au temps où le signe de la croix apparut dans les cieux à Constantin Auguste, quand il allait combattre le tyran Maxence, après son heureuse victoire et quand sa mère Hélène avait retrouvé la sainte Croix, la reine fit couper le bois salutaire en deux morceaux afin d'en porter un à son fils, à Constantinople,

che portant un livre. L'ensemble a le caractère byzantin. Au f. suivant commence la vie de Saint-Hilaire, par Fortunat. L'on a le texte de l'*Inventio Crucis*, f. 80, recto B-82, verso B ; celui de la *Passio s. Quiriaci episcopi et martyris*, f. 82, verso B-84, verso B. Au f. 89 verso A, commence la *Vita s. Gengulfi* et non *Gongolfi*, que le catalogue a imprimé. La Passion des Quarante Martyrs (146, verso B) s'arrête incomplète au bas du f. 148 verso B. Puis au f. 149, avec un changement d'écriture et sans titre, on entre dans la vie de Saint Grégoire par les mots : *quo scilicet liberalissimo pastore defuncto*. Elle finit f. 156, verso B.

L'auteur termine en disant qu'il écrit pour complaire à l'évêque *cognoscar*. Cette pièce n'est pas mentionnée au cat. des départements.

Dans ce ms. l'*Inventio* commence comme la seconde version du 156, c'est-à-dire par la victoire de Constantin sur Maxence, mais n'a pas l'hébreu de Judas, ne mentionne même pas qu'il l'ait employé, tandis qu'il y a dans les *Acta : levavitque vocem suam ad Dominum hebraica lingua*. Mais la fin est exactement conforme aux Acta : mort de sainte Hélène, le XVII des calendes de mai ; fête de la commémoration de l'invention de la Croix placée au V. des Nones de mai.

Digitized by Google

et d'en laisser un à Jérusalem où il serait enfermé dans une châsse d'argent : il était sage d'agir ainsi pour que le peuple vénérât la croix à l'endroit où, lors de la Passion, elle avait été appliquée aux membres du Seigneur.

Le sujet général de la *Reversio Crucis* ou retour de la Croix est assez connu, mais la forme légendaire sous laquelle il est présenté, a son intérêt. Nous apprenons que les Chrétiens ayant mérité d'être châtiés, un certain Chosdroe (Chosroes), profane et impie, monta sur le trône de Perse, que dans son orgueil il se faisait honorer comme un Dieu et appeler roi des rois et seigneur des seigneurs. Il conquit la Syrie, la Palestine, l'Egypte, vint à Jérusalem où il détruisit les églises. Quand il voulut s'avancer jusqu'au Saint Sépulcre, la peur le saisit et il ne fit qu'emporter le morceau de la croix qu'Hélène avait laissé à Jérusalem : « Il avait en effet construit une tour » d'argent où il avait élevé un trône d'or qui reluisait » de nombreuses pierreries et où il avait fait représenter » le quadrige du soleil, la lune et les étoiles. Des con- » duites et des tuyaux cachés amenaient de l'eau qu'il » pouvait comme un dieu faire tomber en pluie. Dans une » caverne souterraine des chevaux traînaient en cercle » des chars de manière à faire croire, dans la mesure » où l'artisan avait pu le réaliser, que la tour tournait » sur elle-même et à faire entendre un rugissement de » tonnerre. En ce lieu il se tenait assis, ayant placé à » côté de soi, comme collègue de Dieu, la croix du Sei- » gneur. Il remit la royauté à son fils et il résidait dans » le temple que nous avons décrit ». C'est alors que son fils vint attaquer l'empereur Héraclius sur le Danube. La défaite du fils, puis la mort du père eurent pour conséquence le retour signalé par des miracles : en un jour un mort ressuscite, dix lépreux et quinze aveugles sont guéris.

Le lien de ce récit avec le premier du ms. 156 est marqué par le fait que les Perses attaquent l'empereur byzantin sur le Danube, de même que Constantin y avait ren-

Digitized by Google

contré les barbares dans les conditions que l'on a vues. Mais dans la *Reversio* l'erreur est excusable, parce qu'Héraclius, comme plusieurs de ses prédécesseurs, eut à repousser l'invasion de Slaves, de Bulgares, d'Avares du côté du Danube en même temps qu'à combattre les Chosroés persans. Il semble donc que la légende de l'Invention de la Croix, où la conversion de Constantin a lieu à l'occasion de l'invasion des barbares par le Danube, ce qui en soi n'a pas d'explication plausible, ne fait qu'imiter ici la *Reversio Crucis* qui, elle, est d'accord pour le fond avec l'histoire. Chosroés II avait ravagé l'Orient (Mésopotamie, Syrie, Egypte, Cyrénaïque) et un de ses lieutenants occupa Chalcédoine, tandis que les Avares atteignaient les portes de Constantinople. Héraclius vainquit Chosroés et Siroés, son fils et successeur, et se fit rendre le bois de la sainte Croix. Le point de départ de la légende de l'Invention de la Croix en sa forme la plus ancienne paraît donc la *Reversio Crucis* qui en aurait suggéré l'idée à quelque esprit ignorant et peu scrupuleux.

Les merveilles de la tour de Chosroés ont une analogie avec celles qui, dans le poème du *Voyage à Jérusalem*, étonnent tellement les barons chrétiens une fois admis sous le toit de l'empereur Huon (1).

Ces préliminaires sont longs, mais ont paru justifiés par l'intention de marquer les rapports qui existent entre cet ensemble de narrations, où l'invention a une si grande part, et la *Descriptio*, forme que le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople* a reçue des mains des moines de Saint-Denis pour répandre et confirmer la

(1) Cf. G. Paris, *La Poésie du Moyen Age*, p. 127: « Les merveilles du palais de Constantinople n'ébahissent pas moins l'empereur que ses compagnons: quand la grande salle se met à tourner au souffle du vent, il tombe par terre comme les autres, se cache le visage dans son manteau ». — P. 133. La description du palais impérial présente une ornementation de même famille que celle de la tour de Chosroés dans la *Reversio*.

Digitized by Google

croyance à l'authenticité des reliques de la Passion que leur couvent possédait. Le ms. 12710 de la Bibliothèque Nationale, où se trouve la *Descriptio*, a été étudié de près et avec une science sûre et perspicace par M. Jules Lair (*Bibl. de l'École des Chartes*, t. XXXV, p. 543-580), mais surtout au point de vue de la compilation où il a reconnu le point de départ des *Grandes Chroniques de France*. L'auteur avait l'intention d'introduire dans son plan (voir p. 551) la reproduction de l'*Iter hierosolymitanum* (ou *Descriptio*) et de l'*Historia Tilpini de Hyspania*. Il ne l'a pas fait, mais sa pensée a été reprise par les auteurs des *Grandes Chroniques* où l'on a une version française de la *Descriptio*. Le texte que l'on en trouve au commencement du ms. 12710 (fol. 1 v°) est écrit en un latin barbare et a l'aspect d'un brouillon. J'y verrais volontiers l'original de cette curieuse composition. Elle a de commun avec nos deux versions de l'*Inventio Crucis* l'ignorance ou le moins pardonnable dédain de l'histoire. On pourrait l'expliquer en rappelant que les récits de Benoît de Saint-André et de la *Karlamagnus-Saga* offrent des caractères analogues : mais l'on n'a point, dans ces deux récits, le développement, les nombreux miracles, tout l'appareil surprenant calculé pour frapper l'imagination des fidèles, que l'on rencontre dans les pièces relatives à la Sainte Croix et dans la *Descriptio*.

Deux points sont à signaler

I. Benoît de Saint-André s'inspire de la *Vita Karoli* d'Einhard qu'il altère, et il imagine que l'empereur rapporte de Constantinople une partie du corps de saint André, dont, à son retour en Italie, il accorde une part au couvent de Saint-André.

II. La *Karlamagnus Saga* énumère plusieurs des reliques dont il est question dans la *Descriptio* : morceau du suaire, *hosa* ou *perizonium*, fragment de la Croix, pointe de la lance qui avait blessé le flanc du Christ, lance de saint Mercure. Aix reçoit la *hosa*, Compiègne le suaire, Orléans la Sainte Croix, l'empereur garda pour lui la

Digitized by Google

lance et la pointe de lance qu'il fit placer dans le pommeau de Joyeuse, son épée. Saint-Denis est oublié.

La tentation de réagir contre ces récits était naturelle et l'on y était encouragé par la manière dont était racontée l'Invention de la Croix dans une légende qui était lue das les églises. Cette légende elle-même était incomplète, puisqu'il n'y était question que de la Croix et des Clous, qu'il n'y était point parlé de la couronne d'épines ; elle était fâcheuse puisque les Clous y étaient employés de telle sorte qu'ils n'avaient rien gardé de leur forme première. L'on ne vit point d'inconvénient à introduire des additions conformes à la liste des reliques que l'on déclarait posséder. Enfin, ces diverses narrations offraient l'exemple de miracles nombreux, de scènes semi-romanesques, de développement d'apparence sincère et pieuse, que l'on imiterait en tâchant de faire tout aussi bien ou mieux.

Il convient d'insister sur le point où une correction paraissait le plus indispensable. L'abbaye possédait un clou de la Passion, en était très fière ; mais, d'après les légendes anciennes, sainte Hélène avait utilisé les clous vénérables pour en faire forger un mors destiné au cheval de guerre de l'empereur. Il ne semblait point qu'aucun eût été épargné et l'acte étrange était couvert et justifié par une citation du prophète Zacharie. Tout cela se lisait dans les églises, prenait une autorité croissante. Il était sage de créer un courant contraire, et à une tradition fâcheuse et suspecte d'en substituer une qui légitimât les prétentions de Saint-Denis et sauvât la réputation de toutes ses reliques sans exception. C'est pour ces diverses raisons que la *Descriptio* a été composée, véritable plaidoyer *pro domo*, dont il semble bien que la rédaction du poème français qui nous est parvenue, s'est inspirée à son tour.

On pourrait croire que tout ceci n'est qu'hypothèse, si à un endroit l'on ne rencontrait l'imitation matérielle d'un des passages les plus caractéristiques de nos deux

Digitized by Google

versions de l'Invention de la Croix, de celui où Judas, une fois qu'il a été tiré du puits où il avait jeûné six jours, débite une prière qui prétend être en langue hébraïque. L'auteur de ce texte apocryphe s'était imaginé qu'en employant des mots d'aspect peu ordinaire, il assurait à ses inventions une autorité certaine ; et il en était tellement convaincu qu'en une autre pièce qui n'est pas au ms. 156 de Montpellier, mais qu'on lit dans les *Acta Sanctorum*, il a recours au même moyen. Dans les *Acta*, l'Invention de la Croix est suivie de la Passion de Cyriacus qui aurait été traité avec la dernière cruauté par l'empereur Julien. Les *Acta* qualifient avec raison cette narration de *figmenta*, c'est-à-dire d'inventions mensongères.

Quand Cyriacus va être étendu sur un lit d'airain, où il sera soumis à d'affreuses tortures, il implore Dieu en langue hébraïque (?) : Baruth. thalai. manuel. tharcusiar. nemetho. aothi. abachar. tazael. mellico. nabathi. zabeli. zoaram. betheli. adonahel. aeloth (1). Suit un texte latin où le pseudo-martyr parle en des termes raisonnables qui n'ont de commun avec les lignes précédentes que de se trouver sur la même page. Mais la Passion apocryphe faisait partie d'un ensemble où Cyriacus a le principal rôle, était sûrement connue des moines de Saint-Denis, et ne pouvait que les confirmer dans la pensée d'user eux aussi d'un procédé qui, aux yeux de certains, contribuait à consolider la confiance qui s'attachait aux récits où apparaissait d'abord de manière originale, puis agissait efficacement le Judas converti, le faux évêque de Jérusalem. Nous revenons à la *Descriptio*.

Lorsque l'empereur Constantin et son fils Léon ont résolu de recourir à l'aide de Charlemagne contre les

(1) Les *Acta* donnent ce texte p. 451, à la note D, *i*, d'après un manuscrit d'Anvers en exprimant le doute que la prétendue traduction latine ait un rapport quelconque avec ces mots. Ils ne sont pas au ms. 48 de Montpellier, où, comme j'ai dit plus haut en note, l'on a cette Passion de Quiriacus au ff. 82-84 (verso).

Digitized by Google

ennemis de la Chrétienté, ils lui envoient une ambassade double : deux Chrétiens et deux Juifs. Les Chrétiens sont chargés de remettre une lettre du patriarche de Jérusalem parlant en son nom et au nom de l'empereur et de son fils ; les Juifs portent aussi une lettre au nom des deux princes, mais cette lettre est rédigée en hébreu. Voici ce passage dont on se garde de garantir le texte :

« Duoque Hebrei sacram epistolam Constantini imperatoris manu scriptam ad nostratem imperatorem cum precipuis donis et precibus aportavere. Nomina vero Hebreorum hec sunt, Isaac et Samuel : Isaac magne simplicitatis ac prudentie vir in sua lege asertus est, Samuel etenim secundum ipsorum legem erat pontifex in iis, vir religiosus et in utraque lingua eruditus. Hi duo presertim imperialibus edictis ad legationem electi sunt, sed sacre Constantini imperatoris et epistole patriarche una et eadem prope est sentencia. Huius autem exemplar hoc est.

Aias. anna. bonac. saa. calabri. milac. pholi. ansilan. bemuni. segen. lamichel. bercelui. fade. abraxion. faavotium. Hoc est : Constantinus imperator et Leo filius eius eque imperator et rex Orientalium minimus et vix imperator dici dignus, Karolo magno regi Occidentalium famosissimo fidelium regnum et dominium et coronam utrius que feliciter. — Iephet. aias. calabri. caa. milas. pholi. anna. bonac. berceloeni. ancilan. desatahel. lamieth. iochet. favotium. faodem. baruch. Katha. maroth. adonay. heloy. eleeth. heley abraxion. atheday. baruch. ierusalem. aithamivis. tramiloizuna. muchetha. david. dabiac. geman. teruhel. bemunicegen. ihum. bathexion. locaith. romathedal. rubohibel. helka. zadol. clabi. nahel. davifaé. vidaiac. dimaniuch. saac. milac. berse. ioth. moysima. laymatal. auchimaath. Kalabrifo. nath. thium aufbaructh. adonay. »

On peut comparer ce ramassis à l'hébreu que Judas parle dans l'Invention de la Croix ; l'on constatera des ressemblances. L'on ne saurait trouver aucun motif d'employer en cet endroit une langue que les Francs ne pou-

Digitized by Google

vaient comprendre ; et l'on s'explique mal comment l'empereur d'Orient a recours à des Israélites pour rédiger et porter une des deux lettres où il sollicite l'appui de Charlemagne. Et cette lettre hébraïque est écrite de la main de l'empereur ! L'invraisemblance du procédé n'a d'explication possible que le désir de reproduire l'emploi qui en avait été fait dans l'Invention de la Croix et dans la Passion de Cyriacus .

La *Descriptio* est donc plus qu'une réplique de la légende de l'Invention de la Croix ; elle en est tout à la fois une contrepartie en ce qu'elle en modifie les données dans l'intérêt de l'abbaye de Saint-Denis et une imitation mal dissimulée par la façon dont sont conçues ses amplifications dévotes, et surtout par l'emprunt d'un procédé très reconnaissable qui, chez elle, est un pur plagiat.

D'apocryphes en apocryphes, par une filiation manifeste, l'on aboutit au Pseudo-Turpin. J'avais supposé d'abord que la célèbre Chronique était antérieure à l'*Iter hierosolymitanum*. Je pense autrement aujourd'hui. Un exemple tel que la *Descriptio* était nécessaire pour que l'on eût la hardiesse de composer, dans l'intérêt du pèlerinage à Compostelle, une œuvre, où l'auteur savait qu'il altérait si profondément la vérité historique.

La *Descriptio* et le *Turpin* n'en ont pas moins joui pendant des siècles d'une autorité égale à celle des Chroniques les plus consciencieusement établies. L'on a vu que l'auteur de la compilation étudiée par M. Lair les jugeait dignes d'être insérés dans le grand ouvrage qu'il préparait. Le moine de Saint-Marien, qui s'était élevé avec franchise contre la légende fabriquée de l'Invention de la Croix, l'honnête Robert, a attendu pendant des siècles qu'on lui reconnût la paternité de son œuvre, sans recevoir d'autre marque d'intérêt que ces mots que Prunelle a écrits sur une des deux copies de la Chronique qu'il attribuait à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier : « J'en ai vu l'autographe à Auxerre et

Digitized by Google

je l'y ai laissé » ; trait admirable de discrétion de la part du collectionneur passionné qu'était Prunelle.

Et cependant il fallait une volonté presque héroïque pour oser, au fort du moyen âge, réclamer au nom de la vérité contre l'authenticité d'un texte dont la lecture dans les églises en faisait comme une partie intégrante du culte, au même titre, en apparence, que les Evangiles et les Epîtres apostoliques. De nos jours où rompre avec tradition ou préjugés n'offre pas de péril grave, que d'habileté on sait déployer pour ne point froisser les susceptibilités de son parti ou de sa secte ! Renan, dans sa conférence au Cercle Saint-Simon, *Judaïsme : race ou religion ?* définit éloquemment le rôle des prophètes qu'il assimile à celui des tribuns et revendique pour eux l'honneur d'avoir fait de la religion « quelque chose de moral et d'universel ; elle se pénètre de l'idée de Justice. » Il ne peut cependant cacher qu'il leur manque « la conception d'une vie future pour se consoler et que c'est ici bas, d'après eux, que la justice doit régner. » Et il s'écrie: « Voilà une apparition unique dans le monde, celle de la religion pure. » Pourquoi ? parce qu'elle n'a rien de *national*. (1) Il reconnait d'ailleurs que, « sans les idées d'outre-tombe », l'affirmation que Dieu aime le bien et punit le mal est « assez difficile à prouver, mais enfin *on s'en tirait comme on pouvait.* »

Et il poursuit avec enthousiasme, affectant de négliger que le Mosaïsme se soit maintenu dans ses formules étroites en un ritualisme matérialiste, et que la perspective d'une autre vie, non seulement consolation mais réparation et explication de la vie terrestre, ait sur le sens et l'autorité d'une religion une influence souveraine. Malgré tout son génie, Dante n'eût pas imaginé la *Divine Comédie*, si sa religion ne lui eût pas enseigné que la

(1) *Discours et conférences*, p. 349. Renan feint d'ignorer le Mazdeïsme, sans doute parce qu'il est né chez les Aryens. Cf. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 6e édition p.p. 587-558, 609-623.

Digitized by Google

destinée de l'homme ne s'arrête pas au tombeau, que le vrai royaume de Dieu est au-delà. Mais, pour employer ses termes, Renan s'est tiré d'affaire comme il a pu, et son auditoire lui a su gré de ne pas insister sur un point fâcheux. Si notre liberté demeure ainsi gênée, nous devons ressentir une réelle admiration pour le moine qui, appliquant à l'avance les règles de la critique historique, démontre de manière irréfutable la fausseté d'une légende autorisée par l'usage et ose présenter en conclusion une formule du droit supérieur de la vérité.

Ce que j'ai dit, chemin faisant, du jugement porté par Robert sur l'*Inventio Crucis*, n'en donne qu'une idée très incomplète, et comme l'on n'a pas toujours à sa disposition les *Monumenta* de Pertz, on trouvera sans doute utile que j'en reproduise ici le texte, sans y rien supprimer.

Monumenta de Pertz, tome XXVI, p. 222, note,

Sed hic insolubilis exoritur historia, cum legatur in gestis pontificum quod sub Eusebio papa crux Domini sit inventa. Sed nec mirari possumus quomodo illa apocrifa scriptura, in qua plenius describitur hujus inventionis ficticiae historia, ad legendum sit in ecclesiam introducta. Nam nullatenus stare potest, si temporum series discutiatur et veritas inquiratur. Ibi enim traditur, quod Constantinus anno 6. regni sui dimicaturus esset contra barbaros super Danubium et quod tunc ei signum crucis celitus sit ostensum, cum, teste Eusebio temporum descriptore verissimo, hac visione tunc sit letificatus, cum circa pontem Molbium esset cum Maxentio conflicturus. Consideremus nunc singula, ut singula refellamus. Refertur ibi, quod Iherusalem deserta tunc esset, cum innumerae testentur hystoriae, quod eam Helius Adrianus extruxerit et ex suo nomine Heliam nuncuparit. Refertur ibi quod tria milia Judeorum tunc illic inventa sunt, cum a predicti imperatoris tempore usque in presens prorsus Judei a Judeae finibus sint exclusi. Proinde, epïscopis ex circumcisione cessantibus, illic constitui extunc episcopi

Digitized by Google

coeperunt ex gentibus. Porro refertur ibi Constantinum ab Eusebio papa suscepisse baptismum, cum in hoc reclament actus beati Silvestri, qui etsi videantur apocrifi Tripartitam relegamus hystoriam in qua nobis aliud innuitur de baptismo Constantini. Quod autem Constantinum nequaquam baptizaverit Eusebius facile convincitur, si tempus pensetur. Si quidem Eusebio presulante et post ipsum aliquanto tempore persecutionis adhuc rabies grassabatur. Unde et Silvester secundus post Eusebium pontifex montem Seraptim petiit ut lateret, eo quod adhuc persecutio deseviret. Sub Silvestro autem, innumeris attestantibus historiis, iniciatus est Constantinus fidei Christianae misteriis, et detumescente turbine persequentium, recepit aecclesia pacem pariter et provectum. Denique refert illa pseudoscriptura quod Kyriacus Iherosolimorum prefuerit aecclesiae Constantino regnante, cum in Kathalogo patriarcharum qui Iherosolimis prefuerunt nomen eius nullatenus reperiatur asscriptum, presertim cum luce clarius constet Macharium sub Constantino Iherosolimorum fuisse episcopum, qui et Niceno concilio affuit et inter ceteros confessores mirabili sanctitate prefulsit. Sub quo et regina Helena Iherosolimam venit invenitque crucem dominicam. De isto vero Kyriaco nusquam fit mentio, ut pote qui non fuerit sed fuisse confictus sit aut si fuit, plane tempora ista non habuit.

Absurdum vero est credere, caeteris Ierosolimae patriarchis in ordine digestis, istum fuisse Kyriacum aut oblivione aut negligentia pretermissum. Confutandum est igitur, quod sic et auctoritas refellit et ratio, arbitrandumque est figmentum esse falsitatis, cum ibi nullum eluceat vestigium veritatis. Quod si quis asserat hoc ideo esse tenendum quia recitari in ecclesia ex longa consuetudine sit inductum, sciat quia, ubi racio repugnat usui, necesse est usum cedere racioni.

Ferdinand CASTETS.

Digitized by Google

NOTERELLE PROVENZALI

I

Per un verso del Monaco di Montaudon

L'Appel, recensendo ultimamente i *Troubadours cantaliens* del Duc de la Salle de Rochemaure nella *Zeitschr. f. franz. Spr. u. Lit.*, *XLIII*, 138, ha dato un testo critico del componimento *Cel qui quier cosseil el cre* trascurato a torto dal Lavaud. L'edizione è naturalmente buona. In un solo punto io non convengo con l'editore e cioè nella ricostruzione e interpretazione del primo verso della str. VI. L'Appel legge :

> Un bon conseil vos do'n sê :
> [qe vostre cors non s'aïr] ecc

e spiega : « möge er (Gott) Euch in den Busen geben » ; ma donde trae egli il sogg. *er* (*Gott*) ? Di Dio è questione al v. 40 ; ma è impossibile che possa essere, questo *Dieus*, soggetto di *do*, poichè dopo il v. 40 il soggetto cambia e anche il senso subisce un mutamento profondo. Inoltre, la frase *donar en se(n) un conseil* per « ispirare un consiglio, quasi « darlo in seno » non è tale da sodisfare. Io credo che si debba correggere *se* in *le* (*len*, *le*) e che questo *le* si riferisca a *conseil*, ovvero vada preso come avverbio « lenemente, dolcemente, di grazia » e che si debba leggere :

> Un bon conseil vos don le.

Colui che dà il consiglio è il trovatore stesso. Per l'emendamento di *se* in *le*, si noti che al v. 10 dello stesso componimento abbiamo *nol* invece di *nos*. In *nol* un *s* (lunga) fu preso per un *l*, in *se* un *l* fu preso per un *s* lunga).

Digitized by Google

II

Sopra un passo di Guilhem de La Tor

Il Kolsen stampa così i vv. 35-40 del componimento *Ges cil que. s blasmon* (236,4) : (1)

Q'om no.n sap las grans sabors
Dels bes, ni de las dolors
La greu penedensa
Qui non sap a ma parvensa ?
Ez eu, s'o ai per sentir,
Sai com fai mals greu soffrir.

E traduce : « denn niemand von ihnen (von den der « Freuden Unteilhaftigen) kennt die grossen Genüsse der « Freuden, und wer erkennt nicht die schwere Qual der « Schmerzen an meinem Aussehen ? Und wenn ich es « doch am eigenen Leibe (durch Fühlen) erfahre, so « weiss ich ja, wie schlimmes Dulden schadet ». Non credo che questa interpretazione colga nel segno. È da notarsi che altro è il senso di *sap* nel primo dei versi citati ed altro nel v. 4. In quest' ultimo caso, *sap* si riferisce al *saber* del v. 23 (*cil q'an saber*) e *Qui non sap* significa « colui che non ha *saber*, colui che non è saggio, conoscitore, sapiente », mentre nel primo caso ha il senso di « sapere per esperienza, per prova, cioè sentire » e regge anche *la greu penedensa*. La locuzione *a ma parvenza* va posta tra una virgola e un punto fermo. Si osservi poi che *Qui non sap* si riattacca a *Q'om* con un uso sintattico di cui si hanno più esempi, come Comt. de Dia, *Fis jois*, vv. 10-11 (Schultz-Gora, *Prov. Dicht.*, p. 19) :

(1) *Archiv. f. d. Studium d. neueren Spr. u. Literaturen*, CXXXIII, 156. Quivi il testo critico dell' intero componimento.

Digitized by Google

qu'om no pot aver onransa
qui [a] ab els acordamen (1).

Invece di *s'o ai* si legga *so ai* « ciò tengo, ciò so » e *per sentir* significa : « per sentir dire, cioè : non per esperienza, ma per opinione di altri ». Dunque :

Q'om non sap las grans sabors
Dels bes ni de las dolors
La greu penedensa,
Qui non sap, a ma parvensa.
Ez eu, so ai per sentir,
Sai con fai mals greu soffrir.

Cioé : « Colui che non è conoscente, colui che non ha « saber (v. 23) a parer mio, non prova i grandi diletti « della gioia nè la grave pena dei dolori. Ed io so quanto « sia doloroso il soffrir molto, se anche lo sappia non per « esperienza ma per sentito dire ». Questa a me pare un' interpretazione ragionevole di questo arduo passo di G. de la Tor, in ogni caso un' interpretazione migliore (se anche non proprio la vera) (2) di quella del Kolsen.

Giulio BERTONI.

(1) Lo Schultz Gora (p. 32) non poté servirsi del ms. D per questa poesia della contessa di Dia e dové attenersi al Mahn, Werke, I, 88. Ecco qui alcune correzioni suggeritemi da una revisione del ms. Manca il v. 4: *ni a negun penssamen*. v. 5 *Aital*. Il ms. ha *l'alz*. Si legga e si corregga : *Falz lausengier* [*e*] *truan*. v. 6 si legga col ms. *mals diz*. v. 7 ms. *doz tans* Da accettarsi. V. 8. nel ms. *En mi non a ges fiansa*. Si corregga soltanto *a* in *a* [*n*] e *fiansa* ha il senso di : ragione di fiducia. v. 13 *quan*. M. *que* da acettarsi. v. 19 Si legga *per tal* (non *tals*).

(2) Dubito, infatti, che la lezione possa essere guasta. Ma i mss danno un senso e non oso toccarli.

Digitized by Google

SULL' « INCIPIT » DEL MANOSCRITTO FRANCESE B² (BERNA, N° 389)

Il canzoniere francese, noto sotto la sigla B², incomincia con alcune parole latine, scritte sul r.° della c. I, che sono rimaste sinora un enigma per gli studiosi. Io le chiamo « incipit », tanto per intenderci ; ma è chiaro che questa appellazione non è a suo luogo, perchè, come si vedrà, queste parole non sono altro che un' invocazione del copista nel principio della sua opera. Gröber e Lebinski nella loro collazione della stampa di B², data dal Brakelmann, hanno letto così le parole in discorso : *Spuma thus* (?) *g³dei sis memor ipa* (?) *meis sci spt apt' nobis gratia.* (*Zeitschr. f. rom. Phil.*, III, 39).

A rendere difficile la lettura contribuisce pur troppo lo stato della carta che è stata tagliata nella parte superiore, con asportazione di alcuni elementi delle lettere. Ciò non ostante, a me è riuscito di leggere chiaramente :

Sponsa theosque dei — sis memor ipsa mei.
Sancti spiritus asit (l. adsit) nobis gratia.

Questa invocazione si comprende di leggeri. Tutti sanno poi che non piccola parte del canzoniere è dedicata a componimenti in onore della Vergine (1).

G. Bertoni.

(1) Cf. p. 25 Järström, *Recueil de chansons pieuses du XIIIe siècle*. Helsinki, 1910.

Digitized by Google

EMPRUNTS ET FAITS DE FONÉTIQUE SINTACTIQUE

DANS LE PARLER DE LABOUHEIRE (LANDES)

Quelques lignes de mon compte-rendu dans *R. L. R.* 1915, p. 333, m'ont valu de la part de M. Arnaudin une communication que je m'empresse d'utiliser pour rectifier et compléter certaines indications sur la fonétique *bouhéyrine*.

J'ai eu tort de faire remonter *couan* à *quando* : « quand » se dit à Labouheire *con*, forme locale, et parfois *quén*, importé de parlers voisins. Labouh. *couan* remonte incontestablement à *quantu* dans des cas tels que Couan *de hilhétes at dounc bous ?* « *combien* de fillettes avez-vous donc ? » (*Chants populaires de la Grande-Lande*, p. 50). Je pense qu'il faut admettre la même étimologie pour *couan* dans *O ! may, may, may, maridat-m'i'n-ouan..... Jou m'i mori, O ! may, may, may, maridat-m'i* couan, *Jou'n puch pa mé aléne tan* « Oh ! mère, mère, mère, mariez-moi cette année..... Je me meurs, oh ! mère, mère, mère, mariez-moi *donc*, je ne peux plus attendre tant » (*Ch. pop.* 204, 206), dans — *Moun Diou ! ma hilhe, So qu'as doun tu a ploura tan ? — Moun Diou ! ma mayre, Maridat-m'i, b'en prégui* couan ! « — Mon Dieu ! ma fille, qu'as-tu donc à pleurer tant ? — Mon Dieu ! ma mère, mariez-moi, je vous en prie » (*Ch. pop.* 207, 209) et dans une frase usuelle que me signale M. Arnaudin : *Se tan bos, ba-i* couan « si tant tu veux, vas-i, *au diable !* » On voit par les traductions de M. Arnaudin que *couan* a pris dans ces tournures la valeur d'un renforcement plus ou moins énergique d'une prière ou d'une injonction. On remarquera d'autre part, surtout dans le dernier exemple, le couplage avec *tan* < *tantu*, qui me semble décisif en faveur de l'étimologie par *quantu* : cf. les exemples bien connus de mots employés dans

Digitized by Google

l'interrogation et passant dans la réponse, lat. *quid crēdis ?* entraînant *crēdō quid* pour *hoc crēdo*, prov. *crese que* « je le crois, je crois bien », vous salude *tant que* « je vous fais toutes mes salutations », langued. *sai-que* « peut-être » <*sapiō quid*, catal. *que* « quelque chose » et autres faits analogues cités par M. Spitzer dans *Rev. dial. rom.* 1914, p. 127-8.

La voy. de *quen* (bayonnais *quent* < *quando* et *quantu* dès la fin du XIIe s., v. Schneider, *Zur lautlichen entwicklung der mundart von Bayonne*, Breslau, 1900, p. 21) s'explique par les mêmes croisements très compliqués entre presque tous les interrogatifs et relatifs lat. (*quantu, quando, quid, quī, cott-* dans *cottidiē*, etc., et même *quoniam* ou un * *quīniam* par mélange de *quīnam* avec *quispiam*) qui peuvent rendre compte de pronoms interrog. et rel. tels que it. *quegno, quigno*, prov. *quele, quen te, quinte*, Queiras *quen*, Béziers *quane*, Aurillac *quògni* < *quagne*, gasc. *quin, quign, quégn*, cf. vieux prov. *quanh, quen, quenh, quin, quinh*. Dans presque tout le domaine gascon *quando* et *quantu* aboutissent tous deux à *couan :* pour le groupe initial cf. *quattuor* > *couate : nd* > *n*, cf. *findere* > *hene*, etc. ; *t* n'est plus prononcé en finale romane après *n*. Labouh. *con* < *quando* présente une labialisation de *a* suivie de chute de la consonne labialisante, ou, si l'on préfère, fusion de *ou* cons. labiale et de *a* voy. non labiale en *o* voy. labiale ; *couan* > **couon* > *con*, ou directement *couan* > *con*. Cette évolution récente aboutit à un groupe *on*, qui se maintient, tandis que les anciens *on* sont passés à *oun*, ex. *bonu* > *boun*.

Je note en passant que l'accommodation labiale, tendance toute naturelle dans un parler où les anciens *é* sont passés spontanément à *œ*, peut se réaliser à Labouheire même à travers *r*, ex. *germānu* > *jurman*. Reste à expliquer la coexistence de *con* < *quando* et de *couan* < *quantu*. Je crois qu'ici il faut avoir recours à la fonétique sintactique dont j'avais récemment l'occasion de marquer l'importance en rendant compte d'un livre de M.

Digitized by Google

Hubschmied (*R. L. R.* 1915, p. 333-5). Dans quelques localités du Fenouillet, du Termenès et du Narbonnais voisines de la limite entre le languedocien et le catalan *oua* reste en sillabe tonique, mais devient *ou* en prétonique : *quattuor* > *couatre* ; *quadrāginta* > *couranta*, *quadrāgēs(i)mu* > *couresme*, *aqua ardente* > *aigourdent* ; **wastāre*, *wardāre* > suivant les parlers *goustà*, *gourdà*, fonétiquement réguliers, ou *gouastà*, *gouardà* refaits sur les formes où le tème est accentué (v. Salow, *Sprachgeogr. untesrsuch. über den östl. teil des kat.-lang. grenzgebietes*, p. 52-3, 105) ; faits analogues dans des parlers catalans, notamment à Majorque, où ils sont attestés dès le moyen âge (v. Niepage, *Rev. dial. rom.* 1909, p. 317). Labouheire a pu avoir une alternance comparable entre *oua* et *o*. Je n'en connais pas de témoin net comme fenouill. etc. *aigourdent* — *couatre*, j'ignore si le fait a été général ou limité à certaines séquences telles que - *n* (limitation dont la raison ne me paraîtrait pas très claire), et je ne connais pas d'autre exemple de labialisation que *con*. Mais cet exemple me semble suffire à attester qu'il i a eu passage de-*oua*- à -*o*- en position prétonique ou proclitique. On aura eu p. ex. inf. **orda* < *ouarda* < * *wadāre* contre prés. ind. 3. *ouarde*, *con* < *quantu* et *quando* proclitiq. devant mots toniq. en liaison étroite contre *couan* isolé ou à la pause. Puis on aura dit *ouarda* d'après *ouarde* et généralisé l'emploi de *couan*, respect. *con*, en toute position sintactique, mais en fixant sur ces formes les deux sens différents de « combien », respect. « quand ». M. Millardet a étudié dans *Rev. dial. rom.* 1910, p. 85-90, d'autres fénomènes de *sélection* entre des formes concurrentes produites par l'évolution fonétique dans des parlers landais (prés. ind. de « faire », attribution fixe d'une forme, à l'exclusion de toute autre, à l'expression d'une personne du verbe).

On sait qu'en général le langage tend à éliminer les alternances qui n'ont pas une valeur morfologique, qui ne constituent pas un sistème coérent entrant comme élément significatif dans le sistème général des formes.

Digitized by Google

Ainsi, pour ne pas sortir de Labouheire, les mots lat. en *-ĭna* ont abouti à *-ie* paroxiton isolé, à la pause ou devant ç on », *jutjes* i' *aboucats* (5 sillables) « des juges et des devant voy., ex· *gallĭna* > *garie/gari*, et cette dernière forme a été généralisée en toute position (v. *Ch. pop.* 155, 159, 339 etc). L'alternance *é* devant cons./*i* (consonantisé) devant voy., ex. *Le may b'én aura le garbe*, E *le hilhe lou gouyat* « La mère aura la gerbe, et la fille le garçon », *jutjes* i' *aboucats* (5 sillabes) « des juges et des avocats » (*Ch. pop.* 405), a été conservée parce qu'elle est conforme à la tendance générale à fermer et consonantiser *é* prétonique en iatus, cf. *minăre* > *mia* (monosillabe).

⁂

Rencontrant dans les *Ch. pop.* des mots en *-éyre* et en *-euyre* <*-ārĭa*, j'avais été naturellement amené à supposer un mélange de formes d'origine différente. M. Arnaudin m'écrit que ce mélange existe dans le parler même de Labouheire ; les mots qu'il m'indique offrent *-yr-* provenant de plusieurs combinaisons lat. : *éyre* <*ārea*, *Le Bouhéyre* < (*il*)*la* **buffārĭa*, *aoulhéyre* < *ovic*(*u*)*la* + *-ārĭa*, *péyré* < *petra*, *chéyre* « chaise » ; *heuyre* < *feria*, *cadeuyre* < *cathedra*, *entieuyre* < *integra*, *l'Euyre* « la Leire, rivière ». On sait qu'à Labouh. les anciens *è* sont passés à *é*, et les anciens *é* à *œ* tonique (écrit ici *eu*), *ə* atone (écrit ici *e* en position posttonique) ; sur la répartition géografique v. Bourciez, *Communications faites au Congrès international des lang. rom.*, Bordeaux, Féret, 1897, p. 93-104. *Heuyre* etc. ont pu être empruntés par Labouh. à un parler voisin qui conservait les anciens *é* (ex. *vitru*) et faisait passer les anciens *è* à *é* (ex. *integra*), et cela antérieurement au passage des *é* de Labouh. à *eu*, de sorte que Labouh. **héyre* etc.... sont devenus *heuyre* etc. comme **hémne* < *fĕm*(*i*)*na* est devenu *heumne*. Le fait de l'emprunt s'explique aisément pour *feria*, *cathedra*, mots de commerce essentiellement voyageurs (cf. notamment la carte *foire* de l'*Atlas Millardet*, avec

Digitized by Google

des *f-* empruntés au français) ; *chéyre* doit être le fr. *chaire* emprunté et arrangé sous l'influence des nombreux mots locaux en *-éyre* (corresp. à fr. *-ière*), spécialement de ceux qui désignent des meubles, outils, etc. L'emprunt n'est pas non plus surprenant pour *antieuyre : integru, -a* est fréquemment continué par des mots qui ne présentent pas un traitement strictement populaire, cf. le *Rom. Etym. Wtbuch* de M. Meyer-Lübke et *R. L. R.* 1915, p. 529. Quant à *l'Euyre*, j'ignore l'étimologie de ce nom et ne puis décider si *Leire* présente une agglutination de l'article (tipe fr. *le lierre* pour *l'ierre*), ou *l'Euyre* une déglutination (tipe *l'agrimo* pour *la lagrimo* « la larme » dans des parlers alpins). Il est tentant d'i voir *Lig(e)re*, cf. les différentes formes du nom de la Loire données au *Tres. d. Fel. : Lège, Lèi, Lèiro*. Dans cette ipotèse Labouh. *Eu-* serait fonétiquement régulier comme continuant un ancien *é* < lat. *ĭ*. Si le nom lat avait un *ĕ*, on pourrait admettre un emprunt du même tipe que *heuyre*. Labouheire est à environ 10 kil. de la Grande Leire et 30 de la Petite. Les noms de cours d'eau d'une certaine importance sont sujets à emprunt, cf. *Aude*, traitement catalan de **Ac(a)te* < *Atace*, propagé de la source à tout le bassin de la rivière.

D'après ce qui précède (1) on attendrait Labouh. **léyt* < *lectu*, mais on a *leuyt*. Bien que « lit » ne semble guère être un mot qui s'emprunte facilement, je n'aperçois pas d'autre explication, à moins d'admettre un croisement avec *neuyt* < *nocte* ; on ne peut songer à une réfection sur un dérivé tel que **alɔyta* « aliter », car il n'existe pas d'alternance *éy* tonique/*ey* prétonique : on a p. ex. la même voy. dans *péyre* < *petra* et dans *péyrayre* « carrier », dans *Le Bouhéyre* et dans l'etnique *bouhéyrin* (*Ch. pop.* 480).

(1) J'ai suivi dans cet exposé les indications de M. Arnaudin sur l'absence de *è* à Labouheire (cf. *Annales du Midi* 1903, p. 379). Dans son *Atlas* M. Millardet note *-èyrə* pour les continuateurs de **leviāria, ōvāria* (p. 251, 297), *tèni* « je tiens », mais *pé* < *pede*.

Digitized by Google

⁂

On voit ainsi une fois de plus combien compliquée peut être la *vie des mots*, même dans des parlers de village qu'au premier abord on serait tenté de considérer comme *uns*. L'action des lois fonétiques i est à chaque instant contrecarrée par des circonstances particulières, dont il faut toujours tenir compte pour donner aux explications istoriques la précision et la souplesse nécessaires. « La belle simplicité des anciens exposés disparaîtra », écrit M. Meillet dans *Bull. Soc. ling.* XIX, 36 : « on devait s'i attendre ; le développement du langage est chose très complexe, et les formules trop simples ont chance d'êtres fausses en linguistique. On ne pourra plus se servir des lois fonétiques comme de recettes pour faire mécaniquement des étimologies : ce sera tout profit. »

Jules Ronjat.

Digitized by Google

LA MÉTHODE CONSTRUCTIVE EN SYNTAXE

La question des méthodes d'enseignement en matière de langue, et principalement en ce qui concerne la langue maternelle, n'est pas seulement du ressort des pédagogues ; elle a aussi un aspect proprement scientifique et linguistique. On peut même affirmer qu'en dehors de ce qui concerne strictement l'application scolaire, cette question concerne avant tout la science pure. Quand il s'agit de physique, de chimie ou de géographie, on trouve naturel que l'homme d'école qui veut enseigner ces branches commence par demander aux savants les principes fondamentaux de leurs disciplines. Il ne saurait en être autrement avec la grammaire, et bien des problèmes de méthodologie scolaire seront près d'être heureusement résolus le jour où la linguistique théorique sera elle-même au clair dans son propre domaine.

Pour le moment cette science ne dispose pas encore d'un ensemble de principes constitutifs suffisamment établis et coordonnés. Cela viendra un jour sans doute, et bien des efforts convergents y travaillent. En attendant nous voudrions essayer d'apporter notre contribution à la solution d'un point seulement du problème, mais d'un point d'une importance considérable. Quel doit être, nous demanderons-nous, le principe général d'ordonnance dans un exposé de syntaxe ?

Il est pour la distribution des matières syntaxiques une tradition routinière. Si nous ouvrons une grammaire française, nous y trouverons la matière distribuée selon les « classes de mots » ou « parties du discours », que l'on considère successivement dans un ordre qui ne varie guère : substantifs, articles, pronoms, etc. Cette routine suffit à la majorité des esprits, mais comme elle aboutit à beaucoup d'incohérences (p. ex. le pronom personnel étudié indépendamment du verbe, les conjonctions venant longtemps après les modes qu'elles régissent, etc.), certains

Digitized by Google

grammairiens essayent de l'améliorer par voie d'amendements. Mais on ne résoudra jamais une question difficile par des moyens timides et empiriques.

Quand on cherche mieux on se trouve placé devant un dilemme : deux méthodes opposées s'offrent à nous. L'une consiste à partir du système des formes (formes fléchies, groupes de mots, etc.), et à étudier leurs valeurs et leurs emplois. L'autre, au contraire, voudrait qu'on posât d'abord le système des éléments psychiques de la langue pour rechercher ensuite les formes concrètes de leur expression. La première paraît assise sur une base naturelle et rigoureusement sûre ; elle est praticable, et c'est elle aussi qui a été le plus souvent utilisée. La seconde est sans doute séduisante ; on peut voir en elle une protestation légitime contre le positivisme linguistique, qui ramène tout au système matériel des formes ; mais il faut avouer qu'elle repose un peu sur les nuages. Peu pratiquée, et pour cause, cette méthode a toujours joui d'une certaine considération théorique. Dans un article ancien (1878) Scherer déclarait qu'elle était en elle-même précieuse et parfaitement justifiée, mais que, pour le moment, pour des raisons pratiques on ne saurait en conseiller l'emploi ; et Ries, auquel nous empruntons ce renseignement (*Was ist Syntax?* p. 9), se range à son avis. Plus récemment M. Bally rompait une lance en faveur de ce même principe (*Le style indirect libre en français moderne*, Germ. Rom. Monatsch. 1912, p. 605) et M. Brunot (*L'enseignement de la langue française*, p. 158 sq.) se vante d'en avoir fait une large application dans ses manuels scolaires. C'est dire que les théoriciens de la langue continuent à lui faire une place dans leurs préoccupations.

Si ces deux doctrines se heurtent, c'est qu'elles sont toutes les deux également justifiées, ou également injustifiées, comme on voudra. L'embarras continuera à être grand jusqu'au moment où l'on aura compris qu'il ne s'agit pas tant de choisir, que de les prendre toutes deux et de chercher le moyen de les combiner dans une intime pénétration. Appliquées l'une et l'autre exclusivement (ce

Digitized by Google

qui, du reste, est totalement impossible), elles seraient l'une et l'autre absolument antilinguistiques ; leur conflit émane avec une rigoureuse nécessité logique de cette vue erronée selon laquelle la pensée et la forme seraient dans la langue deux choses distinctes et dissociables.

Ferdinand de Saussure, dont les titres éminents comme indoeuropéaniste sont bien connus, a professé à Genève pendant les dernières années de sa vie un cours de linguistique générale que l'on vient de publier (1) et qui — nous n'en doutons pas — retiendra l'attention de tous ceux que captive le troublant problème du langage. Parmi d'autres choses pénétrantes et fortes, ces leçons ont le mérite de développer avec rigueur quelques-unes des conséquences d'un principe qui domine toute la linguistique : le fait de langue consiste exclusivement en la rencontre d'une valeur conceptuelle (une idée) et d'une valeur matérielle (l'idée de certains sons), lesquelles n'existent d'ailleurs que par leur union et la détermination que leur donne l'ensemble du système dont elles font partie. Dès l'instant qu'on se place par abstraction dans le domaine de la pensée seule pour ne considérer que le concept, on sort de la langue. Il en est de même si l'on cherche à retenir la forme matérielle à part. Ce qui reste dans les mains dans l'un et l'autre cas peut être psychologique, physique ou ce que l'on voudra ; ce ne sera plus un fait de langue.

Le problème est donc le suivant : comment peut-on étudier une langue et plus spécialement un système syntaxique sans jamais séparer ce qui y est intimément uni : le sens et la forme, sans jamais quitter, ne fût-ce qu'un instant, le fait linguistique qui réside dans l'union de ces deux facteurs hétérogènes ?

Procédons par comparaison. On nous pardonnera cet expédient commode. Il est impossible dans un simple article de remonter partout jusqu'aux derniers principes et de suivre une voie exactement déductive. Nous irons donc au plus court, et pour permettre la comparaison an-

(1) Chez Payot, Paris et Lausanne, 1916.

Digitized by Google

noncée, qu'on nous concède encore un important postulat : nous assimilons un système de syntaxe à un mécanisme.

Nous n'ignorons pas ce que l'on peut objecter. Il y a dans le langage l'infinité des exceptions aux règles et toute la spontanéité des sujets parlants. Mettons donc, si l'on veut, que la règle de ce mécanisme est compliquée et complaisante. Ce n'en est pas moins un mécanisme. La *langue*, c'est-à-dire cette institution sociale fondée sur l'adaptation réciproque et sur le consentement général, n'existe que comme une création de l'intelligence humaine. Elle est dans son idéal règle, ou plutôt ensemble harmonisé et cohérent de règles mises au service de la pensée. Bien qu'elle paraisse livrée en fait aux caprices des individus et au hasard d'une évolution aveugle, jamais elle ne perdra le sceau de cet idéal, sans lequel elle n'aurait plus même de raison d'être.

Voici maintenant un mécanisme matériel, une montre par exemple. Je l'ouvre, je la démonte, j'en détache une des pièces au hasard, une roue, et je la jette sur la table : ce n'est plus qu'un petit morceau d'acier ou de laiton, qui a une forme, un poids, des qualités physiques, mais dépourvu de toute raison d'être. J'aurais beau dévisser les autres roues, les placer auprès de la première, tandis que j'alignerais d'autre part en des séries distinctes les autres pièces classées d'après leur apparence extérieure, je n'aurais encore rien appris sur le fonctionnement de cette montre. On pourrait pousser plus loin la comparaison et imaginer une façon de faire plus réfléchie, mais tout aussi stérile. Elle consisterait à rechercher tous les faits qui se groupent autour d'une certaine abstraction mécanique : rotation, frottement, levier, etc.

Que faut-il faire pour que ces pièces matérielles et ces idées mécaniques prennent leur pleine valeur et apparaissent chacune comme un élément intelligible et nécessaire de la montre ? Il faut prendre chaque pièce l'une après l'autre avec sa forme et sa fonction, et la considérer à sa juste place dans l'ensemble entre le ressort qui donne le

Digitized by Google

mouvement, le balancier qui le règle et les aiguilles qui marquent les heures. Or ceci ne peut pas se faire dans un ordre quelconque. Il y a des éléments essentiels, constitutifs, par lesquels il faut commencer ; il y en a d'autres, secondaires, qui n'existent que pour et par les premiers. L'esprit suivant cette marche naturelle, qui est comme la génèse logique de l'ensemble, verra et comprendra chaque élément, forme et fonction, dans sa nature propre et dans son rapport au total. La pièce inintelligible est devenue organe.

Existe-t-il une méthode qui opère de même à l'égard de la langue, et qui en respecte scrupuleusement le mécanisme en l'analysant ?

***

Oui, sans doute, cette méthode existe. Il y a même bientôt cent ans qu'elle a été inventée par un homme d'un génie modeste, qui ne s'est pas douté qu'avec son idée il devancerait les linguistes du XXe siècle. Etranger à toute prétention scientifique, il se contentait d'être un pédagogue de cœur et de bon sens. Nous avons nommé le père Girard, l'auteur de l'*Enseignement régulier de la langue maternelle* (1844) et du *Cours éducatif* (1845) (1).

Le père Girard voulait faire de l'enseignement de la langue l'instrument et presque le prétexte de toute éducation. Passons condamnation sur ce point qui est en dehors de notre sujet. Mais il avait l'idée à la fois touchante et profondément sage que le maître en enseignant la langue doit imiter et continuer le travail commencé par la mère. Celle-ci inculque à son enfant d'abord de petits mots, puis de petites phrases en allant tout naturellement d'une plus grande simplicité à une plus grande complication grammaticale. C'est ainsi qu'il fut amené à poser en théorie les principes d'une méthode *constructive* (le mot n'est pas de lui), qui pourrait bien être reconnue un jour comme la

(1) Vers 1821 le père Girard avait publié un abrégé de sa méthode sous le titre de *Grammaire des campagnes*.

Digitized by Google

seule vraie tant au point de vue pédagogique qu'au point de vue proprement scientifique.

Cette vérité ne s'est pas encore fait jour parce que l'application a été jusqu'ici manifestement inférieure à l'excellence du principe. Le *Cours éducatif*, très remarqué de son temps, a eu une certaine vogue, puis il semble avoir suivi le grand chemin de toutes les panacées grammaticales et être tombé dans l'oubli pour faire place à d'autres nouveautés. Cependant le père Girard n'a pas été tout à fait oublié ; il a eu et il a des disciples. MM. Brunot et Bony se souviennent sans doute de lui (1) en écrivant les lignes suivantes dans l'Avertissement du deuxième livre de leur Méthode : « A travers cette immense matière, par endroit si délicate et si abstraite, nous avons établi de grandes divisions. Après des *notions préliminaires* sur les *éléments du langage*, nous abordons les *éléments essentiels de la proposition*, puis les *éléments accessoires* de cette même proposition, enfin et seulement alors la *phrase* avec les modes, les temps, les pronoms et les conjonctions qui ne deviennent nécessaires qu'au moment où l'on groupe des propositions.

« Nous espérons de la sorte conduire les enfants du mot simple à la phrase la plus complexe par une marche progressive, raisonnée, au lieu de leur faire passer plusieurs mois de suite à l'inintelligente et fastidieuse étude de toutes les formes, régulières ou irrégulières, de tous les verbes de toutes les conjugaisons ».

N'est-il pas étrange que ces mêmes auteurs, dans le développement ultérieur de leur exposé grammatical, abandonnent la méthode dont ils ont si bien énoncé le programme pour recourir à une autre toute différente ? Là, confondant toutes les espèces de constructions, ils examineront successivement quels sont les moyens dont notre langue se sert pour exprimer la cause, le but, les consé-

(1) M. Brunot, dans l'*Enseignement de la langue française*, p. 157, mentionne avec éloge les manuels de M. Lafargue ; or celui-ci reconnaît expressément avoir hérité sa méthode du père Girard (v *La proposition, Avertissement*).

Digitized by Google

quences, les diverses suppositions, la volonté, etc., etc. Et nous avons vu qu'ils se louent de cette innovation méthodologique, comme s'ils ne se doutaient pas de la disparité de leurs principes successifs. Rien ne saurait mieux faire voir combien la méthode constructive a été peu appréciée, peu comprise de ses propres adeptes. Personne, que nous sachions, n'a encore essayé de l'appliquer jusqu'au bout et dans le détail d'une façon conséquente ; personne ne s'est avisé de voir en elle autre chose qu'un procédé d'enseignement commode, mais dont l'application reste toujours facultative.

Pour nous elle est la méthode par excellence, la clef, le principe autour duquel toute une science doit être organisée. Grâce à elle on peut faire l'analyse et la synthèse d'un mécanisme syntaxique selon toutes les exigences de l'idéal tracé plus haut. Nous allons essayer d'en fournir une preuve empirique très sommaire en esquissant les cadres de la syntaxe du français moderne selon la méthode constructive.

En proposant cette systématisation non seulement nous ne faisons que continuer le mouvement inauguré par le père Girard, mais encore nous nous trouvons en harmonie avec le progrès qui se dessine actuellement dans la science de la syntaxe. Qu'on prenne par exemple l'ouvrage de Sütterlin (*Die deutsche Sprache der Gegenwart*), et on y trouvera dans la dernière partie un plan constructif ressemblant par certains traits généraux et par plusieurs détails au nôtre. En se faisant constructive la syntaxe obéit à une véritable nécessité qui sera toujours plus sentie. Cependant nous ne croyons pas qu'un essai d'application conséquente et fondé sur des raisons de principe ait encore été tenté, et c'est ce qui nous autorise à présenter le nôtre.

⁂

La première pierre de notre édifice syntaxique, ce sera la construction grammaticale à la fois minimale et complète nécessaire pour énoncer un fait : un *sujet* et un *prédicat verbal*, la proposition du type : *l'enfant parle.*

Digitized by Google

Cette forme réduite de la proposition objective est pour nous la pièce essentielle placée au centre de l'institution syntaxique dont elle porte tout le poids. A elle seule elle est une syntaxe sommaire ; c'est, si l'on veut — et pour continuer nos comparaisons mécaniques —, le balancier de la montre ou le piston de la machine à vapeur, instrument initial sans lequel il n'y aurait rien. Le balancier mesure le temps, le piston transforme en mouvement la force contenue dans la vapeur, et tout le reste dans la montre ou dans la machine à vapeur n'est qu'accessoire, perfectionnement du premier organe en vue de l'utilisation pratique.

Il n'en est pas autrement en grammaire. Cette donnée fondamentale de toute syntaxe, nous allons la chercher dans le domaine de l'expression objective, parce que, du moment qu'on considère la langue, telle qu'elle a été définie plus haut, comme un objet méritant une étude particulière, on ne peut plus avoir de doute sur la nature de cet objet. La *parole*, c'est-à-dire l'acte individuel et occasionnel de celui qui parle, tient par sa nature au sentiment autant et plus qu'à la raison discursive, mais la *langue*, émanation de l'intelligence humaine, est un instrument destiné avant tout au service de la pensée, et sa fonction essentielle est d'exprimer un jugement.

Sans doute, il y a des jugements qui s'expriment sous une forme plus condensée encore. Un écriteau qui dit : « Ce soir relâche », un simple « bien » qui tombe des lèvres de quelqu'un expriment des pensées également objectives. Oui, mais il faut s'attacher ici à ce qui est général dans l'ensemble du système de langue et non pas à ce qui est spécial ou occasionnel. Or en français, sur ce point, il n'y a pas lieu d'hésiter : notre langue manifeste son attachement exclusif à l'emploi du prédicat verbal, par le fait qu'elle introduit un pseudo-verbe, une copule, là où l'idée du prédicat est tout entière épuisée par un mot d'une autre catégorie : *l'enfant est joyeux.*

Soit donc : *l'enfant parle* comme type initial sur lequel tout l'édifice va être élevé. Cependant cet objet n'est pas

Digitized by Google

simple ; de même que la pensée s'analyse toujours en deux idées au moins, notre proposition est faite du rapprochement de deux termes. Il nous faut les séparer provisoirement et commencer par l'examen du premier, le *substantif sujet* qui est le support logique du second.

Commençant donc par l'étude du substantif, nous décrirons d'abord ses caractères morphologiques en fonction bien entendu des valeurs qui y sont attachées ; ils sont de divers ordres, dérivation, composition, genre, nombre. Mais ce serait une erreur de croire que le substantif soit contenu tout entier dans les limites de ce que l'on est convenu de considérer comme un mot. A son architecture intérieure — très rudimentaire, très douteuse parfois, et souvent nulle — correspond une architecture extérieure plus riche et plus sûre : nous voulons parler des particules et des mots auxiliaires qui sont propres au substantif.

Sauf dans des cas spéciaux (*Napoléon*, *Paris*, etc.), le substantif apparaît toujours avec son déterminatif, son article, son *auxiliaire*, si on nous permet ce néologisme commode. On ne dit pas : *enfant parle*, mais : *l'enfant*, *cet enfant*, *le même enfant* (*parle*), ou : *mes enfants*, *plusieurs enfants*, *beaucoup d'enfants* (*parlent*).

Ces mots auxiliaires du substantif, dont la classification donne tant de mal aux auteurs de manuels, se laissent grouper en une classe qui comprend en effet divers types et une assez grande diversité à l'intérieur de chacun d'eux, mais dont l'unité est pourtant indéniable, et qu'en principe il faut avant tout séparer nettement de l'adjectif.

Après les avoir examinés, on passera tout naturellement aux *pronoms* qui peuvent servir de sujet au même titre que des substantifs (*pronoms absolus*). Il y a un certain parallélisme entre le système des pronoms et celui des auxiliaires. En effet, quand on ne désigne pas expressément l'idée de la personne ou de l'objet dont on parle, il reste encore la détermination que l'article, le démonstratif, le nom de nombre, etc., est chargé d'exprimer ; *cet en-*

Digitized by Google

fant devient *celui-ci*, *mon enfant — le mien*, *deux enfants — deux* et ainsi de suite.

La question du sujet épuisée, on pourra passer au *verbe prédicat*, au verbe intransitif sans aucun complément d'abord, bien entendu : *l'enfant parle*, *la montre avance*, *le soleil luit*, etc.

Cet objet pose devant nous bien des questions, de dérivation d'abord (qu'on pense aux préfixes et aux suffixes verbaux : *la pluie recommence*, *les deux frères rivalisent*), mais surtout de morphologie flexionnelle.

La flexion totale du verbe est trop hétérogène au double point de vue des fonctions et des procédés de formation pour qu'on l'aborde ici dans son ensemble. Qu'on considère d'abord seulement les troisièmes personnes au singulier et au pluriel des quatre temps simples de l'indicatif : *l'enfant parle*, *parlait*, *parla*, *parlera; les enfants parlent*, etc. On traitera ici des valeurs de ces divers temps et de leur formation en s'attachant à ce qu'il y a de plus normatif.

Ce sujet exposé on se placera devant une construction comme : *il parle*, où le sujet est représenté par une particule pronominale conjointe au verbe. Comme le substantif, le verbe peut avoir son architecture extérieure ; *il parle*, pour n'être pas fondu en une unité aussi étroite que le latin *loquitur*, n'en forme pas moins comme lui une unité grammaticale dans laquelle le sujet n'est plus qu'un détail caractéristique incorporé au mot prédicatif. Et voilà le marche-pied tout trouvé pour passer de la troisième personne à la première et à la deuxième : *je parle*, *tu parles*, *nous parlons*, etc. Sans énumérer ici tout ce qui pourrait se dire à propos des trois personnes et des pronoms qui les expriment, nous remarquons seulement qu'avec le petit nombre d'éléments déjà connus nous avons bien des possibilités devant nous, et qu'un certain champ grammatical s'offre à notre examen : *lui, it parle ; il parle, l'enfant ; vous, vous parlez tous ;* etc. — et en faisant intervenir l'unipersonnel : *il pleut*, *il passe une voiture*, *il faut du lait*, etc.

Digitized by Google

Continuant notre marche progressive pour voir l'organisme syntaxique s'enrichir et les possibilités se multiplier, nous observerons que le sujet et le verbe sont chacun susceptibles de recevoir de nombreux compléments, et nous commencerons par ceux qu'on nous permettra de désigner sous le nom de *compléments attributifs*.

Le complément attributif du substantif, c'est *l'adjectif*, ce qui nous amène à poser ce type nouveau : *l'enfant joyeux chante*, et à étudier ce nouvel élément de la proposition, comme nous l'avons fait des autres, en traitant successivement de la formation, de la flexion, de l'accord, de l'ordonnance, et en y joignant aussi tout ce qui concerne le substantif attributif ou *apposition*.

Voici maintenant le tour d'une nouvelle construction, apparentée à la précédente mais logiquement fort distincte ; c'est celle où l'adjectif est rattaché au prédicat : *l'enfant chante joyeux*. Souvent dans une telle construction le verbe ne présente pas une valeur pleine, il est là plutôt pour supporter l'adjectif que pour lui-même : *l'enfant vit joyeux*, *l'enfant reste joyeux*, *semble joyeux*, etc. En imaginant une échelle où ce caractère « transitif » du verbe serait de plus en plus marqué, on arrivera tout naturellement à la construction copulative, à l'adjectif ou au substantif prédicatif introduit par le verbe *être* : *l'enfant est joyeux*. Nouveau sujet d'étude et nouvelles possibilités de construction parmi lesquelles il faut mentionner tout ce qui concerne l'emploi du pronom démonstratif conjoint : *c'est joli ; c'est l'heure ; c'est moi ; son mari, c'est un grand blond ; c'est une bonne chose que la distraction*, etc.

Cependant le verbe et l'adjectif ont aussi leur complément attributif, *l'adverbe*, lequel est lui-même susceptible de recevoir un complément de même nature. La machine syntaxique s'enrichit donc encore d'un nouveau rouage qui rend possible une infinité de constructions : *l'enfant parle bien*, *...parle lentement ; l'enfant ne parle plus*, *...ne parle pas*, *....ne parle pas bien ; un enfant gravement malade*, *....très gravement malade ; cet enfant est plus*

Digitized by Google

sage, ...plus gravement malade ; le plus sage enfant, etc., etc. Inutile et impossible d'énumérer tous les faits de syntaxe qui s'offrent ici naturellement à notre observation.

Et pourtant, malgré cette richesse relative, le mécanisme de la langue est encore bien incomplet et ne saurait rendre de grands services. Le complément attributif est un instrument de grammaire qui, avec le terme prédicatif, a pour particularité de ne jamais faire sortir l'imagination du sujet parlant de l'idée substantive déjà donnée. Psychologiquement il se meut dans les catégories des qualités, des devenirs, des actes, des manières, jamais il n'énonce explicitement un rapport entre deux termes indépendants. *Un bon écolier écrit proprement*, cette phrase ne nous détache pas en pensée de cet écolier, de ce qu'il est, de ce qu'il fait ; mais si je dis : *les enfants du jardinier construisent une petite maison très commode pour les lapins*, j'ai immédiatement diverses idées substantives : *enfants*, *jardinier*, etc. et l'expression de leurs rapports entre eux. C'est ce complément substantif ou *complément de relation* dont il faut s'occuper maintenant.

Le substantif, l'adjectif et le verbe sont susceptibles d'être ainsi complétés, et les substantifs qui jouent ce rôle sont le plus souvent introduits par une particule ou préposition : la phrase ci-dessus en donne des exemples. Selon une méthode déjà appliquée plus haut à l'occasion de la copule, il faudrait commencer par considérer les compléments qui n'ont rien de nécessaire et qui sont introduits par des prépositions *fortes*. Nous entendons par là des prépositions dont la valeur générale est relativement bien déterminée. *Il se promène avec son chien, un habit sans tache*, etc., etc., telles sont les constructions qui entrent d'abord en ligne de compte.

Ensuite seulement on en viendra à celles dont la synthèse psychologique et grammaticale est plus complète, où les prépositions *faibles* (*de*, *en*, *à*) et la simple juxtaposition du complément entrent en jeu : *il pense à nous*, *les enfants construisent une maison*. Dans ce domaine des

Digitized by Google

compléments étroitement unis au terme dont ils dépendent, il conviendra d'examiner séparément ce qui regarde le substantif (*les enfants du jardinier*) ou l'adjectif (*utile au paysan*) ou le verbe (*construire une maison, penser à quelqu'un*), car ce sont des conditions grammaticales différentes donnant lieu chacune à un ensemble d'usages spéciaux. Le verbe nous offre comme objet particulier l'étude des pronoms compléments conjoints qui jouent dans sa construction un rôle tout semblable à celui du pronom complément sujet : *l'enfant le voit, on en rit*, etc., etc. Ici prendrait place aussi l'étude du *verbe réfléchi* soit dans ses emplois logiques : *il se lave, ils se battent, ils se succèdent*, soit dans les extensions que la pratique a imposées : *il s'endort, le rideau se lève*, etc., etc. A côté des compléments prépositionnels on pourra faire aussi une place aux compléments de comparaison, bien qu'ils soient d'un type syntaxique un peu différent, et que la particule qui les introduit tienne plutôt de la conjonction : *il travaille comme un nègre, il est meilleur que moi.*

Ces divers chapitres parcourus nous mettent en présence d'un nombre indéfini de possibilités en fait de constructions plus complexes ; chaque complément de relation introduit dans une proposition peut en effet porter un nouveau complément soit attributif, soit de relation, et ceux-ci à leur tour peuvent être aussi allongés d'un terme complémentaire. Inutile d'en donner des exemples, mais nous devons mentionner certaines combinaisons qui n'entraient pas jusqu'ici dans nos cadres et que la langue fait tout naturellement avec les mêmes éléments. Nous avons parlé plus haut de l'adjectif comme d'un mot qui est fait en première ligne pour jouer le rôle d'attribut, mais qui peut être aussi employé prédicativement : *il est tranquille.* Le complément de relation connaît une transposition pareille : *il est sans ressources, nous étions devant la porte*, etc. Cette construction prépositionnelle recevra aussi à l'occasion un attribut adverbial comme s'il était un adjectif : *il est absolument sans ressources, un homme tout à fait hors d'haleine*, etc. Mentionnons encore le cas très

Digitized by Google

important du verbe qui introduit un adjectif prédicatif dont l'idée se rapporte au complément direct : *le bien-être rend les hommes égoïstes*, etc. (1).

Arrivé là on aura épuisé tout ce qui concerne la proposition objective pour autant qu'elle ne connaît qu'une idée verbale, celle qui correspond au terme principal de son prédicat. Le perfectionnement et l'élargissement de la syntaxe consistera principalement à multiplier les emplois du verbe et à faire entrer dans le cadre donné de la proposition objective des termes complexes reproduisant plus ou moins complétement le type de la proposition entière ; de la proposition simple on s'élèvera à la période, qui en est comme le carré, si l'on nous permet cette expression algébrique.

La première de ces ingénieuses combinaisons que l'on rencontrera sur sa route après la proposition simple, ce seront les formes nominales du verbe : les *participes* par lesquels l'idée verbale, tout en conservant la plupart de ses propriétés, devient complétement attributif, et l'*infinitif* ou le *gérondif* qui permettent à ce même verbe, et dans les mêmes conditions à peu près, de se faire sujet ou complément de relation : *il peignait un tableau représentant des vaches paissant dans un pré ; pour finir la soirée on dansa ; lire ce livre, c'est perdre son temps ; il la regarda en souriant doucement.*

Ces diverses formes verbales se présentent ici non pas comme d'énigmatiques rubriques dans un paradigme, mais comme des instruments de syntaxe dont les fonctions, pour être un peu complexes, n'ont pourtant rien de mystérieux ; ce sont, si l'on veut, les résultantes de deux forces déjà connues : celle de l'adjectif ou du substantif, et celle du verbe.

Mais voici que les données acquises jusqu'ici vont nous ouvrir la voie à l'intelligence de certains aspects de la

(1) M. Jespersen a donné une intéressante caractéristique de cette construction dans *Sprogets Logik*, p. 88.

Digitized by Google

flexion verbale : les voix (1) et certains temps. Jusqu'ici nous avons dû les négliger parce que le français leur a prêté une structure et aussi en conséquence une qualité sémantique plus complexes. La transition est d'ailleurs toute naturelle de l'étude de l'infinitif à celle des *auxiliaires de voix*, c'est-à-dire de ces verbes qui ont pour fonction spéciale d'introduire un infinitif, et qui ont souvent aussi un habitus syntaxique particulier correspondant à leur importance grammaticale : *devoir*, *faire*, *pouvoir*, *aller*, *venir de*, etc. La voix réfléchie a déjà été étudiée ailleurs. Elle ne pourrait être placée ici qu'en vertu du principe de classement critiqué en commençant et fondé sur le système abstrait des idées. Par contre on abordera, après les auxiliaires de voix construits avec l'infinitif, ceux qui demandent le participe, et l'on arrivera ainsi au *passif* (*il est aimé par tous*) et au *verbe parfait*. Le verbe parfait exprime le résultat acquis d'une évènement antérieur : *il a mangé*, c'est-à-dire « il n'est plus à jeun ». Tel est le sens que présente régulièrement cette forme composée quand elle est à l'infinitif, au participe présent, à l'imparfait, etc., (*ayant mangé il se leva*). A l'indicatif présent le français en a fait, par une extension de l'idée du passé qui y est contenue, le synonyme du passé simple : *j'ai mangé* = *je mangeai* (*jadis*). C'est là un fait important mais secondaire. L'équivalence n'est d'ailleurs pas complète, et la valeur de ce temps composé se ressent encore sensible-

(1) Réservant le nom de *modes* pour les formes de l'expression subjective : subjonctif, conditionnel, impératif, etc, nous appelons *voix* celles qui correspondent à certaines modifications objectives de l'idée verbale. L'actif, le passif, le réfléchi sont les principales voix du français : *battre*, *être battu*, *se battre* sont trois choses différentes, trois idées diverses à propos d'une même notion centrale : *devoir*, *vouloir*, *venir de*, etc., employés dans leur sens propre sont des *auxiliaires de voix*. Il ne faut pas confondre : *il doit partir maintenant* (c'est-à-dire : il est dans l'obligation de...) avec les mêmes mots signifiant « je suppose qu'il part » ; dans ce second cas l'auxiliaire de voix, détourné de son sens par une figure d'ailleurs usuelle, joue un rôle modal. En pratique les limites entre le mode, la voix et le temps se confondent ; on verra un peu

Digitized by Google

ment de la manière dont il est formé. Il est impossible de se rendre compte de la vraie nature du passif français, si l'on ne se rappelle pas qu'il se confond — quant à la forme — avec le participe passé introduit par la copule. Il est de même impossible de bien comprendre notre « passé indéfini », si on ne le situe pas en même temps dans la flexion du verbe parfait.

Une donnée peut être maintenant ajoutée à la connaissance de la proposition objective : ce sont les *compléments absolus : sa journée finie, l'ouvrier rentre à la maison ; il passa devant nous, la tête haute, le chapeau sur la tête*, etc. Ce procédé grammatical d'un caractère très particulier peut faire penser d'avance aux propositions subordonnées. Le complément absolu en est pour nous comme un substitut (*quand sa journée est finie..*, etc) ; mais par ses origines et par sa nature propre il en est complètement indépendant, et il se rattache bien plutôt au complément de relation, comme les constructions absolues du latin ou du grec en font foi.

Avant d'aller plus loin, et pour obtenir les connaissances préliminaires indispensables à l'étude des propositions subordonnées et de la période, il faudra interrompre ici l'enchaînement strictement logique de l'exposé et aborder deux grands sujets : la *proposition subjective* et les *coordinations*.

On pourra sans doute hésiter sur la question de savoir où ces éléments hétérogènes au reste doivent être introduits ; ce qui est certain, c'est que nous ne pouvons pas nous en passer plus longtemps.

Parlons d'abord des faits d'expression subjective. On en introduira facilement l'étude en examinant d'abord certains phénomènes d'inversion ou d'ellipse qui troublent l'ordonnance et simplifient l'architecture de la proposition

plus loin à propos du verbe parfait un exemple de la confusion du temps et de la voix. Dans le futur, le mode et le temps se combinent à des doses variables. Mais en logique ces distinctions sont très nettes, et il est bon de les marquer par une terminologie parfaitement stable.

Digitized by Google

objective normale. Par la même occasion on parlera aussi des équivalents de phrase. Bien que beaucoup de ces faits n'affectent en rien le caractère objectif de l'énoncé (*dans cette maison habite un artiste, ce soir relâche, suffit ! bonjour*, etc.), il y en a d'autres du même genre qui portent déjà nettement un caractère nouveau (*grande fut ma surprise ; le lendemain, nouvelle demande ; à la bonne heure !* etc).

La *langue*, qui reflète la vie tout entière, fait une grande place à l'expression des émotions, des modalités du sujet parlant. La *parole* en est toute pénétrée, et par son influence cet élément envahit l'institution grammaticale sans cependant la conquérir entièrement ni même en modifier à son profit le caractère général. C'est dire que l'expression subjective, en tant qu'elle reste grammaticale et règle collective, n'est jamais qu'une modification et une adaptation des procédés de l'expression objective. Ainsi donc, c'est en utilisant les faits reconnus dans l'étude précédente qu'on déterminera et classera ceux qui vont se présenter maintenant à nous.

On remarquera d'abord comment beaucoup de constructions normales sont susceptibles d'être teintées par la langue de subjectivité et d'être affectées par l'usage à l'expression du sentiment personnel : *il a pu se tromper*, (supposition), *tu obéiras* (ordre), *il aura oublié* (probabilité), etc.

Ensuite, puisque le verbe est la partie essentielle de la phrase, on passera aux formes de ce mot propres à exprimer l'attitude intérieure du sujet parlant relativement à ce qu'il a dit. Ce sont les *modes* qui sont usités dans la proposition simple, en particulier le subjonctif exprimant l'ordre et le souhait (*qu'il vienne, que Dieu te bénisse*), le conditionnel de l'affirmation réservée (*on aurait reçu de mauvaises nouvelles*, sous-entendu : *à en croire certaines personnes*) et celui qui dépend d'une condition hypothétique (*un homme droit agirait autrement*). C'est aussi l'impératif dont le propre est d'être un prédicat verbal sans sujet.

Digitized by Google

L'interrogation avec ses constructions spéciales, ses pronoms et ses adverbes viendra ensuite, et l'on passera de là aux formes variées de l'exclamation dont le caractère, tout opposé à celui de l'impératif, est de se faire le plus souvent par l'ellipse du verbe. On finira par les *vocatifs* et par les *interjections*. D'ailleurs cette matière, par sa nature, ne souffre pas comme les autres un ordre rigoureux.

Venons-en maintenant aux *coordinations*. Elles se présentent d'abord dans la proposition objective telle que nous l'avons considérée, sous forme de termes multiples mis à la place de termes simples : un sujet peut avoir plusieurs prédicats, un prédicat plusieurs sujets ou plusieurs compléments et ainsi de suite. Des propositions comme : *l'enfant court et chante*, *la mère et l'enfant rient*, etc., etc. constituent des complications qui, bien qu'infiniment nombreuses, sont toutes établies selon un même principe très simple et se déduisent des divers types de propositions objectives ou subjectives considérés jusqu'ici. Cependant il y aurait toute une petite grammaire de la coordination des termes à écrire : particules coordinatives, ellipse des mots auxiliaires faisant double emploi (*il court et il chante*, *il court et chante*, *les bons et loyaux services*, etc.), accord avec plusieurs termes, syntaxe spéciale des énumérations, etc., en constitueraient les principaux chapitres.

De la coordination des termes, il n'est pas difficile de passer à la *coordination des propositions* elles-mêmes, et de là aux *subordinations*. Ce sont deux grands chapitres de syntaxe qui demandent chacun, surtout le dernier, une étude fort ample, et dont toutes les parties doivent être soigneusement ordonnées.

Dans le domaine des subordonnées on verra que les diverses espèces de propositions présentent un habitus grammatical différent selon les attaches logiques et grammaticales qu'elles peuvent avoir avec les diverses parties de la proposition simple : il y en a qui sont assimilables à des compléments attributifs, qui vont de pair avec l'adjec-

Digitized by Google

tif et le participe, d'autres qui tiennent du substantif ; elles sont sujet, apposition, complément de relation ou de comparaison. Il y a là les éléments d'une classification constructive, c'est même un des points sur lesquels la méthode que nous préconisons est déjà plus ou moins entrée dans la pratique. Ce parallélisme est depuis longtemps reconnu, et beaucoup de grammairiens s'efforcent d'en tirer parti.

Après l'étude de la subordination d'une seule proposition on passera aux combinaisons plus compliquées, et le tout s'achèvera par l'étude de la *période*.

Nous ne développerons pas davantage ces divers chapitres, pensant en avoir dit assez pour montrer comment cet exposé de syntaxe s'édifie, et comment il s'achemine vers son aboutissement.

Seulement une remarque encore. La méthode constructive n'aurait aucun sens, si elle ne s'efforçait pas, dans l'application, de procéder d'un bout à l'autre et dans toutes les parties de la syntaxe d'une manière uniforme en ce qui concerne l'exposé et l'ordonnance des faits. Le mécanisme grammatical reste le même partout et à tous ses degrés, si on le considère dans son fond, dans ses éléments les plus généraux. Il y a donc une manière d'aborder une question, un chapitre, un problème quelconque, qui est bonne pour toutes les questions et pour tous les chapitres.

Nous ne prétendons pas avoir ici traité, et encore moins résolu, cet important aspect de notre sujet. Cependant on remarquera que nous n'avons pas marché au hasard. A propos de la copule verbale, des compléments prépositionnels et des formes composées du verbe, nous avons suivi une méthode identique et que nous croyons bonne. Nous avons passé des constructions les plus analytiques, des liaisons par le moyen de termes forts et psychologiquement autonomes, aux constructions plus synthétiques procédant par outils ou procédés grammaticaux et représentant implicitement des rapports plus étroits, mais plus

Digitized by Google

généraux. Cette méthode n'est pas en contradiction avec une autre qui consiste à faire voir, *quand faire se peut*, la ressemblance qu'il y a entre les rapports logiques de certains termes simultanés et les rapports génétiques entre des termes successifs dans l'histoire, et à expliquer ainsi les uns par les autres. L'auxiliaire de voix, par exemple, est un verbe affaibli ; on le voit bien dans un cas comme celui du verbe parfait et du « passé indéfini ». Entre notre verbe *avoir* employé dans : *j'ai une maison* et l'auxiliaire *avoir* dans : *j'ai bien dormi*, il y a une relation qui se retrouve entre ledit auxiliaire et son ancêtre latin *habeo*. Le rapport dans le temps sans se confondre avec le rapport grammatical lui ressemble et contribue à l'éclairer (1). Il n'est pas défendu d'y faire appel et de s'en inspirer dans la mesure où cela est compatible avec l'ordonnance générale de la syntaxe constructive.

***

Telle est notre esquisse. Peut-être la trouvera-t-on ingénieuse mais dépourvue d'une valeur plus élevée que toute autre systématisation soigneusement agencée. Peut-être sera-t-on plutôt tenté de discerner, derrière l'apparence bien ordonnée de ce plan, plus d'un défaut caché, et de le condamner comme également mauvais ou pire que beaucoup d'autres.

N'est-ce pas, dira-t-on, se lancer inconsidérément dans l'artifice et se préparer des difficultés insurmontables que d'imposer à la langue plus de rigueur systématique qu'elle n'en reconnaît naturellement ?

Cette objection est fondée en ce sens qu'il peut y avoir, en effet, plus de rigueur et plus de logique constructive dans une telle grammaire que dans la langue elle-même. L'évolution des systèmes linguistiques nous montre que tout flotte et fléchit avec le temps ; même les pièces maîtresses d'une syntaxe peuvent être ébranlées, pliées,

(1) Cf. *Saussure, Cours de Linguistique Générale* p. 140 sq.

Digitized by Google

remplacées à la longue. A cette inconsistance dans le temps correspond un état perpétuel d'inachèvement et de provisoire dans chaque équilibre momentané du système.

Nous avons dit qu'en français la « prédication » par le verbe est le type fondamental de tout le système ; mais on peut facilement imaginer un état de langue où même cette donnée primordiale serait incertaine. Le russe connaît deux sortes de prédicats, l'un verbal : *rebjónok govorit* « l'enfant parle », l'autre adjectif : *rebjónok vésjel* « l'enfant est joyeux ». Or, comme le russe et le français sont sortis d'une même souche, il doit y avoir quelque part — en italique ou en indo-européen — des états de langue intermédiaires, où l'observateur le plus consciencieux serait obligé d'hésiter entre deux affirmations contraires et ne saurait décider s'il a affaire à une norme unique ou à une double norme.

Dans des parties moins essentielles, mais pourtant importantes, le français doit offrir et offre en effet de ces situations douteuses. En voici un exemple. Plus haut nous avons assimilé le participe présent à un adjectif et à un complément attributif, tandis que nous mettions le gérondif français à côté de l'infinitif et des compléments de relation. Or, il ne faut pas se dissimuler qu'à beaucoup d'égards le bien fondé de cette classification peut être mis en doute ; en particulier le participe présent n'est pas si distinct que nous avons eu l'air de l'admettre du gérondif. Pourquoi reste-t-il obstinément invariable dès que son rôle verbal est accentué par un complément (*des vaches paissant dans un pré*) ? et quelle différence sérieuse y a-t-il entre : *l'enfant, voyant sa mère, sourit* et : *l'enfant, en voyant sa mère, sourit* ? Bon nombre de locutions et de constructions spéciales: *chemin faisant, sérieusement parlant*, etc., attestent de cette communauté de fonction avec le gérondif. Et toutes ces constatations ne doivent point nous étonner, car, non seulement le gérondif ablatif du latin (*cantando*) peut et doit avoir été l'ancêtre de ce que nous appelons aujourd'hui le participe présent invariable (*chantant*), mais nos classiques employaient encore cou-

Digitized by Google

rammment ladite forme là où nous préférons la construction avec *en*, notre gérondif actuel : *le droit de l'épée, Justifiant César, a condamné Pompée* (Corneille) ; *Ne crois pas toutefois par tes savants ouvrages, Entraînant tous les cœurs, gagner tous les suffrages* (Boileau) ; *L'insecte, sautillant, cherche à se réunir* (La Fontaine). La difficulté qu'on éprouve encore dans le langage un peu soigné à employer le participe présent invariable quand il s'agit d'un attribut déterminatif, doit reposer sur la persistance de cette tradition : *la police a dispersé la foule se trouvant sur la place*, est moins bon que : *la foule qui se trouvait sur la place.*

Nous sommes donc en fait dans une période de transition — qui durera peut-être longtemps, et dont l'aboutissement ne peut pas être prédit avec certitude. En attendant ce point de syntaxe reste pour nous aussi flou et indéterminé que pour les latins la différence entre *cantando* et *cantans* était claire.

Et pourtant nous avons choisi. C'est qu'il est loisible sur certains points et dans une certaine mesure de procéder par approximation. Il ne s'agit pas de créer des règles artificielles pour les imposer à l'usage, qui n'en a cure, mais seulement de rechercher le meilleur cadre possible pour y classer les faits. Notre science, bien loin d'ignorer les innombrables exceptions dont la langue fourmille et tous les caprices individuels dont la parole est le théâtre, veut fournir ce qui est nécessaire à leur appréciation. Elle sait que tout cela, en vertu d'une nécessité immanente, se groupe autour d'un système normatif, un peu incertain par endroits, un peu flottant, mais qui tend toujours à se constituter. Elle agit donc dans l'esprit même de la langue lorsqu'elle esquisse ce système et lui prête ici ou là des contours assez précis pour pouvoir le dessiner. On peut poser en fait que les sujets parlants ne restent pas dans le vague. Toutes les fois qu'ils construisent, ils suivent une analogie quelconque. Ce qui produit l'incertitude, c'est qu'un même élément, par exemple notre participe présent, d'une occasion

Digitized by Google

à l'autre est balancé entre deux analogies diverses. Le grammairien étend à la théorie le procédé de la pratique : consultant au plus près sa conscience de sujet parlant, il fixe son choix et il attribue au choix fait une valeur normative, une certaine stabilité dans son système.

Dans le cas particulier nous avons cru prendre le meilleur parti en faisant du participe présent un complément attributif. Nous en fournirons une preuve en rappelant que des constructions semblables à celle qui a été blâmée plus haut (*la foule se trouvant sur la place*) se multiplient dans le parler courant (1) ; notre expérience nous montre que ce tour est constant sous la plume des écoliers.

Cette difficulté du choix n'est d'ailleurs pas restreinte à un petit nombre de cas particuliers. Il est un ordre de faits qui, dans la systématisation de la syntaxe, crée nécessairement et dans tous les chapitres indistinctement une inévitable confusion des limites. Nous voulons parler des agglutinations. Grâce à elles, des petits morceaux de phrases, qui faisaient jadis figure de groupes régulièrement agencés, ont été conservés en bloc dans un état de langue où ils ne se justifient plus et aux règles duquel ils sont étrangers. Soit *toujours*, que nous considérons abstraction faite de son orthographe ; en vieux français c'est une construction généralement usitée ; *tous jours* y signifie *tous les jours* comme *toutes âmes* signifie *toutes les âmes ;* aujourd'hui l'évolution phonétique et l'isolation n'en ont pas encore fait une unité inanalysable comme *chien*, *bon* ou *tard ;* c'est donc un groupe contenant des parties significatives ; mais ces parties significatives sont choisies et arrangées d'une manière particulière à cet ensemble ; *toujours* est ainsi une unité complexe qui échappe à l'analogie générale de la syntaxe normative, qui apporte avec elle dans la langue la règle de sa structure.

Les synthèses agglutinatives de cette espèce existent

(1) *Vittoz*, Journalistes et vocabulaire, thèse Lausanne, 1914, pp. 163, 164.

Digitized by Google

partout. Ce qu'on appelle les *locutions* n'est pas autre chose ; on en a dans chaque classe de mots. Nos substantifs « composés » sont le plus souvent des locutions (*chef-d'œuvre*, *rouge-gorge*, *Hôtel-Dieu*) ; il y a des locutions adjectives (*sain et sauf*), verbales (*avoir faim*, *mettre pied à terre*), adverbiales (*par hasard*, *à rebours*), prépositionnelles (*en face de*, *hormis*), etc. Ces synthèses existent à tous les degrés ; tantôt on les confond presque complétement avec des mots simples (*hormis*, *jadis*, *midi*), tantôt leur caractère de synthèse ne se trahit que par de légères particularités sémantiques ou syntaxiques, de sorte qu'on voit à peine ce qui les distingue des groupes réguliers (*fausse-monnaie*, *neuf heures*, *gagner son pain*). Enfin on trouve ces synthèses soit à l'état isolé — et c'est alors qu'elles réalisent pleinement le type de la locution — soit en séries plus ou moins longues de même modèle et par là susceptibles de faire règle. On pourrait les appeler alors *agglutinations syntaxiques* par opposition aux agglutinations isolées ou lexicologiques. A côté de *avoir faim* on a *avoir peur*, *avoir soif*, *avoir honte*, *avoir envie*, etc., et ce type pourrait être imité le cas échéant ; à côté de *homme d'épée* on dit aussi *homme de robe*, *de plume*, *de cabinet*, etc., et on formera facilement une autre désignation du même genre sur le même modèle : *homme de plein air* par exemple. Notre futur : *je prendrai*, n'est pas autre chose qu'un type très régulier de flexion né par agglutination (*je prendre-ai*); le phénomène s'est produit ici dès le début, on peut du moins le croire, non pas sur des cas isolés mais sur la masse des cas possibles. Il en est de même de tous les temps composés (*j'ai pris*, etc.), et de ces groupes que nous avons comptés parmi les auxiliaires du substantif : *peu de*, *beaucoup de*, *plus de*, *passablement de*, etc.

On voit facilement combien l'existence de ces faits est troublante pour le système. Plus haut nous avons parlé de substantifs, de verbes, de prépositions, etc. Cela suppose naturellement que nous possédons dans la langue un certain nombre d'unités que nous pouvons, d'après leur

Digitized by Google

double caractère de sens et de forme, ranger dans l'une ou l'autre de ces catégories. Or l'existence des agglutinés semble compromettre toute notre entreprise. Si nous n'admettons que des unités indiscutables, irréductibles, voilà que leur groupement est soumis aux mille règles particulières des locutions et des autres groupes synthétisés. L'édifice syntaxique en deviendra infiniment compliqué. Si au contraire je prends certains groupes comme des unités, ma syntaxe se simplifie et s'ordonne sans doute, mais d'autre part j'en exclus bien des choses qui pourraient être de son ressort, et ensuite je vais me trouver embarrassé de savoir où placer la limite de mon choix.

Dans cette difficulté la solution s'impose cependant. Le second parti, malgré ses inconvénients, est le meilleur. On peut poser en principe que tout ce qu'il y a d'irrégularités dans la langue (nous ne parlons pas de la parole) n'y subsiste qu'à la faveur d'une synthèse agglutinative. Ce n'est qu'au nom d'un ensemble usuel, d'une unité supérieure, qu'un fait de construction anormal peut être toléré; un usage seul peut être plus fort que l'usage. Donc si nous nous plaçons au point de vue du système, quand nous rencontrons un de ces faits troublants, nous devons voir non pas tant le fait lui-même que l'unité supérieure où il est compris et qui lui sert de passeport pour ainsi dire. Ainsi devant *à toutes jambes*, par exemple, ce que je dois noter, c'est d'abord l'expression locutionnelle assimilable à un adverbe quelconque et faisant bloc comme *fort* ou *vite*. Subsidiairement seulement je pourrai remarquer que ce bloc s'analyse, que cela *ressemble* à une construction, et j'en rendrai compte dans la mesure du possible — mais pas au delà. Je procéderai de même avec *passablement de*, ce sera pour moi un type d'auxiliaire, formé selon une formule connue ; la question de savoir ce qu'en bonne logique font ensemble ici cet adverbe et cette préposition pourra m'être relativement indifférente.

C'est ainsi que dans l'exposé constructif esquissé ci-dessus nous avons signalé d'emblée les substantifs, les auxiliaires du substantif, les pronoms, les verbes, les ad-

Digitized by Google

jectifs, etc. locutionnels ou de formation complexe. Nous les avons pris tels quels, sans nous inquiéter de les analyser, et nous avons admis que l'intelligence de leur structure viendrait peu à peu dans la suite au fur et à mesure que les faits de syntaxe propres à les éclairer seraient connus. Ainsi *chef-d'œuvre* s'explique lorsqu'on a fait connaissance avec le complément de relation du nom, *arc-boutant* fait appel au participe présent qui sera rencontré plus tard, et ainsi de suite ; une forme construite comme *passablement de* devient dans une certaine mesure interprétable par l'étude subséquente de l'adverbe et du partitif par le simple *de*. Il va sans dire qu'ici, faisant l'étude d'un état de langue considéré en lui-même, nous n'envisageons pas nécessairement l'explication historique (voir plus haut) ; nous faisons plutôt appel à un procédé analogue à celui que suit l'enfant lorsqu'il apprend certaines locutions et d'autres unités toutes faites ; il les accepte dans leur totalité ; puis il les analyse plus correctement dès qu'il a pris quelque conscience des procédés syntaxiques qui sont en jeu dans leur composition.

Cependant la méthode étant fixée sur ce point, il reste dans son application la difficulté du choix, qui dans les cas limités sera toujours un peu arbitraire. Qu'est-ce qui est unité agglutinée ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? On avance *pas à pas*, on traduit *mot à mot*, on prend des objets *un à un*, l'eau tombe *goutte à goutte*. Est-ce là un type de construction où la préposition *à*, dans une signification et une ordonnance spéciales, se combine successivement aux substantifs *pas*, *mot*, *goutte* et au pronom *un* ? N'est-ce pas plutôt une courte série de locutions adverbiales ressemblantes mais existant chacune pour elle-même ? On penchera, supposons-nous, pour la seconde alternative. Mais on hésitera davantage devant un cas comme le suivant : répondre *point par point*, gagner une fortune *sou par sou*, lire un livre *chapitre par chapitre*, *page par page*, etc. Par contre le type *coup sur coup*, *procès sur procès*, *perte sur perte*, etc., apparaitra évidemment comme étant du ressort de la syntaxe.

Digitized by Google

Le même problème a une autre face quand l'hésitation porte sur le degré qu'il faut attribuer à un agglutiné syntaxique sur l'échelle des unités de langue. C'est le cas déjà plusieurs fois mentionné de *passablement de*, *trop de*, *plus de*. Comme on l'a vu nous l'avons considéré soit dans notre esquisse de syntaxe constructive, soit tout à l'heure, comme une construction équivalant à un seul mot et même à un mot auxiliaire ; nous l'avons mise sur le même pied que *plusieurs*, que *trois*, que *chaque*, etc. On pourrait se demander s'il ne vaudrait pas mieux considérer cela comme l'équivalent d'un substantif plus préposition (*le maître de Gustave*). Cette question n'est pas sans importance ; pour en montrer toute la portée il faudrait pouvoir faire ici toute la théorie de l'unité linguistique et du mot, chose à laquelle nous ne saurions songer. Qu'il nous suffise de remarquer que selon la manière dont elle sera résolue, la préposition *de* sera pour nous deux choses tout à fait différentes. Ou bien je l'assimile à une préposition et je suis obligé d'expliquer comment une préposition peut jouer ce rôle, de faire entrer cela dans le mécanisme logique de mon système syntaxique ; ou bien, comme il a été déjà dit, j'en fais une simple particule formative dont le rapport avec la préposition de même aspect peut sans inconvénient rester dans l'ombre. Nous nous sommes arrêté à ce dernier parti, et avec raison. Cela a entre autres l'avantage de nous permettre d'établir une différenciation intéressante. Des formes évidemment anormales et par conséquent locutionnelles comme *bon nombre de*, *quantité de*, etc., seront attribuées à la grande catégorie des auxiliaires du même type comme *trop de*, *beaucoup de*, *passablement de*, tandis que les constructions plus régulières selon la norme des substantifs : *un grand nombre de*, *une quantité de*, *un litre de*, seront naturellement mises sur le même pied que *le maître de* (*Gustave*).

Dans d'autres cas il en faudra juger autrement. Ainsi tout verbe dit transitif forme avec son complément direct un type d'agglutination syntaxique : *il ôte son chapeau*, *ses*

Digitized by Google

gants, *le couvercle*, *les mauvaises herbes*, etc. Cette agglutination laisse cependant assez d'individualité aux deux termes pour qu'on ne les confonde pas en un seul. Le nombre des cas de même nature est même si grand qu'on peut parler ici d'une règle d'ordonnance plutôt que d'une règle de construction. Toutefois on fera bien de remarquer que le verbe, grâce à cette propriété d'être transitif, n'est pas toujours un terme complet en lui-même, ce qui le fait descendre, dans une certaine mesure, au-dessous de la définition du mot proprement dit.

A côté des cas faciles à résoudre, il y en a d'autres plus délicats. Parmi ces derniers on pourrait bien compter celui des temps composés. Nous les avons mentionnés après les formes nominales du verbe, et nous les avons assimilés à des voix construites au moyen d'un auxiliaire. En cela, comme on s'en souvient, nous nous sommes laissé déterminer autant par des raisons de valeur que par des raisons morphologiques. Ces dernières à elles seules ne seraient pas suffisantes. A la rigueur il serait possible de considérer le passé indéfini comme l'équivalent d'une forme simple et de n'attribuer à ses parties constitutives, auxiliaire et participe, que le caractère grammatical de purs formatifs. C'est bien ce qu'on fait avec le futur, qui lui aussi a été dans le temps une construction avec un véritable auxiliaire. Par l'évolution de la langue et grâce à certaines conditions plus favorables il a franchi depuis cette limite sur laquelle le passé indéfini semble se trouver.

Mais si l'institution a le droit d'être ambiguë, le grammairien qui l'expose doit bon gré mal gré choisir son point de vue, et ce choix, qui se justifie par les raisons développées plus haut, ne nuit pas à la vérité de son exposé, s'il le fait en connaissance de cause et avec toutes les réserves nécessaires.

⁂

Au prix de certaines approximations nous avons donc élevé, en esquisse, notre système de la syntaxe française. Toute autre syntaxe, celle du russe, du sanscrit, du chinois,

Digitized by Google

doit être susceptible d'un traitement pareil et donnera lieu à la construction d'un édifice analogue mais point du tout identique.

Ne serait-ce pas là un des avantages des vues préconisées ici que d'affranchir justement les diverses grammaires de la tyrannie qu'elles exercent les unes sur les autres ? La méthode traditionnelle a pour effet, bien qu'on s'en défende, de transporter sur une langue nouvelle les normes déjà connues par d'autres langues. On sait quelle peine on a encore aujourd'hui à se dégager des cadres de syntaxe hérités du grec et du latin. En procédant constructivement on aborde au contraire chaque idiome pour lui-même, sans autre préoccupation que d'y chercher les normes de l'expression objective simple, et d'en bien voir les complications successives. L'attention qui se porte ainsi sur les types de construction, objets concrets et parfaitement saisissables, se détournera d'autant des « classes de mots », objets beaucoup moins nettement définis et ausujet desquels on peut se faire beaucoup d'illusions. Chaque langue donnera donc lieu à une analyse particulière, dont le plan général constituera à lui seul déjà une donnée précieuse sur le type de l'idiome en question.

Mais ce sont peut être là des conséquences lointaines, que nous entrevoyons par une intuition flatteuse mais un peu prématurée. Terminons en constatant un autre heureux fruit de la méthode constructive, et celui-ci à la portée de la main.

La syntaxe telle que nous l'entendons n'épuise pas l'étude de la langue. Bien au contraire elle a ceci pour elle qu'elle retient et isole ce qui est proprement de son ressort, et qu'elle empêche cette partie de la grammaire d'aller se perdre en dehors de son domaine pour s'égarer dans une infinité de détails étranges ou superflus. Etant donné un problème nouveau qu'elle aborde, elle sait exactement comment elle doit le traiter, ce qu'elle doit en dire et ce qu'elle doit laisser de côté. Elle ne procède pas par association d'idées, épuisant de proche en proche tout ce

Digitized by Google

qu'on peut constater à propos d'un objet proposé à son examen. Elle ne s'attache qu'à ce qui peut et doit entrer dans sa construction.

Cette construction se compose en réalité d'une série de petites syntaxes particulières, quelquefois juxtaposées, le plus souvent superposées et se portant les unes les autres comme les pierres de taille dans un mur. Un type syntaxique initial ou nouveau étant posé, il faut énoncer toutes les règles auxquelles il donne lieu, tout ce qui dans le jeu possible de cet organe syntaxique est incontestablement fait de langue, norme de construction dans la parole. On obtiendra ainsi les présuppositions nécessaires à l'étude d'un type ultérieur enrichi d'une complication et posant un nouveau problème parfaitement circonscrit. Et il en sera ainsi tout le long du chemin ; aucune divagation n'est possible. C'est comme si, remontant une machine, chaque fois qu'une pièce nouvelle est ajoutée, on essayait la marche d'un mécanisme encore imparfait mais pourtant capable de fonctionner.

Soit un exemple : la question de *l'infinitif*, si l'on veut. Qu'on se reporte à ce que nous en avons dit plus haut ; sa définition même sera la base et le programme de son étude. Forme du verbe qui exprime l'idée verbale en en faisant une sorte de substantif, il faudra savoir jusqu'à quel point cette nouvelle espèce de mot ressemble aux deux espèces déjà connues dont elle cumule les fonctions, et cela tant au point de vue de la valeur qu'au point de vue de la forme et des règles de construction.

Comparons d'abord l'infinitif français au substantif. Le premier fait à remarquer, c'est que, représentant l'idée verbale sous son aspect tout général et abstrait, il est traité comme on devrait traiter en bonne logique les substantifs de même valeur : il n'a point de nombre et il n'est introduit par aucun mot auxiliaire (les exceptions comme : *les vivres*, *le devoir*, etc., sont du ressort de la lexicologie) ; il n'a point de genre non plus, il est neutre plutôt que masculin (*persister serait dangereux*).

Jouant tous les rôles que le substantif peut jouer,

Digitized by Google

il sera accompagné de prépositions. Mais son individualité propre a permis qu'il se formât autour de lui un ensemble d'usages un peu spéciaux. Il y a un certain nombre de prépositions fortes qui se construisent avec lui exactement comme elles le feraient avec un substantif : *sans retard — sans tarder, pour le travail — pour travailler.* Mais elles ne sont pas nombreuses ; on ne saurait par exemple se servir de *pendant* ou de *malgré* ou de *avec* de la même façon. Par compensation un bon nombre de locutions prépositionnelles sont affectées spécialement à l'infinitif : *afin de, de manière à*, etc. Mais c'est surtout dans l'emploi des prépositions faibles *de* et *à* et de la simple juxtaposition que l'infinitif a sa syntaxe et ses usages à lui. Comparez : *je regrette de partir — mon départ, il nous empêche de travailler — dans notre travail, il aime à chanter — le chant, il va travailler — au travail, etc., etc.* Ces faits ne se laissent pas tous ramener à des règles, il y a là beaucoup d'usages propres à certains mots (faits de rection) et qui doivent être appris lexicologiquement avec ces mots ; mais le principe général de la dissociation de l'infinitif et du substantif concerne la syntaxe.

Ce fait, une fois posé, nous permet d'aborder un autre fait qui n'en est que la prolongation : l'emploi d'un *de* purement particulaire, dépourvu de toute signification en dehors de son rôle grammatical : *le meilleur moyen, c'est de se taire ; il vaut mieux se taire que de parler ; cela me fait de la peine de te voir ainsi ; avant de partir*, etc. Les divers cas qui entrent ici en ligne de compte se laissent ranger sous quelques règles assez précises.

L'influence de l'infinitif ne s'étend d'ailleurs pas seulement sur la préposition qui le rattache à un autre mot, elle va jusqu'à ce mot lui-même, et le français connaît bon nombre de termes qui n'ont pas d'autre fonction que d'introduire un complément infinitif : *se faire fort de, avoir beau*, etc. ; l'étude de ces termes ne nous concerne naturellement que pour autant qu'ils présentent le caractère d'un type général, comme c'est le cas pour la construction : *il est bon, utile, nécessaire, indifférent, etc., etc., de...*

Digitized by Google

La comparaison de l'infinitif et du verbe donne lieu à un moins grand nombre de remarques. D'une façon générale, il accepte les mêmes compléments que celui-ci ; c'est ainsi par exemple que son attribut est adverbial et non pas adjectif comme celui du substantif (*la marche lente*, *marcher lentement*). La différence porte surtout sur ce point qu'il n'est pas susceptible d'avoir un sujet propre ; il s'appuie toujours sur un des termes de la phrase (*il fait le projet de venir*, *je vous permets d'aller*) à moins que son sujet ne soit une idée toute générale inexprimée (*l'opium fait dormir*). L'infinitif est également dépendant du contexte en ce qui concerne le temps et la personne. Enfin on remarquera qu'il se construit d'une façon spéciale avec certains adverbes et pronoms plus ou moins conjoints : *bien parler*, *pour tout dire* et surtout avec la négation : *ne pas parler*.

Beaucoup d'autres choses qu'on pourrait énumérer en parlant de l'infinitif se rapportent à la question des auxiliaires de voix, signalée plus haut et que nous ne voulons pas aborder ici. On voit d'ailleurs assez comment l'exposé précédent y sert d'introduction.

Voyons maintenant quelques échantillons des points que l'on n'aura pas à toucher, de ces sujets dont la syntaxe de l'infinitif, considérée en elle-même, peut être allégée, parce qu'ils appartiennent à des constructions ultérieures. Ainsi pour dire quelque chose de la suppression du pronom réfléchi dans : *il le fait taire*, *lever*, *coucher*, etc. (qui est d'ailleurs plutôt locutionnelle que syntaxique) il faudrait avoir déjà traité de l'auxiliaire *faire*. Pour parler de *que faire ? il ne sait que faire*, il faut attendre l'étude des mots interrogatifs ; *mourir sans vider son carquois !* (Chénier) est du ressort de l'exclamation ; *grenouilles de sauter, et lui de rire* rentreront normalement dans la syntaxe des propositions elliptiques.

Chacun de ces faits et beaucoup d'autres, pour autant qu'ils concernent la syntaxe, devront être retrouvés chacun à leur place, où ils paraîtront dans leur vrai milieu et par conséquent dans leur vraie lumière.

Digitized by Google

Il y a sans doute une difficulté qui consiste à trouver la juste place de chaque question. Cette difficulté est la contre-partie de l'avantage que nous relevons ici, mais elle n'est pas de nature à le compromettre. Sans doute à déblayer les questions initiales de tout ce qui les encombrerait inutilement on charge d'autant plus les chapitres ultérieurs. Mais d'abord le mécanisme de la langue n'est pas une chose si simple qu'on puisse espérer échapper à toute difficulté ; ordonner cette matière ne pourra jamais se faire sans quelque effort ; l'important, c'est que cet effort se produise dans la meilleure direction possible. Ensuite, il est évident qu'en désencombrant les bases on met du même coup en pleine valeur les faits primordiaux, les principes essentiels sur lesquels tout le reste repose. Et même les chapitres concernant les types de syntaxe plus compliqués sauront éviter l'apparence du fouillis, si, s'inspirant toujours de la même méthode, on porte toute son attention sur les grandes lignes, et si on laisse les faits particuliers se subordonner aux faits généraux qui les éclairent.

L'esprit de la syntaxe, pour ainsi dire, doit être constructif et architectural. Ce que cette science demande, par sa nature même, ce n'est pas une énorme et savante compilation de faits superficiellement classés, mais un substantiel et lumineux raccourci de ces faits. Notre parole est faite, avec l'apport personnel que nous y ajoutons, d'un immense matériel d'unités significatives que la langue nous apporte rangées selon certains principes de construction et d'ordonnance qui sont comme le moule et la forme abstraite de toutes nos phrases. C'est de cette forme abstraite que la syntaxe doit nous rendre compte.

Il va sans dire — pour revenir ici à notre point de départ — que si ce travail de condensation et de raccourcissement était un jour fait et bien fait pour notre langue, l'enseignement scolaire de la syntaxe en tirerait le plus grand avantage. Il en deviendrait plus solide, plus profitable pour l'esprit, plus facile aussi.

Albert SECHEHAYE.

Digitized by Google

LA FAMILLE ÉTIMOLOGIQUE DE PROVENÇAL *DRAIO*

« Il est certain que beaucoup de termes ne restent obscurs et ne se montrent rebelles à toute étimologie que parce qu'ils ne sont pas définis avec exactitude » (R. Gauthiot, *M. S. L.* XVI, 271).

SOMMAIRE. § 1 : *draio*, *draia*, *draussa*, *drai*, *drago*, *traio*, *trai*, *traia*, *estrau*, *estrai*, *estraia*, dérivés et variantes dialectales ; valeur des formes données par le *Trésor dóu Felibrige*. — § 2 : famille reposant sur une base commune en *tr-* sonorisé ou non, avec les sens de « tirer, traîner, tracer » ; lat. *trah-* et dialectement *trag-*. — § 3 : passage aux sens de « piste, couloir, voie » ; « traîneau » et « erse » rendus par des mots ayant une autre base ; fr. *dréger*. — § 4 : formes dans les différents parlers ; traitement de *trah(e)a* et de *-aga* en domaine provençal. — § 5 : *trais* « traîneau », *drausso* « trace de passage dans une récolte » et autres mots provenant de croisements divers. — § 6 : *draira*, *dray*, *drau*, *Drac*. — § 7 : *drago* « trace de passage ; fouine ; filet » ; mots divers signifiant « filet ». — § 8 : mots signifiant « crible » et « van ». — § 9 : *drayer* les cuirs ; *ə* prétonique en français moderne. — § 10 : « traille » et autres mots signifiant « corde, câble » ; croisements avec « treille » ; « dévidoir » etc..., traitement de *-agu-* en domaine provençal. — § 11 : *trai*, *estrai*, *estraia* etc... « trace, éparpiller » etc... — § 12 : la base **dragia*. — § 13 : vieux provençal *estraus*. — § 14 : Besançon *trage*, Fourgs *traidzou* « passage », etc... — § 15 : vieux prov. *estraguar*, *-car*, esp. port. *estragar* et autres mots de diverses langues romanes en rapport obscur ou sans rapport avec *trag-*.

Digitized by Google

⁂

§ 1. — Le mot *draio*, en Provence et en Languedoc, signifie assez généralement : au propre, piste tracée par les troupeaux, spécialement transumants ; par extension, piste, ou chemin sans entretien régulier ; au figuré, voie.

J'ai relevé une autre acception à Saint-Cristofe-en-Oisans. Ce village est en plein domaine provençal. Ses abitants, parlant le dialecte indigène, comprennent les bergers provençaux parlant le dialecte d'Arles, et réciproquement. Ceux-ci ont introduit à Saint-Cristofe le sens généralement connu de *draio*, mais pour les indigènes les sens primitifs et essentiels sont : pente de mauvais gazon ; petite combe ou ravin sur une pente. J'ai constaté l'existence de cette dernière acception jusqu'à Livet, dans la basse vallée de la Romanche, en domaine franco-provençal. D'après des notes manuscrites de Mgr. Devaux, que sa famille m'a fait l'onneur de me confier, au Villard-Reimond, village voisin au S. du Bourg-d'Oisans, *la draire* (*-ai-* diftongue tonique, *-e* postton. fermé) signifie « l'avalanche ». Dans les *Dict. des pat. du Daufiné* de Charbot et de Blanchet (reposant sur les parlers de la région Grenoble-Voiron) p. p. H. Gariel, Grenoble, impr. Allier, 1885, on trouve (Charbot) *dray*, *drau* et *drome* « lit d'une ravine ; creux que l'eau forme en se précipitant avec rapidité », (Blanchet) *draie*, *dray* ou *drey* « sentier rapide dans la montagne qui descend tout droit ; la *dray* est un couloir par lequel on laisse glisser, dans les montagnes, les pièces de bois que l'on ne peut pas voiturer ». Même sens de « couloir » dans un acte de 1329 au cartulaire des Ecouges (partie N. des montagnes de Lans, dominant la rive droite de l'Isère vers Saint-Gervais, domaine franco-provençal) : ascendendo per *les Allyouderes* usque ad quamdam parvam *dray*, et inde per dictam *dray* respiciendo usque *el Groyn* rupis *del Cuchet de la Jomareri* (p. 173 ; je souligne les mots franco-prov. dont s'émaille le texte latin).

Digitized by Google

Draio est francisé dans les cadastres sous la forme *draille* ou *draye*. Je ne retrouve dans mes notes aucune indication plus précise sur ce détail secondaire de transcription ; il est probable que les deux formes sont concurremment et indifféremment employées. En tout cas à Saint-Cristofe on dit *draio*, et non *dralho* ; cependant le parler local connaît *l* mouillé, ex. *ajulho* « aiguille ». Il en est de même en Trièves et en Gévaudan, et l'affouagement de Maillane (fin du XVe s.) écrit toujours *draya*, à côté de *vielha*, *Malhana*, etc....

Même grafie dans une enquête faite à Arles à la fin du XIIIe siècle (*Annales de Provence*, 1909, p. 328), à côté de mots très nombreux avec *l* mouillé.

Dans le *Tresor dóu Felibrige* on lit :

Draio, Var *drajo*, l. lim. (1), *dralho*, g. *tralho*, chemin rural, chemin gazonné ; couloir pour descendre des troncs d'arbres ; vieux chemin, voie romaine ; piste tracée dans la neige ; traille, corde d'un bac.

Draia, alp. l. lim. *dralha*, former des sentiers en marchant dans les blés (2), suivre un chemin, traverser ; patauger dans la boue (Forez) ; tracer, dessiner, décrire ; érailler une étoffe ; marcher en tête d'un troupeau, ouvrir la marche. *Draia lou blad*, passer dans le blé, le fouler en erbe ; *draia l'aigo*, passer l'eau.

Draussa, fouler une récolte en la traversant (rrgt.).

(1) Abréviations employées ici : all. allemand, alp. alpin, auv. auvergnat, cat. catalan, dauf. daufinois (pour *tràlhi*, mot du Daufiné septentrional, franco-provençal), esp. espagnol, fr. français, g. gascon, it. italien, l. languedocien, lat. latin, lim. limousin, m. ou méd. méditerranéen (Marseille, Toulon, Cannes, etc....), périg. périgourdin, port. portugais, prov. provençal (Provence proprement dite), querc. quercinol, rod. provençal rodanien (Avignon, Arles, etc....), rom. roman, roum. roumain, rrgt. rouergat, vaud. vaudois (vallées vaudoises du Piémont), vfr. vieux français, vpr. vieux provençal (κοινή littéraire du moyen âge) ; D G *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter, ex. exemple, p. ex. par exemple.

(2) Pral (vaud.) *draià*, 1re pers. sing. prés. ind. *drài̯ou* « fo camminando una traccia in un seminato » (Morosi, *Arch. glott. it.*, t. IX, p. 369).

Digitized by Google

Drausso, trace qu'on fait dans une récolte (rrgt.).

Drai, l. *dral*, grand crible de peau pour nettoyer les grains.

Draia, l. *draja*, rrgt. *dralha*, passer au grand crible, vanner ; saisir quelqu'un par les bras et les jambes et le secouer, berner ; drayer, écharner les peaux.

Drago, fouine (1), trident pour percer le poisson ; drague ; grand filet qu'on traîne dans la mer et qui est terminé par une poche ; trace de passage, en Rouergue.

Traio, g. l. *tralho*, l. *dralho*, dauf. *tràlhi*, traille d'un bac ; rêne, corde qui sert de guide à un cheval de labour; chaîne d'une noria, portant les godets, faite anciennement de longs sarments de vigne entrelacés ; branche de vigne, treille ; trace, chemin, passage, en Gascogne.

Traiolo, poulie.

Traioun, menue corde de sparte ; petite traille servant à amarrer un bac.

Trai, g. *tralh*, empreinte du pied, vestige, trace, traînée.

Traia, g. *tralha*, reconnaître ou suivre la trace ; tirer, jeter.

Traiau, rod. m. *treiau*, l. *trelhau*, grosse corde de sparte.

Estrau, l. *estral*, trace, vestige, traînée.

Estrai, l. *estral*, g. *estralh*, abatis causé par un orage, dégât, dégradation, mauvaise confection, déchet ; litière, bergerie ; maraudeur, en Gascogne ; trace, traînée ; *metre à l'* —, mettre au rebut, au panier.

Estraia, l. g. *estralha*, gâter, détruire ; verser et embrouiller les blés ; disperser, éparpiller, prodiguer ; faire monter les criblures à la surface du crible, séparer le son de la farine ; égarer, pervertir ; divaguer, délirer ; — *la braso*, gaspiller ses ressources, faire plus de bruit que de besogne ; — *soun argènt*, éparpiller son argent ; — *quaucun*, débaucher. Le participe passé signifie gâté, fripé, dispersé ; épars ; égaré.

Estraia, l. g. *estralha*, suivre à la trace, à la piste ; fouler les récoltes en erbe.

(1) D G : *fouine, foène* ou *foine*.

Digitized by Google

Estraiaduro, l. g. *estralhaduro*, abatis, dispersion ; déchirure.

Estraio-braso (composé très usité en Provence), personne tapageuse et importune, trouble-fête, fanfaron.

Le *Tresor* contient ici comme ailleurs : 1° des mots entendus par Mistral lui-même ; 2° des mots qu'il a reçus par écrit de divers correspondants ou recueillis dans ses vastes lectures. Les sens sont irréprochables pour la première catégorie, presque toujours parfaitement exacts pour la seconde. Pour les deux catégories les localisations sont souvent vagues. Les formes sont sûres pour la première catégorie ; pour la seconde on peut avoir affaire à des grafies un peu arbitraires de correspondants ou à des interprétations fautives de grafies rencontrées dans les livres, et cela spécialement pour la famille de mots ci-dessus, où *lh*, considéré comme le son normal d'un dialecte, a pu être substitué à un *i* réellement prononcé : ainsi de l'article *draio* on serait tenté de conclure qu'on dit *dralho* dans tous les parlers qui connaissent le fonème *lh*, or nous avons vu au début de cet article qu'il n'en est ainsi ni à Saint-Cristofe, ni en Trièves, ni en Gévaudan, ni à Maillane au XVe siècle et à Arles au XIIIe ; de l'article *draia* on serait tenté de conclure qu'on a *-lh-* dans tous les parlers des Alpes, tandis qu'à Pral tout au moins on dit *draià*. La première catégorie ne comprend guère, pour l'ensemble du vocabulaire, que les départements des Bouches-du-Rône et de Vaucluse. Pour un aussi vaste domaine que le sud de la France tout entier il était bien difficile de faire mieux, et tel qu'il est le *Tresor* rend d'inappréciables services à qui sait le consulter ; par le vague même de certains renseignements, inspirant aussitôt quelque prudence au lecteur, il risque moins que l'*Atlas linguistique de la France* (d'ailleurs plus difficile à manier et, naturellement, beaucoup moins riche en mots) d'égarer sur une fausse *draio* les chercheurs séduits par une rigueur scientifique qui n'est qu'apparente sur une

Digitized by Google

trop grande partie du territoire qu'embrasse ce dernier recueil (1).

§ 2. — Les articles résumés plus aut font apparaître une famille de mots visiblement apparentés par leur forme comme par leur sens. Les uns commencent par *dr-*, d'autres par *tr-*, d'autres ont *-tr-* après un préfixe *es-* ; ils peuvent donc tous s'expliquer par une base en *tr-*, traité tantôt comme intérieur, tantôt comme initial (2), naturellement toujours maintenu *-tr-* quand il s'appuie sur *es-*. Ce premier élément dentale + *r* est suivi d'un *a* tonique dans les mots simples et dans les postverbaux. Puis vient, suivant les mots et suivant les parlers, *i*, *lh*, *g* ou *j*. Enfin il i a des mots masculins en *-i*, en *lh*, d'autres en *-u* et en *-l* pouvant représenter, suivant les parlers, un ancien *-lh*, et des mots féminins en *-go*, *-jo*, *-io* et *-lho*. Tous ces mots se rattachent plus ou moins directement par le sens à « tirer, traîner, tracer ». L'ensemble de ces considérations impose en quelque sorte à l'esprit une explication par des mots apparentés à *trahere* qui puissent convenir pour les éléments qui suivent *a* tonique.

Les textes latins nous fournissent une série de mots (3) avec *h* (comme dans *trahere*) présentant le traitement romain de italiq. *ɣ* <i.- eur. **gh* entre voyelles ou avec *g* provenant d'un parler rural ou d'un traitement spécial

(1) Cf. le compte-rendu de l'*Atlas* par M. Grammont dans *Indogermanische Forschungen*, t. XVI, *Anzeiger*, p. 12-21.

(2) La sonorisation se rencontre surtout dans des substantifs féminins comme *draio*, parce que les fém. sont employés avec une particulière fréquence après un mot à finale vocalique, article *la*, *de la*, *à la*, possessifs *ma*, *ta*, *sa* : cf. *grùpi* « crèche » <**krippja*, *gredo* « craie » <*crēta*, *grasiho* « grille » <*crātīc(u)la*, etc.., mais elle peut aussi affecter des masculins comme *drai*, bien que la position après voyelle soit ici moins fréquente (vpr. *lo*, *del*, *la*, *mon*, *ton*, *son*) : cf. *grapaud* « crapaud », *gorb* <*corvu*.

(3) J'emprunte ici beaucoup aux p. 217-8 de l'intéressant article de M. Meyer-Lübke, *Zur geschichte der dreschgeräte*, dans *Wörter und sachen*, t. I (1909) ; cf. mon compte-rendu dans *R. L. R.* 1912, p. 415-6. Je rectifie un certain nombre de renvois faux.

Digitized by Google

devant *l* (1). *Traha* et *trahea* désignent des engins, propres à des usages divers, présentant le caractère commun d'être tirés, traînés ou de servir à tirer, à traîner. *Trahae sunt vehicula* (*Corp. gloss. lat.* V, 624, 32) ; *ῥαιδιον traha* (*ibid.* III, 262,31), mais on ne sait quel véicule au juste désigne le mot grec. Nous sortons du vague avec *trahas quidam putant esse quibus in area colligitur pabulum, Donatus vero dicit vehicula esse trahas sine rotis* (*ibid.* V, 250, 14 et *Thes. gloss. emend.* II, 360). Le vers de Virgile (*Georg.* I, 164)

Tribulaque traheaeque et iniquo pondere rastri

est glosé par Servius *trahcae vehicula sine rotis, quae vulgo trahas dicunt.* Columelle, sans donner de détails précis sur la forme particulière des engins, semble indiquer que *traha* désigne une variété de *trībulum* ou *-a* ; il s'agit de pierres plates ou de planches lourdes (celles-ci armées ou non à leur surface inférieure de cailloux pointus) qu'on traîne sur les épis pour faire sortir les grains ; on peut les réunir sous l'appellation générale de *traîneaux à dépiquer*. Varron donne *trāgula* comme sinonime de *traha*, sans détails tecniques ; ce qui l'intéresse, c'est l'étimologie, *ab eo quod trahitur per terram ;* cf. *trahae quas rustici tragula vocant*

(1) M. Ernout (*Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*, p. 239) ne cite à l'appui de son ipotèse (traitement dialectal de **χ*) que *trāgula, trāgum* et it. *veggia* « charretée » qui attesterait **veg-* à côté de *veh-*. Mais *veggia* peut remonter à **vehea* > **veia* aussi bien qu'à **vegea* ou **vegia*, cf. *maggio* <*maiu* comme *saggio, correggia* <*exagiu, corrigia.* M. Sommer (*Handb. der lat. laut- u. formenlehre*, Heidelberg, 1914, p. 183), suivant M. Stolz (*Hist. gramm. der lat. spr.* I, 291), pose un trait. *g* avant ou après consonne, ex. *fig(u)lus, fingō ; trāg(u)la* serait donc fonétiquement régulier à Rome, et *trāgum* refait sur *trāg(u)la*. Un parler rural qui aurait fait passer **χ* à *g* aurait à plus forte raison, semble-t-il, fait passer **f* à *b;* or ceux que nous connaissons maintiennent entre voyelles les spirantes sourdes de l'italique (Ernout, *op. laud.* 73-5). La glose citée plus loin au texte *trahae quas rustici tragula vocant* ne suffit pas par elle-même à prouver que *trāg-* soit un traitement dialectal ; les *rustici* et les *urbani* pouvaient différer ici par la suffixation *-(u)la* ~*-a* et avoir un même traitement fonétique **χ* > *h* sauf *g* devant consonne.

Digitized by Google

(*Corp. gloss. lat.* V, 250, 8 et *Thes. gloss. emend.* II, 360), glose qui atteste un neut. *trāgulum* (1). *Trahea* τυκάνη τὰς βώλους ἀφανίζουσα (*Corp. gloss. lat.* II, 200, 8) : cet instrument qui brise des mottes de terre ne peut être qu'une erse. Des mots de cette famille ont dû désigner un autre engin à dépiquer, le rouleau, cf. esp. *tralla* « rouleau compresseur », *trallar* « rouler la terre pour préparer un arrosage », empruntés au fr. ou au prov. qui font passer lat. *-g(u)l-* à *l* mouillé. De là un autre sens spécial : χαμουλκός *trahea* (*Corp. gloss. lat.* II, 475, 21) ; c'est un cabestan (dont une partie essentielle est le cilindre sur lequel s'enroule le câble) servant à tirer des vaisseaux à terre.

Chez Isidore (*Orig.* 19, 5, 3) *trāgum* désigne un filet traînant. On trouve *trāgula* chez Pline au sens de « espèce de filet », chez Salluste et chez César au sens de « espèce de javelot ». Enfin un verbe **trāgere*, **trāgō* semble postulé par it. *trarre*, *traggo* (2).

§. **3** .— De là, parfois par des détours assez compliqués, toutes les formes et tous les sens de notre famille de mots particulièrement nombreuse et intéressante en provençal, sauf peut-être *drago* « fouine » (v. plus loin, au début du § 7) et sûrement *drago* « drague » : ce dernier est récemment emprunté du français *drague*, lequel est l'anglais *drag* (3).

(1) V. Meyer-Lübke, *op. laud.*, pour les continuateurs it. de *trahea*, *trāgulum,-a* au sens de « traîneau à dépiquer », plus rarement au sens général de « traîneau » et au sens de « erse ». Remarquer le changement de sens dans it. *trebbia* « fléau » <*trēbla* correspondant à lat. de Rome *trīb(u)la* (v. Ernout, *El. dial. du vocab. lat.*, p. 239).

(2) Pour le dire en passant, le provençal *traire*, *trase*, *trases*, *trai*, *trasèn*, *trasès*, *trason* postule non pas un verbe latin dialectal **trāgere*, mais **tracere* refait sur *traxī*, *tractum* d'après l'analogie *dīcere*, *dīxī*, *dictum*, *dūcere*, *dūxī*, *ductum*, car les formes du présent exigent un *c* latin pour *traire* comme pour *dire*, *durre*, *faire*, *plaire*, etc...

(3) *Drague* est attesté en 1642 et admis par l'Académie française en 1762 (D G). Le verbe *drag* « tirer, traîner » n'est pas attesté en anglais avant le XVe siècle ; d'après le *New English Dictionary*, c'est le continuateur de anglo-saxon *dragan* ou vieux-norrois *draga*

Digitized by Google

Un mot signifiant « erse » et « traîneau » ne peut guère passer sans autre forme de procès au sens de « piste, chemin, voie. » Je crois donc devoir expliquer ainsi les sens actuels de *draio* : il a existé un subst. *draia* <**trāga* ou *tra(h)ca*, dans d'autres dialectes *dralha* <*trāg(u)la*, signifiant « erse » ou « traîneau » ou ayant à la fois ces deux sens ; cf. roum. *tr gă* « traîneau », *traglă* « traîneau ; brancard ; erse » (Cihac, *Dict. d'étimol. daco-romane*) ; sur ce subst. on a formé un verbe *draiar*~*dralhar* (ou il a pu exister dès le latin vulgaire **trāgāre*, **tra(h)eāre*, **trāg(u)lāre*) « erser » ou « parcourir en traîneau », d'où les acceptions modernes relevées plus aut sous le premier article *draia*, qui se rattachent toutes plus ou moins directement à l'idée de « tracer une piste (1) » ; de ce verbe est sorti un postverbal *draia*~ *dralha* (2) « piste ; voie ouverte en général ; spécialement, piste de troupeaux, ou couloir pour exploitation forestière ; couloir, combe, ravin en général (cf. en français *couloir* signifiant d'abord voie naturelle ou artificielle par laquelle on fait *couler* les troncs d'arbres, puis *ravin* en général) ; pente de mauvais gazon, d'abitude sillonnée de ravins » ; cf. les sens de franco-prov. *dray* etc.... (§ 1, début). De « ravin » on passe tout naturellement à « avalanche » (*ibid.*, Villard-Reimond *draire*). Mais il semble qu'il faut séparer de *draio* les mots lombards et réto-romans présentant un

emprunté à un dialecte du nord de la Grande-Bretagne conservant *g* intervocalique dont le représentant *w* en anglais proprement dit (*draw*) forme diftongue avec un *a* précédent, diftongue réduite ensuite à une voy. simple.

(1) I compris « érailler une étoffe », comme les dents d'une erse ou les patins d'un traîneau font des raies dans la terre ou dans la neige.

(2) Les postverbaux féminins sont particulièrement abondants en prov. : *trìo* « choix », *esplico* « explication », *bousco* « recherche, quête », *laisso* « legs » ; *la rèsto* dans *Tersin* et encore aujourd'ui à Limoges (Chabaneau, *Grammaire limousine*, p. 141, 365) ; à Vinzelles *la resta ;* en Provence *lou rèsto :* le fr. a fourni en Provence le genre, à Limoges et à Vinzelles le groupe *-st-* (les anciens *-st-* sont réduits à *-t-* dans les mots éréditaires).

Digitized by Google

vocalisme tout différent, ex. Poschiavo *trœugg* « sentier pour la descente des bois », que M. Jud a étudiés dans *Bull. dial. rom.* 1911, p. 7.

Au sens concret d'outil, d'instrument, **trāga* ou *tra(h)ea* et *trāg(u)la* ont généralement cédé la place à d'autres mots : « erse » *èrpi*∼*èrpio*∼*erpe*, dans certains parlers g. *arpego* <*hirpice* et *erpica* (attesté, v. Niedermann dans l'*Archiv* de Herrig, t. CXIV (1905), p. 457-8) ; « traîneau » alp. *lieio*, g. *liso*, rrgt. *liéujo*, *léujo*, *léuso*, *léudo* (*Tresor*), cf. vpr. *léia*, français régional de la Suisse romande *luge*, réto-roman *lischnús* « glissant », etc...., mots dont jusqu'à présent on n'a pas pu réussir à déterminer l'origine (v. une liste de formes très abondante, mais encore incomplète, dans *Zeitschr. für franz. spr. u. lit.*, t. XXXI (1907), II, p. 294-391). Cependant, d'après l'*Atl. ling. de la France* (carte 1322), « traîneau » se dit à Moissac *trais* (1), et le *Gloss. du pat. de la Suisse romande* de Bridel indique à Neuchâtel *traguetta* « petit chariot, petite charrette », mot qui se rattache à « traîneau » au moins par l'idée générale de « tirer ».

Au sens de « erse » on peut rattacher fr. *dréger*, sous réserve des difficultés fonétiques qui seront signalées au § 12 *in fine*. *Dréger* (v. Gerig, *Die terminologie der hanf- und flachskultur in den frankoprov. mndten*, *Wörter und sachen*, beiheft I, §§ 161, 163, 340, et cf. *R. L. R.* 1914, p. 549), c'est peigner un paquet de filasse de chanvre ou de lin avec la *drège*, sorte de petite erse à dents de fer ;

(1) Notre imprimerie ne disposant pas des caractères employés dans l'*Atl. ling.*, le *Gloss. étim. du pat. de Vinzelles* de M. Dauzat, etc....., j'ai pris le parti de transcrire en ortografe félibréenne usuelle (v. ma brochure *L'ourtougràfi prouvençalo*, Avignoun, 1908) les mots recueillis dans les divers parlers du domaine provençal, — ce qui d'ailleurs a l'avantage de faciliter la comparaison avec les formes données par le *Tresor dóu Felibrige*. Pour les formes des parlers franco-provençaux, français et italiens je reproduis la grafie des sources, sauf parfois quelques simplifications laissant toujours subsister ce qui peut aider dans la recherche étimologique. Des explications particulières sur la valeur de certains signes seront données toutes les fois que cela sera utile pour justifier l'étimologie proposée.

Digitized by Google

c'est la dernière des opérations préliminaires avant de filer. Le D G voit dans *drège* l'all. *dresche* emprunté ; mais, comme *dresche* n'est employé qu'au sens de « *trītūra*, résultat du battage du grain, ce qui a été *gedroschen* », que *-ge* pour all. *-sche* s'explique mal et qu'on n'aperçoit pas de raisons d'ordre istorique bien nettes pour un emprunt à l'all., je pense que *drège* est le postverbal de *dréger*, qu'on ne peut, malgré des objections d'ordre fonétique, séparer de la famille de mots examinée ici.

⁂

§ 4. — La filiation des sens est ainsi assez claire. Examinons maintenant les formes. Le *Tresor* indique *tr-* en Gascogne, ailleurs généralement *dr-*. Pour *-i-* et *-lh-*, nous avons déjà vu qu'on a *-i-* dans des pays (Pral, Saint-Cristofe, Trièves, Gévaudan) et à des époques (XVe s. à Maillane, XIIIe s. à Arles) où lat. *-g(u)l-* donne *-lh-*. Donc nous n'avons pas affaire ici à *trāg(u)la*, mais à *trahea* ou à **trāga*. Il est difficile de se prononcer d'une façon bien nette pour l'une ou l'autre de ces bases : d'une part *trahea* est à ma connaissance le seul exemple de lat. *e* entre deux *a* après amuïssement de *h* ; d'autre part l'évolution prov. de lat. *g* entre deux *a* ne peut être définie avec une certitude absolue.

On sait que les grammairiens latins n'appellent pas *littera* le signe *h*, qui n'est pour eux que *nota aspirationis;* dans la versification les mots en *h-* sont traités exactement comme les mots à initiale vocalique ; *h* intérieur n'a empêché ni le rotacisme dans *diribeō* <**dishibeō* ni les contractions *nīl*, *nēmō* <*nihil*, **nehemō*. Et les considérations des grammairiens latins sur l'*aspiratio* n'empêchaient pas le peuple de Rome de donner à *homō* la même initiale vocalique qu'à *onus*, de même que les considérations des grammairiens français sur *h* « aspiré » n'empêchent pas le peuple de France de dire *dézariko* (*des haricots*) comme *dézami* (*des amis*). Mais si dans **ne(h)emō* l'amuïssement de *h* met en contact deux voy. de timbre identique, dans

Digitized by Google

tra(h)ea il i a rencontre de timbres différents : les deux brèves de **ne(h)emō* se fondent en une longue, *nēmō* ; les trois voy. de *tra(h)ea* se suivent avec une prononciation parfaitement distincte, appuyée d'ailleurs sur le sentiment d'un tème *tra-* commun avec *tra(h)ō* etc..... : le group *ae* ne forme pas diftongue réduite ultérieurement à *e* ouvert ou fermé comme par exemple dans *caelu, blaesu*> vpr. *cel* (ouvert), *bles* (fermé) ; le contact *-ea* est ultérieurement résolu par consonantisation de *e*, **traia* (cf. le traitement de *rīnea* etc..), d'où sort *draia* avec sonorisation de *tr-* ; il n'est pas impossible que *h* dans *traha* donné par Servius comme une forme vulgaire pour *trahea* soit une notation imparfaite d'un stade intermédiaire entre *e* voyelle et *yod*.

Draia peut également sortir de **trāga*. Les textes vpr. offrent *plaia*, *saia*, *vaiar*, *paia(n)*<*plāga*, *saga* (lat. plur. neut.>rom. sing. fém.), *vagāre*. *pāgānu* : c'est évidemment le traitement populaire de lat. *g* entre deux *a*, quitte à savoir exactement quand il faut interpréter vpr. *i* par *yod* ou par une consonne telle que *j* dans *jorn*<*diurnu*. Les parlers actuels ne nous donnent pas d'indications absolument certaines, sauf pour *plaia*~*plaio* bien assuré dans les Alpes et en Daufiné. Le *Tresor* enregistre *plajo* comme auv. et lim., mais les glossaires de Michalias (1) (Ambert) et de M. Dauzat (Vinzelles) ne donnent aucun des mots témoins ; Chabaneau (*Gramm. lim.*, p. 68) ne

(1) Au moment où je revois le manuscrit de cet article pour l'envoyer à l'impression (mars 1916), j'apprends la mort de Michalias, né en 1844 à Ambert, où s'est écoulée paisiblement sa vie presque toute entière. J'ai indiqué à plusieurs reprises dans cette Revue (1905, p. 288 ; 1907, p. 553 ; 1909, p. 92 ; 1914, p. 160) la réelle valeur des œuvres poétiques et des travaux grammaticaux de cet omme entre tous simpatique et bien doué. Sa mort sera vivement ressentie non seulement par ses nombreux amis, dont j'étais depuis longtemps, mais encore par toutes les personnes qui s'intéressent à la poésie et à la dialectologie méridionales. — Le dernier ouvrage publié par Michalias, *Glossaire de mots particuliers du dialecte d'oc de la commune d'Ambert*, a paru dans *Rev. de fiol. franç.* 1912 et en tirage à part, Paris, Champion, 1912.

Digitized by Google

connaît que *plaio*, *saio* ; le dictionnaire de M. Daniel donne comme périg. *plaio* et *plajo*, mais cette dernière forme peut être bergeracoise, soit d'un parler assez différent du périg. proprement dit. *Sajo*<*saga* est donné par le *Tresor*, sans localisation, à côté de *saio* ; il n'est pas sûr que rod. *sago*, méd. *sajo* « brouillard » remonte à *saga* plur. de *sagum* « manteau ».

Des inductions tirées du traitement de lat. *c* entre deux *a* ne mèneraient pas à des résultats plus précis. On sait que dans la région septentrionale du domaine linguistique provençal (Limousin, Auvergne, Gévaudan N., Velai, Vivarais, Daufiné, Alpes) *c* initial de mot devant *a* devient *ch*, ex. *capra*>lim. *chabro*. Entre voy. palatale et *a* (tipes *spĭca*, *plicat*, *precāre*) *c* devient *j* sur une bande de terrain dont la largeur augmente de l'E à l'O., étroite vers Saint-Sauveur-de-Tinée, Orpierre, Nions, Pierrelatte, Vogüé, Burzet, puis s'étendant sur presque tout le Velai, sur le Gévaudan N., l'Auvergne et le Limousin, ex. Ambert et Périgord *eipijo*, *plejo*, *prejà* ; amuïssement dans la plupart des parlers alp. et vaud., ex. Queiras *espio*, *pleo* (le continuateur de *precāre*, influencé par le fr., ne présente pas le vrai traitement indigène) ; le degré intermédiaire *i* (*yod*) s'observe en Trièves, Diois, Valentinois, dans le N. du Vivarais, à Riotord en Velai et dans des parties adjacentes du Forez (notamment à Saint-Bonnet-le-Château), mais les exemples que j'ai pu rassembler ne me permettent pas de faire brièvement et sûrement la part de ce traitement et de celui qui précède, les faits variant à l'infini avec les parlers, les précessions vocaliques, la position sous ou avant l'accent, etc.... Les résultats de *ĭca*, *ĕca*, *ĕca* ne fourniraient d'ailleurs, quand bien même ils seraient tout à fait nets, que des inductions de probabilité pour les résultats de *aca*. Pour l'examen direct de ceux-ci les exemples de moi connus ne fournissent pas d'indications pleinement satisfaisantes ; ils semblent seulement indiquer une répartition géografique un peu différente, spécialement une extension de *j* moindre que dans les tipes *spĭca*, *plicat*, *precāre*. *Brāca*, *-ās* n'est pas continué

Digitized by Google

partout ; on emploie des mots correspondant à fr. *culotte* ou *pantalon* sur beaucoup de points où il serait particulièrement intéressant d'avoir ce témoin de l'évolution fonétique ; là où il est continué (généralement *brācās* comme *plurale tantum*), on peut avoir des emprunts de parler à parler. *Braj-* en auv. du S. (notamment au Mont-Dore, à Saint-Germain-Lembron et à Allanche) et en bas-lim., *brai-* dans les Alpes, en Daufiné et dans le N. du Vivarais sont des formes attendues, mais *brai-* en Velai et dans l'E. de l'Auvergne (notamment à Ambert et à Vinzelles) doivent être empruntés (cf. l'art. 396 du *Glossaire* de M. Dauzat); le diminutif périg. *brageto* « braguette » suppose un mot simple **brajo* (cf. plus aut *plaio* et *plajo*), mais M. Daniel n'enregistre dans son dictionnaire (aux mots *braies* et *culotte*) que *braio* et le plur. *braias*. *Pācāre* n'est nulle part, à ma connaissance, **paja* ; *paià* est fonétiquement régulier p. ex. en Daufiné, mais non en Velai, où ce doit être une adaptation du fr. *payer* ; toute la région qui nous occupe ici dit *paia*, sauf quelques parlers qui empruntent *paga* aux dialectes du S. La coutume de Saint-Bonnet-le-Château a *pagar* et *payava*, la charte de Montferrand *paiar*, *-at* ; ces dernières formes peuvent tout aussi bien s'interpréter par *-j-* et ne prouvent donc rien pour l'ancienneté de *-i-* en auv. du N. acfuel et contre un emprunt du fr. *payer*. *Cacāre* ne présente pas de continuateur strictement indigène et purement fonétique : vaud. *caià*, ailleurs *caga*, emprunté aux dialectes du S., et *caca*, forme à redoublement, toutes ces formes avec *ca-* qui est le traitement du S.

Les mots lat. dont nous examinons ici la descendance désignent des engins divers sans cesse modifiés au cours des progrès agricoles et industriels, et aucun emprunt de forme dans le vocabulaire ne doit étonner quand toute importation d'engin nouveau ou de modèle nouveau d'un engin connu est possible. Nous en avons déjà rencontré d'assez nombreux exemples, et nous en rencontrerons encore. Si donc p. ex., d'après le *Tresor*, « chemin rural » etc.... se dit *drajo* dans le départ. du Var quand

Digitized by Google

« suie » s'i dit *suio* contre *sujo*, *suejo* etc... dans le Midi en général, il n'i a pas là une raison concluante pour préférer à *trā„a* une base **traia*<*tra(h)ea* : l'évolution de lat. *-j-* en prov. n'est pas claire, cf. rod. *maje*<*major*, mais *plueio*<**plŏ(v)ia* ; il semble bien que les anciens *j* géminés (grafies cicéroniennes *aiio*, *Aiiax*, *Maiia*, inscript. *maiiorem* etc...) deviennent *j* comme *j* initial de mot (*jacente*> *jasènt* etc...) et que des *j* intervocaliques plus récents deviennent *i* (*yod*), mais les faits dialectaux présentent une grande complication et une certaine incoérence que la rareté des continuateurs de mots tels que *major*, *pejor* empêche de débrouiller d'une façon pleinement satisfaisante. De même, quand on trouve à Vinzelles *draià* « se sauver, courir », évidemment apparenté à *draio* « piste, etc... », *draia* « suivre un chemin, etc.... », à côté de *dragena* « criblure », on est fort embarrassé pour choisir entre deux interprétations possibles : ou *draià* remonte à *tra(h)ea* et *dragena* à ** trāga*; ou tous deux remontent à **trāga*, mais *dragena* offre le traitement indigène, et *draià* est emprunté.

§ 5. — Moissac *trais* « traîneau » (*All. ling.*, carte 1322) est peut-être le postverbal d'un verbe continuant **tractiāre*, cf. *dreissa*<*d(i)rēctiāre*, l. *faiçou*<**factione* (prov. *façoun* est le fr. *façon* emprunté) ; vpr. *traissa* « filet qu'on tend à travers une rivière » et *estraissa* « trace » doivent reposer également sur **tractiāre*.

Rrgt. *draussa* « fouler une récolte en la traversant » et le postverbal *drausso* « trace qu'on fait dans une récolte » peuvent sortir d'un double croisement entre *dralh-*<*trāg(u)l-*, **draissar* ou **traissar*<**tractiāre* et **treular* « sillonner, parcourir » formé sur *trēbla* (v. note vers la fin du § 2).

Trèu « trace », usité dans divers parlers l. (vpr. *treu* « chemin, trace »), serait le postverbal de ce **treular* : cf. *tab(u)la* > vpr. *taula*, *flēb(i)le* > vpr. avec dissimilation *freul* et *freule*, *eb(u)lu*>landais *ièu*, et même *diab(o)lu*>

Digitized by Google

Nice, Menton et vallées vaudoises *diau* (mi-savant par le traitement de *dia-*) ; des formes telles que *freul, freule* alternaient sans doute au début suivant les positions dans la frase, puis l'une d'elles a été normalisée en toute position (dans les parlers modernes je ne connais que *fréule*); l'alternante sans voy. posttonique laisse tomber *-l* (sans doute d'abord devant consonne initiale de mot suivant lié), ex. *diau* ; *treu* serait à la vérité un ex. unique de cette réduction de *-ul* à *-u* dès le vpr., mais les autres ex. (*freul, diaul, Costaul*<*-stab(u)lu*, et peut-être quelques autres encore) sont trop rares pour être concluants et peuvent d'ailleurs tous représenter un retard de la grafie sur la prononciation.

Il est très tentant de rattacher à ce *trèu* le verbe *treva* « fréquenter, anter, abiter ; courtiser (une jeune fille) ; rôder, trotter ; faire du bruit pendant la nuit, lutiner, infester (all. *spuken*) » et les postverbaux *trèvo* « antise ; tapage nocturne, insomnie agitée; farfadet, lutin, fantôme, revenant, esprit (all. *spuk*) », l. *trèu* « spectre, apparition » ; *treva, trèvo* auraient été formés sur *trèu* d'après *nòu, brèu* <*novu, breve*, fém. *novo, brèvo* etc.... Les formes l. *traiva* verbe, Gilhoc *traivo* « fantôme, revenant » pourraient s'expliquer par un croisement avec *trāviāre* (v. la fin du § 14) en traitement mi-savant (*trāvi-*> *traiv-*, intermédiaire entre des trait. extrêmes tels que *rubea*>*roujo* et **novia*>*nòvio*) ; lim. *triva* aurait la voy. de *trĭbulāre* Mais *trevar* « fréquenter, (co)abiter » est attesté dès le vpr. : on lit chez Raimon Vidal *domna ab cui treva valors* (Bartsch, *Crestomatie prov.*, 6e éd., col. 241, v. 8) ; à date aussi ancienne on attendrait, avec notre étimologie, **treular*. Pour les sens cf. all. *trollen* « trôler » et moyen aut all. *trolle* « gespenstiges ungetüm, unhold », dano-norvégien *trold* « lutin».

Traula « traîner ; trôler, aller et venir, rôder » <*trĭbulāre* croisé avec **trāgulāre*, soit un schème **trāb(u)lāre*. On tire généralement fr. *trôter* de all. *trollen*, mais *-ôl-* ne concorde pas avec all. *-oll-* et sort au contraire tout

Digitized by Google

naturellement de lat. *-āb(u)l*, cf. *tôle* <*tab(u)la*. De même pour Pierrecourt *trawwlè* « (se) promener partout », cf. *tawwl*, *-awwl* <*tab(u)la*, *-āb(i)le* (v. Juret, *Rev. de filol. franç. et de littér.* 1909, p. 36).

Vinzelles *drolha* « sentier » peut remonter à **draulha*, postverbal de **draulhar* formé par le croisement de *dralh-* avec **treular* ; d'après le *Glossaire* de M. Dauzat *o* est fermé dans ce mot, tandis que tous les autres *o* continuant d'anciens *au* sont ouverts, ex. *otre* « autre », *ocha* « oie » ; cela peut s'expliquer par l'influence fermante de *lh* qui suit. M. Dauzat réunit dans un même article ce sens de « sentier » et celui de « perche pour abattre des noix », et il n'est pas impossible en effet que la circulation de la perche à travers les branches et les feuilles ait été comparée au mouvement d'un traîneau ou d'une erse ; on peut penser aussi à une déviation du sens de « javelot » que Salluste et César donnent à *trāgula*.

Ambert, avec initiale non sonorisée, *tréulhà* « fouler, piétiner (l'erbe d'un pré) », *tréulhado* « trace laissée dans l'erbe par le passage » ; *éu* note une diftongue dont le premier élément (fort) est à peu près l'*eu* de fr. *peu* et le second (faible) un *ü* (fr. *u*) ; dans un parler où les anciens *e* fermés ont passé à *ə*, cette diftongue est un représentant assez attendu de vpr. *eu* avec *e* fermé (p. ex. alternant avec *eu* en sillabe tonique où *e* est ouvert) ; en outre, elle continue un *au* prétonique, ex. *séulà*<*saltāre* (*sauto*<*saltat*, *au* ne se présente jamais qu'en sillabe tonique). Vpr. *eu* avec *e* ouvert en sillabe tonique est à Ambert *iau*, ex. *leve*>*leu*>*liau*. Dans son *Glossaire* Michalias ne donne point de forme accentuée sur le tème ; la 3e pers. du sing. au prés. ind. est-elle **traulho* ou **triaulho* ? (le parler ne répugne pas à la succession occlusive *+r+yod*, ex. *ci-criéusso*<**scrīpsa* pour *scrīpta*). Dans la première ipotèse (la plus probable, cf. Vinzelles *drolha*<**drauiha*) la voy. tonique principale aurait été fournie par **tralha*, l'*u* provenant de **treula* ; dans la seconde **treula* aurait donné toute la diftongue tonique.

Digitized by Google

§ 6. — D'après l'*Atl. ling.* (carte 1218) « sentier » se dit *draira* à Plan-du-Var et à Saint-Sauveur-de-Tinée. Nous avons déjà rencontré (début du § 1) *draire* « avalanche » au Villard-Reimond. Pour expliquer ces formes fonétiquement on pourrait construire un schème lat. vulg. **trâg(i)ra*, mais ce schème ne correspond à rien qui soit morfologiquement défini. Je n'ai aucune vue nette sur un mot qui aurait pu intervenir comme facteur de croisement.

Le fém. *draie*, *dray* ou *drey* (notations diverses d'un *e* ouvert continuant une diftongue *ai*) enregistré par Charbot et par Blanchet (v. le début du § 1) est normal en franco-prov. comme p. ex. vieux grenoblois *ia pay* « la paye » (v. *R. L. R.*, 1912, p. 166) : après cons. palatale on a *-i* posttonique contre *-a* ors de ce cas particulier, ex. *una vachi* < *una vacca* ; le *yod* continuant lat. vulg. *g* ou *j* tombe, et l'*i* postton. forme diftongue avec l'*a* ton. avec lequel il est ainsi mis en contact, **dráyi* > **drái* (deux sillabes) > ** drai* (diftongue), cf. vieux gren. *Savoy*, *dimey* < *Sapaudia*, **dimedia*. *Drau* (*au* note un *o* fermé) peut continuer un postverbal **draus* issu du même croisement que rrgt. *drausso* ; la partie finale de *drome* est tout à fait obscure. Mais une autre étimologie est au moins aussi probable. Charbot nous l'indique en rapprochant *drau* du nom du *Drac*, affluent de l'Isère. D'après les recueils que j'ai pu consulter, *Dict. topogr. des Autes-Alpes*, *Cart. de St-André-le-Bas*, *Invent. somm. des arch. commun. de Grenoble*, fr. *Drac* n'apparaît que vers la fin du XVe s. : c'est visiblement une forme artificielle d'après le *Dracum* que les chartes en lat. offrent concurremment avec *Drausum* et *Derausum* (corr. *Drausum*), *Dravum*, *Drapum* à côté du nom indigène *Drau*, encore usité aujourd'ui dans toute la partie supérieure du bassin du Drac, *Dracum* étant préféré aux autres formes sous l'influence de la métafore qui se manifeste dans le dicton rimé.

Digitized by Google

La serpent e lo dragon
Metron Grenoblo au chavon

« le serpent (l'Isère) et le dragon (le Drac) mèneront Grenoble à sa perte » (1). *Drausum* est attesté dès le XIe s. et désigne, outre le Drac, un torrent affluent du Buech, lui-même affluent de la Durance ; le nom de ce torrent est usité aujourd'hui sous forme diminutive, *Drauset*. Il n'est pas nécessaire de poser un celtique ou préceltique **draus-* comme nom propre ou nom commun (cf. les *nants* et les *dorons* de Savoie, etc....) de cours d'eau, d'où les sens donnés par Charbot se déduisent tout naturellement ; on peut se contenter du *Dravo-s*, *Dravus*, *Draus* de Holder (*Altkelt. sprachschatz*), *Drauset* sortant du cas sujet *Draus* où *-s* aura été pris pour un élément du tème, d'après l'analogie de *claus*<*clausu*, etc...

§ 7. — Rrgt. *drago* « trace de passage » doit être le postverbal d'un ancien verbe **dragar* dérivé de **draga*<**trāga* : lat. *g* peut rester dans les mots que le vocabulaire provençal a accueillis un peu tard, cf. vpr. *plaga*<*plāga*, *liar*~*ligar*<*ligāre* ; on le trouve même dans la Suisse romande, d'après Bridel : *traguetta* (v. § 3 *ad finem*).

Drago « fouine » peut être **trāga* : nous avons vu *trāgula* attesté avec le sens de « javelot », le simple **trāga* a pu avoir le même sens ou le sens voisin de « arpon » ou de tout autre instrument pointu ou crochu qu'on lance, soit en l'abandonnant, soit en conservant le manche à la main (pour ce changement de sens, cf. au § 1 *traia*~*tralha* « tirer, jeter », dérivé de *traio*~*tralho* qui sera expliqué au § 10, cf. encore prov. *traire* « jeter » bien plus souvent que « tirer » ou « traîner », fr. cheval de *trait* et *trait* d'arbalète, *tirer* la charrue et *tirer* une flèche) ; ce peut être également un doublet féminin de *dra(c)*<*dracō*, cf. l.

(1) *Capu(t)* + *-ōne* ; *chavon* « perte, fin » est commun dans les textes vaud. Ce mot n'étant plus compris, on entend généralement citer le second vers ainsi : *Metron Grenoblo en savon.*

Digitized by Google

drago « lutin femelle, fée » et un autre mot prov. à fisionomie de surnom, *foume* « trident, arpon, dard » <*fulmine* : v. encore dans le *Rom. etym. wtb.* de M. Meyer-Lübke les mots continuant *dracō* notamment au sens métaforique de « torrent ». *Drago* « filet qu'on traîne » est **trāga* avec le sens qu'Isidore donne à *trāgum* ; port. *tralho* « petit filet de pêcheur » <*trāg(u)lum*. Suivant Bridel *tragalla* est une espèce de filet en usage sur le lac de Morat, et les pêcheurs du canton de Vaud appellent le tramail *trahlla*. Bridel employait une grafie des plus inconséquentes et avait des idées assez vagues en matière de fonétique dialectale. *Trahlla* est évidemment *trāg(u)la*, mais un mot romand ne peut pas avoir un *a* posttonique après un *l* mouillé de date ancienne. M. Jud (*Bull. du Gloss. des pat. de la Suisse romande*, 1912, p. 45) voit dans *tragalla* le *trogele* des parlers alamans voisins emprunté ; *trogele* et autres formes alamanes sont le lat. *trāg(u)la*. Cf. encore, pour le sens, alaman *tracht* « filet » <*tractu*, vénitien *trata* « sorte de filet » <*tracta* (Jud, *ibid.* p. 44, 45) et vpr. *traissa* cité au début du § 5. Fr. *drège* « grand tramail traîné par un bateau pour râcler le fond » est un mot de la même famille (pour les difficultés d'ordre fonétique v. la fin du § 12), bien plutôt qu'un doublet de *drague*, comme le D G le propose dubitativement.

§ **8**. — Tout voisin du sens de « filet » est le sens de « crible », et de « crible » on passe sans difficulté à « van », ces deux instruments servant à des usages très semblables, malgré leur différence de construction. Un crible, et spécialement un crible fin, un tamis, est un filet, tendu sur un châssis, au travers duquel on fait passer des poudres, des grains, etc... ; un van est une corbeille ou une coupe où l'on agite des grains en soufflant dessus ou en les présentant au vent (1) pour faire envoler la balle ; le résultat

(1) Les tipes *ventaire ventadou, bentadé* « van », *venta* « vanner au vent » sont répandus dans tout le Midi ; *moulin à vent, moulin à venter* en Poitou, Saintonge, Angoumois, Bretagne méridionale, Maine ; *moulin* tout court dans l'île d'Ieu (*Atl. ling.*, carte *van*).

Digitized by Google

final est le même, dégager la matière criblée ou vannée des impuretés qu'elle contenait ; les instruments et les modes d'opérer ont même une certaine ressemblance, puisque le tamis et le van sont généralement tous deux de forme circulaire ou ovale et qu'on agite l'un et l'autre avec les deux mains. *Drai* signifie à la fois « crible » et « van »; le *Tresor* définit ce mot « grand crible de peau pour nettoyer les grains »; dans les exemples qui suivent on lit *varaia lou drai* « agiter le van », *escampa* ou *raja coume un drai* « laisser échapper l'eau comme un crible », *farai un drai de ta pèu* « je te cribletai de coups »; le verbe *draia* est traduit « passer au grand crible, vanner » et « berner »; pour *estraia*, v. § 11. Je n'ai jamais vu de crible en peau, mais il me semble difficile de construire en peau un instrument répondant à la définition que j'ai donnée du *crible*, et il me paraît certain qu'il s'agit ici de ce que j'ai appelé *van* ; en tout cas un *crible* est éminemment propre à laisser échapper l'eau, une peau trouée de coups ressemble non à un *van*, mais à un *crible*, et les secousses d'un omme berné peuvent être indifféremment comparées aux mouvements des grains dans un crible ou dans un van. Pour la forme, on lit au *Tresor: drai*, l. *dral ; draia*, l. *draja*, rrgt. *dralha*. Il ne faut évidemment pas prendre ces localisations à la lettre, mais entendre qu'on dit *draia* et *drai* en Provence, *dralha* et probablement *dral* en Rouergue, *draja* dans certains parlers du Languedoc, et dans d'autres *dralha* et *dral*. L'*Atl. ling.* (carte *crible*) enregistre, comme se partageant la Provence avec *cruvèu*<*cribellu*, *drai* ou le diminutif *draiet* (noté comme disillabe paroxiton, bel exemple de ces *bronchements* sur l'accent que M. Grammont a signalés dans le compte-rendu de l'*Atl. ling.* cité en note à la fin du § 1 et dans *R. L. R.* 1914, p. 497); *drai* à Solignac en Velai ; *drèi* à Saint-Fir-

Cela montre que *venter le grain*, entendu par un de mes amis dans l'île d'Ieu, ne repose pas sur une confusion fonétique entre *vent* et *van*. *Moulin :* les grains agités dans le van ont un mouvement de rotation (cf. *faire des moulinets*) comme dans les auges où ils sont triturés par les meules.

Digitized by Google

min-en-Valgaudemar ; *drajo* à Larche en Bas-Limousin, Souillac et Gourdon en Querci ; *dral* à Florac ; *drajo* et *dral* semblent recouvrir de petites aires entourées de plus grandes où domine le continuateur de *crībellu*. Sur la carte *tamis*, *tamiser* (B 1717) on trouve à Vogüé *draie* et le verbe *droià*, à Pierrelatte *draie* fém. et le verbe de toute autre origine *afacha*, à Nions *drai* fém. et le verbe *draia* ; je pense que la prononciation *ə* (*draie*) ou l'absence de toute prononciation (*drai*) indiquée pour la finale usuelle des subst. fém. dans ces pays peut être laissée pour compte à des témoins (un fils d'instituteur, un appariteur communal et un employé de mairie) peu familiers avec l'idiome local ou le francisant de leur mieux pour répondre à une enquête formulée en français. Sur la carte (C 1800) *cribler* (*le grain*), qui fait partie des quarts de feuille comprenant seulement le S.-E. de la France, *crevela*∼*cribla* domine à l'O. ; *draia* domine en Provence ; *draia* à Monistrol et Solignac en Velai et à Langogne ; *driyá* à Morestel, dans le N. du Daufiné, *driyə* à Charavines, plus au S., mais encore en domaine nettement franco-provençal. Pour le vpr. M. Levy n'enregistre que le subst. *drai* « grosses pergamentsieb » (*Suppl.-Wtb.*), « grand crible de peau » (*Pet. dict. prov.-fr.*), mais l'existence d'un diminutif *draiet* et d'un verbe *draiar* semble établie par deux articles de Du Cange : *drayetum* « cribrum » (a. 1379) ; *draihatum granum* « cribratum », a voce massiliensi *dray* (a. 1337). A date aussi ancienne la prononciation *l* mouillé est certaine en Provence, et par conséquent *drai*, *draiet*, *draiar* ne peuvent pas être des réductions de *dralh*, *dralhet*, *dralhar* ; comme *fāgum* devient *fau* (*u* en finale romane <*g* lat. avec entourage vocalique vélaire, cf. pour l'intervocalique *a(u)gustu*>prov. *avoust*, *interroqāre*>vpr. *entervar*>*entrevar*, et le parallèle *novu*, *nova*>prov. *nòu*, *novo*), *drai* ne peut pas remonter directement à *trāgum* : c'est ou **tra(h)eum* ou un postverbal de *draiar*<**trāgāre* ou **tra(h eār* (prov. *draia*, l. *draja*). L. rrgt. *dral* est une réduction normale de **dralh* (*lh* ne se maintient en finale

Digitized by Google

de mot qu'en Gascogne et dans certains parlers des Alpes), continuateur de *trāg(u)lum* ou postverbal de *dralha; dralha* est un dérivé de **dralh* ou le continuateur d'un lat. **trā-g(u)lāre.*

Il a dû exister à Vinzelles un verbe **drajar* « cribler », d'où *dragena* « criblure », avec un suffixe assez rare continuant lat. *-ēna* ; je n'ai pas su trouver dans le *Glossaire* de M. Dauzat les mots signifiant « crible » et « cribler » ; *seda* « tamis », *sedère*<**sedaire* « ouvrier en tamis », cf. prov. *sedas* « tamis » <*sa·tāciu.*

Morestel *driyá* et Charavines *driy·* ont une voy. tématique qui semble influencée par un mot tel que fr. *trier ;* un verbe continuant fonétiquement un lat. **trāgāre* ou **tra(h)eāre* n'aurait pas à Morestel un infinitif en *-á.* Faits analogues à Blonai (canton de Vaud) : *driy̆á* « sasser », *driyairè* « grossier sas ou tamis pour passer les céréales, et surtout les fèves » (Jud, *Zeitschr. f. rom. phil.* 1914, p. 64).

§ **9.** — Comment peut-on expliquer que *draia*∼*draja*∼ *dralha* signifie également « drayer les peaux » ? Il faut d'abord bien définir les termes. Je lis dans D G : « *Drayer*, écharner (le cuir tanné) pour lui donner partout une épaisseur égale ; origine inconnue ; *Echarner*, préparer (une peau) pour le corroyage en la dépouillant des parties de chair qui i adèrent. » Les deux articles se contredisent quelque peu : si on a *écharné* la peau, il ne doit plus rester de parties de chair, et le *drayage* du cuir tanné ne doit pas consister à *écharner*, c'est-à-dire à enlever des parties de chair, suivant la définition de ce mot. Larousse n'est pas plus clair. Dans mon incertitude je me suis fait expliquer la chose par un tanneur de mes amis, et voici l'essentiel de ce qu'il m'a appris. Les peaux arrivant à la tannerie sont d'abord plongées dans l'eau pendant assez longtemps, puis on les *écharne* en râclant la chair avec un couteau à deux manches, à lame flexible, légèrement cintrée et longue d'environ 50 centimètres ; pour l'opération la peau

Digitized by Google

est placée sur un chevalet légèrement cintré. Le *drayage* s'applique au cuir une fois tanné. On ne draye que les cuirs de luxe. L'opération consiste à égaliser l'épaisseur du cuir, placé sur un chevalet plat, en le râclant avec le *couteau à revers*, qui a une lame droite à deux tranchants, large et relativement courte, un manche attaché dans le prolongement de la lame et l'autre manche perpendiculaire à la lame, de sorte que l'outil a la forme générale d'un T. La *Grande Enciclopédie* donne à l'article *drayoire* une description exacte de ce couteau, et au mot *cuir* il est correctement expliqué que l'écharnage se fait avant le tannage.

Mistral traduit *draia* par « drayer, écharner », mais aux articles *descarna* et *escarna* du *Tresor* on ne trouve que la traduction « écharner ». Je me crois fondé à en conclure que *draia* signifie exactement « drayer » et *descarna*, *escarna* « écharner ».

L'origine de *descarna* etc... est évidente par elle-même. Quant à *draia*, deux explications paraissent au premier abord également plausibles : 1° « parcourir en traîneau » (§ 3), d'où « râcler ou glisser à la manière d'un traîneau », comme fait le couteau sur le cuir ; 2° « cribler » ou « vanner » (§ 8), d'où, par extension, « épurer en éliminant les déchets », comme on fait du cuir qu'on draye. Les deux explications conviennent bien au provençal. En français, où nous n'avons pas l'abondante famille de mots qui en prov. explique tous ces sens variés, on peut songer à un emprunt au provençal, comme pour un assez grand nombre d'autres termes de métiers.

Mon ami le tanneur me dit qu'on entend assez souvent prononcer *dérayer*. Il est impossible de songer à une transformation par étimologie populaire, le drayage ne ressemblant en rien à une opération qui aurait pour but de « faire disparaître des raies » ; au contraire, dit le tanneur, le couteau à revers fait des raies s'il est ébréché. Je crois plutôt à l'extension d'une prononciation parisienne. Les Parisiens et en général les Français du Nord font disparaître un ancien *e* entre occlusive et sonante :

Digitized by Google

bluette <*beluette*, cf. le simple *belue* en vieux français, et prov. *belugo*, *belugueto*. S'ils maintiennent une voyelle dans les mots connus par l'écriture, ils prononcent *é*. Ainsi le village de *Saint-Beron* en Savoie devient dans une bouche parisienne *Saint-Bron* ou *Saint-Béron*, suivant que le Parisien a entendu ce nom ou l'a lu. L'ortografe maintient en général *e* quand l'origine ou la parenté avec d'autres mots est claire ; *bluette* est un exemple du cas contraire. Pour les mots spéciaux, tecniques, qu'on n'a pas écrit sous la dictée à l'école ou au collège et qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires courants, on peut ésiter : de là *derayer* qu'on trouve dans certains catalogues et manuels, contre *drayer* plus fréquent. Des tanneurs parisiens lisant *derayer* ont pu vouloir prononcer l'*e* (cf. *gageure* rimant avec *beurre*, et les autres exemples innombrables de réaction de l'écriture sur la prononciation) : ils ont dit *dérayer*, et cette prononciation aura gagné leurs employés, leurs ouvriers et les compagnons qui l'ont ensuite propagée aux pays où ils rentraient après avoir fait un tour de France ou un apprentissage à Paris.

***

§ **10**. — Nous avons vu *traha*~ *trahea* et *trāgula* aux sens de « erse » et de « traîneau » (§ 2) et **trāga* au sens de « filet qu'on traîne » (§ 7). On peut supposer que, directement ou par métonimie partant du sens de « cabestan » (cf. καμουλκός; *trahea* cité § 2 *ad finem*), *trāgula* a reçu encore une autre acception, désignant un autre objet qu'on traîne ou qu'on tire, à savoir « corde, câble, etc... », ce qui nous explique *traio*, g. *trâlho*, l. *tralho* et *dralho*, dauf. *tràlhi* (graphié *trailli* par Blanchet ; Bridel *trahlha* « corde d'un bac » appelle les mêmes observations que *trahlla* « tramail », v. § 7). Il semble qu'il i ait eu dans beaucoup de dialectes différenciation sémantique des deux formes, *tr-* au sens de « corde », *dr-* au sens de « traîneau » ou

Digitized by Google

« cerse » ; puis de « piste » (1). Quant au consonantisme qui suit *-a-*, le *Tresor* ne mentionne aucun fénomène particulier : les formes qu'il donne ont *-i-* ou *-lh-* suivant la fonétique normale des dialectes indiqués ; je ne connais pas ici, comme pour *draio* « piste », d'exemple de *-i-* dans un dialecte à *-lh-*, et je crois par conséquent que prov. *traio* représente un ancien **tralha* comme *caia* représente *calhar* <*coăg(u)lāre*. Körting donne vpr. *tralh-s* « schlepptau ». Fr. *traille* « corde servant à retenir et à guider un bac ». Cat. *tralla* « laisse, corde, longe de cuir, grosse ficelle ». Esp. *tralla* « corde, fouet » (emprunté, on attendrait **traja*). Port. *tralha* « saumtau » (Körting). It. *draglia* « traille ». Roum. *traglă* « schleife » (Körting). Le provençal appelle encore quelques observations de détail. *Traio*~*tralho*, etc. s'emploie également, suivant le *Tresor*, au sens de « chaîne de noria », laquelle chaîne était anciennement faite de longs sarments de vigne entrelacés ; ainsi s'expliquent le sens de « branche de vigne, treille » indiqué sous *traio* et le dérivé *traiau* « grosse corde de sparte » avec ses formes rod. m. *treiau*, l. *trelhau*, qui présentent un croisement de *traio*~*tralho* avec *triho*~*trelho* « treille »; réciproquement le *Tresor* (au mot *triho*) indique alp. *traio* « treille ». *Treiau* et non **trihau* n'a rien qui doive étonner : le mot aura été fait alors que le continuateur de *trich(i)la* était encore *trelho* ou *trelha*, puis sera resté tel quel, sauf la réduction de *lh* à *i*, tandis que l'*e* fermé tonique de *trelho* passait à *i*

(1) Au *Tresor* l'article *draio* est ainsi rédigé : « *Draio*, Var *drajo*, l. lim. *dralho*, g. *tralho*... Chemin.... ; éraillure d'une étoffe..... ; pour traille, corde d'un bac, v. *traio* ». Cela veut dire que les formes et les sens du mot qui signifie « traille » sont élucidés à l'article *traio* ; il ne faut pas par exemple déduire *a priori* de l'article *draio* que « traille » se dirait *draio* à Arles ou *drajo* dans le Var. Sous *traio* on lit : « *Traio*, g. l. *tralho*, l. *dralho*, dauf. *tràlhi*. Traille.... ; trace, chemin, passage, en Gascogne, v. *draio*, *trai* ». Cela veut dire que « traille » etc.... se dit en Provence *traio*, en Gascogne *tralho* ou *dralho* suivant les différents parlers, en Daufiné (franco-provençal) *tràlhi*, et que de plus *tralho* signifie également « trace » etc... en Gascogne, conformément à ce qui est dit à l'article *draio* (cf. § 1).

Digitized by Google

sous l'influence de *lh* suivant, devenu ensuite lui-même *i* consonne (*trich(i)la*>*triho*, comme *cilia*>*ciho*, *auric(u)la* >*auriho*, etc...). Le diminutif *traiolo* a pris le sens de « poulie » (qui est celui de it. *traglia*), soit directement parce que le mot simple signifiait alors « cabestan », soit par extension d'un sens primitif de « cordelette passant sur une poulie » ou de « câble qui réunit un bac à la poulie de sa traille »; cf. la métonimie dans fr. *traille* fréquemment employé au sens de « bac (1) », *ficelle* « chemin de fer funiculaire », etc.. Les dérivés de *traio*~*tralho*~*dralho* ont sans doute *tr-* ou *dr-* comme le mot simple : ainsi on attend — si ces mots sont usités — g. *tralholo*, l. *tralholo* et *dralholo* ; le *Tresor* ne donne que *traiolo*, forme provençale qui correspond à *traio*.

Un dévidoir sert à dérouler et à enrouler du fil, soit en somme à tirer, et M. A. Thomas (*Essais de filol. franç.*, p. 392-4) a reconnu **trāgŭc(u)lu* dans vfr. *travouil* « dévidoir » et dans les formes méridionales qui présentent divers traitements pour lat. *g* entre *a* et *u* et pour rom. *-lh*, prov. *travoui*, g. *traulh*, bordelais *traboulh*, l. *traboul* (et *tresoul* sous l'influence du verbe *trèse*, v. § 15) « dévidoir » et, sens très voisin ou simple variante sémantique du précédent, « plioir, morceau de bois ou de roseau sur lequel on plie des lignes de pêche »; le mot méridional désigne encore une espèce de cordage. Le D G n'a pas accueilli *travouil*, mais on lit dans Littré : « *Travouil*, dévidoire (*sic*) pour mettre le fil en écheveaux »; (forme dialectale avec démouillure de *l*) « *travoul*, terme de pêche, morceau de bois plat et denté sur lequel on plie des lignes ». Dans son *Rom. et. wtb.* M. Meyer-Lübke propose l'étimologie **trādŭculus* (corr. *-ŭc-*), dimin. de *trādux* « tige flexible ou vrille de la vigne », en raison de difficultés fonétiques que

(1) De là la définition de *traille* dans D G : « sorte de bac, dit aussi *pont volant*, fixé à une poulie mobile le long d'un câble établi au travers du cours d'eau qu'on veut traverser ». Elle n'est ni élégante (*travers* — *traverser*) ni exacte (que devient l'expression, très usitée et parfaitement correcte, de *bac à traille* ?). — *Pont volant* est le nom du bac à traille dans les règlements du génie militaire.

Digitized by Google

présenterait **trāgŭc(u)lu*. Mais c'est au contraire **trāduc(u)lu* qui fait difficulté à ce point de vue, comme on peut s'en assurer en comparant les cartes *dévidoir* et *pou* de l'*Atl. ling.* Dans la région girondine et landaise où l'on a très régulièrement *pesoulh*∼*pedoulh*∼ *l*<*pĕduc(u)lu* on attendrait **trasoulh*∼**tradoulh*∼*l* ; or on ne trouve *tradoul* qu'à Lacanau ; Luxei *trauoul*, Saint-Côme près Bazas *traulh*, la Teste-de-Buch *traulhe*, Parentis *troulhe*. En Saintonge, Angoumois, Poitou, Nantais (cf. Du Cange *traolium* donné comme se disant en Bretagne), Anjou et Vendômois on a des variantes (je note ici par transcription fonétique avec *u*=fr. *ou*, *è ò*=*e o* ouverts, *é ó*=*e o* fermés, *l'*=*l* mouillé) *travuy*, *travwé*, *travwœ*, *travœy*, *trawé*, *travòl'*, *travòl*, *travóy*, *traval'*, *truy*, *trél'*, *trway* ; « pou » *pul'*, *puy*, *pwé* etc..... toujours monosillabique, jamais **pevul'* etc... (1). Un *d* lat. intervocalique devient *s* (sonore) ∼ *d* dans la région S., zéro dans la région N., jamais *v* ou *w*. Une base en *trād-* n'est donc point satisfaisante (je laisse de côté Lacanau *tradoul* qui, comme l. *tresoul* cité plus aut, s'explique par un croisement). Il faut donc en revenir à *trāg-*, mais ceci met en jeu des questions difficiles, nulle part à ma connaissance élucidées, et que je n'ai réussi à débrouiller un peu que pour la région S.

Les occlusives lat. *b*, *d* entre voy. sont représentées dans les parlers provençaux actuels par *v*∼(l. et partie du g.) *b*∼(partie du g.) *u* (=*w*), *s* (sonore)∼(partie du g.) *d*∼ (lim. auv. etc....) zéro ou fonèmes intercalaires développés en iatus ; on reconstruit sans difficulté des intermédiaires *v* bilabial pour la première série, mi-occl. dentale (vpr. *z* distinct à l'origine de *s* notant entre voy. la sifflante sonore) pour la seconde. Mais la question est beaucoup plus compliquée pour la troisième occl. sonore, dont le point

(1) Je ne reproduis pas les formes données pour Andraut, parce qu'elles présentent constamment un mélange étéroclite du gavache et du gascon parlés respectivement au lieu de naissance et au domicile du sujet interrogé.

Digitized by Google

d'articulation varie notablement suivant l'entourage vocalique. Le représentant attendu est une continue, ou plutôt une série de continues palatales et vélaires ; pour n'examiner que le cas qui nous intéresse spécialement ici, entre *a* et *u* le résultat premier de la désocclusion de *g* est la spirante vélaire sonore qu'on entend en all. du N. dans *sagen*, *tugend*, etc....; si, comme tel est le cas pour nos parlers, cette spirante ne s'implante pas dans le sistème des sons de la langue, il peut i avoir amuïssement ou passage à des sons voisins, *w*, *v*, *g* (pour ce dernier cf. l. *b*<*v* bilabial): le continuateur de *a(u)gustu* (sans doute le seul exemple de *g* entre *a* et *u* tonique comme dans **trāguc(u)lu*) est écrit en vpr. *aost* et *avost* ; de nos jours on dit *avoust* dans la Provence proprement dite, *agoust* en Albigeois, à l'extrémité E. de la Gascogne et en Médoc ; il est difficile de décider si *aoust*, répandu dans le reste de la Gascogne, offre un traitement indigène ou est un emprunt au fr. du temps où le mot avait deux sillabes et où *s* était prononcé. Quelque vagues que soient ces indications (mon information ne m'en permet pas de plus précises), elles suffisent à justifier comme continuateur de **trāguc(u)lu*, respectivement *-a*, Luxei *trauoul* (*-w-*), Saint-Côme *traulh* et la Teste-de-Buch *traulhe* (amuïssement, d'où diftongue *au*, cf. **grānuc(u)la*>Saint-Côme *graulhe* ; à la Teste on emploie un continuateur de *rāna* ; à Luxei on comble l'iatus avec un *w*, *grauoulhe*) ; la forme de Parentis avec voy. simple, *troulhe*, se sera modelée sur le continuateur de *torc(u)lu*.

Pour la région N., la carte *août* de l'*Atl. ling.* n'indique aucune forme en *av-*, et presque partout ce mot a à peu près la même fisionomie qu'en fr. A-t-on eu autrefois des disillabes du tipe prov. *avoust* ? C'est possible pour l'extrémité S. de cette région, au moins très improbable pour le reste, où *travuy* etc... seront des mots d'emprunts plus ou moins adaptés à la fonétique locale ; pour *truy* etc..., même observation que plus aut pour Parentis *troulhe*. L'ancien *-l'* est, suivant les parlers, maintenu ou amené à *-y*, *-l* ou zéro. Quant aux altérations de la voy. tonique en *-wé*, *-wœ*, *-œ-*, *-è*, *-ò-*, *-ó-*, *-a-*, *-é-*, *-wa-*, leur discussion

Digitized by Google

m'entraînerait trop loin, et d'ailleurs mon information ne me permettrait pas de la pousser à fond.

J'estime en résumé que les considérations précédentes suffisent pour invalider **trăduc(u)lu* et légitimer **trăguc(u)lu*.

§ **11**. — Le *Tresor* indique *trai*, g. *tralh* « empreinte du pied, vestige, trace, traînée » avec un exemple pris dans les œuvres de F. de Cortète, poète agenais du XVIIe siècle. Je n'ai pas rencontré par ailleurs ce mot, qui est le vpr. *tralh*, postverbal d'un verbe formé sur *trăg(u)la* comme le verbe moderne *dralha*, mais sans sonorisation de *tr-* : *la sec a tralh* « je la suis à la trace » (Arnaut Daniel). Même observation pour le verbe *traia* cité § 1. Par contre, j'emploie moi-même et j'entends et vois employer couramment les composés avec préfixe *estrai* « trace, traînée », *estraia* « éparpiller », *estraio-braso* « fanfaron », et je crois au moins assez communément usités les autres sens et les autres formes de ces mots indiqués par le *Tresor* (v. § 1). Les sens principaux peuvent se ranger sous deux catégories ou filières partant l'une de « erse, traîneau », l'autre de « crible, van ». Une erse ou un traîneau fait une « trace », une « traînée », d'où « vestige », *estrai*, postverbal de *estraia* « suivre à la piste ». Une erse divise les mottes de terre, un traîneau rejette la neige des deux côtés de sa trace, d'où « verser, embrouiller, disperser, éparpiller, prodiguer », puis « fouler (les récoltes en erbe), gâter, détruire », les sens voisins « déchirure, abatis causé par un orage, dégât, dégradation », les sens figurés « égarer, pervertir, divaguer, délirer », *metre à l'estrai* « mettre au rebut » comme la neige *estraiado* par le traîneau ; g. *estralh* « maraudeur » (celui qui disperse ou celui qui dégrade) est un curieux exemple de postverbal employé comme nom d'agent (cf. p. ex. *guide*). Un traîneau étale la neige sur son passage, une erse aplanit la terre en brisant les mottes, d'où *estrai* « litière » et par extension « bergerie » (cf. la même extension de sens dans *jas*, postverbal de *jaire*<

Digitized by Google

jacĕre au sens de *jacēre*). « Crible » ou « van » : *estraia* « faire monter les criblures à la surface du crible, séparer le son de la farine » (*Tresor*) ; Mistral appelle *crible* ce que j'appelle *van*, cf. le début du § 8 ; peu importe, le résultat de l'opération, qu'on ait *estraia* avec un crible ou avec un van, nous fournit un postverbal *estrai* « déchet », d'où le sens voisin de « mauvaise confection, rebut ». Dans les deux filières on trouve des verbes en *-i-* ou en *-lh-*, probablement suivant la fonétique normale des différents dialectes, comme pour *traio*∼*tralho* (cf. note au § 10), ex. *estraia*∼*estralha* « suivre à la trace, etc...; faire monter les criblures, etc.... », remontant à un lat. **extrāg(u lāre* ou formés en rom. en préfixant *es-*<lat. *ex-* à *tralh*<*trāg(u)-lum* ou à *tralha*<*trāg(u)la* muni des désinences de la 1re conjugaison. Les dérivés et composés comme *estraiaduro*, *estraio-braso* n'appellent aucune observation particulière. Au postverbal, remarquer le doublet de Provence *estrau*∼*estrai* ; vpr. *lh* final de mot après *a* peut se réduire soit à *l*, ensuite vocalisé en *u*, soit à *i* : *mīrāc(u)lu*>*m rau. alliu* >*ai* ; on a dû avoir sing. *-lh*, plur. *-ls* (c'est l'état actuel en luchonnais et dans d'autres parlers gascons), puis sing. *-i*, plur. *-u(s)*, et normalisations dans les deux sens, sing. *-u* d'après le plur. ou plur. *-i(s)* d'après le sing.

§ **12**. — Pour expliquer divers mots romans dont les sens se groupent autour de « crible » et de « van » M. Jud a proposé (*Bull. de dial. rom.* 1911, p. 7, 66, 67 et *Zeitsch. f. rom. phil.* 1914, p. 64) une base **dragia* qui, bien qu'il ne lui attribue pas d'astérisque, n'est dans sa pensée qu'un mot non attesté d'une langue parlée antérieurement au latin. Cette base ne peut convenir pour nos mots en *dr-* et en *-tr-* précédé du préfixe *es-*<*ex-*, lesquels s'expliquent fort bien par des constructions diverses sur lat. *trah-*∼*trāg* ; ce n'est qu'en partant de cette base lat. qu'on peut p. ex. comprendre la coexistence de *draia* au sens général de « vanner ; cribler » avec *estraia*, préfixé, au sens spécial de « faire monter les déchets à la surface du van ; séparer le son de la farine ». La base lat. convient aussi

Digitized by Google

pour des mots tels que sursilvain *drat'* « crible », Poschiavo *dracc* et verbe *draggià*, frioulan *draz* et verbe *drazâ*, Greden *drač* et verbe *dražé*, Bormio *drèi*, aut-engadin *dreg*. Je ne connais pas assez les lois de la métatèse dans les différents parlers intéressés pour décider si **trāgicāre* rendrait compte de bolonais *adarcar*, romagnol *adarcă*, ferrarais *darcär* « vanner », que M. Jud ésite à rattacher à **dragia*. Bas-engadin *rai* « crible », *rajar* « cribler » et le mot wallon, picard et lorrain *rège* (et nombreuses variantes dialectales) « crible » ne peuvent être séparés des mots précédents en *dr-*, mais il est assez difficile d'expliquer comment ils i tiennent. M. Jud pense à une « gallische lenition » (amuïssement de celt. *d-* en fonétique sintactique ?) ; si l'on admet une base lat., on peut songer à une fausse coupure de mots, mais je n'aperçois pas des conditions favorables à cette coupure qui puissent se réaliser dans tous les parlers considérés ici. D'autre part la voy. tonique de *rège* ne peut pas en wallon et en picard remonter sans autre forme de procès à lat. *a*, et en lorrain comme en wallon et en picard la cons. suivante ne peut pas remonter à lat. *-ga*, *-gia* ou *-(h)ea*. Poser un **trāg(i)ca*, d'ailleurs bien problématique, n'avance à rien, car il n'est pas sûr que *g'c* donne *j*. Un croisement avec **trāviu* (v. § 14 *in fine*) expliquerait la consonne, mais non la voyelle ; un croisement avec **trīlicāre* expliquerait la consonne, difficilement la voyelle.

⁂

§ **13.** — *Estraus* dans la *Chanson de la croisade contre les Albigeois* ne peut être pour **estralhs* plur. du postverbal de **estralhar* <**extrāg(u)lāre*, puisque ce texte ne connaît pas *u* représentant un ancien *lh* ; le sens est du reste tout différent. On lit aux vers 3921-3 :

El poble d'Avinho venc per Rozer ab naus ;
De Tharasco ichiron e coron als estraus
E tuit passero l'aiga e intrero els caus.

Digitized by Google

M. Paul Meyer traduit au vocabulaire (t. 1er, p. 412) *als estraus* « aux parties extérieures de la ville (**extrāle*)? ». Mais dans sa traduction française du poème (t. II, p. 211) on lit : « Le peuple d'Avignon vint par le Rône en bateaux ; ceux de Tarascon sortent de la ville, accourant aussitôt ; ils passent l'eau et entrent dans les jardins » ; *jardins* traduit *claus* substitué à *caus* et noté comme interprétation douteuse (t. II, p. 211, note 3 ; t. I, p. 172, note au vers 3923) ; *accourant aussitôt* est commenté ainsi (t. II, p. 211, note 2) : « L'explication proposée au vocabulaire pour *estraus* me satisfait peu : je traduis comme s'il i avait *a estros* modifié en vue de la rime (?) » Mon ami P. Devoluy m'indique une autre explication.

On lit au *Tresor : Estrau* « trace, vestige, traînée » ; pour « estrope de bateau », v. *estrop ; Estrop, estrau* (querc.), *estroup* (l.) « estrope, anneau de cordage qui attache la rame au tolet ; erse de gouvernail » ; D G *Estrope*, v. *étrope ; Étrope*, pour *estrope*, plus anciennement *estrop*, emprunté de l'anglo-saxon *stropp*, qui est le lat. *stroppus*, grec στρόφος, corde, lien « corde qui attache l'aviron au tolet » ; *Tolet* « cheville de bois ou de fer fixée verticalement sur le plat-bord d'une embarcation pour servir de point d'appui à l'aviron » ; *Erse*, v. *herse*; *Herse* du gouvernail « corde qui attache le gouvernail à l'étambot » ; *Étambot* « pièce de bois qui, continuant la quille, s'élève à l'arrière du navire et porte le gouvernail ». On connaît vpr. *estrop* « étrope » (Levy) ; une variante fonétique *estrau* a pu exister en Querci dès le moyen âge : il i a sporadiquement en prov. passage de *p* final roman à *u*, ainsi « trop » se dit à Marseille *tròu*, et un ancien querc. **estrou* a pu devenir *estrau* par substitution d'une diftongue fréquente à une diftongue plus rare ; l'auteur de la *Chans. de la Croisade* a pu adopter, pour les besoins de la rime, la forme d'un dialecte voisin du sien propre, plutôt que de violenter assez brutalement l'expression *a estros*, dont le sens « aussitôt » n'est du reste pas très sûrement établi (Levy) ; il n'i a donc aucune

Digitized by Google

difficulté fonétique (1) ou lexicologique insurmontable pour obtenir le sens pleinement satisfaisant : « Ceux de Tarascon sortirent de la ville et courent aux étropes » (ou aux erses de gouvernail), c'est-à-dire qu'ils se précipitent pour mettre rapidement leurs bateaux en état de naviguer. La réunion d'un prétérit (*ichiron*) et d'un présent (*coron*) dans une même frase de narration rapide n'est pas sans exemple dans la langue moderne : je lis dans les *Fatourguetos* de l'abbé F. Pascal (Gap, empremarié e librarié aupinos, 1904), p. 242 :

> *Mountèc* coumo se fai en cadiero, e d'amount
> *Mando* un espinchamen dintre soun óuditòri

« il *monta* en chaire, comme on fait (comme c'est l'usage), et de là-aut il *lance* un regard au milieu de son auditoire ». M. Daniel me dit que des tournures analogues sont usitées en Périgord.

§ **14**. — M. Grammont m'écrit qu'à Besançon un passage public d'une rue à une autre par le couloir d'une maison s'appelle en français local un *trage*.

Tissot note pour les Fourgs *traidzou* « passage étroit », *tredzi* (à Mouthe *tradzi*) « trajeter, fréquenter abituellement un endroit » (*Le pat. des Fourgs*, p. 215). Au *dz* des Fourgs et de Mouthe correspondent *ǧ*, *j* dans beaucoup de parlers franc-comtois et bourguignons : la Grand-

(1) J'ai publié l'essentiel de cette explication dans ma tèse *Essai de sintaxe des parlers prov. modernes*, p. 194-5. A la soutenance M. A. Thomas m'a fait justement observer qu'on ne peut considérer comme sûre une étimologie querc. appuyée sur un mot méd. aussi peu expliqué que *tròu* « trop ». Il reste que querc. *estrau* « étrope » ou « erse de gouvernail », quelle que soit son étimologie, satisfait bien au sens ; l'emploi, pour les besoins de la rime, de formes empruntées à un dialecte voisin est courant dans les poèmes provençaux du moyen-âge.

Digitized by Google

Combe *trèğu* (*u*=fr. *ou*) « passage étroit, généralement à ciel ouvert », *trəğī* « fréquenter abituellement un endroit », *i trèğ èdé čī nə* « il est toujours fourré chez nous » ; Pierrecourt *trâj* « passage couvert entre deux maisons », Rougemont *tredj* « passage couvert » (C. Juret, *Gloss. du pat. de Pierrecourt*) ; Bourberain *tròj* « allée entre deux aies » (Rabiet, *Rev. des pat. gallo-rom.*, t. II, p. 182) ; Sancei (Doubs) *péssèdje* « passage » en général, *trèdje* « passage le long de la maison » (E. Nédey, *Rev. de filol. franç.* 1900, p. 38). Cf. dans Godefroy *trager*, *traiger* « circuler », avec ex. franc-comtois, et *estraier*, *estraer*, *estreer* « errer çà et là sans maître », *estraier* etc.... « laisser en la garde d'un étranger ; être sans possesseur légitime », *estraier* etc..... « abandonné, isolé, errant, solitaire, étranger, sans maître », *estrahier* etc... et *estrahiere* etc.... « biens que laissaient les étrangers ou les bâtards morts sans éritiers et qui appartenaient au seigneur ». M. Jeanroy fait remonter le verbe *estraier* etc.... à **extrā(v)iāre*, l'adj. et subst. *estra(h)ier*, *-iere* à **extrā(v)iāriu*, *-a* (*Rev. de filol. franç.* 1907, p. 37). Les formes *traidzou* etc... des parlers modernes présentent des consonnes qui peuvent remonter à lat. *vi* devant voy. comme dans fr. *cage*, *liège*, etc..., et des voy. continuant lat. *a*, sauf à Bourberain (v. Rabiet dans *Rev. des pat. gallo-rom.*, t. I, p. 243-252 et II, p. 182) où *a* est continué par des sons de la série *e*, et *e* fermé du lat. vulg. par des sons de la série *o*. On peut donc poser **trāviu* postverbal de *trāviāre* ; à Bourberain il i aura eu, à la faveur de la grande ressemblance fonétique et d'une certaine parenté de sens, confusion du continuateur de **trāviu* avec celui de *triviu* ; on ne peut accepter le rapprochement *trèğu* — vfr. *trieu* que propose M. Boillot (Godefroy *trieu*, *tries*, *triesc*, très éloigné pour les sons et pour les sens).

§ **15**. — Je ne connais pas de mots modernes continuant vpr. *estraguar*~*estracar* « extravaguer, être sans voie \racée » (Raynouard). M. Levy dit que dans le seul exem-

Digitized by Google

ple connu *estracat* est traduit par Raynouard « sans voie tracée », par Diez « ermüdend », par Stichel « ausgedehnt ? », et que cat. esp. *estragar* « zerstören, vernichten, verderben » fait difficulté pour le consonantisme. Pour expliquer *estraguar* et *estragar* on a proposé *extrāvagāre* et *strāges*. Ce ne sont guère des mots populaires. On peut supposer un parasintétique construit sur **trāga* qui aurait pu être en lat. **extrāgāre*. Les sens sont très voisins de ceux que présente notre verbe prov. *estraia*< **extrāg(u)lāre* (cf. § 11) : esp. *estragar* « ruiner, détruire, gâter, corrompre », *estrago* « dégât » ; port. *estragar* « ruiner, détruire, corrompre, prodiguer, dissiper », *estragamento* « dégât, dissolution, corruption des mœurs », *estrago* « dégât, dévastation, dissipation, dissolution des mœurs ». Il i aurait ainsi parenté de racine, mais non parenté sémantique directe, avec cat. *tragar*~*dragar*, esp. port. *tragar* « avaler, dévorer, engloutir »<**trāgāre* pour *trahere* (?) ; vpr. *tragir*~*traïr*~*trazir* « avaler » semble continuer d'une part **trāgīre* pour *trahere* (*tragir*), d'autre part **trādīre* pour *trādere* (*traïr*~*trazir*) ; même sens en prov. moderne (je donne les formes d'après le *Tresor*) *tragi*<**trāgīre*, l. *trahi*<**trādīre* (par emprunt à un dialecte qui amuït le continuateur de lat. *d* ?), rrgt. *traisi*, *treisi*, *treigi*, formes assez obscures, dans la genèse desquelles ont pu jouer un rôle une construction telle que **trahicīre*, le préfixe *tré-*, *tres-*<lat. *tra(n)s* et des verbes lat. en *-jicere*, cf. g. *trèse* « tirer ; jeter » (*Tresor*, au mot *traire*) et vfr. *tresir* « avaler » que M. Herzog fait remonter à *tra(n)sjicere* (*Lexikalisches aus Macé de la Charité*, p. 20, cité d'après *Rev. de dial. rom.* 1910, p. 179, n° 223).

Quant à *estracat*, on l'a rapproché de it. *straccare* « fatiguer, arasser », de fr. *traquer*, de esp. *traquear* « secouer », de port. *traquejar* « poursuivre » et de esp. port. *atracar* « atterrir, aborder » (tirer un bateau sur la rive), et pour expliquer ces différents mots ou seulement certains d'entr'eux on a proposé **extracticāre*>**extraccāre*,

Digitized by Google

**extrāgicāre*, **extrahicāre*, **trāgicāre*, **trahicāre*, vieux aut allemand *strecchen* et le tème germanique *trakk-* qui est dans le moyen aut allemand *trëchen*, intensif *trecken* et dans le néerlandais *trekken* « tirer ». Le sens de *estracat* est trop mal fixé et les sens de beaucoup des autres mots que je viens de citer s'éloignent trop des sens étudiés dans cet article pour que je croie devoir discuter ici ces différentes étimologies. Au reste j'ai déjà sans doute abusé des digressions dans ces pages consacrées principalement à quelques *minutiae provinciales* présentées peut-être avec quelque prolixité et aussi, au moins en apparence, dans un certain désordre. D'aucuns seront très sensibles à ce défaut, tandis que d'autres pourront apprécier dans mes déductions une prudence qu'on ne rencontre pas toujours dans les constructions de certaine géografie linguistique (v. Grammont dans *R. L. R.* 1911, p. 323 et 1915, p. 489). A défaut de mérites plus illustres, mon exposé aura, je l'espère, celui de suggérer à maint lecteur d'intéressantes observations personnelles sur la sémantique et d'*adraia* quelques provençalisants pour faire bon usage du *Tresor dóu Felibrige*.

Jules RONJAT.

Digitized by Google

INDEX DES FORMES EXAMINÉES

(renvoie aux pages)

Pour les abréviations, v. p. 79

adarcar, -cä, 108.
darcär, 108.
dérayer, 100-1.
Drac, 94-5.
dracc, 108.
dracō, 95-6.
drač, 108.
dragar, 112.
dragena, 91, 99.
draggià, 108.
* *dragia*, 107-8.
draglia, 102.
drago, 80, 84, 95-6.
drague, 84-5.
drai, 80, 97-8.
draia, 79, 80-1, 85, 88, 91, 97-100, 107.
draie, 78, 94, 98.
draiet, 97, 98.
draille, 79.
draio, 78-9, 85, 91.
draira, 94.
draire, 78, 85, 94.
draja, 80, 97-100.
drajo, 79, 90, 98.
dral, 80, 97-8.
dralha, 80, 85, 97-9.
dralho, 79-81.
drat', 108.
drau, 78, 94-5.
draussa, -o, 79, 80, 91.
dray, 78, 85, 94.
draye, 79.
drayer, 99-101.
draz, -zâ, -žé, 108.
dreg, 108.
drège, 86-7, 96.
dréger, 86-7.
drèi, 97-8.
drey, 78, 85, 94.
driyá, -airè, dríyə, 98-9.
droià, 98.
drolha, 93.
drome, 78, 94.
écharner, 99, 100.
estracar, -at, 111-3.
estraer, 111.
estragamento, -gar, -go, -guar, 111-2.
estrahier, -iere, 111.
estrai, -aia, 80, 106-7.
estraiaduro, 81, 107.
estraier, 111.
estraio -braso, 81, 106-7.
estraissa, 91.
estral, 80.

Digitized by Google

estralh, 80, 106-7.
estralha, 80, 107.
estralhaduro, 81.
estrau, 80, 107, 109.
estraus, 108-9.
estreer, 111.
estrop, 109.
estroup, 109.
étrope, 109.
rai, *rajar*, *rège*, 108.
saga, *-o*, *-um*, *saio*, *sajo*, 89.
stroppus, 109.
traboul, *-lh*, 103.
* *tracere*, 84.
* *tractiàre*, 91.
tradoul, 104.
* *trāduc(u)lu*, 103, 106.
tradzi, 110.
* *trāga*, 85-8, 91, 112.
tragă, 85.
tragalla, 96.
tragar, 112.
* *trāgāre*, 85, 99.
trage, *-er*, 110-1.
* *trāgere*, 84.
tragi, *-ir*, 112.
traglă, 85, 102.
traglia, 103.
* *trāguc(u)lu*, *-a*, 103-6.
traguetta, 86, 95.
tràgula, 83-7, 93, 95-6, 101, 107.
* *trāgulāre*, 85, 99.
trāgulum, 84, 96, 99, 107.
trāgum, 84, 98.
traha, 83, 88.
trahea, 83-8, 91.
* *traheāre*, 85, 99.
* *traheum*, 98.
trahi, 112.
trahlla, *-llha*, 96, 101.
trai, *-ia*, 80.
traiau, 80, 102.
traidzou, 110-1.
traiger, 111.
traille, 102.
trailli, 101.
traio, 80, 101-3.
traiolo, 80, 102-3.
traioun, 80.
traïr, 112.
trais, 86, 91.
traisi, 112.
traissa, 91.
traiva, *-o*, 92.
tralh, 80, 106-7.
tralha, 80, 107.
tràlhi, 80, 101.
tralho, 79, 80, 96, 101-3.
tralla, 84, 102.
tralla', 84.
traula, 92-3.
traulh, *-e*, *trauoul*, *traval'*, 103-5.
trāviāre, 92, 111.
travòl, *-òl'*, *-oui*, *-ouil*, *-oul*, *-óy*, *-œy*, *-uy*, 103-5.
trawwé, *-œ*, *trawè*, 104-5.
trawwlè, 93.
trazir, 112.
trăj, 111.
trebla, 84, 91.
tredj, *trèdje*, *tredzi*, 110-1.
trèğ, *-ğu*, 111.
treiau, 80, 102-3.
treigi, *-si*, 112.

Digitized by Google

trél', 104-5.
trelhau, 80, 102-3.
trelho, 80, 102.
trèse, 112.
tresir, 112.
tresoul, 103-4.
trèu, 92.
* *treular*, 92-3.
tréulhà, *-ado*, 93.
treva, *-ar*, *trèvo*, 92.
trəʤī, 111.
trībulāre, 92.
trībulum, 83-4.
triho, 102-3.
triva, 92.
trœugg, 86.
trój, 111.
trôler, 92-3.
troulhe, *truy*, *trway*, 104-5.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

Eunice Morgan Schenck. — La Part de Charles Nodier dans la formation des idées romantiques de Victor Hugo jusqu'à la Préface de Cromwell. (Monographies de Bryn Mawr College, volume XVI). *Paris, Champion*, 1914. Un vol. in-8° de X-149 p.

Cette monographie apporte d'intéressantes précisions sur le sujet indiqué par le titre. — Un consciencieux travail préliminaire précède l'examen de l'influence exercée par Nodier sur Hugo : c'est l'étude de l'œuvre critique et de l'œuvre originale de Nodier avant 1827. Dans le chapitre qui y est consacré (p. 1-57) sont analysés un grand nombre d'articles publiés par Nodier dans les *Débats*, le *Drapeau Blanc*, la *Quotidienne* et d'autres journaux; or, ces articles avaient été jusqu'ici ou oubliés ou négligés par ceux qui avaient étudié l'influence de Nodier. L'auteur du présent ouvrage, en les résumant et en en donnant dans un appendice une bibliographie, rendra service à quiconque étudiera désormais les origines du romantisme. — Dans un deuxième chapitre (p. 58-84) est examinée l'influence exercée par Nodier sur les œuvres de Hugo qui appartiennent au genre fantastique et au genre frénétique. Cette influence était connue. Mais sur plusieurs points de détail l'auteur la précise, relève chez Hugo des allusions à Nodier ou détermine les passages de celui-ci qui ont inspiré l'auteur des *Ballades* et de *Han d'Islande*.

Le troisième chapitre est le plus important de l'ouvrage (p. 85-112). E. Morgan Schenck essaie d'y prouver que « les trois idées directrices de la *Préface de Cromwell* » sont celles de l'œuvre critique tout entière de Nodier avant 1827 et que par conséquent Hugo les doit en grande partie à Nodier. — La première de ces idées directrices est « la théorie des trois époques ». Or, l'auteur du présent ouvrage montre bien qu'avant Hugo Nodier a soutenu que la littérature est l'expression de la société. Mais il ne me paraît pas vraiment démontrer que Hugo doive à Nodier ce que cette idée a dans la *Préface de Cromwell* de tout à fait caractéristique : la division de l'histoire littéraire du monde en trois époques, la lyrique, l'épique, la dramatique. La théorie des trois époques ne vient certainement pas de Nodier. D'ailleurs, l'idée que la littérature est l'expression de la société est chez madame de Stael, dont l'influence importe sans doute ici bien plus que celle de Nodier. — La 2e idée directrice de la *Préface* est, d'après l'auteur du présent ouvrage, que « Shakespare est le grand nom de la littérature moderne ». Ici, E. Morgan Schenck me semble assez bien prouver

Digitized by Google

que Nodier a beaucoup contribué à faire connaître Shakespare à Hugo. — La 3e idée directrice de la Préface est que « le grotesque est le trait caractéristique de la littérature moderne ». La thèse de Morgan Schenck est ici : que, par l'influence de Nodier, à l'idée du grotesque laid s'est mêlée chez Hugo l'idée du grotesque fantastique ; que Hugo n'aurait pas sans doute accordé tant d'importance au grotesque si Nodier n'en avait pas tant accordé au fantastique ; enfin que Nodier avant Hugo avait du moins entrevu la portée morale du grotesque tel que Hugo allait le concevoir. Cette triple thèse est développée trop rapidement, p. 103-106, et sans que les différences entre le fantastique de Nodier et le grotesque de Hugo soient suffisamment éclairées ; mais elle est intéressante et apporte une lumière nouvelle sur le grotesque de Hugo. — Ajoutons maintenant que les idées directrices de la *Préface de Cromwell* ne sont pas seulement les trois qu'indique E. Morgan Schenck. L'idée de la liberté de l'art, surtout, est de toute importance.

Un 4e chapitre (p. 113-123) examine le problème de savoir pour quoi Nodier deux ans après la *Préface de Cromwell* publie dans la *Revue de Paris* trois *essais* où il reprend les idées de la *Préface*. La raison principale en est, je pense, que les idées de Nodier ne sont pas, quoiqu'en dise E. Morgan Schenck, identiques à celles de Hugo. Je reconnais d'ailleurs que ce chapitre a de l'intérêt. Il me semble bien apporter la preuve que si après 1827 l'amitié de Hugo et de Nodier se refroidit, un des motifs en fut que Nodier fut mécontent de la *Préface de Cromwell*, parce que l'auteur de ce manifeste retentissant ne reconnaissait pas suffisamment sa dette envers lui.

L'ouvrage de Mlle Morgan Schenck est déparé par un certain nombre de fautes d'impression. La langue n'en est pas toujours d'un tour bien français. Mais il est bien composé et bien documenté ; il apporte du neuf. Il fait honneur à son auteur et à ceux qui dirigent à Bryn Mawr Collège les études de littérature française.

Joseph VIANEY.

P. B. Fay and A. Coleman. — Sources and Structure of Flauberts Salammbô.

F.-A. Blossom. — La composition de Salammbô d'après la Correspondance de Flaubert.

Eliott Monographs, vol. 2 et 3. *Baltimore*, the Johns Hopkins Press et *Paris*, Champion, 1914. Deux vol. in-8°, de 55 et 104 p.

Ces deux monographies apportent d'intéressantes contributions à la connaissance du génie de Flaubert.

L'opuscule de M. Blossom est l'histoire pour ainsi dire extérieure de la documentation et de la composition de *Salammbô*,

Digitized by Google

d'après la correspondance de Flaubert. Cette histoire est précédée d'un tableau chronologique des lettres de Flaubert relatives à la composition de son livre, puis de « notes » donnant les raisons pour lesquelles les lettres ont été, dans le tableau, fixées à telle et telle date. Il m'est impossible de faire un examen minutieux de ces notes. Il me suffira de dire qu'elles sont très précises et qu'en plus des dates qu'elles ont pour objet d'établir elles apportent souvent des renseignements fort utiles sur Flaubert, sur ses amis, sur le mouvement littéraire de son temps. Après ce préambule, M. Blossom aborde l'histoire de la composition de *Salammbô*. Il la prend à son origine et la poursuit jusqu'à la mise en vente du volume. Tout ce que la correspondance de Flaubert pouvait fournir de lumières pour l'histoire de son livre a été utilisé avec intelligence. L'exposé de M. Blossom est complété par un calendrier des années 1857-1862 et par une chronologie de la vie de Flaubert pendant cette période.

Dans l'autre monographie on trouvera d'abord une chronologie critique par M. Fay des événements racontés dans *Salammbô;* puis une étude par M. Fay des emprunts faits par Flaubert à Polybe ; ensuite une étude par M. Coleman des emprunts faits à la Bible.

L'étude sur les emprunts à Polybe n'a point été rendue inutile par l'appendice de la thèse de Ferrère sur *l'Esthétique de Flaubert;* elle est beaucoup plus détaillée et indique mieux les diverses difficultés de la question.

L'étude sur les emprunts à la Bible met sous nos yeux, côte à côte, pour un certain nombre de passage de *Salammbô*, le texte de Flaubert et le texte biblique (traduction Cahen) ou le texte du commentaire de Cahen, qui a servi de source. Ces comparaisons sont très instructives. Elles montrent combien Flaubert fut un historien soucieux de vérité historique et en même temps avec quel art il ressuscite la vie.

Joseph VIANEY.

Carolina Poncet y de Cardenas. — El romance en Cuba. — *La Havane* 1914.

Cette étude a été présentée à l'Université de la Havane pour le grade de Dr en philosophie et lettres, et elle a été couronnée dans le concours de l'Académie nationale des Arts et des Lettres. Mme Poncet l'a consacrée aux formes et à l'avenir du romance espagnol à Cuba. Après avoir fait remarquer la prédilection du peuple cubain pour le dizain à la manière d'Espinel et son sentiment défectueux des valeurs métriques du romance elle passe en revue les poètes cubains qui se sont plus ou moins heureusement servis de cette forme poétique pour chanter des sujets et des mœurs du pays; elle s'attache surtout à Del Monte, Poveda, Velez Herrera, Tolon et Placido.

Digitized by Google

L'auteur s'occupe ensuite des romances espagnols conservés à Cuba par la tradition populaire, et spécialement de ceux que nous ont transmis les chansons enfantines. La classification des sujets est celle qu'avait proposée Menéndez Pelayo. Mme Poncet nous donne d'intéressantes versions et variantes de romances anciens qui rapportent des scènes ou des tragédies de famille. (Les signes de l'époux, Angarina, L'Epouse infidèle, etc), et de romances modernes sur des personnages historiques (Alphonse XII, Prim, etc.). On trouvera un intérêt particulier aux études sur les romances *Les Signes de l'époux* et *Les filles du roi More*. Mme Poncet arrive à cette conclusion que le romancero espagnol n'est pas très brillamment représenté à Cuba où aucune légende espagnole n'a pris racine. Ceux des romances qui conservent le mieux leurs conditions originaires sont sans aucun doute d'importation récente. Il convient de remarquer la tendance à transformer l'assonance en rime et à introduire les rimes paires.

La brochure de Mme Poncet est une contribution précieuse à l'intéressante étude de la survivance, de la richesse et des variantes des romances espagnols dans l'Amérique latine, et elle fait preuve d'une solide documentation.

E. M.

Miguel Asin Palacios. — L'original arabe de « La disputa del asno contra Fr. Anselmo Turmeda ». (Extrait des « Estudios de filologia romanica). — *Madrid*, 1914.

Menendez Pelayo avait déjà signalé les énigmes et les contradictions que présentaient les œuvres et la personnalité du fr. Anselmo de Turmeda. Le travail de M. Asin est de première importance pour l'éclaircissement de ces questions. La fameuse « disputa » n'est que la traduction d'un apologue arabe qui sert d'appendice à un petit traité de zoologie populaire. Ce traité est le 21e des 51 que renferme l'Encyclopédie des Frères de la Pureté, école philosophico-politique qui se développe à Bassorah au dizième siècle de notre ère. Le noyau essentiel de la fable de Turmeda et la dix-septième des preuves réunies par Fr. Anselmo contre l'âme se rencontrent dans l'apologue arabe, quoique dans un ordre différent. Quant aux autres éléments dont se compose l'œuvre du moine de Majorque, on leur trouve aussi des précédents et des modèles dans l'Encyclopédie des Frères de la Pureté. M. Asin signale, par exemple, dans le traité 25 de l'arabe le texte original de la théorie du microcosme. Il prouve d'irréfutable façon ce plagiat grâce à un examen minutieux et concret des éléments des deux œuvres, et à une comparaison qui fait apparaître la traduction toute crue. La conclusion du savant professeur d'arabe de l'Université de Madrid est des plus sévères pour le frère renégat qu'il déclare « un traducteur médiocre et un vulgaire théologien, qui ne vaut pas plus

Digitized by Google

moralement que littérairement, puisqu'il n'a pas l'ombre d'une conviction. »

Dans sa thèse de doctorat sur Fr. Anselmo de Turmeda, M. Calvet cherche à prouver l'originalité de la « Disputa » en s'appuyant sur la différence de ton entre l'œuvre arabe toujours sérieuse et la catalane plutôt plaisante. Quel que soit le cas qu'on fasse de cette interprétation, elle n'enlève rien de leur valeur démonstrative aux textes publiés par M. Asin dans sa brochure qui est assurément la plus importante contribution à l'étude de la « Disputa del asno contra Fr. Anselmo de Turmeda. » E. M.

Ramon Menendez Pidal. — Poema de Mio Cid, 1 vol. in-12 des Clásicos Castellanos, dans les éditions de « La Lectura », *Madrid* 1913.

M. Ramon Menendez Pidal a publié de 1908 à 1911 sur le texte, le vocabulaire et la grammaire du « *Cantar de Mio Cid* » trois volumes in-8° qui sont à juste titre considérés comme un des plus beaux monuments de l'érudition espagnole.

La petite édition que publie « La Lectura » est, en son genre, un modèle de livre pour les classes. L'introduction est un résumé très clair des recherches de M. R. M. P. sur la date et l'argument du vieux poème, sur ses éléments historiques et son caractère local, sur le rôle qu'y joue l'imitation française, sur son succès et sa diffusion, sur son intérêt archéologique, sur sa valeur nationale enfin.

Le texte est accompagné de notes sobres et précises qui donnent le meilleur commentaire grammatical ou historique aux difficultés qu'il soulève. E. M.

El Sacrificio de la Misa, par Gonzalo de Berceo. Edition de Antonio G. Solalinde. *Madrid*, 1913.

Il est encore impossible de donner une édition définitive du *Sacrificio de la Misa*. Retrouvera-t-on jamais les manuscrits disparus de San Millán de la Cogolla? Il importait, en tout cas, de corriger, en attendant, les négligences des textes de Sanchez et de Janer. C'est ce que fait avec beaucoup de soin M. Solalinde dans sa transcription d'une copie du 14e siècle conservée à la Bibliothèque Nationale de Madrid.

Le travail de M. G. Solalinde fait beaucoup espérer de cette collection de la « Residencia de estudiantes » qu'il inaugure, et du bon esprit scientifique qui l'anime. E. M.

Ch. Albert Sechehaye. — Les règles de la grammaire et la vie du langage. t. à p. de *Germanisch-romanische Monatsschrift*, 1914, p. 288-303 et 341-351. — Eléments de grammaire istorique du français, deuxième partie (istoire des mots). *Genève, A. Eggimann*, 1910, 48 p. in-8°.

Le premier de ces opuscules applique à l'étude des fonctions de l'article défini en français les idées qui guident tous les travaux de

Digitized by Google

M. S. Ces idées sont les idées saussuriennes, et elles se reflètent encore dans le second opuscule, qui s'adresse aux étudiants du séminaire de français moderne établi à l'Université de Genève. C'est aussi de l'enseignement de ce séminaire que sont sortis les livres de M. Bally sur la stilistique. Tous ces ouvrages rompent nettement avec la métode purement filologique jusqu'ici trop exclusivement en onneur dans les Facultés des lettres. Ils constituent des initiations de aute valeur, à la base desquelles est constamment l'analise psicologique des faits de la pensée et du langage.

J. R.

Angelico Prati. — Ricerche di toponomastica trentina. *Rovereto, tipografia Ugo Grandi,* 1910, 72 p. in-8° (supplément n°2 à *Pro Cultura,* 1re année).

M. Prati examine plus de 350 noms de lieu du Trentin et des pays environnants, ceux-ci à titre de comparaison. Un groupement commode par familles lui a permis de rendre son exposé à la fois clair et bref. Un choix abondant de formes attestées dans les chartes appuie des étimologies en général correctes et prudentes, sinon toujours absolument convaincantes.

Parmi les faits qui m'ont particulièrement intéressé je citerai : p. 4 et *passim*, ex. de toscanisation arbitraire de noms de lieu analogues aux francisations que — après bien d'autres — j'ai signalées dans mes articles de *La Montagne* (v. R L R, LIII, p. 182) ; p. 5 et suiv., ex. d'etniques en *-azzo* < *ūceu*, *-otto* < **ottu*, suffixes dont la fonction principale est péjorative, respectivement diminutive ; p. 11, *Nónesi* <**Anaunici* dérivé de *Anaunia* (le nom actuel de la vallée de *Non* postule **Anaunum*) ; p. 13 et suiv., certains n. de l. en *-ás* où l'on voit généralement un locatif lat. *-ā-ī* ; peuvent remonter à des formes en *-ass-*, suffixe d'une langue parlée avant le lat., qu'on trouve latinisé au plur. *-assēs* p. 23 et suiv., ex. de *-igo*, *-iga* <*-icu*, *-ica* parallèles au suff. bien connu *-ācu* ; p. 24 et suiv., ex. de *-éno*, *-éna* < *-ēnu*, *-ēna*.

M. Prati indique souvent la forme locale à côté de la forme toscanisée ; il aurait dû donner toujours ce renseignement de première importance.

J. R.

Fritz Krüger. — Studien zur lautgeschichte westspanischer mundarten, auf grund von untersuchungen an ort und stelle, mit notizen zur verbalflexion und zwei übersichtskarten. *Hamburg,* 1914, IV-382 p. in-8°, t. II de *Mitteilungen und abhandlungen aus dem gebiet der romanischen philologie, veröffentlicht vom Seminar für romanische sprachen und kultur*, t. à p. du *Jahrbuch der hamburgischen wissenschaftlichen anstalten*, t. XXXI, 1913.

Très utile contribution à la connaissance de parlers menacés d'éviction plus ou moins rapide par le castillan officiel. L'auteur a

Digitized by Google

enquêté dans 50 stations réparties sur environ 240 kil. de long et sur une largeur qui atteint parfois 70 kil., depuis le coin N.-E. de la frontière portugaise jusqu'au Tage. Les faits ont été constatés avec beaucoup de soin et sont consciencieusement exposés et discutés. La doctrine fonétique procède essentiellement de M. Jespersen et de M. Schädel. A l'occasion de précédents travaux de M. Krüger j'ai fait ailleurs (*Bull. Soc. ling.* XIX, p. 86) des réserves sur le sistème de transcription et sur la confusion entre *yod* sourd et *ich-laut*; je n'ai pas à i revenir. J'aurais d'autres réserves à faire sur certaines explications de fonétique istorique: ainsi je ne saurais admettre qu'on pose sans plus amples explications lat. *viginti, triginta* comme bases régulières de formes esp. en *-e-* qui exigent lat. *-e-* ou *-i-*; la téorie sur l'*e* ton. de *frente, culebra* (p. 75 et suiv.) n'est guère satisfaisante; la note 1 de la p. 80 sur *filiolu* > *filiólu* met la charrue avant les bœufs avec une obstination d'autant plus regrettable que M. K. cite les travaux de linguistes français qui auraient dû, depuis longtemps, faire abandonner à tout le monde les conceptions insuffisantes manifestées dans des expressions telles que *silbenakzent* ou *schallkräftigerer vokal;* il i aurait bien à dire sur l'explication de *l* et *n* mouillés issus de *ll, nn* (p. 219 et suiv.), etc.... Mais je me plais à reconnaître que si M. K. ne résout pas toutes les questions que pose son objet d'études, il circonscrit ou fait avancer la solution de presque toutes, et cela souvent avec une portée qui dépasse de beaucoup le domaine spécialement étudié. Ainsi l'existence de formes à palatalisation ou vélarisation foisonnante telles que *estreicha, peicho*<*stricta, pectus* (p. 235), *augua, yeugua*<*aqua, equa* (p. 230) éclaire bien des faits galloromans et taliens, et d'une manière générale quiconque spécule sur la fonétique istorique romane aura maintes fois profit à s'enquérir et à tenir compte des faits instructifs relevés par M. Krüger.

Jules RONJAT.

W. Meyer-Lübke. — Romanisches etymologisches wörterbuch, lieferung 8. *Heidelberg, Carl Winter,* 1914.

J'ai publié dans notre vol. de 1914, p. 519-545, des observations d'ordre général et des notes sur les livraisons de 1 à 7. A celles-ci ajouter à titre de rectifications ou de compléments:

1016. Dès 1910 M. Jud avait fait observer que l'abitat des mots de la famille de fr. *bief* et l'évolution de leurs sens dénotent une origine celtique (*Herrigs Archiv*, t. CXXIV, p. 398).

4632. Corriger **jurom* non en **juron* ou en **jurum*, mais en **jus* ou **juris* (abl. plur. *juribus* chez Pline).

4982. *lentiscus.* M. Salvioni m'informe que Bénévent *slinčo* et Bari *slinǧo* ne peuvent pas remonter directement à **lentĭsculus:*

Digitized by Google

ce sont des sing. refaits sur les plur. correspondants ; le traitement fonétique de *-sc(u)lu* est *-skyo*.

5683. M. van Wijk tient comme moi olland. *morilje* pour le fr. *morille* emprunté.

6857. *pūrāre* « suppurer » + *plō āre* = limousin *pura*, etc.... M. Tappolet m'écrit que *püərć* s'emploie dans tout le Jura bernois au sens de « pleurer ».

6967. Une raison à ajouter en faveur d'une étimologie germanique de fr. *crier* etc.... est que ce mot n'a de correspondant ni en dalmate, ni en albanais, ni en roumain.

6980. Je n'aurais pas dû citer *roja* comme spécimen du traitement esp. de lat. *be,ve,bi,vi* entre voy., puisque *fovea* donne *hoya; roja* < *russea*, comme *baja* <* *bassia; rabia* en traitement populaire serait **raya*.

A mon observation sur *nīl* (p. 538) ajouter un renvoi à *Romanische forschungen* 1896, p. 340.

Notes sur la 8e livraison.

Exemples de grafies ibrides (cf. *R. L. R.* 1914, p. 520-1) : 7730. nprov. *esculupendro* (il faudrait *-kulu-* transcription fonétique ou *-coulou-* ortografe d'usage), rouerg. *clapuoto* (*kla-* ou *-pouo-*) ; nprov. *porquet de croto*, corr. *pourquet*, ou en transcr. fonét. *purké de kroto;* 7748. 2. nprov. *escru(bo)* : la forme fém. en *-bo* est spéciale aux parlers qui ont *b* <lat. *v* ; noter *-kru-* ou *-crou-* ; 7763, 3. béarn. *sege* (*sege* ou *sègue*) ; 8066. nprov. *sulelhado* (*sulel'-* ou *soulelh-*, et *l'* réduit à *y* dans beaucoup de parlers, soit en ortografe d'usage *i* au lieu de *lh*). Je pourrais multiplier les exemples à peu près indéfiniment. Ces grafies ibrides abondent, ainsi que l'emploi alternatif de la pure transcription fonétique et de la pure ortografe d'usage ; il en résulte p. ex. qu'on ne sait pour ainsi dire jamais ce que signifie un *u* (*u*, ou *ü* ?) ou un *g* devant *i*, *e* (occlusive, ou spirante ?)

8494. berrich. *fųa bl'ā*. béarn. *hidye blā* : le signe *ā* est employé pour noter une nasale complète du tipe français (berrich.) et une nasale incomplète de tipe bien différent (béarn.) ; c'est une des fautes de transcription les plus choquantes de *l'Atl. ling. de la France*. 7795, 1. südostfrz. *selle* n'est qu'une notation en ortografe usuelle d'un mot fr. régional d'après le franco-prov. qui serait en transcription fonétique *sela*.

A ce propos je répare un oubli dans mes observations générales précédemment publiées : les mots v. prov. avec *-n* « instable » ou « caduc » sont écrits tantôt par *-n*, ex. *sobran* au n° 8457, tantôt avec finale vocalique, ex. *so* au n° 8090 ; le meilleur parti, d'ailleurs conforme aux usages grafiques suivis en général dans ce dictionnaire, eût été d'écrire *-(n)*, ex. *sobra(n)*, *so(n)*.

7458. *rūscidus*. 7460. *rūscum*. 7467. **rūsteum*. 7469. *rūstum*. La brévité de l'*u* ton. de *ruscum* semble établie par l'étimologie (v.

Digitized by Google

Walde, 2e éd.) ; romagn. *rosk* à côté de it. *rusco* etc... semble indiquer un flottement en roman entre *rŭscum* et *rūscum* : on aurait pu poser 7488. **rūscidus*, 7460, 1. *rŭscum*, 2. **rūscum*. Pour *rūstum* l'attribution de quantité n'est, je crois, fondée que sur les continuateurs romans ; ils s'accordent à postuler *ū*, sauf prov. *rois*, qui est expliqué par un croisement entre **rūsteum* et *rŭbus*, ce qui concorde assez bien avec la note de M. A. Thomas que j'ai résumée dans *R. L. R.* 1914, p. 545, mais fort mal avec l'étimologie donnée au n° 7408 pour prov. moderne *rui*, lequel n'est pas autre chose que vieux prov. *rois* (*rui* est en ortografe usuelle *rouis*, et il i a un diminutif *rouissoun*).

7472. *rŭtābulum* « ofenkrücke ». Il eût été bon de noter que les formes rom. indiquent une substitution du préfixe très usité *re-* à la prétonique *ru-* (il s'agit d'un outil qui sert à remuer, retourner, etc....) ; cf. 7400. *rŏtŭndus*, 2. *retundus* qui, pour le dire en passant, aurait droit à un astérisque d'après le passage cité de l'*Einführung*. V. prov. *redable* est continué normalement dans les parlers modernes, sauf rodanien *rediable* montrant un croisement avec *diable* qui intervient tout naturellement comme associé à l'idée de feu ardent.

7474. **rŭtulum* « gabel ». Gasc. *arrul'* (et aussi *rul'*) désigne aussi le râble, fourgon ou tire braise ; de même pour nprov. *ruei* et poitev. *röi*. *Ruei* et *ruè* se disent dans la Marche limousine, *rué* à Merlines, entre Ussel et le Mont-Dore ; ce sont des évolutions ultérieures de *rul'* devenu *ruy*. Mais Montmorillon et autres localités de Poitou et de Berri *röi*, environs d'Aubusson *rö*, bas-lim. *rèl* et *rèr*, Sainte-Livrade en Agenais *rèl* (v. A. Thomas, *Nouv. essais*, p. 328-330 et *Atl. ling.*, carte *tire-braise*) ne peuvent remonter fonétiquement qu'à *rotulus* (cf. *R. L. R.* 1914, p. 544) : « rabot », sens d'où sortent « tire-braise » et « outil à remuer le mortier » etc.... est en lat. *rutrum* et *rutābulum* ; **rutulum* (*ruculum* des gloses, cf. *vetulus* et *veclus*) a été fait sous l'influence de *rotulus* (A. Thomas, *op. laud.*)

7479, 2. *sambatum* (il faudrait un astérisque). Ajouter franco-prov. *sande*, *sando*.

7485. *sabŭlōsus*. On a déjà en lat. *sablonosus* (Oribase cité par M. A. Thomas dans *Mél. Havet*, p. 523), ce qui peut être intéressant pour la date de fr. *sablonneux*.

7487. *sabŭrra*. A prov. *saorra* ajouter la forme moderne *saurro*, avec sinérèse de *aó* en diftongue *áu*.

7489. *saccus*. *Saquebute* « trombone » n'est guère du français moderne.

7495. *saeculum*. 3. Prov. *secle*, corr. *segle*.

7498. *saeta* 1. « haar, borste », 2. « seide ». Fr. *soie* et sans doute beaucoup des correspondants rom. cités uniquement sous 2 ont également le sens 1. Aux dérivés ajouter prov. moderne *seden*,

Digitized by Google

-au « lazo », *sedoun* « lazo ; collet ou lacet de crin pour prendre les oiseaux ; séton » et fr. *séton*, emprunté de l'it. *setone*.

7501. **saevacus*. L'auteur a mille fois raison de dire que cette base ne rend pas compte de vieux prov. *savai*. Je propose **saevāticus*. On enseigne communément que *ĵ* < lat. *-t(i)c-*, *-d(i)c-* exige en gallo-rom. une voy. posttonique, ex. *salvāt(i)cu* > v. prov. *salvatge*, v. fr. *-ge*, franco-prov. *sarvadzo* etc... Il n'i a cependant à cela aucune raison décisive : l'évolution fonétique de *-t(i)c-*, *-d(i)c-* et celle de *-di-* devant voy. sont très analogues, et on attendrait *salvāt(i)cu* > **salvai* comme *radiu* > *rai*. Et effectivement d'une part le v. fr. et le v. prov. ont *verai* et le v. prov. a *savai*, *lecai*, *licai*, *lechai*, qui se sont montrés jusqu'ici rebelles aux tentatives étimologiques les plus ingénieuses (échouant malgré tout devant l'objection que **vērācu* aurait donné v. prov. **verac* et **vērāce* v. prov. **veratz*), mais se laissent, je crois, expliquer sans difficulté par *vēru*, *saevu*, germ. *lĭk* + *āt(i)cu* ; d'autre part **fōrmāt(i)cu* est aujourd'hui *froumai* à Aix et dans tout le Niçard (cf. émil. *formai*, franco-prov. de Vaud *fromá* cités au n° 3441), plusieurs parlers landais ont *pouloi* « dindon », fém. *-oge*, *-oye* <* *pullŏt(i)cu*, *-a* (mot non indigène, le traitement local de lat. *ll* intervocalique est *r*), presque tous les parlers gascons connaissent *beroi* « joli », fém. *-ojo*, *-oyo*, *-oge*, *-oye* <**bellŏt(i)cu -a*, on a des etniques comme *Angloi*, *Moulejoi*, *Saloi* « abitant d'Angle (Basses-Alpes), de Mollegés (Bouches-du-Rône), de Salles (Aude) », et *med(i)cu* est *mèi* à Bobbio, dans les vallées vaudoises de Piémont.

Pour la dérivation d'adj. sur un tème d'adj. cf. *ferouge* <**fe-rŏt(i)cu*.

Je ne connais aucun exemple de **-ach*, **-och* parallèle au traitement languedocien *pioch*, *puech*, *pèch* <*podiu*, mais rien ne prouve que p. ex. *veraia*, *verai* des mss. v. prov. doive toujours s'interpréter par *veraia*, *verai*, et jamais par *veraja*, *veraj* valant *verach*.

Si l'on a p. ex. *pouloi* avec *o* non diftongué à côté de *pouei* <*podiu*, cela tient aux dates différentes pour l'évolution de *-t(i)cu* et pour celle de *-diu* : cf. *sex* > *sieis* > *chèis* (diftongaison de *e* par séquence d'un *yod* ancien), mais *petra* > *pèire* (et non **pièire*).

En somme il faut conclure à l'existence d'une alternance de fonétique sintactique telle que *savai* /**savatge* (cf. Cornu dans *Mél. Chabaneau*, p. 105-117) et à la normalisation de l'un ou de l'autre de ses termes, p. ex. *savai*, mais *salvatge*, sous des influences diverses partant des autres formes de la flexion, des dérivés, de la plus ou moins grande fréquence de position à la pause ou en groupe lié, etc.... Puis la flexion aura été unifiée, et p. ex. un ancien fém. *veraja* aura été remplacé par *veraia* refait sur la forme masc. *verai* définitivement adoptée à titre exclusif.

Digitized by Google

7506, 2. *saginum*. Plusieurs des mots cités postulent *sagīmen* (cf. A. Thomas, *Essais*, p. 374 et *Romania* 1896, p. 88), et le v. fr. a des formes en *-ai-* et en *-aï-*.

7514. *sagulum*. Les dérivés v. prov. en *salh-* ont le traitement populaire; nprov. *saile* devrait être entre crochets.

7515. *sagum*. Ajouter v. prov. *saia* et [*saga*].

7521. *sal*. Le genre fém. est universel en domaine prov., et non limité à un « südprov. » dont la signification n'est pas définie. Fr. *salade* est évidemment emprunté, mais pourquoi nprov. *salado* le serait-il? parce qu'il n'est pas attesté à date ancienne? mais c'est un pur asard; en tout cas il n'i a rien dans *salado* qui ne soit de fonétique et de morfologie parfaitement indigènes. *Salabros* n'est pas seulement catalan; le prov. moderne a *salabrous* et le subst. *salabrun* « goût salé, émanation saline », et *salabre* « sorte de filet », sans doute formé sur les précédents. Je ne vois pas la nécessité de faire intervenir *oxālis* pour expliquer *saladello* « oseille », ce légume pouvant se manger en salade; d'autre part, la forme dissimilée *sanadello* désigne l'oseille en Albigeois et *saladello* désigne en Rouergue une espèce particulière d'oseille, en Provence la *statice limonium* de Linné, qui croît au voisinage de la mer, sous l'influence du *salabrun*.

7533. *salĭceus* d'après la notice de M. A. Thomas citée ici, a droit à un astérisque.

7542. *salix*. Prov. *sautse* me semble représenter une distraction associant *sauze* et la valeur de z en allemand. Il manque au titre un deuxième appel *salica* (v. Niedermann dans l'*Archiv* de Herrig, t. CXIV (1905), p. 457-8), dont M. Meyer-Lübke tire à bon droit roum. *salcă*, Celle di S. Vito *sače* et sans doute aussi esp. *sarga;* quant à catal. *salit* et à gasc. (*sa*)*ligo*, ils ne se rattachent sans doute pas plus particulièrement à *salica* qu'à *salix*, et représentent l'un une suffixation sur laquelle je n'ai pas de lumières spéciales, l'autre sans doute un croisement avec *ligāre* (il signifie « saule » et « osier », donc l'arbre dont les branches servent à faire des liens; le *Tres. d. Fel.* enregistre gasc. *saligo*, mais non *ligo*).

7545. **salmūria*. Pour *-ū-* v. mes observations sur 5756. *mūria* dans *R. L. R.* 1914, p. 534.

7553. *saltus* « waldschlucht ». Le mot lat. a un sens plus général.

7558. *salvia*. Qu'est-ce que prov. *saubja ?* je ne connais que *salvia* et dans les parlers modernes *sàlbio, sàubio, sàuvi* etc... suivant l'évolution particulière de *-l-*, de *-v-* et de *-ia*.

7561, 2. *sabūcus*. Prov. *savuk?* grafie étrange; je ne connais en v. prov. que *saüc*.

7566. *sanāre* « heilen ». Mettre avant le composé v. lionn. (cas régime) *essanour* « tanneur » le simple (cas sujet) v. grenoblois *sanare* « guérisseur? châtreur? vétérinaire? » (v. *R. L. R.* 1912, p. 341).

Digitized by Google

7581 a. *sanitosus*. *Sanitos* (corr. *-us*, ou en ortografe usuelle *-ous*) n'est pas seulement béarnais; ce mot s'emploie en Provence, et sans doute ailleurs encore.

7589. *sapo*. Joindre à gasc. *sablun* (ortogr. us. *-oun*) les formes d'Auvergne et de Limousin en *-bl-* (croisement avec « sable »? le sable sert aussi à nettoyer) notées par M. Dauzat dans *Rev. de filol. franç.* 1914, p. 154.

7590. *sapor*. Il aurait fallu mettre prov. cat. *sabros*, esp. port. *-oso* sous un article *sapōrōsus* et ne donner ici que les formations romanes comme fr. *savoureux*. On dit en Béarn et en Ségala *sabrous*, dans le reste du domaine provençal en général *sabourous*.

7601. *sarcŭlāre* Prov. *sauclar*, corr. *salclar*.

7602. *sarcŭlum*. Mettre avant prov. *salcle* la variante *sarcle*.

7611. *sarna* « reude ». On écrit généralement *räude*.

7618. *satisfacere*. It. *sodisfare;* la grafie par *-dd-* est plus usitée et note la prononciation la plus fréquente. L'existence d'un vieux padouan *sastufar* est révoquée en doute par M. A. Prati dans *Bull. dial. rom.* 1914, p. 92.

7626. *saur*. Fr. *harenc*, corr. *-g*. Marseillais *severeu* est le *sü-vereu* expliqué au n° 8357 ; il aurait fallu renvoyer à cet article, où se trouve la discussion étimologique.

7637. *scala*. Lionn. *escaladú* (grafie ibride) est emprunté comme fr. *escalier*.

7642. *scalpĕllum*. Les formes rom. citées partent de *scarpellus*, employé par Oribase (v. A. Thomas dans *Mél. Havet*, p. 523).

7643. *scalpĕ're*. Les formes rom. partent de *-īre*, cf. *scalpīre* attesté à côté de *-ĕre*. V. fr. *escaupir* est picard ou normand.

7648. **scamnium*. Le v. prov. a aussi *escanh* « banc ».

7649. *scamnum*. Le v. prov. a aussi *escaun*, forme gasc. (cf. *dauna* < *domna*).

7652. *scandula*, 2. *scĭndula*. Ajouter v. grenoblois *essandol;* dans *R. L. R.* 1912, p. 318, mon article est rédigé avec un laconisme qui prête à l'équivoque: la forme masc. *essandol* remonte soit à *scindula* seul, avec confusion de *en* et de *an* (cf. *ibid.* p. 161), soit au croisement entre **essen-* <*scin-* et **eschan-* <*scan-* (cf. *ibid.* p. 168).

7658. *scarabaeus*, 2. **-faius*. Une bonne part des mots cités remontent plus ou moins directement à **-baius*, bien qu'ils soient tous rangés sous **-faius*. Nprov. *eskagarol, eskar(a)gol* suppose un croisement (*cacāre?* l'escargot est essentiellement baveux, pour ainsi dire excrémentitiel) qu'il aurait fallu au moins indiquer; v. encore au *Tres. d. Fel.* les articles *cacalaus* et *-auso*.

7667. *schabaka* (grafie allemande comme dans 1865. *charschof*, v. *R. L. R.* 1914, p. 519). Nprov. *eisuugo*, corr. *-augo*.

7679. *scheden* (fläm.), corr. *schei-*.

7681. *schĕdula*. Fr. *sédule;* l'ortogr. usuelle est *cédule*.

Digitized by Google

7729. *scōbīna*, 2, **scoffina*. Tous les dict. lat. donnent *-ŏ-*. A Vienne on dit en fr. local *égofine*, avec *-g-* comme dans fr. *égouine* et *-f-* comme dans esp. *escofina* etc....

7732. *scolymus* « art artischocke », sens rendant improbable l'étimologie proposée par Diez pour esp. *escolimoso*, *-ado* « hart; rauh; störrisch ». Cette étimologie était déjà indiquée dans le *Diccionario de la lengua castellana compuesto por la Real Academia española ;* je lis dans l'éd. de 1732 : « Escolimoso, aspero é intratable,..... mal contentadizo, rezeloso, melindroso y de condición poco sufrida y cosquillosa. Sale del nombre griego *Scolimos*, que es una especie de cardo que produce la alcarchofa. » Erreur sur ce dernier point, comme dans le dict. grec - fr. de Bailly définissant σκόλυμος par « sorte de chardon comestible ou d'artichaut ». Pline nous donne un signalement exact dans ce passage cité par Forcellini au mot *scolymos:* « Frutex est nunquam cubitali altior, cristisque foliorum ac radice nigra, sed dulci. » On reconnaît immédiatement le *Scolymus hispanicus* (que les Grecs d'aujourd'ui appellent encore σκόλυμος, et aussi σκόλυμβρος et ἀσκόλυμβρος), genre *Scol.*, tribu des cicoriacées, famille des composées, à tous égards très différent de l'artichaut que les botanistes appellent *Cinara scolymus*. Cette cicoriacée à fleur jaune a des feuilles très rudes et très épineuses qui lui donnent extérieurement l'aspect d'un chardon; de là les noms *d'espino -jauno* et de *cardoun* dans notre Midi, *cart d'erba* et *caidellina* à Majorque, *cart de Moro* et *caderlina* (métatèse de *cardellina*) à Minorque, *cart bort* (*bort* « bâtard » en parlant des ommes, « sauvage » en parlant des plantes) et *cardellina* en Catalogne, *cardet* à Vallence, *cardo María* à Grenade, *cardillo, c. de comer* en Castille et en Galice, *cardón lechar* (on l'emploie pour faire cailler le lait) dans d'autres parties de l'Espagne, *cardo de oiro* en Portugal, *cardogna* à Ischia, *spina borda* et *scardiccione* dans d'autres parties de l'Italie (1), — pays où le scolime vit à l'état sauvage et à l'état cultivé; l'origine d'une autre dénomination enregistrée par Mistral, *pafio*, m'est inconnue. La racine est un pivot ligneux entouré d'une sorte d'écorce revêtue d'une pellicule noirâtre. On gratte la pellicule, on fait bouillir longtemps, et une incision annulaire près de la tige permet de détacher l'écorce formant tube; c'est la partie comestible, et fort savoureuse, rappelant le fond d'artichaut plutôt que le salsifis. C'est le *pèis-de-*

(1) J'adresse mes plus vifs remerciements aux personnes qui ont bien voulu m'aider à assurer l'identification de notre plante et me fournir, directement ou par consultation d'ouvrages spéciaux, des noms indigènes: M. Alcover, à Palma de Mallorca; M. de Candolle, à Genève; M. Chodat, professeur de botanique à l'Université de Genève; M. Briquet, directeur, et M. Hochreutiner, conservateur du Musée botanique de Genève.

Digitized by Google

Nouvè de la Provence, mets de tradition au repas de Noël ; les tubes de scolimes rangés sur le plat ressemblent bien à de petits poissons en friture. La forme tubulaire du scolime apprêté pour la table explique un nom que j'ai entendu sur la rivière de Gênes, *stuggiolo* « petit étui » ; je n'ai retrouvé ce nom dans aucun des répertoires de botanique et dictionnaires que j'ai pu consulter.

L'aspect épineux de notre plante suffit à expliquer les sens de esp. *escolimoso*, et l'étimologie indiquée par Diez est parfaitement fondée. Il a pu exister en lat. un adj. **scolymōsus;* ou l'esp. aura formé *escolimoso* quand il employait encore **escólimo* comme nom du légume. Ce n'est point un fait rare que des dérivés subsistent quand le mot simple est perdu : fr. *goupillon*, mais *renard; cāscārĭa* > rouerg. *casièiro*, Vivarais *chasèiro*, environs de Vienne *ɣazíri* « corbeille à égoutter les fromages » ou « cage à faire sécher les fromages », mais les noms du fromage continuent **fŏrmāt(i cu;* cf. encore les nombreux dér. de *albus* conservés là où le mot comme adj. a péri, et l'ex. de la Grand-Combe à 3588. *fungus*.

7734. *scōpa*. Je ne vois pas pourquoi catal. *escobilló* etc... seraient le fr. *écouvillon* emprunté ; d'autre part, j'aurais mis ces mots au n° 7736.

7735. *scōpāre*. Une formation en *-iārè* est représentée par v. grenobl. *coyvier* (v. *R. L. R.* 1912, p. 171) et par *kwevi* et autres formes usitées dans de nombreux parlers franco-prov.

7736. *scōpĭlia*. Lionn. *ekwil'e*, corr. *ekœil'e*.

7741 a. *scŏrpius*. Ajouter prov. moderne *escòrpi* (v. *Tres. d. Fel.*)

7748, 2. **scrōba*. Fr. *écrou* et, je crois, aussi les autres mots cités signifient « schraubenmutter », et non « schraube ».

7759. *scūtum*. Je ne considère pas comme évident que it. *scuto* soit le prov. *escut* emprunté.

7763. *sēcăle*. A côté de *seguel* le v. prov. a *segal* et les formes sincopées masc. *segle*, fém. *segla* ; toutes ces formes sont continuées dans les parlers actuels par des mots simples ou par des dérivés, v. *segalas, -ié, -iero* etc...., *seglau* et *segue* au *Tres. d. Fel.* (avec les formes tout à fait populaires *siau* et *sial* < **sel* < **selh* en Limousin, *selho* en Auvergne).

7768. **sĕctor* « mäher ». Rayer l'astérisque et ajouter *sèitre*, continuant le nom. lat., usité en Auvergne et dans les Alpes.

7771. *sēcula*. Les dict. lat. les plus récents donnent *sĕ-*.

7783. *sēdīle*, corr. *sĕ-*.

7799. * *sēmare*, 7811. 2. *sēmus*. Largement représentés en v. grenoblois, v. *R. L. R.* 1912, p. 342-3. L'astérisque peut disparaître en présence de la glose *sematum* ημῖκεινον·απηρμενō.

7805. *sēmĕntis* Ajouter v. prov. *semen*, conservé dans plusieurs parlers modernes (v. *Tres. d. Fel.*, qui a la curieuse coquille *sentence* pour *semence*).

7821. *sĕnior*. Ajouter les mots formés sur le nom. lat., v. prov.

Digitized by Google

sénher, moderne *segne* (et *sen* devant un nom propre), cf. catal. *mossen*, v. grenoblois *mosségner*, devant un nom propre ou un titre *mossén* (v. *R. L. R.* 1912, p. 330).

7826. *sēpărāre*. La plupart des mots rom. remontent à *sēperāre* (dûment attesté, v. Schuchardt, *Vok. vulg. lat.* I, 196 et III, 101).

7827. *sēpĕlīre*. Prov. *sebelhir*, corr. *-lir*.

7828. *sēpia*. A côté de *supia* le v. prov. a *sepia*, *sepcha* et *sipia*.

7839. *sĕquĕre*. Le v. prov. a *seguir* à côté de *segre*.

7848, 2. *sarica* est-il bien attesté ?

7849. **sĕrĭcula*, corr *sĕ-*; les mots rom. ayant *i* et *e* en tonique, il aurait mieux valu laisser indécise la quantité de *i*.

7855. *sĕrpens*, 2. **serpes*. On trouve chez Venantius Fortunatus *serps*, gén. *serpis*.

7883. *sĕtius*, corr. *sē-*.

7890, 4. Comme exemple d'un résultat du croisement de *sībilāre* et de *fistulāre* autre que port. *sisclar* on peut citer langued. *fiula* (*fiéula* au *Tres. d. Fel.*, avec une grafie qui rend bien la triftongue prov., mais non la diftongue langued.); ces mots devraient d'ailleurs figurer à l'alinéa 1, car il n'i a ici aucune raison décisive pour partir de ** sūfilāre*.

7904. *sĭgillum*. Le v. prov. a *sagel* à côté de *sael*.

7911. *sĭlex* est continué dans des parlers prov., v. *séuse* au *Tres. d. Fel.*

7923. *sĭlvestris* « wild ». Plutôt « wald- ». Nprov. *souvert* « hässlich ». Plutôt « fürchterlich, erschreckend ». Le mot est à rapprocher des noms de lieu et de famille *Sauvert, Salverte:* le vocalisme prétonique est celui de *salvāticus* (attesté à côté de *silv-*); élément suffixal obscur; comme *sóuvert* (ortogr. félibréenne) se dit du temps (affreux, menaçant, donc nuageux) et que *sóuvertous* signifie (un lieu) « qui inspire la terreur » ou « solitaire, désert », on peut penser à un croisement soit avec *cubert*, soit avec *desert*, soit avec l'un et l'autre.

7929. *sīmius, -a*. Prov. catal. *simi, -ia* devraient être entre crochets, v. *R. L. R.* 1910, p. 442.

7933. *sinapi*. A côté de *senebe*, forme refaite sur des dérivés, le v. prov. a la forme normalement sincopée *serbe*.

7944, 3. *subgluttiare* a droit, je crois, à un astérisque.

7945. *sĭngulus*. Au lieu de la forme béarn. *senkle* avec différenciation romane de *g* entre *n* et *l* (cf. Grammont dans *R. L. R.* 1915, p. 489, 490) il aurait mieux valu citer les variantes v. prov. *sengles* et *-cles*. Sauf erreur de ma part, ce mot ne s'emploie qu'au plur.

7947, 2. **sĭnĕxter*. Rayer l'astérisque (v. Meyer-Lübke, *Einfg. in das stud. der rom. sprachwiss.* 2e éd., § 152).

7956. *sīstere* avec *ī* aurait droit à un astérisque.

7976. *skapins* (germ.) « schöffe ». Prov. *escabin, esclabin*,

Digitized by Google

corr. *-vin;* mot influencé par le fr., comme le montre encore plus nettement la variante *esquevin.*

7979 a. *skarf* (acngl.) « ritzen ». Un verbe anglo-saxon de cette catégorie n'aurait pas un infinitif réduit au simple tème. Le *New Engl. Dict.* enregistre *scarf* « inciser le dos d'une baleine capturée », terme tecnique et récent. Rien à faire de ce côté. Fr. *écarver* est un terme de marine d'origine picarde ou normande (*-ca-*), désignant, comme son postverbal **écarf* (noté *écart* après l'amuïssement de *-f*), un assemblage de pièces de bois; on a, avec le même sens que fr. *écart* ou avec un sens très voisin, le postverbal esp. *escarba,* port. *escarva.* Même sens, ou sens assez voisins, pour angl. *scarf* (verbe), olland. *scherf* et *verscherven,* norv. *skarv* et *skarva, skjerva,* suéd. *skarf* et *skarfva.* C'est évidemment là qu'il faut chercher l'étimologie. Pour remonter plus aut on a anglo-sax. *scearfian* « découper », *sceorpan* « inciser » et, avec un autre vocalisme, v. aut all. *scurphan* et all. moderne *schürfen* « inciser, érafler ». Le *N. E. D.* dit prudemment qu'une évolution sémantique de « inciser » à « assembler » par « préparer l'assemblage en incisant les bouts » n'est pas sans soulever quelques objections. Mais la rédaction de notre article 7979 a en soulève, on le voit, bien plus encore. Je note d'autre part qu'au passage de *Romania* auquel on renvoie (XV, 366) je n'ai rien su trouver qui touche à la question.

7992. *skilla* (got.) a droit à un astérisque.

7994. *skĭna.* Esp. *esquena* n'est peut-être pas nécessairement emprunté. L'ipotèse du croisement avec *spīna* n'est pas indispensable pour expliquer toutes les formes en *-i-* : le mot germ. a pu entrer dans le vocabulaire roman à une époque où, l'évolution qui a confondu lat. *ĭ* et *ē* étant complètement terminée, un *ĭ* germ. semblait à des Romans plus près de leur *i* que de leur *e* fermé; cf. pour cette question de date le traitement tout différent, en ce qui concerne l'occlusive, de germ. *ski-* et de lat. *sci-, sce-* dans la plus grande partie de la *Romania.* En domaine provençal le croisement *skĭna* + *spīna* me semble appuyé par le fait (non mentionné par M. M.-L.) que le v. prov. a *esquina* à côté de *esquena.* Vegl. *skaina* n'indique rien, puisque *ai* peut remonter à *ĭ,* à *ī* ou à *ē; ortaika, paira, kaina* <*urtīca, pīra, cēna.* De même pour logud. *iskina.* Le vocalisme de it. *schiena* etc.... me semble pouvoir s'expliquer par le croisement entre **schena* et *spina* : cumul des deux voy., *-ie-,* et résolution de l'iatus par consonantisation de la plus fermée des deux.

8029. *slink.* Nprov. *esklanká* « lahm » n'est inconnu, mais le *Tres. d. Fel.* enregistre *esclancoun* « traquenard », qui peut se rattacher à *slink* avec, pour la voy., influence de *claca* « claquer ». Je trouve *esclanca* « éclopé, impotent » dans un article de M. Sainéan (*Zeitschr. f. rom. phil.* 1907, p. 262), mais sans

Digitized by Google

indication de source, et je crains que ce ne soit une altération arbitraire de *escranca*, dont tous les sens (v. *Tres. d. Fel.*), sauf « ébrancher », peuvent s'expliquer par une comparaison avec la marche des crabes. *Cranc* (lat. *crancus* attesté à côté de *cancer*) est le nom du crabe sur la côte à l'O. du Rône ; le mot a diverses acceptions figurées, que le *Tres. d. Fel.* enregistre sans localisation et sans correspondance entre les acceptions et les formes, parmi lesquelles *clanc* est donné comme limousin, renseignement que les dictionnaires et autres répertoires en ce moment à ma disposition ne me permettent pas de contrôler.

Clanc peut provenir d'un croisement entre *cranc* et un continuateur de *slink* qui aurait été en limousin ancien **esclenc;* l'association d'idées entre « crabe » et « gauche » est toute naturelle. *Slink* a dû pénétrer assez profondément en domaine provençal, et dans une formation telle que **esclencar, *esclenchar* on a pu sentir un préfixe *es-* et un tème *clenc-, clench-* : langued. *clenc* « maladif, chétif » ; dans divers parlers (v. *Tres. d. Fel.*) *clencha, clincha* « incliner, pencher ; cligner », *aclenca* « incliner, pencher » ; *clincha* est sans doute le résultat d'un croisement entre les continuateurs respectifs de *slink* et de lat. *clīnāre*, croisement qui a pu être favorisé par un troisième facteur, germ. *slimb* (n° 8027), dont le sens et l'aspect fonétique évoquent respectivement *clīnāre* et *slink*.

8060. *sŏlācium* L'indication de quantité est moins utile ici qu'elle ne l'eût été, pour les formes accentuées sur le tème, au n° 2167. *consolare* ; on sait que *-ŏ-* repose sur une étimologie populaire rattachant *dēsōlāre* à *sŏlum* (v. Thurneysen dans *Indogerm. forsch.* XXXI, 280).

8081. *sŏlvĕre*. V. mes observations sur 724. *assequi* dans *R. L. R.* 1914, p. 523.

8082. *sŏmniāre*. 8085. *sŏmnium*. 8086. *sŏmnus*. Prov. *somniar* avec sa grafie un peu équivoque est une forme moins intéressante que *somjar* et *somnhar*, qui représentent des variantes dialectales (cf. prov. moderne *sounja*, périg. *sungnà*). Prov. *somi* (on a aussi *somni*) est savant ; variante populaire *somnhe*. Prov. *som* aurait dû être cité à côté de *son* ; ce sont des formes de dialectes ou de temps différents.

8130. *spatula*. A la bibliografie ajouter maintenant, pour la discussion relative au traitement du groupe *t'l*, l'article de M. M.-L. dans *Zeitschr. f. rom. phil.* 1914, p. 211-3.

8140, 2. **spelūca*. Nprov. *espelüko ;* il i a aussi des formes en *-go*.

Une deuxième édition pourra accueillir un article *spīcārium* résumant les intéressantes observations de M. Jud dans *Zeitschr. f. rom. phil.* 1914, p. 60.

8148 *spīcum*. Le sens de « lavande » ou « sorte de lavande »

Digitized by Google

est attesté dès le v. prov. Les traités de botanique connaissent l'*aspic* ou *grande lavande*.

8154. *spīnula*. « Nprov. *espi(n)la* » n'était peut-être pas la meilleure manière d'indiquer brièvement les principales variantes offertes par le *Tres. d. Fel.* au mot *espinglo* et par la carte *épingle* de l'*Atl. ling.*

8165. *splĕndor*. Padouan *zbyanzar* est contesté par M. A. Prati dans *Bull. dial. rom.* 1914, p. 92.

8166. *spōdium*. Tous les dict. lat. donnent *spŏdium*.

8167. L'auteur pense que got. *spō'a* a donné it. *sp(u)ola*, emprunté en prov., *espolo* et en fr. (entendre je pense, v. fr.), *espole* ; franciq. **spol* aurait donné prov. *espol*, d'où le dimin. moderne *espulet* (ortogr. d'usage *-ou-*), emprunté en catal., *espolet*. Les raisons pour un emprunt du prov. à l'it. et du catal. au prov. m'apparaissent pas évidentes. Pourquoi le franciq. aurait-il eu une forme monosillabique correspondant à un paroxiton got. ? pourquoi le prov. aurait-il puisé dans le franciq. plutôt que dans le got. ? Je pense que le v. prov. a pu avoir **espola* à côté de *espol* comme *dalha* à côté de *dalh;* les doublets fém. et masc. pour des noms d'outils, de meubles, etc... ne sont pas rares, non plus que la différence de genre entre un mot simple et un diminutif.

8168. *spōlia*, 8169. *spōliare*, corr. *,-ŏ-* ; la voy. de fr. *dépouille* provient des formes verbales accentuées sur la désinence.

8170. *spŏnda*. Les mots rom. postulent *-ō-*, v. *Einfg. in das stud. der rom. sprachw.*, 2e éd., § 105.

8194. *spŭrcus*. Vénit. *sporkets* est contesté par M. A. Prati dans *Bull. dial. rom.* 1914, p. 92.

8195. *spūrius*. corr. *-ŭ-*.

8200. *squamāre*. Nprov. *eskomuta*, corr. *eska-*. *Eskamo* a pour correspondant en bas-limousin *estsamo*, ce qui exige une autre base ou un croisement avec un mot en *sca-*, peut-être 7971. *skalja*.

8219. *stall*, 2. Fr. *étau* signifie « schraubstock » ; pour « fleischladen », ou plutôt « fleischbank », on n'emploie plus que *étal*. Manque un renvoi à 8271. *stock*, où il faut lire *8219* au lieu de *8250*.

8221. *stamĭneus*. Fr. *étamine* « priesterhemd » ; ce sens m'est inconnu, et ne figure ni dans Littré ni dans le *Dict. général*.

8237. * *statuālis*. Rayer l'astérisque.

8242. *stēlla*. Il faut poser * *stēla* pour plusieurs formes citées et pour gasc. *estelo* (*stēlla* aurait donné **estero*).

8250. *stĕrnūtāre*. A côté de *esternuda* le prov. moderne connaît *esternudi*, influencé sans doute par *toussi* comme it. *starnutire* par *tossire*.

8251. *stĕrnūtus*. It. *sternuto*, prov. *esternut* auraient été à citer de préférence ou parallèlement à *starnuto*, *estornut*, où *-a-*, *-o-* ne sont pas clairs *a priori*.

8255. *stikils* (got.), 2. *stichil* (ahd.) auraient donné tous deux

Digitized by Google

prov. **estelh* etc..., avec *l* mouillé ; *estelar* m'est inconnu ; *estela* « éclat de bois, copeau ; éclisse, attelle » < **astella* par mécoupure de groupe art. + subst., v. le n° 740 (confondu en prov., *estello*, avec le continuateur de *stēllu*, mais gasc. *estelo* <**stĕllu* pour *stēlla* et *estèro* <*(a)stĕllu*. Pour le v. fr. la base germ. proposée ne rend compte que de *esteil*, mais non des variantes *estel*, *-iel*, *-al*, *-au*, *-aul*, *-ail*, *-ael* « pieu, poteau », qui peuvent s'expliquer par 8241. *stēla* ou 8260. *stĭlu* croisé (ou tous deux ensemble croisés) avec des formations sur le tème du continuateur de *stāre* qu'on pourrait schématiser *stābile*, *stabulum*, *stāculum*. *Etalon* « art feldmass? » non, « schablone » (étalon des monnaies, mètre étalon, etc...). Il i a encore *étalon* « baliveau » et *étalon*, *ételon* « ais posé à terre sur lequel les charpentiers tracent l'épure des formes et autres assemblages de charpente » (*Dict. gén.*) Un baliveau, généralement ébranché dans le bas, fait bien l'effet d'un pieu ou d'un poteau quand il reste isolé au dessus d'une coupe abattue. L'*étalon*, *ételon* des charpentiers est une pièce de bois qui, redressée verticalement, ferait un poteau. Je pense que c'est de ce dernier sens généralisé, « base sur laquelle on assied une construction », qu'il faut partir pour expliquer l'*étalon* base d'un système de mesures quelconques. La préférence généralement donnée aux formes en *-a-* s'explique par un rapprochement naturel avec *étalon* « cheval entier » (de germ. *stall*, n° 8219) : cet *étalon* est le tipe par excellence du cheval, un modèle, un point de départ, un générateur ; le baliveau est choisi parmi les plants de bonne venue pour assurer le repeuplement spontané par semis ; l'*étalon* des charpentiers sert de point de départ pour tout l'assemblage ; l'*étalon* des mesures est un modèle d'où peut se déduire tout un sistème de multiples et sous-multiples. — It. *steccolo* (*-cc-*) ira rejoindre *stecco* sous le n° 8256, et ainsi finalement tout l'art. 8255 peut diparaître.

8263. *stĭpāre*. Nprov. *estivo* est emprunté à un parler (prov. de l'extrême N., franco-prov., fr. ou it.) qui fait passer lat.-*p*-à-*v*-.

8265. *stĭpula*, 2. **stŭpula* Rayer l'astérisque.

8269. *stĭra*, 2. **stēpa*. It. *stegola*. La note de M. P. Barbier fils dans *Rev. dial. rom.* 1910, p. 196, sur lat. *stiga* glosé par anglo-sax. *ga(a)d* « aiguillon », n'aurait pas dû être passée sous silence.

8276 a. *stŏmăchus*. Comme franco-prov. *estóma* fém. on a à Ambert *estúmo* < *estomác* par chute de *-c*, passage de *-á* à *-ó*, de *o* ⊥ à *u* ⊥ et déplacement d'accent, tous faits réguliers dans ce parler. Nprov. *estomat* ? les parlers méridionaux actuels n'ont pas *o* ⊥ < lat. *o* ⊥, et le passage de *-c* à *-t* n'existe que dans certains parlers d'une région centrale ; un tipe plus général se formulerait brièvement par *estuma(k)*.

8291. *strata* «strasse ». Ajouter v. lionn. *estra*, largement attesté et représenté par des noms de lieu actuels avec l'art., *Létra*, nom de fam. *Délétra(z)* et peut-être aussi *de Traz* pour *d'Etra(z)*.

Digitized by Google

8300. *strĭa*. Il est inutile de poser *-i-* pour expliquer it. *stria*, puisque *vĭa* > it. *via*.

8308. *strĭga*, 2. *strīga*. Le second n'est pas attesté avec toute certitude. Au premier remonte *estrego* « cauchemar », usité en Guyenne.

8352. *sŭbcavāre*. L. 3, mit suff.[ix] w.[echsel], corr. präf.[ix] w.

8357. *sūber*. Prov. *sieure*. La forme *suve* est seule attestée en v. prov. ; les parlers modernes ont *siéure* et *suve*.

8383. *sŭbmŏnēre*. A côté de *somonir* le v. prov. a *so-* et *semonr e* continués de nos jours par *sou-* et *semoundre* avec part. pass. analogique *-moust* et subst. verbal *-mousto* (déjà v. prov. *so-* et *samosta* à côté de *-mo(n)sa*).

8401. **sŭbtŭlus*. Ajouter v. grenobl. *sotol* (v. *R. L. R.* 1912, p. 344). Lionn. *sot* (grafie étimologique, la prononciation est *so*) ne peut remonter qu'à *subtus* ; le mot signifie « fossé ».

8404. *subulo* ne signifie pas « hirsch », mais « spiesser, spiessbock », en fr. « daguet ».

8405. **sŭbŭmbrāre*. Rayer l'astérisque. *Sulumbrá* n'est pas seulement daufinois : v. prov. *solombrar*, abondamment continué, v. *souloumbra* etc..... au *Tres. d. Fel.* Pour expliquer *-l-* on pourrait à première vue songer à une dissimilation du tipe *peregrīnu* > *pelegrīnu*, mais *l* est sans exemple, et d'ailleurs inattendu, comme produit de la dissimilation d'un *b*. Une ipotèse acceptable part d'un groupe « sous l'ombre », cf. *Rev. de dial. rom.* 1914, p. 390, n° 1049. Catal. esp. port. *sombra* peut provenir d'une dissimilation de *b* au degré zéro ou d'un amuïssement de son continuateur entre deux voy. labiales. Est-ce que la même étimologie ne conviendrait pas au mieux pour fr. *sombre* ?

8425. **sūdĭa*. « Frz. *süie* » est ou une coquille pour *suie* ou la grafie de dissillabe (mais on prononce cependant *süë*) que M. Acher a critiquée dans *R. L. R.* 1913, p. 458-465. Nprov. *südze*, corr. *-o*. Le v. prov. a encore *sueja*, rodanien actuel *suejo* (ortogr. d'usage), qui postule une forme avec *ŏ* outre *ĭ* et *ū* postulés d'autre part ; *suga* (*ü*) est conservé à Nice, et la carte *ramoner* de l'*Atl. ling.* donne *desügá* pour Aups (Var). Damprichard *s c* exige **sūdĭca*, et de même sans doute pour lorr. *sõč* et franc-comt. *süč* cités ici. *Suga* peut remonter à **sūga* en formation savante, de sorte que le *sugia* des gloses n'est pas nécessairement un contrépel ; du reste fr. *suie* et v. prov. *suja* peuvent indifféremment sortir de **sūdia* ou de **sūgia*. Si ces remarques ne font pas beaucoup avancer la question, elles montrent du moins que la complication est encore plus grande que M. M.-L. ne l'indique.

8443. *sulfur*, 2. **sulpur*. Rayer l'astérisque et modifier la fin de l'article conformément aux indications données dans *Les élém. dial. du vocab. lat.* de M. Ernout, p. 28, 75, 234. A côté de *solfre* le v. prov. a *solpre* < *sulpur* et *sulpre* < **sŭlpur* ou *sul-*

Digitized by Google

pur avec une perturbation vocalique dont je n'aperçois pas la cause. Toutes ces formes sont continuées dans les parlers modernes : *solfre* > *soufre*, *solpre* > *soupre*, *sulpre* > *siéupre* (v. *soupre* au *Tres. d. Fel.* et, pour *siéupre*, cf. *sŭber* > *siéure*).

8448. *sŭměre*, corr. *sū-*.

8456. *sŭper*, *sŭpra*. L'it. a *sovra* à côté de *sopra*. V. prov. *subre* (c'est la forme continuée dans la plupart des parlers modernes), v. grenobl. *sure* et fr. *sur* ont la voy. du continuateur de *sū(r)sum*.

8457. **sŭpĕrānus*. Ajouter v. prov. *sobeira(n)* et son ancêtre **supercānus*.

8460. **sŭpĕrcŭlus* Pourquoi citer it. *soperchio* et *soverchiare?* Le subst. et le verbe existent avec *-p-* et avec *-v-*.

8461. *sŭpĕrnus*. A côté de *soberna* le v. prov. a *suberna*, comme *subre* à côté de *sobre*.

8488. *sŭspĭcio*. Prov. *sospeisso(n)* exige **suspectiō*; cf. *-ĭcia* > *-essa* et *lectiōne* > *leisso(n)*.

8491. *suus*. Il aurait fallu donner pour le prov. et le cat., comme on l'a fait pour le fr. et l'esp., les formes toniques à côté des atones.

8494. *sykoton* etc... A la bibliografie ajouter Schuchardt dans *Zeitschr. f. rom. phil.* 1902, p. 615 et 1904, p. 435, Grammont dans *R. L. R.* 1901, p. 186, Clédat dans *Rev. de filol. franç.* 1901, p. 235, qui fournissent d'utiles compléments ou rectifications.

8495. *symphonia*, 2. **sumponia*, 3. *sifonia*.

1. Nprov. *funfuni* m'est inconnu, je connais des formes qui seraient dans la grafie adoptée par M. M.-L. *fun-* et *fanfoni*, *fanfoño*, *sanf-* et *sansoño*, *fanfuño*. Le mot désigne bien la corne-muse, mais aussi la vielle.

2. V. au *Tres. d. Fel. zamb-*, *samb-* et *sampougno* désignant des instruments très divers. Comme it. *zampogna* et les autres mots cités ici, *zambougno* etc.... avec *-am-* remonterait aussi bien, ou aussi mal, à *simponia* (attesté, v. Schuchardt, *Vok. vulg. lat.* I, 56) qu'à **sumponia*.

3. Ongrois *zsimpolya* > roum. *cimpoĭŭ*, corr. *csimpolya* ; dans le mot ongr. (*csi-* vaut roum. ou it. *ci-*; *zs* vaut fr. *j*) semblent s'être croisés *simponia* et *cymbalum*.

8496, 2. *sumponiaca* a droit à un astérisque.

8499. *syndicus*. Ajouter v. prov. *sendegue*.

8507, 2. Je n'ai su trouver nulle part *tafānus* attesté. Tous les mots en *-v-* cités peuvent tout aussi bien remonter à *tabānus*. Vaud. et val-soan. *táuna*, lionn. *tóna* ne peuvent pas s'expliquer par **tabāna*; fonétiquement, ils pourraient sortir d'un **táb(a)na*, mais c'est morfologiquement un monstre; on peut penser à **tabōna* fém. de **tabōnus* pour *tabō* d'où **taróna* > **taóna* > *táuna*, et lionn. *tóna* par réduction normale de la diftongue. Dans le sud de la France les continuateurs de *tabānus* (et de *tabō*, rouerg. *tabou*)

Digitized by Google

désignent le taon, le anneton, le bourdon, le frelon. J'ai entendu les paysans des environs de Vienne appeler *tavõ* le taon (la mouche grise, plate et assez longue, qui perce de son rostre conique la peau des mammifères pour sucer leur sang), *tóna* diverses espèces de guêpes, et même l'abeille. Des différenciations sémantiques ont pu se fixer sur des formes diverses (notamment par chute ou maintien du continuateur de *-b-*) suivant la position de mot dans la frase ou la rapidité du débit. D'autre part le mot peut s'emprunter: ainsi on dit *taban* à Charpei en Valentinois, où un mot indigène aurait *-v-*.

Ces notes étaient réunies depuis assez longtemps, et j'ésitais à les rédiger définitivement pour les publier. J'i ai été incité par un mot fort aimable d'un éminent confrère italien en réponse à l'envoi de mon compte-rendu des fascicules précédents: « Si tous les savants qui connaissent particulièrement bien une région dialectale faisaient comme vous, nous finirions certainement par avoir un tableau relativement accompli du patrimoine lexicologique roman. » Donc, comme eût dit Mistral, *tournen mai adurre nosto clapo au clapié*, en attendant patiemment d'abord la fin de l'ouvrage, puis une deuxième édition revue, corrigée et notablement augmentée.

Jules RONJAT.

J. Gilliéron. — Etude de géographie linguistique: pathologie et thérapeutique verbales, résumé de conférences faites à l'Ecole pratique des hautes études. *Neuveville, canton de Berne (Suisse)*, *Beerstecher*, 1915, deux fascicules in-8° de 56 et 51 p. avec cartes.

« Les éditeurs étrangers, sachant notre peu de disposition à faire de la publicité sous couleur de critique, refusent souvent de nous envoyer les livres qu'ils publient » (J. Acher, *R. L. R.* 1914, p. 180). Nous en avons ici un nouvel exemple. Pour quelles raisons une demande réitérée d'un exemplaire de *Path. et thérap. verbales* à fins de compte-rendu n'a pas obtenu satisfaction, on n'a point voulu ou daigné nous le faire savoir directement; mais nous trouvons cette note au bas de la p. 44 du fasc. I: « Il va sans dire qu'ici nous ne faisons pas état de critiques telles que celles d'un professeur qui fit de notre Atlas un compte rendu « très élogieux, dans la plus répandue de toutes les revues de linguistique » (au début de l'année 1904), suivi d'une demande d'un exemplaire gratuit de l'ouvrage, demande restée vaine, et en fit un second dans une revue du Midi de la France (juillet-août 1905), lequel est..... bien loin d'être élogieux. »

A n'en pas douter, on vise par là le compte-rendu de M. Grammont dans *Indogerm. forsch.*, t. XVI, *Anzeiger*, p. 12-21, et un passage de son article sur *Hugo Schuchardt an Adolf Mussafia*

Digitized by Google

(*R. L. R.* 1905, p. 377-8). Or quiconque voudra relire ces deux textes — et on ne saurait trop les relire et les méditer — s'apercevra sans peine que la note de M. Gilliéron présente les faits d'une façon peu exacte. A la lire on croirait que les choses se sont passées ainsi: compte-rendu élogieux, amorçant une demande d'exemplaire; demande non accueillie, sur quoi critique sévère. Mais en réalité le compte-rendu, à côté d'éloges mérités, contenait des critiques non moins méritées, et sévères; comme il était loin d'épuiser la matière à ce dernier point de vue, d'autres critiques ont été émises à l'occasion de *H. Sch. an A. M.*, et cela toute naturellement, en quelque sorte obligatoirement, puisque pour apprécier le travail de M. Schuchardt il fallait examiner la valeur d'une de ses principales sources. Donc le véritable procès se rétablit ainsi: compte-rendu sévère, indisposant l'auteur au point qu'il refuse un exemplaire; nouvelles critiques, provoquant une irritation qui n'est pas encore apaisée au bout de dix ans et se manifeste dans une attaque opérée par voie d'allusions rendant le contrôle difficile à quiconque ne se trouve pas, par suite de circonstances particulières, très au courant des faits tels qu'ils se sont réellement passés.

Le procédé manque d'une certaine élégance, comme manquent d'un autre genre d'élégance des formules dans le goût de celle-ci (choisie, entre mille, fasc. I p. 32): « Le fait que ces formes résultant d'assimilation s'appliquent aux substantifs masc. et aux substantifs fém. (CHES MAINS, mais *šez* OISEAUX, *šez* AMES) — fait qui est commun aussi à la langue littéraire, mais non pas le suivant — que cette neutralité de *šez* plur. était soutenue par la présence de mots qui, au sing., exigeaient la forme CE pour CHE (CE SEL, CE CIMETIÈRE), devait, si la langue voulait obtenir une unité dans l'emploi d'un mot ayant une fonction grammaticale uniforme, et obéir en même temps à ses obligations phonétiques n'en contrecarrant pas d'autres, aboutir nécessairement à la création d'un *s* = CE, *che*. » Je m'empresse de reconnaître que le stile de notre auteur s'allège et s'éclaircit notablement dans les attaques personnelles libéralement répandues au cours de son ouvrage.

Les lignes qui précèdent sont extraites d'un article sur les résultats de la confusion de *le* et de *la* en *le* dans des parlers gallo-romans du N. où des faits d'ailleurs intéressants sont présentés avec une prolixité qui m'a rappelé feu Tobler (v. *R. L. R.* 1913, p. 275) et d'autre part avec le luxe de métafores troublantes que le titre suffirait à faire attendre si l'on ne savait d'avance que c'est pour ainsi dire la marque de fabrique de l'auteur et l'une des manifestations les plus significatives des qualités diverses qui le caractérisent, réelle pénétration ou tout au moins remarquable ingéniosité, facultés divinatrices unies à une grande capacité d'illusion, etc..... etc..... Donnons encore au moins un exemple de la

Digitized by Google

manière. On lit p. 26, à propos d'une tournure picarde qui serait en fr. *j'ai mal à mon bras :* « Le Parisien qui dit J'AI MAL AU BRAS ne soupçonne pas possible que ce soit AU BRAS d'un autre. Non pas le Picard qui se demande réellement : à qui le bras ? »

Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises !

Plus d'un lecteur eût sans doute préféré recevoir sur la confusion de *le* et de *la* des lumières plus nettes que n'en projette la *violente contraction* (?) invoquée p. 29 et 32.

L'article en question occupe la plus grande partie du fasc. I ; le reste est consacré à un essai de réfutation de critiques émises par M. Meyer-Lübke au sujet d'un article publié antérieurement. Cet essai repose, comme tous les travaux de M. Gilliéron, sur le postulat que les cartes de l'*Atl. ling.* reflètent fidèlement l'état actuel des parlers de la Gaule romane. Mais ce qu'ils reflètent en réalité — et cela pour des localités en général prises au asard, sans enquête préalable à fins de savoir où l'on aurait trouvé des variantes instructives —, c'est le langage d'un témoin (très rarement deux) par localité, pris également au asard, sans garanties de connaissance du parler indigène, souvent étranger à la localité, instituteur, employé de mairie, etc... Dans une grande partie du domaine exploré les témoins n'ont pas bien compris toutes les questions (1), et l'enquêteur n'a pas bien compris toutes les réponses ; comme on n'entend bien que ce qu'on comprend, il i a ainsi des erreurs de notation qui s'ajoutent aux erreurs de réponse par connaissance insuffisante du parler local ou compréension insuffisante des questions posées. Quand donc par exemple M. G. nous dit qu'en Gascogne « dans aucune carte de l'Atlas les voyelles ne se distinguent selon qu'elles remontent à *-ellum* ou qu'elles remontent à *-ittum* » (I, 51), qu'en devons-nous conclure ? Rien du tout avant d'avoir examiné tous les mots intéressés en tenant compte des conditions sintactiques du questionnaire (sur lesquelles la table de l'*Atlas* ne renseigne que très imparfaitement), de la valeur des témoins, des possibilités, diverses suivant les cas, d'erreur chez l'enquêteur, en un mot de toutes les circonstances qui font que celui-ci a pu entendre ou croire entendre un *é*, respectivement un *è*, quand tout le monde avant lui avait entendu un *è*, resp. un *é*. Travail fastidieux, je le sais par expérience, travail auquel on renonce en général, parce que la vie est courte, et la patience des lecteurs limitée. Notons cependant

(1) Alors, ou bien ils répondent de travers, ou bien ils ne répondent pas du tout ; dans ce dernier cas M. G. diagnostique *détresse lexicale* (II, 22), mais à qui fera-t-on croire que des parlers ruraux n'aient pas de mot pour dire « entraver les vaches » ? Seulement le mot fr. *entraver* n'a pas été compris partout ; de même pour *glui, capitules de bardane* et autres.

Digitized by Google

deux choses d'un certain intérêt. D'abord, même dans l'*Atlas*, la confusion n'est pas si complète que M. G. le dit: ainsi en comparant les cartes *bateau* et *bluet* on trouve dans certaines localités *bachèt* (*vascellu*) à côté de *bluet* (formation indigène avec *-et* < **-ittu* ou fr. *bluet* adapté à la prononciation locale des diminutifs de ce tipe). Ensuite cette assertion inexacte n'était pas indispensable à la défense de M. G.: son raisonnement repose sur ce que gasc. *clabet, clauet* a dû être senti comme diminutif, mais cela est parfaitement possible même avec la prononciation normale *clabèt, clauèt* < *clăv'lu*; cf. la carte *nœud*, où *nousèl*, abondant dans toute la partie O. du Languedoc, ne laisse aucun doute sur l'origine des éléments finaux.

Les graves défauts de l'*Atlas* ont été depuis longtemps signalés par toutes les personnes compétentes qui en ont fait des comptes-rendus ; v. encore Terracher, *Les aires morfologiques dans les parlers populaires du N.-E. de l'Angoumois*, Paris, Champion, 1914, p. 48 (exposé magistral des conditions requises pour la pleine efficacité d'une enquête dialectologique). Des monografies dialectales établies suivant une métode vraiment correcte ont apporté des rectifications qui appuient vigoureusement notre scepticisme de principe sur la valeur de l'ensemble; je me bornerai à citer à ce point de vue les observations de M. Juret dans *Rev. de filol. franç.* 1909, p. 89-91. Le petit plaidoyer de M. G. *pro domo* (I, 45) ne tient pas compte de certaines critiques; c'est plus commode que de les réfuter. Ses études de géografie linguistique n'utilisent en principe que l'*Atlas*, parce que les autres matériaux n'ont pas été recueillis suivant la même métode; mais précisément pour cela ils fourniraient un contrôle précieux; seulement il est plus aisé de les négliger que d'expliquer certaines contradictions entre eux et l'*Atlas*. Quoi qu'il en soit, les facultés divinatrices de M. G. lui font souvent trouver juste, je me plais à le reconnaître, tout en regrettant son excès de confiance dans lesdites facultés, dans les capacités de son enquêteur et dans la valeur des témoins que celui-ci a interrogés.

On n'ose pas espérer que M. G. revienne jamais complètement de cette confiance exagérée, mais il commence à reconnaître que l'*Atlas* ne donne pas tout ce qu'on aurait pu en attendre, et par exemple il renonce à présenter une étude complète sur l'évolution du tipe *trou — trouer* (II, 23). La question pourra être reprise par un linguiste qui tiendra compte de tous ses éléments et qui s'attachera notamment à montrer comment et pourquoi la plupart des parlers méridionaux ont une sourde dans *auco, aucho* < *auca* ou **av(i)ca* (cf. *gauto* < **gab(i)ta, gaudo* < *gab(a)ta*) et une sonore dans *causo, chauso* < *causa*, deux parlers du Médoc *auco*, mais *trauga* « trouer » (II, 18) ; il ne cherchera pas de *collision* en domaine franço-provençal entre le continuateur de *trabe* et celui de (?) **traucu*, puisque le premier est *tra, trâ* etc.... (v. la carte

Digitized by Google

poutre et *R. L. R.* 1912, p. 347) et le second *trou*, comme *paucu, causa* etc... > *pou, chousa* etc..., ce qui exclut l'omofonie. Un autre, ou le même, pourra tenter une explication définitive de *coumenca* « commencer », en considérant que le groupe lat. *coa* n'est pas identique à *ca*, et que par ex. le fr. a *cailler* à côté de *chat* (v. II, 7, 9, 21 23) ; je pense qu'il témoignera beaucoup de scepticisme à l'endroit du croisement avec « manquer » proposé par M. G. (II, 6-10) et qu'il ésitera à rejeter d'emblée l'ipotèse de M. Herzog, mélange de *comensar* < **cumin(i)tiāre* et de *encar* <*inchoāre ;* on peut s'étonner que des parlers de l'Auvergne, du Périgord et de la Marche limousine soient « les uniques dépositaires d'un mot disparu de tout le reste de la Romania » (II, 23), mais d'abord rien ne dit qu'on ne retrouvera pas un jour dans d'autres parlers encore des spécimens du tipe *coumenca* ou même du tipe **enca*, ensuite des parlers d'Auvergne offrent d'autres exemples remarquables d'arcaïsme lexical (*met(e)re*> Ambert *mèdre* avec *-d-* provenant des formes où lat. *-t-* était entre voyelles, **d(e)úrgere* >Vinzelles *dourze* « ramener (une bête) à l'étable », etc....), enfin *inchoāre* est loin d'être le seul mot qui n'est conservé que sur une aire relativement petite, v. p. ex. *ab extra, ab hinc, absque, acastus, accessus* au *Rom. et. wtb.* (j'arrête ici une énumération que chacun pourra compléter lui-même s'il le désire) et *nīl* dans *R. L. R.* 1914, p. 538 et *Romanische forschungen* 1896, p. 340.

Il est remarquable que les deux derniers articles du fasc. II donnent l'impression d'une métode plus ferme et de résultats plus assurés (v. notamment p. 37 une excellente explication de *boutre* par croisement de *bouter* avec *foutre*) que les quatre premiers et surtout les n°° 1, 3 et 4. Cela tient sans doute au fait que M. G. i a utilisé Godefroy, le *Tresor dóu Felibrige* et d'autres sources étrangères à l'*Atlas*. Saluons ce commencement de résipiscence et redisons avec M. Meillet (*Bull. Soc. ling.* XVIII, cclxxxvj) : « C'est un parti pris assez singulier que celui qui consiste à tenir compte à peu près exclusivement des données de l'*Atlas* et à laisser de côté presque tout ce qu'enseignent des études ou des vocabulaires spéciaux faits par des personnes qui connaissaient bien par elles-mêmes les régions étudiées. »

Jules RONJAT.

Albert Dauzat. — Glossaire étymologique du patois de Vinzelles. *Montpellier*, 1915, 289 p. in-8° (t. XXV des *Publications spéciales de la Société des langues romanes*).

J'ai assez souvent la bonne fortune de rendre compte d'un livre après M. Meillet, et cela me dispense de chercher péniblement à dire ce que mon éminent confrère a si bien dit. Tel est le cas aujourd'ui, et je n'ai, pour une appréciation générale de l'ou-

Digitized by Google

vrage de M. Dauzat, qu'à renvoyer au *Bull. Soc. ling.*, t. XIX, p. 193-4.

Cet ouvrage est d'ailleurs connu de la plupart de nos lecteurs, car il a paru dans nos colonnes (années 1913 et 1914). Je l'ai examiné assez attentivement sous cette première forme et je viens de le suivre de façon complète dans le nouvel arrangement en tirage à part qui en rend la consultation plus aisée. Tant pour l'élaboration d'études sur des points spéciaux que pour la détermination de la place à donner à Vinzelles dans l'ouvrage d'ensemble sur les parlers méridionaux que j'ai souvent annoncé à nos lecteurs, il m'a rendu les bons et loyaux services qu'on peut attendre d'un recueil de 5100 mots et de 377 noms propres établi par un chercheur qui, familier dès l'enfance avec le parler de son pays natal, ne néglige aucune occasion d'étendre encore son information et s'attache constamment à en préciser et à en approfondir les résultats.

Je me borne à indiquer que j'aurais aimé trouver dans ce glossaire: d'une part, pour les raisons que j'ai données dans *R. L. R.* 1914, p. 547, un index de mots français renvoyant aux articles détaillés de la partie principale; d'autre part quelques indications plus précises sur certains points de prononciation et de grafie, ainsi sur la nature exacte de la variété de *yod* notée par un *y* surmonté d'un accent circonflexe et sur la valeur respective des signes *à* et *á*. Même quand on a complètement élucidé des questions de cet ordre dans des publications antérieures, on pourrait — et à mon sens on devrait — répéter ou tout au moins résumer les explications en tête d'un glossaire pour prévenir toute ésitation et tout malentendu chez des consultateurs un peu pressés. Sur le second point spécialement, je remarque que dans l'*Atl. ling. de la France* les signes *à* et *á* sont employés pour noter respectivement *a* « ouvert » (fr. *patte*) et *a* « fermé » (fr. *pâte*), tandis que depuis quelques années (v. *Rev. de fonét.* I, p. 17 et suiv.) M. Rousselot note au contraire par *à* la voy. grave de *pâte* et par *á* la voy. aiguë de *patte*. J'ai sous les ieux une série de travaux sur les parlers du sud de la France, publiée par le séminaire roman de Hambourg, où les *à,á* de l'*Atl. ling.* sont imperturbablement interprétés par ce deuxième couple de valeurs, ce qui est vraiment effarant pour quiconque a entendu sur place les parlers en question.

Cela dit, je n'avancerai aucune critique de détail et je n'examinerai aucun des problèmes particuliers que pose la riche information de ce *Glossaire*, me réservant de le faire ailleurs avec les développements que ces sujets comportent et que je ne puis donner ici. Comme l'écrivait M. Grammont dans *R. L. R.* 1913, p. 472, M. Dauzat « a tout débroussaillé et jalonné, il n'i a plus qu'à mettre pleinement en valeur »; avec le *Glossaire* « la matière même va être désormais à la portée de tous, et les études de l'auteur vont

Digitized by Google

singulièrement faciliter la tâche des travailleurs à venir. » C'est maintenant chose faite, et chaque jour j'éprouve combien les travaux de M. Dauzat facilitent ma tâche : si j'en avais eu l'équivalent pour tous les tipes dialectaux essentiels du sud de la France, mon livre serait achevé depuis longtemps, et il serait beaucoup plus métodique et beaucoup plus complet qu'il ne sera sans doute, malgré les soins que j'i apporte, en raison des lacunes forcées de mon information sur un domaine aussi vaste.

Jules RONJAT.

Prof. Gaetano Frisoni. — Dizionario moderno genovese - italiano e italiano-genovese. *Genova*, A. Donath, 1910, 476-LI p. petit in-8°.

Voilà déjà quatre ou cinq ans que ce livre est sur ma table de travail, à fins d'en rendre compte ici et d'en extraire une étude sur la métatèse en génois. Des circonstances diverses m'ont empêché de faire les deux choses d'un coup. J'espère pouvoir exécuter la seconde, mais quand? je l'ignore, et en attendant il me semble prudent de m'acquitter dès à présent de la première, quand ce ne serait que par un accusé de réception et un bref signalement.

L'auteur, un poliglotte qui a publié un dictionnaire commercial en six langues, italien, français, anglais, allemand, espagnol et portugais, des manuels de correspondance commerciale dans ces mêmes langues, une grammaire dano-norvégienne avec recueil d'exercices pratiques, etc...., a voulu donner l'état actuel du génois, que les dictionnaires antérieurs présentent sous un aspect un peu arcaïque. La grafie adoptée est celle qu'ont employée les écrivains modernes de dialecte génois. Le dictionnaire paraît assez complet. Les explications sont sommaires, mais claires. La partie génoise-italienne occupe 305 p. de format 12 1/2 × 19 sur deux colonnes. Suit (p. 311-413) une liste alfabétique de mots italiens avec des équivalents génois déjà expliqués dans la partie principale, puis (p. 417-476) un recueil de proverbes génois classés alfabétiquement sous les mots qui expriment l'essentiel du sens, enfin (p. I-LI) un dictionnaire de rimes en génois, œuvre du P. Angelico Federico Gazzo, dont M. F. C[astets] a apprécié ici (1912, p. 483-5) la traduction génoise de la *Divina Commedia*.

J. R.

Le Gérant : PAUL HAMELIN.

Montpellier. — Imprimerie Générale du Midi.

Digitized by Google

VIE DE SAINTE MARIE L'EGYPTIENNNE

CHAPITRE I

La légende

La légende de sainte Marie l'Egyptienne fait le sujet d'une longue étude publiée il y a vingt-cinq ans par Karl Knust (1). L'existence d'un ouvrage aussi considérable nous a souvent dispensé de recherches qui auraient exigé des loisirs dont nous ne disposons pas. Pour ce premier chapitre donc, nous profiterons largement du travail de notre devancier, tout en l'amplifiant ou en le corrigeant au besoin.

La vie la plus ancienne que nous connaissions de notre sainte est attribuée à l'archevêque de Jérusalem, Sophronius (2). Elle aurait été écrite non pas pour la glorification de cette sainte elle-même, mais dans le but de démontrer que le régime claustral le plus rigoureux peut être dépassé en sévérité par la renonciation volontaire d'une femme (3). Pour faire valoir sa thèse, Sophronius

(1) *Geschichte der Legenden der h. Katharina von Alexandrien und der h. Maria Aegyptiaca.* Halle, Niemeyer, 1890.

(2) AA. SS. Aprilis, Tom. I, Append., pp. XIII-XXI et Migne, Patrol, Curs. Series græca, Vol. 87, Pars III, col. 3637-3725.

(3) Sainte Catherine est également censée avoir dépassé en sainteté l'ermite Andrieu.

Note. — Ce travail aurait dû paraître sous les deux noms de mon ami H. J. Chaytor et de moi-même. L'idée première est la sienne ; il a collationné le ms. C et a pris copie des mss. A. B. D, tandis que j'ai pris copie des mss. L. et E. M. Chaytor a comparé avec moi la vie espagnole ; mais ayant été nommé directeur d'une grande école, il a bien voulu m'abandonner le travail tout entier, lequel aurait beaucoup profité de sa collaboration.

Digitized by Google

a combiné l'histoire de Marie avec celle de Zosimas. Dès sa jeunesse, celui-ci est un modèle de sainteté et, pour lui comme pour quelques pères du désert, la vie ascétique tend plus d'un piège pour l'esprit. Comme Saint-Antoine (1) Saint-Panuce (1), Saint-Macaire et d'autres encore, il se croit parfait. Il se demande s'il existe un moine plus digne du nom de saint que lui. Survient aussitôt un certain homme qui lui fait observer que personne n'arrive par soi-même à la perfection et que les frères d'un monastère de Saint-Jean, situé près du Jourdain, mènent une vie plus rigoureuse encore (2). Leur règle ne permettait comme nourriture que le pain et l'eau, et ils devaient passer la période du carême au désert, dans la solitude la plus complète. Même s'ils se voyaient de loin, ils devaient prendre un autre chemin (3). Pendant une de ses retraites Zozimas, cherchant un saint ermite capable de lui montrer comment atteindre à ses aspirations, aperçoit une ombre de femme. C'est Marie. Il s'approche d'elle et apprend de sa bouche l'histoire de sa mauvaise vie dans le monde, de sa conversion et de son séjour au désert.

A. *Traductions en prose*

(a). *Traductions latines*

Deux traductions latines de la version grecque existent; l'une publiée par les Bollandistes (*Acta Sanctorum*, Aprilis, Tom. I, vol. 68-84) est l'œuvre d'un inconnu et l'autre, imprimée en dernier lieu par Migne (*Patrol. lat.* vol. LXXIII, vol. 671-90) est attribuée à Paul Diacre ; une troisième version, plus courte et moins exacte, se trouve

(1) Voy. l'étude de Gerould, *Publications of the Modern Language Association of America, Vol.* XX, p. 529 et nos publications dans la *Romania*, XXXVIII, p. 418 et *Modern Language Review*, juillet 1909.

(2) Voy. l'introduction des textes latins, A. C. P. cités plus loin p. 152.

(3) Voy. les vers 771-4, du texte imprimé plus loin.

Digitized by Google

dans la *Bibliotheca Casinensis*, Tome III (*Florilegium casinense*, pp. 226-35). Nous les désignons par les sigles A., P., C.

Knust a indiqué plusieurs autres mss. latins, ceux de Montpellier, Epinal, Douai et Westminster, et, malgré les remarques dans le *Catalogue général des départements* que « le texte [celui qui est publié dans les AA. SS.] offre de notables différences avec celui du ms. » (Epinal) ou que « la traduction de ces derniers (les Bollandistes) diffère de celle de notre ms. » (Douai), MM. les bibliothécaires de Douai, Epinal et Montpellier ont eu la grande obligeance de nous assurer que ces mss., sauf les différences verbales, renferment, dans tous les cas, la traduction latine de la vie de Sophronius. Le ms. de Westminster cité dans les *Catalogi Bernardi* (1679) a péri dans l'incendie de 1694. La vie de sainte Marie que possède aujourd'hui la bibliothèque de Westminster Abbey n'est qu'une version du chapitre 56 (54) de la Légende dorée.

Le Révérend Père Delehaye de la Société des Bollandistes a eu la bonté de nous faire savoir qu'on a bien trouvé quelques autres vies dans les mss. mais qu'ils se bornent à reproduire le même texte.

En dehors des textes latins, on ne voit indiqué dans la *Bibliotheca hagiographica græca* (2e édition) — numéros 1042-1044, que la vie écrite par Sophrone et deux pièces de vers sans intérêt.

(b) *Traductions anglo-saxonne et française.*

(1). La première traduction en langue vulgaire paraît être due à un Anglo-Saxon (1). Il n'en reste qu'un fragment de trois feuilles conservées à la bibliothèque du chapitre de Gloucester. Cette traduction avait pour base la version de Paul Diacre (P.) ; elle date du IXe siècle.

(1) Gloucester Fragments ; p. p. J. Earle (II), Londres 1861.

Digitized by Google

(2). Une seconde traduction, fondée également sur la version de Paul, est celle d'Aelfric, mort en 999 (1).

Aelfric interprète librement la *præfatio interpretis* et le *Prologus ductoris* comme suit :

La très-louable conversion touchant et ses actes et son caractère et le grand repentir et la très-vaillante lutte de la vénérable Marie d'Egypte et comment elle passa sa vie au désert, tout cela, Paul, vénérable diacre de l'Eglise des Neapolis, le traduisit de langue grecque en latin.

Il y est narré en vérité que l'archange Raphaël, s'adressant à Tobie après la perte de sa vue, puis après qu'il l'eut miraculeusement recouvrée, et après sa délivrance des dangers qu'il avait encourus, s'exprima en ces termes:

Il est certes préjudiciable à l'excès que les secrets de l'humanité (*lis du roi*) soient révélés, aussi bien sera-ce opprobre pour notre âme que de celer l'œuvre glorieuse de Dieu.

Incipit : Il était un certain homme dans un moutier de la contrée de Palestine ; sa conduite dans la vie témoignait de l'abondance de ses dons, et, dès l'enfance, il avait acquis commerce et familiarité avec les coutumes monacales ; on le nommait Zosimus.

Explicit : Et Zozime continua de servir dans ce monastère pendant une centaine d'années, puis fut appelé à Dieu. Gloire à notre seigneur Jésus-Christ qui vit et qui règne dans les siècles des siècles, Amen (2).

(3). De la version qui débute par la phrase : « Uns preudons fu en l'église de Palestine. aornez de vertuz et de saintes paroles et de bonnes œuvres qui, dès qu'il oissi du berceul, fu il norriz en religion et avoit non Zozimas », nous avons les copies suivantes :

(1) Aelfric's *Lives of the Saints*, p. p. M. le Professeur Skeat ; *Early English Text Society* ; Vol. II, cap. XXIII (B) Londres 1900 [Texte anglo-saxon et version anglaise en regard].

(2) Nous avons tâché de reproduire le langage archaïque du savant professeur.

Digitized by Google

(1). Paris, Bibl. nat. 413, f° 386, [voy. Hist. litt XXXIII, p. 424].

(2). Paris, Bibl. nat. 13496, f° 148, [voy. Hist. litt. XXXIII, p. 437].

(3). Paris, Bibl. nat. 17229, f° 337, [voy. Hist. litt. XXXIII, p. 418].

(4). Paris, Bibl. nat. 23117, f° 406, [voy. Hist. litt. XXXIII, p. 424].

(5). Paris, Bibl. nat., Moreau (Clayette) 1715-9, p. 226 b. [voy. Not et Ex. XXXIII, p. 66].

(6). Paris, Bibl. Mazarine, 1716, (anc. 568), f° 264, [voy. Hist. litt. XXXIII, p. 421].

(7). Chantilly, Musée Condé, 456, n° 71, [voy. Hist litt. XXXIII, p. 421].

(8). Cheltenham, Phillipps, 3660, f° 305, [voy. Hist. litt. XXXIII, p. 421 et Not. et Ex. XXXIV, 1re partie, p. 195].

(9). Oxford, Queens College, 305, f° 264, [voy. Romania XXXIV, p. 229].

Cette traduction est probablement faite sur la version A. ou sur une version semblable.

(4). De la version française qui commence par : « En la contrée de Palestine ot un moine, seint home et de bone vie qui, de s'enfance fu norriz en moniage, » nous avons les copies suivantes :

(1). Paris, Bibl. nat. 411, f° 280, [voy. Hist. litt. p. 414].

(2). Paris, Bibl. nat. 412, f° 221, [voy. Hist. litt. p. 414].

(3). Londres, Old Royal 20 D. VI, [voy. Hist. litt. p. 414].

D'après Knust cette traduction a été faite sur la version C., nous ne trouvons pas cependant que les passages qu'il a cités à l'appui de son dire soient très probants ; pour nous c'est plutôt une traduction un peu libre de A.

Quelques légendiers classés selon l'ordre de l'année liturgique contiennent aussi une vie de Zozimas et de sainte-Marie. C'est souvent dans l'*Abbreviatio in gestis et*

Digitized by Google

miraculis sanctorum (voy. Hist. litt. XXXIII, p. 449), qu'il en faut chercher les sources, mais pour notre sainte, le traducteur a eu recours à un autre texte ; vraisemblablement sa traduction est un abrégé de l'un ou de l'autre de ceux que nous connaissons (c'est-à-dire A. P. ou C.). Sa version commence par la phrase : « Uns hom estoit en une abeïe ki Yosymas avoit non, et li estoit a vis k'il eüst tant de bien fait que sa vie valoit miex a son regart que nule autre k'il veïst. Queque il estoit en teus pensées, une personne vint a lui qui lui dist : Josymas, tu as fait mout de biens, mais tu n'es pas mieudres des autres. (Voy. Bulletin de la Société des anciens textes français ; 1885, p. 61). Les mss. qui renferment cette version sont les suivants :

(1) Paris, Bibl. nat., 988, f° 73, [voy. Hist. litt. XXXIII, p. 450 et Not. et Ex. XXXVI, p. 27].

(2) Paris, Arsenal, 3706, f° 66, [voy. Hist. litt. XXXIII, p. 450 et Not. et Ex. XXXVI, p. 27].

(3) Lyon, Bibl. municipale, 772, f° 71, [voy. Bulletin, 1885, p. 40 et suivant].

(4) Petrograd, Bibl. impériale, 35, f° 134, [voy. Not. et Ex. XXXVI, p. 696].

(5) Leipzig, Bibl. universitaire (1).

B. *Remaniements.*

Le ms. de la Bibliothèque nationale, fonds latin, numéro 2381, f° 95 et suiv. contient un remaniement latin du XIVe siècle. L'auteur inconnu paraît avoir eu en main les versions A. et P. et quoique son remaniement se rapproche assez de l'original, l'inspiration est tout autre ; il met en relief les traits psychologiques et glorifie la sainte Vierge (2).

(1) M. le Professeur Suchier a bien voulu nous faire savoir que le ms. de Leipzig contient le texte de la vie de Sainte Marie indiquée ci-dessus.

(2) Incipit: Fuit in quodam monasterio Palestinorum vir vite venerabilis moribus ac verbo ornatus qui ab ipsis cunabulis monas-

Digitized by Google

D'autres remaniements tant latins que grecs se rencontrent, dont les mieux connus se trouvent dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais et dans la *Légende dorée* de Jacques de Varazze. Vincent aurait eu sous les yeux la version de C. et peut-être aussi A. et P. D'après le *Speculum* Jacques aurait raccourci la légende pour la faire entrer dans le cadre de son ouvrage.

La littérature levantine a également glorifié notre sainte. Une vie de sainte Marie figure dans une collection arabe qui date de 1286.

Dans son catalogue des mss. de la bibliothèque du roi, Paulin Paris cite douze mss. qui contiennent des vies de sainte Marie d'Egypte (voy. cet ouvrage, vol. 7, Table p. 436), la dernière seule nous intéresse ; c'est le ms. Bibl. nat. 988 (ancien 7306[4]) que nous avons déjà cité. Les autres sont des copies du légendier de Bellet ou des traductions de la *Légende dorée* de Vignay.

De tous les textes, tant latins que français, jusqu'ici énumérées, le récit de la vie de Marie est fait à Zozimas par Marie elle-même ; Zozimas en reste toutefois la figure centrale. Dès que des remanieurs se mirent à ranger les légendes pieuses selon l'ordre de l'année liturgique un changement s'imposa. Il importait de sortir l'histoire de la pécheresse de son cadre et d'en faire un récit indépendant. La vie de sainte Marie, ainsi remaniée en biographie chronologique, se trouve dans le *Catalogus Sanctorum* (1) de Petrus de Natalibus. Le chapitre qui y a trait commence : Maria egyptiaca que peccatris appellabatur in Egypto nata, parentes anno xij deferens Alexandriam fugit : ibique xvij annis publice se libidini subjecit et nulli homini se petenti denegauit, quinimo multos ad luxuriam obsceniæ actibus inseruiens prouocauit... Nous y trouvons sa rencontre avec les pèlerins,

tericis est actibus diligenter instructus ac inter contemporaneos suos meritis excellentoris vite simulque doctrine prerogativa prefulgens Zozimas nomine, f° 95 r° a.

(1) Lyon, 1542 : Liber IV, fo 50 b.

Digitized by Google

son voyage à Jérusalem, sa conversion, sa prière à la Vierge, son séjour de quarante-sept ans au désert, sa rencontre avec Zozimas, sa mort et son enterrement par le saint homme et le lion.

Un autre remaniement existe dans le ms. Arundel N° 198 du Musée britannique, nous le publions à l'appendice II.

Pour les legendiers latins nous renvoyons à l'étude de M. Paul Meyer dans l'Histoire littéraire de la France, XXXIII, p. 448 et suiv.

Il est très vraisemblable que d'autres versions, plus longues et indépendantes, ont existé ou bien existent encore dissimulées dans les catalogues sous les titres vagues et erronés de légendes des saints, vitæ Patrum, legenda aurea, etc. mais elles ont échappé à nos recherches.

C. *Versions en vers.*

(a). *Versions latines.*

Le poème le plus important dont la vie de sainte Marie fasse le sujet est la paraphrase métrique du célèbre Hildebert, archevêque de Tours. C'est un long poème de 902 vers héroïques à rimes léonines, sauf une trentaine qui sont à rimes plates (p. ex. §§ 30, 33). Son poème est imprimé dans les *Acta Sanctorum* à la suite de la version A. et aussi dans Migne, Tome CLXXI.

Papebrochius fait remarquer (AA. SS. I Aprilis, p. 75, § 36) que Hildebert s'est servi d'un texte plus ancien et plus digne de confiance ou bien du texte grec lui-même, raisonnement qui découle du fait que la date, 1er avril, est notée à la fin tandis que toutes les versions de Paul portent celle du 9 avril (1). Quoiqu'il en soit, nous

(1) Papebrochius aurait dû dire toutes celles qu'il connaissait ; il n'est guère probable qu'il ait collationné les nombreux mss. que contiennent les bibliothèques publiques et privées de la Grande-Bretagne. (Comp. Schenkl, *Bibliotheca patrum latinorum britannica.* Vienne 1891-1908.

Digitized by Google

n'avons pas noté dans notre examen des sources (voy. ch. III.) que Hildebert ait inséré des faits relevés par l'un des textes en prose à l'exclusion des autres.

Le second poème qui nous intéresse est attribué à Flodoard ou Frodoard (1), l'historien et hagiographe français né à Epernay en 894 et mort en 966. Ses *opuscula metrica* sont publiés dans la série latine de Migne, vol. CXXXV, col. 491 et suiv. Le poème qui traite de *Maria Aegyptiaca et Zozima* occupe le quatrième chapitre du livre troisième. *De triumphis Christi sanctorumque Palestinæ*. Il est intéressant de noter que ce chapitre occupe la seconde position parmi ces poèmes pour la longueur ; celui qui a trait à saint Hilarion étant de beaucoup plus long. Le chapitre quatre a 369 vers hexamètres. Si on a des doutes pour déterminer la source du poème de Hildebert, il n'en existe pas pour celui de Flodoard ; celui-ci s'est servi de la version de Paul Diacre, ce que démontrent assez les expressions qu'il emploie.

On peut comparer les extraits suivants :

(1) Flodoard, vv. 118-20 (col. 544 A).

Aegyptum fateor patriam, Pharosque parentes
Quorum despiciens affectum jam duodennis,
Urbis Alexandri properans in mœnia veni ;

P. col. 680 A.

Ego, stater, patriam quidem Aegyptum habui : parentibus autem eis viventibus, duodecimum agens aetatis annum, *affectum illorum spernens*, Alexandriam veni.

A. 80 D.

Ego Frater, patriam Aegyptum : viventibus autem parentibus meis, cum duodecim dumtaxat essem annorum, postposita eorum dilectione, veni Alexandriam.

(2) Flodoard, vers. 124 (col. 544 A).

Ejus (sc. libidinis) namque mihi quondam insatiabilis ardor.

(1) Voy. *Hist. litt.* VI, 313 et suivante.

Digitized by Google

P. col. 680 A.

Hoc enim non breve est dicere : illud autem citius dicam, ut possis cognoscere *insatiabilem* vitii mei *ardorem*, quem habui in amorem stupri.

A. 80 D.

Unum breviter fatebor ut ardorem libidinis meæ intelligas...

(3) Flodoard, vv. 131-2 (col. 544 A-B).

Mendicans etenim, stuppas vel fila trahendo
Vivebam.

P. col. 680 B.

Mendicans enim *vivebam*, aut multoties stuppam filando.

A. 80 D.

Vivebam enim mendicato vel ut plurimum stuppam deducendo in fila.

(4) Flodoard, vv. 138-40 (col. 544 B).

Abjectoque colo manibus fusoque, *cucurri.*
Quos video validos *placitisque* mihi usibus *aptos.*
Aggrediens juvenes....

P. 680 D.

Ego autem fusum, quem manu tenebam, projiciens.... *cucurri* ad mare, ubi illos perspexi currentes, et vidi juvenes aliquot in littore stantes... satis corpore vultuque acerrimos, et ad id quod mihi erat *placabile*, *optimos.*

A. 80 E.

Ego vero projiciens... colum, procurro ad mare.. et videns in littore stantes juvenes aliquot.. corpore vegetos et motu agiles, atque ad id quod requirebam sufficientes.

(5) Flodoard, vers 154 (col. 544, C).

In laqueum mortis tantas quæ pessima jeci.

P. 681, B.

quæ *tantas in laqueum mortis* induxi animas.

A. 80, F.

Digitized by Google

Obstupesco... quomodo terra non aperuerit os suum, ut viventem me ad inferna dimitteret, factam in laqueum tot animarum.

(6) Flodoard, vv. 163-4 (col. 544, D).

ludens *juvenum præcedo* tumultum.
Luxibus *illiciens animas*....

P. 681, C.

Quando autem venit sanctæ exaltationis festivitas pretiosæ crucis, ego, quidem, sicut et prius, *præibam*, *juvenum illaqueans* et capiens *animas*.

A. 81, A.

ego quidem ut antea circuibam, venans adolescentum animas.

(7) Flodoard, vers 204 (col. 545, B).

Meque *pavimentis* sternens, his *oscula figo*.

P. 682, D.

Tunc projiciens me coram in terram, et sanctum illud *exosculans pavimentum*, exibam.

A. Itaque infelix ego in terram me prosternens, postquam illud pavimentum adoravi,.. exivi.

(8) Flodoard, vv. 342-3 (col. 548, A).

Conjicit ergo ipsam migrasse in nocte Mariam
Præterito sanctis qua *participaverat anno*.

P. 688, C.

Cogitavit vero quia mox ut divina in Jordane mysteria *participavit*, in eadem hora in locum illum venit, ubi mox de hoc mundo transivit.

A. 83 E.

Cognovit autem quod simul atque divina mysteria juxta Jordanem sumpsit, statim ad hunc locum reducta fuerit, in quo et defuncta est.

Knust relève plusieurs autres poèmes dont la vie de sainte-Marie fait le sujet, celui de Helius Eoban Hesse dans les *Heroidum epistolarum libri tres* ; celui de Fran-

Digitized by Google

ciscus Bonadus, *Divæ Mariæ Aegytiacæ monodia*, et deux autres poèmes cités par Papebrochius à la préface de la vie de sainte Marie, § 76.

B. *Vies en langues vulgaires.*

(a) *La Vie d'Adgar.*

Cette vie a été publiée en 1886 par Carl Neuhaus dans la *Altfranzösische Bibliothek* de laquelle les *Marienlegenden* forment le neuvième volume. Dans cette série de miracles, c'est au numéro 31 que se trouve la vie de sainte Marie. C'est un court poème de 140 vers octosyllabiques ; il rapporte les faits suivants : la vie de sainte Marie à Alexandrie, son peu de vénalité, son voyage à Jérusalem, où se dirigeaient ses compagnons pour la fête de l'exaltation, sa conversion, son repentir, son départ pour le monastère de saint Jean, (comme dans notre poème (voy. vv. 593-8) elle communie le lendemain de son arrivée), sa vie au désert (résumée en quelques vers), ses deux rencontres avec Zozimas, [Adgar dit : *el bois*] son enterrement par le saint homme et le lion.

Adgar ne se dispose qu'à raconter les miracles de la Vierge, on ne s'étonne donc pas qu'il écrive :

En la vie avez bien oï,
Cum povrement iloec (el desert) vesqui,
Cum si drap erent defailli,
Cum si pain erent endurci,
Cum danz Zozimas la trova
E cum ensemble od li parla.....
Pur ço que tant gent l'unt oï,
Nel faz for atuchier issi
E pur ceo qu'ele esteit guarie
Par la Dame sainte Marie,
Pur demustrer la grant pitié
Qu'ele out par li de sun pechié.
Ceste laissa sa vie fainte
Par l'ymage, que vit depeinte;

Digitized by Google

E par iceo se repenti
E out de ses pechiez merci.

Les sources des légendes de la Vierge ont été étudiées par Mussafia dans quatre longs articles (1) d'où il résulte que le texte qui ressemble le plus à ce poème est le numéro II des *Miracula beatæ Mariæ virginis* du ms. 240 de Balliol Collège, Oxford.

(*b*) Le poème que nous publions, voir chapitre XII.
(*c*) Le poème de Rustebuef ; voir chapitre XI.
(*d*) Le poème espagnol ; voir chapitre IX.
(*e*) La paraphrase vénitienne ; voir chapitre X.
(*f*) Le poème anglo-normand publié à l'appendice I.
(*g*) Le poème moyen-anglais.

On sait que la littérature anglaise compte parmi ses monuments les plus précieux du moyen-âge un immense *Liber festivalis*. Ce recueil contient des sermons. ou la matière pour des sermons sur les fêtes classées selon l'ordre de l'année liturgique ; il renferme non seulement des légendes de saints, mais aussi un *Temporale* pour les fêtes du Christ, de l'Avent, etc., et même dans quelques mss. une vie du Christ tirée de l'Evangile (comp. vv. 489-534). Il aurait été compilé un peu avant ou bien à la même époque que la Légende dorée ; mais ce sont des recueils indépendants l'un de l'autre, seule l'inspiration est la même. On suppose (2) que le plan du légendier anglais a été conçu à l'abbaye de Gloucester, aussi est-il probable que ce recueil représente le travail de toute une société de moines. Il est certain que le plan s'est développé lentement et que les matériaux rassemblés proviennent des sources les plus variées et de toutes les époques. Le légendier anglais ne semble correspondre à aucun des

(1) Sitzungsberichte der K. K. Akademie der Wissenschaften-Wien ; Bde 113 (XXVI Sitzung), 115 (XX Sitzung), 119 (Abh. IX), 123 (Abh. VIII).

(2) Voy. Horstmann, *Early South English Legendary* : E. E. T. S. Introd. p. VIII.

Digitized by Google

légendiers latins ou français étudiés par M. Paul Meyer (voy. plus haut), mais il faut croire qu'en Angleterre, comme ailleurs, les grands établissements ecclésiastiques rédigeaient leurs légendiers d'après un plan qui convenait a leurs besoins. M. le Dr. Hortsmann, dans son édition précitée, énumère huit mss. complets de ce légendier; quatre mss. qui en contiennent des fragments et six mss. qui en renferment des morceaux détachés et encore à ceux-là il faut ajouter le ms. de Trinity College, Oxford, N° 14 [folios 26 v°, 30 r°].

La vie de notre sainte se trouve dans onze de ces mss. ; elle a été publiée d'après le ms. Laud 108 (1). C'est un poème de 342 vers longs à rimes plates.

Le poète anglais suit la même tradition que l'auteur du poème anglo-normand, mais il ne connaissait sûrement pas cet ouvrage. La comparaison que nous avons faite du texte imprimé et les mss. Harley 2277 et Trinity, Oxford 14, avec les textes latins A., P., C., et H. ne nous permet pas de préciser la source. Il nous semble probable que l'auteur connaissait une *Abbreviatio* qui se basait sur P.

(*h*) Bonvesin da Riva

Court poème de 136 vers dont la source paraît être la version de Paul Diacre (2).

(*i*) Cayrasco de Figueroa.

Cayrasco de Figueroa dans son *Templo militante* chante l'histoire de notre sainte dans un poème de 125 stances dont le fond a été également tiré de Paul Diacre (3).

(*k*) Martin de Thorout (4).

Martin de Thorout composa en 1290 un poème qui a pour sujet la vie de Marie et dont il reste un fragment de 624 vers.

(1) Voy. o. c. pp. 260-71.

(2) Monatsberichte der Kgl. preuss. Academie der Wissenschaften in Berlin. 1850 S. 485-89.

(3) Knust, p. 218.

(4) Knust, p. 220.

Digitized by Google

Poèmes allemands

Deux poèmes allemands dont l'un se trouve dans un ms. du XIIIe ou XIVe siècle dans la bibliothèque de Hambourg. Le commencement et la fin ont été publiés par Lappenberg en 1834 ; et l'autre conservé dans trois mss. des bibliothèques de Klosterneuburg, Heidelberg et Salzburg. D'après Diemer le poème se base sur la version de Hildebert.

Nous laissons à part les versions de la Légende dorée traduites en diverses langues romanes telles que la version provençale étudiée par Paul Meyer dans la *Romania*, XXVII, p. 93 et suiv. (1) ; la version catalane dont feu M. Chabaneau a publié un extrait dans la Revue des Langues romanes, VI, p. 214 et suiv. et aussi XXIV, p. 209 ; et la collection de légendes de saints en vieil italien publiée (2) par M. Friedmann dont plusieurs relèvent de la légende dorée.

Mentions de la Sainte

Knust relève une foule d'allusions directes à notre sainte :

A. *en latin*

(1) Marulus : *Bene vivendi instituta* ; Lib. I, c. 9 ; II c. 12 ; III, c. 5, c. 8 ; IV, c. 1 ; V, c. 10.

(2) Bergomas : *De plurimis claris selectisque mulieribus opus* ; cap. CXXI. Ici la scène où la porte de l'Eglise est défendue à la pécheresse, est fort prolongée et les relations de la sainte avec Zozimas sont traitées très sommairement, tandis que la participation du lion dans l'enterrement est passée sous silence.

(3) Mentions plus ou moins importantes dans les ouvrages suivants (3) :

(1) Cette version ne contient pas la vie de notre sainte.

(2) Gesellschaft für romanische Literatur. Dresden 1908. Ici, la vie de Sainte Marie suit de très près le récit de Jacques de Varazze.

(3) Voy. Knust, p. 208.

Digitized by Google

(*a*) *Promptuarium exemplorum* qui fait suite aux *Sermones de tempore* de Martinus Polonus, cap. IX, C.

(*b*) Scala celi ; art. Misericordia, Lubeck 1476.

(*c*) Schedel : *Libri cronicarum cum figuris et ymaginibus ab inicio mundi*, p. 133 a.

(*d*) Bergomas : *Supplementum Chronicarum*, lib. IX.

(*e*) Galesinus : *Martyrologicium S. Romanæ ecclesiæ*, Venise 1578, p. 47 a.

(*f*) Baronius : *Annales*, an. 525, XXII et suiv.

(*g*) Colvenarius : *Kalendarium sacratissimæ virginis Mariæ*, Douai, 1638 ; Vol. I, p. 47 a.

(*h*) Alegre de Cassanate : *Paradisus Carmelitici decoris*; Lyon, 1639, cap. XXXI.

(*j*) Du Monstier : *Sacrum Gynecæum* ; Paris, 1657, p. 144, § 3.

(*k*) Papebrochius cite encore (AA. SS. p. 76, F.), les *Inscriptiones* de Ursus et la *Hieromenia* de Gualfreducius.

B. *en langues romanes.*

(1) Knust fait observer que notre sainte ne trouve pas de place dans les bréviaires romains des années 1553, 1557, 1570, 1598, 1603 et 1843.

(2) Gabriel Fiamma : *Le vite dé Santi*, 3 vol. Venise 1602. La vie de sainte Marie (vol. II, livre 4, folios 181 b, 184 b) est assez longue et détaillée ; d'après Knust il s'y trouve par ci par là des traces de critique indépendante, et il cite à l'appui : *Mentre io orava udi una voce che diceva : Passa il Giordano e quivi ti riposa* : Io presi queste parole come consiglio della beata Virgine e senza indugiar punto *m'inviai per la strada che conduce al Giordano*. Nous ne croyons cependant pas à autre chose qu'une traduction très libre. Qu'on compare les versions latines :

His dictis, audio vocem eminus clamantis : si Jordanem transieris, optimam invenies requiem. A. 81, E.

Et hæc dicens, audivi vocem alicujus a longe clamantis : Jordanem si transieris, bonam invenies requiem. Ego

Digitized by Google

autem hanc vocem audiens, et pro me factam credens, lacrymans exclamavi... Domina, Regina totius orbis.... noli me derelinquere. Et hæc dicens de atrio templi sum egressa, et festinanter ambulabam. P. 683, B. Surtout les vers suivants de Hildebert se rapprochent de très près du récit de Fiamma.

Dum tam sollicite pulsatur ad ostia vitæ
Sic respondetur nec novi quis loqueretur :
Hoc novi tantum quemdam sic esse locutum :
Jordanem si transieris, requie potieris.
Hinc stupor oppressit : qui postquam tempore cessit,
Egredior celeri pede, sic mihi visa moneri :
Quæritur et rapitur via qua Jordanis aditur. H. § 29

La version de C. est citée au numéro 18, vv. 556-61, chapitre XII.

(3) Alphonse de Villegas : *Flos Sanctorum*, Toledo 1578, folios 356 a, — 358 d. Celui-ci ajoute que le pagne dont Marie s'est couverte a été conservé comme relique, trait que relève le père jésuite Ribadeneyra dans sa vie de la sainte insérée dans une collection du même titre, publiée à Madrid 1718. Villegas pour ce qui concerne la relique pensait peut-être au manteau de Paul l'Ermite (comp. s. Jerome, Migne P. L. XXIII, col. 19) il est question de plusieurs reliques dans la préface de Papebrochius (AA. SS. mmiii, IV, pp. 72-73) mais non point du manteau de sainte Marie.

(4) Diego Vas Carrillo : Ticknor dans son histoire de la littérature espagnole (Vol. I, p. 39, Note 23) fait mention d'un ouvrage de Carillo qui aurait composé une vie de notre sainte.

(5) Adrien Baillet : *Les vies des saints*, Paris 1739, Vol. III, pp. 444-452. Knust fait remarquer que Baillet a repris une pensée de Fiamma quand il écrit : « Elle entendit la voix comme de quelqu'un qui passoit à l'autre

Digitized by Google

bout de la place et qui crioit d'assez loin : « Au-delà du Jourdain tu trouveras ton repos ». Elle prit ses mots pour elle sans examiner d'où ils lui venaient ». Nous ne croyons pas que Baillet non plus que Fiamma, donne autre chose qu'une traduction très libre du latin. (voy. plus haut).

(6) Rustebuef : *La mort Rustebuef*, vers. 53-8. [Edition Kressner, p. 18].

N'est plaie, tant soit anciene,
Qu'ele ne netoit et oscure
Puis qu'ele i vuet metre sa cure.
Ele espurja de vie obscure
La beneoite Egypciene,
A Dieu la rendi nete et pure.

(7) Texte inédit de la Bibliothèque nationale à Paris.

Le ms. fonds français 423 renferme (folio 102, v° b, 104, r°) un poème religieux dont la rubrique est ainsi conçue : *De moz que nostre Dame revela a .i. suen ami en lettres d'or* et qui commence par les vers :

Bien se doit chascuns esforcier
De la sainte virge loer ;
En henur de li doit on faire
Chascune semaine grant feste ;
Chascun sandi (ms. sandos) doit celebrer
Chascune yglise son mestier....

Cette rhapsodie pieuse ne figure dans aucun des recueils que nous connaissons. Elle se compose de 248 vers octosyllabiques, rimant deux par deux, exception faite pour des vers où l'auteur se contente de la simple assonance, p. ex. *tint : nasquit ; ville : virge*. Le poète engage ses lecteurs à consacrer le samedi au service de la sainte Vierge et cite deux cas où sa grâce a été efficace : par son aide la pécheresse Marie l'Egyptienne a pu entrer dans le Temple pour adorer la sainte Croix et Théophile a pu recouvrer les lettres qu'il avait signées

Digitized by Google

quand il fit son pacte avec le diable. Il connaît aussi la légende de l'image de la Vierge voilée qui se trouvait dans une Eglise à Luiserne, faubourg de Constantinople. Cette image restait voilée toute la semaine jusqu'au vendredi, mais à la fin de l'office du soir, elle se dévoilait miraculeusement et restait découverte jusqu'aux vêpres du samedi. Il est question de la même légende dans les mss. latins du Musée britannique, Cotton, *Cleopatra*, C. X (1) et Salisbury 56 (2) ; l'image se trouve à Lucerna d'après le ms. de Londres et plus correctement à Blackerna dans celui de Salisbury (3). Il en découlait une huile sainte. D'après l'auteur des légendes de la carte représentant l'*Itinéraire de Londres à Jérusalem* attribué à Matthieu de Paris (4) cette huile en séchant devenait dure comme de la gomme ou de la chair. Les vers de notre poème (5) qui ont trait à Marie l'Egyptienne sont les suivants :

103 r° b Segont la costume son fil
N'a elle [ço] mie en despit
D'esgarder armes pecheris[es]
Qui par pechié sont escursis[es].
Dis tu Marie Egiciene
Qui fus pecheris si vilaine,
Qui el temple entrer ne pooies
Por le pechié que fait avoies ;
Qui te ovrit le passëor,
Qui te meist en l'entrëour

(1) Ward : *Catalogue of Romances* II, p. 612 (voir aussi les renvois aux articles de Mussafia sur les Miracles de la Vierge).

(2) Schenkl : *Bibl. patrum lat. brit.* III, V, p. 15 No. 3649.

(3) Ward : *ibid.* p. 617.

(4) Michelant et Raynaud : *Itinéraires*, p. 125 « e i a une ymage peinte de Nostre Dame of sun enfant a ovre grezesche, dunt oille en curt, e quant est vee (vieille) devent gumme u char ; cest oille est seinte e mescinale. »

(5) Il se peut que notre poème soit une rédaction d'une de ces légendes, mais ce n'est pas ici le lieu d'étudier la question. Nous avons pris copie de ce poème et nous le publierons peut-être un jour avec une étude de la légende et de la langue. Les vers font preuve plutôt de bonne volonté que de talent.

Digitized by Google

Del temple d'aorer la croiz,
Ou Deus soffrit la mort por nos,
Fors sol la virgine Marie
Qui del ciel est dame et raine ?
Que a ton besoing apellas
E aïde li demandas ;
Feial jugeris la trovas,
El cham corone gaïgnas. vers 53-70

(8) *Itinéraires de Londres à Jérusalem* attribués à Matthieu de Paris. Description de la *Chapele des Grex* (ou *chapele gryffoune*) (1).

De l'autre part à l'entrée du *Sepulcre* si a, .xlij. degrés à la *chapele des Grex :* en laquele chapele soloit estre la sainte vraie Crois, qui fu trovée et l'image de Nostre Dame qui parla à Marie l'Egyptiene et la converti.

(9) Rustebuef : *Testament de l'Asne* [Edit. Kressner, p. 111.

(10) Villon : *Ballade pour prier Nostre-Dame.*

C. *en langues germaniques.*

(1) Chaucer : *Tale of the Man of Lawe* :

Who fedde the Egypcien Marie in the cave,
Or in desert ? No wyght but Crist sans faille. (vv. 500-1).

(2) Butler : *The lives of the Fathers, Martyrs and other principal saints.*

Londres — Dublin 1833. Vol. I, pp. 445-8.

Butler raconte aussi que Marie *seemed to hear a voice*, ce qui rappelle un vers de Cayrasco (voy. plus haut) Y *pareciome oyr una boz clara.*

(3) Baring-Gould : *Lives of the Saints.* Volume d'avril ; Londres 1893.

(1) Michelant et Raynaud, *op. cit.* p. 94 et aussi pp. 104, 182, 193, 230.

Digitized by Google

Celui-ci résume les sources A. et P. et ajoute d'autres détails rassemblés d'autres recueils et d'autres autorités; nous ne trouvons pas que son peu de critique mérite les attaques de Knust.

(4) Stabell dans ses *Lebensbilder der Heiligen* (vol. I, pp. 426-31) dévêt l'histoire de ses parties légendaires pour pénétrer l'état psychologique de la pénitente.

(5) Goethe : *Faust*, IIe partie, acte V[e] (vv. 7440-7 = 12052-9, Edition Schröer).

Notre sainte se trouve dans le chœur des pénitentes avec Marie Madeleine et Marguerite.

CHAPITRE II

La vie rimée.

L'auteur de notre poème est un poète de distinction ; son œuvre commence par un long prologue de cinquante-six vers où il y a des lieux communs tels qu'en fournissent les ouvrages didactiques du même genre ; il décrit d'une façon sympathique la douleur que ressentent les parents de Marie que leur fille soit si folle de son corps (vv. 75-80) ; il traite au long des conseils de la mère de Marie (vv. 81-98) ; il ajoute des traits propres au texte et qui en rehaussent l'intérêt dramatique, tels les jeunes gens qui raffolent de la beauté de Marie (vv. 117-20) ; les combats qui se livrent pour sa personne (vv. 133-58) et surtout la grandiose description de sa beauté physique (vv. 159-218).

Comme d'autres poètes il revendique des sources écrites, il paraît avoir lu avec profit la littérature française contemporaine, mais chez aucun poète nous ne trouvons de descriptions aussi détaillées ou mieux faites (1).

(1) Le charme de Liriopé est décrit par Robert de Blois d'une façon moins simple mais non point plus belle. (voir *Floris et Liriopé* vv. 225-64). Avec les vers 159-218 on peut comparer encore quelques lais de Marie de France : Guigemar, Equitan et Lanval.

Digitized by Google

Tout ce que les anciens poètes demandaient comme perfections féminines, Marie le possède (1) : elle a une belle chevelure (vv. 165-6), les oreilles rondes et merveilleusement blanches (vv. 167-8), les yeux clairs et souriants (vers 170), la bouche petite et le regard modeste (vv. 171-2), le visage blanc et les joues vermeilles (vv.173-4) sans imperfection ni au nez ni au menton (vv. 175-6), le cou comme l'ermine (vers 177), la poitrine d'une blancheur éclatante (vv. 181-2), les bras longs et les mains blanches aussi, les doigts ronds, effilés et pleins (vv. 183-4), la taille bien prise, élancée et comme faite au tour ; de plus elle avait de bonnes manières ; elle était « courtoise » (vers 191), s'habillait pour plaire (vv. 196-8), mettait de beaux « bliaux » et des souliers de « corduan » (vers 203) tous les jours que Dieu fait.

Le poète a su faire vivre son poème ; le froid récit des textes latins : *æstivo tempore contigit*, s'anime et nous présente Marie qui flâne sur le quai par une belle journée du mois de mai (vv. 219-22) ; une galère pleine de pèlerins touche au port ; tout de suite les plus allègres sortent du vaisseau et s'en vont par la grève en se donnant la main. Capricieuse et sujette à des mouvements violents, elle veut partir avec eux, elle est dégoûtée de la vie d'Alexandrie (vv. 244-6), sans vergogne elle expose à un prud'homme ses projets de voyage (vv. 247-256), et repoussée par celui-ci, elle se joint à ceux qui s'amusaient sur la grève et c'est en geignant qu'elle exprime son désir ardent de les accompagner :

ja pur mener une cheitive
ne vendrez plus tard a [la] rive (vv. 289-90)

Pendant le voyage, Marie, très exercée dans l'art de plaire, fait pécher chacun avec elle, même la tempête ne l'effraye pas (vv. 312-20). Arrivée à Jérusalem elle recommence de plus belle son inconduite et débauche toute la jeunesse du pays. Le jour de la fête (2), Marie se

(1) Voy. Die Erziehung des Edelfraüleins. *Beihefte*, Heft. 16.

(2) Pour la question de la fête dont il s'agit ici, nous renvoyons au chapitre cinq.

Digitized by Google

met de la procession et avance avec la foule jusqu'aux portes du Temple, mais malgré tous ses efforts elle ne parvient pas à pénétrer dans les saints lieux ; elle essaye de nouveau pour être refoulée dans un coin et cette fois elle croit voir des *chevaliers* avec l'épée nue qui lui en défendent l'entrée. Elle fait vite un retour sur elle-même, et n'osant pas prier Dieu, elle s'adressse à une image de la Vierge sculptée dans la muraille (vv. 393-420), elle répète la salutation angélique et promet de passer le reste de sa vie dans la pénitence la plus dure. Il importe de faire observer que notre poète insère des parties de la liturgie, tirées tantôt des litanies ou de l'office de la Vierge (vers 466), tantôt des antiennes à la sainte Vierge, tantôt du propre de l'Ascension et de la Pentecôte. A la fin de sa prière la pénitente entend une voix qui lui dit de chercher au-delà du Jourdain le repos de son âme et se munissant de trois petits pains qui devaient lui servir de nourriture pendant la période de sa pénitence (vv. 375-6) elle prend le chemin du désert. Elle y reste quarante-sept ans, subsistant pendant quelques années de ses pains et d'herbes sauvages, buvant à même le ruisseau et vivant d'une vie toute spirituelle.

C'est ici que se place dans notre poème la description du genre de vie des moines de Saint-Jean (vv. 715-818). Notre poète omet le long récit de l'enfance et de la sainteté de Zozime tel qu'on le lit dans les textes latins, récit qui aurait été déplacé ici, vu le changement dans le but du poème (voir plus haut, p. 151). Zozime est censé aimer mieux sa pauvreté qu'un comte son comté (vv. 823-4).

Celui-là pendant sa retraite, cherche un saint ermite capable de lui apprendre comment il pourrait atteindre à la perfection ; au désert, il aperçoit une ombre humaine. C'est Marie, couverte seulement de ses cheveux qui lui descendaient jusqu'aux pieds (vv. 856-8) ; elle lui demande un pagne pour qu'elle puisse s'approcher décemment vêtue et elle lui raconte alors qu'elle est au désert pour expier ses péchés. Dans le cours de sa conversation elle exprime le désir naïf de savoir comment les choses se

Digitized by Google

passaient dans le monde (vv. 975-80) ; Zozime répond que Dieu a mis la paix par toute la terre mais que l'Eglise a besoin de ses prières. Pendant son oraison elle est soulevée de plus d'une coudée au-dessus de la terre, ce qui fait croire à Zozime qu'il a affaire à un fantôme (vv. 1005-10) ; elle proteste qu'elle est chrétienne et se laisse persuader de raconter sa vie dans le monde. Zozime croit avoir trouvé la personne qu'il cherchait et désire rester auprès d'elle ; elle refuse et lui dit de s'en aller dans son monastère et, quand elle sera morte, de recommander à l'abbé d'avoir bien soin de ses ouailles ; il devait aussi revenir l'année suivante après Pâques pour lui apporter les saintes espèces ; puis elle rentre dans le désert. L'année révolue, Zozime prend le corps et le sang précieux et s'en va à la rencontre de Marie ; elle traverse le Jourdain à pied sec (vv. 1181-9) et se hâte de communier.

La communion qui se fait ici ne semble suivre les prescriptions d'aucune liturgie que nous connaissons ; notre auteur change l'ordre des textes latins en plaçant le baiser de la paix avant le *Credo* et le *Pater*, tandis que dans la liturgie romaine le *Pax vobiscum* se trouve entre le *Pater* et l'*Agnus Dei*.

On doit noter aussi que Marie, lorsqu'elle demande à Zozime de lui répéter le *Credo* et le *Pater* (vv. 1207-11). semble vouloir accomplir les mêmes devoirs que les catéchumènes du stage des *Compétentes*, à qui on devait apprendre les articles de la foi et la nature des Saints-Sacrements. Cette déclaration de foi ne paraît pas déplacée, Marie, quoiqu'ayant été baptisée, ne faisait plus partie de l'Eglise puisque sa mauvaise vie à Alexandrie l'avait fait rejeter de la communion des fidèles ; elle avait donc besoin de se soumettre à l'autorité ecclésiastique. Après la communion Marie ordonne que Zozime reprenne le chemin de son monastère et qu'il revienne l'année prochaine la trouver morte ou vivante ; elle lui demande ses prières et s'en va. En une petite heure (vv. 1296-1300) elle arrive à l'endroit où Zozime l'a trouvée la première fois ; elle tombe par terre et se recommande à Dieu ; elle

Digitized by Google

s'étend sur le sol, croise les bras et son âme part pour les cieux (vv. 1301-26). Le corps de Marie, couvert seulement du pagne, reste toute l'année sans sépulture (vv. 1327-50). Le poète se permet ici des réflexions : les riches qui ne meurent pas pauvres, font grand tort à Dieu, tandis que les pauvres auront le royaume de Dieu (s. Luc, VI, 20). L'année suivante Zozime part pour rejoindre la sainte femme ; après de longues recherches et des prières ardentes, Dieu lui montre le corps de Marie. Avec révérence il place un de ses vêtements sur le corps et lui baise les pieds ; près de la tête il trouve, écrits dans le sable, le nom de la pénitente et l'ordre : « ensevelis le pauvre corps de Marie ». Tout de suite, il commence le service des morts et pense à creuser avec un morceau de bois, une fosse pour ensevelir la morte. Désespérant de jamais venir à bout de sa tâche, il se jette à genoux et s'abîme en prières. Survient un lion qui s'approche du saint corps et lui lèche les pieds (vv. 1448-9) ; Zozime le voyant si peu sauvage, se met à lui raconter comment la sainte femme avait écrit sur le sable des lettres, d'après lesquelles elle désirait être ensevelie ; le lion se met à l'ouvrage, il creuse vite la fosse et Zozime avec l'aide du lion y descend le saint corps. Le lion ramène la terre sur la défunte et s'en va. Zozime de retour dans l'abbaye raconte la vie sainte de Marie ; les moines sont édifiés par son exemple et par ses avertissements.

CHAPITRE III

Les sources

La littérature hagiographique écrite en langue française est le plus souvent calquée sur des modèles latins. Les monuments du XIIe siècle, telles les vies de saint Gilles, de sainte Thaïs, de sainte Catherine, de sainte Modwenne (1), sont supérieurs sous tous les rapports à ceux

(1) Nous allons publier sous peu les vies latine et française de cette sainte.

Digitized by Google

du siècle suivant. Les auteurs de ceux-là se permettent quelquefois de prendre de grandes libertés avec leurs modèles et parviennent par le fait même à faire œuvre originale ; dans ceux-ci le traducteur l'emporte souvent sur le poète (1) ; il en résulte des ouvrages sans couleur ni caractère.

Notre auteur anonyme, comme plus tard Rustebuef, a pu posséder un texte latin qui a échappé à toutes nos recherches et que nous ne connaissons pas ; mais nous n'avons négligé aucun moyen pour le retrouver ; nous avons comparé non seulement un nombre considérable de manuscrits qui, d'après les catalogues, renferment des vies de notre sainte, mais aussi pour ceux qui contiennent des *vitæ patrum*, *acta sanctorum*, ou *legenda aurea*, nous sommes allé aux renseignements auprès des conservateurs d'un grand nombre de bibliothèques, sans compter nos recherches personnelles à Londres et à Paris (2). Il nous paraît donc juste de renoncer à trouver un texte long, conçu dans l'ordre de la version française, et de supposer que notre auteur a pris le cadre de son poème dans une *Abbreviatio*, tel le texte latin que nous publions en appendice, ou dans un légendier (voy. plus haut, chapitre 1er) et qu'il l'a amplifié en se servant de l'une ou de l'autre des traductions de la vie de Sophrone.

Les lettres A., C., P., H., R. serviront à indiquer les textes suivants :

(1) Traduction anonyme de la vie de Sophrone imprimée dans les Acta Sanctorum, I, Aprilis, II, p. 77-84. (A).

(2) Traduction également anonyme de la même œuvre imprimée dans la Bibliotheca Casinensis, Tom. III (Florilegium casinense, pp. 226a-235b). (C).

(3) Traduction de la même vie par Paulus Diaconus,

(1) Comparer la vie de Saint Richard de Chichester que nous avons publiée dans la *Revue des langues romanes*, 1910, p. 245 et suiv.

(2) Les bibliothèques suivantes : à Cambridge, Corpus, King's, Trinity ; Cheltenham ; Durham ; Lambeth Palace (Londres) et celle du Vatican. (voy. aussi ch I, A. a. p.)

Digitized by Google

imprimée en dernier lieu dans la Patrologia latina de Migne, Vol. LXXIII, col. 673-690. (P.).

(4) La Paraphrase métrique de Hildebert de Tours, imprimée à la suite de A. et aussi dans Migne, P. L. CLXXI (H.).

(5) La Vie de sainte Marie par Rustebuef, Edition Kressner (R.).

En dessous du texte du poème nous citons autant que possible les versions latines qui ont pu servir de source à notre auteur. Nous tirons de A. ou de P. les passages qui manquent à C. ou à H. à condition qu'ils traduisent bien le texte grec. Nous donnons aussi des correspondances avec le poème de Rustebuef, tout en réservant pour un autre chapitre la question de ses sources.

A. et P. représentent très fidèlement le texte grec de la vie de Sophrone bien que l'auteur anonyme de A. et Paulus Diaconus n'aient pas eu sous les yeux le même texte original (voy. le numéro 58). C. est une traduction sans doute postérieure aux autres, un peu raccourcie., plus populaire et moins exacte. Il est regrettable que de cette version, seul, le ms. du Mont Cassin soit imprimé. H est une paraphrase métrique faite par Hildebert de Tours, version que ses contemporains trouvèrent très élégante ; nous en avons parlé plus haut ; (ch. I, C. a).

Un tri méticuleux de ces sources n'a pas abouti à des résultats en tous points satisfaisants. Pour faciliter les renvois nous avons donné à chacune de nos citations un numéro d'ordre. Sur ces 110 numéros, 48 se rapportent à des phénomènes communs aux quatre textes latins ; 17 sont fondés sur les textes en prose à l'exclusion de H.; deux (nos 16 et 56) reposent sur A. et P. ; deux (nos 12 et 64) sur P. et C. ; un seul (n° 3 c) sur A. P. H. ; les autres relèvent ou de C. ou de H. ou bien ils ont des sources diverses, inconnues parfois.

(4) Il est inutile de faire observer combien dans les monastères on lisait les vies de saints; mais il nous sera loisible de citer un vers de Hildebert de Tours à propos des moines de Saint Jean : *Lectio, vita* (sic) *Patrum, monitus concordia Fratrum,* AA. SS. Aprilis II, § 85 A.

Digitized by Google

Considérons maintenant chaque texte à son tour : il s'agit d'examiner si notre poète a pu se passer du texte A.

L'enquête porte sur un point seulement (le n° 103) : lorsque le lion creuse la fosse de Marie nous lisons :

li sains lui mostre le mesure ;
o les pieds devant l'esraioit,
o ciax derriere le jetoit : (vv. 1476-8, texte critique)

En nous reportant aux textes latins nous trouvons :

(*a*) P. 689 A. D'abord l'ordre de Zozime au lion : « Tu divino jussu hoc opus cum *ungulis* facito ut commendemus terræ sanctum corpusculum » et puis un peu plus loin : « leo cum *brachiis* fecit ipse foveam ».

(*b*) C. 235 a : « Leo coepit *pedibus* suis terram fodere quantum sufficere videretur ad ejusdem sancti corporis depositionem ».

(*c*) A. 83 F. « Tu quod opus est *unguibus* perficere ut tabernaculum sanctæ humo commendemus. Vix ille hæc dixerat cum leo *anterioribus pedibus* fossam fecit ». La traduction de A. rend plus fidèlement que les autres le texte grec.

Comme le poème français renchérit sur ces données et qu'en outre, par sa nature même, le texte de C. échappe à la critique textuelle, nous ne croyons pas que ce seul mot — *anterioribus* — suffise pour assurer à A. une part dans le rétablissement du texte français.

Soumettons la version de Paul Diacre à la même critique que A. : l'examen portera sur trois points :

1° On se rappelle que Zozime désirait trouver un saint ermite avec lequel il put parler de Dieu (vv. 827-8) : après avoir entendu le récit de la vie de la pénitente, il croit que celle-ci pourrait lui montrer le chemin de la perfection et veut rester auprès d'elle (vv. 1057-8, n° 56). Dans les textes latins, on ne trouve rien de semblable que lors de la seconde entrevue ; Marie vient d'accepter trois lentilles et c'est alors que Zozime exprime son désir de ne pas quitter Marie et de participer à la communion des saints. Seuls A. et P. ont conservé ce fait : *Utinam esset possibile nunc tua sequi vestigia et tui pretiosissimi vultus*

Digitized by Google

visione frui (P. 687 C). [A. *Utinam possem ex nunc sequi te et tuo conspectu semper frui*, 83 C]. Le texte grec, tel que nous l'avons est ainsi conçu : *εἰτε γὰρ δυνατὸς ἐντεῦθεν ἀκολουθῆσαί σοι καὶ βλέπειν διὰ παντὸς τὸ σὸν τίμιον πρόσωπον.*

2° N° 77, vv. 1199-1204. Les textes A. et P. offrent un texte qui correspond assez à la version française : *stupor enim minus invaserat eum in glorioso miraculo* : dans tous les deux, et aussi dans le texte grec, la phrase est entre parenthèses, ce qui suggère que le traducteur de C. dont le texte est imprimé in extenso au numéro 73, avait devant lui un autre original; cependant le contenu de C. aurait à lui seul suffi à fournir au poète français la matière de son poème sans que nous ayons recours aux textes A. et P.

3° La comparaison des deux Maries (n° 16 e).

Deux phrases tirées de A. et P. et qui manquent dans C. et H. semblent offrir un texte semblable à celui de notre poème : *æquum est ut puritas tua me impuram abominetur et oderit* (A, 81 C.) et *justum est me luxuriosam a tua purissima castitatis munditia abominari* (P. 682 B.), mais il est si peu certain que le texte français soit fondé sur ces citations que nous n'y attacherons pas d'importance. Il y a aussi un vers de H. qui suggère une comparaison : *Virgo nova sortis* (1) *venis sed femina mortis.*

Quoique les raisons pour faire valoir l'importance du texte P. soient plus satisfaisantes que celles que nous avons émises pour A., nous croyons que notre auteur a pu également se passer de P., puisqu'il est très probable que le texte de C., que connaissait notre auteur, contenait la phrase dont il est question dans le § 1°.

Le texte C. est au contraire très important comme source. Déjà le regretté Adolphe Tobler lorsqu'il rédigea son article sur le fragment F. (cp. chapitre V) fit observer que le texte en prose latine qui se rapproche de très près

(1) L'expression *Virgo novæ sortis* se trouve dans une hymne latine d'Adam de S. Victor.

Digitized by Google

du poème français se trouve dans le *Florilegium casinense* ; nous croyons pouvoir justifier ses dires.

L'examen portera sur quatorze points :

1° N° 3 d, vv. 129-32. Pour être plus court que les autres textes, C. n'en contient pas moins des données qui seules ont pu servir à notre auteur. Qu'on compare les vers 121-32 dans les deux versions, avec C. *Nam ludi ebrietates atque insomnietates michi pro thesauro esse videbantur. Multotiens enim oblatum michi lucrum recusabam ; ut amplius adquirerem pessimi mei desiderii amicos. Unus tantummodo michi et magnus erat ardor carnalis turpisque desiderii conviviis risibus ac jocis insistere et diebus ac noctibus pessimam corporali naturæ injuriam irrogare* (230 a) et on verra que le texte latin se rapproche de très près du poème français.

2° N° 5 et n° 6, vv. 219-63.

Dans les textes latins, il n'est question nulle part d'un vaisseau qui arrive de Lybie, mais bien d'une foule d'Egyptiens, de Lybiens qui courent le long du rivage. Dans les textes A. et P. Marie s'adresse au premier venu et c'est un jeune homme qui lui répond (ce qui est conforme au texte grec qui porte *neanias*), tandis que dans C. les propositions honteuses de Marie sont refusées par un homme, *virum*. (comp. le passage cité au vers 257, l'auteur du poème français traduit *virum* par *prodom*).

3° N° 9, vv. 315-20. Seul C. relève que Marie n'est pas effrayée par la tempête.

Le texte est cité en note aux vers. On peut se demander cependant si la version de H. *Cura fuit sonti, per mille pericula ponti, Blandiri sceleri...* n'aurait pas pu servir également.

4° N° 12, vv. 384-6. Il est clair que la phrase *militaris acies* de C. (comp. P. *militaris multitudo*) suggère le texte français plutôt que les leçons *divina quædam virtus* de A., ou *vis cœlica* de H.

5° N° 32, vv. 681-98. La nourriture de Marie : le texte de C. avec la mention *panes... qui per tempora longa quasi lapides duri effecti sunt* (p. 232 a) ressemble beau-

Digitized by Google

coup plus aux vers 683-4 que les autres textes ; p. ex. *duos et dimidium panem ferens Jordanem transivi, qui brevi arefacti induruerunt et paulatim edendo absumpti sunt* (A. 81 F.).

6° N° 37, vv. 821-32. Lorsque Zozime sort du monastère pour faire sa retraite, nous lisons dans le poème français :

molt ert vestus de povres dras (texte critique, vers 822)

Le mot ῥάκος du texte grec est traduit dans A. et P. par *vestimentum*, tandis que C. traduit : *et pannum quo induebatur*. Il ne serait guère de mise d'appuyer sur la justesse de cette traduction comparée aux autres sans relever d'autres emplois du mot dans le même texte, mais on verra au récit de la première rencontre de Zozime et de Marie que le mot *pannum* est employé pour traduire παλαιὸν καὶ ῥάκος ἱμάτιον, rendu à cet endroit correctement par *vetus et detritum... pallium* dans A. et par *scissum vestimentum* dans P. Il est donc du moins probable que notre auteur connaissait C.

7° N° 45, vv. 895-6. Le texte de C. : *Hæc audiens Zozimas amplius conterritus atque stupens ait : certe video o mater quod omni spirituali gratia sis repleta quoniam et nomen et officium presbyterii designasti in me* (229 a) se rapproche moins du texte du poème français que la version de A. : *Tunc horror... Zozimam occupavit.. cognovit quod ex nomine se non compellasset illa, quem viderat numquam... nisi spiritu prædita esset prophetice* (79 D E.) *et cognovit quia ex nomine non vocasset eum quem nunquam viderat, de quo nec unquam audierat, nisi manifestissime providentiæ gratia fuisset illustrata* (678 A.), lesquelles rendent assez fidèlement le grec, mais on peut croire que le ms. latin de C., que connaissait notre auteur, était autrement conçu et qu'il suivait de plus près le texte de Sophrone.

8° N° 51, vv. 991-1004. Ici le texte de C. est important par l'omission indiquée dans la note aux vers précités.

9° N° 57, vv. 1061-4. Encore ici c'est cette omission dans notre poème et dans le texte de C. qui fait l'importance de ce numéro.

Digitized by Google

10° N° 64, vv. 1107-1110. Lorsque Marie quitte le vieillard, il baise la trace de ses pas ; dans C. (et aussi dans P.) nous avons *osculabatur*, tandis que A. ne porte que *adorans solum*.

11° N° 75, vv. 1181-9. Seul C. rend l'idée d'adoration. Le texte est cité en note aux vers précités.

12° N° 94, vv. 1381-88. Zozime prie Dieu de lui laisser faire sa sépulture, seul dans C. on trouve ce désir exprimé par Zozime.

13° N° 105, vv. 1494-8. Zozime fait la recommandation pour les morts. Il n'est pas question dans les textes A. P. et H. ni dans le texte grec, d'office des morts ; le passage de C. cité aux vers 1494-8, renferme le mot *exequiis*.

14° N° 106, vv. 1499-1506. Il est important de noter que les textes A. et P., conformes à l'original grec, renvoient de nouveau au pagne dont Marie s'était couverte et qui la couvre encore dans la fosse ; C. et le poème français n'en disent rien.

Il résulte clairement de ce que nous venons d'avancer que l'auteur du poème français connaissait une version du texte C.

Il reste maintenant à examiner le poème de Hildebert. Quand on compare ce poème au nôtre, on est frappé par une sorte d'air de famille. Hildebert suit en effet l'ordre du texte grec, mais là où son poème ajoute des détails au simple récit, ces mêmes détails paraissent, dans bien des cas, dans le poème français. Nous relèverons les ressemblances suivantes :

1° N° 2, vv. 113. Enfance de Marie.

Les reproches faits par la mère à sa fille (vv. 75-113) ne peuvent relever des citations que nous avons données en note, mais Hildebert traite la matière plus au long comme il convient à sa fonction d'évêque :

Sed postquam crevi, generis titulos abolevi.
Sæpe mihi teneræ, vitæ præcepta severæ

Digitized by Google

Attulit inde pater, hinc et censoria mater.
Mater, ut est moris, relegens decreta pudoris,
Dedocuit quæstum quem non commendat honestum,
Appositisque minis dixit : Par esto Sabinis :
Spem castæ præsta, verbo gravis, ore modesta,
Regnet et in tenera facie matrona severa.
Nemo nimis propere didicit, nocitura cavere :
Quamlibet ætatem niti decet ad probitatem. (§ 19)

Il y a même plus qu'une ressemblance générale dans les deux textes ; qu'on compare :

ne prisout chastoi de parent
plus que ne fist trespas de vent. (vv. 79-80)

avec : Sed tribui ventis monitus utriusque parentis, (H. [p. 87 A.)]

Et aussi le refus de mariage : (vv. 85-90) avec :

Ex tunc averti thalami connubia certi (H. p. 87, A)

2° N° 3 c, vv. 125-8. Dans le texte grec, suivi par A. et P., il n'est parlé de sa passion pour la boisson que lorsqu'elle raconte ses tentations (comp. le N° 33) p. ex. *copioso enim vino utebar, cum viverem in sæculo* (A. 82 A) et *multum enim delectabar in vino et superabundantius usque ad ebrietatem bibebam* (P. 684 A.), mais on trouve dans H. au récit de sa jeunesse :

Quam male, jam memini, placuit mihi copia vini (§ 21)

3° N° 8, vv. 300-12. L'impudicité de Marie sur le vaisseau est racontée dans les textes A. P. C. en termes assez généraux. On peut comparer nos citations au récit allongé qu'on trouve dans H.

Mi pater, in navi mea crimina multiplicavi :
Nil illic egi nisi quæ sunt obvia legi,
Et procul a curis fuit omnis mentio juris :
Quo male projecto, nautas in crimina flecto :
Excito torpentes, segnes voco probra verentes :
Cui scelus hoc gratum, fortem puto, juro beatum,

Digitized by Google

Docta viri voto famulari corpore toto.
Cura fuit sonti, per mille pericula ponti,
Blandiri sceleri, nil præter honesta vereri,
In venerem volvi, vino persæpe resolvi.....

Surtout le vers 7 de ce que nous venons de citer semble correspondre à :

tant fu quointe de son mester
ke chascun fist en lui pecher. (vv. 311-12)

4° N° 11, vv. 360-74. Marie se met de la procession avec de mauvaises intentions : seul H. relève ce trait :

Urbs exhausta fere me compulit ire, videre,
Quærere quid traheret populum, quid in æde placeret.
Ivi letalem mihi quæsitura sodalem
(Et pudet, et dicam) qui subjectaret iniquam. (§ 25)

5° N° 15, vv. 397-416. Les vers suivants de H. ont une ressemblance lointaine avec notre texte. Les vers 8 et 9 se laissent assez bien comparer avec les vers 403-4 de notre poème.

Ad loca tam miræ dulcedinis ausa venire,
Non olei rorem, non adfero thuris odorem,
Nec mentem puram magis omnibus his placituram.
Qui probra testatur fœtor, pro thure paratur,
Pro titulisque morum turbam fero flagitiorum,
Et quidquid miserum cadit in genus hoc mulierum.
Heu ! quid tentavi ? quo, qualis, et unde migravi ?
Ad mensam Christi meretrix a fornice tristi ;
His ornata malis, adii loca talia talis,
Obstruit hoc aditum mihi, frustra sæpe petitum ;
Probra lupanaris Deus odit, et arcet ab aris,
Et sordes mentis a vivificis alimentis. (§ 26)

6° N° 33, vv. 699-708. Dans le récit personnel comme on le trouve dans les textes latins, il est naturel que les tentations soient énumérées plus au long ; il convient de citer les vers de H. qui ressemblent d'une façon générale à notre poème :

Digitized by Google

Tentor enim rursus : sit post sacra vota recursus
Ad pigmentorum calices luxusque ciborum.
Pisces Aegypti, vinique cupido relicti
Me miseram tangunt ; et eo vehementius angunt,
Quo magis utendi dapibus studiumque bibendi,
Cum mihi sordebat modus, ebrietasque placebat....
Sed nova vulnera, Virgo puerpera, cum bene flevi,
Tersit et abluit : inde salus fuit, inde quievi. (§§ 32, 33)

7° N° 35 (b), vv. 715-818. L'abbaye de saint Jean.

Là où il est question du genre de vie des moines de l'abbaye, Hildebert qui s'y connait, donne des détails qu'on retrouve dans le poème français. On peut comparer les vers suivants :

(a) Chascun avoit vestu sa here (vers 724)
Cilicium erat vestis.... (85 A)

(b) Si n'aveient autre estamine
Fors sule l'aspre discipline....
Il viveient mult povrement
De pain d'orgë et de pument (vv. 725-34)
Sal, pisces, vinum, pulmentum, stamina, linum
Non attingebant, quibus uti crimen habebant (85 A)

(c) Ewe beveient non pas seignie
Kar pas ne estoit de fonteignie (736-7)
Potus erat flumen....

(d) Li seint moigne se departeient
for sul dous ki remaneient,
nun pas pur puur de larrun
k'il eussent de lur maisun,
mes pur fere le Deu mester
remistrent cil dous el muster,
kar n'est pas droiz en seint eglise
ke la chiece le Deu servise ; ....
tut li plusur vivent de fruit
en Deu aveient grant amur
d'erbe viveient li plusur (vv. 759-70)
Grex simul exibat, eremum divisus adibat ;
Pars, ut poscebat mos ipse, domi remanebat :

Digitized by Google

Non servaturi bona, convenientia furi ;
Sed ne sanctorum foret expers Officiorum...
His insistebant studiis, pariterque fovebant
Corda sacris verbis, carnem radice vel herbis ;
Pars quota gestabat panem, partem recreabat
Fructus palmarum præ mensis deliciarum,
Præ dape festiva glans aut silvestris oliva (85 C)

Il est à noter que seulement dans H. il est question de larrons.

8° N° 38, vv. 833-52. Marie est appelée plusieurs fois, trésor (comp. C. 229 b, 234 b ; H. § 48 etc.) mais seuls les vers suivants de H. semblent correspondre, quoique d'assez loin, à notre poème :

Fæmina precedit,...
Ut pede, sic vita te præterit hæc eremita :
Hæs meruit latebris ut nunc sit ubique celebris :
In latebris didicit bene mundum vincere, vicit. (85, [E. § 11)]

9° N° 48 b, 939-52. Les textes en prose rapportent que Zozime fait remarquer à Marie qu'elle lui avait dit comment il se nommait et quel homme il était ; H. précise encore l'office du prêtre :

Tu vir, tu pridem monachus, tu Presbyter idem :
His tribus urgeris parere preci mulieris.
Te peccatrici benedicere, non benedici,
Præcipit, ex more, sacro manus uncta liquore,
Officii cujus est gratia muneris hujus. (86 A § 14)

10° N° 52, vv. 1005-20. Pendant que le texte de C. cité en note fournit une source assez sûre, seul H. donne l'idée de mouvement :

Talibus expavit Zosimas, monstrumque putavit ;
Aut aliquid vere quod dissonat a muliere.
Sed quod fallatur docet hæc, Fratremque lucratur :
Qui male turbatus redit ad se, sic revocatus :
Hei mihi! quo raperis? quid agis, Pater? unde moveris?
Quis stupor hic mentis ? Bene sentio quod male sentis.
In me peccasti, dum me phantasma putasti.

Digitized by Google

Sum mulier miseræ sortis, rea plus muliere :
Sum caro mortalis, palpatica, materialis.... (86 C [§ 16).]

11° N° 63, vv. 1105-6. Seul H. rapporte que Zozime la suit des yeux, il donne aussi à entendre que Zozime regrettait le départ de Marie :

Inde vale dicto, Zozima fugit illa relicto
Ipse recedentem, nec vel prece respicientem,
Prosequitur visu. (89 cap. IV).

12° N° 81, vv. 1231-2. Seul H. fait mention de la chute d'Adam :

..... furit Eva, virumque molestat :
Eva cibum mortis cubit in vitalibus hortis. (88 § 31)

13° N° 90, vv. 1327-50. Les vers suivants de H. ont pu être mis à contribution par notre poète :

Quod desolatam custode, quod intumulatam
Non infestavit fera, non volucris laceravit,
Non solvit magnus fervor, non integer annus... (91 § 47)

14° N° 95, vv. 1405-6. On peut croire que l'original de C. contenait une phrase s'accordant avec le texte grec que traduit Hildebert :

Vestis ei nulla, nisi trita vetusque cuculla,
Quæ vix hærabat sibi, jam contusa, tegebat,
His indumentis involvit membra jacentis : (91 § 28).

15° N° 95 a, vv. 1407-8. Les textes A: P. et C. (voy. le passage cité en note) portent qu'il baignait les pieds de la sainte de ses larmes ; dans H. cependant nous trouvons :

Prostratus mœret, pedibus reverenter adhæret :
Flet super, et sanctis pia dividit oscula plantis.. (90 § 45)

Il semble résulter de ce long examen que l'auteur du poème français connaissait les deux textes C. et H.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Les manuscrits de la vie rimée.

Les manuscrits de la vie rimée forment deux groupes dont le premier est représenté par un seul manuscrit — le numéro 232 de Corpus Christi College, Oxford. C'est un manuscrit de petit format, sur vélin, qui date du commencement du quatorzième siècle ; le poème est écrit sur une seule colonne de 26 vers par page. Il a été décrit en détail par Coxe dans son catalogue des mss. d'Oxford (t. ii, pp. 94-5) (1). La vie de sainte Marie l'Egyptienne y occupe les folios 35 a - 64 b. Nous lui donnons comme sigle la lettre C. Le bibliothécaire du « college » nous fait savoir qu'aucune mention n'existe ni de la date de l'acquisition de ce ms., ni de sa provenance. Le copiste savait mal le français, une grande partie des vers ont été corrompus par sa maladresse. Le ms. a été remanié au commencement et des vers y ont été ajoutés à plusieurs reprises.

Le groupe continental est représenté par cinq manuscrits et un fragment. Le plus ancien de ceux-ci appartient à la bibliothèque bodléienne à Oxford où il porte la cote, *Canonici, Misc.* 74. Nous lui donnons le sigle B. Il a été décrit par M. Paul Meyer dans les *Archives des Missions scientifiques*, 2e série, t. 5 — ou dans le tirage à part, *Documents manuscrits*, p. 203. Notre poème y occupe les folios 109-120. Dans ce ms. il y a beaucoup de lacunes, il n'y manque pas moins de 254 vers. Ce manuscrit renferme plusieurs poèmes qui appartiennent à la région wallonne — *Poème moral* (2), *Passion de*

(1) Voir *Romania*, XIV, p. 82. La vie de sainte Marie a été publiée sur ce manuscrit mais d'une façon très défectueuse par Cooke dans les *Publications of the Caxton Society*, 1852.

(2) Voir *Romanishe Forschungen*, III.

Digitized by Google

saint André (1), *Li Vers del Juïse* (2) — et peut-être est-il sorti d'un *scriptorium* attaché à un établissement religieux des environs de Liège ou de l'abbaye de Stavelot-Malmédy elle-même (3).

Le deuxième manuscrit de ce groupe auquel nous donnons le sigle A. appartient à la Bibliothèque nationale à Paris où il est coté, numéro 23112. Il a été souvent utilisé (voir *Romania*, Table, p. 106) ; il contient beaucoup de poèmes hagiographiques (4) dont le plus important est le *Poème moral* cité au paragraphe précédent. Il est de la fin du treizième siècle siècle et a été écrit par un scribe très soigneux et d'origine picarde. Ce ms. a peu de lacunes ; notre poème y occupe les folios 334 c - 344 a.

Le troisième ms. se trouve également à la Bibliothèque nationale, il y porte la cote 19525 et nous lui donnons le sigle D. Ce ms. est « sûrement anglo-normand et de la seconde moitié du treizième siècle » dit Gaston Paris. (*Romania*, XVI, p. 610) et, en effet, il contient plusieurs poèmes tant anglo-normands que normands. Notre poème y occupe les folios 15-26 et fait suite à la vie de saint Laurent publiée par Söderhjelm.

Le quatrième, que nous désignons par E., est le manuscrit bien connu de l'Arsenal, n° 3516. Ce manuscrit de grand format et de quatre colonnes par page renferme notre poème sur les folios 113-117. Ce ms., comme on le sait, a l'avantage de porter sa date; d'après un calendrier inséré au commencement, il doit être de l'année 1265. Il a beaucoup souffert aux mains de quelque amateur de miniatures ; voir les vers de notre poème 1261, 1311 et le catalogue des mss. de l'Arsenal.

Le manuscrit que nous désignons par F. est un court

(1) Voir *Modern Language Review*, XI, p. 421-49.

(2) Publié par Hugo v. Feilitzen, Upsala 1883.

(3) Pour l'importance de cette abbaye aux environs de 1200 voir Bédier, *Légendes épiques*, IV, p. 212.

(4) Il y a une description complète dans l'édition de la vie de sainte Catherine publiée par Jarnik, Prague 1894.

Digitized by Google

fragment de 38 vers qui correspondent aux vers 985-1023. Il a été rapporté de Damas et publié par feu le professeur Adolf Tobler dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences de Berlin (classe de philosophie et d'histoire) LXIII (1903) pp. 967-9. Il appartient, à ce qu'on en peut juger, au même groupe que les mss. A. et D.

Le dernier ms. de ceux qui contiennent notre poème et auquel nous donnons le signe L. se trouve à Londres au Musée britannique où il est coté : *Additional* 36614. Il appartenait autrefois au comte Ashburnham et était connu comme *Barrois* 1. Il est de format moyen, 305 mm × 198 mm et date du XIIIe siècle. Le plus important article qu'il contienne est une rédaction de *Perceval le Gallois*. Notre poème s'y trouve aux folios 271 v° a - 282 v° a mais les deux feuilles qui devraient porter les numéros 282-3 ont été arrachées. Il présente une rédaction particulière pour les premiers et les derniers vers ; ceux-ci sont cités avec les variantes de tous les mss. Au commencement du volume on lit ce couplet :

> Amours m'ont (*lis a*) fait le moe,
> Pendus soit qui s'en loe.

et cette note : Philippe d'Alsace comte de Flandre mourut devant Saint-Jean-d'Acre en 1191 ; fils de Thierry, il dominoit depuis 1168.

Le rapport des mss. entre eux est difficile à établir ; il est certain que nul n'a été copié sur l'un des autres, chacun présente des lacunes considérables qui ne s'accordent pas avec les lacunes dans un autre et chacun offre des vers interpolés qui ne se trouvent pas ailleurs. Un examen méticuleux montre tout d'abord que les mss. A. D. B. L. ont entre eux un rapport plus étroit — autrement dit, le ms. E. se montre souvent indépendant de A. D. B. L. d'une part et de C. d'autre part : p. ex. les vers 25-30, 53-4, 76, 108, 273-4, 320, 327, 414, 453, 484, 511-12, 549-50, 598, 716, 718, 923-4, 801, 1025-6, 1048, 1151-2, 1207-8, etc. offrent des leçons indépen-

Digitized by Google

dantes. Aussi entre les vers 888-9 du texte critique E. porte douze vers qui ne se trouvent pas ailleurs (1) et quelques vers plus loin encore, deux vers insolites. Au lieu des vers 1091-2 E. porte quatre vers qui tournent autrement les deux vers qu'ils remplacent. Ce ms. a aussi un certain rapport avec C. p. ex. les vers 766, 1143, 1228 offrent la même leçon que C. tout en s'écartant des autres mss. E. porte aussi les deux vers 136 a, b, qu'il a en commun avec le groupe A. D. Il est donc permis de croire que le scribe de E. a eu sous les yeux non seulement un ms. du groupe A. D. mais aussi une copie du texte original apparenté au ms. C. et que le ms. E. est donc en un certain sens un manuscrit mixte. Ce gros ms. contient beaucoup de textes qui paraissent ailleurs et chaque éditeur, qui s'en est servi, sait combien les leçons qu'il offre sont éclectiques, p. ex. pour le texte des œuvres de Robert de Blois (v. *Romania*, XVI, p. 1, seq.) et la *Passion de saint André* (Modern Language Review, XI).

Il est difficile de se prononcer sur B. les lacunes étant si nombreuses. Il est parfois indépendant de tous les autres mss. cf. les vers 539-40, 624-5, 720, 729-30, 1104, 1285-6, etc. mais ces leçons ne paraissent pas assez importantes pour le séparer catégoriquement des mss. A. D. L.

L. contient deux vers 1078 a, b, semblables à deux vers qui figurent seulement dans B. et qui rapprochent

(1) Ces douze vers sont intéressants en tant qu'ils traduisent assez bien un paragraphe des textes latins qui est ailleurs passé sous silence et qui se trouvait peut-être dans la version originale. Nous les citons d'après la version de Paul Diacre (cap. viii, p. 667 C.-Migne) : Hæc cum lacrymis Zozima postulante, venerunt currentes in quemdam locum, in quo quasi aridus torrens dessignabatur, in quo fuisse torrentem consideravit; sed locus ille talem convenit, ut haberet similitudinem, quomodo in terra illa apparebat. Ut venerunt itaque in prædictum locum, illud quod fugiebat descendit, et iterum ascendit in partem aliam. Zozimas autem clamans et nusquam progredi valens stetit in aliam partem torrentis, qui speciem videbatur habere torrentis...

Digitized by Google

quelque peu ces deux mss. ; ils semblent appartenir à la même région quoique L. soit de beaucoup plus jeune ; aussi son scribe avait-il d'autres habitudes orthographiques.

D. se montre parfois indépendant de A. (voir les vers 322-3, 440, 549-50, 1257, 1284, 1323, etc.) sans montrer de liens de parenté avec d'autres mss. A. aussi a des vers indépendants (p. ex. 487-8, 854, 1059-60, 1270) mais dans beaucoup de cas A. et D. se ressemblent d'une façon trop étroite pour ne pas leur assigner une origine commune, p. ex. 142, 584, 745, 929 ; aux vers 633-4 il y a une transposition commune aux deux mss. ; au vers 664 il y a une leçon commune à A. D. qui ne se trouve pas ailleurs ; après 802 A. et D. contiennent un vers surnuméraire, ce qui fait trois vers sur la même rime ; aussi les vers 863-4 manquent dans A. et dans D.; le vers 1078 est également commun à A. D.

Il résulte de cet examen que les mss ont entre eux le rapport suivant :

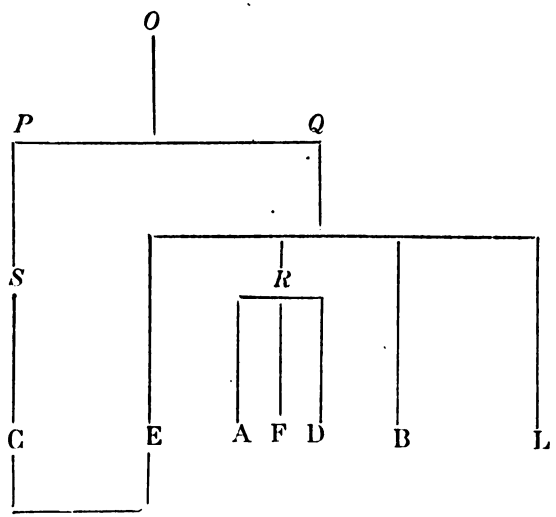

Pour établir le texte critique il n'y avait pas de choix,

Digitized by Google

seul A. offrait un texte assez exempt de lacunes pour y servir de base ; B. avait des lacunes qui ne comptaient pas moins de 250 vers, L. était en déficit d'autant. D. présentait un texte fortement détérioré par un scribe ignorant et présentait en outre beaucoup de lacunes. E. offrait un texte trop divergent.

Par conséquent une leçon offerte par A. D. n'a été choisie qu'à condition d'être appuyée par du moins l'un des autres mss. ; souvent, par contre, c'est une leçon de B. appuyée par L. qui a semblé la plus satisfaisante et toujours dans le cas où celle-ci était appuyée par E.

CHAPITRE V

La version anglo-normande et la version continentale

Gastin Paris a prouvé dans une courte monographie publiée dans « An English Miscellany » (1), que le roman d'*Amadas et Idoine* appartient en propre à la littérature anglo-normande et que le long poème publié par Hippeau n'est qu'un remaniement artésien d'un roman dont il ne nous reste qu'un fragment de 286 vers (2). On sait aussi que la vie de sainte Catherine, écrite en Angleterre au XIIe siècle par la sœur Clémence de Barking, a été remaniée par un scribe du continent. Celui-ci a effacé les traits anglo-normands de l'original avec autant de soin et par les mêmes procédés que le remanieur de l'*Amadas* (3).

Nous essayerons dans ce chapitre de revendiquer pour notre poème un sort tout aussi intéressant que celui de l'*Amadas* et de la *vie de sainte Catherine*, seulement ici la tâche est beaucoup plus difficile, vu que la majorité

(1) An English Miscellany for Dr Furnival, Oxford 1901.

(2) Publié par Andresen, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XIII, p. 85 seq.

(3) Jarnik : *Dve Verse starfrancouzské Legendy*, Prague 1894 et *Notices et Extraits*, XXXIII, 1re partie, p. 58.

Digitized by Google

des mss. sont originaires du continent et qu'ils prouveraient par leur masse que le ms. C. n'est qu'une copie fautive où des solécismes anglais auraient été introduits par un scribe ignorant. Ce qui vient encore compliquer notre travail, c'est que le ms. C. est postérieur de presque deux cents ans à la date que nous attribuons à la rédaction du poème et que le texte est visiblement détruit.

A la rigueur pour fonder l'hypothèse que nous énonçons, il est nécessaire et suffisant de trouver un passage où tous les textes autres que C. donnent une même leçon pareilllement fautive, en sorte qu'on soit obligé d'attribuer cette leçon fautive à un seul auteur responsable, le remanieur continental (1).

Nous mettrons en avant quelques passages où la leçon de C. est sans contredit la bonne ; puis nous rangerons les leçons différentes de C. d'une part, et celles des autres mss. d'autre part, dans les catégories suivantes :

(*a*) Divergences dues à la confusion de *ié* et *é* à la rime,
(*b*) Divergences dues à l'élision d'un e féminin en hiatus,
(*c*) Divergences dues à la déclinaison fautive de l'anglo-normand,
(*d*) Divergences dues à la mesure,
(*e*) Divergences de mots et de phrases,
(*f*) Divergences dues à la syntaxe fautive de l'anglo-normand.

Ces exemples devront prouver par leur masse que le ms. C. représente une version supérieure à tous les égards à celle qu'offrent les autres mss.

1° Le ms. C. porte au vers 350 *invention*, tous les autres mss. ont la leçon : *ascension*.

(1) Le cas est analogue pour les mss. de la *Chanson de Roland*. Bédier : *Légendes épiques*, III, p. 462.

Digitized by Google

Dans tous les textes latins (chap. III, et aussi dans l'abrégé imprimé ici en appendice) il est question de l'exaltation de la croix, fête observée le 14 septembre et à laquelle était jointe dans l'église orientale celle de l'invention de la croix. Il paraît évident que le remanieur, se rappelant que des pèlerins, partis d'Alexandrie « au mois de mai » (219) n'auraient guère pu arriver à Jérusalem pour une fête; qui, d'après les calendriers de l'église occidentale, est célébrée le 3 mai, a cru devoir changer *invention* en *ascension* ; par ce changement il a détruit le sens du passage puisqu'on ne voit pas ce que peut signifier « l'ascension de la sainte croix », du moins est-ce là une fête que la liturgie catholique n'a jamais connue. La tradition veut aussi que la conversion de sainte Marie ait eu lieu dans la chapelle des Grecs (voir au chapitre I, n° B. 8) où il y avait des reliques (parcelles) de la Sainte-Croix qu'on offrait lors des deux fêtes — mais non pas à l'ascension — à la vénération des fidèles. On pourrait faire remarquer aussi que le voyage d'Alexandrie à Jérusalem a dû être long — la traversée était rude (vv. 313-6); aussi, d'après les Itinéraires, y avait-il plusieurs haltes avant d'arriver à la ville sainte et alors les pèlerins voyageaient par petites étapes. Aussi, avant la fête, Marie a-t-elle trouvé le moyen de débaucher toute la jeunesse du pays (vv. 335-8). Il fallait donc entre le départ d'Alexandrie et le jour de la fête un intervalle plus considérable que celui qui aurait séparé le « mois de mai » de l'Ascension qui ne peut être reculée au-delà des premiers jours de juin. Il est donc clair que la bonne leçon est *invention*.

2° Le ms. C. porte les deux vers :

il est m'amur e mun desir,
jol servirai jesk' au morir. 1017-8.

vers qui sont remplacés dans les autres mss. par

ici sui por espanëir,
n'en partirai dusc'au morir.

Digitized by Google

Le premier vers fait non seulement une suite logique aux vers précédents, mais il n'est pas ici le lieu de parler de pénitence ; Zozimas voyant Marie dans l'exaltation de sa prière soulevée au-dessus de la terre, craint que ce ne soit un fantôme et c'est pour le rassurer qu'elle affirme qu'elle a été baptisée, qu'elle a toute sa croyance en Dieu, qu'Il est son « amur e desir » et qu'elle Le servira jusqu'à la mort.

3° Le ms. C. porte le vers :

[mut] povrement estoit finie 1330

tandis que tous les autres mss. ont la leçon :

povrement fu ensevelie.

Or Marie, couverte seulement du pagne, vient de rendre le dernier soupir et il n'est ici nullement question de la pauvreté de son ensevelissement mais bien de sa misère, ce que les vers suivants mettent hors de doute :

ensample nus dona la dame,
ce sachent li puisant du reame
ki povre ne sunt a la mort
k'a nostre seignur funt grant tort. 1331-4

Nous continuerons le tri des divergences d'après les catégories que nous avons déjà proposées :

(*a*) Divergences dues à la confusion de *ié* et *é* à la rime :

(1) Kant ele levoit du manger - texte critique-*souper*
od les garçons alout joer. 129-30

Les textes latins sont très peu précis ; il faut préferer l'expression plus générale *manger* à l'autre.

(2) La vile ert par li empirée
si estoit par li maumenée... - texte critique - *me-*
[*haignie*. 155-6]

Digitized by Google

Les textes latins n'offrent pas de critérium pour ce couplet ; il y a du reste peu à choisir entre *mehaignier* et *maumener*, si ce n'est que le premier verbe appartient plutôt à l'ordre d'idées physiques (voy. les nombreuses citations dans Godefroy) (1), tandis que le second se rapporte plutôt à une détérioration morale ; p. ex. *Eneas* 1790 (2) où le mot est en rapport avec *comoveir* = agiter, exciter, et aussi au vers 6184 où il est à l'avenant de *dolent ; tristor, joie n'aveir.*

(3) ke unc ne feust si dure rien
ne si par forte a pardoner — texte critique —
ke si tun fil en veus proer (prier) [*avengier*]
sempres n'en ait pardon par toi ; 450-3

Les sources latines font défaut pour toute la prière de Marie (voy. au vers 417) mais il semble plus naturel de dire que le rôle de la Vierge est de demander à son Fils le pardon d'une chose difficile à pardonner plutôt que difficile à venger.

Pour nous, la leçon originale est bien celle du ms. C ; les expressions se trouvent bien à leur place et dans tous les mss. au vers 410 ; le changement a été amené par la rime, (voy. chapitre VI § 17).

(4) tu amas tut tens chastetez
e jo luxure e maveistez — texte critique — *ordée*
[471-2]

(1) Aux exemples de Godefroy on peu ajouter pour l'anglo-normand :

Et li burgois li ont assis,
Mult par l'asaillent durement
Et il se defent asprement ;
Les quareus de la tur enrue
Mulz en mehaigne, plus en tue
Haveloc 726-30.

(2) Laissiez icest complaignement,
Car vos n'i conquerrez neient,
Fors tant que vos me comovez
Et vos meïme malmenez.
Eneas 1787-90.

Digitized by Google

(5) ore s'est la dame arestée — or s'est arestée le dome
n'osat avant aler plein pé — n'osa se vis torner vers
[l'ome 887-8.]

Ce couplet fournit le seul exemple de la rime d'un mot masculin avec un mot au féminin, mais l'accord du participe n'est pas absolu (ch. VI, § 46). Le sens de la version anglo-normande est supérieur à celui qu'offrent les mss. Ce n'est pas ici l'endroit pour *n'osa sen vis torner*, cette expression est bien à sa place quelques vers plus haut (884) ; il est dû à cette répétition que le remanieur a été obligé de faire de nouveaux changements quelques vers plus loin (893).

(6) Texte C. kar Deu t'a si bien regardé
de messe chanter as congé,
mut ert la rien seintefiée
ke de ta main sera seignée,
je croi bien ke par ton signacle
fet Deu sur sun auter miracle,...

Texte critique — congié as de messe canter
te main pues metre sor l'auter,
molt iert le rien saintefie
qui de te main sera seignie,
je croi bien que par ten signacle
fait Diex sor sen auter miracle. 939-44

Le texte anglo-normand serre de plus près le latin [48 a] ; le remanieur au vers 940 ne fait que répéter ce qui vient bien à sa place au vers 944.

(7) ele comence a suspirer - texte critique - *demander*
e si lui prent a demander — *enterver* 975-6

Le sens fourni par le ms. C. nous paraît supérieur ; un nouvel incident commence souvent par des soupirs (voy. 397) et les verbes du texte critique : *demander* et *enterver* semblent faire double emploi.

(8) Nul n'i estoit si noveler
ke de riens se vosist vanter — texte critique — *glorz-*
[*fier* 1123-4]

Digitized by Google

La règle du monastère de Saint-Jean ne permettait pas aux moines de se questionner sur leur vie au désert pendant le carême : Et nullus *ullo modo* interrogabat alium quomodo et qualiter laboris certamina consummasset. Hic est itaque monasterii canon et ita perfecte... custodiebatur. En substituant *glorefier* à *vanter* le remanieur a dû omettre *de riens*, expression qui tournait bien *ullo modo*.

(9) del demurer soit ennuiée
e pur ço se soit returnée — texte critique — *repairie* [1155-6].

Si la bonne leçon était *repairiée* on s'étonnerait de lui voir substituer *retournée* vu l'emploi fréquent (et même faux) de ce verbe par les poètes anglo-normands (1). cf. 556.

(10) li seinz hom la vot aurer
mes ele le prist a devoier — texte critique — *coser* [(*choser*) 1189-90].

Le texte latin, cité en note, porte : vociferando *compescebat* eum et celui de Paul Diacre : Zozimas autem stupens, et genua flectere nitens, clamans desuper aquas *prohibuit*... (Migne, p. 687 A.). Les verbes *compescebat* et *prohibuit* sont mieux traduits par *devoier* (= détourner de son intention, défendre) que par *choser* (= *blâmer*). cf. Ch. VI § 17 Note.

(11) sempre passat la bonourée — texte critique — a [l'autre rive est essaivie]
unkes n'out sa plante moilée 1191-2

Ici la leçon du texte critique est peu assurée, puisqu'elle n'est appuyée que par deux mss. La version anglo-normande paraît s'approcher de plus près du texte

(1) Voir Burghardt: *Ueber den Einfluss des Englischen auf das anglonormannische*, Halle, 1906, p. 82. Le ms. C. emploie *repairier correctement* au vers 1352.

Digitized by Google

latin : *hæc dicendo transiens pervenit ad senem* et la répétition — *a l'autre rive* et *quant a la rive...* n'est pas heureuse. Nous avons déjà fait remarquer combien le remanieur aime les répétitions.

(12) lors lui requist Credo in Dé
k'il le deist par charité ;
et dans le texte critique :
ele requiert le Credo Diu
qu'il le die por l'amor Diu ; 1207-8

On trouve *charité* assez souvent à la rime avec des mots en *ié* cf. Adgar : *pitié* 6. 1 (*pitié* rime seulement avec *trebuchié* 2. 92, *lié* 6. 302, *estrangié* 12. 52) le changement apporté par le remanieur est très faible et la rime n'est guère admissible.

La rime *Dé* : *verité* (vers 11-12) paraît avoir également blessé l'oreille du remanieur ; *vérité* se trouve à la rime avec *afié* dans Gaimar 4353 mais avec *esgaré* dans *saint Gilles* 831 où les rimes mixtes sont rares.

(13) mes d'une rien fu mut irrez
li seinz hom quant s'est purpensez — texte critique — *repairiés*]

Quoique le mot *iré* se trouve employé autant que *irié* notre remanieur a cru devoir rejeter cette rime, la répétition de *repairiés* n'est pas heureuse et le couplet continental traduit moins bien le latin (cité au bas du texte).

(14) mes kant il ot le nun trové
Deus en mercit, s'estoit mut lé — texte critique —
[grâce e merci en rent a Dé. 1421-2].

Cette rime est fautive aux points de vue de la rime et de la déclinaison, mais ce texte est le seul à rendre *gaudeo* et ce mot est appuyé par le texte de Paul Diacre — In hoc tamen valde exultans gaudebat (Migne 688 C.). Aussi l'idée est reprise deux vers plus loin où le texte est visiblement remanié.

Digitized by Google

(15) la fosse vout apareillier
(mes) la tere ne pot attamer..

et dans le texte critique :

il voust le terre manovrer
ne le pooit sol entamer.. 1433-4

Le texte critique n'est appuyé que par deux mss. A. et E. ; le texte anglo-normand est supérieur, il est évident qu'il s'agit de creuser une fosse, ce que le remanieur a dû omettre ; peut-être désirait-il corriger non seulement la mauvaise rime mais aussi le vers hypermétrique.

(16) signe feseit d'umilitez — signe fesoit de l'obeïr
e k'il le servireit de grez — e que il le voloit servir
[1449-50]

Le remanieur accepte la rime *humilité : privé* (1457) et on trouve la rime *humilité : esté* dans *saint Gilles* (1351) voy. Suchier, *Voyelles toniques* § 29 c.

(17) Les couplets 343-4 et 1259-60 se valent pour le sens dans l'une et dans l'autre version, mais un copiste anglo-normand n'y aurait rien trouvé qui pût le choquer si la version continentale avait été l'originale. Quant à la dernière de ces rimes, on trouve *aparíller : demorer* dans Gaimar 4729.

(*b*) Divergences dues à l'élision
d'un *e* féminin en hiatus.

98 *engendrure* est remplacé par *engenrëure* et la mesure est rétablie en changeant *de ço que* en *quant* ; c'est un trait moins ancien.

172 *regardure* ; les mss. continentaux rétablissent la mesure en omettant le verbe et en employant le qualificatif *pie* ou *pure* ; *simple* dans le sens de modeste est d'un emploi très fréquent et convient mieux au contexte.

346 *maleurée* ; le texte critique rétablit la mesure en omettant *ore*, ce qui change d'une manière désavantageuse le sens.

565 *mescine* ; le mot est de bon aloi et fréquent au XIIe siècle, tandis que *medecine* appartient plutôt au XIIIe.

Digitized by Google

567 *espeniras ; espenir* est fréquent dans Adgar, même la phrase *ses pechiez espenir* s'y trouve (8. 14). On doit faire observer que le ms. B. accepte *espanir* (voir les variantes), ce trait du ms. Canonici a déjà été relevé (voir Suchier, *Zeitschrift*, II, 282 et *Modern Language Review*, XI).

581 *beu* : beaucoup d'exemples de l'élision de *e* atone devant voyelle dans les participes ont été relevés par feu A. Tobler, dans des textes du XIIe siècle et cités dans la préface de son édition du *Dit dou vrai aniel*.

618 *seure*, 712 *sure* 1068 *aseure*, tous ces mots avec élision se retrouvent dans le *Tristan* de Béroul et ailleurs. Il est presque certain, du moins pour le deuxième et pour le troisième de ces exemples que la leçon de C. est la bonne, vu la facture plus ancienne du vers (cf. ch. VI, § 60).

670 *nient* compte toujours pour une syllabe dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaon (voir les vers 276, 378, 684, 694) tandis que *neient* compte pour deux ; la leçon de C. est à la fois plus ancienne et supérieure ; le sens de la version anglo-normande est très précis : elle ne manquait jamais de croire qu'un de ses péchés lui était remis quand une épine la piquait.

790 *deable*, vu la forme correcte employée aux vers 504-510, il est probable qu'il faille corriger en supprimant l'article comme dans les mss. A. L. E. ; les mss. D., par le fait que c'est un ms. anglo-normand et B., parce qu'il laisse de côté les *e* atones (voir ci-dessus 567), ont inséré *le*.

802 *abbeie* (cf. 716). C'est ici un changement très adroit, mais *abbeie* est bien le mot qu'il faut ; l'emploi de termes latins (ici et au vers 595) trahit le remanieur. Ici le ms. B. admet la forme *abbëie*.

901 *rusant, rusé* 1008. La leçon du vers 901 est infiniment plus précise que celle du texte critique ; nous entendons que Marie s'approche du « drapel » à reculons et quand elle s'en est affublée, elle se tourne vers le saint homme. (cf. la note).

Digitized by Google

897, 911 *seust; eust* l'emploi de l'imparfait du subjonctif au sens du conditionnel passé se trouve dans les meilleurs et dans les plus anciens textes ; à cet endroit le texte critique est manifestement faible.

916, 952, 1198 *beneçon* ; la scansion de ce mot est flottante ; on trouve la forme pleine au vers 930 ; cette façon de scander se voit aussi dans Adgar 30. 178.

1054 *nis ;* cette forme est fréquente dans Adgar et dans *saint Gilles*, tandis que Gaimar ne connaît que *nëis* ; le sens du ms. C. est supérieur, mais le texte critique est ici mal assuré.

1093-4. Marie a dit quelques vers plus haut (1088-90) qu'elle sera très heureuse de revoir Zozimas et ici elle affirme qu'elle s'approchera d'autant plus volontiers qu'elle recevra la sainte eucharistie ; ici le remanieur a affaibli complètement le sens du passage. Pour ce sens de *por ço que* cf. :

> Et por ce m'an poise ancor plus
> Qu'il m'an metent le blasme sus. *Erec* 2559

Il est possible que la conjonction *por ce que* pourrait être remplacée par *por que*, mais les exemples en sont rares. cf. Ritchie : *Syntaxe de que* pp. 60, 68 et VI § 54.

1191, 1335 *bonourée* : la forme est assurée pour l'anglo-normand dans bien des textes : p. ex. Adgar, 7-28, 7-77, 9-44, 12, 106, etc. ; notre auteur connaît aussi la forme pleine (536).

1209 *délivrement* pour *delivreement* se trouve assez souvent en anglo-normand ; l'adverbe *belement* tourne moins bien le sens.

(c). Divergences dues à la déclinaison fautive de l'anglo-normand.

Les cas sont assez rares, ce qui est naturel en l'état archaïque de la déclinaison (cf. VI. § 44).

(*a*) cas régime pour cas sujet.

Les exemples fournis par C. ne sont pas très probants :

Digitized by Google

voir 31, 401, 504 ; au vers 572 la leçon de C. est peut-être fautive, pourtant le sens en est plus clair que celui du texte critique, elle traduit mieux le latin (cité sous les variantes). Le vers 1017 cependant est en conformité avec l'usage anglo-normand (1) qui permet que l'attribut d'un sujet impersonnel soit présenté sans signe du nominatif. Pour les vers 1126, 1361-2 la version anglo-normande est supérieure, c'est sur le fait que l'année était passée qu'il faut appuyer.

Pour les vers 592, 1126 voir aux notes ; pour les vers 488, 636, 1084, 1412, le remanieur renonce à corriger.

(*b*) cas régime au pluriel pour le cas sujet.

ki li sembloient chivaliers, — texte critique — *chevalier*
mais mult avoiet les vis fiers — texte critique — *le vis fier* 385-6.

L'ancien français se sert du pluriel plutôt que du singulier pour les parties du corps lorsque le sujet est au pluriel :

1° Puis se baiserent es vis e es mentuns (Roland, ms. Digby, 626).

2° Cors unt gaillarz et fieres cuntenances,
Les chefs fluriz et les barbes unt blanches (*ibid.* 3086-7).

3° Asez est melz qu'il i perdent les chefs (*ibid.* 44).

4° De noz ostages ferat trencher les testes (*ibid.* 57).

5° Granz unt les nes et lees les oreilles (*ibid.* 1918).

6° Puis s'entresguardent et se mostrent les vis (*Cor. Loois*, 2538).

Voir aussi *Cor. Loois* 307, 2548 ; *Chançun de Guillelme*, 224, 536, etc.

Le français moderne exigerait dans tous ces exemples le singulier ; le texte de C. se montre donc plus correct que le texte critique et le changement est amené sans doute seulement par le désir de corriger *chevaliers*.

(1) Voir le *Bestiaire* de Philippe de Thaon, ed. Walberg, introduction, lxix.

Digitized by Google

li blanc cheveux e li delgiez — texte critique — *delgié*.
li avaleient desk'a piez — texte critique — *al pié* 857-8.

Ici aussi l'ancien français aurait préféré *piéz*.

(*c*) cas sujet pour cas régime.

od le prodom prend a parler — texte critique — o lui commença a parler 890.

La correction affaiblit le sens.

Les vers 185, 1194 ne sont pas très probants, ils se laissent du reste facilement corriger.

(*d*). Divergences dues à la mesure.

Nous avons cru devoir publier le texte de C. tel qu'il se trouve dans le ms.; nous avons de temps en temps inséré une correction entre crochets, d'autres corrections sont proposées dans les notes à la fin.

389. il est peu probable que ce vers hypermétrique ait obligé le remanieur de changer le couplet, puisque les mss. acceptent *el'* aux vers 576, 889 (ici ms. L. écrit *el*), tout en apportant d'autres changements aux vers 551, 842, 851, 897, 1043, 1190, 1241. Le texte de C. traduit mieux le latin 11 a.

734, 1316 l'hiatus est beaucoup plus commun en anglo-normand que dans le français continental ; ces deux vers peuvent bien être tels que le poète les a écrits. (voir chap. VI, § 62).

(*e*). Divergence de mots et de phrases.

Il est impossible, et du reste peu nécessaire, d'étudier toutes les divergences ; nous nous bornerons à considérer ces vers où le texte critique a apporté un changement considérable.

8 *servir vorrunt :* l'emploi de *voleir* suivi de l'infinitif pour exprimer le futur ou un sens qui s'en approche de bien près est très fréquent en anglo-normand. Burghardt (1) en a relevé une masse d'exemples ; la plupart

(1) Burghardt : Ueber den Einfluss des Englischen auf das Anglonormannische, Halle 1906.

Digitized by Google

de ceux-ci sont fournis par la première personne du singulier et ici l'usage continental et l'usage anglais se rencontrent ; p. ex. le vers 57 de notre poème ; *Erec* 22, 244-6, 1789 ; *Yvain* 377 ; *Amis et Amiles* 2937 ; *Aliscans* (ed. Wienbeck) 7791 ; *Cligès* 19, *Cléomedes* 4172 ; *Raoul de Cambrai* 1239-42 ; *Aymeri de Narbonne* 790 etc., etc. Aux autres personnes son emploi est plus rare et il faut croire que c'est ce qui aurait décidé le remanieur d'y substituer *ameront*.

16 *forfet unt :* le verbe *forfaire* a plusieurs sens qui sont souvent fort difficiles à démêler (cf. *Roland* (ed. Gautier) glossaire).

(*a*) sens actif = faire tort à.... (1).

Sarrazin les assalent, la pute gent dervée.

Mais onques n'i fourfirent vaillant une denrée *Fierabras* (A. P.) 3044. C'est le sens de la leçon du ms. C. : les pécheurs par leurs péchés ont fait injure au Créateur.

(*b*) sens passif = être passible d'une peine quelconque.

Trestuit environ lui s'assistrent
E li proierent e requistrent
Que confession lor donast
E le meffet lor pardonast
Dont vers lui estoient forfait....
André de Coutance, *Evangile de Nicodème* vv. 727-31

C'est le sens des mss. continentaux. Le sens (a) sied mieux au récit et s'enchaîne mieux avec la suite. On peut voir aussi dans l'ordre des mots : participe actif, verbe auxiliaire, régime, une indication de plus de l'ancienneté de C. ; cet ordre est assez rare et se rencontre seulement dans les plus anciens textes; p. ex. *Alexis* xci *b; Roland* 2250 ; mais l'anglo-normand le conserve : Adgar, *Théophile*, Kar perdu ai le seint baptesme.

(1) *Forfaire* peut avoir d'autres compléments : *c'onques sor Guitheclin ne porent riens forfaire : Chanson des Saisnes;* et *s'il* (Gedeon) *avoit forfait, contre le droict commun, il aurait très mal fait.* Ronsard. *Discours des Misères*, t. VII, p. 25.

Digitized by Google

22 *deskarkent :* remplacé partout par *gardent ;* l'expression est plus virile et plus logique ; les pénitents doivent d'abord *abandonner* leur incrédulité. (cf. VI. § 37).

61-4 *entechié* = possédant certaines qualités, est supérieur pour le sens à *mal enseigné* = *mal elevée ;* peut-être le remanieur a-t-il voulu écarter la conjonction *tant que*, rejetée aussi au vers 298 ; elle est cependant très usitée et dans les meilleurs textes (cf. VI § 54, VI 6).

89 La substitution de *perdue* à *périe* a été amenée par celle de *aiue* à *aie*, ce serait là une forme qui convenait mieux au dialecte du remanieur qui accepte *périe* quatre vers plus bas.

101-4 Ces quatre vers sont peut-être interpolés, seulement il faut faire observer que le poème sans ces vers laisse de côté l'idée exprimée dans les textes latins : *affectum illorum spernens* (cf. citation 2).

131-2 La version anglo-normande est certainement la bonne ; l'unique souci de Marie était de bien manger et de se divertir. Les expressions du texte C. sont infiniment mieux choisies que celles du remanieur, les trois infinitifs qui terminent les vers sont d'un style très lourd.

143-6. La version du ms. C. paraît infiniment plus virile que la version continentale, on ne voit pas pourquoi le remanieur a cru devoir rejeter : « Pour un de ses amants qui mourait, elle en aurait quatre autres ; elle les aurait vus tous morts qu'elle n'en eût pas même souri — cela lui aurait été profondément indifférent. »

163-4. Le remanieur a eu tort de rejeter la rime *femme : gemme* en faveur de *regne femme* qui est d'ailleurs fréquente (cf. Suchier § 40) cf. chap. VI, § 6.

239-40. La leçon de C. est supérieure, l'impératif *di* étant plus correct.

242 Le texte de C. est plus exact que celui de tous les mss. continentaux ; les jeunes étaient déjà descendus. (v. 232).

247-8 Le texte de C. traduit plus exactement le latin (voir les citations (6)).

Digitized by Google

315-6 Le mot *oreste* nous est inconnu d'ailleurs ; il semble être formé sur *tempeste ;*

328 *Servir*, le verbe paraît bien à sa place; dans ce sens le verbe persiste en anglais comme terme de haras.

384 Il est curieux de voir que tous les mss. continentaux ici et au vers 786 omettent *grant* qui est pourtant bien à sa place ; cela ne peut que remonter à un seul remanieur.

420 Le texte de C, traduit mieux le latin : prospexi in loco in quo stabam, sursum imaginem sanctæ Dei genitricis stantem, et aio, ad eam intendens et indeclinanter attendens : Domina virgo.... (cf. aussi le texte latin de l'appendice I).

498 On trouve *bastir* dans plusieurs locutions, p. ex. *bastir assaut, plaid* (*Cor. Loois* 1695), *meslée* (Jeu d'Adam 362) ; au sens de « causer, occasionner » *bastir mort* est plus exact que *doner mort.*

682 La leçon *se garit* est préférable à *vesqui* (voir Godefroy, IV. 231).

706 Le ms. C. offre certainement la bonne leçon et traduit mieux le latin ; ce vers cadre mieux avec *tute est seure* (618).

718 Sur la rime, voir chap. VI §33, pour le sens il faut admettre que la leçon de C. est infiniment supérieure.

726 Les deux versions emploient *desciplinæ* dans des sens différents : le poète anglo-normand emploie le mot pour indiquer un châtiment servant à maintenir la règle, c'est-à-dire au sens de *haire*, tandis que le remanieur l'emploie au sens de *règle ;* il faut faire remarquer que dans C. la comparaison entre *estaminæ* et *discipline* est de beaucoup plus frappante.

762 La version de C. est supérieure, *cremir* et *paor* font double emploi.

766 La rime si commune *eglise : servise* est probablement la bonne et aussi est-elle appuyée par E.

809-12 Les vers 809-10 du ms. C. offrent une leçon qui a du moins le mérite de bien compléter le sens du texte,

Digitized by Google

tandis que pour les vers 811-12 le remanieur a inséré deux vers qui se trouvent bien à leur place plus loin (1075-6 et 1127-8). Nous avons fait observer combien le remanieur aime les répétitions.

836 991 Le texte critique remplace *tourner* par *garder* mais la progression du texte de C. : il se tourna à droite, regarda... et vit... est beaucoup plus logique et aussi *torner* est appuyé par *turna* du vers 846.

973-4 Le texte critique a moins d'ampleur que celui du ms. C. et la phrase latine : *stabilitate autem senis sancti compassa* semble autoriser *conforté.*

1101-2 Nous croyons que la leçon de C. est la bonne pour le fait qu'elle offre un vers de l'ancienne facture où il y a césure (cf. VI. § 60).

1116 La leçon de C. évite la répétition de *repairiés.*

1125 L'emploi de *cherist* cadre mieux avec la joie qu'éprouvait l'abbé de voir ses moines réunis de nouveau.

1133-4 Pour le poète anglo-normand ce qui est *prophecie* est vrai, il est inutile de qualifier le mot comme le fait le remanieur.

1166, 1180 Le remanieur paraît avoir remplacé ce vers par le vers 1180 où la forme impersonnelle est bien à sa place.

1299-1300 Le texte anglo-normand évite la répétition qu'offre le texte critique, répétition qui n'est pas autorisée par les textes latins.

1346 La leçon *sa char rien ne blemist* est certainement supérieure pour indiquer que le corps garda les couleurs de la vie ; *malmetre* indique plutôt une action extérieure ou morale.

1503-6 Le texte anglo-normand est supérieur en tant qu'il présente les faits dans un ordre progressif — la terre est ramenée sur le saint corps, le tertre est achevé, puis le lion, son service accompli, s'agenouille, ce qui est un signe qu'il prend congé. Le remanieur a eu tort de rejeter la leçon *ço signe fut* et son expression *signe fist* fausse le sens ; le lion ne fit d'autre signe que de se mettre à genoux.

Digitized by Google

Pour les leçons suivantes, on ne saurait dire que l'une des versions soit supérieure à l'autre : 183, 196, 200, 295-6, 299, 304, 321, 368, 400, 411-2, 430, 445, 463, 476, 506, 522, 530, 535, 556 611-2, 622, 670, 688, 750, 790, 801, 928, 972, 1024, 1077-8, 1079, 1111-2, 1200, 1224, 1274, 1430, etc. D'autres sont étudiés dans les notes.

(*f*) Divergences dues à la syntaxe fautive de l'anglo-normand 76. cf. Chap. VI § 55 iv. Il se peut que la forme *afoleient* soit imputable au scribe du ms. C.

200 Le remanieur évite *nul* comme pronom ; cf. vv. 55 522.

384 *Vëist* l'ancien français permet l'une et l'autre construction (cf. VI, § 54) le remanieur a tort de préférer l'indicatif au subjonctif qui s'emploie dans les meilleurs textes et surtout quand on ne se prononce pas sur la réalité ou la non-réalité du fait relaté. (1)

405 L'*e* final de la première personne de l'imparfait peut tomber de bonne heure (cf. Chap. VI, § 55).

513 Le pluriel des noms abstraits se trouve de très bonne heure.

522 *dont* Le remanieur rejette partout *dont*, qui est cependant d'un emploi très correct ; voir aussi les vers 922 1012.

555 Les constructions qui se trouvent les plus souvent employées sont ou réfléchies ou impersonnelles ; avec *estre*, *membré* est assez rare et le complément est en ce cas *de ;* peut-être est-ce ici une construction mixte : elle sort de l'église avec de bonnes intentions (cf. 370) et elle se rappelle ses bonnes intentions, c'est-à-dire les vœux qu'elle a faits quand elle fait retour sur elle-même (vv. 393-6). Le remanieur en substituant à ce vers « de ses pecies est alegie » fausse le sens et ne fait qu'anticiper sur les faits ; ce n'est qu'après s'être lavée dans le Jordan qu'elle est délivrée de ses péchés. (586).

(1) Ritchie : *Recherches sur la syntaxe de* que p. 4. et aussi chap. VI § 54.

Digitized by Google

604-8 Le changement de temps est une caractéristique de l'anglo-normand. Le passé *depria* traduit mieux le texte latin : iterum *petii* ductricem meam ut me dirigeret ubi ei placitum esset.

625 L'expression *ke jurs ke nuiz* est à conserver, le texte critique perd en la rejetant ; pour cet emploi voir *Livre des Manières :*

> Bien sevent prendre et estoier
> que par tolte, que par loier (ed. Talbert).

et la note de Foerster au vers 4342 d'*Yvain*. L'expression est bien à sa place quelques vers plus loin (639).

636 Le remanieur renonce à corriger. Il y a un cas analogue dans la *vie de sainte Catherine* (voy. au commencement de ce chapitre) ; la version de la sœur Clémence porte :

Sire, le sun num seit loé, Ki tel cunfort nous as duné.

Le remanieur se contente d'écrire : Sire, li tiens nons soit loé, Qui tel confort nos as doné.

764 L'emploi fréquent du passé défini pour l'imparfait est peut-être imputable au scribe p. ex. 859, 896, 1002, 1359, 1446.

814 Les imparfaits *soleit* et *acumeneit* ne se trouvaient probablement pas dans le texte original, un remanieur n'y aurait pas trouvé à redire ; la leçon était peut-être : Li abes fist ço ke il sout, chescun par ordre acumenout (cf. 751) ce parfait qui est assez rare, paraît-il, Godefroy n'en a enregistré qu'un seul exemple (voir aussi *saint Gilles* 2383 et Meyer-Lübke, II, p. 327) souffrait par le fait que le présent avait le sens du passé. La version du ms. C. est très supérieure pour le sens et relève tous les détails de ce qui se passait au monastère au commencement du carême. Pour 1040 voy. la note.

873 1050 Le mélange du tutoiement et du vousoiement est une caractéristique de l'anglo-normand.

887 1485-6 Les rimes masculines et féminines mélangées sont aussi caractéristiques de l'anglo-normand (voir chap. V (a).

Digitized by Google

1010 Nous réunissons quelques exemples où des verbes sont employés sans complément : *comencier* 1010 1447 ; Soltmann dans son travail : *L'infinitf avec à* (*Franzoesische Studien* t. 1) n'en cite que des exemples tirés de textes normands ou anglo-normands ; en corrigeant, le remanieur affaiblit le texte et il faut croire que l'original était bien comme il se trouve dans notre ms. Soltmann ne cite pas d'exemple d'*otreiier* sans complément. Nous avons discuté ci-dessus le vers où se trouve *aprismer* (1093) dans la section précédente. Au vers 1270 on a *estuet* avec *à* ; Soltmann a enregistré quelques exemples de cet emploi tirés presque uniquement de Benoit ; notre texte est ici peu sûr et nous hésitons à nous prononcer.

1273 *achevir* se trouve dans d'autres dialectes ; le texte du ms. C. est supérieur pour le sens.

CHAPITRE VI

Langue et versification du ms. C.

Dans l'examen suivant nous prenons comme point de départ le français du centre ; à la fin de chaque paragraphe nous renvoyons à d'autres textes anglo-normands et surtout à l'édition de *Boeve de Haumtone* publiée par le professeur Stimming ; on y trouvera des renvois à tous les travaux importants parus jusqu'en 1899.

Voyelles simples.

§ 1 *a* français.

L'*a* tonique donne lieu à peu de remarques ; le son est pur pour le poète comme le démontrent les rimes suivantes : p. ex. celles en-*a* 53, 261, 495, etc. ; en-*able* 533 ; en-*ace* 921 ; en-*acle* 811, 943, 1201 ; en-*age* 91, 207, etc. ; en-*al* 29, 115 ; en-*as* 429, 821 ; en-*ast* 331 ; le son est pur aussi pour le copiste qui ne connaît pas l'écart de

Digitized by Google

prononciation qu'on écrit *ai* et qu'on trouve assez souvent en anglo-normand ; pourtant au vers 163 il faut peut-être lire *a(i) ceu* pour *a iceu*.

Devant *l*, *a* latin persiste souvent en anglo-normand (cf. Walberg, *Bestiaire*, introduction XII) p. ex. *hostal* : *mal* 29. : *venal* 115 : *esperital* 713 : *mortals* :*medicinaus* 433. Gaimar a *ostels* : *comunels* 5531 : *criminels* 545 mais *estal* : *mal* 3129 (cf. les vers 1525-6 de l'épilogue des textes continentaux). La terminaison *-el* <*-al* n'est pas à la rime dans notre poème, les rimes en *-el* <*-ellu* sont toutes pures cf. § 3. Adgar a les rimes *mal* : *real* 17, 545 ; *mals* : *criminals* 28, 105, *vassals* : *reals* 33, 93.

On trouve ici comme ailleurs confusion de voyelles à la protonique : *e* dans *chescuns* 814; *es-* (pour *as-*) *espire* 552 ; après palatale *a* est conservé dans le mot savant *charité* 274. Dans *aurer* 364 l'a ne compte pas pour une syllabe, mais la bonne leçon est probablement *orer*, la forme plus longue étant imputable au scribe. [St. pp. 171-2]

§ 2 *ā* français.

La graphie *-aun* est assez rare dans notre texte ; tous les cas doivent être portés sur le compte du scribe, la graphie n'est pas commune avant le milieu du XIIIe siècle : *abaundonout* 72, *aunz* 154 (*:talanz*), *desauncrer* 294, *manauntie* 283.

Les rimes en *-ā* sont pures avec la seule exception de *parant* : *gant* 103 (*gant* rime ailleurs avec *triant* 657) ; p. ex. *-an* 203, 563, etc. ; *-ant* 17, 161, 233, 259, etc. ;*-anz* 143, (*talanz* 153), 169, 197, 681.

On peut noter les rimes suivantes :

Peneance avec *dotance* 1185, 1515, *fiance* 609, *pesance* 447, 911, *miscreance* 21, *repentance* 1538, *sustenance* 575.

Creance avec *enfance* 1015, *fiance* 441, 949, *lance* 1225, *nessance* 455.

Fiance avec *dotance* 545, *sapience* 557 (1).

(1) Cf. Rolfs : *Romanische Forschungen* I., p. 207, dans une liste de substantifs abstraits en *ance* <*-antia*, *sapience*, paraît ici croyons-nous, pour la première fois.

Digitized by Google

Dame et *reaume* doivent être considérés à part : *dame* est en rime avec *aune* (*ome*) 189, avec *pome* 179, avec *reaume* 1026 où les textes continentaux ont changé les mots à la rime en *femme : regne ;* plus loin au vers 1332 le seul ms. continental qui contienne ce vers change la leçon en *dame* : *home* ; *reaume* (*:femme*) 1376 se trouve changé en *regne* (cf. Suchier, voyelles toniques § 39.3 et *femme* § 6 plus loin). Une seule fois *-an* est remplacé par *on-onkore* 1150 et par *un-unkore* 453, ce sont des graphies très répandues en anglo-normand.

§ 3 *e* ouvert français.

Devant *u* <*l*, un *a* s'est developpé ici comme ailleurs, p. ex. *beau* 1354, *juvenceaus* 118, *apeaus* 131, *aveaus* 132: on a aussi *beu*, mais seulement quand cet adjectif est suivi d'un substantif pour former une sorte de vocatif ; cet usage est très répandu dans les mss. écrits en Angleterre (p. ex. *Donnei des Amanz* 1217) ; on est porté à croire qu'il s'agit d'une forme raccourcie dont on se servait pour s'adresser à quelqu'un.

Par analogie on a *eau* dans *pseaumes* 1426.

A la rime *e* ouvert n'est pas confondu avec *e* fermé, voir les rimes :

-el 119, 265, 291, 691, 1085, 1459 ; *-ere*, rime fournie uniquement par *terre : guerre* 977, 983 ; *-ert* p. ex. *desert : ert* 771, 1365, 1445 : *pert* (*perdit*) 1105 ; *-este* 315.

La rime *anceles* : *beles* 1265 est due à une substitution de suffixe ; celle de *estre : feste* est assurée par d'autres langues romanes. [St. p. 174-5]

§ 4 *e* fermé français.

(*a*) provenant de *ē* et de *ĭ* latins entravés.

La rime en *e* fermé court est rare (1), on n'en a que *met* : *net* 1083 ; *quaremme* : *esme* 1075, 1127 (*esme* rime ailleurs avec *mesme*, *baptesme* et *quaresme* et aussi avec *acesme* <*acesmer*. La rime *forest* : *retrait* 717 est rejetée

(1) Sur la rareté de cette rime *La vie de Sainte Osithe* dans *Modern Language Review* VI, 34 Note.

Digitized by Google

par les mss. continentaux mais elle se trouve dans de bons textes (cf. Suchier, o. c. § 17 f.) *petitet* : *veneit* est sans doute à corriger, cf. la note v. 359.

(*b*) provenant de ă ou ā libres latins.

Nous citons d'abord les mots à la rime :

Les rimes en *-er* sont pures (cf. *ié* § 17) p. ex. 57, 99, 149, 191, 237, 287, etc, elles sont fournies uniquement par des infinitifs de la 1re conjugaison. Les rimes en *-ere* ne sont procurées que par les mots *pere*, *mere* et les autres cités entre parenthèses, p. ex. 81, 109 (*lere*) 459, 463, 512 (*ere*) 519, 525. La rime *pere* : *ere* se trouve dans *Eneas* 2159, 3927 ; Wace, *Rou* 6011 ; *Brandan* (*frere*) : *ere* 85, 221, 441, 987 ; *Bestiaire*, *demanderent* : *erent* 203, 211 ; Grégoire *erent* : *troverent* 701, *Haveloc erent* : *enclinerent* 417 ; Gaimar *erent* : *reuserent* 2825.

Les rimes en *é* 11, 23, 147, etc ; *ée* 35, 155, 173, 277 ; *ées* 136, *ez* 105, 185, 665 sont toutes pures.

La désinence *ée* est représentée parfois par *eie* p. ex. *coleies* 137, *attameie* 706, *bonoureie* 705.

A l'intérieur du vers nous ne trouvons que des formes régulières ; *tel* 925, *per* 1055 et aussi après palatale *chenue* 926 *chemin* 624. [St. p. 175-6]

§ 5 *e* atone.

A. protonique (1).

On trouve ici comme ailleurs l'*e* atone représenté par d'autres voyelles :

1° par *a*, p. ex. *achatot* 196, *assaiad* 495.

2° par *i*, p. ex. *chivaliers* 385.

3° par *o*, p. ex. *bonourée* 536, *bosoin* 985.

Quant à la valeur de cette voyelle, il faut faire remarquer que le poète écrit à une période où l'usage hésitait encore. On peut ranger les mots qui, d'après l'étymologie, ont un *e* atone, dans les catégories suivantes :

(1) Quant à la variation que montre notre poème, il est utile de le comparer au même trait dans Adgar, dans l'article de Rolfs. *Rom. Forschungen* I, p. 195.

Digitized by Google

(*a*) personnes du verbe qui pour des raisons métriques ont des formes à nombre variable de syllabes, p. ex. *dorrum* 88, *vivera* 615, *viverai* 1161, *troveras* 1282, *averas* 1415, *avera* 1222, *averunt* 786 (chacune de deux syllabes), *troverez* 4, *coverit* 1329 (3 syllabes).

(*b*) mots où l'*e* est scandé régulièrement (avec ceux qu'on citera au numéro suivant, ce sont de beaucoup les plus nombreux) *abbeie* 716, *aleure* 263, 864, *aparceussez* 176, *beut* 692, *deist* 1208, *eust* 51, 374, 1367, 1453, *eussent* 762, *feist* 52, *furnement* 826, *gueredon* 951, *meime* 781, *pecheur* 15, *peust* 218, 309, 1429, *peneance* 1516, 1526, *seust* 897, 1386, *seussent* 373, *veissez* 1368, *veist* 384.

(*c*) mots où la scansion exige un *e* ou un *a*, (l'omission est imputable au scribe, nous l'avons donc inséré entre crochets).

Beneçon 930, 932, *deceue* 653, *fras* 1176, *frat* 343, *froit* 146, *mailles* 573, *penance* 21, 448, 576, 912, 1537, *ronz* 184, *rondes* 167, *serure* 507, *ver* (<*videre*) 282, 907, etc. *voit* (=*veoit*) 804.

(*d*) mots où l'*e* est omis dans l'orthographe et dans la scansion :

Bonurée 1191, 1335, *delivrement* 1209, *engendrure* 98, *espeniras* 567, *nis* 1054, *regardure* 172, *rusant* 901, *sure* 712, *ver* 282. (Quelques-uns de ces vers ont été corrigés).

(*e*) mots où l'*e* est inséré comme une pure graphie :

Aperceut 235, *feu* (= *fui*) 1015, *feut* (ou *feust*) 73, 308, 336, 516, 575, 842, 997, *geut* 1399, *receut* 121.

(*f*) mots qui se trouvent dans des vers où la leçon est douteuse ; ils seront commentés, ou dans les notes, ou dans des paragraphes qui ont trait à la versification, ou bien au chapitre précédent :

Aseure 1068 (V b), *beneçon* 916 (V b), *deable* 790 (V b), *eu* (Note) 1452, *reusé* (V b), *seust* 911 (V b), *seure* (V b).

B. post-tonique.

L'*e* atone de la syllabe post-tonique est généralement sonore, p. ex. *baptizé* [*e*] 1015 ; il n'est que dans les mots suivants qu'il soit muet :

Digitized by Google

pronom *ele* 551, 576, 842, 889, 897, 1190, 1241.
come 109, 349, 648.
ore 912, 971, 1252, 1258, 1259.
encore (*unkore*) 52, etc.

L'*e* final de *chescun* 126 semble avoir été omis par le copiste, mais l'anglo-normand connaît l'omission de *e* muet dans ces conditions, [cf. St. pp. 176-184].

§ 6 *ẽ* français.

Le poète semble distinguer entre *ã* et *ẽ* comme nous l'avons déjà fait remarquer au § 2. Les rimes sont toutes pures, p. ex.

-ens 1071.

-ent 41, 79, 269, etc. 963 (orient), en tout 24 rimes pures.

-ente 67, 209, 251, 355, 907.

-enz 195, 661, 859.

Parent qui rime avec *gant* (cf. § 2) au vers 103 rime ailleurs avec *vent* 79 et avec *fieblement* 279. *Femme* se trouve à la rime avec *gemme* 163 avec *regne* 275, 339 (déjà dans le *Cumpot*), *Egyptienne* 839, *cresliene* 1013, *remme* 1160, *reaume* 1376 (aussi dans Gaimar 3601) ici la bonne leçon est peut-être *regne* et aussi pour Gaimar; pour son texte, les mss. D. H. L. portent *regne*. Adgar a une fois la rime *dame : fame* (37.55).

§ 7 *i* français.

Cette voyelle de provenances diverses est représentée par *i* p. ex. *escrit* 3, *vis* 246, *ris* 146, *delit* 123.

Les rimes en *i* sont toutes pures, p. ex. *di*<*dice* : *pri*<*preco* ; *marri* : *merci* il n'y a pas intérêt à les énumérer.

La graphie *y* est assez rare, on a *ymage* 418, graphie qui est très répandue pour ce mot ; parfois *i* représente une autre voyelle en syllabe atone : *Alisandre* 113.

§ 8 *ĩ* français.

Cette voyelle est représentée par in p. ex. *fin* 45, *crine* 165.

Digitized by Google

Les rimes sont toutes pures : *-in* 45, 201, *-ins* 225, *-ine* 165, 177, 181, 399, etc.

§ 9 *o* ouvert français.

A. provenant de *au* latin.

Pour ce son on a partout la graphie *o* à la tonique : *or* 281, 484, etc. *tresor* 282, 483, *chose* 465, *clos* 1402, *parole* 10, *pose* 1406, *povre* 1333 aussi dans toutes les formes du verbe *oïr* (cf. § 55). Dans *out* 99 c'est sans doute une graphie fautive pour *oït*.

B. provenant de *o* entravé ou atone.

Ici on a presque exclusivement la graphie *o* :

dort 39, *mort* 40, *tort* 48, *cors* 945, *troverez* 4, *novele* 517, *voler* 1452, *prodomme* 247, *dolente* 251, etc.

Quelquefois on a *u* à la protonique :

cuverture 854, *fuir* (*fodere*) 1430, *demura* 359, *juer* 149, *nuvel* 544, *truver* 831, *uvrir* 1429.

On a une fois *ou* : *mouliez* 185 ; et une fois *oo* :*fooir* 1432.

Les rimes en *o* ouvert sont toutes pures :

-or : 281, 483, 741, 843, *-ors* : 945, 1493, *-ort* 39, 47, 221, etc.

Chose est en rime avec *rose* 467 mais il paraît que l'*o* de quelques mots d'emprunt où le latin a *ŏ* ou *ŏ* libre, est ouvert (Suchier o. c. § 13. 4 en cite plusieurs). On y peut ajouter : *chose : glose : rose* Adgar 9. 143, 26. 41 ; *rose* (: *desclose*) Chardri S. D. 623 *Theodose* (: *repose*) ibid. 831 ; *rose : chose, Disputeison de l'ame et du corps* iv. 3 6. Le mot *chose* est assez rare à la rime dans les poèmes anglo-normands. Nous avons noté les exemples suivants : *chose* : (*pose*-Simund de Fresne, S. G. 855).

pose-Vie de sainte Osith 533.

ose-Vie de sainte Catherine 1299.

pose *ibid.* 2063.

parclose-Vie de saint Richard de Pierre de Peckham 27.

Il est à noter que le scribe du ms. A. n'accepte pas la rime *chose : rose* 467.

Digitized by Google

§ 10 *o* fermé français.

Des deux graphies *o* et *u*, la dernière est de beaucoup la plus commune p. ex. à la tonique : *amur* 1 118, *creatur* 16, *espus* 308, *flur* 117, *fule* 328, *gule* 181, mais *plusor* 133, *tote* 628, *boche* 995.

A la protonique : *acuté* 1305, *guster* 1292, *jurnée* 619, 1299, *mustra* 486, *plurer* 914, *sulement* 122, *suvient* 784; mais *corut* 140, *florie* 801, *jornée* 588, *mostier* 563, *plorer* 398, 1182.

o, atone et devenu fermé, figure comme *u* et comme *o* : *purras* 894, *porroi* 1164.

ou est assez rare : *bouche* 1322, *souef* 1459, *souler* 634, *vous* 652.

On a une fois *eu* : *fleur* 182.

Toutes les rimes sont pures, on n'a jamais *o* fermé : *u* français.

§ 11 õ français.

Ce son est représenté par les deux graphies *on* et *un*. On ne peut pas croire que ces graphies soient employées avec méthode, on trouve à la rime tantôt *on : on* 215, tantôt *on : un* 253, tantôt *un : un* 753 ; pour le préfixe provenant du latin *cum-* on préfère *com-*, sauf dans le verbe *acuminer* 749, 751, 814, 1243 ; la terminaison *-ion* s'écrit toujours *-ion* et les mots qui se trouvent à la rime avec celle-ci sont représentés par *-on*. Le substantif <*nomen* figure seulement comme *nun* 1356, 1358, 1421, 1423 (1). Voilà tout ce que nous avons pu trouver de conséquent dans l'orthographe du scribe. On peut constater aussi que la graphie *come* est plus commune que *cum* et que *-oun* ne se rencontre pas. Au vers 179 on a la rime *dome : pome*. (cf. Suchier, o. c. § 37).

§ 12 *u* français et *u* suivi de consonne nasale.

Notre scribe connaît les deux graphies *u* et *ui* ; la

(1) Les scribes anglo-normands écrivent presque toujours *nun*, cf. Gaimar *ms. Royal.*

Digitized by Google

seconde est très rare, on n'en a que *conuit* 553 et *fuit* 552. Les rimes en *u* sont toutes pures.

Comme il arrive souvent en anglo-normand on a *deske* 40, 1095.

Pour le son suivi de consonne nasale on n'a que la graphie *un*.

[St. p. 193].

Diphtongues.

§ 13 *ai* français.

Les rimes en *-ai* sont fournies uniquement par la première personne des futurs ; il faut donc conclure que pour notre auteur, comme il est général en anglo-normand, *ai* demeure diphtongué (cf. Suchier, § 27 c) p. ex. 443, 1035, 1093.

Les rimes en *-aie* ne sont fournies que par *plaies : apaies* 435, 1227 : celles en *-aire* (écrites *-eire* ou *-ere*) 723, 1403 ; celle en *-ais* 955 ; celle en *-aiz* 909 ; celle en *-aile* 957 sont toutes pures (cf. chap. VII). La rime *forest : retrait* prouve que *ai* est déjà devenu monosyllabe en syllabe entravée, comme aussi devant *-str* p. ex. *nestre* (: *celeste*) 1533 (cf. Suchier, § 27 c) (1). Nous ne savons pas s'il faut accepter la rime *verrai : desrai* 1527, ces vers se trouvant à l'épilogue peuvent bien être d'une date antérieure à la composition du poème.

Pour le scribe *ai* n'a plus que le son *e* [e] ; ce que prouvent les graphies suivantes :

(*a*) *ai maire* 180, *plaire* 199, *traianz* 679, *trait* ⸗*1000*, *vait* 263.

(b) *ei : beiser* 305, *cheitif* 36, *greilles* 184, *meisiere* 419, *pleisir* 69, *soffreite* 90, *veit* 260.

(c) *e : esselle* 186, *fere* 30, *fet* 5, 56, *nessance* 456, *véssel* 263.

(*d*) *a* : *larroit* 612 (cf. ms. L. de Gaimar 4284).

(e) *i : trianz* 657.

[St. pp. 193-6].

(1) Marie de France *recet : fet, Fables* 39-7 ; *ret : mesfet Eliduc* 727 et *Partonopeus, forest : Frest* 744.

Digitized by Google

§ 14 a˜ français.

Beaucoup de rimes en *ãi* sont pures dans notre poème : *-ain, pain* 621 : *endemain : main* 777, 1217 ; *-ains, mains : grains* 1289 ; *-aine, laine : semaine* 199, *saine : fontaine* (écrit *seignie*) 737.

Une rime du moins est fausse, *quarantaine : caine* 747, 799, 1135, tandis que *mains : pleins* 183 est incertaine ; il est possible que *pleins* représente *planus*, si les doigts de Marie étaient *greilles* (=fuselés, effilés) ils ne peuvent guère être *pleins* (=potelés).

Le scribe écrit indifféremment *ein* et *ain ;* nous avons *plaindre* 210 à côté de *pleint* 337 ; *seins* (<*sanos*) 149, *saint* et *seint* très souvent, *feims* 626, *reclaime* 834, 838. *Jordanum* donne *Jordan* et rime avec *Johan* 580 et avec *chalan* 1166 (1).

Il est utile de comparer cette rime dans quelques poèmes anglo-normands du XIIe siècle.

1. Philippe de Thaon. *Li Cumpoz : ain* et *ein* sont distincts.

2. Philippe de Thaon. *Bestiaire* un cas douteux ; le ms. L. fait rimer *desteint* avec *refraint* 2865 cf. Walberg, introduction xlviii et sa note p. 146.

3. Gaimar : la rime est rare vu la longueur du texte, on a neuf rimes pures ; deux rimes fautives : *plain : serein* 767 *plein : main* 4033 et les trois autres mots *peine, plein* et *emmeine* qui riment avec les noms propres *Merceine* 3353, *Estein* 3431, *Estreine* 4475.

4. *Vie de saint Gilles :* d'après Gaston Paris, introd. xxvii, les rimes sont ici toutes pures.

5. Adgar : d'après l'article de Rolfs (Rom. Forschungen I, p. 208), il y a quinze fois confusion entre *ain* et *ein* p. ex. *saintes : depeintes* 35. 27.

6. *Le Donnei des Amants* (*Romania* XXV p. 497) *sein* se trouve en rime deux fois avec *main* 787, 801 et une fois avec *vilain* 831.

(1) Dans la *vie de St-Jean* publiée à l'introduction de l'édition de Saint Gilles, pp VI-XII *Jurdain* rime avec *pain* 157.

Digitized by Google

7. Chardry : deux fois confusion.

8. *Vie de sainte Osith, sein : main* 667

Dans le *Brandan* (Romanische Studien I, p. 567) *ceine: peine* 393, mais *peine : quinzaine* 1307 ; la confusion semble exister pour *aine, ainte* et *aindre* mais non point pour *ain*. Il en est donc presque de même que de notre poème.

Dans *Pyrame et Thisbé : areine : fontaine* 690 : *vaine* 714.

[St. p. 196].

§ 15 *ei* (*oi*) français.

Les rimes en *ei* sont pures, p. ex. *-ei, rei : dei* 475, *fey: sei* 517 ; en *-eient : departeient : remaneient* 789 ; *-eille, merveille : eveille* 37 ; *oreilles :* 167 ; *veilles ; esteilles* 299 ; *-eir, espeir : veir* 1161 ; *-eire, eire : ceire* 1143 ; *-eit*, rime fournie (sauf pour le vers 814 cf. V. f) par la 3e personne des verbes des 2e, 3e et 4e conjugaisons. La rime *petitet : veneit* 359 est probablement remaniée ; la bonne leçon serait *petit : venist* (cf. la note et la rime *venist : assit* dans *saint Gilles* 385).

La graphie *-oi-*, imputable sans doute au scribe, se trouve aussi à la rime ; parmi ces rimes on trouve la 3e personne d'un verbe de la 1re conjugaison : *afoloient* rimant avec *vivoient* 76 (cf. la note) tandis qu'aux vers 227-8 on pourrait corriger les deux désinences. Les autres rimes en *-oi* sont de pures graphies. De toutes les graphies *ei* est de beaucoup la plus commune ; elle se trouve aussi à la protonique : *peitrine* 181, *espleita* 496, *seignurs* 1.

-oi se rencontre souvent, mais jamais à la rime avec *oi*, [ɔi]. Notre poème distingue les trois sons *ei*, *oi*, [ɔi] et *oi*. La graphie *oi* est une importation, elle se trouve cependant dans toutes les positions.

La graphie *e* est également connue, mais s'emploie rarement : *nercie* 675, *ennercie* 646, *nercirent* 640 ; en syllabe atone et devant *l* mouillée on trouve *i : aparillées* 1260 mais *apareillier* 1433.

[St. pp. 197-200].

Digitized by Google

§ 16 *eï* français.

Il n'y a pas de rimes pures en *eï* dans notre poème comme il en résulte du § 13 ; la graphie est pourtant très fréquente ; par contre *-ain-* pour *-oin-* ne se trouve que dans *çaine* 748, 800, 1136, ce qui paraît être un usage ecclésiastique.

i+*n* mouillée> *ei* p. ex. *seignat* 570 ; i+n mouillée+ consonne, *constreint* 30.

§ 17 *iẽ* français.

Les rimes en *ié* dans notre poème sont très intéressantes ; nous en tirons une conséquence très importante ailleurs (chap. V b) et ici nous essayerons de les comparer aux mêmes rimes dans d'autres poèmes anglo-normands du XIIe siècle.

Sur les 1534 vers qui nous restent du texte C. nous avons compté 113 rimes pures en *ié*, en tout 171 rimes pures contre 13 rimes mixtes et 10 rimes douteuses, soit 5.8 pour cent.

Les rimes mixtes sont les suivantes : *manger, juer* 129; *mester : amender* 343 ; *pardoner : proier* 451 ; *noveler : vanter* 1123 ; *aurer* : *devoier* (1) 1189 ; *chastelez* : *maveistez* 471 ; *arestée* : *pié* 887 ; *regardé* : *congé* 939 ; *ennuiée* : *retornée* 1155 ; *bonurée* : *moilée* 1191 ; *soudées: apariliés* 1259 ; *trové* : *lié* 1421 ; *atirée* : *voidée* 1457.

Nous classons comme rimes douteuses ces mots qui ont été rejetés par les mss. sur lesquels est basé notre texte critique. Nous les appelons douteuses parce que ces mots se trouvent ou dans la liste de mots qui se rencontrent en rime aussi bien avec *é* qu'avec *ié* dans l'étude de Suchier (o. c. § 29 d), ou bien parce qu'ils sont acceptés ailleurs avec de légers changements.

Ces rimes sont les suivantes :

1) *empirée* : *maumenée* 155 ; la rime *empirer* : *pechier* 347 prouve que le remanieur n'accepte pas *empirer* : *é*

(1) Ce verbe pourrait être *deveer*<*devetare;* cf. *voier* pour *veer;* vie de *S. Grégoire,* par Frère Angier.

Digitized by Google

2) *suspirer* : *plorer* 397, rime admise dans le texte critique.

3) *suspirer* : *demander* 975, rime rejetée par les mss. continentaux ; on a *suspirer* : *moillier* dans *Gaidon* 9863.

4) *sauver* : *enginner* 491, mss. continentaux *enganer* ; on peut comparer Wace, *Rou* ; *mostré* : *enginné* 6057, à cette leçon une rime variante du ms. D. *engané* doit être préférée (cf. Pohl, *Untersuchung der Reime in Wace, Roman de Rou* dans les *Rom. Forschungen* II, p. 347), et *enguné* : *pensé* dans *Gaimar* 3765 et Adgar *enganer* : *cler* 4. 11 mais *enginnié* : *pecchié* 17. 537.

5) *bruillée* : *gelée* 643, 861 ; remplacé chaque fois par *bruslée*. L'existence du mot anglais *broil*, moyen anglais *broilen* et l'ancien français *bruillir* et *bruir* nous dispose à croire que l'anglo-normand possédait bien un verbe *bruiller* ; la forme n'est pas inconnue d'après le glossaire du *Bestiaire* (Walberg) et les *Contes moralisés* de Bozon, mais nous ne l'avons pas trouvée à la rime. On pourrait certes affirmer que le mot n'appartient pas à la rédaction primitive du poème mais qu'il a été inséré par un scribe.

6) *espruver* : *assaer* (cette graphie se trouve dans *Adgar* 18. 186) peut-être cette rime devait-elle être rangée parmi les rimes mixtes ; on pourrait citer comme une circonstance atténuante que ce qui a pu tromper l'auteur c'est l'existence de verbes à terminaison *-er* auxquels s'associaient facilement des substantifs en *-ier*, p. ex. *desirer* et *desirier* (cf. le vers 1285 de notre poème), *destorber* et *destorbier*, *reprover* et *reprovier*, *encombrer* et *encombrier* (cf Adgar *espruver* : *esculer* 7. 21). Dans la *vie de saint Gilles* il y a une rime mixte du même genre, *encumbrer* : *enginner* 379 où la bonne leçon peut bien être *enganer*.

7) *attameie* : *bonurée* 706.

8) *attamer* : *apareillier* 1433 ; dans le premier cas *attameie* est remplacé dans tous les textes par *oblié* et dans le second *apareillier* par *manovrer*. Le remaniement ne paraît pas être très logique, si *attameie* ne fournit pas une rime correcte pour *bonurée*, l'infinitif devrait en four-

Digitized by Google

nir une pour *appareillier*, mais il faut admettre que le vers 706 est trop court et le vers 1434 trop long et que le remanieur avait par conséquent d'autres raisons pour changer les leçons que la question de la rime. Au vers 1434 *attamer* est remplacé par *entamer* ; nous n'avons relevé la forme *attamer* (1) ailleurs que dans Bozon (voir au glossaire) ; ces changements de préfixes sont fréquents en anglo-normand, (cf. *entervie* et *atenvie* du texte critique v. 645, la note de Foerster dans l'édition d'Adgar et notre *Saint Richard* publié ici, vol. LIII (1910) § 72, p. 295).

9) *Irrez* : *purpensez* 1353, *purpensez* est remplacé par *repairiés*, la rime *irrez* : *é* est pourtant assez fréquente (voy. Suchier et *Bestiaire*, p. LII).

Il y a deux autres rimes qu'il importe d'étudier :

Chastetez : *maveistez* 471, rime remplacée par *caasté* : *ordée* et *humilitez* : *regnez* 475, rime acceptée par les mss. continentaux. Dans Adgar *chasté* rime avec *desvé* 8.21 et dans le *Bestiaire* deux fois avec *virginité* et une fois avec *onesté*, dans Gaimar *chasteté* est en rime avec *richeté* 1675. Pour *malvestié*, on le trouve en rime dans Adgar avec *amistié* 17.155 et avec *pecchié* 32.99 dans Simund de Fresne (*R. Ph* 1422) il rime avec *poesté*. Sauf la rime déjà indiquée pour Gaimar ni l'un ni l'autre mot ne se rencontre pas ailleurs à la rime dans l'*Estorie*. Nous avons donc placé la première des rimes avec les rimes mixtes ; bien que la rime *malvaistié* : *e* ne soit pas inconnue (Suchier § 29 d) elle semble ne pas se rencontrer au XIIe siècle.

La justesse de la critique faite au texte du ms. C. par les versions continentales paraît être une preuve de l'antiquité du poème.

Nous relevons les cas de rimes mixtes dans les monuments anglo-normands du XIIe siècle.

(1) Pour *attaminare* cf. Rönsch. *Die lexicalischen Eigentnemlichkeiten der Latinitaet des sogenannten Hegesippus, Rom. Forsch.* I. p. 296.

Digitized by Google

Voyage de Saint Brendan. Le ms. de Londres offre un seul cas, *clartet* : *entailet* 275, mais cette leçon n'est pas appuyée par les autres mss. bien qu'elle donne le meilleur sens (1).

Li Cumpoz (2) a quatre rimes mixtes pendant que le *Bestiaire* (3) n'en a que deux.

Le Sermon en vers (Grant mal fist Adan) n'a pas d'exemple de rimes mixtes. Les rimes *deposez : deseritez* II, 3.6 et *erité : envié* CIX, 1.2 sont intéressantes ; nous croyons pouvoir dire que les mots savants en -ité ne riment qu'avec les mots en -*é* dans les plus anciens monuments de la littérature anglo-normande.

Gaimar *Estorie des Engles*, 6534 vers, 586 rimes pures et neuf rimes mixtes, soit 1.54 pour cent. Nous relevons en note quelques rimes intéressantes. (4).

Adgar, *Légendes de la Vierge.*

Le prologue et les numéros 2-39 dans l'édition de Neuhaus comptent en tout 6950 vers ; il y a douze rimes mixtes et 682 rimes pures soit 1.79 pour cent ; pour ce qui est de la première légende et la quarantième, 846 vers en tout, il y a 67 rimes pures et 9 exemples de rimes mixtes et deux qui sont douteuses (*vérité* : *pitié* 40.69, *crier* : *recovrer* 40. 360) soit 13.43 pour cent. (5).

(1) Suchier, *Rom. Stud.* I. 570 et Auracher, *Zeitschrift* II, p. 442 et Birkenhoff, *Ausgaben und Abhandlungen* XIX p. 57 ; Bartsch, *Langue et Litt.* p. 80.

(2) Mall p. 74.

(3) Walberg p. li.

(4) Rimes mixtes de Gaimar : *lever : repairier* 222 ; *parler : conreier* 651 ; *damager : nafrer* 693 ; *quiderent : encontrerent ; apariller : demorer* 4729 ; *aler : derainer* 4837 ; *overé : preisé* 4893 ; *guarder : espleiter* 6235 ; *dosnaier : gaber* 6511 ?

(5) Nous faisons suivre une liste des rimes intéressantes dans la partie authentique des Légendes d'Adgar. Nous espérons pouvoir faire une nouvelle édition de ces intéressantes légendes en nous servant du ms. signalé par M. Herbert dans la *Romania*, XXXII, p. 394.

1) amistié : eshalcié 3..53, : esragié 17.351, : malvestié 17.156 : pitié 6.215.

2) blescier : enditer 28.109.

Digitized by Google

Guillaume de Berneville, *Vie de Saint Gilles* (3[3]4). D'après Gaston Paris il y a douze rimes mixtes et 4[3] rimes pures en *é* et en *ié*, soit 2.45 pour cent. Dans ce poème il faut placer parmi les rimes pures en *é*, *crier* : *loer* 143, 507, *mercié* : *gré* 1889, *ublier* : *parler* 2343, *cité* : *né* 23, *heé* : *cité* (voy. aussi 103, 159, 497, 2073, 2640), et *amistez* : *vengez* 2475, *eveské* : *chaucé* 2909 parmi celles en *ié*.

Haveloc, 1106 vers, 129 rimes pures et 6 rimes mixtes, soit 4.7 pour cent. Pour deux autres rimes il suffit d'une simple transposition pour amener la rime exacte. Pour l'auteur *mercié* : *recoveré* 841 et *jurer* : *affier* 217, ce qui semble confirmer le dire de Suchier (§ 29 c 3) que, là où un *d* disparaît, *e* est demeuré et n'est passé que plus tard... à *ié*. (1).

Nous doutons fort que l'homélie de Robert de Gretham (cf. Romania VII, 345, XV, 297, XXXII, 28 et Bulletin 1880, p. 67) publiée par M. Varnhagen dans la ZrPh I, 543 appartienne au XIIe siècle. Les 180 vers contiennent 13 rimes pures et 5 rimes mixtes, soit 40 pour cent.

Il en est de même du *Miracle de Sardenai* ; sur les 502 vers publiés dans la Romania XI, 519 et XIV, 82, il y a 44 rimes pures et deux exemples assurés de rimes mixtes, *cesser* : *lesser* 25, *sercher* : *mer* 153. Les rimes *getée* : *alegée* 168, *geter* : *enditer* 171, *geté* : *espleité* 205 semblent prouver la nouveauté relative du poème.

3) cité: cunté 11.39, 17.130: herbigé 5.27: ordiné 5.17: renumé 5.1.
4) empirié: pecchié 23,219.
5) enganer: cler 4.11.
6) enginnié: pecchié 17.537; 7) evesquié : preisié 18.67: sié 19.5,
8) pitié: charité 6.1 : estrangié 12.52: lié 6.302: trebuchié 2.92,
9) pieté: mesaisié 6.204; corucié 11.109 10) regner: munter 18.211
11) preiere: terre 11.163.

(1) Si ce phénomène des rimes offre un critérium de première importance pour la date d'un poème comme nous sommes porté à le croire, nous doutons fort que la conclusion de Kupferschmidt (Rom. Stud. IV, 423) que Gaimar, lui-même, a composé Haveloc soit correcte.

Digitized by Google

Nous avons examiné en totalité ou en partie la *chronique* de Fantosme et les vies de *Saint Edmond* (roi et martyr) et de *Sainte Modwenne* ; ces œuvres quoiqu'appartenant encore au XIIe siècle ne se prêtent pas à cette statistique ; la forme en laisse de la première et les quatrains monorimes des deux autres rendent difficile la pureté des rimes.

On a pu apprécier par cette longue revue que la justesse des rimes allait toujours en décroissant ; quand on arrive à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe siècle, on ne distingue plus *ié* et *é*. Là où il y a des rimes pures dans les œuvres de Simund de Fresne et de Chardri, c'est qu'elles sont dues au hasard.

Enfin nous relevons les rimes en *ié* et *é* dans *la vie de Sainte Catherine* par sœur Clémence de Barking. Ce poème a été, comme on le sait, remanié par un poète du continent ; les deux versions ont été publiées en regard par J. U. Jarnik (o. c.). Sur les 2688 vers il y a 267 rimes pures et les rimes suivantes qui donnent lieu à quelques remarques : *preier* : *veier* (=*vetare*) 651, remplacée dans le texte continental par *noier* (=*negare*) ; *regner* : *loer* (=*laudare*) 2577 remplacé par *sainterfier* et *regner* : *per* 2455 accepté par le remanieur. Les infinitifs en *i-er* sont en rime avec *-er* p. ex. *crier* (ou *crié*) : *ordené*,*apeler*, *bonté*, *loer*, *duné*, etc. *oblier* : *salver* 1223 ; *geter* est à la rime avec *loier* et aussi avec *honorer*.

Quant à la graphie on a aussi souvent *ié* que *é* : *brief* 1465, *chief* 114, *chies* 118, *chiet* 1044 à côté de *rechet* 917 ; *liez* 317 à côté de *lez* 803, etc. etc. *iée* *ie* est rare à l'intérieur du vers et inconnu ailleurs.

§ 18 *ié* français.

Ce son est peu souvent à la rime: on trouve *bien* : *rien* 449 ; *tenent* : *contenent* 979. *Nient* se trouve en rime avec 449 ; *tenent* : *contenent* 979. *Nient* se trouve en rime avec des mots en *-ent* p. ex. *defent* 301 ou avec *escient* 669 ; *escient* rime ailleurs avec *orient* cf. § 6. Au vers 670 *nient* compte pour une seule syllabe (cf. § 63). Dans les

Digitized by Google

poèmes anglo-normands la forme monosyllabique ne rime qu'avec *-ent* (cf. Walberg, *Bestiaire* introd. li) Anc. 207 est de trois syllabes. Pour *crestiene* cf. § 6.

Il importe de noter dans Gaimar et dans Adgar les rimes suivantes : Gaimar, *crestien* : *paen* 1241, *ancienz* : *anz* 1785, *nient* : *descent* 4019; Adgar, *crestiens* : *sens* 5.101 : *tens* 6.223 : *Justinien* 19.5.

§ 19 *ieu* français.

La forme provenant de *Deum* ne se rencontre à la rime que sous la forme *Dé* p. ex. *Dé* : *vérité* 12 : *perdoné* 24 : *charité* 1208, etc. Cette simplification se trouve déjà dans le *Cumpot* et dans Wace ; Adgar ne connaît que *Deu* : *Jueu* 5.13, 5.21 : *Hebreu* 17.373 : *Andreu* 19.51 et au cas sujet *Deus* : *Jueus* 36. 101. Dans Gaimar le mot est rare en rime, on a *Deu* : *liu* (variante *leu*) 1410, *Deu* : *feu* (=*fief*) 4322 avec les variantes *fiez*, *fié* et *sied* (?) ; il y a aussi au cas sujet *Des* : *remes* 3603. Dans le corps du vers le poète ne connaissait probablement que la forme *Deus* quoiqu'on trouve; une fois *Dé* 272 ; le cas régime est une fois *Dieu* 55. Du verbe *sequor* il n'y a dans notre poème que les formes *siut* 1105, *siwirent* 34. Les mots provenant de *focum*, *jocum* et *locum* ne riment qu'avec eux-mêmes, *fu* : *lu* 353 ; *lius* : *gius* 703 ; *liu* : *feu* 1395.

§ 20 *òi* [ɔi] français.

Ce son est représenté dans notre texte par *oi*, p. ex. *poi* 76, 161, 1144, *bloie* 178, *joie* 878, *voidiée* 1488 et *o* devant *l* mouillée, *acolirent* 325. Il ne se trouve en rime que dans les mots mi-savants *gloire* : *estoyre* 1531. Il en est de même à quelques exceptions près de tous les autres poèmes du XIIe siècle. Pour le *Bestiaire* voir l'édition de Walberg p. l ; Gaimer a *baldoire* : *estoire* 757 : *tempoire* 5711 : *estoire* 3239, *gloire* : *victoire* 3711 : *joie* : *bloie* 6245. Adgar *gloire* : *victoire* 17. 733 ; *estoire* : *memoire* 26. 157. Les scribes anglo-normands écrivent presque sans exception *-orie* à la rime.

§ 21 *ói* français.

Ce son n'est qu'une seule fois à la rime, *croiz* : *voiz*

Digitized by Google

569. A l'intérieur du vers on a *oi* dans *angoisse* 925 et à la protonique *ui*, *orguilluse* 477. On trouve aussi en position atone *i* p. ex. *aprima* 900. Cette réduction est surtout commune dans les dialectes du nord-ouest et du nord-est : Gaimar *aprismout* 5363 ; *Passion de Saint André connissoit* 428, 450 ; même trait dans le *Voyage de Brandan* en prose (ed. Wahlund) etc.

Cet *oi* se réduit pour le scribe en *o* : *loer* 255, *proer* 452 ; ce même trait s'observe aussi dans le ms. anglo-normand de la *vie de Sainte Catherine*.

§ 22 *oi* français.

Il y a peu de rimes à constater ; *moigne* : *agoigne* 795 et *besoin* : *oreisun* 985. Philippe de Thaon a des rimes semblables ; *lung* : *luin Cumpot* 385, *Bestiaire ciguigne*: *charuigne* 2635 et aussi dans *Sainte Catherine* qui y ajoute *joingne* : *elloingne* 2205. Adgar rime *moine* : *busuigne* 23 63. Dans le *Brendan* les rimes sont correctes (voy. Birkenhoff o. c.). Gaimar n'a que *Mortein* : *loing* 5905 dans un passage qui est autrement fautif.

§ 23 *òu* [ɔu] français.

Ce son ne se rencontre dans notre poème que dans les formes verbales. Avec deux exceptions *acumineit* 814 (cf. *acuminout* 749) et *conteit* 1041, la 3e personne de l'imparfait des verbes de la 1re conjugaison a la désinence *-out* ou *ot* ; elles sont employées surtout à la rime, p. ex. *gardout* : *abandanout* 71 et les vers 319, 689, 757, 817, 1477. Pour d'autres formes voir § 55 IV.

Ce son paraît aussi au parfait de la conjugaison forte p. ex. *pout* 378, *sout* 1473, *vout* 1423, mais aucune de ces formes n'est à la rime. La rédaction originale avait peut-être une des formes (cf. V. (e) v. 814). Cette rime est assez rare dans les plus anciens poèmes anglo-normands. Elle ne se rencontre ni dans le *Bestiaire*, ni dans *Saint Gilles*, ni dans *Sainte Catherine*, ni dans le *Jeu d'Adam* (éd. Grass,-*Romanische Bibliothek*) ; *Brendan* en contient deux exemples — *portout* : *out* 1135 : *pout* 1565 sur 1834 vers ; Gaimar n'en a que six (sur 6500

Digitized by Google

vers), ce sont des imparfaits en rime avec *out* 233, 2643, avec *pout* 3333, avec *plout* 425, 6251 et avec *vout* 2004. Adgar en a trois ; *out : plurout* 17. 443 ; *quidout* 18. 197: *apresmout* 29. 189. Tous ces textes riment entre eux les imparfaits et les parfaits tels que *out*, *pout*, *plout*, *sout*, *tout* (*tacuit*), *vout*.

§ 24 *ou* français.

Ce son est représenté par peu de mots. On n'a que *dous* 612, 681, et *ou*<*ubi* 152.

§ 25 *ue* français.

Ce son n'est pas à la rime et la graphie *ue* ne parait pas se rencontrer dans le texte, le scribe en préfère d'autres, p. ex.

1) *oe* : *illoec* 61, 678, *poez* 907, *poeple* 1220, *çoe* 78.
2) *uo* : *quor* 397, 415.
3) *eu* : *peut* 48, *veus* 452, 1469.
4) *o* : *illoc* 153, *illoke* 116, *ilokes* 343.
5) *u* : *judi* 1136, *sarcu* 1492.
6) *oue* : *estouet* 1500 (le sens semble exiger *estut*). (1).

Suivi de *l* mouillée on a :
dolium> *deuls : euls* 923, *duel* 76, *doel* 1106, *dol* 92, *oculos*>*euls* 398, 924, *eus* 783, *oiz* 1402, *oils* 170.
Il faut noter *of* 626, *od* 626.

§ 26 *uë* français.

La graphie *uen* paraît être presque inconnue en anglo-normand ; seul *quens* se trouve assez fréquemment (ici au vers 824). On trouve *suen* sporadiquement : *Sainte Catherine* 1190 ; *Saint Richard* (o. c.) à côté de *seens* et *sen*. Notre texte n'a que *soen* 69. Provenant de *homo* et *bonum* nous n'avons ici que *hom* et *bon*, *passim*.

[St. p. 209].

(1) Cette graphie est à mettre sur le compte du scribe ; estoet pour estut se trouve aussi dans Adgar, le ms. porte *morust: estoet* et la leçon est adoptée par Neuhaus ou plutôt par Foerster.

Digitized by Google

§ 27 *ui* français.

Ce son se trouve à la rime dans notre poème ; *lui* : *ambedui* 1211 ; *fruit* : *destruit* 467 ; *tuit* : *fruit* 767 ; dans d'autres vers il faut sans doute remplacer *lui* par *li* : 679, 1001, 329 (la forme est assez commune, cf. § 48) ; *nuit* : *respit* 309 : *lit* 589 : *delit* 123 ; *nuitz* : *liz* 625, 729 (cf. *liz* : *deliz* 323.

Dans Gaimar on a *qui* (=*cogito*) : *midi* 1645 : *lui* 2215: *dui* 4397 ; *quit* : *transit* 5137 mais *lui* : *ennui* 2241. D'autres rimes dans Gaimar sont *nuit* : *conduit* 3188 : *deduit* 192, 2000 : *huit* 973 ; *destruit* : *bruit* 207, 3313 ; *lui* : *qui* 355 : *refui* 2829 ; *qui* : *dui* 4398 :*midi* 1645 ; *quit* : *transit* 5137.

Dans *Saint Gilles* les mêmes phénomènes s'observent : *lui* : *qui* 187 : *ui* 463 *ambedui* 2417 : *ennui* 1225 ; *qui* : *andui* 1907 ; *deduit* : *conduit* 2395 ; *nuit* : *quit* 541 : *tuit* 1711.

Dans les parties d'Adgar qu'on peut croire lui appartenir on a *i*<*iei* à la rime avec *i* de toutes provenances, mais quoique ce poète rime *deduiz* : *croiz* 11 79 : *nuiz* (*nucem*) 30. 101 et *destruiz* : *croiz* 30. 31 *ui* ne rime pas avec *i* sauf *qui* : *ami* 28. 143 ; même *ui* ne rime pas souvent avec lui-même.

Dans notre poème enfin quoique *i*<*iei* rime non seulement avec lui-même (p. ex. *liz* : *deliz* 323) mais avec *i* d'autres provenances (cf. § 7) *église* : *servise* 765 : *prise* 1423 ; *lit* : *petit* 591, *ui*<*uei* ne rime qu'avec lui-même, avec *ui*<*u*+*i*, ou bien avec *i*<*iei*.

Devant *s*, *ui* passe facilement à *u* : *pus* 35, 245, 520, etc. *us* 135, *hus* 808, *tut* 768, mais il n'y a pas de rime telle que *us* (<*osteum*) : *plus* Adgar 28. 269. Au vers 691 on a *rosel* (cf. le texte critique) ; *peusse* du vers 1309 semble être pour *puisse*.

Digitized by Google

Consonnes

A. *Liquides*

§ 28 L.

Il n'y a aucune rime qui atteste que la consonne *l* se soit vocalisée devant une autre consonne ; il n'y a pas de rimes, p. ex. comme *vout : plout* dans *Saint Gilles* 3619 ou *veout : ensiut* dans Wace, *Rou* 13625. Le même phénomène se présente chez Gaimar et Adgar et dans le *Haveloc*. Quoique Gaimar fasse rimer *plout* avec *guereiout : out* 5349 etc. (cf. § 23), il n'a *volt* qu'en rime avec des noms propres comme *Harold* 4797 sauf une seule exception *enchasçout : volt* 2003 ; cependant après *i* la vocalisation s'est déjà accomplie p. ex. *gentilz : marriz* 2641. Dans la vie de *Sainte Catherine* on n'a qu'une seule rime, *Deus* (ou pl. *deus*) : *mortels* 365, 709, 787, 805 ; ailleurs la combinaison *l+cons.* ne rime qu'avec elle-même. Dans le *Donnei* il n'y a pas de rime probante, on n'a que *sout* : *dout* 1063, *volt* : *Ysoud* 486.

Il n'y a rien dans notre poème qui prouve que *l* se maintienne ; les rimes *mortals* : *medicinaus* 433, *oil* : *orgoil* 649, non plus que les rimes *els* : *chevels* de Gaimar 6354 ou *assaut* : *aut* de Haveloc 751, ne prouvent rien ; mais notre poème est très court et il peut n'être dû qu'au hasard qu'une rime probante ne s'y trouve pas. La consonne mouillée rime généralement avec elle-même p. ex. *peril* : *exil* 797, mais elle paraît tombée dans *ati* : *demi* 581. De ce mot Godefroy ne relève que cet exemple et un autre tiré du *Prothésilaus* où il est à la rime avec *péril* ; dans le *Donnei* on trouve *atie* : *amie* 667. Ailleurs *l* mouillée rime avec *l* p. ex. Gaimar *gopil* : *il* 281, *apostoille* : *escole* 3349, *aparail* : *feeil* 6029 ; Adgar *fedeil* : *conseil* 28.57 28.77 ; *Haveloc goupil* : *vil* 465.

Pour le scribe du moins *l* est vocalisée, p. ex. *escouter* 100, *maumenée* 156, *e+l+consonne>eaus*, *juvenceaus* 118. *L* finale devant une consonne initiale peut également

Digitized by Google

se vocaliser, *mau* 407, *teu* 193, etc. *queu* 208, 241. Quelquefois *l* est représentée par *ll* (cf. § 42) *veilles* : *esteilles* 299. Le ms conserve souvent *l* dans l'orthographe : *al* 16, *malvaise* 791, quelquefois *al*>*au*>*a* se présente p. ex. *maveis* 1220, *maveistez* 472 (1) ; on trouve ici comme ailleurs en anglo-normand *alme* et *aume* 190. Il faut noter aussi la graphie *eau* pour *au*<*al* : *seaumes* 1426. *L* mouillée s'écrit *ill* ou *l*, *bruillée* 643. *greilles* 184 ; le son mouillé suivi de consonne ne paraît que dans *oils* 170, *oiz* 1102, *euls* : *deuls* 398, 923.

§ 29 R.

La metathèse de *r* ne se trouve dans notre poème que dans *pernent* 21, *pernoit* 142. La confusion de *rr* avec *r*, si fréquente dans les textes anglo-normands est rare ici (cf. § 42) ; nous avons :

(a) rr *serrai* 1089, *verrai* 1527, *irras* 1276.

(b) r, *arivez* 223, *tere* 1429, 1432.

On a correctement *rr* dans *dorrai* (=*nr*) 88, *morroit* (=*rr*) 143, *orrunt* (=*dr*) 7. La prononciation de *r* lorsque ce son se trouve après la syllabe tonique a dû être très faible en anglo-normand à en juger par des rimes telles que *feste* : *estre* 229 et *nature* : *nule* du *Bestiaire* (cf. introd. IV). Gaimar a les mêmes mots à la rime, *estre* : *teste* 2755 et aussi *ancestre* : *geste* 827, et *feste* et *geste* avec *Colcestre* et *Wincestre* 805, 2233, etc.

Pour le groupe *rn*, voy. § 31.

[St. pp. 210-13]

B. *Labiales*

§ 30

Les labiales donnent lieu à peu de remarques. Un *p* étymologique est conservé dans *baptisiée* 62 : ce son se

(1) Cette omission de *u* devant *v* est un trait anglo-normand ; l'anglais moderne *save* indiquerait que ce n'est pas une simple erreur de scribe.

Digitized by Google

maintient en anglais moderne *baptise* [bæptaiz] ; *f* suivie de *s* se conserve dans l'orthographe dans *vifs* : *paradis* 531 mais elle est tombée dans *pensis* : *vis* 845. Le symbole *w* se rencontre rarement dans notre texte : *ewe* 922, 1187, *siwirent* 34 et ce sont là des graphies consacrées pour les copistes anglo-normands.

[St. pp. 219-20]

C. *Nasales*

§ 31.

A la rime *n* et *m* finales ne sont pas distinguées, la seule rime qu'on en ait n'est cependant pas très probante, *nom* : *non* 897. La graphie *nun* est très commune, on la trouve même en rime avec *-on* et *-ion* ; ceci paraît être une pratique des copistes anglais ; le même phénomène s'observe dans le ms. *Royal* de Gaimar. (1)

Comme il arrive en anglo-normand *n* devant *v* tombe p. ex. *coveite* 1151, *covenant* 259 ; comparez Adgar 27, 182, 30, 252.

Le groupe *rn* peut rester dans l'ortographe p. ex. *enfern* 796 ou peut être réduit à *r* p. ex. *char* 485, *yver* 639, *jor* 1417, *tor* 1418. Ces rimes ne prouvent pas que *n* est muette ; celles en *-or* (*-ur*) sont fournies uniquement par la terminaison *-orem*, sauf *jor* qui rime avec *tor* (1417) et où le poète aurait peut-être écrit *jorn* : *torn*. Il n'y a pas non plus d'exemples de *-er*<*ern* à la rime. Le hasard joue un grand rôle sans doute dans ces rimes et il serait téméraire d'y voir un trait très marqué d'ancienneté, mais il est intéressant de comparer ces résultats avec les mêmes phénomènes dans d'autres textes du XIIe siècle.

Dans le *Brendan* il n'y a pas confusion, p. ex. *ivern* : *enfern* 1329, *jurn* : *sojurn* 1305. Dans le *Comput* les rimes ne sont pas très probantes ; dans le *Bestiaire* nous avons *jur* : *honur* 249 ; *Wace*, *Brut* : *onor* : *jor* 89 ; Gaimar *jur* : *seignur* 319 ; dans le *Sermon en vers* (*Grand*

(1) Voy. l'édition Hardy-Martin. *Rolls Series*, voy. vv. 33, 61, 101, 176 etc.

Digitized by Google

mal..) il n'y a pas de rimes probantes : dans *Saint Gilles*> *jur* : *labur* 35 : *dolur* 119, etc. (28 rimes pareilles) dans Adgar, *jor* : *salveor* 3.7. Quoique dans le *Comput* on trouve *ver* : *hiver* 1917 on a *turn* : *jurn* 1903, 2169 2841, c'est-à-dire il n'y a pas de mélange entre *-or*<*-orem* et *-orn*<*-urnum*. En Normandie et en France la fusion est déjà accomplie ; Bénoit écrit *retorn* : *amor*, (Chr. 11209) et Chrétien de Troyes, *retor* :*amor* (*Yvain* 6511).

N mouillée est représentée dans notre poème par :

1) *in*, *soin* 244 ; 2) *ign*, *soign* 199, 611, 1146, *seignurs* 1 ; *seignat* 570, *moigne* 795, *agoigne* 759 ; 3) *ng*, *lung* 183.

Suivie de consonne *n* mouillée devient *n* : *constreint* 30.

D. *Dentales*

§ 32 *T. D.*

Les dentales isolées entre deux voyelles sont tombées comme le montrent les rimes fréquentes : *vie* : *Marie* 13, 151 : *folie* 31, *mie* 1027, etc.

Quant aux dentales finales la question est plus compliquée : — la dentale isolée, devenue finale en français est tombée dans notre poème :

(a) radicaux nominaux et verbaux : — *fei* (<*fidem*) : *mei* 873 : *crei* (<*credo*) : *lei* 881 : *rei* : *dei* (=*ditum* plutôt que *digitum*) 485. Ces thèmes riment avec eux-mêmes, *crei* : *vei* 1379

(b) terminaisons ; *-e(t)*<*-atum*, *-atem* ; *-i(t)*<*-itum* ; *i*<*palatale+-edem* ; *-u(t)*<*-utum*, *-utem*.

Dé : *vérité* 11 ; *fausseté* 5 : *pardoné* 24 : *salvé* 488 : *enemi* : *servi* 473, *Domini* : *garri* 1137 : *vertu* : *tu* (pronom) 967.

(1) Des rimes telles que *rei*: *dei* se rencontrent assez souvent ailleurs. p. ex. Eneas, (*dei rei* 716 917) ; *saint-Gilles* (*dei*: *sei* 1841) ; Marie (Eliduc, *dei* : *sei* 409), *Espurgatoire cf. Romania* XXIV, p. 294), *Roman de la Charette* (*doi debeo*) : *dei*.

Digitized by Google

Les substantifs abstraits en *-é* et les participes riment souvent entre eux, voy. les vers 49, 87, 105, 147, 407, etc.

(c) Les parfaits en *-it* et *-at* (*a(t)*<*habet* n'est pas à la rime), les futurs en *-a* (*-ad*, *-at*) les parfaits forts et les passés du subjonctif riment entre eux ; notre ms. les présente :

(α I. 2 fois sans *d* ou *t* : *manga* : *porta* 697, *jeta* : *aprisma* 899.

II. 5 fois avec *d* : *criad* : *troverad* 55, 261, 479 495, 1239.

III. 5 fois avec *t* : *purpensat* : *irrat* 341, 559, 573, 1079, 1501.

(β) *tramist* : *aprist* 523, *fist* : (b)emist)1345.

(γ *guerpist* : *defendist* 607.

(d) Notre auteur fait rimer *receut* : *beut* 1241, *apparut* : *fut* 515 (*fu* n'est pas à la rime).

(e) Nous avons par trois fois *vit* (<*vidit*) en rime avec des parfaits où le *t* n'est pas fixe ou bien a été introduit par l'analogie :

guerpit 107, *chaït* 1021, *saisit* 1489 (*vit* : *escrit* 1411). (1).

Quand on compare notre poème avec celui de Gaimar on observe :

1° Que l'emploi de la dentale finale est identique chez les deux auteurs pour (a).

2° Que les parfaits en *-a* ne riment qu'entre eux dans les deux poèmes ; le seul vers qui semble contredire cette observation est peut-être à changer. (2)

3° Que les parfaits peuvent aussi rimer avec des *t* appuyés : *transit* : *bruit* 1469, *partit* : *dit* 2514 : *murdrit* 4053, *perdit* : *descunfit* 2478.

(1) les mss. continentaux font rimer *vi: guerpi* 107, *cai* 1021, et *vit: saisit* 1489 sauf E. qui porte *deguerpi : li* tandis qu'il accepte les deux autres.

(2) Voici les deux vers : E dient tut, « Veez la Celui ki jà rien ke durra » (6061) variantes *ne durra* D. L. *ne dorra* H. Suchier *Reimpredigt* XXII, propose *ne durrat ja.*

Digitized by Google

4° Que Gaimar fait rimer des parfait avec des participes, p. ex. *vesqui* : *enseveli* 1535, *transit* : *enfuit(t)* 4161.

5° Que dans l'*Estorie* de Gaimar il y a des rimes, p. ex. *hardi* : *assailli* 209, et les vers 1357, 1689, telles que notre poème, peut-être seulement par hasard, ne présente pas.

Il paraîtrait donc que la dentale finale est du moins aussi assurée dans notre poème que dans *l'Estorie* (1).

Quand on examine les dentales finales dans le corps du vers le résultat semble confirmer les faits précédents.

Les exemples suivants offrent des cas d'élision :

de quor comence a suspirer 397.
de joie comence a plurer 878.
ele comence a suspirer 975.
la terre comence a foïr 1474.
k'il me mete en sa compaignie 1262.
endreit midi comence une hure 833.

Dans d'autres il peut y avoir hiatus :

Deu vus mette en bone fin 272.
mut li semble estrange regne 340.

Le premier cas est admisible (voy. § 61), le second est peut-être à changer en *sembla*. Le vers *tute turnet a la* folie 1272, pour lequel le ms. B. donne *retorne tote a la folie*, ce qui peut bien être la bonne leçon (ce vers ne se trouve que dans deux mss.), est un cas d'hiatus qui serait à accepter d'après les principes énoncés par M. Rydberg (voy. § 61).

Il faut donc conclure que pour notre auteur la dentale finale est muette sauf dans les parfaits en *-it* où elle a été réintroduite par analogie.

§ 33 *S. Z.*

S provient non seulement de *s* latin mais aussi de *ti* entre voyelles et final : *prise* 947, *tison* 648, *servise* (: *église*) 766.

(1) Voir les intéressantes remarques de Miss Pope, *La langue de frère Angier*, p. 62.

Digitized by Google

La distinction entre *s* et *z* (=latin *t*+*s*) à la fin des mots est absolue ; nous trouvons d'un côté les rimes en *-ais* (*fais* : *mais*) 955, *-as* (*Zozimas* : *dras*) 821, *-ens* (*pens*: *tens*) 1071, *-is* (*ocis* : *ris*) 145, et aussi les vers 489, 501, 815, 883, 905, 913, 931, 1221, 1371, 1357, *-os* (*espos* : *querelos*) 307, *-ors* (*fors* : *cors*) 945, *-ius* (*lius* : *gius*) 703 ; de l'autre, les rimes *-anz* (*talanz* : *anz*) 153, *-iz* (*pecheriz* : *meretriz*) 403, *-oiz* (*croiz* : *voiz*) 569, *-uz* (*espanduz* : *paluz*) 139 (et aussi les vers 513, 727) et *-uiz* : *-iz* 625, 729, sans qu'elles se mêlent jamais.

Cette distinction est de rigueur pour Gaimar, p. ex. *jus* : *plus* 2663, *cles* : *remes* 2715, *oscis* : *enemis* 2723, etc. sauf une seule exception (1), *purpens* : *denz* 181 ; pour Adgar (2), pour *Sainte Catherine* et pour *Saint Gilles*.

Il est malaisé de se prononcer si *s* devant consonne est déjà muette ; les deux premiers vers qui contiennent *Crist* : *petit* (*Crist* rime ailleurs (1220) avec *ocist*) ont pu être remaniés et au vers 781 on pourrait lire *retraist* ou bien corriger le vers d'après un des textes continentaux, p. ex. *trait a test*, (cf. le vers 1000, *trait a garant*), les autres rimes sont fournies par des verbes. Devant *m*, on n'a à la rime que *quaremme* et *esme* 1075, 1127. Quoique la graphie *quaremme* indique que *s* devant *m* est devenue *m*, c'est-à-dire muette, la rime ne prouve rien puisque *esme* aurait pu donner également *emme* ; la rime *esment* (*aestimant*) ; *claiment* est connue (Frère Angier, *Grég.* 645) et pour le scribe du moins nous avons *ignel* 571.

Le mot *servise* occupe dans quelques textes une place spéciale ; il importe de faire observer que les mss. A. D. L. substituent à la rime *eglise* : *servise* 766, *eglise* : *defise*, tandis que E. l'accepte ; au vers 1423 les mss. A. B. E. (D. et L. manquent) offrent une tout autre leçon. Au vers 947 tous les mss. acceptent la rime *aprise* : *sa-*

(1) La *Donnei des Amanz* a également un cas isolé, *Tristans: anz* 475.

(2) Dans le Grégoire on lit enfes: enpensez, 43.1576.

Digitized by Google

crifise quoique A. B. E. L. écrivent *sacrifice*. Il faudrait donc conclure que la forme *servise* cède à *service*, forme postérieure ; de bons textes du XIIe siècle connaissent la forme *servise* p. ex. *Bestiaire : guise* 2269 ; Adgar : *eglise* 4.3 et *passim ; Sainte Catherine : prise* 343 (: *sacrefise* (1) 315) ; *Cligès : esprise* 1779 ; *Eneas : aprise* 1269.

Quant aux graphies on trouve *s* pour *ss*, *fauseté* 6, *puisant* 1332. Le scribe omet souvent *s*, *eveille* 38, *derainer* 1237, *veu* 226, *dou* 399, *beau* 196, *for* 55, *ver* 417, etc

§ 34 *C*. (*K*).

Ce son est représenté dans notre texte par :

a) *k* dans *kar* 2 etc. la seule forme usitée, *illoke* 116, *ilokes* 343.

b) *qu-* dans le seul mot *quor* 397, etc.

c) *c* à la fin des mots : *illoc* 153, et par *cc accomplir* 123.

§ 35 *Qu*

La graphie *qu* est assez rare dans notre texte, p. ex. *qui* 8, *que* 25, *queu* 241 ordinairement le scribe préfère *k*, p. ex. *ki* 16, 35, *ke* 17, *etc.*, ke (=*qui*) 21, *kant* 41, 44, 47, etc.

§ 36 *C* (=*ts*).

Ce son provenant de *c*+*e* ou +*i* ou de *ci* ou de *ti* précédés de consonne autre que *s* se maintient ici, p. ex. *ciel* 1041, *face* : *placc* 921, *commence* 397, etc.

Le pronom neutre s'écrit *ce*, *ceo* (cf. § 48). La graphie *-sc-* se rencontre ici comme ailleurs (p. ex. Gaimar, Adgar, *Saint Gilles*, Simund de Fresne) dans *oscis* mais *occeor*. Il reste une forme qui nous est peu connue, *chicce* 766 (3e personne du présent subj. de cheoir) Godefroy la cite IX p. 69 a, tirée de la *Chronique* de Geoffroi 3864. Un " coutumier " anglo-normand du XIVe siècle —

(1) Il est intéressant de noter que le ms. continental remplace ici, aussi des formes en-ise par celles en-ice.

Digitized by Google

The Oak Book of Southampton — contient une forme *chiete* qui peut être pour *chiece* ; l'éditeur de cet intéressant ms. (1) explique la forme comme *d* médial devenu *t* et compare ce phénomènne avec *pertriz* de Boeve de Haumtone ; Stimming suppose que ce *t* est le même que le *t* de *voutrons*, forme qu'a trouvée Busch dans un ms. anglo-normand du XIVe siècle (2). cf. § 58.

§ 37 *Ch.*

Ce son provient régulièrement de *c+a* et de *pi* ; la première de ces sources est représentée par *char* 637, *charité* 1207, *chose* 465, *pechiez* 671, *entechiez* 62, *chairent* 33, et la seconde par *sachent* 15.

On trouve une fois *k* : *deskarkent* 22. Miss Pope a relevé *karkier* dans la langue de Frère Angier (p. 27 de son *Etude*) (2) et The Oak Book of Southampton a les formes *deskarger* I. 58 et *desqarker* I.64. Notez aussi *meschins* 226.

§ 38 *G* (=[*g*]).

Gu qui provient de *w* germanique s'écrit *g*, p. ex. *gart* 990, *regarde* 1409, *gastine* 668, *gisarmes* 137 et aussi *gu* p. ex. *guastine* 696, *guast* 617.

g (=*g* latin+*o*, *u*) se maintient, p. ex. *gusta* 1292.

§ 39 *g* et *j* (=*dj*).

On écrit *g*.

I. devant *e*, *i* p. ex. *geske* 1018, *gius* 703.

II. devant *a* p. ex. *manga* 582, *herberga* 581.

et *j* devant *u* p. ex. *jurs* 38.

§ 40 *Y*, *J*.

Stimming relève beaucoup d'exemples de *i*, *j* ou *y* inséré devant la syllabe tonique pour empêcher l'hiatus, p. ex. *loient* (*laudant*). Ce phénomène ne semble pas se

(1) Publications of the Southampton Archeological Society, 3 vol. publiés par P. Studer 1910-11.

(2) Etude sur la langue de Frère Angier par Mildred K. Pope ; dissertation de l'Université de Paris 1909.

Digitized by Google

rencontrer dans notre texte, la graphie *-ete* pour *ée* est à expliquer autrement. [St. p. 238]

§ 41 *H*.

L'*h* du latin se maintient ici quelquefois comme en français moderne, p. ex. *herbe* 776, *hom* 1189, *humanité* 461 ,mais seulement *ui* 454.

h germanique est aspirée, *sa haire* 724.

§ 42 Lettres doubles.

L'orthographe avec lettres doubles sans que le son change de valeur phonétique se rencontre souvent dans notre texte :

ll : *apellas* 430, *veilles* 299, *esteilles* 300, *allout* 770.

rr : *dirrai* 3, *irrat* 560, *serrai* 1089, *serroit* 92.

mm : *femme*, graphie unique, *commença* 1006 (aussi *comence* 304).

pp : *appeler* 58.

bb : *abbeie* 801.

tt : *ottrias* 429.

dd : *redde* 1187.

cc : *accomplir* 123.

[St. pp. 239-40]

§ 43 L'article.

La déclinaison de l'article est régulière :

cas sujet du sing.	*li* 139, 157.	
cas régime	*le*	*la*
cas sujet du pl.	*li* 34, 120.	
cas régime	*les*	*les*

On trouve quelques cas (comme p. ex. au vers 428) où il faut corriger *le* en *li*. La forme *li* au singulier peut s'élider, mais non pas au pluriel comme en francien. En combinaison avec des propositions on a : *del* 459, *al* 341, *el* 1492, *as* 1105 et avec *ne*, *nel* 1430. Pour l'emploi de l'article pour le possessif, cf. § 47.

§ 44. Le substantif.

Les formes correctes des substantifs sont souvent assu-

Digitized by Google

rées par la rime ou par la mesure ; la déclinaison est restée assez intacte.

1re classe, type *murs*.

Cas sujet. *amis* (: *quis*) 905 ; *li enemis* (: *paradis*) 489 ; *li venz* (: *vestimenz* acc. pl.) 860 ; et aussi *li jors* 361, *li anz* 1350 etc. Au vers 1220 *poeple* fait hiatus avec *ocist* ; l'omission est probablement due au scribe. Pour *diables* voy. Note 699 ; cas régime : *tut tens* 443, 474 ; *tut le jur* 731, *enfern* 507 ; *sur jor* : *tor* § 31 cas sujet pl. : *ami* : *enemi* 1229 ; *li oil* (: *orgoil*) 649 ; *li juvencel* (: *bel*) 291 ; et aussi 120, 265 ; *pelerin* (: *fin*) 271 ; *moigne* (: *agoigne*) 795 ; *diable* (*durable* acc. sg.) 533 ; *li costé* (: *esté*) 640 ; *suspir* (: *morir*) 415 ; *bacheler* (: *mer*) 297 ; voy. aussi 366, 770, 785, 1332, 1337, 1335.

cas régime pl. *doiz* (: *poiz*) 659.

Comme infractions assurées par la rime on a *lit* (: *petit*) 592 ; *desir* (: *morir*) 1017 ; *desirier* (: *moilliez*) 1378 ; *message* (: *sage*) 423 (avec ce dernier exemple on peut comparer, *Carthage* : *uns message* dans *Eneas* 1616) ; *pelerin* (: *chemin*) 572 ; *deugiez* (: *piez*) 857 ; *an* (: *Jordan*) 1361 ; *Salomun* (: *sun*) 1268 ; *damage* (: *parage*) 92, *piment* (: *forment*) 1304 sont plutôt des formes archaïques (1).

Les mots suivants pourraient être corrigés sans nuire à la mesure, *pecchié* 17, 24, etc. *apostres* 34, *chivaliers* 385, *branz* 390, *saint* 423, *munt* 484, *fruit* 467, *lit* 592, *espirit* 523, *cheveux* 857, *jur* 1079.

Les formes de *Dieu* ont été énumérées au § 19. De *filius* on n'a ni le cas sujet ni le cas régime à la rime : *li fiz* est au nominatif 246, 501 et *fil* à l'accusatif 441 ; ailleurs on trouve *fiz* au régime 485, 787, 1261. Nous ajoutons ici *hermites* (nom.) 1021 mais la désinence est due peut-être au scribe.

(1) Cependant on a très souvent un substantif sujet, au cas régime, quand il suit le verbe. Cf. Bestiaire, *ço est l'entendement*. 575 ; *Sur cels est sun estal* (: *de mal*), 605 ; introduction LXIX.

Digitized by Google

Substantifs de la 3e déclinaison latine :

Cas sujets : *pains* 945, *sancs* 139, *li leuns* 1431 et aussi *li leun* 1475.

Cas régime : *le leun* 1475, *sanc* 1233.

2e classe. type *pere*.

Il est malaisé de se prononcer sur le nominatif de *pere* ; à la rime on n'a que le cas régime cf. 82, 422, 459, 511, 520, 525 ; au vers 95 où l's est écrite, la bonne leçon est peut-être celle du texte critique ; l'exemple du vers 1276 n'est pas probant ; le vers, tel qu'il est, paraît confirmer la forme sans *s*, mais on a aussi souvent la forme *or* que *ore* et la forme avec *s* s'accorderait mieux avec la facture archaïque de vers, le vers 412 au contraire exige *pere*.

3e classe.

(a) type *emperere*.

Cas sujet sg. *lere* (: *mere*) 109, *sire* 251, l'absence de l's est assurée par l'élision dans les vers 1247, 1257, 1260.

Cas régime *larron* (: *maisun*) 761, *empereur* 217, *seignur* 1215.

Cas sujet pl. *baron* (: *dromun*) 241, *seignur* (*creatur*) 722, *enfant* (: *juant*) 234, *compaignun* (: *entenciun*) 782.

Provenant de *abbas*, nous trouvons correctement au cas sujet *abes* 803, *albes* 749, une fois on a *albes* au régime qui peut être corrigé sans nuire à la mesure.

(b) type *om*.

Dans la phrase si souvent répétée *li sainz hom* 845, etc. (douze fois) le cas sujet est correct et aussi dans *li prodom* 257 ; ailleurs on trouve *homme* au cas sujet : 31, 247, 745, 983 et où nous avons quelquefois corrigé mais non sans avoir des doutes ; on trouve souvent la phrase correcte *n'a homme* qui a pu amener *n'est homme* et encore après un verbe on a souvent le cas régime pour le cas sujet (cf. *Bestiaire*, introd. l.xixj comme dans le vers suivant de *Sainte Catherine* : Plus tost creit ume lur errur Que d'un prudume la verrur.

Digitized by Google

(c) type *cuens*.

On ne trouve que le cas sujet *cuens* 824 et le cas régime au pluriel *contes* 977.

Quant aux substantifs féminins il y a peu à dire ; on trouve les formes en *-es* : *lettres* 1410 et *clartez* (sg.) 1394 mais *flor*, cas sujet à la rime avec *colur* 638. On trouve aussi *riens* 192 ; cette forme est correcte, on a ailleurs *riens* avec le verbe impersonnel.

L'infinitif employé comme substantif n'a pas de *s* au nominatif : *li escouter* (: *parler*) 100. Ce trait s'observe dans les textes les plus anciens, p. ex. *Comput*, *li ferir* (: *eissir*) 1742 ; *Bestiaire*, *l'estre* (: *beste*) 985 (: *estre*) 2791 ; *Sermon en vers*, *li repentir* (: *morir*) 4 c. (cf. 54 a, 66 a). Dans le *Grégoire* on a *li celer* 1473.

§ 45. Adjectif.

Nous relevons : 1° les adjectifs et participes passés à la rime et qui sont corrects ; 2° les formes correctes qui sont appuyées par la mesure ; 3° les formes où de légers changements suffiraient à rétablir l'accord grammatical ; 4° les cas où l'accord ne se fait pas.

MASCULIN

1° cas sujet : *espanduz* (: *paluz*) 139 ; *liez* (: *pechiez*) 137; *caeiz* (: *dreiz*) 663, *pensis* (: *vis*) 845 ; *irez* (: *pechez*) 406 etc cas régime : *servi* (: *enemi*) 474 etc *grant* (: avant) 875 ; fier (: aprochier) 1341 cas sujet pl. *leger* (: *graver*) 231 ; *bonuré* (: *Dé* 1335 ; *dur* (: *mur*) 683; *sage* (: *corage* 366 ; *passé* (: *gusté acc.*) 1291. etc. cas régime : *genz* (: *denz*) 661 ; *granz* (: *anz* 681 ; *laiz* (: *mesfaiz*) 910.

2° cas sujet sg. *malades* 1130; cas régime, pas de formes assurées.

FÉMININ

gente (: *juvente*) 67 ; *ravie* (: *mie*) 997 ; *toleite* (: *coveite*) 1151 : *venue* (: *rue*) 113 ; *munde* (: *unde*) 586 ; *esprise* (: *chemise*) 321 ; *dolente* (: *gaimente*) 907 ; *espiritel* (: *ostal*) 711 *vive* (: *rive*) 1281 etc.

parfundes (: *undes* 314 *bele* 67 ; *bloie* 178 ; *blanche* 183, *meinte* 136 ; *née* 60 ; *nue* 1033 ; *quise* 1365 *pleine* 212; *tute* 72. *corteise* 191 ; *dolente* 261 ; *duce* 421 *tel* 98 ; *queu* 241 ; *grant* 328 ; *fort* 1516 ; mais *forte* 451 et *grande* 1512.

Digitized by Google

Cas sujet pl. pas de formes assurées, cas régime *oribles* 910.

3° Cas sujet. Dans les vers suivants il suffit d'ajouter une *s* ou un *z* aux formes telles qu'elles sont dans le texte : 32, 143, 147-8, 179, 632, 665, 822, 1226, 1297, 1491. cas sujet pl. *trestuz* (lisez *trestuit*) 205 remplacez *bons* par *bon* 532 ; *maus* par *mal* 533 etc.

4° Cas sujet sg. *salvé* (: *Dé*) 487 ; *nu* (: *rumpu*) 636; *guarri* (: *Domini*) 1137; *lé* (: *troé*) 1422 ; *net* (: *mel*) 1084 ; *escrit* 1412. (1)

granz 138.

Dans les vers suivants il suffit dajouter un *e* pour rétablir l'accord : 125, 407, 1015 1026, 1195 blanche [s] 183.

L'accord n'est pas fait à la rime du vers 1486, voy. la Note.

La comparaison synthétique est représentée seulement par *maire* (cas sujet) 180 et par *graignur*.

Avec des verbes impersonnels l'adjectif ou le participe a tantôt une s flexionelle, p. ex. les vers 89, 664, 765 et tantôt la forme neutre, p. ex. 936.

§ 46. Participe passé avec le verbe réfléchi.

L'accord se fait avec le sujet ; dans les vers suivants la forme est assurée par la rime ou par la mesure : p. ex. *partie* (: *aie*) 53 ; *purpensez* (: *irrez*) 1306 et les vers 587, 602, 620, 903, 973, 1089, 1101, 1117, 1156, 1183, 1295, 1305, 1354, 1397, 1471, 1505, 1507.

Deux fois l'accord ne se fait pas : 1121, 1137. Pour le premier, le poète semble prendre *chascuns d'ous* dans le sens de *tuit*, et, quant au second, le vers doit peut-être trouver une place dans une autre rubrique. Le vers 1393 est peut-être à corriger.

(1). *Vencu* (: *vertu*) 504 n'est pas certain ; on pourrait lire *vertuz* comme au vers 513.

Digitized by Google

§ 47. Adjectif possessif.

Notre texte ne contient pas toutes les formes de l'adjectif possessif, mais celles qu'on y peut relever suffisent pour prouver que le poète connaissait les formes régulières pour peu qu'elles soient quelquefois dialectales :

		I	II	III
(a) Formes fortes.				
Masc. sing.	cas sujet			*li soens* 317
	cas régime	*le mien* 262		*le soen* 69
		men 418		*le son* 528
Fém. sing.			*la toue* 475	*la soue* 375
(b) Formes faibles.				
Masc. sing.	cas sujet			*sue* 430
	cas régime	*mon* 408	*tis* 95	
pl.	cas sujet		*ton* 82	*son* 116
	cas régime		*ti* 1073	*si* 634 782
Fém. sg.		ma 486	*tes* 567	*ses* 39
pl.		*mes* 436	*ta* 948	*sa* 101

B. Possessif de la pluralité

(a) Formes fortes.				
Masc. sing.	cas sujet	*li nostre* 479		*le lur* 302
(b) Formes faibles				
Masc. sing.	cas sujet	*nostres* 332		*lur* 721
	cas régime	nostre 1082		
pl.	cas sujet			*lur* 728
	cas régime	*nos* 969		
Fém. sg.		*nostre* 470		*lur*

L'article défini s'emploie souvent pour le possessif devant les parties du corps ; voy. le passage 161-192 tandis que le contraire se voit dans le passage 1319-23 ; l'emploi de l'article est cependant le plus fréquent cf. 640, 643, 645, 663, 922, 927 mais *son* 657, 662.

§ 48. Pronom (a) personnel.

Les formes suivantes se rencontrent dans notre texte :

A. Formes faibles.

Au nominatif : *jo* 279 (le pronom peut-être omis 1253), *tu* 91, *il* 96 (ce pronom est souvent omis ; *ele* doit être

Digitized by Google

lu comme *el*, 357, 842, 1275, ce trait est déjà dans le Bestiaire ; il y en a plusieurs cas dans *Sainte Catherine* (voy. éd. Jarnik p. 88) ; *il* neutre 1499 ; *nus* 31, *vus* 249 ; *il* 77, etc. à l'accusatif : *me* 35, *te* 240.

B. Formes fortes.

Au singulier on a les formes *mi* 414, *mei* 2, *moi* 1163, *toi* 432 ; *lui* 9 443, *li* 789 ; au féminin *li* (écrit *lui* 330) à la rime *nulli* ; au pluriel *il* 729, *eus* 136, *lur* 249.

Comme ailleurs avec le pronom de la 3e personne au datif l'accusatif peut-être omis, voy. 1041, 1209, 1241, mais on a *le lui* 396. Le pronom précédé de *de* peut tenir lieu du pronom possessif p. ex. *li cors de lui* 1327.

§ 49. Pronom (b) démonstratif.

Les formes régulières se rencontrent : cas sujet masc. *cil* 147, *cist* 24 ; cas régime *icel* 1233, *cest* 3, *celui* 37, *celi* 537 et du féminin *cele* 46, *icele* 1375, au pluriel, cas sujet du masc. *cil* 8 ; cas régime *çous* 9. Le pronom neutre est fréquent 35, 56, etc.

§ 50. Pronom (c) relatif et interrogatif.

Notre texte offre les formes *qui* et *que*, *ki* et *ke* ; très souvent *ke* doit-être lu comme *ki* 21, 174, etc. ; quelquefois *ke* représente *quei* 249, 1228 ; au génitif *dont* 19. On peut noter deux exemples de *que* comme pronoms relatifs dépendants de *riens*, *mout* : *riens n'i aveit ke amender* 192 et *ke* (=car) *mut i ad ke amender* 1070. *K'ert* du vers 1328 est probablement une leçon fautive, il suffirait d'omettre *tut*, mais *K'en la maisiere...* 419 paraît être une leçon possible, voir aussi les vers 1228, 1463.

§ 51. Pronom (d) indéfini.

Tout : les formes archaïques sont fréquentes ; *tuit* est

(1) Au vers 991 il y a une leçon qui nous est obscure : *e li torne vers orient* ; qui paraît signifier « elle se tourna » ; nous ne savons pas si *li* peut remplacer un pronom réfléchi devant le verbe défini ; cf. Guillaume de Palerme 416, *Si li torne a mult grand ennui*. *Se* est souvent omis devant *lever* cf. 543.

Digitized by Google

assuré par la rime 767 ; on le trouve aussi aux vers 15, 744, 782, ailleurs *tuit* est remplacé par *tuz* et *trestuz*.

Employé comme adjectif on a généralement accord avec le sujet p. ex. 306,*li plusor* ; cette forme assurée au vers 770.

Chescun (cf. § 1) les scribes anglo-normands ont l'habitude de supprimer l'e de la forme féminine devant voyelle ; aussi une *s* de la flexion est souvent absente, 1121 -1128.

Tel cf. § 45, 2.

Nuls, cas sujet *nuls* 522, *nul* 55.

Tant, cas régime du pl. *tanz* 144.

Un, cas sujet *l'uns* 771.

Mut 4 *petit* 2, *el meuz* 250 (cf. la note) (1).

§ 52. Adverbe.

L'adverbe donne lieu à peu de remarques ; le composé avec *-ment* est assez rare mais il est formé correctement, p. ex. *avenantment* 1402, *forment* 102. On trouve beaucoup d'adverbes qui ont tantôt l's adverbiale et qui tantôt l'omettent, p. ex. *sempre* 997, 1191, *unc* 262, etc. ; *onke* 211 ; *tre* 549 ; *illoke* 116 ; *auke* 269 ; *premier* 1116, 1298 ; *gin* 25 ; d'autre part on a *sempres* 174, *primes* 42 ; *auques* 587 ; *kankes* 429. On a *or* et *ore*, *com* et *come* selon les besoins du mètre et souvent l'une des formes est à la place de l'autre. *Tut* est souvent à corriger en *toz* 145, 1432 et *sol* 732 est invariable. D'autres adverbes qu'il importe de noter sont : *a tant* 43 ; *ne.. mie* 46 ; *leus* 1203 ; *sus* 293 ; *aval* 140, 927 ; *du tut* 506 ; *de rien* 1469 ; *rien.. ne* 70 et *riens.. ne* 192, *nient* (cf. § 18) peut avoir une ou deux syllabes 301, 669 (2).

§ 53. Préposition.

Il y a peu à noter. Notre auteur aime beaucoup *od* 124, 243 (une douzaine de cas), il connaît aussi *of* 626 et

(1) Peut-être faut-il lire : *al meuz* ou *al mens*.

(2) En anglo-normand *rien* par analogie avec *nient* paraît aussi compter tantôt pour une et tantôt pour deux syllabes.

Digitized by Google

ovec 330. *De* se trouve assez souvent là où les textes continentaux le remplacent par *par*, 639.

§ 54. Conjonction.

Dans cet examen de la conjonction que nous suivons l'excellente étude de M. Ritchie (1).

§§ I *Que* amenant une subordonnée directe.

1. Verbes intellectifs,

1) Ceux qui dénotent l'activité intellectuelle.

A. Le mode est l'indicatif,

Verbes exprimant l'idée de *savoir*

I Ore *sai* jo bien ke tu m'*as* chiere 1311.

II. Zozimas... *sot* ke Deus la *fist* parler 895.

III. Kar ço *sachent* li pecheur... ke nuls pechiez n'*est*

Verbes exprimant l'idée de *penser* :

I. Je *crei* ...ke li pains *devient* son cors 943.

II. Uncore *ai* jo *en ma creance* ke tun fiz *fu*... 456, 1226.

III. Ele se *purpensat* k'en la cité s'en *irrat* 341.

IV. Ço lui *ert vis*... k'un de ses pechez *chaeit* 669.

B. Le mode est le subjonctif (2).

I. Je *crei* ke ele *soit* finie 1382.

II. *Quida* ke ço *fust* feu 1396 (cf. 847).

III. Ce lui *ert vis*... ke *veist*...383.

2) Ceux qui expriment la perception.

A. Le mode est l'indicatif :

I. Au paraler *voit* et *entent* ke son pechié le lui *defent* 395 (cf. 391, 831, 959).

(1) R. L. G. Ritchie: *Recherches sur la syntaxe de que*. Paris 1907.

(2) Puisque le scribe écrit *feust* quelquefois pour *fut* la leçon de la phrase suivante n'est pas certaine : Je *crei*... k'unc ne *feust* si dure rien 449-50.

Digitized by Google

II. Bien *voi* et *croi*... ke fort chose *ad en peneance* 1515.
III. Quant ço *vit*... k'il *devoit*.... 491

B. Le mode est le subjonctif :
Jo *n'entenc* pas ke *seit* reisum.
K'a toi *doinge* benëiçun 933-4.

3) Verbes déclaratifs.
A. Le mode est l'indicatif
I. Tuz *diseient*... k'ele *estoit*... 213.
II. *signe fist* k'il prist cungié 1506.
III. *signe feseit*... k'il *servireit* de gré 1450.
IV. bien m'as *demustré*... ke mut *est* fous 1514.
V. toi *met en plege*... que tut tens mes lui *servirai* 443.
VI. toi *met en plege*... que tut tens mes lui *servirai* 443.
B. Le mode est le subjonctif
Tuz *diseient*... ke li fiz d'un empereur la *pëust* prendre 217.

4) Propositions complétives se rapportant à un verbe unipersonnel.
A. la première proposition est positive, le verbe est à l'indicatif.
I. *avint* un an... ke tuz *istroient* 811.
II. *avint* k'il *ot* cungié 1359
B. la première proposition est interrogative
ke deit qu'ele ne *peut* entrer 394.

2 Verbes émotifs
A. Le mode est l'indicatif.
Ce *peise* mei que jo *sui* vive 414.
B. Le mode est le subjonctif.
Merveille ert.. ke *pout* servir 327.
Remarque : *que* peut être remplacé par *se* ou par *quant*.
I. ne *fut merveille s'ert mossue* 678.
II. n'*ert merveille* se *feust nercie* (1).
III. mut *fu ço merveilluse chose kant.. issit* 465.

(1) M. Ritchie n'a pas cité d'exemples de cette construction avec le subjonctif voir *Sainte Osith* 53 II B.

Digitized by Google

Il faut noter surtout les verbes qui rendent l'idée de crainte :

I. Sans *ne* (la proposition principale est positive) *Crient* de la rien .. 1156 (1).

II. Avec *ne* (la proposition principale est négative) Mes de ço *n'estot doter* nulli ke diable *ne feust* ov lui 329.

Il y a un emploi curieux du subjontif — peut-être est-il fautif, du moins nous ne l'avons pas rencontré ailleurs — Nun pas *pur pour* de larrun K'il *ëussent* de lur maisun 761 ; il s'agit, à ce qu'il nous paraît, de l'attraction du verbe de la proposition subordonnée.

3. Verbes volitifs (le verbe est au subjonctif)

1) verbes exprimant la volonté, le désir.

I. Ne *vout* mes k'ele *feust* celée 842.

II. E se te *plest* que *vive* plus 1253.

2) verbes exprimant le commandement.

A l'autran pas *ne m'oubliez* K'a moi parler ne *viegnez* 1279.

3) verbes exprimant l'idée de prière.

I. Pur Deu te *pri* ke ço *lessiez* 1050.

II. Donc *pri* ke *veigniez* a moi 1082.

III. *Prie* ton fiz.. k'il me *mete*... 1262.

IV. *Reclaime* Deu.. *k'*il la *défende* 848.

V. Je te *conjur*... *ke* tu *n'auges* mes avant 875.

VI. La dame *requert*.. *ke*.. *face* oreisun 928 (cf. 1207)

4) locutions exprimant l'obligation etc.

I. Kar *n'est pas dreitz*.. *ke*.. *chiece* le Deu servise 765.

II. Pur ço *est* il plus *avenant ke* tu le *doignes* a moi ke jol nel *donasse* ore toi 937.

III. Mes quant avint kil *ot cungié* K'il *pöut* issir de sun sié 1359.

(1) Cette phrase est très intéressante ; d'abord *que* est omis (cf. plus loin), puis employée deux fois, puis encore omis et ensuite la locution *pour ce* est introduite pour rendre le sens plus clair.

Digitized by Google

IV. Mes sainte église a *besoin ke.. facez* oreisun 985.

5) verbes exprimant la défense ou l'empêchement.

Mes *gardez bien ke* mut *seit* bel 1086.

6) D'autres expressions verbales.

I. Ne *puet muer que ne* s'en *rie* 236.

II. *Avoir respit ke ne pechast* 308.

§§ II Emploi d'un corrélatif dans la principale.

a) *ço*

L'usage de *ço*, très répandu en ancien français, se trouve assez rarement dans notre texte. On le trouve comme régime avec *saveir* 15-17, 1332 ; avec *veeir* 489.

Ço est très employé comme sujet grammatical

Ce peise moi *que* je sui vive 414.

Ce lui ert vis *qu'*ele vëist 669

Surtout avec des expressions de temps comme :

Ce fu en may un mois d'esté *Ke*..... 219

b) *de ço que*

E maudit tote s'aventure *De ço que* fist... (1) 97

c) d'autres corrélatifs

Ceux-ci sont rares, nous n'en avons relevé que :

Mes *d'une rien* fu mult irrez *ke*... avoit parlé.. 1353-6

Dunt l'iaue lui curt par la face 922

§§ III Que unissant une proportion à une expression adverbiable.

Que se joint à une proposition principale (i) incomplète (ii) complète.

(i) Por poi que de duel ne s'afoleint 76

(ii) Poi s'en faut ke il n'ert... 1400

§§ IV Que — consécutif

Le verbe est tantôt à l'indicatif, tantôt au subjonctif selon le sens

1. *que* = de sorte que 461-2

2. *que* = afin que 1029-30

(1) Le texte critique remplace *de ce que* par quant cf. chap. VI paragraphe 2.

Digitized by Google

3. *que* se rapportant à un adjectif

Deus vus doint teu volonté *Ke* vus me facez charité 273.

4. que précédé d'un adverbe d'intensité

li juvencel.. erent *si* espris.. *ke*.. faisaient 134 cf. aussi les vers 453, 705-6, 794, 998. On a aussi *si come* cf. 995, 1215, 1256.

5. il y a un emploi analogue avec *tant* ; S'afiout *tant* en sa juvente *Ke* tut fesoit le soen plaisir 68. *Tant* fu quointe.. *Ke* chescun fist... 311 et 411, 1170.

§§ V. Que - causal.

1. Que=(α) *car* ou (β) *car* affaibli.

(α) *Ke* a çous ki de lui... 9-10.

(β) *K'oncke* Deus ne criad pechié 27-8 voy. aussi 33, 256, 373, 886, 982, 1001.

2. *por ço que* 24-5, 59, 67 (pour le vers 1094 cf. VI chap. (e).

3. *de ço que* 587-8, 1436.

4. *od ço que* 355-6, 1114.

5. *Que* est remplacé par *quant* 407-8.

6. *Quant*=puisque 1202.

§§ VI. Que temporal.

1. Quarante *sis anz a*, ço crei, *Ke* mes n'oï parler de tei 881-2 ; aussi 1127-8, 1291-2.

2. Conjonctions composées.

A. Le mode est l'indicatif.

i. *dementers* k'ele le contoit 1041.

ii. *des ke* passai le flum Jordan 1095.

iii. *des kant* a nager comencerent 296.

iv. *tant k'*esteient en haute mer 298 et aussi 64, 1350.

v. *tant* le voil *cum* tu le vorras 1256.

vi. *desk'a tant k'*il sent la mort 40.

B. Le mode est le subjonctif.

i. *Ainz que* venist l'invencion 350 et aussi 958.

ii. *Ainz ço ke* jo trespas avant 162.

iii. Mes *einceis k'*il ëust trové 1367 et aussi 1486.

Digitized by Google

iv. *De si la que* soie fenie 1062.

v. *Tres kè* jo veie cele femme 1375.

§§ VII. Que comparatif.

1. *que* = *quam quod* 933-8. Il est intéressant de comparer le texte critique où le simple *que* de C. est changé en *que se.*

2. *Meins* prise vivre *ke* morir 416.

3. Ainz est *meins ke* n'est nature 26.

4. Ki *meux* oleit e plus forment *Ke* ne fait.... piment 1303

5. Ke *plus ke* dous piez e demi 1001.

6. *que* concurrencé par *de* Chascuns... n'iert pas *maire* d'une pome 179.

7. Il y a également ellipse complète du verbe 823-4.

§§ VIII. Que concessif.

1. *Ke* de l'iver *ke* de l'esté 638 (1).

2. *Mes ke* Ke (=car) jo n'ai *mes k'*un sul denier 256.

3. *Ne ke* 1357.

§§ IX. Que « omis ».

1. Que peut être « omis » dans des subordonnées directes.

(*a*) Tuz vëist ele d'ous ocis.
Ja plus tard ne fereit un ris 145 cf. §§ I.

(*b*) Ceo m'est vis, trop i ai esté 246, cf. §§ I. 1. A.

(*c*) Bien set Deus est ver li marriz 401, cf. §§ I. 1. A.

(*d*) Poez saveir mut en fut liez 598, 1042, 1373, cf. §§ I. 1. A.

(*e*) Quidat ço fust enchantement 847, cf. I. 1. B.

(*f*) Crient de la rien qu'il plus coveite
Par son pechié li seit toleite 1151, cf. §§ I. 2. B.

(1) Cf. La vie de Saint Alexis publiée dans *Romania* VIII, 163-80.
Que de corouz *que* de pitié
N'i a cil qui n'en seit marriz, 904-5.

Digitized by Google

(*g*) Dirras.. De ses owailles prenge cure. 1065, cf. §§ I. 3. B

2. *que* temporal « omis ».

Ja n'iert jur n'en aie pesance 447.
Pus fu trente anz onc ne manga 697.

3. Compléments de natures différentes avec le verbe au subjonctif sans *que* :

Od l'abé Johan parleras
Cest message li dirras
De ses owailles prenge cure
Kar tel i a qui trop s'aseure
E prenge cure d'ous garder
Ke mut i ad ke amender 1055-70

4. Après un verbe indiquant la prière cf. §§ I. 3. III.

Sovent depria la rëine...
Par sa merci ne la guerpist
Et du diable la defendist 605-8.

§ 55. Le verbe.

I. Personnes. La première personne ne prend ni *s* ni *e* non étymologique ; plusieurs de ces formes sont assurées par la rime ou par la mesure : *crei* (:*mei*) 1081 : *tei* 881; *vei* 1379 ; *repent* (: *sent*) 42 ; *aur* (: *creatur*) 880 ; *refus* (: *plus*) 1254 ; *pens* (: *tens*) 1072 ; *espeir* (: *veir*) 1161; *mel* 441, *quer* 432, *pri* 85, *os* 1054 *conjur* 875. Pour la terminaison de la 3e personne en -et voir plus haut § 32, 4. Pour la 1re personne du pluriel il n'y a pas de rimes probantes ; si les vers 247-8 doivent se lire comme dans le texte critique on aurait la rime *prodom : irom*, mais nous avons montré (ch. V. (e)) que cette leçon est remaniée. Dans le corps du vers la forme est généralement sans *s* : *dorrum* 88, *parlerun* 716 etc., mais cela ne prouve rien que pour le scribe.

II. Infinitif : Les verbes de la 1re conjugaison ne se confondent pas avec ceux de la 3e comme il arrive souvent en anglo-normand ; peu de faits témoignent d'un changement de conjugaison : *chaïrent* (: *siwirent*) 33, mais

Digitized by Google

la même forme se rencontre dans le *Bestiaire* 1470 (: *firent*), et *achevie* (part. passé) à la rime avec *humilie*, ce qui fait supposer *chaïr* et *achevir*.

III. Présent : On trouve régulièrement *voil* cf. § 58, du verbe *aler* on n'a que *vait* 263, 712 et *veit* 260. On peut noter *esta* 280.

IV. Imparfait : La forme régulière de la terminaison de la 3e personne du sing. de la première conjugaison est *-out*. Aux vers où la terminaison *-oit* semble être appuyée par la rime il faut probablement faire des changements, p. ex. *vivoient* : *afoleient* 75, *s'ocieieint* ; *soleit* : *acumineit* 813-4, lisez *faire sout* : *acuminout* ; *contoit* : *avoit* 1041, lisez *contout* : *honte out*.

La forme *ere* (<*erat*) est une fois (512) à la rime avec *pere*, la même rime se trouve deux fois dans *Eneas* 2160, 3928, ailleurs notre texte n'a que *ert* et *esteit* (cf. § 59).

V. Prétérit. Pour la dentale finale de la 3e personne du sing. voir § 32 ; *vi* (<*vidi*) : *merci* 1055 ; *fesis* 1371 est assuré par la mesure ; au vers 1097 se trouve la forme fautive *receu* pour *reçui*, elle est imputable sans doute au scribe.

VI. Futur : Le futur de *doner* est *dorrai* 255 et *dorrum* 88 ; on a aussi *parlerun* 716, *lerruns* 715 ; *isterunt* (3 syllabes) et *istront* 1074 ; pour les formes *avras* ou *averum* 84 etc, voir § 5 (a) ; la forme *frat* est constante cf. § 59 : du verbe *estre* notre texte connaît *iert*, *ert* et *sera*, cf. § 59.

VII. Conditionnel : Les formes sont assez rares ; on a *corroie* 287, 1252 et *froit* 145.

VIII. Présent du subjonctif : Les verbes de la 1re conjugaison n'ont pas d'*e* au sing. p. ex. *pas* 162, *otreit* 987, *gart* 990 ; d'autres formes sont *doingne* 934, *auges* 896 et *chiece* 766 (cf. § 31) ; dans *veigniez* 1082 la désinence est dissyllabique.

IX. Passé du subjonctif : Ce temps donne lieu à peu de

Digitized by Google

remarques, les formes en sont régulières jusqu'à *regardisez* 651 (cf. *Besant Deu*, *donissez* ; Marie de France, *trovissiez*, etc.

X. Impératif : *Lai* 1381, 1388 ; *prie* 126 ; *ensevelis* 1414 ; *guerpez* 86 (cette forme est probablement fautive et imputable au scribe ; *di* (: *pri*, 1re pers.) 239 ; *fai* 1251, *pren* 1412 ; *met* (: *net*) 1083.

XI. Participe passé : Il importe de relever *toleite* (: *coveite* 3e pers. sing.) 1152 et *caeiz* (: *dreiz*) 661. Cette forme se trouve aussi dans le *Bestiaire* 1641, *Folie Tristan* (ms. Berne) 524 et Frère Angier (voy. l'*Etude* de Miss Pope, glossaire).

§ 56 Première conjugaison.

Présent de l'indicatif : *aur* 880, *espeir* 73, *os* 884, *pens* 1072, *pri* 952, *pris* 254, *esta* 280 (cf. *Donnei* 606) *vait* 712 etc.

Présent du subjonctif :

1. *pas* 162, *doinge* 934
2. *auges* 876, *doinges* 937.
3. *doint* 273, *otreit* 987, *gart* 990.

Impératif : *lai* 1381, *prie* 1261.

Imparfait de l'indic. les formes sont très nombreuses : *achatot* 196, *afiot* 68, *acurout* 1477, *alout* 130, *amot* 823, *amenout* 316, *arraçout* 688, *aurout* 550, *chauçout* 204, *comandout* 755 etc.

Parfait : *manga* 582, *herberga* 581.

Futur : 1. *dorrai* 255, *dorrum* 88, *parlerum* 716, *lerrum* 715.

3. *irrat* 560 etc., *irrant* 241, 248.

Imparfait du subjonctif : *donasse* 938, *neiast* 310, *pechast* 310 ; *regardisez* 651.

§ 57 Deuxième conjugaison.

Présent de l'indicatif : 2. *geurpez* 86 (forme douteuse).

3. *dort* 39, *sent* 40, *repent* 42, *gist* 921, *cherist* 1125.

Imparfait : *departeit* 759, *giseit* 776, *morreit* 143, *vesteit* 201.

Digitized by Google

Parfait : 1. *guerpi* 439.

3. *issit* 467, (*issi* 946, 1348) *overi* 816, *deguerpit* 107, *dormit* 591 (*dormi* 622) *oït* 895, *tint* 624, *vint* 592.

Futur : *covendra* 1075, *istrunt* 1074 (*isterunt* 794).

Imparfait du subj. : *oïst* 984, *servissent* 720.

§ 58. Troisième conjugaison.

Présent de l'indic. : 1. *puis* 1269 à côté de *pus* 35 ; *voi* 36, *voil* 57.

2. *veus* 452, *chies* 1049, *pues* 950.

3. *ad* 926, *chiet* 1044, *estuet* 1286, *set* 401, *siet* 525, *veit* 959.

Imparfait : *estuveit* 380, *soleil* 222, *voileit* 379, *veoit* 411.

Parfait : 1. *receu* 1097, *vi* (: *merci*) 1055, *pus* 411.

3. *aperceut* 235, *receut* 121, *pout*, 378, etc. *vout* 1323, 1467 (*vot* 1189).

Futur : *vorrai* 1064, *averuns* 84.

2. *auras* 87, *purras* 250.

3. *vorra* 889, *vorrunt* 8.

Présent du subj. : 1. *aie* 447.

3. ait 32, *chiece* 766 (cf. § 36 et la Note) *sachent* 15

Imparfait du subj. : *ëust* 374, *peust* 218, (*pöut* 1360) *scust* 1386, *vcist* 145, *seussent* 373.

Participe passé : *caiet* 663.

§ 59. Quatrième conjugaison.

Présent de l'indic. : 1. *crei* 7, *entenc* 931, *faz* 912, *met* 441, *quer* 432, *sui* 886.

2. *fais* (: *mais*) 955, *res* 463.

3. *cort* 922, *crient* 918, *deront* 270, *entend* 959, *rent* 1047, *requert* 916, *rest* 464, *siut* 1105, *trait* 718, *vit* 96.

6. *pernunt* 21, *funt* 293.

Imparfait : *ere* (: *pere*) 512, *ert* 67, etc. *erent* 134, *disoient* 213, *feseit* 69.

Digitized by Google

Parfait : 2. *fëis* 1307, *fesis* 1371, *mëis* 1308.
3. *corut* 140, *feut* 61, *fist* 80, *fu* 497, etc., *prist* 461, *vesquist* 1384, *remistrent* 764, *siwirent* 34, *cremist* 318

Futur : 1. *serrai* 1089, *serai* 1090.
3. *sera* 942 *iert* 24, 96, etc *ert* 941 *erent* 416, *vivera* 269, *frat* 243.

Impératif : *di* (: *pri*) 239, 906, 1029, *fai* 1251, *met* 1083, *prent* 1413.

Présent du subj. : 2. *facez* 274, *soies* 89.
3. *die* 745, *face* 19, *mette* 273, (*mete* 1262), *prenge* 1067, *vive* 1253.

Imparfait du subj. : *fuisse* 1263, *feust* 73.

Participe passé : *clos* 1402, *quis* 906, *tolleit* 1152.

L'infinitif *plaire* du vers 198 est à corriger en *plaisir*.

Versification

§ 60. Le vers anglo-normand.

Tous ceux qui se sont occupés de manuscrits anglo-normands savent que les poèmes qu'ils contiennent offrent un chiffre plus ou moins considérable de vers fautifs. Même quand on a plusieurs mss. et qu'on peut faire un texte critique, il n'en reste pas moins un nombre variable de vers où il y a infraction aux règles continentales. Pour établir un texte critique, on doit faire d'abord la part du scribe, et cette part sera d'autant plus importante que celui-là écrivait une langue qu'il connaissait mal. Comme nous avons dit au chapitre IV, le ms. C. est de deux cents ans postérieur à la rédaction du poème ; le texte, tel qu'il nous le présente, sera donc fortement détérioré et, en effet, la simple copie de ce ms. n'a pas moins de 107 vers qui n'ont que 7 syllabes et 52 qui en ont 9 ou 10. S'il avait été possible de considérer les textes continentaux comme de simples copies du texte original, nous aurions pu corriger toutes ou presque toutes les erreurs. Mais ces mss., pour appartenir à un remaniement, n'en offrent pas moins des probabilités de leçons correctes, et

Digitized by Google

par conséquent, pour ces vers où ceux-là ne s'écartent pas *pour le fonds* du texte C., nous considérerons les changements dans les mss. continentaux comme les leçons probables du texte C. C'est ce que nous appelons faire la part du scribe. De cette façon le chiffre des vers de 7 syllabes se trouve réduit à 12 et le montant des vers de 9 syllabes à 4.

La question du vers anglo-normand a été fort discutée et nous n'avons pas l'intention de nous étendre longuement ici sur ce sujet. Nous avons examiné plus de 30.000 vers tant anglo-normands que français et il semble résulter de cet examen que les poètes vivant en Angleterre se permettaient un emploi plus étendu que leurs confrères, 1° de la césure, 2° de l'hiatus, 3° d'une prononciation à nombre variable de syllabes pour certains mots.

§ 61. Le couplet de deux vers et la césure.

Dans son édition du remarquable poème anglo-normand *Le Donnei des Amants* (*Romania*, XXV, pp. 497-541) G. Paris fit remarquer : Notre poète est encore archaïque en ce qu'il est à peu près absolument fidèle à l'ancienne règle de versification exposée par P. Meyer, et d'après laquelle le sens est toujours arrêté au deuxième vers d'un « couplet » et ordinairement au deuxième vers de chaque couplet. Il va même beaucoup plus loin et se rapproche, par la structure de son vers, des formes les plus anciennes du vers octosyllabique en français. Sur les 1242 vers de son poème qui nous ont été conservés, les huit dixièmes environ ont une quatrième syllabe qui porte l'accent tonique, et qui, dans plus des deux tiers, finit un mot (ou est pénultième avec élision de l'e final), tandis que dans l'autre tiers elle est pénultième sans élision. Des vers restants, la plupart ont une césure féminine avec accent à la quatrième syllabe (*Mires diënt que c'est santé*), et il n'y a guère qu'une vingtaine de vers en tout qui ne rentrent pas dans l'une ou l'autre de ces formules. Un pareil état de choses ne saurait être fortuit ; il suffit de mettre en regard de notre poème les 1200 premiers vers de *Per-*

Digitized by Google

ceval ou de *Méraugis* pour voir que la proportion est toute autre...

Notre poème est tout aussi archaïque pour ce qui concerne le couplet ; sauf les vers 925-7 où le sens semble enjamber il n'y a aucune infraction de la règle exposée par M. P. Meyer ; le sens demande parfois 4 vers (199-202, 417-20, 1079-82) ou même 6 vers (489-94) pour se compléter mais jamais un nombre impair de vers.

Quant on fait l'analyse exacte de chaque vers de notre poème on arrive à des résultats très semblables à ceux qu'a acquis G. Paris sur le *Donnei*. Dans ce poème huit quinzièmes (ou deux tiers de huit dixièmes comme il le dit) ont une quatrième syllabe qui porte l'accent tonique et qui finit un mot (ou est pénultième avec élision de l'e final), dans notre poème 795 vers sur 1508 ont la même coupe. La question de la césure dans les vers octosyllabiques a été beaucoup débattue ; il y a certainement césure dans la plus grande partie des anciens poèmes : p. ex. *La Passion*, *vie de saint Léger*, *Gormunt et Isembart*, *Roman de saint Michel*, *Roman de Thèbes* et aussi, croyons-nous, dans le *Roman d'Enéas*, *Roman de Troie*, *Roman de Rou* et la plus grande partie des œuvres de Marie de France. Dans les poèmes avec lesquels nous avons si souvent comparé notre poème nous trouvons les résultats suivants :

1. Brandan, vers 1125, presque chaque vers est coupé par la césure.
2. Gaimar, *Estorie des Engles*, vers 1150, 87.8 pour cent.
3. *Vie de saint Gilles*, vers 1170, 76.4 pour cent.
4. Adgar, *Miracles de la Vierge*, fin du XIIe siècle, 77.7 pour cent.
5. *Sainte Marie l'Egyptienne*, 69,7 pour cent.

Il résulte d'un long examen que nous poursuivons depuis quelques années que la césure est plus fréquente dans les poèmes écrits en Angleterre que dans des poèmes du même genre écrits sur le continent ; nous faisons suivre

Digitized by Google

un certain nombre d'exemples ; il y a naturellement des exceptions remarquables :

A. poésies religieuses, miracles et légendes.

(*a*) textes anglo-normands

1.	*Vie de saint Gilles, déjà cité*	76.4 pour cent
2.	*Vie de sainte Osith* (partie O), fin du XIIe siècle	71.7
3.	(a) Chardry, *Le petit Plet*, com. du XIIe siècle	82.3
	(b) *Barlaam*	74.5
4.	*Vie de sainte Modwenne*, vers 1240	78

(*b*) textes français.

5.	*Vie de Grégoire* (version A.), vers 1150, normand	72 pour cent
6.	*Vie de saint Alexis*, fin du XIIe s. est	58.8 —
7.	Guillaume le Clerc, *Vie de Tobie*, vers 1210, normand	58 —
8.	Frère Angier, *Vie de Grégoire*, 1212-14, s.-o. et agn.	54 —

Exceptions :

9.	Gautier de Coincy, *Miracles*, vers 1223	91 —
10.	*Passion de saint André*, fin du XIIe s. wallon	90 —

B. Littérature didactique, morale et satirique.

(*a*) textes anglo-normands.

11.	Philippe de Thaon, *Bestiaire* (derniers vers)	74.1 pour cent
12.	Elie de Wincestre, *Caton*, vers 1150	63.1 —

(2) *Modern Language Review* 1911-12. Notre édition de cette remarquable vie paraîtra bientôt. Si on compare *Modwenne* avec *Le Livre des Manières*, qui est aussi en quatrains, on trouve que celui-ci n'a que 65,5 pour cent.

Note. Il est assez curieux et nous tenons à le faire remarquer que les *vies de saintes* faites par des femmes ont la coupe moins archaïque ; celle de Sainte-Catherine par Clémence de Barking (XIIe siècle), n'a que 59 pour cent de vers avec cette coupe, et Marie d'Ely qui a écrit à la fin du même siècle la vie de sa patronne Audrée, n'en a que 52. Ces femmes pieuses avaient reçu une éducation continentale.

(5) Dans Bartsch. *Lang et Litt.* Col 83, (6) publ., dans *Rom VIII.* p 163 (8) publ. dans *Rom* XII. p. 145.

(10) *Modern Language Review* 1916, (12.) Pour ce poème le petit vers a influé peut-être sur les vers en octosyllabes.

Digitized by Google

13. *Lapidaire* de Cambridge, vers 1200	75.8	—

(*b*) textes français.

14. *Lapidaire* de Modène, vers 1200, beauvaisis	73.6	—
15. *Lapidaire* de Berne, vers 1200, champenois	44	—
16. Guillaume le Clerc, *Bestiaire*, vers 1215, normand	54.4	—

C. Histoire, chroniques rimées.

(*a*) textes anglo-normands.

17. Gaimar, déjà cité, vers 1150	87.8	pour cent
18. *Le Brut de Munich* vers 1155	90.4	—
19. *Guillaume le Maréchal*, vers 1225	53.6	—

(*b*) textes français.

20. Wace, *Roman de Rou*, 1160-74	80	—
21. Benoit de saint Maure, *Chronique*, vers 1170	62	—
22. Mousket, *Chronique rimée*, vers 1243	65.2	—

Exception :

23. Guillaume de saint Paier, *Roman du Mont S. Michel*, vers 1170,	90	—

D. Romans de la Table ronde, romans d'aventure.

(*a*) textes anglo-normands.

24. *Tristan* de Thomas, vers 1170	49.2	—
25. *La Folie Tristan* (ms. d'Oxford) dernier quart du XIIe s.	64.4	—
26. *Amadas et Idoine* (fragments), 1re moitié du XIIIe s.	68.9	—

(*b*) textes français.

27. *Tristan* de Béroul, vers 1150, S. O. et nor.	76.6	—
28. *La Folie Tristan* (ms. de Berne) francien	62.4	—
29. Guillaume le Clerc, *Fergus*, vers 1210, normand	59.4	—
30. Chrétien de Troyes, *Yvain*, vers 1170, est	48.8	—
31. Raoul de Houdenc, *Méraugis*, vers 1200	56	—

E. Littérature dramatique.

(14), (15.) publ. par Pannier. *Bibl de l'Ecole des h. e.* 1872.
(26) publi. dans *Zeitschrift fuer rom. Phil.* XIII, p. 85.

Digitized by Google

(*a*) textes anglo-normands.

32. *Miracle d'Adam*, fin du XIIe s.	79.6	—
33. *Résurrection du Sauveur*, XIIe s.	70.1	—

(*b*) textes français.

34. Jean Bodel, *Jeu de saint Nicholas*	42.5	—
35. Adam de la Halle, *Jeu de la Feuillée*	36.5	—

La fréquence de la césure dans les œuvres anglo-normandes ne saurait être fortuite. Nous croyons que cette coupe explique l'irrégularité du vers anglo-nomand et nous montrerons dans un paragraphe subséquent que les vers de 7 syllabes se prêtent à des corrections qui sautent aux yeux. Dans son compte-rendu de la *vie de saint Auban* feu le professeur Suchier fit remarquer que, du moment que le vers avait 6 ou 9 syllabes, la césure était obligatoire; nous croyons, comme nous l'avons déjà dit, que seuls les vers avec césure échappent à des corrections probables.

§ 62. Hiatus.

Dans le long travail (1) de M. Rydberg, la question de l'hiatus tient une place importante ; on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les exemples qu'il y cite pour se rendre compte de l'importance de l'hiatus dans les poèmes anglo-normands. Pour cette sorte de statistique on ne doit comparer entre eux que les ouvrages du même genre, puisqu'il faut croire que chaque genre avait son langage spécial. Ainsi, si l'on compare les *Lapidaires* publiés par Pannier, on verra que celui de Cambridge a presque autant de cas d'hiatus que les trois autres. Il est difficile de classer ce phénomène et l'on peut constater que des cas qui figurent dans une catégorie pourraient figurer presque aussi bien dans une autre. Les divisions les plus saillantes semblent être : 1° *hiatus logique*, c'est-à-dire l'e fé-

(32) puli. Grass. (33), (34), (35), (35). Ancien théâtre français (Montmerqué).

(1) G. Rydberg de l'Université d'Upsala ; *Zur Geschichte des frz. e*, pp. 89-202.

Digitized by Google

minin peut compter devant une voyelle afin de donner au mot toute sa valeur syllabique ; 2° *hiatus métrique* ou l'e féminin doit être scandé afin de conserver la mesure ; 3° *hiatus grammatical* où l'e féminin, devenu final par la chute d'une consonne dentale, n'en compte pas moins pour une syllabe ; 4° *hiatus analogique* où l'e féminin garde sa valeur syllabique après un groupe sans que l'élision ait lieu.

Nous citons du travail de M. Rydberg des exemples pris dans des textes anglo-normands :

1. Ki d'Africkë ala requerre (8 syl.) *Tristan* de Thomas, 665.

2. De la nuë eisut s'en sunt (8 syl.) *Brandan*, 1667.

3. Ainz que pusse(t) entrer païs (8 syl.) *Brandan* 616.

4. Pur espuser l'altre Ysolt, *Tristan* de Thomas, 307.

Notre texte ne contient que 12 exemples qui se rangent dans les catégories suivantes :

1° (*a*) Ki d'ommë esteit ou de femme 839.

(*b*) Sirë, honoré soies tu 967.

(*c*) Ert entre la terrë e li 1002 et aussi les vers 1263, 1316.

3° (*a*) Deus vus mettë en bone fin 272 et aussi les vers 340, 1272.

4° (*a*) Je sui povrë e orguilluse 477.

(*b*) El templë entra sanz dotance 546 et aussi les vers 734, 1291.

Les éditeurs d'anciens textes ne s'efforcent plus d'écarter tous les cas d'hiatus : sa fréquence varie beaucoup d'un texte à un autre, mais il est toujours présent dans les textes anglo-normands, plus rarement cependant dans les textes du XIIe siècle que dans ceux du XIIIe. Ainsi Adgar en a beaucoup moins d'exemples que Chardry, et dans une vie de saint Edmond, archevêque de Cantorbéry (1), écrite par le chroniqueur célèbre, Matthieu, dit de

(1) Nous allons publier sous peu cette vie intéressante. L'auteur se nomme dans son œuvre.

Digitized by Google

Paris, vers 1250, il y en a un véritable abus. Il est intéressant aussi de noter que des cas d'hiatus qui se trouvent dans le texte anglo-normand d'Amadas et Idoine (cf. § 61 D) sont souvent écartés par le remanieur.

§ 63. Mots à nombre variable de syllabes.

La langage poétique a toujours disposé d'un certain nombre de mots à forme variable, p. ex. *or(e)*, *encor(e)*, *com(e)*, *el(e)* — comparez le § ci-dessous 65. — Les plus anciens textes anglo-normands connaissaient *neient* (2 syl.) et *nient* (1 syl.) (1), *nëis* et *nis*, *mëisme* et *mesme*, etc ; notre texte — probablement par analogie avec *nient*, y ajoute *rien* qui compte pour deux syllabes dans les vers 706, 1038, 1341, 1436. Dans les textes anglo-normands du XIIIe et du XIVe siècles les exemples deviennent de plus en plus fréquents et, dans les vies de saintes écrites par Bozon (2) que contient le ms. Cotton, Domitien XI du Musée britannique, on trouve non seulement *rien* avec deux syllabes mais aussi *bien* et *mien* :

(*a*) Ja n'est rien ke vus priez... (Sainte Lucie 47).

(*b*) Bien chaungé sudeynement.. (Sainte Marie Madeleine 66).

(*c*) Ke soen fut et myen est... (Sainte Lucie 80).

§ 64 Le vers de 7 syllabes.

Nous rangerons les vers fautifs dans les catégories suivantes : (*a*) vers sans césure, (*b*) vers dans lesquels il manque une syllabe au premier hémistiche, (*c*) vers dans lesquels il manque une syllabe au second hémistiche.

(*a*) D'après ce que nous avons dit au § 61 ces vers doivent facilement se corriger :

(1) Cf. *Bestiaire :* Deus nes aime neient (1.145), Nient seloncdeïté (ibid. 276). *Saint-Gilles:* Del relever n'est puis neent (222) ço est par Deu e nent par vus; la facture archaïque du vers empêche de scander: *C'est.....* voir aussi 1140,

(2) V. M. R., Marks: *Study of seven Saints Lives from. ms. Cotton Domitien XI.* (Dissertation de l'Univer. de Londres), 1915.

Digitized by Google

53. Pour *partie*, lire *departie*, cette erreur est fréquente dans les mss. anglo-normands.

Pour les autres vers le texte critique offre incontestablement la bonne leçon : 82, 99, 149, 154, 179, 180, 198, 267, 495, 673, 739, 1004, 1143.

(*b*) Vers qui ont une syllabe de moins dans le premier hémistiche :

111. Au lieu d'adopter la leçon du texte critique, nous préférons corriger *enz el chemin.. ; enz en* signifie à l'origine sans doute être à l'intérieur de quelque chose, p. ex. Mettent le cors enz el sarcueu de marbre (Alexis 583) (1) mais ce composé n'est nullement restreint à cet emploi (2) ; la *Passion de saint André* contient la locution : *enz en la croiz* une dizaine de fois et la même phrase se rencontre dans Gui de Bourgogne : *Enz en la sainte croiz*, 129. La correction proposée aurait l'avantage de garder la coupe archaïque et, ce qui rend notre correction plus probable, c'est que *enz en* commençait à vieillir à la fin du XIIe siècle et on pourrait croire qu'il aurait été écarté par le remanieur. On doit noter cependant que le ms. B. porte la leçon *en son chemin*, ce qui rétablirait également la mesure.

393. Corrigez avec le ms. L. *Donques se prend.*

963. Cf. Chapître V (e).

990. La leçon du texte critique est appuyée par 4 mss. A. D. L. F. ; B rétablit la mesure en écrivant *garde* tandis que E change *Deus* en *Jhesus* ; le vers du ms. C est peut-être tel qu'il est sorti de la plume de l'auteur ; on hésite à corriger *Que Deus le gart...* car ce *que* optatif, quoiqu'il se trouve de bonne heure : p. ex. Que Deus vus seit aidanz (*Coron. Loois*, 1), est d'un emploi plutôt épique (3).

1182, 1340. Ces vers sont probablement tels que l'auteur les a voulus.

(1) H. Gerdau: *Die frz. Präposition* an (Dissertation de Gottingue 1909 p. 20).

(2) Cf. *S. Gilles* 1455 *A tant s'est mis enz el chemin.*

(3) Ritchie, *Recherches sur la syntaxe de que* p. 56.

Digitized by Google

(c) Vers qui ont une syllabe de moins dans le second hémistiche.

54. Nous aurions peut-être dû placer ce vers parmi les cas d'hiatus ; il s'agit de donner au mot *aïe* toute sa valeur syllabique.

126. Corrigez : [a]*chescune hure la cheitive*, ce qui donne une césure enjambante, coupe plus fréquente que césure féminine surtout quand il y a enjambement.

131. Ce vers et le vers suivant ont déjà été commentés au chapitre précédent (e) ; nous croyons que la prononciation anglo-normande permet de lire *apeaux* comme dissyllabe ; il suffirait de corriger *ses* en *les siens*, ce que nous n'hésiterions pas de faire si le vers était sans césure.

363 *de utremer* ; cet hémistiche serait peut-être à classer avec les cas d'hiatus ; *de* suivi d'un nom de lieu commençant par une voyelle peut garder sa valeur syllabique, p. ex. *De Hostedun evesque en fist* (*S. Léger* 8) ; *utremer* a une signification spéciale dans les locutions « aller outre mer » = en Orient ; « la voie outremer » = pélerinage à Jérusalem, et peut donc être traité comme un nom de lieu ; cf. aussi *Kar tu nen as de el mestier* (*S. Gilles* 330)

851. Le scribe ou le poète emploie très souvent ert (cf. § 59) ; afin de conserver la coupe nous préférerions corriger *ert* en *esteit* plutôt que d'accepter la leçon du texte critique.

1512. Nous proposons de corriger *ta* en *tue* cf. *sue* v. 430.

§ 65. Le vers de 9 syllabes.

Ce vers est assez rare dans notre texte. Il faut considérer d'abord des vers où le pronom sujet *ele* et les mots *sire* et *pere* comme noms d'adresse n'ont qu'une seule syllabe. Ce sont les vers : 339, 355, 379, 613, 661, 704, 905, 1043, 1190, 1307 ; *sire* 1111, 1317 ; *pere* 1371.

567. La phrase *espenir ses pechiez* est connue en anglo-normand (Adgar 31, 32) nous proposons de corriger *illoc* en *lai*.

Digitized by Google

960, 1282. L'*e* féminin de la contretonique est souvent omis cf. dorra (vv. 88, 255), nous proposons de corriger levera, troveras.

1501. Dans les poèmes anglo-normands un peu postérieurs à celui-ci les vers avec césure épique sont très nombreux (cf. notre S. Richard, *Revue d. l. rom.* 1910) nous ne croyons pas devoir adopter la leçon du texte critique, laquelle pourtant est très bonne et donne un sens tout aussi satisfaisant.

CHAPITRE VII

Patrie de l'auteur, date du poème

Au chapitre V. nous avons comparé le texte tel que le ms. C. nous le présente avec celui des mss. continentaux et nous croyons y avoir démontré sa supériorité et prouvé sa proche parenté avec la version originale. Au chapitre précédent nous avons comparé les traits linguistiques de ce texte avec les mêmes phénomènes dans d'autres poèmes tant anglo-normands que normands et nous avons pu affirmer que notre texte ressemble aux meilleurs textes anglo-normands et que les traits qui le distinguent incontestablement des textes normands sont la fréquence de la confusion entre *ié* et *é* et l'amuïssement de l'*e* féminin. Ces deux traits se rencontrent aussi dans d'autres dialectes français, mais la ressemblance s'arrête là. Aucun de ces phénomènes par lesquels Miss Pope a réussi à prouver que la langue de Frère Angier appartient plutôt à une province occidentale qu'à l'anglo-normand ne se trouve dans notre texte (1). Il faut donc conclure que notre au-

(1) M. Henry E. Haxo dans une intéressante étude sur la langue de Denis Piramus « La vie de Saint-Edmunt » (Chicago 1915) a prouvé que Denis pouvait être originaire du Maine quoiqu'il ne se croie pas autorisé à dire catégoriquement que ce poème ne soit pas anglo-normand.

Digitized by Google

teur était Anglo-normand et qu'il écrivait à une époque où les écarts du français n'étaient encore que peu prononcés.

Passons à la considération des faits de phonétique et de versification qui permettent de donner à notre texte une date approximative, nous rappelant toujours que pour un texte anglo-normand les phénomènes linguistiques sont loin d'avoir une valeur absolument précise.

Nous comparerons ces traits avec les mêmes traits dans *Brandan*, Gaimar, *saint Gilles* et Adgar.

1. *ā* se distingue de *ē* (sauf peut-être devant un groupe) dans tous ces textes.

2. *ai*, sauf devant un groupe ,est encore distinct dans *Brandan*, *S. Gilles* et notre poème, tandis qu'il y a quelques exemples de confusion dans Adgar.

3. Pour *aĭ* notre poème n'est pas sensiblement plus jeune que les poèmes cités au chapitre VI, § 14.

4. *é* fermé et *è* ouvert ne se confondent pas dans *Brandan*, Gaimar, *S. Gilles*, Adgar (sauf les parties non-authentiques) et notre poème.

5. *e* atone ; il y a quelque cas dans *Brandan* (1) et dans Gaimar (p. ex. *aseur* (2 syl.), *abeies* (3 syl.), relativement peu d'exemples dans notre poème mais d'assez nombreux exemples dans Adgar (2) et *S. Gilles* (3).

6. *ié* : *é* voir chap. VI, § 17.

7. *o* ouvert et *o* fermé ; tous nos textes s'accordent à ne pas les confondre.

8 *o* et *u* sont distincts dans notre poème Gaimar et *S. Gilles* mais il y a quelques cas de confusion dans *Brandan* (p. ex. *murs : flurs* 1699) chap. VI. § 12.

9. *ói* et *òi* sont distincts dans ces textes et dans notre poème. (§ 20 et § 21).

10. *i*<*iei* : *i* dans notre poème, *Brandan*, Gaimar et Adgar ; dans *S. Gilles* il n'y en a qu'un seul cas peu probant (*introd.* XXX).

(1) Cf. Birkenhoff o. c. p. 70,
(2) Cf. Rolfs o. c. p. 195..
(3) Cf. G. Paris, *introd.* p. XXIII.

Digitized by Google

11. Devant consonne *s* est probablement intacte dans *Brandan*, elle est probablement muette dans Gaimar, *S. Gilles* et dans notre poème. (cf. chap. VI. § 33).

12. La distinction entre *s* et *z* est absolue dans tous les textes que nous passons en revue.

13. Il n'y a aucune confusion d'infinitifs en -eir et en -er dans *Brandan*, Gaimar, *S. Gilles* ni dans les poèmes authentiques d'Adgar ni dans le nôtre.

14. Pour les imparfaits de la 1re conjugaison il n'y a pas de confusion dans *Brandan*, Gaimar et *S. Gilles* ; dans Adgar il y a deux cas de confusion et dans notre poème il n'y en avait probablement pas dans la rédaction primitive (cf. § 55 IV du chap. VI).

15. Aucun exemple de e non étymologique à la première personne du présent de l'indicatif dans tous les textes.

16. Ni de e à la première personne du présent du subjonctif de la 1re conjugaison.

17. L'accord de l'adjectif et du participe peut ne pas se faire dans ces textes et aussi dans notre poème.

18. Comme on a vu par les §§ 60-65 notre poème est aussi très ancien par la facture du vers.

A en juger par ce résumé, notre poème appartient au XIIe siècle ; il paraît plus jeune que la vie de saint Gilles sans l'être d'une façon très marquée. Mais G. Paris a fait observer que, d'après les faits grammaticaux, la langue de *S. Gilles* est plus archaïque que ne le fait croire la date — vers 1170 — qu'il faut lui attribuer. Nous croyons que notre poème doit être placé du moins au dernier quart du XIIe siècle.

Il y a d'autres points de ressemblance dans les deux œuvres ; toutes deux traitent de la vie ascétique ; Marie expie ses péchés au désert, saint Gilles recherche également la solitude. Les deux vies appartiennent à ce groupe des vies des pères qui a fourni à la littérature hagiographique les vies de saint Paul l'hermite, de saint Antoine, de saint Georges, de saint Macaire, de sainte

Digitized by Google

Thaïs, de sainte Euphrosyne, de sainte Catherine, de sainte Marguerite etc.

Il y a un autre trait oriental dans les deux poèmes, c'est le *dhurna*, c'est à dire la menace qu'on fait à une personne de se faire du mal si elle ne satisfait pas aux demandes que lui sont adressées (voir la note, v. 953). Dans *S. Gilles* les hommes qui portent un malade au saint homme pour que celui-ci le guérisse, refusent de partir avant que leur prière soit exaucée :

> Gires veit e entent très ben
> Sun eschiver ne li valt ren,
> Kar il se sunt ben affichez
> (Cheeit furent tuz a ses pez)
> Ne leverunt meis en lur vie
> Pur nule ren ke il lur die,
> Si lur requeste ne lur feit. (vv. 1375-81),

Dans *sainte Marie* Zozimas affirme (v. 953) qu'il ne se lèvera pas sans avoir reçu sa bénédiction ; cela se voit aussi aux vers 1371-6. C'est là un trait qui ne s'observe que dans les vies de saints de source orientale.

Il y a aussi une série de petits faits qu'on pourrait relever et qui se retrouvent dans les deux poèmes. Les prières de Gilles et de Marie sont de vraies professions de foi ; le diable vient « espruver » Marie au désert (699) comme il vient tenter l'hermite de l'île où aborde le vaisseau qui menait Gilles à Marseille (941-998) ; saint Gilles, blessé de la flèche, prie qu'il n'en soit jamais guéri (2136), Marie éprouve un vrai soulagement quand elle se sent piquée par une épine (668).

Il y a même des ressemblances de phrases : les vers 191-2 de *S. Gilles* se retrouvent dans notre poème et aussi les vers 732, 1963, 2184.

Notre poème est loin d'avoir la valeur littéraire de l'œuvre de Guillaume de Berneville mais l'inspiration en est la même.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

LA VERSION EN PROSE FRANÇAISE

Nous avons choisi pour cette édition la version en prose contenue dans le ms. 17275 *Additional* du Musée britannique. Nous le désignons par le sigle A', tandis que les autres mss. qui renferment le même texte, c'est à dire, 183 et 6447 de la bibliothèque nationale, 6524 du Musée britannique et 9225 de la bibliothèque royale de Bruxelles sont cités sous les sigles C', E', D' et F'. Ils se ressemblent tant que nous n'avons pas cru devoir en donner un texte critique. Pour une description de ces mss. voir *Notices et Extraits* XXXV et XXXVI.

Nous avons vu plus haut que Knust croyait que la version rimée était une versification libre de la prose; déjà dans son compte-rendu du travail de Knust (*Romania* XIX, p. 372), Paul Meyer a affirmé que le rapport est inverse. Une comparaison pour les vers qui traitent du genre de vie des moines de l'abbaye de saint Jean, (715-810) avec la version en prose et avec les textes latins qui y ont servi de base, suffira à mettre hors de doute la priorité de composition du poème français. Il y a des endroits cependant où l'auteur de la prose semble avoir connu un texte latin: lorsque Marie est soulevée au-dessus de la terre (vv. 991-1004) les mss. de la version en prose s'accordent à rapporter que la sainte *estoit ravie en l'air plus d'une coudée haut ou .ii. piez e demi*, ce qui rappelle le texte latin *ad unius cubiti mensuram ;* aucun des mss. du poème, et pour ce passage il y en a sept, n'emploie *coudée*. Faisons maintenant la comparaison détaillée de la prose avec la version rimée.

D'abord le remanieur paraphrase librement ; il laisse de côté la longue introduction (vv. 1-56) et ne rend que d'une façon assez exacte les vers 58-80 ; on voit dès le commencement que son travail se base sur ce groupe de mss. qui nous ont fourni le texte critique plutôt que la

Digitized by Google

version anglo-normande (cf. vv. 61-4) ; on remarquera par la suite que là où ce groupe de mss. s'écarte du ms. C. c'est plutôt ceux-là qu'il suit que celui-ci (cf. vv. 75-6). Nous tâcherons de préciser davantage la source où il a dû puiser. Pour la prose qui correspond aux vers 89-103 on peut voir que le remanieur, pour peu qu'il change par ci par là l'ordre des mots, arrive à faire sa besogne. Le ms. 183 (notre C'), reproduit textuellement le vers 110 (omis dans A', E', et D'). Ce qui est frappant, c'est que pour citer P. Meyer (Notices et Extraits, XXXV, p. 494), « le remanieur ne traite pas toujours son original de la même façon. Il est des endroits où il se tient près du texte ; ailleurs il en use plus librement. » On voit ici que, de peur de surcharger son texte, il résume en quelques lignes vingt vers du poème, il est remarquable aussi qu'il omet la charmante description de la beauté de Marie (vv. 161-94) et ne choisit que ce qui a une portée morale, p. ex. les regrets des « sages » qu'une si belle femme soit si folle de son corps. (vv. 207-18). Les vers qui traitent de sa rencontre avec les pélerins, de son voyage, de son repentir et de sa prière à la Vierge (vv. 219-460) sont tournés très consciencieusement en prose ; on peut noter que des vers tout entiers sont insérés dans le texte, p. ex. 235-46, 250, 254, 256, 278-9, 292-4, 300, 310, 331, 340-4, 347, 360, 363-4, 369-70, 379-388, 397-408, 422, 427, 442-43 etc. Il faut faire observer à cet endroit que tous les mss. en prose omettent le contenu des vers 463-70, ce qui aurait été intéressant si tous les mss, de la vie rimée ne s'accordaient pas à les insérer. Il importe également de faire remarquer que les sources latines font ici défaut. Pour les vers 475-500, les textes latins offrent peu de chose qui aurait pu y servir de base et aussi le remanieur les résume-t-il en quelques lignes ; en revanche des vers 501-68 il n'en tire pas moins de vingt-trois qu'il insère presque sans changement dans sa prose.

La prose continue à suivre de très près la version rimée, même là où celle-ci offre des divergences des textes

Digitized by Google

latins, p. ex. les vers 593-8. Dans la description de la personne de Marie au désert (vv. 633-98), il faut relever que la version en prose adopte XVIII ans pour la période pendant laquelle elle vivait de ses pains et des herbes qu'elle arrchait et que cette leçon est offerte seulement par le ms. B. La version que nous publions insère, comme du reste le ms. B. N. 183 (notre C') la phrase :*Lors li conta... celer* (cf. vv. 1031-1055); celle-ci est omise dans les mss. E' et D' et aussi dans la version en prose espagnole publiée par Knust. La matière des numéros 65-6 qui manque aux textes latins se retrouve dans la prose. Le récit s'arrête au vers 1166 et résume en une ligne les vers 1167-80, puis il suit le texte du poème jusqu'au vers 1206. Ici tous les mss. de la prose A', C', D', E', s'accordent à insérer une traduction du texte latin tel qu'il se lit dans les Acta Sanctorum (A) et dans Paul Diacre (P). *Qui expavescens (stupor enim apprehenderat eum super admirabili visione) respondit eidem : Vere fidelis Deus est qui promisit assimilandos Deo quantum fas est qui seipsos perpurgassent. Gloria sit tibi..., Christe Deus noster, qui ostendisti mihi per hanc famulam tuam, quanto intervallo distem a perfectione* A, 83 B. Dans la *Vita* écrite par Paul Diacre, le texte est comme suit : *Ille autem cum magna festinatione respondit (stupor enim nimius invaserat eum in tam glorioso miraculo), et dixit : Vere non mentitur Deus, qui pollicitus est sibi similes esse eos qui semetipsos purificant. Gloria tibi, Christe Deus noster, qui ostendisti mihi per ancillam tuam hanc, quantum mea consideratione inferior sum mensura veræ perfectionis*. P. p. 687 A. La version du *Florilegium* (C) est imprimée à la suite du numéro 73 (cf. vv. 1171-8) et on verra que notre prose suit de très près la version de P. La longue prière (vv. 1224-42) manque à la prose comme aux textes latins ; puis le récit suit de nouveau les vers du poème même en insérant des vers tout entiers (p. ex. 1249, 1255) jusqu'au vers 1258. Le numéro 84 (vv. 1261-72) que nous avons signalé comme un trait propre au poème français, manque aussi. A partir de ce vers, la

Digitized by Google

version en prose n'est plus une paraphrase du poème, mais une traduction de l'un ou de l'autre des textes latins. Nous sommes portés à croire que c'est la version de Paul Diacre quoique l'expression *trésor*, qui se trouve dans le texte grec et aussi dans A. et dans C. manque à la prière faite par Zozimas quand celui-ci est parti pour la dernière fois à la recherche de Marie. On peut voir par le paragraphe : *Tantost li dist Zozimas.. si ne peust il.* (cf. vv. 1294-1332) combien notre prose correspond exactement au texte de Paul Diacre. Nous avons relevé au numéro 56 (vv. 1045-58) le fait que Zozimas désire rester auprès de Marie et ailleurs (au chapitre III) nous avons dit que cette demande ne se trouve dans les textes latins que lors de la seconde rencontre de Zozimas et de Marie. Cet épisode se rencontre de nouveau dans la prose et à l'endroit où elle se trouve dans les sources latines. On est donc amené à croire, ou que le remanieur travaillait sur un ms. du poème français dont la fin était perdue, et que pour mener son travail à bonne fin il avait eu recours à un texte latin, ou bien qu'une seconde personne entreprit de terminer la vie de la sainte femme, et que celle-là se servit également d'une source latine sans avoir lu avec soin le travail de son devancier. Il est impossible de dire laquelle de ces deux théories est la bonne.

Quand on cherche à préciser sur quel ms. de la vie rimée le remanieur a pu travailler, on n'arrive pas à un résultat en tout point satisfaisant. Nous avons relevé plus haut que seul B. offre la leçon XVIII ans, acceptée par tous les mss. de la prose pour la durée du séjour au désert (v. 696), mais la ressemblance ne va pas plus loin et, comme on le sait, (cf. chap. IV) ce ms. a trop de lacunes pour qu'une comparaison aboutisse à des résultats satisfaisants. La possibilité de considérer E. comme base de la prose semble être exclue par le fait que les vers insérés dans ce ms. — 12 entre les vers 892-3 et 2 entre les vers 1091-2 — ne figurent pas dans la prose. Il y a cependant deux points qui semblent avoir une certaine importance. Nous trouvons que les vers 869-72 que portent seuls les

Digitized by Google

mss. A. et L. figurent dans la prose, ce qui porte à croire que le remanieur connaissait ou A. ou L. ou les mss. sur lesquels ceux-ci ont été copiés. Puis nous avons dûment relevé qu'à partir du vers 1258 la prose n'est plus une paraphrase du poème et que le ms. L a presque au même endroit une lacune de deux feuillets, c'est-à-dire que les vers 1254-1503 y manquent. On dirait donc, sans trop balancer, que le remanieur travaillait sur L. et que pour combler la lacune il avait eu recours à un texte latin, si ce n'était que la prose insère presque textuellement les vers 1254-56. Nous avons examiné d'autres vers du ms. L. lesquels sont propres à ce ms., p. ex. 325-6, 1078-9, mais ils ne figurent pas dans la prose. On est donc forcé d'admettre que cette ressemblance n'est que fortuite et de conclure que le remanieur connaissait un ms. qui ne nous a pas été conservé mais qui s'approchait de très près de A. et de L. Pour les autres mss. il n'y a rien à remarquer, ce qui serait vrai pour A. le serait également pour D. et F. n'est qu'un fragment.

CHAPITRE IX

La version espagnole

La *Vida de S. Maria Egipciaca* a été publiée pour la première fois en 1840 par le marquis de Pidal et puis dans la réimpression de la *Coleccion de poesias castellanas* de Sanchez, revue par Ochoa en 1842. C'est cette dernière édition que nous suivons. Dans son histoire de la littérature espagnole (I. 24) Ticknor avait jugé que le poème espagnol provenait d'une source française et ce point de vue a été accepté par Wolf dans sa traduction de l'œuvre de Ticknor et par Mila y Fontanals dans son ouvrage : *Trovadores en Espagna* (p. 511); ce dernier a cru cependant qu'on devait plutôt croire que le poème était passé en Espagne par un intermédiaire provençal. Dans le *Jahrbuch fuer englische und romanische Philologie* (v. p. 421), Bartsch a insisté sur la provenance française sans autre intermédiaire. Dans les *comptes rendus des séances de l'Académie de Vienne*, classe de philoso-

Digitized by Google

phie et d'histoire, tome XLIII (1863, pp. 153-176) Mussafia a prouvé enfin que la source du poème espagnol est bien le poème que nous publions. Si nous y revenons donc, c'est que Mussafia ne connaissait que l'édition publiée par Cooke et le commencement du ms B. publié dans les *Documents manuscrits* par Paul Meyer, tandis que nous avons l'avantage d'avoir sous les yeux les copies complètes de tous les mss. connus.

La version espagnole, comme Mussafia l'a bien vu, correspond pour le commencement avec la version continentale, p. ex.

Oyt, varones, huna razon	Oiez, seigneur une raison
En que non ha si verdat non...	Cu il nen a se verté non....

Mais le poète espagnol ajoute beaucoup plus de vers qu'il n'en faudrait pour le simple procédé d'amener sa rime ; aussi les vers 13-17, 20-26, 34-35, 66-67, 142-147 etc, sont-ils insérés sans que rien dans le texte français ne les autorise. Ces insertions deviennent moins fréquentes vers la fin et l'omission du contenu de beaucoup de vers (p. ex. des vers 1248-66, 1331-48, 1431-43, 1462-75) réduit le chiffre du poème espagnol à peu près au même total que celui de la version française. Il est à remarquer que la fête à laquelle se rendaient les pélerins est ici l'Ascension comme dans la version continentale (voir Chap. V). Souvent le poète ajoute des traits qui ne se trouvent dans aucun des mss. tant français que latins; ainsi à deux reprises un oiseau figure dans le récit (1°), lorsque Marie quitte ses parents pour se rendre à Alexandrie elle porte avec elle un oiseau : (1)

(1) M. le professeur Fitzmaurice-Kelly a bien voulu m'écrire que ce trait ne lui semble pas spécialement caractéristique de la littérature espagnole. Le mot *calandre* est cité quatre fois dans Godefroy (supplément, viii p. 410) et existe encore ; il se trouve dans Raynouard II, p. 288 et dans Levy, *Supplément-Woerterbuch*, I, pp. 186, 212 ; on ne s'accorde pas sur le genre d'oiseau que le mot représente : Godefroy — sorte d'alouette ; Levy — *Distelfink*, i. e. chardonneret ; Mussafia — *Misteldrossel*, c'est-à-dire, grive. La mention d'un oiseau, serait-ce un des traits de l'influence provençale qu'on a voulu voir dans le poème espagnol ? Il faut noter que l'oiseau n'y joue aucun rôle.

Digitized by Google

Sola salló como ladron
Que non demanda companyon ;
En su camino entró Maria,
Que non demandaba companya.
Una avezuela tenie en mano
Asi canta yvierno como verano ;
Maria la tenie en grant honor
Porque cada dia canta d'amor. (vv. 138-45).

et (2°) plus loin quand elle se rend auprès des pélerins descendus sur le rivage à Alexandrie :

Vistie un panyo de Alexandria,
En mano tiene una calandria :
En esta tierra le dicen triguera,
Non hia ave tan cantadera. (vv. 322-25)

Dans la description de la beauté de Marie dans sa jeunesse et de ses vêtements (cp. vv. 159-208) le poète a soin d'ajouter que ses souliers avait des lacets de soie :

(Zapatas) pintadas con oro ó con plata
Cuerdas de seda con que las ata (vv. 244-5)

et encore lorsque Zozimas est présenté au lecteur, on lit qu'il n'aurait pas échangé son pauvre vêtement de moine (lequel ne valait pas une pomme) pour un cheval :

Vestido en guisa de monge.
Non doriedes por su vestidura
Una manzana madura ;
Mas tanto lo tenie el por preciado
Que non lo darie por un caballo. (vv. 910-14).

Quand on compare la vie espagnole avec les versions continentales, on voit combien il est malaisé d'affirmer que le poète espagnol avait devant lui l'une de celles qui nous ont été conservées. Prenant d'abord le ms. E. et en comparant le texte espagnol avec ces passages que nous avons reconnus comme indépendants des autres (cp. chap. IV), nous voyons que pas une seule fois ce ms. n'a pu servir de source à la version espagnole ; p. ex. les vers 25-6 sont ainsi conçus :

Digitized by Google

car honte fait al creator
e al dyable fait honor.

tandis que la version espagnole suit le texte critique ; aussi les 12 vers insérés dans E. entre les vers 888-9 ne figurent pas dans le poème espagnol. On peut donc exclure le ms. E. d'entre les sources possibles de la *Vida*.

Prenant ensuite le groupe A. D. on trouve que les vers qui y sont insérés après les lignes 140, 854 et 868 ne figurent pas dans la *Vida* ; il en est de même du vers 664 et du vers surnuméraire 802 (a) qui sont communs à A. D. et qui ne se trouvent pas ailleurs. Il faut donc écarter A. et D. d'entre les sources possibles.

Le ms. L. a, comme on le sait, un commencement et une fin qui le distinguent des autres mss., rien de pareil ne se fait voir dans la *Vida*. Aussi les deux vers insérés après 1078 n'ont pas été connus du poète espagnol.

Une comparaison du ms. B. avec la *Vida* montre beaucoup de ressemblances. Ce ms. a, comme on le sait (voir chap. IV), un chiffre très important de lacunes, ce qui rend la comparaison difficile et peu satisfaisante. On doit noter les ressemblances suivantes :

(1) Les vers 170-171 sont ainsi conçus :

Tanto quiere jugar e reir,
Que nol miembra que ha de morir

et le sens est tourné dans B. par :

Tant par amoit a iaz buerdir
Ne cremoit gaire de morir (vv. 131-2.)

tandis que tous les autres mss. ont les verbes *bordir* et *dormir* à la rime

(2) les vers 775-8 de la Vida :

De yervas é de granos
Visco diece ocho anyos.
Despues visco veynte que non comió
Si el angel non ge lo dió.

Digitized by Google

représentent mieux tels qu'ils paraissent dans B. que dans les autres mss. où les chiffres sont ou 17 ou 19 et sans exception trente ans pour la période pendant laquelle la sainte ne mangea point :

D'erbes vivoit et de racines
Dix et huit ans par les gastines ;
Puis fut vint ans que ne manja
Si l'angles Deu ne li porta. (vv. 695-8)

(3) Le ms. B. porte au vers 997 :

De terre fut sempres levée...

tandis que tous les autres mss. ont *ravie ;* par contre le texte espagnol a *alzada* (v. 1104).

(4) Les vers 1331-48 manquent dans B. et dans le texte espagnol.

L'auteur de la vie espagnole s'est donc incontestablement servi de la version en vers, et il est possible qu'il ait connu le ms. sur lequel notre ms. B. a été copié, mais il nous paraît téméraire de vouloir affirmer un rapport plus intime.

CHAPITRE X

La paraphrase vénitienne

Ce poème a été publié par Casini au 7e fascicule du *Giornale di filologia romanza* (juillet 1880). Il est incomplet au commencement. Le récit reprend l'histoire de Marie au moment où elle repousse les avertissements de ses parents (vv. 75 et suiv.) et il faut croire que le ms. vénitien a perdu un premier feuillet. D'après l'explicit le ms. a été transcrit par Arpino Borda, notaire vénitien en 1384 ; Casini croit cependant que la rédaction appartient au 13e siècle où la littérature franco-vénitienne a eu un si large développement. L'auteur italien suit le texte français dans ses grandes lignes ; il fait parler le père tout autant que la mère ; ils tiennent tous deux à peu près

Digitized by Google

les mêmes propos. Quelquefois le texte vénitien se rapproche de très près du texte français :

El chemin s'en entra Marie,
Onc ne demanda compaignie ;
En Alixandrie est venue... (vv. 111-3)
Ma si se mixe per lo camin ...
Et tuta sola scharia
Uncha no volsse conpagnia
Che la no fosse cognossua,
In Alexandria e venua. (vv. 97-103)

Le goût italien fait délayer les vers qui décrivent les amoureux de Marie et les combats qui se livrent pour sa personne (cf. vv. 133-140) et nous lisons :

Ogni homo ghe andava arma,
Et venivam tuti ben vestij
De bon ussberghy ben furbij,
Al collo aveam scue dorae,
In man falçon, taglente spaghe
Et bon cortey a la centura,
Et si aevam altra armatura. (vv. 204-210)

De vraies batailles se livrent devant l'hôtel de Marie :

O deo chi veçesse colpi ferir
Et jnnavrar homi et morir,
Sanguenar teste, braçe et man
Per gram colpi che y se dam,
Et trabuchar homi per terra
Si como far homi de guerra ;
Chi veçesse lançe sgyenar,
Le schue fender et sgyappar. (vv. 218-225)

Pour la description de la beauté de Marie le poète italien avait certainement devant lui un des textes qui ont fourni le texte critique ; il tourne

E pie la regardëure (v. 172)

par

Et pietosa la guardaura (v. 264)

Digitized by Google

Il commence le récit des pèlerins par des expressions semblables :

Ço fo de mayo un mexe de stae
Che I era al muro de la citae,
Et guarda quella inversso lo mar,
Et vi venir et arivar (vv. 289-92, cf. 219 et suiv.)

Marie rencontre un *marinar* (v. 309) et lui fait les mêmes propositions qu'au *prodom* du texte français :

Ny altra cossa dar ve posso
Ma forsse la persona mea ;
Ma quella averesi in baylia
Et si farisi lo vostro (ms. nostro) piaxemento,
Che nonn o altro pagamento. (. 335-9)

et les deux vers :

Ni ça per portar una cativa
Non zonçerissi piu tarde a riva (vv. 364-4)

correspondent exactement aux vers 291-2. Le poète italien suit le récit en abrégeant quelque peu jusqu'à l'endroit où il est question des moines de St-Jean.

Or lassemo star de Maria
Et si diremo d una Abaya
Chy era in cho de la forresta,
Segondo che dixe la gesta. (vv. 783-6, cf. 715-8 de notre poème)

Le poète omet plusieurs détails du genre de vie des moines et de Zozimas et on arrive vite à des vers qui traitent de la rencontre de Zozimas et de Marie.

Il y a des différences assez importantes dans le récit des conversations de Marie et de Zozimas ; dans le texte français nous apprenons seulement le fait que Marie raconte sa vie en n'en cachant rien (vv. 1033-41), tandis qu'ici des détails, pris ailleurs dans le poème (p. ex. aux vers 115 et suiv.), ont tellement délayé le récit qu'il semble que par manque de souffle le poète achève son poème à ce point. Paul Meyer a appelé le poème un développement très libre du poème français ; en vérité le poète ita-

Digitized by Google

lien ne traite que des sujets suivants : (1) avertissements des parents ; (2) fuite et séjour à Alexandrie ; (3) arrivée des pèlerins et voyage à Jérusalem ; (4) remords de Marie et prière à la Vierge ; (5) traversée du Jourdain et vie au désert ; (6) description de l'abbaye de St-Jean et de Zozimas, (7) rencontre de Marie et de Zozimas ; (8) récit de sa vie dans le monde ; (9) départ de Zozimas et mort de Marie — une quinzaine de vers seulement.

Il n'est pas possible de dire si le poète a connu l'un des mss. qui nous sont parvenus.

CHAPITRE XI,

La Vie Sainte Marie l'Egiptianne de Rustebuef

Nous avons donné à la suite de l'appareil critique la concordance des vers de notre poème avec celui de Rustebuef et nous avons fait observer que Rustebuef a un prologue de plus de trente vers lequel n'est copié sur aucune des versions. Pour lui le récit commence par le départ de Marie pour Alexandrie ; laissant de côté la description de la beauté de Marie (vv. 159-218), il s'accorde à dire que c'est après avoir passé dix-sept ans dans cette ville qu'elle rencontre les pèlerins qui devaient aller à Jérusalem pour la fête de l'Ascension. Sans ce dernier trait (cf. chapitre V.) on aurait cru que Rustebuef avait la communication d'autres sources. Le rapport du texte de Rustebuef avec celui de notre poème est assez mince et ce n'est guère qu'à partir du vers 376 (cf. v. 571) que les ressemblances des deux poèmes deviennent frappantes. Rustebuef ajoute aussi à son texte des traits d'observation qui sont de son temps : p. ex. Marie, arrivée à Jérusalem :

(1) Voy. le compte-rendu de Paul Meyer dans la *Romania*, XII, p. 407.

Digitized by Google

S'en ala parmi la cité —
Ne sembla pas estre recluse :
Partot regarde, partot muse,
Por conoistre liquel sont fol.
Ne li convient sonete a col,
Bien fist samblant qu'ele estoit fole,
Que par samblant que par parole ;
Quar ses abiz et sa samblance
Demonstroient sa conoissance. (vv. 166-174)

Il y a cependant une différence importante : Rustebuef raconte tout au long l'enfance de Zozimas (vv. 515-640) et comment et pourquoi il était parti de son monastère pour vivre d'après la règle du monastère de Saint Jean. Ces détails ne se trouvent pas dans le poème que nous publions ni dans aucune version en prose ; (cf. chapitre VIII), Rustebuef aurait pu les connaître ou par un texte latin ou par une traduction en prose du latin (cf. chapitre I,A(b).

Il importe de conférer le texte de tous les mss. afin de voir s'il y en a un qui offre des rappports plus étroits avec le texte de Rustebuef que les autres. Examinons d'abord le texte fourni par le ms E. Celui-ci offre, comme on le sait, des divergences importantes. En premier lieu la suite de douze vers insérés dans E. entre les vers 888-9 (imprimés en note) semblant se retrouver dans les vers 777-9 de Rustebuef :

Mes uns ruissels par maintes foiz
Avoit coru par les destroiz,
Si a departi l'un de l'autre.

Seulement il faut faire observer que le manuscrit B. à cet endroit a une lacune et que par conséquent la copie sur laquelle B. a été fait aurait pu renfermer ces vers ou bien des vers où il était question du ruisseau (1). Aux

(1) N'oublions pas cependant que la *Vida* (cf. chapitre IX) omet ce trait.

Digitized by Google

autres endroits où E. offre des leçons indépendantes Rustebuef connaît plutôt les autres versions. On peut donc écarter E.

Le ms L. a un commencement et une fin qui ne ressemblent en rien ni aux autres mss. ni au texte de Rustebuef et ailleurs non plus où il offre des leçons indépendantes il ne ressemble pas au texte de Rustebuef ; on peut donc écarter le ms. L. Le groupe A. D. peut être écarté pour les mêmes raisons. Reste à examiner le ms. B. Pour celui-ci, comme on le sait, la critique est difficile vu les nombreuses lacunes, mais là où il a des leçons indépendantes, le texte de Rustebuef suit plutôt les variantes des autres mss. ; au vers 507 (=696) par exemple, le texte de Rustebuef et celui de A. D. E. portent 17 *ans* ; B. a ici 18 *ans* et L. 19 *ans* (1). Après le vers 1078 du poème que nous publions B. (et L.) a un couplet de deux vers que les autres mss. n'ont pas ; ce couplet Rustebuef ne le connaissait pas et puis aussi les vers qui correspondent aux vers 481-2 de Rustebuef manquant dans ms. B. Il est donc probable que Rustebuef ne connaissait aucun des mss. qui nous sont parvenus mais qu'il s'est servi d'un autre ms. perdu pour nous : l'existence de celui-ci semble être prouvée par les phénomènes suivants : si l'on rapproche les vers 745-8 de Rustebuef avec les vers 841-4 de notre poème, on a :

Diex l'avoit iluec amenée,
Ne voloit que plus fust celée ;
Descovrir li vout le tresor,
Et bien estoit resons des or. [Ed. Kressner p. 239]

Les trois premiers vers s'accordent avec tous nos mss. tandis que le quatrième offre une leçon différente ; il nous semble que Rustebuef aurait certainement suivi la leçon d'un de nos mss. s'il l'avait connue.

Aussi la source des vers 835-8 de Rustebuef :

(1) Rustebuef au vers 1083, d'accord avec le ms. L. (696), a le chiffre 49.

Digitized by Google

Molt ert la riens saintefiée
Qui de ta main sera seigniée.
Diex aime ton prier et prise,
Tote ta vie m'a aprise,
Quar tu l'as servi des enfance.

est-elle certainement à trouver dans les vers 941-50 de notre poème mais il faut croire que dans le ms. qu'il connaissait le vers

Dex conoist bien ten sacrifice

était autrement tourné, car Rustebuef appuie ailleurs (vv. 515-640) sur la jeunesse toute méditative de Zozimas. Il en est de même des vers 843-8 comparés aux vers 953-8.

Nous nous croyons donc autorisés à affirmer que Rustebuef s'est servi d'un ms. offrant la version que nous publions, du moins à partir de la prière faite par Marie à la Sainte Vierge (R. 261 = notre poème 461) et que plus il avance dans son récit, plus il puise sa matière dans notre poème jusqu'à ce qu'il arrive à l'ensevelissement de la sainte ; pour la fin de son poème il se contente de résumer les faits du poème tout entier et de composer un *explicit* à sa façon.

Digitized by Google

CHAPITRE XII

Ms. C.

Seignurs pur l'amur Jhesu Crist,
kar mei escutez un petit,
si vus dirrai icest escrit-
mut i troverez grant profit,
ke tut est fet de verité,
n'i ad un mot de fauseté.
bien crei [ke] volontiers l'orrunt
cil qui [a] Deu servir vorrunt,
ke a çous ki de lui n'unt cure
mut est sa parole aspre e dure;
tuz cil ki pur l'amur de Dé
orrunt iceste verité,
de ma dame sancte Marie
l'egyptiene orrunt la vie;
kar [ço] sachent tuit pechëur
ki forfet unt al creatur,
ke nul peché n'est si pesant
ne tant orrible ne tant grant

Texte critique

Oiez, seignor une raison
ou il n'a se verité non,
tote est faite de verité
n'i a un mot de fausseté.
bien croi que volontiers l'orront
cil qui Damledeu ameront,
car a ciax qui de lui n'ont cure
mout est sa parole aspre e dure ;
tuit cil qui le vouront amer
e por s'amor moi escouter,
de me dame sainte Marie
l'egypsiene orront la vie;
car ce sacent tuit pecëor
qui forfait sont au creator,
que nus pecies n'est tant pesans
ne tant orribles ne tant grans

Les vers qui, dans le ms. L, remplacent les six premiers (ou les quatre premiers du texte critique) sont les suivants (v. plus haut, ch. IV.)

Tot li home e totes les femmes
Qui veulent prendre penitance,
Doivent bien escouter la vie
De l'egyptiene Marie :
Par tot le mont, tant com est ample,
I poient prendre grant essemple;
Ele fu molt bele e molt gente,
E pecha molt en sa jovente,
mais puis qu'ele se propensa,
a Damledeu se retorna,
e ensamble o lui s'ajosta
si que jamais n'en severra;
e tot cil qui sa vie orront
grant essample prendre i porront.
bien croi.....

Nous suivons en la normalisant l'orthographe du ms. A. ċ = le son tsh 11-12 tous les mss 15 A D L E ; B *tuit li p.* 17-18 *tant* dans tous les mss.

(1) vv. 1-56. Le prologue de la version française appartient en propre au poème ; celui des textes latins n'a ici rien à faire ; Rustebuef en a un aussi qui ne ressemble ni au prologue latin ni à celui de ce poème (v. ch. IX).

Digitized by Google

dont Deu ne face le pardon
par foi e par confession,
si çous ke pernent pen[e]ance
deskarkent soi de mescreance ;
si hom guerpit la merci Dé
cist pechié n'iert ja pardoné
pur ço que n'est gin creature
ainzes est meins ke n'est nature,
ke unc Deus ne criad pechié
e nepurkant si ad son sié,
en chescun home a son hostal
si les constreint de fere mal :
nus homme n'est en ceste vie
ke tant soit sage ou n'ait folie ;
ke sovent en pechiez chairent
li apostres ke Deu siwirent ;
pur ço ne me pus merveiller
d'un cheitif kant le voi pecher,
mes de celui est grant merveille
ki tuz jurs dort e ne s'eveille,
[e] en ses ors pechiez se dort,

dont Dex ne face vrai pardon
par foi e par confession
a ciax qui prendrent penitance
e gardent soi de mescreance ;
si hom gerpist le merci Dé
cis pecies n'ert ja pardoné.
pecies nen est giens creature,
ains est un mehaing de nature ;
onques Dex ne cria pecié
e neporquant si a son sié,
en tos homes a son ostal
e ses forcée de faire mal :
nus hom nen est en ceste vie
tant soit sages ou n'ait folie.
maintes fois certes pecie firent
li apostre qui Diu servirent ;
por ou ne me puis mervillier
d'un caitif quant le voi pecier,
mais de celui ai grant merveille
qui tos tans dort e ne s'esveille,
e en ses ors pecies s'endort,

19. *vrai* dans A. B. *veir* ou *voir* dans D. L. E. comme C. 20 Leçon de tous les mss. 21 *e cil* dans B. tous les autres portent *a*. 22 leçon de tous les mss. voir ch. VI. (e) 23, *si hom* dans tous sauf B. qui porte *hom qui gerpist*... 25. leçon de A. L., *nen est pas creature* dans B, *n'est mie c.* dans D. ; A. D. B. L. portent *pecies* E. porte des vers tout autres : *Car honte fait al creator, E al dyable fait honor, Qui mult est fel e envieus, E de mal faire convoiteus ; Devant nos vient sovent ester, Qui nos volroit a lui torner.* (25-30) 26 A. D. L ; B. *ans naist el mont defors nature* 28. A. *E neporquant le consentie* 30 A. D. B. L. 31-2 manquent dans B. 31. A. D. L ; E *il n'est nus hom* 33. Leçon de A. D. ; *certes pechierent* dans B. *neis p.* dans L. 34 *serverent* dans B. *Siverent* dans L.

Dans le ms. E. les deux vers sont transposés : *Li apostle qi Deu sievoient ; par mult de foies pechoient.* On peut noter ce groupement A. D. d'un côté et B. E. L. de l'autre ; la leçon de E. est fautive.

Digitized by Google

deske a tant k'il sent la mort;
kant la mort vient e il la sent,
lors dit primes: jo me repent;
a tant ad pris le repentir
kant il est venuz a morir;
solunc le dit seint Augustin
n'est mie bone cele fin:
ke kant le cheitif sent la mort
il ne peut fere droit ne tort,
[de]guerpit dono s'iniquité
kant n'a mes de soi poesté;
si plus eust eaunté e vie
oncor feist il la folie;
kant l'alme s'en est partie,
ki li peut donc fere aie ?
nul for sul Dieu ki la criad,
mes ço qu'a fet si troverad.
Ceste dame dont voil conter,
Marie l'oï appeler,
egyptiene est pur ço dite
ke ele feut nee d'Egypte;
illoec feut nez e baptizez,
mes malement feut entechez,
legiere devint a bref conte

entrues qu'il sent el cors le mort;
quant il se meurt e il le sent,
dont primes dit : je me repent;
a tart a pris le repentir
quant il est venus au morir;
selon le dit Saint Augustin,
n'est mie bone cele fin :
car quant li caitis sent le mort
il ne puet faire droit ne tort,
gerpist le male iniquité
car il n'en a mais poesté;
se plus eüst il de se vie
encore fesist il folie;
quant l'alme s'en va miserine,
qui li puet faire medecine?
fors Damledex qui le cria:
cou qu'ele a fait, ce trovera.
ceste dame dont voil conter,
Marie l'oï appeler,
egypsiene est por cou dite
car ele fu nee d'Egypte;
illuec fu nee e baptisie,
mais malement fu enseignie,
legiere devint en s'enfance,

40 leçon de B. D. L. E. sauf la conjonction qui change d'un ms. à l'autre. A. porte *entrues qu'il vient a le mort.* 41 leçon de tous les ms 42. leçon de B. D. L. *adonc* dans E. *lors* dans A. 43-4 Vers transposés dans A. *tart* dans tous les mss. 49 leçon de tous les mss. 50 Leçon de A. E. L. ; *la p.* dans B. *mes de p.* dans D. 51. leçon de A. D. B. L. ; *sentist* E. 52-3. *encor... la f.* dans B. D. 53. Leçon de A. B. D. L. Le ms. E. porte : *Quant l'arme en va come caitiue, Qui li fera donques aide* (= *aiue*) 55. leçon de A : D = *fors cil Deu qui la cria* ; B = *ne mais uns Deus qui tot cria* ; L = *ne mais fors Dex...*

Dans E. les vers sont transposés : *nus hom ses ues* ne li fera, *Se n'est cil sires qui la cria.* 56. A. D. L. ; B. *tot trovera.*

58-80 Ci commence la vie ma dame sainte Marie l'Egyptienne qui fu pecheresce. De madame l'egypcienne vous

Digitized by Google

tant k'onur perdit ele e honte,
tant est esprise de luxure,
ke d'autre chose n'avoit cure;
pur ço ke tant ert bele e gente
s'afiot tant en sa juvente
ke tut fesoit le soen pleisir,
rien ne li membrot de morir;
de dous parens ne se gardout
a tute gent s'abaundonout;
n'espoir que feust en ceste vie
femme de si grant lecherie
[ses]pere e mere lui vivoient

64 honte perdit e amaance,
tant ert esprise de luxure
que d'autre cose n'avoit cure;
por ce que tant ert bele e gente
68 se fioit tant en se jovente
que tot faisoit le sien plaisir,
ne li membroit pas de morir;
de dous parens ne se gardoit,
72 a tos homes s'abandonoit;
n'espoir que fust en ceste vie
femme de plus grant legerie.
ses pere e se mere vivoient,

conterai la vie. Premierement vous dirai pour coi elle fu apelee egypcienne quar ele fu nee d'Egypte et iluec norrie e rescut baptesme, mes ses peres et sa mere l'entroduitrent et enseignerent malveisement en sa jouvente. Et par les malveiz enseignemenz qu'ele ot devint ele legiere de son cors, ne n'avoit honte ne amaance de chose qu'ele feist e estoit si esprise de luxure qu'ele n'entendoit a nulé autre chose en tele manere metoit tote sa cure. Molt estoit bele de grant beaute de cors et de vis et de totes façons en tele maniére que nus ne seust que reprendre e por ce qu'ele se sentoit si bele voloit ele fere tous ses voloirs, ne ne li souvenoit de Dieu, fors de son pechie. Mes ele abandonoit son cors a tous ceus qu'en voloient, fussent freres, fussent parens ne elle ne li chailloit a qui. Au tens de lors n'estoit si legiere fame de son cors come elle estoit a fere folie. Son pere et sa mere vivoient, et avoient si grant duel de ce qu'il veoient qu'a pou qu'il ne moroient et la voloient chastier mes ne les voloit escouter ne ne prisoit riens qu'il deissent.

62-64. Leçon de tous les mss., sauf 64 B. = *mesurance* 66 A. *de nule autre rien* ; 67-8. vers transposés dans B. 71 *freres* dans B. 73 Leçon de L. D. E. *ne cuit* dans A. B. 74. D. *greignor* 75. E. = *p.* et. *m quand le voient* 76 Leçon de tous les mss sauf E. qui porte *s'ocioient*. 78 A. *el nes p. un seul d.* 80 B. *trespassement ne* est omis dans tous les mss. sauf E. qui porte *nient plus qu'un tr. d. r.*

Digitized by Google

pur poi de duel ne [s']afoloient;
il la voleient chastier,
tut çoe ne prisout un denier,
ne prisout chastoi de parent
plus que ne fist trespas de vent.
fille, çoe [li] disoit la mere.
croiez le conseil tun pere,

por pou que de duel ne moroient;
il le voloient castoier,
ele nes prisoit un denier,
ne prisoit casti de parent
plus que fesist trespas de vent.
fille, cou li disoit le mere,
car croi le consoil de ton pere,

81-100 Et la mere venoit a li et si li disoit : bele fille, car creez le conseil vostre pere, car nous avons grant honte de ce que vous vous demenez si folement, ge vous pri pour Deu que vous lessiez ceste malveistee, car, si vous voulez le lessier, nous vous marierons molt richement, ne il n'est pas droiz que vous soiez perdue par souffraite de

82 *car croi... de* dans tous les mss. 88 Leçon de tous les mss. 89-90 tous les mss sauf E. portent *perdue* : *aiue*. 89 L. omet *tu* et rétablit la mesure en insérant *si* devant *perdue*. 92. leçon de B. D. E. L. *moult per est de li grant damage* = A. 96. D. L. *a nul jor n'iert*. 98. A. B. D. E. L. *quant... engenreure*. 99. A. D. E. L. *de se pere se* B. 100 *neïs* tiré de L. E. ; *seule* dans A. *solement* dans D. ; *ne la vot mais plus escuter* dans B. 99-100 cf. ch. VI (e).

Pour les sigles A. P. C. H. et R. voy. P. chap. III.

(2) vv. 57-113 — Enfance de Marie jusqu'à son départ pour Alexandrie.

Les versions A. P. C., d'accord avec le texte grec, ne font que suggérer l'inconduite de Marie avant son départ pour Alexandrie ; les vers 63-72 sont amplement appuyés par ce qui en est dit après son arrivée. Les reproches faits par la mère à sa fille ne peuvent guère relever de la prose latine ; C., les passe sous silence ; dans les autres on n'a que les courtes phrases : *postposita eorum* (*sc. parentum*) *dilectione, veni Alexandriam* (A. 80 D.) et *affectum illorum spernens veni Alexandriam* (P. col. 680 A.) Pour H. voy. p. chap III. Rustebuef n'a que quatre vers (39-42).

Digitized by Google

si longement tiens ço mester,
trop averums grant reprover;
pur Deu te pri, fille Marie,
guerpez mes ceste lecherie;
kant ceu mester auras guerpi
richement te dorrum mari;
n'est droiz ke [tu] soies perie
par soffreite de nostre aie;
fille tu es de grant parage,
mut serroit dol e grant damage
si tu feuses [is]si perie
par ta male lecherie;
tis peres est issi irez,
ja jur ke il vit n'iert mes lez,
e maudit tote s'aventure
de ço ke fist tel engendrure.
kant Marie l'out parler
trop li grevout li escouter.
[tres] tut quanke sa mere out dit,
forment ço avoit en despit;
ne pere, mere ne parant,
ne prise [ele] vaillant un gant.

pur parfere sa volontez
s'en fuit en autre regnez,
tut son parenté [de]guerpit,

se longement tiens cest mestier,
mout en arons grant reprovier;
por Diu te pri, fille Marie,
gerpis mes ceste legerie;
quant cest mestier aras gerpi,
nos te donrons rice mari;
n'est drois que tu soies perdue,
par soffraite de nostre aiue;
fille tu es de grant parage,
mout est grans duel e grans damage
que tu issi soies perie
por te mauvaise legerie;
tes pere en est issi iries,
jamais nul jor ne sera lies,
e maudist tote s'aventure
quant fait a tel engenrëure.
quant Marie l'oït parler
ne le pout neïs escouter.

desqu'ele avoit passe dose ans,
a tos vout faire ses talans;
por parfaire se volonté
s'enfuï en autre regné,
tot sen parenté degerpi,

nostre aide. Fille, tu ies de molt grant lignage, molt seroit grant duel et grant damage si tu estoies einsi perie par ta lecherie de vostre cors. Ton pere est si coreciez qu'il maudist l'eure que tu fus nee por ce qu'il a fete tel engendrure. E quant Marie oi sa mere parler, si ne la pot escouter.

101-120 mes desqu'ele ot xii anz, voust ele faire sa volentee et abandonoit son cors a touz ceuz qui voloient pechier a li. E por ce qu'ele volt fere sa volente, s'enfoi ele de chies son pere et ala en un autre regne et einsi guerpi tot son lignage en tel manière que nus d'euz ne sot puis qu'ele fu, einz s'enfoi en emble [sanz seu de pere ne de mere ; chap. VIII] et s'en ala toute seule, ne ne volt avoir

Digitized by Google

unke pus nul d'ous ne [la] vit.
issi s'en ala come lere,
sans seu de pere ou de mere,
en chemin entra Marie,
onc ne demanda compaignie;
en Alisandre estoit venue —
au chief de la plus mestre rue,
chies les meretriz prist (son) hostal,
illoke fist son cors venal.
ele estoit blanche come flur,
des juvenceaus avoit l'amur,
trestuz vien[ei]ent au bordel
pur sa beauté li juvencel;
ele les receut volentiers,

onques puis nus d'iax ne le vi;
ains si s'enfuï come lere,
sans seü de pere e de mere.
el cemin s'en entra Marie,
onc ne demanda compaignie;
en Alisandre en est venue —
el cief de le plus maistre rue,
cies les meretrix prist ostal
iluec a fait son cors venal.
ele estoit blance come flor,
des jovenciax avoit l'amor,
tuit i venoient au bordel
por sa biaute li jovencel.
ele les reçoit volentiers,

nule compaignie jusqu'ele vint en Alixandre. La se herberga en la mestre rue avecques les meschines et abandona son cors au commun et a toux ceuz qui en voloient avoir e se delitoit molt en pechier de jorz et de nuiz. E ele iert, si come je vos ai dit, molt bele, si la convoitierent mult li jouvenceaux du pais.

121-40 Tote sa convoitise qu'ele avoit estoit de bien boire e de bien mengier et d'estre touz dis en luxure. Et li jouvenceal de la vile estoient si espris de s'amor qu'il fesoient souvent granz meslees por jalousie de li avoir devant son huis.

101-4. Peut-être faut-il dire que les vers *tut quanke... gant* sont interpolés danc C. tandis que les vers *desqu'ele ..talans* y manquent. 108. leçon de A. D. L. ; *si k'onques pus nuz nel vit* dans B. ; *Puis n'oirent parler de li* = E. ; 109. A. B. E. ; D. *ensi s'en est..* ; L. *ensi s'en issi..* 110 *si que nel sot mere ne peres : lerres* dans B. 111 A. D. E. L.; B. en son chemin.. 114. A. B. E. L. ; D. *desconseillee mal seue.* 115. B. *lez un bordel..* 119 A. L. ; B. *tuit vienoient a. b.* ; D. manque ; E. *tuit en v.*

(3) vv. 113-158. Vie de Marie à Alexandrie.
(a) vv. 117-20. Les jeunes gens raffolent de sa beauté. Trait propre au texte français.

Digitized by Google

nient sulement pur les deniers
mes por acomplir son delit
les avoit od li tute nuit;
en sun delit est ententive
chescun hure la cheitive,
kar boire e manger e luxure
ço ert enfin la sue cure;
kant ele levoit du manger
od les garçons alout juer,
tant par amout ses aveaus
ne pencout for de beaus apeaus.

non seulement por les deniers
mais por faire le sien deduit
les avoit o soi tote nuit;
a sen delit est ententive
de jor e de nuit la caitive;
car boire e mengier e luxure
ce ert tote le siue cure.
quant ele levoit del souper
o les garçons aloit joer,
tant par amoit a iax bordir
n'entendoit gaires au dormir.

122. A. ; D. manque, *nient* B. E. *neis* L. 123 leçon de A. B. E. L. *tot sen déduit* dans D. 125-126. tous les mss. 128-129, tous les mss. 130 A. danziaus. 131-2. Ces deux vers sont dans tous les mss. avec de légères différences; A. a comme verbes à la rime *border : souper*. B. *Tant par amoit a iaz buerdir ne cremoit gaire de morir*. 135. B. *lit* pour *uis* Après le vers 136, les mss. A. D. E. ont deux vers de plus que les autres : *Por ce qu'il erent si ami, Se fesoient iluec hardi*. 137. A. L. E. ; D. B. *d'espees*. 139 A. D. *del sanc*. 140. E. *Encoroit per tot le p*. L. C.

(3) (b) vv. 121-24. Elle recherche plutôt le plaisir que le gain.

Tous les textes en prose insistent sur son peu de vénalité : p. ex. C. Nam per decem et septem.. annos.. pessimum mei corporis negotium exercebam, tradens volentibus irrecusabiliter carnis meae pudorem, repellens a me omne adquisitionis lucrum, unum tantummodo reputans questum, luxuriosam exigere vitam. (230 a)

Comp. A. 80 D. ; P. 680 A. ; H. 87 A. (520) ; R. 55-6.

(3 c) vv. 125-8. Elle aime à boire et à manger.

Comparer H. Quam male, jam memini, placuit mihi copia vini (§ 21) voy. chap. III. R. vv. 45-6

(3 d) vv. 129-32. Elle aime surtout à s'amuser.

voy. chap. III. et R. vv. 49-52.

Digitized by Google

li juvencel tut li plusor
erent si espris de s'amur
ke devant son us en l'entrée
feseient d'eus meinte mellée,
e de gisarmes e d(es) espeies
s'entredoncient granz coleies;
li sancs ki i iert espanduz
corut aval par les paluz.
la cheitive qui ço veoit
onke poür ne l'en pernoit;
ci un morroit de ses amanz
ele avoit contre quatre tanz;
tut veist ele d'ous ocis
ja plus tart ne feroit un ris;
ne cil qui ert pur li naffré
de lui ne serroit visité,
plus amot a seins juer

li jovencel tuit li plusor
erent si espris de s'amor
que devant sen uis a l'entrée
en faisoient mainte mellée,
des gisarmes e des espées
s'entredonoient grans colées;
li sans qui d'iax ert espandus
en couroit aval le palus.
le caitive qui ce veoit,
nule pitiés ne l'en prendoit;
se uns moroit de ses amis
ele en avoit quarante vis;
quant ele en veoit dous ocis
ja plus tard n'en fesist un ris;
ne cil qui ert por li navrés
ja par li ne fust visités;
plus amoit o les sains joer

141-90 E quant ele veoit ce si ne fesoit si rire non, ne ne li en fust a riens s'ils s'entreoccissent quar si l'uns fust en ocis, si en trovast ele encore [dous = E'] assez des autres et si l'uns fust navrez, ja por ce nel regardast, ne por ce ne se lessast a rire ne a jouer. Icele Marie, dont je vos di, estoit en Alixandre ou ele demenoit ceste vie e i fesoit mult de ses talens et demora par molz d'anz et tant que la ville empira moult de honnestete e tot le pais environ estoit tornez a malvestee. E avecques la beaute qu'ele avoit sicome vous avez oi..

142. B. E. L. ; A. D. *nule paor*. 144. Tous les mss. cf. le vers 36 de la version imprimée à l'appendice I. 145. *dous* dans tous les mss. 148. B. E. L. ; *regardés* dans A. B. 149. A. D. L. ; *vis* E. ; *tiaz* B. 152. Aucun des mss. n'a *fole ; illoc* B. ; *quant* E. ; 153-4 manquent dans B. *demener* dans tous les autres mss. 154. D. E. L. ; *dusc'a vii ans*, A. 156. A. D. E. L. *Mut en par* B. 160. A. B. D. sans article dans L. E.

(3 e) vv. 133-58. Des combats se livrent à cause de sa personne.

Trait inconnu aux textes latins et aussi à R. voy. chap. XI.

Digitized by Google

ke les malades visiter.
en Alisandre estoit Marie,
ou tant demena fole vie;
ilioc acompli ses talanz
la cheitivë e jurs e auns;
la ville ert par li empirée
si estoit par li maumenée
e li pais tout environ
si ert en grant perdicion.
de sa beaute, de sa figure
si cum il est en escripture,
voil un poi dire le semblaht,
ainz ço ke jo [tres]pas avant;
a iceu tens n'ert si bele femme,
kar ele estoit sur tutes gemme,
onke cuntesse ne reïne
n'ot [mes] el chief si bele crine,
r[e]ondes avoit les oreilles,
tres blanches erent a merveilles;
les surcius noirs e avenanz
e les oils clers e suzrianz,
(la)buche petite par mesure
e simple avoit la regardure,
la face tendre e colurée
cume rose que sempre est née,
ne ja au nes ne au menton
n'aparceussiez mesfaçon;
par sum le col blanc com ermine
lui undeoit la bloie crine;

que les malades visiter.
en Alixandre estoit Marie
ou demenoit i'este vie;
illuec demena ses talans
le caitive dis e set ans;
le vile ert de li enpirie
auques en estoit mehaignie,
e le pais tot environ
en ert en grant perdicion.
de se biaute, de se figure
si com ele est en l'escripture,
voil un peu dire le semblant,
ançois que je trespas avant;
car a cil tens en i'el regne,
ne vit nus hom plus bele feme,
onques contesse ne roïne,
non ot el cief plus bele crine,
reondes avoit les oreilles,
mais blances erent a merveilles;
les sorciax noirs e avenans
e les iex clers e sosrians,
la bouce brieve par mesure
e pie le regardeüre,
la face tenre e colorée
come rose qui sempre est née,
ni ja el nes ni el menton,
n'aperceussies mesfaçon;
par som le col blanc corne ermine,
li ondeoit le bloie crine;

162. *trespas* dans tous les mss. 164. tous les mss. pour *gemme* voy. ch. VI § 6. 166 B. E. L. ; *el front* A. ; *n'ont onkes tele meschine*, D. 171. D. L. *petite*, A. *bele* E. B. porte *des dens ot blans e bien menuz, plus bele boche ne vit nuz*. 172. A. D. L. portent *pie*, B. *pure* et E. *preue* 179-80 B porte : *E si avoit beles mameles (mult) bien séanz, petites e beles*. 183. *blancs* dans tous les mss. 189-90. B. a les deux vers suivants : *ja le beate de ceste toisc* (= *anc fr. touse*) *N'iert descrite se n'i at proise.*

(4) vv. 159-218. Description de sa beauté.
Passage propre au poème français. Voy. chap. II.

Digitized by Google

chascun des traianz la dame
n'iert pas maire d'une pome;
[des]suz la gule en la peitrine
ert blanche come fleur d'espine,
lung bras avoit e blanche mains,
les dois r[e]onz, greilles e pleins,
gent cors avoit e bien moullez,
(des)suz l'esselle les long costez;
ne feut trop grant ne trop petite,
sa façon n'iert ja descrite;
ne la beaute de ceste dame
n'iert ja descrite pur nul aume,
tant ert cortoise de parler,
riens n'i avoit ke amender;
a plaindre fiet teu creature
quant de sun creatur n'ot cure.
ele receveit mut presenz
s'en achatot beau vestemenz,
bons dras avoit e avenanz;
pur meuz plaire a ses amanz;
ele n'avoit soign de dras de leine
par nul des jurs de la semeine.
ainz vesteit bliauz d'osterin
e affubloit mantel d'ermin,
sollers bien peinz de cordewan

cascuns des traians a la dome
n'estoit pas meinre d'une pome;
desos le gule, en la poitrine
ert blance come flor d'espine;
blancs bras avoit e blances mains,
les dois reons, grailles e plains,
gent cors avoit e bien mollé,
sos l'aissele long le costé;
ne fut trop grant ne trop petite,
ja sa façon nen ert descrite
ja le biaute de ceste dome
nen ert descrite par nul home,
tant ert cortoise de parler,
rien n'i avoit que amender;
a plaindre fait tel creature,
quant del creatur n'avoit cure.
ele recevoit granz presens
s'en acatoit biax garnemens,
bons dras avoit e avenans
por miex plaisir a ses amans;
— n'avoit pas soing de dras de laine —
au pejor jor de la semaine
vestoit bon bliaut d'osterin
e affubloit mantel d'ermin;
sollers bien poins de corduan

191-218 s'aparcilloit ele e aornoit des plus robes et *des plus biaux joyaux* (omis dans C'. D'.) qu'ele en pooit trouver en tele maniere que, quant tuit cil d'Alixandre la veoient, il estoient si espris de s'amor e disoient li plusor que mar fu sa beaute por ce qu'ele sembloit mieus fille de roi ou d'empereor que d'autre home et que le filz d'un roi ou d'un empereor la poist prendre a fame par ennor.

193 *fait* tous les mss. 196-198. Tous les mss.. 199. *E. ne vestoit pas*.. B. ; 200 Tous les mss. 205. Tous les mss sauf L. qui fait suivre la première partie du vers 205 — *li citaen hume*-de la fin du vers 207 — *e li sage*, laquelle fournit la rime pour *disoient tot, Dex quel damage*. 209-215. Tous les mss. 218 leçon de B. D. E. ; *à grant honor* dans A. L.

Digitized by Google

chauçot trestut les jurs de l'an.
trestuz içous de la cité
l'amoient [mut] pur sa beauté;
li ancien home e li sage
disoient: haï, queu damage,
tant mar fu nee la dolente,
tant fet a plaindre sa juvente,
mar feut onke la sue vie,
quant si est pleine de folie;
tuz diseient par la citez
k'ele estoit de grant parentez,
kar a tuz respont par reison
e tant ert bele de fascon,
ke li fiz d'un empereur
la peust prendre a gran honur.
Ce fu en may un mois d'esté

caucoit a tos les jors de l'an.
li citoien de le cité
l'amoient tuit por se biauté;
li ancien home e li sage
disoient tuit : Dex, quel damage
tant mar fu onc ceste dolente
tant fait a plaindre se jovente
mar fu onques le siue vie
qui tant est plaine de folie;
tuit disoient par le cité
qu'ele estoit de haut parenté,
car a tos respondoit raison
e tant ert bele de façon,
que li fix d'un empereor
le peust prendre par honor.
Ce fu en mai, el mois d'esté

219-46 Ce fu en Mai qu'ele estoit au murs de la citee et regarda devers le port et vit arriver une galie tote pleine de pelerins, dont il en i avoit de viex et de jeunes et voloient aler en Jérusalem e se hastoient d'aler le plus qu'il pooient por estre a tens a la feste qu'il devoit estre au temple nostre seignor de la verraie croiz qui chascun an estoit mostree le jour de la feste. Et venoient à ce jour molt de pelerins de divers pais et de divers contrees por aorer la verraie crois. Icil pelerin estoient issu de lor galie et s'en aloient devisant par desus le rivage li plus jeune. Mes quant Marie les aperçut, si se commença a rire. Empres vit un home qui s'estoit delez li, si li commença a demander quele part cil pelerin irroient qui illuec estoient arrive et s'ele porroit aler avec euz. car s'il ne li plesoit plus a estre en cele contree, quar ele i avoit trop este.

(5) vv. 219-36. L'arrivée des pélerins.

Il n'est pas question dans les textes latins d'un vaisseau qui arrive au port mais d'une foule de gens au bord de la mer. p. ex. C. p. 230 : Aestivo igitur tempore contigit me quadam die videre turbam populi tam Egyptorum quam et Libicorum currentium juxta mare. Comp. A. 80 D-E : P. 680 C. ; H. porte-juvenes in litore vidi : R. rapporte qu'ils venaient du royaume de Lybie (v 79) Comp. chap. III.

Digitized by Google

k'ele ert au mur de la cité,
si regardat aval au port
ou soloit fere son deport;
ariver vit une galie
ke de Libie ert eschapeie,
tute ert pleine de pelerins,
de veu genz e [si] de meschins,
en Jerusalem s'en aloient
par bon courage se hastoient
por estre a tens a une feste
ke de la croiz i devoit estre;
cil qui estoient plus leger
se sailirent fors al graver,
[e] main a main se vont juant
par la rive[re] li enfant;
mes quant les aperceut Marie
ne puet muer que ne [s'en] rie;
pres de lui vit un home ester,

qu'ele ert au mur de la cité,
e esgardoit aval au port,
ou soloit faire sen deport;
arriver vit une galie
qui de Libie ert esquepie,
tote ert plaine de pelerins,
de viex homes e de mescins,
en Jerusalem en aloient,
par bon corage se hastoient
por estre a tans por une feste
ki de le crois i devoit estre;
cil qui estoient plus legier
s'en saloient fors el gravier,
main a main s'aloient joant
par le riviere li enfant;
mais quant les aperçut Marie
ne puet muer que ne s'en rie;
aupres soi vit un home ester,

226 *homes* dans tous les mss. 234. B. E. L. ; A. D. *rivaige*. 237 tous les mss. ; 238. B. *si li al pris* : 240-3 tous les mss. 244. E. seul porte *demorer*. 245 tous les mss.

(6) vv. 237-63. Marie s'adresse à un pélerin.

C. et interrogavi quendam proxime mihi astantem virum, ubi festinarent illi omnes, aut quo illis esset itineris cursus. Ille vero respondens ait mihi : Ierusolimam hi omnes festinant ascendere, crucis ac resurrectionis ascensionisque dominicæ veneranda loca adorare. Tunc respondi egò viro illi hæc michi narranti : per Deum te conjuro frater, dic michi, si voluero cum eis pergere ; dabunt michi licentiam secum iter facere ? Ille respondens ait : si naulum dederis ; expensas habueris ; nullus eorum te prohibebit. Dixique ad eum : certe frater naulum et expensas minime habeo, ascendam tamen in eorum navim, et pro certo nutrire me habent, vel si noluerint ; corpus autem meum erit illis pro naulo..... Vir itaque ille qui a me interrogatus fuerat.... audiens meos turpes sermones subridens abiit. (p. 230 b.) Comp. chap. V. A. et P. portent *ob sanctæ crucis exaltationem*.

Digitized by Google

comença lui a demander:
sire, fet e'e, kar me di,
par l'amur Jhesu, ço te pri,
queu part irrunt icil baron
ke la sunt issu del dromun,
e si porroie od eus aler
kar mes n'ai soin ci demorer,
aler m'en voil de la cité,
ceo m'est vis, trop i ai esté.
li prodome [ço] lui respont;
en Jerusalem [en] irrunt;
se vus lur avez ke doner
el meuz purras od eus aler.
par Dieu, sire, dist la dolente,
assez ai bele la juvente,
mun cors lur metrai a bandun,
jo ne lur pus fere autre don,
ne lur dorrai autre loer,
ke jo n'ai mes k'un sul dener.
kant li prodom out la folie,

comence li a demander:
sire, fait ele, car me dis,
por icel Diu, par cui tu vis,
quel part iront icil baron
qui la issent de cel dromon,
e se porroie o iax aler
car mais n'ai soing de ci ester,
aler voil de ceste cité,
ço m'est vis, trop i ai esté.
ce li respondi li preudom;
en Jerusalem en irom,
se lor avoies que doner
bien porroies o iax aler.
par Diu, sire, dist la dolente,
jeo ai mult bele le jovente,
men cors lor metroie a bandon,
je ne lor puis faire autre don,
ne lor donrai autre loier,
car je nen ai un seul denier.
quant li preudom ot la folie,

247-74. E li preudom dist molt debonairement : il iront en Jerusalem e si tu lor avoies que doner, tu pourroies bien aler avec euz. Marie li respondi : Ge sui bele meschine e jeune, mon cors lor abandonerai, ge ne lor puis autre don fere, que je n'ai qu'un seul denier. Quant li preudom ot oï einsi parler si s'en rit e se departi de li tantost. E cele s'en ala de l'autre part droit au vessel qui iert au rivage ne puis son ostel ne regarda e commença a parler aus jouvenceaus qui s'esbanoient sus le gravier et si lor dit : Seignor pelerin. Diex vos gard e vos doint bone volentee que vos me veilliez fere avantage.

247-8 Tous les mss. sauf D. E. = *il irunt en Jerusalem*. 252. B. *je ai la car bele e gente*. 254. E. *doner*. 258 du ms. Ce *ke* comp. 236. 267-8 omis dans A. ; *jooient* dans tous les autres mss. 272. A. ; E. *mette en corage fin* ; *mette* dans B. D. L., on pourrait préférer *mette* pour le texte critique. 273. *bele* = A D B L., *itel* = E. 274. D. E. L. ; *faites*, B. *fessissies*, A.

Digitized by Google

ne puet muer, [ke] ne s'en rie,
kant ad oï le covenant,
guerpist la, si s'en veit riant;
e la dolente s'en turnad,
unc a l'hostel ne repeirad,
aval s'en vait grant aleure,
si cum la menout s'aventure;
unc ne fina tresk'au vessel
ou estoient li juvencel,
mes a içous parla premier
ki s'esbanoient el gravier,
a ous parlat auke brefment
teu sen com ad lur en despent:
seignur, dist ele, pelerin,
De vous mette en bone fin,
e vous doint [i]teu volenté
ke vous me facez charité;
je sui ci une povre femme,

ne puet muer qu'il ne s'en rie;
quant il oï le covenant,
gerpist le, si s'en va riant;
e le dolente s'en torna,
onc a l'ostel ne repaira,
aval s'en va grant aleüre,
si com le menoit s'aventure;
onc ne fina dusqu'au vaissel,
ou estoient li jovencel.
mais a ciax parla tot premier
ki se jooient el gravier,
a iax parla auques briement,
tel sen come ele a lor despent.
Seignor, dist ele, pelerin,
Dex vos amäint a bone fin,
e vos doints tele volenté
que vos me façies carité.
jeo sui ci une povre feme,

275-300. Ge sui venue en estrange terre ne n'ai od moi or n'argent n'ostel ne manantie e ameroie molt vostre compaignie. E sachez que je sui d'Egypte e sui ausi come tote esgaree en cest pais ne n'i ai ami ne parent si en sui plus a mesaise. Et si vos me volez od vos mener en cele nef ge vos servirai de quant que ge porrai. E li jovencel respondirent : Venez od nos, molt en sera bel : Tantost la firent sus la nef monter e firent la nef desancrer si firent mettre en haute mer e drecierent tantost lor voiles e corurent tote nuit a pleines voiles,

(7) vv. 261-300. Marie se fait recevoir par les jeunes pélerins.

Ego vero ad mare velocius properans ; repperi juvenes in litore maris stantes numero decem, expectantes aliquot sodales suos navigatores... Ego autem importuna subito in medio eorum astiti dicens : ducite o juvenes et me vobiscum ubi ambulaturi estis, quia non vobis inutilis habeo videri. Ducentibus autem me illis simul cum eis in navim ascendi,... Tunc nauclerus terræ alligatum funem naviculæ solvi præcepit, et elevantes vela cepimus navigare. C. p. 230 b. Comp. A. 803 P. 680 D. R. 117-28.

Digitized by Google

e [si] sui nee d'autre regne,
[del regne] d'Egypte sui (jo) née
en cest pais sui esgarée;
jo n'i ai ami ni parent,
si mei esta mut fieblement,
jo n'ai od moi argent ne or,
tut poez ver le mien tresor;
jo n'i ai autre manauntie
mes mut pris vostre compaignie,
s'en cel vessel od vos estoie,
mout volentiers vos serviroie,
si m'en vorroie od vos aler,
se vous m'en voliez mener;
ja pur mener une cheitive,
ne vendrez [ja] plus tart a rive.
respondirent li juvencel:
venez od nus, mut nus est bel.
sus en la nef la funt munter,
tantot se firent desauncrer;
de la rive tost s'esloignerent
des kant a nager comencerent,
(onc) ne finerent li bacheler
tant k'estoient en haute mer;
en haute mer à dreites veilles,
tute nuit curent as esteilles.

e si sui nee d'autre regne,
del regne d'Egypte sui née,
en cest pais sui esgarée;
je n'i ai ami ne parent,
si mi esta mult malement,
o moi je n'ai argent ne or,
tot poes veoir mon tresor;
je nen ai autre manantie,
mais mult pris vostre campaignie;
si en le nef o vos estoie,
mult volentiers vos serviroie,
e mult vourroie o vos aler
se vos me voloies porter;
ja por porter une caitive,
ne venres plus tart a la rive.
ce respondent li jovencel:
venes o nos, mult nos est bel.
sus en le nef le font monter,
e puis se font desaancrer;
de le rive font eslongier
o les rains prirent a nagier,
ne finirent li bacheler
dusques furent en haute mer;
en haute mer drecent les voiles,
tute nuit courent as estoiles.

277-8 manquent dans A. 280. A. D ; L. *esteit ;* B. *me vat :* E. *me per va.* 285. B. D. E. L. ; laiens 288-9 *porter* ou *aporter* dans tous les mss. 290 B. *ne venrez ja plus tard a rive* A ; dans les autres mss une syllabe manque. 291. *Respondent tot (tuit)* dans D. L. 294. B. D. L. ; *apres* A. E. 295 L. ; A. D. *volier* ; B. *oster* ; 296 A. D. L. ; B. *riglier* ; E. porte *Donques comencent a nagier, Cil del dromont li plus legier.* 298. *furent* A. D. ; *seront*, B. L. ; *vindrent*, E. 299. *drecent* dans A. D. E. : B. manque ; L. = C. 300. A. D. E. ; B. manque ; *corent au vent e as estoiles* dans L.

(8 et 9) vv. 300-20. Son impudicité pendant le voyage ; même la tempête n'effraye pas Marie.

Tota autem illa navigatio nil aliud michi miseræ erat quam lusus et ebrietates,.... Non me infelicem vel terror maris vel procellarum fluctus terrificabant ; nec me ab ullis malitiæ meæ operibus corrigebant aut emendabant, adeo ut non solum impudicos sed etiam honestos viros ad meam miseriam invitarem. (C. 230 b.) Comp. pour H. chap. III. R. 133-42.

Digitized by Google

mais del dormir n'i ot nient.	mes du dormir n'i out nient,
kar Marie le lur defent;	car Marie si lor deffent;
premer les prent a tastuner,	premier les prent a tastoner

301-326. mes il n'i ot nul qui onques i dormist ne vielz ne jeune ne que cele nuit Marie n'assailloit et tastonnoit e apres si les acoloit si qu'il n'i ot ne viex ne jeune qui cele nuit ne pechast o li. E quant ele veoit les ondes de la mer e le grant ore qui estoit de tant plus fesoit ele ne ne s'esmaioit de rien, mes totes voies confortoit ele les povre (corr. *pouros* ?) qui estoient ou vessel tant comme ele pooit. Mais li deables l'avoit si surprise qu'ele fu tote nuit en sa chemise e gisoit tote seule en un lit por fere son delit en habandon

301-2 B. *Toz lor.* E. *més de dormir* rien *n'i avoit, kar Marie les arguoit.*

303. B. D. E. L. ; les vers 303-4 sont transposés dans A. en substituant *commence* pour *se prend a* ; 304-5 tous les mss. 305-6. A. porte les deux vers suivants : *a tous sengles aloit gesir, pour cou que miex peust plaisir.* 307-8. leçon de D. ; *escomos* dans L. B. a la leçon suivante : *Ans n'i ot cel des pelerins, Fust viez u jovenes u mescins,* E. *N'i ot i. seul tant fust lassez, Ne jovencels ni vielz alez* A. *Onc n'i ot tant un oscurdos, Fust jovenciax ou fust espous.* Nous avons cru devoir choisir la leçon de D. car elle semble être appuyée par L. par C. et par A. le mot *escomos* est très rare ; voir *Romania* XXXIX, p. 88 et p. 584. 313 E. *vens : tormens* ; 314. A. D. *Qui neires sunt...* 315-6 Tous les mss. sauf E. qui porte : *E el voit le grant orage, Ne muoit pas le sien corage.* 317. B. L. ; *Li cors de li* A. D. 320 A. D. B. L. ; E *e tote nuit a eus juoit.* 321. Tous les mss.. 322. Entre les vers 322-3 D. a les deux vers suivants :*Vient seulement en un lit. Mais alout la nuit par toz les liz* ; A porte ces deux vers conçus un peu différemment : 325-6 A. ; D. manque ; L. *O mult grant gre la recueilleient, Lor volonté accompliroient.*

Digitized by Google

apres les comence acoler,
apres l'acoler a beiser
e en tuz sens a losenger;
ne n'i ot un tant quer[el]us,
feust juvencel ou veuz espus
k'unques peust prendre respit,
ke ne pechast od lui la nuit;
tant fu quointe de son mester
ke chescun fist en lui pecher.
kant ele vit les hautes undes,
les merveillus[es] e (les) parfundes,
e vit venir la grant oreste
ke amenout la grant tempeste,
le soens estres estoit mut liez,
de rien ne cremist ses pechiez;
tuz les pourus confortout,
e a amer les enviout,
en tant l'avoit luxure esprise

e en apres a acoler,
apres l'acoler a baisier
e en tos sens a losengier
onc n'i ot un tant desdeignous,
fust jovenciax ou viex espous
qui onc peust prendre respit,
que ne pecast o li le nuit;
tant fu cointe de sen mestier
que tos les fist o soi pecier.
quant ele voit les hautes ondes,
desmesurees e parfondes,
et ele voit le grant oré
qui amenoit le tempesté,
li siex estres estoit tos lies
de riens ne cremoit ses pecies;
tos les paürox confortoit,
e a joer les envioit,
car tant l'avoit diaule esprise

327-52 E sanz faille avoit le deables el cors qui volentiers la nojast, mes nostres sires la gardoit qui la mena droit au port. Quant Marie fu arivée ele fu molt esgarée seur la rive, molt souspire et se porpense e ne set qu'el doit faire ne dire. E a la fin se porpensa qu'ele irroit en la cite de Jérusalem e feroit iluec son mestier ne ses corages ne li changoit de rien. Ele entra en Jerusalem ne ne se targa onques de pechier, einz estoit pire que devant e atorna si ceuz de la citée e de la contree que eincois que venist l'ascension que la sainte croiz devoit estre mostree.....

327. E. porte *Merveille fu ce voirement, Que pot soffrir issi grant gent.* 329. A. D. L. ; E *De ce n'estuet il douter mie, Que n'ait dyable a compaignie.* B. *mais diables astoit en li, que sa vie menoit ainsi.* 330 *en* A. D. B.; *o* L. A. D. ; L. E (B. manque). 334 *e si le fist venir al port.* 337. A. D. E. ; B. L. portent *la chaitive.* 342. B. *En la cité manes ira.* 344 B. porte *laier* et E. *laissier* à la rime, *coraige* dans tous les mss. 346 A. B. D. E. ; L supprime le. 350 *ascension* dans tous les mss. comp. (chap. V). 351. A. feste.

Digitized by Google

tute nuit ert en sa chemise,
s'alout les nuiz per tuz les liz
pur acomplir [les] lur deliz,
e cil a grant gre l'acolirent
e lur volentez acomplirent.
merveille ert d'une femme sule
ke poüt servir si grant fule,
(mes) de ço n'estot doter nulli
ke diable ne feüst ove lui,
qui mut volentiers la neiast,
se nostre sire lui lessast ;
mes il la gari bien de mort
e si la fist venir au port.
quant Marie fu arivée,
dolente feut e esgarée,
suspire e se pleint a la rive,
ne seit que fere la cheitive ;
ele ne conut homme ne femme,
mut li semblë estrange regne ;
a la parfin se purpensat
ke en la cité s'en irrat
e frat ilokes son mester,
n'ad soin [de] sa vie amender ;
en Jerusalem est entrée,
ore oiez de la maleurée,
unc ne se targat de pecher,
einz començat a empirer :
ha Deu, com grant perdicion,

tote nuit ert en se cemise,
por parfaire a tos ses delis
aloit le nuit par tos les lis,
cil le voloient de bon gré.
qui en firent lor volenté.
merveille ert d'une femme soule
que pooit souffrir si grant foule,
mais de cesti n'estoit nul ni
que diaules ne fust en li
qui mout volentiers le noiast,
se nostre sires li laissast,
mais cil le gari bien de mort
e le fist venir a droit port.
quant Marie fu arrivée,
dolente fu e esgarée,
souspirë e pleure a le rive,
ne sait que faire le caitive ;
car ne conoist home ne femme,
mout li sembla estrange regne ;
a le parfin se porpensa
que en la cite s'en ira
e fera iluec sem mestier,
n'a coraige de li cangier.
en Jerusalem est entrée,
oies de le malëurée ;
onc ne se targa de pecier,
ains comenca a empirier ;
oies com grant perdicion,

(10) vv. 335-58. Arrivée à Jérusalem, Marie devient encore plus impudique et débauche la jeunesse du pays.

Tunc sic itaque cum summo festinationis studio pervenimus Jerusolimam et quot dies ante festivitatem ibi fecimus similia operata sum et ut verius dicam cotidie preteritis deteriora faciebam, amplius insaniens in multorum perditionem (C. 231).

Comp. aussi H § 24.

Deferor ad portum, subeo sacra mœnia scortum
Juncta levi turbæ : moror hospes et hostia in urbe
Circumeo vicos ! amplexus venor iniquos :
Cogitur in facinus tam civis quam peregrinus.

Comp. A. 81 A. ; P. 681 B. ; R. 175-8

Digitized by Google

ainz que venist (a) l'invencion
de la saincte croiz aurée
ke devoit estre honurée,
(tant) out empir[é] si tost le lu,
meuz (li) fust estre greillé de fu,
kar ele decevoit la juvente
od ço k'ele ert si bele e gente ;
li juvenceaus de la cité
erent espris de sa beauté.
ne demura k'un petitet
ke la grant feste ne veneit,
li haut jurs de l'invencion,
lores vient la precession

ains que venist l'ascension
de le sainte crois aorée
qui devoit estre honorée,
ot empiré si tost les lius,
miex vaussist qu'i corust li fus,
car molt decevoit le jovente
por ce que ele ert bele e gente ;
li jovencel de la cité
erent espris de se biauté.
ne demora que molt petit
que li jors de le feste vint,
vint li jors de l'ascension,
estes vos le procession

353-78 qu'ele ot tant sa folie avivee que tout li jouvencel estoient deceu por sa beaute, que tant iert bele que tout en estoient espris. Ne demora mie gramment que li jors de la feste vint, c'est a savoir l'ascension. E fu fete grant procession des pelerins qui estoient venu d'outre la mer e de ceus du pais autresi qui aloient au temple por orer. E quant Marie les aperçut si se mist en la compaignie, non pas par bone entencion, mes cil qui ne savoient mie sa volente, quar s'il conneussent, il ne la soffrissent pas en leur compaignie. Ils sont montez sus les degrez e sont entre el temple, mes Marie n'i pot entrer.

354. Leçon de A. D. ; L. porte *gregié de feu*. E. *Miex li venist que fust en fu*. Les vers 353-4 357-8 369-70 et 375-6 manquent dans B. 356 *por ce* dans tous les mss. 359. A. D. L. E. ; B. *gaire de dis*. 360 *vint* dans tous les mss. *ascension* dans tous les mss. 368 *mist* dans tous les mss. 370 B. manque 372. A. porte *malvaistié ; Volenté* dans D. E.*corage* B. L. 373. A. D. L. B. s'il S.. *la fole vie* 374. D. *ja n'alast en...* 375 E. *a tant*.

(11) vv. 360-74. Marie se met de la procession avec de mauvaises intentions.

Pour ce trait relevé par H. voy. chap. III.

Digitized by Google

des pelerins de utremer
ki vont au temple pur urer ;
au temple vont par bon corage
comme prodomme e comme sage ;
ke kant les aparceut Marie
tost se joint a la compaignie,
tut dedenz la precession
nun pas par bone entencion ;
li pelerin ki la veoient
sa volenté point ne savoient,
(ke) s'il seussent la soue vie
ja od eus n'eust compaignie ;
sur les degres sunt ja montez,
dedenz le temple sunt entrez,
dedenz entrat la compaignie,
mes unc n'i pout entrer Marie ;
kant ele voleit avant aler,

des pelerins d'outre le mer
qui erent venu por orer,
venu erent par bon coraige
come prodomme e come saige ;
mais quant les aperçut Marie
mist soi en cele compaignie,
mist soi en le procession
nient par bone entencion ;
li pelerin qui le veoient,
se volente pas ne savoient,
car se il seüssent se vie
ja o iax n'eüst compaignie ;
cor les degres en sont monté,
dedens le temple en sont entré,
dedens entra le compaignie,
mes ains n'i pot entrer Marie ;
e quant voloit avant aler,

379-408. Que quant ele voloit aler avant si ne pot. E toz jors se metoit en la presse, mes nule riens ne li valoit Il li estoit vis qu'ele veoit gent qui sembloient chivaliers qui tendoient l'espee nue e li devoient l'entree. E quant ele vit qu'ele ne pooit entrer, si se destorna en un angle. Lors se comença a porpenser coment se iert qu'ele n'i pooit entrer. A la parfin ele vit que c'estoit por ses pechiez qui la destournoient. E tantost comença a souspirer de tot son cuer e puis apres a plorer e a desrompre ses chevols. Elle estoit certeine que Diex estoit corecies a li mes ele ne li osoit crier merci, mes molt forment se compleignoit de ses pechiez e disoit : Ha mar fu ceste lasse quant por ses pechiez a perdu son creator.

(11 a) vv. 375-82. Elle essaye d'entrer dans le temple.

Volens autem approximare ad regias per quas in sacrum templum ingressus erat ; vix cum magno ibi labore appropinquabam, et quando limen regie pedibus calcabam, alii omnes facile ingrediebantur, me autem divina quedam virtus prohibens minime permittebat ingredi easdem regias, ..iterum ingredi iterumque temptabam, sed justo Dei judicio magis ampliusque pellebar (C. 231 a) Comp. A. 81 A ; P. 681 D ; H. 87 E-F ;R. 195-210.

Digitized by Google

arier l'estuvoit reverser,
dedenz la presse se metteit
mes nule rien ne lui valeit;
ce lui ert vis son escient
qu'ele vëist une grant gent
ki [li] sembloient chivalers,
[mais] mult avoient les vis fiers,
chescun tendoit vers lui s'espée
e menaçout la de l'entrée,
kant ele voleit avant aler
les branz la firent returner;
kant voit que nient est de l'entrée
en un angle s'est reversée;
lors se prent a purpenser

arier l'estovoit retorner,
dedens le presse se metoit,
mes nule rien ne li valoit;
ce li ert vis son escient
que ele veoit une gent
bien li sembloient cevalier
mais molt avoient le vis fier,
cascuns tendoit vers li s'espée,
e le manaçoit de l'entrée;
quant ele aloit un peu avant
des espées cremoit le brant;
quant vit nient est de l'entrée
en un angle s'en est tornée;
dont se comence a porpenser

380 D. B. L. ; E. manque ; A. *reculer*. 379-83 Quatre vers manquent dans E. 384 tous les mss. 388. *Defendoient* dans E. L. 389-90 manquent dans B. 389 cf. ch. V. 390 tous les autres mss. 392. E. *tornee* ; L. *retornee* ; D. *alee* ; B. *acostee* ; A. *reculee*. 393. A. D. E. ; *se prent*, B. *se prist*. 400 A. B. E. ; D. L. =C. 401 leçon de E. ; A. D. L. portent *ver li marri* ; B... *ver li iriez Ne li osa merci proier*. 404. D. B. E. L. ; A. *c. m. fui onques m.*

(12) vv. 383-8. Marie est repoussée par des « chevaliers » Pour ce trait, comp. chap. V.

(13) vv. 391-2. Marie est refoulée dans un coin de l'entrée du temple.

C. A. et P. portent : *in quodam angulo* :

(14) vv. 393-96. Marie fait un retour sur elle-même.

Tractans mecum unde michi hoc evenisset ; quod minime templum illud ingredi potuissem ; tandem ergo aliquando salutis verbum patefecit cordis mei oculos, revelans michi misericorditer ob sordes operum meorum ingressum me templi non promeri. Tunc cepi ego miserabilis amarissime flere ; pectusque manibus tundere, atque ex alto cordis infinita suspiria reddere. (C. 231 a) Comp. A. 81 B ; P. 682 A ; H. 87 F ; R. 212.

Digitized by Google

ke deit k'ele n'i peut entrer;
au paraler voit e entent
ke son pechie le lui defent;
de quor comence a suspirer
e des euls forment [a] plorer,
a [ses] dou mains deront sa crine,
grans cops se fiert en la peitrine,
bien set Deus [est] ver lui marri
ne lui osa crier merci;
lay dist ele, peccheriz,
tant mar estoie meretriz,
tant mar fesei les orz pechez
par unt Deus est vers moi irez;
mau conseil ai tut tens eü
kant mon creatur ai perdu,
tant sui pleine de veil ordure

que doit qu'ele n'i puet entrer.
a le parfin voit e entent
que ses pecies le li deffent
del cuer comence a souspirer
e des iex forment a plorer,
a ses dous mains derront se crine,
grans cous se done en se poitrine,
set que Dex est marri[s] vers li
ne li osa crier merci;
ahi, dist ele, pecaris,
com mar i fustes meretris,
mar fesistes les ors pecies
por que Dex est vers vos iries;
mal conseil ai tos ans eü
quant mon creator ai perdu,
tant sui plaine de vile ordure

405-6 D. E. L. (E *par coi*) B. *mar avez faiz*. A. *com mar fis* les *ordes pecchies* ; E.. *issi corccius* 410 L. *de pechies e de I*. E. *Que Damledeu n'ai de moi cure*. 411-12 A. D. B. L. ; E. porte *Nostre Scignor*. 413 tous les mss. 414 A. D. B. L. E. *ce li pesoit que tant ert vive* 415-6 manquent dans B. 420. Tous les mss. 428 E. *Jhesu de sainte maisté*. 426. Tous les mss. sauf L = C. 429-30 manquent dans B. *Clamas* dans A. L. *reclamas* dans E. *vouchas*, D.

409-27. Ele ne li osoit crier merci, mes forment se compleignoit e mieux vousist estre morte que vive. Granz souspirs li issent del cors por ce qu'ele voit que dedenz le temple entrer ele ne pot por ses pechiez et de ce estoit ele tout certeine. E quant ele fesoit einsinc son duel si regarda a destre partie de li e vit iluec une image de nostre dame, si la comença forment a regarder et a réclamer e disoit : Seinte Marie, qu'en ton cors portas ton pere dont li angres Gabrieuz fu messages e dit : Deus te saut, Marie, tu ies pleine de la grace Dieu e li filz Dieu de majeste prendra en toi humanite.

(15) vv. 397-416. Marie n'ose pas prier Dieu.

Pour des vers de H. qui ressemblent à ce passage, voy. chap. III. Comp. R. 240.

Digitized by Google

de mauvestez e de luxure
que au temple ne pus entrer,
ne Dampnedēu pere apeler;
ke ferai jo, lasse chaitive,
ce poise mi que jo sui vive;
de quor li issent li suspir,
meins prise vivre ke morir,
regarda ver destre partie,
vit l'ymage saincte Marie
k'en la meisiere ert figurée:
mut umblement l'ad reclamée:
dame, dist ele, duce mere,
ke en ton cors portas ton pere,
saint Gabriel en fu message
e tu li respondis com sage,
kant il te dist: ave Marie
de la grace Deu replenie,
en toi prendrat humanīté
le fiz au roi de magesté;
kankes il dist tu l'ottrias
e sue ancele t'apellas,
pur ço es ore au ciel reïne,

de mauvastié e de luxure
que el temple ne puis entrer
ne Dameldiu n'ose apeler;
que fera ore le caitive,
ce li poise que ele est vive;
du cuer li issent li sospir,
mains prise vivre que morir;
regarde vers destre partie,
vit l'image sainte Marie
en le maisiere figurée,
molt piuement l'a regardée:
dame, dist ele, douce mere,
qui en ten cors portas ten pere,
sains Gabriel en fu messaiges,
tu li respondis come saige,
quant il te dist: ave Marie,
de le grace Diu raemplie,
en toi prendra humanité
li fix au roi de magesté;
quant que il dist tu l'otrias
e siue ancele te clamas,
por ce ies ore el ciel roïne,

428-60 Dame, einsinc come ge ce croi, te pri que tu m'aides. Ja reni ge le deable e son conseil e toutes ses voies ne james od li ne seroi e je l'en couvenente e ge te met en plege e en ostage que tot tens mes te servirai ne ne me partirai james de toi e guerpirai tote mauvaise vie e tot tens serrai en penitance. Dame, virge, reine (sur toutes autres femmes) manque dans C'. E'. D'., ge sai bien qu'il n'est riens si tu demandes a ton filz qu'il ne le face sans targier si t'en pri que tu aies merci de moi. Dame ge croi bien que tes filz fu einz ta naissance e apres virge le conceuz e prist en toi humanite ne por ce ne perdis tu pas ta virginite, il fu tes filz, il fu tes peres, tu fus sa fille e sa mere.

(16) vv. 417-542. Prière à la sainte Vierge.

(a) vv. 423-8. L'annonciation.

(b) vv. 429-36. Marie demande à la Vierge d'intercéder auprès de son Fils.

Digitized by Google

de toi sule quer medecine,
a mes plaies que sunt mortals
ne quer autres medicinaus;
dame, si od tun fil m'apaies,
bien erent sanees mes plaies.

ci guerpi jo la male vie,
james n'i aurai compaignie,
en ton fil met jo ma creance,
toi met en plege e en fiance,
que tut tens mes lui servirai,
ne ja de lui ne partirai,
de tut guerpi jo ceste vie
e ma mauvoise lecherie;

a toi seule quier medecine,
a mes plaies qui sont mortax
ne quier autres medicinax;
se tu o le tien fil m'apaies,
bien seront sanees mes plaies.
ici gerpis jou le diaule,
e sen conseil car tot est faule,
ci degerpis le male vie,
que od li n'arai compaignie,
en le tien fil met me creance.
toi met en plege e en fiance.
que tos tens mais le servirai,
ne ja de lui ne partirai,
tote gerpis jo ceste vie
e me mauvaise legerie ;

431. A. *por ce ies ore roïne.* 432. B. *A toi requer jeo m.* 435. A. D. B. L. ; E., *ton chier.* 436. A. D. L., B *dont saneront.* 437-8 Ces vers manquent également dans E. 439. *vie* dans B. D. E. ; A. et L. portent les deux vers suivants : *ci degerpis le siue voie, Mie jamais o lui ne soie.* 440. E. *la luxure e la folie. Que je ai totens menée, Depuis l'ore ke je fui neie,* dont les deux derniers ne se trouvent que dans E. ; D. porte aussi deux vers qui ne figurent pas ailleurs : *Tei depri jeo sainte Marie, Que james ne soie reprise.* 445-6 manquent dans B. *tote* dans tous les autres mss.. 448 B. *dure.* 449-54, manquent dans B. 450 A. E. ; *soz ciel* D. L. 451 Tous les mss. (sauf B.) 452 A. D. L. E. A. écrit *avanchier* 453-4 E. porte les vers suivants : *Que moult ne soit tost pardoné, E a ton fil lues acordé.* 456. B. en *men cuer* ; A. *en men corage.*

(c) vv. 437-62. L'immaculée conception de la Vierge et de son Fils.

Tous ces traits sont propres au poème français. Pour Rustebuef comp. chap. XI.

Il y a un vers dans le poème de Hildebert qui rappelle les vers 459-60.

Atque genu flexo, matrem patris hac preci vexo 88 A. § 27.

Digitized by Google

ja n'iert jur n'en aie pesance,
mut iert aspre ma pen[e]lance;
mere de pitié, jo crei bien,
ke unc ne feust si dure rien
ne si [par] forte a pardoner
ke si tun fiz en veus proer
sempres nen ait pardon par toi;
dame, aiez ui merci de moi.
uncore ai jo en ma creance
ke tun fiz feut a ta nessance,
il mist en toi virginité
apres i mist sa deité;
mut grant merveille fu del pere
ki de sa fille fist sa mere;
il prist de toi humanité
k'onc ne perdis virginité;
il est ton fiz si rest tun pere,
tu es sa fille e res sa mere;
mut fu ço merveilluse chose
kant de l'espine issit la rose,
e de la rose issit le fruit
par ki diable fu destruit;
un nom avoms, ço est Marie,
mes mult diverse est nostre vie;
tu amas tut tens chastetez

ja n'iert mais jors n'aie peance
molt iert aspre me peneance;
virge, roïne, je croi bien
que onques n'est icele rien
qui tant soit forte a avengier,
si tu ten fil en viex prier
sempres ne soit faite por toi;
dame, aies hui merci de moi.
encore ai je en me crence
que tes fix fu a te naissance,
il mist en ti virginité
apres i mist se deité,
molt fu grant merveille du pere
qui de se fille fist se mere;
il prist en toi humanité
onc n'en perdis virginité;
il fu e tes fix e tes pere,
tu fus e se fille e se mere;
molt fu ço merveillouse cose,
quant de l'espine issi le rose,
que de la rose issi li fruis
por quoi diaules fu destruis;
un non avons, ce est Marie,
molt est diverse nostre vie;
tu amas tos tens caasté

471-4. Dame, tu fuz touzjors en chastee, e ge touz jors en luxure, tu eus deable a enemi e ge l'ai toz jors eu a ami e l'ai servi tot tens.

459. B. *il fut tes fiz si fut tes peres ; Tu fus sa filhe e sa mere.* 461-4 manquent dans B. 463-4 tous les mss. 466. A. *e nequedent bien dire l'ose.* cf § 9 chap. VI. 467 A; *que de l'espine.....* 470 B. *forment* 472-6 Tous les mss. même la graphie *ordée.* 475-6 manquent dans B. 475. A. *saintee.* 476 Tous les mss. 482. B. *or* 484. *Quo plus reluis que geme en or* dans E. *plus* partout ailleurs.

(16 d) v. 466. La rose issue de l'épine.
Comp. R 273 et chap. XI

(16 e) vv. 469-85. Comparaison entre les deux Maries. Pour cette comparaison comp. Chap. IV R. 281.

Digitized by Google

e jo luxure e maveistez ;
diable avoi[e]s a enemi
e jo li ai tut tens servi,
dont de la toue humilitez
ne nasqui femme en nul regnez ;
je sui povrë e orguilluse
e de men cors luxuriuse,
li nostre sire toi amad
e moi chaitive refusad,
mei refusad e amad toi,
dame ciez [ui] merci de moi,
dame tu portas le tresor
ke meuz vaut ke argent ou or ;
de toi prist char le fiz al rei
ke saint Johan mustra al dei :
veez, dist il, li agneau Dé
par qui le munt serra salvé ;
mes kant ço vit li enemis

e jo luxure e ordeé ;
diaule eüs a enemi
e jo li ai tos tans servi ;
onc de le tiue humilité
ne nasqui femme en c'est regné ;
jo sui povrë e orguillose
e de men cors luxuriose
li nostre sire toi ama
e moi caitive refusa,
moi refusa e ama toi,
dame, aies hui merci de moi,
dame tu portas le tresor
qui plus vaut que argent ou or ;
de toi prist car li fix le roi
que Sains Jehans mostra au doi ;
dist qu'il estoit li agniax Dé
par qui li mons seroit salvé ;
mais quant l'oï li enemis

476-510 Dame, ge croi bien que tes filz vint en terre por le monde sauver qui si estoit mal menez por le pechiez del premier pere que, si tost come li home moroit, s'en aloit l'ame en enfer. Il fu por nos crucefies e a dolor mort en la croiz por nos pechiez e al tierz jor resuscita de mort a vie e ala droit en enfer por jeter fors ses amis que li diables avoit ravis.

487. L. *C'est li agniax de Damledé.* 487-8 Le texte de A est plus correct, quoiqu'il ne soit pas appuyé par d'autres mss. *Il dist que li agniax estoit, Par qui li mons salvés seroit.* 488. E. *racatei.* 492. B. *mener;* E *sauvier: enganier.* D. *sempres* ; 494. B. *A cui il fist mangier le pome* E *Que il fist mangier de la pome.* 496. leçon de A. *li felun* dans D. et L. 498 Tous les mss. 503. D. B. E. L. 505-6 A. D. L. manquent dans B. E. 510 E. *que dyables avoit ravie.*

493 A, les autres mss. portent la même leçon que C.

(16 f) vv. 487-8. Ecce Agnus Dei.

(16 g) vv. 489-534. Résumé de la vie de Jésus-Christ jusqu'à la première Pentecôte.

Les textes latins n'offrent rien de semblable à ces passages. comp chap. III.

Digitized by Google

ki nus getat de paradis,
ke il devoit le mund sauver,
bientost le quidout enginner
cume il fist le premer homme
ke il deceut par une pomme;
par trois foiz iço assaiad
li leres, riens n'i espleitad;
mes quant li vit armé si fort
par treison li basti (la) mort;
mut fu la mort boneurée
dont la vie feut recovrée;
se li fiz Deu ne fust occis,
ja hom n'entrast en paradis;
par la mort prist il la vertu
dont li diable estoit vencu,
li occis venquit l'occiseur,
du tut le mist a deshonur,
d'enfern brisat la sereure
e rumpit tute la closture,
fors en geta sa compaignie
ki du diable estoit ravie;
il les en conduit a son pere,
a la gloire la ou il ere,
[e] puis revint par granz vertuz

qui nos jeta de paradis,
que il devoit le mont sauver,
issi le cuida enganer
com il fist le premerain home
que il deçut par une pome;
par trois fois il l'en essaia
li fel, ains rien n'i esploita;
quant il le vit armé si fort,
par traïson li dona mort;
molt fu le mort bieneürée
par quoi vie fu recovrée;
se li fix Diu ne fust ocis,
ja n'entrast hom en paradis;
par le mort prist il les vertus
par quoi diaules fu vencus,
li ocis vainquit l'oceor
du tot le traist a desonor,
d'enfern brisa le sereüre
e rompi tote le closture,
fors en geta se compaignie
ki du diaule estoit ravie;
il les en conduist a sen pere,
en se gloire la ou il ere,
puis vint au sepulcre a sen cors,

511-533 e aloient tuit en enfer cil qui moroient e apres vint a son sepulcre, si prist son cors e s'aparust a ses apostres e fu o euz quarante jors e lor mostra la novele loi, puis monta a son pere. A Pantecoste lor envoia le seint esperit por euz conforter qui lor aprist touz langages, or est a la destre son pere et tu ies en sa compaignie e vendra al jor du jugement en forme d'home e jugera les mors e les vis e li bon irront en paradis e li malveis el feu perdurable.

511. leçon de B. ; manque dans D. *el ciel* dans A. *Il les en conduit* dans L.; E. porte *A son pere tos les mena, En sa gloire où il esta.* 513-4. Tous les mss. *issi = l'en geta* dans A. 518. B. *par soi.* 522 Tous les mss., sauf D qui porte: *ku unkes puis ne lor crut mort*, vers qui est sans doute fautif. 525 Tous les mss. 530. Tous les mss. 532. A. D. E. L. B. *vif* 534. D. L.; A. *tormentera;* E. *Ensamble o les puans dyables.*

Digitized by Google

a son cors dont esteit issuz,
a ses apostles apparut
e quarante jors od eus feut;
mustra lur la novele ley
e puis beisa chescun par sei;
comanda lur sa doce mere,
el ciel munta pus a son pere;
du ciel lur tramist teu confort
dunt nuls ne dota pus la mort;
le seint espirit lur tramist
ki tuz languages lur aprist,
or siet a(u) [la] destre sun pere
e tu od lui, sa duce mere;
quant il vendrad al jugement
al sen secund avenement,
tu seras en sa compaignie
come la sue chiere amie;
tuz jugerad e morz e vifs,
li bons irrunt en paradis
li maus irrunt en fu durable
illoc les penerunt diable.
virgne e reine coronée
ki tant par es bonourée;
que celi portas en ton ventre
ki li mund ne puet comprendre,
si cum jo crei, ço ke jo di,

par grant vertu en issi fors;
a ses apostres apparu
e quarante jors o iax fu;
mostra lor le novele loi,
puis les baisa cascun par foi;
comanda lor se douće mere,
puis monta es ćiax a sen pere;
du ćiel lor tramist tel confort
qu'onkes puis ne cremirent mort;
le saint espirit lor tramist
qui tos langaiges lor aprist,
or siet a le destre sen pere
tu est o lui se douće mere;
quant il venra au jugement
a sen secont avenement,
tu seras en se compaignie
come le sue douće amie;
il jugera e mors e vis;
li juste iront en paradis,
li mal iront en fu duraule
la les peneront li diaule.
virge, roïne, coronée
qui tant par fus boneürée,
qui ćelui portas en teñ ventre,
que tos li mons ne pot comprendre,
si com je croi, ćo que je di;

539-562 Dame, si come ge croi que ce est voirs, aies merci de moi.

Quant Marie ot acomplie s'orison si se leva tot en estant e ot en Dieu molt grant creance e se fioit molt en lui. Tantost s'en est el temple entree sanz destorbier e s'en

539-40 A D. E. L. ; B. *si voirement que di de toi, si aies tu merci de moi.* 540 A. D. L. ; B. *tu* ; E. *vos* 541. A. D. B. L. ; E. *quant ot finëe.* 546 A. D. B. ; L. E *sans*

(16 h) vv. 535-40. Epilogue de la prière.

La fin de la prière dans les textes latins n'est qu'une demande à la laisser entrer dans le Temple. P. ex. Jube michi domina clausam templi januam patefieri meumque adimpleri desiderium, adorandi sanctissimum lignum vivificæ crucis. (C. 231 b) Comp. A. 81 C ; P. 682 C : H. 88 B.;

Digitized by Google

dame eiez ui de moi merci;
al chievement de l'oreison
li fesoit Jhesus le pardon.
de l'oreison leva Marie
de sun nuvel seignur se fie,
en lui met tote sa fiance,
el templë entra sans dotance
tut i entra sanz desturber
si vait oir le Deu mester;
od tre merveilluse pöur
aurout la croiz son seignur :
mes kant ele l'avoit aurée
de Deu tote fuit espirée;
kant tut conuit le Deu mester
[e] si revait fors du moster,
od bone entention membrée

aies tu hui de moi merci;
quant ele ot faite s'orison,
e Dex li a fait le pardon.
de s'orison leva Marie,
en son novel seignor se fie,
en li met tote se fiance,
el temple en entre sans dotance,
el temple entra sans destorbier
si va oïr le Diu mestier;
a molt merveillose paor,
aora le crois son seignor;
mes quant ele l'ot aorée
de Diu fu issi aspirée
que tot conust le sien mestier;
estes le vos fors du mostier
de ses pecies est alegie,

ala oir messe e avoit grant poor a son cuer e aora la verraie croiz. E quant ele ot aoree si fu durement aspirée del amour nostre seignor qu'ele n'ot autre entention. E tantost s'en ala fors del mostier, de ses pechiez durement alegee e s'en ala droit a l'image e estoit en li tote sa fiance, de sa penitance queroit conseil coment ele feroit e en quel terre ele s'en irroit. Tantost lui vint une voiz des cieuz :

demorance. 547. E. *dedens* ; 549-52 manquent dans A. 549-50 D. *E recut le cors nostre seignor, O merveulleuse paor*. E. *Sor ses jenols dont s'enclina. La sainte crois aora*. 551-2 manquent dans D. 552. L. E. *De deu fu si tote aspirée* : B. *del seint espir...* 553. A. *Quant a oï le saint mestier*. 554 Tous les mss. 555 Tous les mss. 561. A. *ot*.

(17) vv. 543-555. Marie entre dans le Temple et adore la sainte croix.

Et mox prompta relinquens locum in quo oraveram, miscui me inter eos qui templum ingrediebantur, nullus jam repertus est qui me foras repelleret,.... Adoravi ergo lacrimabiliter lignum sanctæ et vivificæ crucis, et merui videre omnia sancta Dei mysteria. (C. 231 b) A. 81 C-D; P. 682 D;H. 88 B § 29; R. 335.

Digitized by Google

droit a l'image est returnée ;
en lui ad tote sa fiance,
conseil li quert de sapience,
confaitement ele ie frat,
[e] en queu terre s'en irrat ;
vint une voiz ke ele entent
ke lui ad dit apertement :
va t'en au moster saint Johan,

droit a l'image est repairie ;
en li a tote se fiance,
conseil li quiert de penitance,
confaitement ele fera
e en quel terre s'en ira ;
vint une vois que ele entent
qui li a dit apertement :
va t'en au mostier Saint Johan,

563-86. Va t'en droit al mostier seint Jehan, illuec recoif ton salveor e puis iras ou desert et serras iluec tant come tu viveras e espeneras iluec tes pechiez. E quant la voiz li o ce dit si se commença a seigner e se mist tantost el chemin, e un pelerin li vint a l'encontre qui li dona trois deniers. Ele s'en ala tantost acheter de ces trois deniers trois pains. E ces trois pains furent la soustenance qu'ele ot tant come ele fu el desert. Marie l'Egyptienne vint cel jor meismes tresqu'au flum Jordan, molt estoit lasse e traveillee por la grant jornee qu'ele avoit fete e il estoit a l'anuitier. Cele nuit si jut sour la rive a la terre molt pres du mostier seint Jehan e manga un demi d'un de ses peins e prist de l'eaue del flum, apres en lava son chief e son vis.

(18) vv. 556-61. Marie retourne auprès de l'image; elle entend une voix.

Veniens igitur ad locum in quo prefatam promissionem sanctæ Dei genitrici feceram ; flectens genua cum lacrimis his eam alloqui cœpi sermonibus : Tu mei miserta es domina : measque preces non repulisti per te hodie merui videre gloriam Dei; quam peccatores respicere non merentur; per te glorificabo Deum.... Appropinquavit o Domina, tempus in quo meam debeam complere promissionem, nunc ubi placuerit tibi dirige me et demonstra michi misericorditer pœnitentiæ ac salutis viam. Dum hæc et hujusmodi nonnulla dixissem subito michi audita est vox dicentis : si Jordanem transieris, illic bonam invenies requiem (C. 232 a) Comp. A. 81 D ; P. 683 A ; H. 880. R. 339-56.

Digitized by Google

puis passeras al flum Jordan,
a ceu moster prendras mescine
puis t'en irras en la gastine,
illoc tes pechiez espeniras
tuz les jors ke mes viveras.
kant ele ot oïe la voiz,
seignat sei de la seinte croiz,
ignelpas se mist el chemin,
devant lui vint un pelerin,
trois m[a]ailles lui presentat,
trois petiz pains en achatat,
ço feut tute sa sustenance
tant cum el feut en peneance;
al flum Jordan [en] vint Marie,
la nuit i prist herbergerie,
bien pres du mester seint Johan,

puis passeras le flun Jordan;
el mostier prendras medecine
puis t'en iras en le gastine,
iluecques espeneïras
trestos les jors que viveras;
quant ele ot oïe le vois
saigna soi de le sainte crois;
es le vos entrée el cemin,
devant li vit un pelerin,
trois maailes li presenta,
trois petits pains en acata,
ce fu tote se sostenance
tant come ele fu en penitance;
au flum Jordan en vint Marie
le nuit i prist herbergerie,
bien pres du mostier Saint Jehan

565 *medecine* dans tous les mss. sauf E qui porte *mercive : gastrive* (sic.). 567 A E. L. D. *Illoc ton cors peneras* ; B. *illoc espaniras ten cors, Le maz dont tu as fais plusors*, espeneïr se trouve au vers 728. 568. A. *toustans.* 569. A. D. L. ; B. *entendit* ; E. *entendu* 570. E. *vraie.* 571. A. D. B. L. ; E. *luec.* 572. *vit* dans tous les mss. 573. D. *trois deniers.* 578. Illoc ; L. *iluecques.* 581. leçon de A. ; L. *abri* ; E. *ami* ; B... *anuit, Un demi pain manja le nuit.* D. *en lieu antif.* 584. B. E. L. *mult en fu...* A. D. *per fu.*

(19) vv. 570-71. Elle fait le signe de la croix et s'en va.

Aucun des textes ne rapporte que Marie se signe. Comp. R. 373.

(20) vv. 572-3. Un pélerin lui donne trois mailles.

Egressa sum atrium templi et videns me quidam pius vir obtulit michi pro elemosina minutos tres (C. 232 a). A. et P. tres nummos; H. denarios; R. 377 (maailles).

(21) vv. 575-6. Les trois pains qu'elle achète lui servent de nourriture pendant la période de sa pénitance.

Trait propre au poème français. R. 380-2.

Digitized by Google

sur la rive du flum Jordan
se herberga sanz [nul] ati,
un de ses pains manga demi,
beut de l'ewe seintifiée,
kant en ot beuz s'estoi plus liée,
sun chief lava de la pure unde
de tuz ses pechiez devint munde;
auques se sent(it) [ele] lassée
de ce qu'avoit fet grant jornée,
de terre dure fist son lit,
illoques jut tute la nuit,

sor le rive du flum Jordan
se herberga sans nul ati,
un de ses pains manga demi,
beut de l'iaue saintefie,
quant ot beü molt en fu lie,
sen cief lava de le pure onde,
de tos ses pecies devint monde;
ele se sent auques lassée,
car ele ot faite grant jornée;
de terre dure fist sen lit,
illueques jut totc le nuit,

587-612 e iluec jut tote la nuit e dormi molt petit qu'ele avoit molt dur lit. Par matin se leva e ala au mostier oir messe e recut ilueques le cors nostre seignor. E quant ele fu comenie si s'en entra en un batel e trespassa le flum Jordan. E quant ele fu outrepassée si s'en entra en la forest e s'en aloit parmi la gastine. Sovent prioit seinte Marie qu'ele avoit mise en ostage qu'ele ait de li merci e la gardast del diable quar ele avoit en li moult grant fiance. Ore comence sa penitance Marie. Ele n'a talant de repentir, mieuz voudroit morir.

587-591. Tous les mss.

588. *car* dans tous les mss; *bien grant* E. 592. A. D. L.; B. *defendit*; E. *car ne avoit point de delit*. 593. B. *main se lieve, vait al mostier*. 595-6. Tous les mss 598. *que* inséré dans tous les mss sauf E qui porte: *ce poes croire mult fu lie*. 600 A. D. E. ; B *qui li passa* ; L. *e si passa*. 604. A. D. E. *prie*, E. *proie*, B. *apele*, 608. Tous les mss. 609-16. manquent dans A. 611. D. B. E. L. *talant*. 612 D. B. E. L. *de faim*.

(22) vv. 581. Marie se couche sans « ati ».
Voy. R. 394-5. « N'ot point de couche appareillie ».
(23) vers 585. Marie se lave le « chief ».
(24) vers 586. Elle est purifiée de ses péchés.
(25) vers 589. Elle couche sur la terre.

Digitized by Google

dormit, mes ço fu [mut] petit,
kar ço li toli le dur lit;
par matin alad a muster
si vait oïr le Deu mester,
lors conjoï son creatur
si le receut par grant amur;
kant ele feut acuminée,
poez saver mut en feut lée;
puis s'en entrat en un calan
utre passa le flum Jordan;
kant ele feut utre passée,
en la forest s'en est entrée.
Marie veit par la gastine,
sovent depria la reïne,
ke ele avoit mise en hostage
le jur enceis devant s'ymage,
par sa merci ne la guerpist

dormi, mai ce fu molt petit,
car li durs lis si li tolit;
par matin ala au mostier,
si va oïr le Diu mestier,
la reçut corpus Domini,
adonc fu lie ains ne fu si,
quant ele fu acomenie
pors savoir que molt fu lie;
puis s'en entra en un calan
outre passa le flun Jordan;
quant ele fu outre passée,
en le forest s'en est entrée.
Marie va par le gastine,
sovent deprie le roïne,
que ele avoit mise en ostaige
le jor ancois devant l'imaige,
par se merci ne le gerpisse,

(26) vers 591. Elle dort peu.

Mox faciem ac pedes ex ipsa fluminis
aqua ablui, et sacrosancta mysteria
in eodem sancti Jahannis oraculo
percipere merui, ibique dimidium panis
edens; bibensque ex aqua jordanis,
terræ me collocavi (C. 232 a).

Les textes latins ne portent rien qui corresponde à ces deux numéros. Pour le n° 26 comp. R. 397.

(27) vv. 593-8. Marie communie le lendemain.

Dans les textes latins Marie communie le soir dès son arrivée ; Rustebuef suit le texte du poème français.

(28) vv. 599-602. Après avoir passé le Jordan Marie entre dans une forêt. C. et A. in heremum; R. el bois (407)

(29) vv. 603-6. Marie se rappelle la promesse faite devant l'image.

Dans les textes C. A. et P. Marie fait sa prière à la Vierge sitôt après avoir passé le Jordan. Alia vero die ascendens naviculam transfretavi Jordanem, enixius deprecans sanctam et immaculatam virginem, Dei genetricem, ut ipsa michi viam salutis ostenderet sicut ei placeret. (C. 232 a) R. 410-4.

Digitized by Google

e du diable le defendist,
illoc est tute sa fiance,
ore comence la penance,
ele n'ad soign de repentir,
einz se larroit enfin morir;
ele n'ad ke dous pains e demi,
ore ait Jesus de lui merci;
de çous ne viverad ele mie
se Deu ne li face altre aie;
par le guast veit grant aleure,

e du diaule le garisse
illuec est tote se fiance
or comence se penitance,
n'a pas talant de repentir
ains se lairoit de faim morir;
nen a que dous pains e demi
ore ait Jhesus merci de li;
de ciax ne vivra ele mie
se Diex ne li fait autre aie;
par le gast va grant aleüre

613-40 ele n'avoit que dous peins e demi, de ce ne pooit vivre longuement si Dieus ne li aidast. En la gastine se muet toz jors vers orient quant qu'ele puet. Tant ala parmi le desert qu'ele fu ausi come tote sauvage, mes ele n'oblioit pas seinte Marie. Souvent li membroit de l'image qu'ele mis en ostage. Touz jors prioit seinte Marie qu'ele eust pitie de lui. Si drapel firent tuit use e si souler furent use, si pena son cors tote nue e devint sa char tote noire por la froidure de l'iver e par la chaleur d'este qui devant estoit plus blanche que let.

618. E. L. *ele a en Deu tote sa cura;* D. et A offrent des vers fautifs 619 A. D. E. L: B. C. 622-3. Tous les mss.

617-8, 621-4, 629-32, 639-40 manquent dans B. 624. Les vers suivants ont été insérés ici dans B. *Ele ne savoit ou aloit, A Damledeu se comandoit* 625. A. D. E. L.; B. *Tant errat par nuiz e par dis, A fain, a soit e a durs lis.* E. *Tant ala par jors e par nuis, Par bos par plains e par larris.* 630 L. *de Deu servir e s. M.* 633.

633. A. D. ont transposé *drapel* et *souller.* 634. B. L.; A. D. *desciré;* E *desramé.* 636. Tous les mss. (L. *parut* au lieu de *remest*).

(30) vv. 612-32. Marie pénètre de plus en plus avant dans le désert.

Deo itaque duce perveni in hanc heremum, et ex illo tempore usque nunc semper elongavi fugiendo habitans per desertum, exspectans Dominum meum qui salvos facit sperantes in se. (C. 232 a) R. 415-36.

Digitized by Google

en Deu se fie, tute est seure,
kant ele out fete sa jurnée
suz un arbre s'est acutée,
un petit manga de son pain
puis dormi tresk'a l'endemain.
[mut] tost se leva par matin
vers Orient tint son chemin;
tant [ele] alad ke jurs ke nuitz,
of feims od soifs et od durs liz,
ke tant parfond fent en boscage
tote devint illoec savage;
mes ele ne s'obliat mie
de deprier saincte Marie,
sovent li membre de l'ymage
ke ele avoit mis en hostage.
si drapel furent tost usez
e si souler tut deramez:
kant li drapel erent rumpu,
le cors de lui remest tut nu;
la char de lui mua color
ke einz ert blanche come flur,
ke de l'yver ke de l'esté
tut li nercirent li costé.
color mua la bloie crine,

en Diu se fie e s'assëure
mais quant ele ot fait se jornée
sos un arbre s'est acostée,
un petit manga de sen pain
puis s'endormi desqu'au demain.
l'endemain leva par matin,
vers Orient tint son cemin;
tant ala par jor e par nuit,
a faim, a soif e a dur lit,
que tant parfont fu el boscaige,
tote devint illuec sauvaige;
mais ele ne s'obliot mie
de deprier sainte Marie,
sovent li membre de l'imaige
que ele avoit mise en ostaige.
si drapel furent tot usé
e tot si souler despané,
quant li drapel furent rompu,
li cors de li remest tot nu;
li cars de li mua color
qui ains ert blance come flor,
que par iver que par esté
tot li noircirent li costé.
color mua se bloie crine,

640-73. E si chevoil devindrent blanc, sa face estoit tote brulee e sa bouche tote nercie, et le menton avoit si noir come ce fust charbon. Si oil estoient atenuoie, sa

(31) vv. 633-80. Description de sa personne au désert.

Les textes latins C. A. et P. s'accordent pour la description de la sainte femme lors de la première rencontre: Vidit (sc. Zozimas), quendam in parte ambulantem meridiana; nudo nigroque corpore; et ex incendio solis exusto, capilli autem capitis ejus ut lana candida; atque parvi erant; usque ad collum corporis descendentes. (C. 228 b).

Plus loin dans le récit Zozimas demande de nouveau comment elle a pu vivre et se garantir du soleil: elle y répond: Vestimenta autem mea cum quibus Jordanem transgressa sum præ vetustate dirupta atque putrefacta sunt et valde prunis hiemalibus vel estivis ardoribus tribulata sum. (C. 232 b). Voy. p. et R. 437-66.

Digitized by Google

blanche devint com [une] ermine ;
la face lui estoit bruillée
del grant soleil e de gelée ;
la buche li ert entenvie
e d'environ tote ennercie,
e tant avoit neir le menton
come ço feust chief d'un tison ;
teint e nerci erent li oil,
rien n'i avoit ore d'orgoil ;
se vos regardisez s'oreille
mut vos serroit [ço] grant merveille,
car negre estoit e descrëue
e de blanc poil tote mossue ;
noire e mossue ert la poitrine,
[a] l'escorse semblout d'espine ;
n'avoit plus char en son triant
ne mes ke n'[i] ad en un gant ;
les braz, les mains e les long doiz

blance devint come une ermine ;
dessus la face ert molt bruslée
du soleil e de le gelée ;
la bouce li fu atenvie
e environ tote noircie,
e tant avoit noir le menton
com si fust le cief d'un tison ;
atenvié furent li oil,
n'i avoit ore point d'orgoil ;
se vos en veïssies l'oreille
molt par vos presist grant merveille
car megre estoit e decreüe
e de blans poils tote mossue ;
noire e mossue ert le poitrine,
a l'escorce sembloit d'espine ;
n'avoit plus car en sen traiant
ne mais come il a en un gant ;
les bras, les mains e les lons dois

poitrine tote moussue e sembloit escorce d'espine noire. Les bras, les meins e les ongles avoit granz e li ventres li ert toz cavez e li pee li estoient tout decrevez e estoit deplaie en molt de leu, car ele ne se gardoit ne d'espine ne d'autre chose tant come ele aloit en la gastine, e li estoit avis por voir que quant une espine la poignoit qu'ele perdoit un de ses pechiez e por ce estoit ele lee.

642 A. D. E.; B. *l'ermine;* L. *color mua com blance hermine.*

643. B. L.; *la face out dessus;* A. manque; E. li fu la face molt... 648. D. B. E. L.; A. *come si fust taint de carbon,* 649 B. L. ; A. *atenergé ; neirci* D. E.

651. Tous les mss. 652. A. L. ; B. E. *venist* ; D. *semblast.*

653. B. D. E. *megre;* A. L. *noire.* 654. B. E. *mossue;* A. *muee;* D. *avirunée* 656. A. L.; 657-60 manquent dans B. 657. A. D. E. L.; 658. A. D.; L. *ne plus que.* E. *nient plus qu'il.* 660 E... *que n'en est pois.* 661 A. E. grans; D. L. *genz;* B. *ganz* L. B. 662. A. B. D. L.; E. *as dens les ront qu'ele ot trencans.* 663 A. D. L. ; 663-4 L. B. Ces vers se trouvent déplacés dans B., E. *li ventres li ert agaris, car n'avoit nul de ses delis.* 664. B. L. A. D. *petit de depense i metoit.*

Digitized by Google

avoit plus noirs ke nule poiz ;
les ungles avoit ele mut genz
si les retaillot de ses denz ;
li ventre tut lui ert caeiz
guere ne mangot, ço ert droiz ;
les piez lui erent escrevez
en plusors lius furent nafrez
k'ele ne se gardout d'espine
kant ele alot par la gastine,
ço lui ert vis son escient,
pur voir de ço ne failli nient,
k'un de ses pechez li chaeit
kant une espine la puigneit,
pur ço feut ele mut lée
kant ele soffri teu haschée ;
n'ert merveille se feust nercie
ke mut demenout aspre vie ;
plus de quarante ans ala nue,
ne fu merveille s'ert mossue ;

avoit plus noirs que nule pois ;
les ongles avoit ele gens
ele les tailloit a ses dens ;
li ventres li estoit caois
rien ne mangoit, il estoit drois,
li pie li erent decrevé
en plusors lius erent navré
car ele nes gardoit d'espine,
quant ele aloit par le gastine,
ço li ert vis, sen escient,
que ele n'i falloit nient,
qu'uns de ses pecies li caoit
quant une espine le poignoit,
por ce estoit ele molt lie
quant ele soffroit tel hascie ;
n'ert merveille s'ele ert noircie
car molt demenoit aspre vie ;
plus de quarante ans ala nue,
n'ert merveille s'ele ert mossue ;

675-698. N'estoit pas merveille s'ele estoit noire, quar molt demenoit aspre vie, povre despense fesoit; deux peins avoit ne guerres granz, de ceux vesqui molt grant tens, des le premier an furent tot deuz ausi dur come pieres e chascun jor en mengoit un pou. Et quant ele les ot touz usiez se vivoit des herbes ausi come autres bestes ne ne se deconfortoit point et buvoit adanz come beste, qu'ele n'avoit nul vessel a quoi ele but; xviii anz vesqui d'herbes e de racines en la gastine, puis vesqui xxx anz qu'ele ne menga rien si li angels ne li aporta.

670. Tous les mss.

671-2. A. D. L.; transposés dans B. E. 682. Tous les mss. 673-6. manquent dans B. 680 A. D. L. *merci de li.* 679-80. manquent dans B. 683. A. D. E.; L. *au;* B. *le;* 684. Tous les mss. 686. B. *mut povre vie.* 687. Tous les mss. 688. B. *ses pains.* 689. E. *donques aquelt l'erbe....* 691. B. D. L.; A. *se confortoit;* E. *se reconfortoit.*

691. D. B. E. L.; A *mains,* 692 D. B.; A. L. *car ele n'avoit.* E. *car n'i avoit.*

Digitized by Google

povre despense avoit od lui,
ore ait de lui Jhesu merci;
dous pains avoit ne guere granz
de ces se garit plusurs anz,
tut al premer devindrent dur
cume s'il feusent fet de mur;
chescun jor en usoit Marie
mes ço ert petite partie;
kant ele out [tot] son pain usé,
donc arraçot l'erbe du pré,
come autre beste la mangot
de rien ne se desconfortout;
a denz beveit [enz] un rosel
dont beut, n'ot autre vessel;
ne fet a plaindre le pechié
dont le cors fu si chastié;
d'erbe vesquit e de racine,
dis e ut anz en la guastine,
pus fu trente anz onc ne mangea
si l'angle Deu ne lui porta;
diables la venei(en)t espruver)

povre despense avoit o li,
ore ait Jhesus de li merci:
dous pains avoit ne gaires grans,
de ciax vesqui par plusors ans,
el premier an devinrent dur
com se fussent piere de mur;
casun jor en usoit Marie,
mais ce ert petite partie;
quant ele ot tot sen pain usé
puis esracoit l'erbe du pré,
com autre beste le mangoit,
de rien ne se desconfortoit;
as dens bevoit ens el ruissel
ele n'avoit autre vessel;
ne fait a plaindre li pecies
dont li cors est si casties;
d'erbe vesqui e de racine
dis e set ans par le gastine,
puis fu trente ans que ne manga
se angles ne li aporta;
li diaule vint de premier

699-718. Au premier an la venoit souvent li deables tempter e li fesoit remembrer ce que ele soloit jadiz hanter les beax mangiers, les beax deduiz ou ele soloit

693-4. Dans B. ces vers se trouvent 673-4. 696. A. D. E; B. *uit*; L. *nuef*. 699. *premier* dans tous les mss. A. *l'an premier*. 701. *faisoit* dans tous les mss. 702 D. B. L. E: A *tos jors*. 703. A. D.; B. E. deliz; L. *vergiers*. 704. D. E. *seut;* A. *ele soleit* ce qui donne un syllabe de trop, L. sauve la mesure en écrivant *el soloit* B. porte comme noms à la rime *guiz : deduiz*. 706. Tous les mss. 708. B. *membra* 710. A. *ne li vint beste*. 712. B. *par le forest vat bien segure;* E. L. nue. 716. E. *si vos dirons*. 718. A. L.; B. *en ai a test* E. *nos fait cert* ; D. *si cumme trait vers le West* !

(32) vv. 681-98. La nourriture de Marie au désert. Comp. chap. V R 467-84.

(33) vv. 699-708. Ses tentations,

Voy. surtout H. chapitre III. R. 485-514.

Digitized by Google

sovent la solei(en)t assaer,
tut ço li faiseit remembrer
k'ele soleit jadis amer,
les bons mangers e les beau lius
ou ele soleit fere ses gius :
lors feut ele si banureie
ke de rien n'ert attameie,
unk en tote la soue vie
ne lui sovint puis de folie ;
ne puis en trestu le boscage
ne vit guere beste sauvage
ne autre vive creature,
par la forest vait tute sure ;
en plusur lius prent son hostal
sa vie est tute espiritel.

Ore lerruns ci de Marie
si parlerun d'une abbeie
ki feut a chief de la forest
si cum l'estoire le retreit ;

sovent le soloit essaier,
tot ce li faisoit remembrer
qu'ele soloit jadis amer,
les biax mengiers e les biax lieus
ou ele seut faire ses geus ;
or fu issi boneürée
qu'ele de tot fu obliée,
onques puis en tote se vie,
ne li sovint mais de folie ;
ne ains en trestot le boscaige
ne vit gaires beste sauvaige
ne autre vive creature,
par le gaut va tote seüre ;
en plusors lius prist son ostel
se vie ert tote esperitel.

Or lairons ici de Marie
si parlerons d'une abeïe
qui ert au cief de la forest
si com li livres trai a test ;

sovent hanter, mes ore ele estoit beneuree qu'ele avoit tot oblie, ne apres de tote sa vie ne li remembra de sa folie, ne puis tant come ele fu en la gastine ne vit home ne beste sauvage, e en leus prenoit son giste e vivoit espiritelment.

Ci endroit dirons d'une abaye qui estoit au chief de la forest par ont elle estoit entree ou desert.

(34) vv. 709-14. Absence de bêtes sauvages.

Crede michi homo Dei, quia non vidi alium hominem ex quo transfretavi Jordanem nisi te tantum nunc, neque bestiam qualemcunque, vel aliud quodlibet animal.

(C. 233 a). Comp. A. 82 D; P. 685 B; ce trait manque dans H. et R.

(35) vv. 715-816. L'abbaye de saint Jean.

Voy. Chapitre III. Dans Rustebuef (515-22) huit vers seulement ont trait aux moines de saint Jean.

Digitized by Google

unkes Deus ne fist nule gent
tant servissent devotement
a Dampnedeu lur creatur
com le firent icil seignur :
il n'aveient soign de mal fere,
chascun avoit vestu sa here,
si n'avaient autre estamine
fors sule l'aspre discipline,
en heres erent e nuz piez
pur espener les lur pechiez
ne il de jurs ne il de nuiz
ne feussent ja trovez en liz,
tut li jur erent al muster

onques Dex ne fist nule gent
qui plus boneürosement
servissent a lor creator
que faissoient iéil seignor ;
il n'avoient soign de mal faire,
cascuns avoit vestu se haire,
tant erent en grant desćepline,
il n'avoient soign d'estamine,
en haires erent e nus pies
por espeneïr lor pecies
ne il de jor ne il de nuit
je ne fussent trove en lit,
tos tens estoient el mostier

719-744. En cele abbaye avoit gens religieus si com je vous dirai. Iluec servoient nostre seingneur. Chascuns avoit vestue la haire e estoient nus piez pour espeneir lor pechiez. Il ne fussent ja trouvez en lit ne de nuit ne de jours et touz jours estoient ou mostier fors quant il devoient mengier, il vivoient moult povrement de nois e de glan et buvoient yaue si mauvaise, entr'eus n'avoit point de symonie ne de convoitise ne d'envie ne n'avoient cure d'or ne d'argent e en Dieu metoient toute lor cure. Nul n'avoit propriete e estoient tuit d'une volenté.

702-2 A. D. L.; ces trois vers sont autrement conçus dans B. et dans E.; B. *Unques encor nule gent. Ne servirent plus saintement A roi del ciel le creator;* E. *Onqes Dex ne fist nule gent Qui vesquissent tant bonement Ni miex servent lor creator*, 726. L. *famine* E. *vestu stamine* 727-8 manquent dans B. 728 *espeneïr* se trouve au vers. 567. 729-30 B. porte deux vers qui me semblent obscurs: *Ja en ore ne fuissent pis De jor ne de nuit en lor lis.* Je ne sais s'il faut lire *pris* ou bien si le copiste qui a omis les deux vers précédents, a écrit *pis* pour *pies* de l'avant dernier vers. 738. A. D. C.; B. *qui ne surdoit pas de fontaine* 739-40 B. porte deux vers autrement conçus: *Entres nen astoit convoitie, Ne nuz murmures de folie* 742 B. D. et E. A. L. *en Deu estoit tot lor tresor.*

Digitized by Google

for sul al hure de menger ;
il viveient mut povrement
de pain d'orge e de pument,
a tuz les venredis de l'an
viveient de noiz e de glan ;
ewe beveient non pas seignie
kar pas n'estoit de fonteignie ;
entr'ous n'ert pas symonie
ne coveitise ne envie
n'avoient soign d'argent ne d'or
od Deu avoient lur tresor,
nul d'ous n'avoit proprieté
tuit erent d'une volenté :
n'est hom ki lur honte [vus] die,
tant esteient de seinte vie :

732 fors sol a l'eure de mengier ;
il vivoient molt povrement
c'ert de pain d'orge e de polment,
a tos les venredis de l'an
736 vivoient de nois e de glan ;
iaue bevoient, nient saine
car ele n'ert pas de fontaine ;
entr'iax n'avoit pas simonie
740 ne covoitise ne envie,
n'avoient soign d'argent ne d'or
en Diu avoient lor tresor,
nus d'iax n'avoit proprieté,
744 tot erent d'une volenté,
n'est hom qui lor bonte vos die
tant estoient de sainte vie :

745-776. Nul ne pourroit dire la bonte qui estoit en euls tant estoient de sainte vie que quant venoit a la quarantainne, le premier jour les escommichoit lor abes et recevoient tuit le cors nostre seingnur et quant il les avoit escommichiez si lor lavoit a touz leurs piez e puis aloient tuit a oroison e li abes lor faisoit sermon et les commandoit touz a entrebeisier et les envoient touz en la forest et les commandoit touz a Damedieu. Tantost com li saint moinne estoient entrez en la forest, il se departoient mes toutes voies en demouroit. ij. en l'abaye pour Dieu servir tant com li autre estoient hors e li autre s'en issoient tuit et vivoient de fruit e d'erbes en la forest et quant li uns venoit vers l'autre si fuoit cil tant comme il pooit ne ja ne li .i. li autre ne saluoit.

745. B. E. A. A. D. *qui ja lor bonté die*, L. *puis dire-ce* qui détruit la rime. 750. tous les mss. 753. tous les mss. 754. D. *bel*; L. *lores* 755. D. L. *lor* 756. *metoit fors del m.* 760 B. *ne mais que doi* 761. *nient* dans A. B. L. ; D. *ne mie* E. *nun pas* 762 tous les mss. 764. D. E. L.; B. *en lor mestier*; A. manque 765-6 B, manquent 766 A. D. L. E. *que soit laissie le Deu servise*. 767 A. B. E.; L. *et li autre s'en issent...* 768 A. D. B. E.; L. *par le forest* 770 A. D. E. L; B. *de Deu vivoient.*

Digitized by Google

quant veneient a quarantaine
al premer jur feseient ceine ;
li albes les accuminout
le cors Jhesu Crist lur donout ;
kant les avoit accuminez
par ordre lur lavoit les piez
apres se vont en oreisun
e il lur feseit gent sermun,
comandout les entrebeiser
puis overi le hus du muster,
en la forest les enveout
a Dampnedeu les comandout.
li seint moigne se departeient
for sul dous ki [luec] remaneient,
nun pas pur pour de larrun
k'il eussent de lur maisun,
mes pur fere le Deu mester
remistrent cil dous el muster ;
kar n'est pas droiz en seint eglise
ke la chiece le Deu servise :
[e] li autre s'en issent tuit
tut li plusur vivent de fruit,
en Deu avoient grant amur
d'erbe viveient li plusur ;
kant li uns voit l'autre el desert,

quand venoit a le quarantaine
748 au premier jor faissoient caine ;
li abes les acomenoit
corpus Domini lor donoit ;
quant les avoit acomeniés
752 par ordre lor lavoit les pies,
puis aloient a orison
e il lor faisoit le sermon
comandoit les entrebaissier
756 puis lor ouvroit l'uis du mostier,
en le forest les enveoit.
a Damediu les comandoit.
li saint moine se departoient
760 fors sol dous qui luec remanoient,
nient por paor de larron
qu'il cremissent de lor maison,
mes por faire le Diu mestier
764 remanoient cil el mostier
car n'est pas bien de sainte eglise
que le mestier Diu en defise ;
li autre s'en issoient tuit,
768 el desert vivoient de fruit,
en Diu avoient grant amor
d'erbe vivoient li plusor,
quant l'uns veoit l'autre el desert,

771 A. D. B.; E. L. *e quant li uns l'autre veoit* 772. A. D.; B. *si s'en fuioient en covert;* E. L. *de la fuioit ou il estoit* 774. A. D. L.; E. *destorbée* 775 D. E. L.; B. *e la...* A. *entreprenoit* 776. A. B.; E. L. *fresche;* D. *seche.* 784 tous les mss. 786 Tous les mss omettant *grant.* 790 A. L. E; D. ou E. *tormentera;* 792 A. *seront cruciet* 793 A. D. B. ; L. E. *ens en enfer.* 794. A. D. E. L. ; B. *eisseront.* 796 E. *agoine,* L *angoisse* D. *peine* A. *essoine* B. *quarantoine.*

35 (a) vv. 771-4. Nullus eorum alii jungebatur, sed si forstitan unus alium ad se longe venientem respiceret, e vestigio deserens propositam itineris viam, ad aliam partem declinabat (C. 228 a).

35 (b) vv. 775-818. L'abbaye de saint Jean. voy. Chapitre III. ms. H 7

Digitized by Google

tost s'en fuit de la ou il ert,
issi s'en alout a emblez
par l'un n'ert l'autre saluez,
illoc ou la nuit le perneit
sur la froide herbe se giseit;
par matin levot l'endemain,
seignot sei de sa destre main,
il ne savoit ou il allout
a Dampnedeu se comandout;
ceste meime entenciun
avoient tuit si compaigun,
des eus pleur[ei]ent tendrement,
kant lur suvint del jugement
ou tuit li angle tremblerunt
de la grant pöur k'il averunt,
la ou il verrunt le fiz Dé
el siege de sa magesté,
e devant li le feu durable
dont il tourmentera le deable
e tote la mauvaise gent
crucierat il (tut) ensement
e pus d'enfern descenderunt
si ke james n'en isterunt ;
pur ço estoient icil moigne.
en la forest en tel agoigne,
pur escaper si grant peril

fuioit s'en de la ou il ert,
ainsi s'en aloit par emblés
ja par lui ne fust salués,
illuec ou le nuit le prenoit
sor le froide erbe se gisoit ;
par matin levoit el demain,
seignoit soi de se destre main,
il ne savoit ou il aloit
a Damlediu se comandoit;
ceste meïsme entention
avoient tuit si compaignon,
des iex ploroient tenrement,
sovenoit lor du jugement
ou tot li angles trenleront
de la paor que il aront,
la ou il verront le fil dé
en sen siege de maisté,
e devant li le fu duraule
dont il cruciera diaule
e tote le mauvaise gent
cruciera il ensement,
el puis enfernel descendront
si que il jamais n'en istront;
por ço estoient icil moine
en le forest en tel agoine,
pur escaper de cel peril

777-798. Et la ou la nuit les prenoit se couchoient sus l'erbe [345 r° b] a terre et puis l'endemain au matin se levoient e se commandoient a Dieu ne ne savoient ou il aloient, sovent ploroient moult tendrement quant du jugement lor souvenoit ou tuit li angels trembleront de paour quant il verront le filz Dieu en sa majeste e verront le feu pardurable ou li mauves seront tourmente, que james n'en istront, pour ce faisoient lor penitance iluec, pour ce que il peussent eschaper de ce peril;

797. E. L. ; B. *le grant peril* : D. *del grant*.. A. *por ce tos lor pechies espanir*, vers déplacé qui rappelle le vers 728. 798 A. *peril* 800 L. *de la semaine* 801 A. D. B. L. ; E *asoluption* 802 D. manque 802 Après ce vers A. et D. portent un vers qui ne se rencontre pas ailleurs :

Digitized by Google

esteient il en tel exil.
Kant passez ert la quarantaine
e veneit au jor de la caine,
[le] jor de la pasche florie
repeireient tuz a l'abbeie ;
li seinz abes esteit mut lez
kant tuz les veoit repairez,

[enz] el muster les fet entrer,
apres ous fet les hus fermer
puis [i] erent tut l'an entier
veillanz entur le Deu mester.
Avint un an par grant miracle
ke tuz istroient sanz obstacle
li abes fist ço k'il soleit
chescuns par ordre acumineit
ençois les fist entrebeiser

estoient il en tel essil.
Quant passés ert le quarantaine
e venoit au jor de la caine
au jor de *ramis palmarum*
repairoient tuit en maison ;
li sains abes estoit molt lies
quant tos les veoit repairies
li paistres ert lies du bercil
qui escapes ert du peril,
el mostier les faissoit entrer
apres faissoit les huis fermer,
puis estoient tot l'an seür
ne lor estuet cremir eür
Li premiers jors vint de caresme
que cascuns d'iax aloit son esme,
li abes fist ce qu'il soloit
ses oailles mist fors du toit,
ançois les fist entrebaissier

799-821. Et quant la quarantainne iert acomplie le jour de la cenne s'en retornoient et venoient tuit a lor abbeye. Li abbes estoit moult liez quant il les veoi(en)t touz reperier ou moustier et quant il estoient ens entrez, il fesoit les huis fermer que ja puis homme estrange n'i entrast.

Le premier jour vint de la quarantainne que chascun de son lieu se mouvoit. Li abbes mist ses moinnes hors si com il souloit, j en avoit de sainte vie et avoit a non Zozimas et moult estoit povrement vestus, mais il amoit miex sa povrete que estre roi ne conte.

Pour escouter le saint sermon, ce qui fait trois vers sur la même rime. 805-6 ces vers manquent également dans B. 809-10 leçon de A. ; B. *Puis astoient tot l'an sens jou, Ne lor estut aler nul lou ;* D. *manque ;* E. *Puis estoient tot l'an sos gen. Ne lor estovoit tremir l'en ;* L. *Puis estoient tot l'an ensamble, Ne lor estovoit rien a criemble.* 811-2 tous les mss. 814. tous les mss. 816. tous les mss. sauf D. qui porte *e puis lor ovri les...* 819. A. D. L. E. B. *s'en alat.* 821. Tous les mss.

Digitized by Google

pus overi les hus du muster,
en la forest les enveout
a Dampnedeu les comandout.
un se savrat destre partie
ki mut esteit de seinte vie,
l'en l'apelout dan Zozimas,
mut ert vestu de povres dras.
mes meuz amot les povretez
ke nul quens ses granz contez,
en la forest parfundement
se mist od povre furnement,

816 puis lor ovri l'uis du mostier,
en le forest les envoia
a Damnediu les comanda.
uns s'en va a destre partie
820 qui molt estoit de sainte vie,
cil ert apelés Zozimas
molt ert vestus de povres dras,
miex amoit il se povreté
824 que nus cuens ne fait se conté,
en le forest profondément
se mist o povre fornement,

825-50. En la forest entra ore, onques ne fina d'errer tant qu'il ot erre xxx journees, aucuns hermites voloit trouver pour aprendre de lor vie e quant il vit que il ne porroit riens trouver si s'en retourna et commença a prier Dieu de bon cuer et quant il ot faite s'oroison, si regarda devers destre partie vers oriant e vit .i. ombre d'omme ou

823 A. *ama* 824 B. D. E. L. A. *n'aime* ; D. *son conté* 828 B. *a eaz voloit*.. 831 A. B. *puet* 832 A. D. *n'a* 833 A. D. B. L. ; E. *canta sa ore* 834 B. L. ; D. *deprie* ; E. *aore Deu e si demore* 835-6 Tous les mss. 839. A. B. L. 841 tous les mss. 844 A. L. ; B. *qui miez valoit* E. *qui plus valoit* 848 *reclama* dans tous les mss. 847 A. D. E. L. introduisent *que* ; B = C.

(37) vv. 821-32. Zozimas fait sa retraite.

Tunc etiam Zozimas juxta regulam ejusdem monasterii pertransiens Jordanem, parvum secum detulit cibum ad sustentationem corporis, et pannum quo induebatur, et conabatur omni virtute regulam adimplere pertransiendo heremum. (C. 228 a) Voy. chap. III.

(36) vv. 819-20. Zozimas.

Le long récit de l'enfance et de la sainteté de Zozimas tel qu'on le lit dans les textes latins aurait été déplacé dans le poème français.

Digitized by Google

ermites i cuida trover
od ous voloit de Deu parler,
mes quant il ot fet vint jurnées
ke mult erent desmesurées
et vit que nul ne pout truver,
corage n'out d'avant aler,
endroit midi comence une hure,
reclaimé Deu e si l'aure;
kant il out sa ure finie
turna soi vers destre patrie
e regardat vers orient —
un umbre vit son escient
ki d'ommë estoit ou de femme
mes ele ert de l'Egyptiene,
Deus l'avoit illoc amenée,
ne vout mes k'ele feust celée,
descovrir voleit le tresor
ke plus ert percius ke or,
li sainz hom fu forment pensis
kant a l'umbre turna son vis,
quidat ço fust enchantement
reclaime Deu omnipotent,

ermites i cuida trover
de Diu voloit o iax parler,
mais quant il ot fait vint jornées
qui molt erent desmesurées,
e vit que nul ne pout trover,
n'a coraige d'avant aler,
endroit midi comence s'ore,
reclaime Diu e si l'aore :
quand il ot s'orison fenie
esgarda vers destre partie
si regarda vers orient —
un ombre vit sen escient
qui estoit ou d'ome ou de feme
mais c'estoit de l'Egyptiene,
Diex l'avoit iluec amenée,
ne voloit mais que fust celée,
descovrir voloit le tresor
qui ert plus precios que or,
li sains hom fu forment pensis
quant vers l'ombre torna sen vis,
cuida qui fut encantement,
reclama Diu omnipotent,

de femme, ce li fu avis, e ce estoit l'egyptienne que Dieux avoit iluec amenee pour descouvrir sa vie. Quant Zozimas l'ot veue si fu moult pensis e cuida [345 r° c] que ce feust enchantement ou fantosme et commença a prier Dieu qui le deffendast de mauveise temptacion.

849 E. D. ; A. B. L. deffende. 851 tous les mss. 854 A. porte deux vers qui rappellent vers 897-8 : *Car il ne savoit pas son non, Se par* [le] *saint esperit non.* 856. A. D. E. ; B. L. = C ; 857 A. B. L. ; D. *de son chief ;* E. *n'i erent treciés* 858 A. D. L. ; B. *aloient entrues k'al p.* 862 Tous les mss. omettent *grant.* 863-4 manquent dans A. D. 866-7. Tous les mss. 868. Tous les mss. sauf E. qui porte *apelant* du vers 872. 869-72. A. L. ces vers manquent également dans B. D. E.

(38) vv. 833-52. Zozimas sa prière faite, aperçoit Marie. Voy. chap. III. R. 738-42.

Digitized by Google

k'il le defende du felon,
e de male temptaciun ;
kant l'oreisun ert finie,
la figure vit de Marie,
de Marie vit la figure
apertement sanz cuverture,
envirun li estoit sa crine
si blanche cum peil d'ermine,
li blanc cheveux e li deugiez
lui avaleient desk'a piez
ele n'ot autre vestemenz
kant ços li suzlevot li venz
desuz pareit la char broillée
du soleil e de la (grant) gelée ;
kant Zozimas vit la figure,
ver lui alat grant alure,
la dame quant le vit venir
igne le pas prist a fuir,
li seinz hom la vet enchascant
e aukes si vet appelant

qu'il le deffendist du felon
e de male temptation ;
quant il ot s'orison fenie
le figure vit de Marie
de Marie vit le figure
apertement sans coverture,
environ li estoit se crine
tant blanc come flor d'espine,
li blanc cevel e li deugié
li avaloient dusc'al pié
e n'avoit autre vestemens,
quant ce li soslevoit li vens,
dessos paroit le car bruslée
du soleil e de le gelée ;
quant Zozimas vit le figure
vers li ala grant aleüre,
le dame quant le vit venir,
isnelement prist a fuïr,
li sains hom le vait encaucant
auques le vait ja aproismant,

851-72. Et quant il ot s'oroison finie, si se tourna cele part ou il avoit veue l'ombre et vit apertement l'Egyptienne. Si chevel li pendoient tot contreval qui estoient tuit blanc elle n'avoit autre vesteure et par desous estoit la char toute brullee de la chaleur du soleill et de la gelee.

Quant Sozimas la vit, si commença a aler vers li moult tost et quant celi le vit aler vers li si commença a foir tant comme elle pot et Sozimas touzjours apres li, ne ne prenoit pas garde a sa vieillesce, ainz s'efforçoit de courre tant comme (elle) [il] pooit apres li e l'apeloit souvent et disoit :

(39) vv. 863-62. Zosimas voit la figure de Marie. Voyez les textes cités au numéro 31. R. 749-56.

(39 a) 865-8. Marie prend la fuite.

Illa autem ut vidit Zosimam de longe contra se venientem, cepit concita fugere in interiora deserti. (C. 228 b.)

Digitized by Google

ne garda pas a se vieillece,
molt li est poi quant il se blece,
par le forest va acopant
molt sovent le vas apelant
dame, dist il, parlez a moi,
se tu od Deu as nule foi,
je te conjur par Deu le grant
ke tu n'auges mes avant;

dame, dist il, parole a moi,
se tu en Diu a nule foi,
je te conjur par Diu le grant
que tu ne voises plus avant;

873-894. Dame je te conjur de par Dieu que tu ne voises en avant devant que tu aies a moi parle. Quant la dame l'ot de par Dieu conjurer si commença a plorer de pitie et commença Dieu a loer et disoit : sire Deus, tu soies aourez et beneïs et que quarante et sis ans ai si este que n'oï mes de toi parler. Or m'as .i. saint homme envoie mes ja ne li os tourner le vis pour ce que je sui toute nue et lors s'arresta la dame et commença a parler a li et dist : Zozimas se tu veuls que je me tourne vers toi et que je te parolle plus a toi si me giete .i. de tes dras que je n'ose parler a toi ne tourner vers toi.

876. A. B. E. ; D. *n'auges* ; L. *ne m'ales*. 878 A. B. D. L. ; E. *dont comença fort a plorer*. 879 A. D. B. L., E. *hé Dex...* 880. A. B. D. L. ; *en toi croi dans* E. 887-8. Tous les mss. Entre les vers 888-9 E. porte douze vers qui ne figurent pas ailleurs, voir chapitre IV.

Dans Zozimas moult la porsieut,
Apres ala tresc'a un duit ;
La vint Marie tres corant
Mais ne douta pas l'eve grant,
Tote seure outre passa
De l'autre part puis s'aresta;

Dans Zozimas vint la corant
Dusc'a la rive del torant,
La s'arestut, ne pot avant
Dont se clama caitif dolant;
De l'autre part Marie estoit
Vers Zozimas se regardoit.

(40) vv. 869-72. Zozimas, malgré son âge, court après Marie.

Zosimas vero contemnens senectutis debilitatem fatigiumque itineris, concito eam gradu sequebatur (C. 228 b) Dans H. nous lisons le vers curieux.

Ut pede, sic vita te præterit hæc eremita. 85 E. (§11) Comp. R. 757.

Digitized by Google

kant la dame ot de Deu parler
de joie comence a plurer ;
Deus, dist ele, du creatur,
en toi crei jo si toi aur ;
quarante sis anz a ço croi
ke mes n'oi parler de toi,
or m'as un seint home tramis,
jo ne lui os turner mon vis,
turner ne li os ma faiture
ke jo sui nue creature.

quant le dame ot de Du parler,
de pitié comence a plorer :
Dex, dist ele, rois creator,
sire, toi lo e toi aor ;
quarante sis ans a ce croi
que n'oï mais parler de toi,
or m'as un saint home tramis,
jo ne li os torner men vis,
ne li os torner me faiture,
car jo sui nue creature.

889. A. D L ; E *or ne se...*

890. Tous les mss. 4 p. Chap. VI c. 892. A. D. B. ; E. L. *metes iluec.* Plus loin E. porte encore deux vers que les autres mss. ne connaissent pas *dont jo me puisse covrir atques De mon noir cors qui si est lasques.* 893. A. D. B. L.

(41) vv. 873-76. Zozimas parle à Marie.

Ut quid me fugis hominem senem et peccatorem serve Dei vivi ; sustine me quicumque sis ; adjuro te per Deum, pro cujus amore hanc habitas heremum, et recipe me debilem atque indignum senem, per ipsum te adjuro a quo pro tantis tuis laboribus, bonam spem eterne retributionis exspectas, colloquere mecum ; et noli me derelinquere, sine mutua colluctione... (C. 228 b) R. 761-72.

(42) vv. 877-83. Marie commence à pleurer quand elle entend le nom de Dieu.

Seul R. relève ce trait. 773-4.

(43) vv. du ms. E. ci-dessus. Zozimas s'arrête près du ruisseau que vient de traverser Marie.

Hæc Zosima cum lacrimis rogante, venerunt uterque in quendam locum qui quasi torrens erat et cum illa precedens transilisset locum illum, Zosimas vero nimis fatigatus minime valeret ; stans ex altera parte ejusdem loci clamabat cum lacrimis et rogabat edificationis sibi impendi sermonem (C. 228. 6.) R. 777-9.

Digitized by Google

Ore s'est la dame arestée
n'osat avant aler plein pé,
ele ne se vorra mes celer
od le prodom prent a parler :
cheles ! dist ele, Zozimas
jettez moi [ci] un de tes dras,
de hunte n'os turner ver toi,
apres purras parler a moi.
Kant Zozimas s'oït nomer,
bien sot ke Deu la fist parler,
kar ele ne seust pas son nom
se par le seint esprit non ;
un de ses dras pus li jeta
e la dame s'i aprima,
al drapel vint rusant Marie,
de son cors [en] covrit partie ;
kant del drapel s'est affublée

Or s'est arrestee le dome
n'osa sen vis torner vers l'ome
ele ne se volra mais celer,
o lui comença a parler :
celes ! dist ele, Zozimas,
jete moi ci un de tes dras,
car je n'os mie aler a toi,
apres porras parler a moi.
quant Zozimas s'oï nomer,
sot que Diex le faisoit parler,
car ele ne sot pas sen nom
se par le saint esprit non :
un de ses dras puis li jeta
e le dame s'i aproisma,
au drapel vint corant Marie,
de sen cors en covri partie ;
quant du drapel fu afublée

895-916. Quant Zozimas s'oï nomer si sot que Deux la fesoit parler. Car elle ne puet savoir son nom fors que par le saint espirit ; .j de ses dras li gita et lors elle s'en couvri si s'aprocha de li et li dist : Biaus amis, di moi que tu as si [345 v° a] quis. Tu pues veoir une dolente qui en ce desert fait sa penitence pour les pechiez que ele a fet grans et oribles a desmesure plus grans que nus homs n'oseroit pensser. Et quant li bons homs l'oï ainsi parler si commença moult durement a plorer et tantost li cheï aus piez et li requist sa beneiçon.

897. D. B. E. L. A. *savoit*. 901. A. B. E. *corant* ; D. *al drapel en vint Marie* L. *reusant* (cf. vers 1008) 905 *dons* A. D. E. ; *chiers* L ; *biax* B. 909 A. E. *jo ai fais*. 911. A. L. ; E. *sel sait ;* 916 *sa*, omis dans B. D. D. *kisoit*.

(44) vv. 892-4. Marie demande à Zozimas un pagne pour se couvrir.

Sed si pallium quo uteris porrexeris mihi... veniam ad te et accipiam tuam orationem (C. 229 a) Comp. 37 et chap. III R. 787

(45) vv. 895-6. Zozimas est étonné de s'entendre appeler par son nom.

Comp. chap. III. R. 791-4.

Digitized by Google

ver le seint home s'est turnée :
sire, dist ele, duz chierz amis,
ke me di ke as tu ci quis,
ci poez ver une dolente
ke en cest gast plur e gaimente,
pur ses pechez e ses mesfez,
tant les seit orribles e laiz,
n'est hom les seust n'en eust pesance
or faz ici la peneance :
kant li seint hom l'ot si parler
de pitie començe a pleurer,
as piez lui fait affliction
si lui requert se beneçon ;
la dame lui rechet as piez,
ke mult se crient de ses pechiez,

vers le saint home s'est tornée:
sire, dist ele, dous amis,
car me di que tu as ci quis,
ci pues veoir une dolente
ki en cest gast pleure e gaimente,
por les pecies que jo ai fait
qui tant par sont horrible e lait,
n'est hom, ses ot, n'en ait pesance,
or en fac ci le peneance;
quant li sains hom l'ot si parler
de pitié comence a plorer,
a pies li fait affliction,
requiert li sa beneiçon ;
la dame reciet a ses pies
car molt se crient de ses pecies,

(46) vv. 904-11. Marie explique pourquoi elle est au désert.

Le poème français s'écarte beaucoup des textes latins : on n'y trouve que la question faite par Marie à Zozimas : Quid tibi visum est, abba, peccatricem videre mulierem ? Aut quid querens cognoscere tot imposuisti tibi labores ? (C. 229 a) Comp. A. 79 E ; P. 678 A ; Comp. R. 798-807.

(47) vv. 912-30. Discorde entre Zozimas et Marie à qui devrait donner la bénédiction.

Ille vero genua flectens, obsecrabat benedictionem ab ea accipere, illaque similiter humo prostata adorabat eum. Erant vero uterque invicem se rogantes et adjurantes alter alterum, initium facere benedictionis, nullaque alia penitus audiebatur vox nisi tantummodo : benedic me pater. (C. 229 a) Comp. A. 79 E ; P. 678 A ;

H. l'appelle *hæc unica lis eremitis ;* une expression analogue se trouve dans la Vie de saint Paul l'Ermite par Jérome : *Hic vero qui frangeret panem oborta contentio, pene diem in vesperum duxit.* (Voy. Migne, P. L. xxiii, p. 184) et dans la Légende dorée [cap. 13 (11)] : *pia lis orta est.*

Digitized by Google

merci lui crie mut suvent
e si li recrie ensement ;
Zozimas ki gist en la place
dunt l'ewe li cort par la face,
od granz suspirs e [od] granz deuls
mut tendrement plure des euls ;
tel angoisse ad ke tut tressue
par la barbe k'il ad chenue
li corut aval la suur,
la dame requert par amur
ke pur la gent face oreisun
e lui doint sa beneiçon :
sire, dist ele, douz amis,
tu m'as beneiçon requis,
jo n'entenc pas ke seit reison
k'a toi doinge beneiçon,
tu es prestre messe chantant
pur ço est il plus avenant
ke tu le doinges ore a moi
ke jo ne la donasse (ore) a toi,

merćį li crie molt sovent
e il li recrie ensement;
Zozimas se gist en le piaće,
l'iaue li decort par le faće
les larmes li caent des iex,
molt tenrement pleure li viex ;
tel angoisse a que tot tressue
par le barbe qui est cenue
li decort aval le suor,
le dame prie par amor
por le pueple face orison
e doinst li se beneïćon ;
sire, dist ele, dous amis,
tu m'as beneïćon requis,
je n'entent pas que soit raison
que te doinse beneïćon
tu es prestre messe cantant
por çe est il plus avenant
que tu le doinses or a moi
que se je le donasse a toi,

917-938. Et la dame li rechiet a ses piez et li cria merci et cil li recrioit autresi. Zozimas se gisoit en (ma) [sa] place et pleure moult durement et tele angoisse a qu'il en tressue tout et li court la sueur tout contreval le cors. Et la dame li prie moult que il prie pour le peuple et que il li doint sa beneiçon et (il) [ele] li dist : sire, il n'est pas reson que je te donne premierement beneiçon car tu es prestres, pour ce si est miex reson que tu la me dongnes que je a toi.

918. A. *cremeuse* 920. A. L. ; D. *e cil la lui crie ensement;* B. *e cil prie mut sovent;* E. *et ele li mult durement;* 922 A. L. E., *parmi* D. ; B. *aval la face* 923-4 A. L. manquent dans B. D. ; E. *Mult tenremen des ioels ploroit, Par le pitie qu'il avoit* 928 *prie* dans tous les mss. 929 B. L. E. La forme *pule* (ou *puile* du vers 1220) conviendrait mieux au dialecte du copiste, mais aucun des mss. n'offre cette leçon ; nous avons donc laissé subsister pueple ; *pour lui* dans A. D. 938 cf. p. *se* dans tous les mss. sauf D. où une syllabe manque.

Digitized by Google

kar Deu t'a si bien regardé
de messe chanter as congé,
mut ert la rien seintefiée
ke de ta main sera seignée,
je crois bien ke par ton signacle
fet Deu sur son auter miracle,
ke li pains devient le sen cors
e li vins sanc k'en issi fors,
Deu conoit bien ton sacrifise
tute ta vie m'ad aprise,

congie as de messe canter.
te main pues metre sor l'auter,
molt iert le rien saintefie
qui de te main sera seignie,
je crois bien que par ten signacle
fait Diex sor sen auter miracle,
que li pains devient le sien cors
li vins li sans qui issi fors,
Diex conoist bien ten sacrifise,
tote te vie m'a aprise,

948-964. Dieu m'a aprise toute ta vie e tu l'as servi des t'enfance, grant fiance pues avoir en li, il t'en rendra grant guerredon, mes or te pri que tu me dongnes ta beneïçon. Dame, se respont Zozimas, tu n'auras pas ma beneïçon devant que je n'aie eue da teue, ne ja de ci ne me leverai devant que je l'aie.

Quant Marie vit ce qu'il ne se leveroit devant qu'il auroit sa beneïçon, si s'ajenoille vers oriant et prie Dieu et l'aoure et dist :

939-40 manquent dans A. Tous les mss. les portent tels. 942 B. *benie.* 944 A; *desor* E, *tel L.* 949 tous les mss.. 952 Tous les mss. Sauf E. *or me fai ta b.* 958 E. *se ancois ne la m'aies faite* D. *deskes ;* L. *devant ;* B. *detrus que.*

(48) vv. 931-52. Raisons pourquoi Zozimas devrait donner le premier sa bénédiction.

(a) vv. 931-46. Il est prêtre et peut dire (chanter) la messe.

Abba Zosimas tibi magis concessum est benedicere atque orare ; eo quod sacro presbyterii fungeris officio plurimisque jam annis sacris astitisti altaribus. (C. 229 a) Comp. A. 79 E ; P. 678 B ; Voy. R. 835.

(b) vv. 947-52. Sa vie sainte a été révélée à Marie.

Hæc audiens Zosimas, amplius conterritus atque stupens ait : certe video o mater quod omni spirituali gratia sis repleta, quoniam et nomen et officium presbyterii designasti in me. Spiritualis enim gratia non propter ordinem vel dignitatem tribuitur, sed magis ex bonis operibus actibusque adquiritur. (C. 229 a) Comp. N° 45.

Digitized by Google

tu li as servi de [t] enfance
en li peus aver grant fiance,
mut en auras bon gueredon
mes or te pri (ta) beneiçon :
dame, ço respont Zozimas,
ja ma beneiçon n'auras
se tu premer ne la me fais.
ja d'ici ne leverai mais
pur feim ni pur nule suffraite
ainzes ke tu le m'aies feite ;
lors voit bien e entent Marie
ke li seinz hom ne levera mie,
tut tens iert mes en oreison
se il n'ad sa beneiçon ;
turne soi vers orient
depriet Deus omnipotent :
Deus, dist ele, douz creatur,
toi lou jo e si t'aur,
sirë, honuré soies tu
e tute la toue vertu

tu li as servi des t'enfance
en li pues avoir grant fiance,
molt en aras grant geredon,
mais or voil te beneïçon :
dame, ce respont, Zozimas,
ja me beneïçon n'aras
se tu primes ne le me fais
ne de ci ne leverai mais,
por fain ne por nule soffraite
de ci que tu le m'aies faite :
or voit bien e entent Marie
que li sains n'en levera mie,
tos tens mais iert en orison
se il n'a se beneïçon,
torne sen vis vers orient,
deprie Diu omnipotent :
Diex, dist ele, dous creator
pere, toi lo e toi aor,
sire, beneois soies tu
e tote le toe vertu,

965-988. Pere des cieus, toi loe je e aour ; Sire, benois soies tu et toute[s] les vertus, pardonne nous tous nos pechiez e nous donne ta beneïçon. Lors se leva Zozimas et moult se commença a plaindre, car il estoit moult las et Marie parla a lui e s'entregardoient moult e li commença a demander des rois, des dux, des princes de la terre et se il avoient [345 v b] guerre ou pes. Et puis des evesques e des prelaz de sainte eglise, comment il se contiennent. Si m'eist Deux, dame, dist Zozimas, il a pais par tout le monde, ne n'est nul qui oïe parler de guerre, tant voise par mi le païs. Mais sainte eglise a grant mestier que tu pries pour li que Dieu li doint pes durable.

964 A. D. B. L. ; E. *reclama* 966 A. D. ; E. *sire* ; L. *toi pri, toi lo et toi aor* 967 tous les mss. 971 tous les mss. portent *se* D. *dunc*. 972 tous les mss. 973 A. D. B. L. ; E. manque ; 975. Le copiste de A. a copié deux fois la fin de ce vers et deux fois le commencement du vers suivant, ce qui fait trois vers sur la même rime. 975 tous les mss. 976 A. B. L. ; *D'entercier ;* E. *car volentiers le volt saver ;* 981. A. B. L. *dame* D. manque E insère *dont.*

Digitized by Google

de nos pechez nus fai(cez) pardon
puis aiuns (sire) ta beneiçon.
des or levat danz Zozimas
en suspirant ke mut ert las
mes Marie l'ad conforté
sovent se sunt entregardé,
ele comence a suspirer
e si lui prent a demander
des reis, des contes de la tere
si il unt peis ou s'il unt guere
e des pasturs ke la lei tenent
confaitement il se contenent;
danz Zozimas ço lui respond:
Deus ad mis peis par tut le mont,

de nos pecies nos fai pardon
puis arons te beneïçon.
des or se leva Zozimas,
grant plaint ieta e molt fu las
e Marie parole o lui,
molt s'entregardent ambedui,
ele comence a demander
e molt sovent a enterver
des rois, des contes de le terre
se il ont pais ou il ont guerre,
e les pastors qui le loi tienent
confaitement il se contienent:
dame, Zozimas li respont :
Diex a mis pais par tot le mont,

(49) vv. 959-70. Marie cède aux instances de Zozimas et le bénit.

Unde per Deum te conjuro ut prius a te benedictionem accipiam... Consentiens tandem sermonibus senis mulier respondit : benedictus sit Deus redemptor animarum nostrarum. (C. 229 a) R. 821.

(50) vv. 976-88. Marie demande à connaître l'état de l'Eglise.

Sed rogo te pater ut michi digneris edicere conversationem humani generis et quomodo sunt reges vel pastores hujus seculi narres. Zosimas vero respondit : multifariam relinquens brevi sermone dicam tibi mater quod Christus dominus ac redemptor noster omni suo populo firmam pacem est dignatus concedere.... (C. 229 b) A. 79 F ; P. 678 c ; R. 826.

Il faut noter cependant qu'il n'est question, dans aucun des textes latins, d'église qui ait besoin de prières (vers 985) ; peut-être est-ce que notre auteur fait allusion à l'état de l'Eglise de ses jours.

Un trait semblable se trouve dans la Vie de saint Paul l'Ermite publiée par nous dans la *Modern Language Review*, Juillet 1909.

Narra mihi, quæso, quomodo se habeat humanum genus.

E seint Pol li demaunda
De gent de secle coment va.

Digitized by Google

n'est hom tant alast par la terre
ke riens oist parler de guerre,
meis seinte glise ad grant bosoin
ke pur li facez oreison
ke Deus li otreit peis durable
e la défende du diable.
Marie ço lui respondi:
Deu la gart par sa merci.
e li turne vers orient,
dresce ses mains, ver ciel les tent,
e Deus priat son creatur,
mut piement par grant amur,
si com la boche lui moveit
mes nule voiz [fors] n'en issoit,
de terre feut sempre ravie

n'est hom qui tant voist par le terre
qui ja oie parler de guerre,
mais sainte eglise a grant besoin
que por li facés orison
que Diex li otroit pais durable
e le deffende du diable.
Marie lui a respondu,
Diex le govert par se vertu.
ele garde vers orient,
dresce ses mains a ciel les tent,
e Dé prie, le creator,
molt piement e par amor,
si que le bouce li movoit
mais nule vois fors n'en issoit,
de terre fu sempres ravie,

989-1008. Et Marie li respondi : Dieux la gart par sa vertu, elle esgardoit vers oriant et tendoit ses mains vers les cieus et prioit Dieu tout bassement et sembloit que elle ne deist riens. Les yeux avoit ou ciel en haut et Zozimas la regardoit que estoit ravie en l'air plus d'une coutee haut ou .ij. piez et demi, ne n'atouchoit point a terre. Et quant Zozimas vit ce si ot moult grant paour et reclamoit moult forment Dieu pour ce qu'il la veoit de terre eslevee plus de .ij. piez et demi la ou elle faisoit sa priere. De la paour que il ot s'en commença a aler et cuida que ce fust fantosme.

983. A. L. *voist* ; B. *alhe ;* D. manque ; E. *nus n'i va itant par la terre.* 985. Le fragment que nous avons mentionné correspond aux vers 985-1023. Nous le noterons par F. 987 D. B. L. A porte *diale* F. *; envoit ;* E. *donast* 989. Tous les mss. ch. p. 990. A. D. L. F. ; B. *garde ;* E. *Jhesus le gart.* 991. E. esgarde ; F. *ele a gardé.* 993. A. D. B. ; L. *ele pria* ; F. E. *pree Dé* 994 A. D. B. L. ; E. *moult doucement* ; F. *par sa doçor* 997 A. D. E. L. F. ; B. *levée.* 998. D. L. F. ; A. E. *avenoit* ; B. *si que ses cors n'i a desevé.* 1000 F. *Jesu Crist.* 1002. *avoit* dans tous les mss. 1004 F. le commencement du vers est illisible ; *avoit* dans tous les mss.

Digitized by Google

si k'ele n'i attocha mie;
Zozimas ot pour mut grant,
Dampnedeu en trait a garant,
ke plus ke dou piez e demi
ert entre la terrë e lui
ou ele feseit sa priere,
nostre sire l'out tant chiere;
de la pour k'out Zozimas
comença s'en aler le pas,
quida fanteime avoir trové
ariere estoit aukes reusé;

si qu'ele n'i attoca mie;
Zozimas ot paor molt grant,
Damnediu en trait a garant,
car plus de dous pies e demi
avoit entre le terre e li;
ou ele fesoit se priere,
tant l'avoit nostre sire ciere;
de le paor qu'ot Zozimas,
s'en comencë a aler le pas,
cuida fantosme avoir trové,
arier s'est auques reusé;

1006. A. D. B. C. E. : F. *sun pas* 1008 A. D. L. ; F. *Areres s.estoit reusé* : B. L. *retorné* 1010. Tous les mss. *porquoi*. 10012 B. E. L. *t'en vas*. 1016 B. L. *fiance*. 1013. A. D. F. ; B E L = C. 1017. Tous les mss. ; pour F., M. Tobler donne *Ki sei... espeneir* mais il fait observer que plusieurs lettres sont illlisibles et la première du vers incertaine. 1018. A. B. F. partirai ; D. *n'en tornerai* ; L. *n'en severrai ;* E. *sel servirai*. 1021 E. *quant la vit ;* F. *ço bien vit*. 1022. *a* ou *de* dans tous les mss.. 1024. A. ; D. *elle ressaie* ; L. *ele s'en essaie..* ; B. *e ele alad..* ; E. *Elle en ajue..* comp. 1199. 1025. A. L. *derecief* ; B. *de dolcor* : D. *de maintenant* : E. *apres* 1025-6 E. *Zozimas la prist a enquerre, Dont est venue e de quel terre.*

(51) vv. 991-1004. Marie prie pour l'Eglise et est soulevée au-dessus de la terre.

Et elevans oculos ad orientem ; manus ad cælos tetendit, cæpit silenter orare, ita ut tantum labia moverentur, unde Zozimas nullum verbum orationis illius intelligere quivit.... quoniam dum prolixam mulier faceret orationem, viderit eam ex loco in quo stabat orans suspensam in aere quasi ad unius cubiti mensuram. (C. 229 b) A. et P. ajoutent que Zozimas regardait la terre pendant qu'elle priait : terram intuens (80 a) ; terram conspiciens (P. 679 A) R. 876.

Digitized by Google

kant Marie le vit turner
souef le comence appeler:
cheles, dist ele, Zozimas,
beau chier pere, dont te dotas
purquoi t'en vas por une femme
sachiez que [jo] sui crestiene,
baptizée feu en enfance,
en Deu ai tute ma creance,
il est m'amur e mun desir,
jol servirai gesk' au morir;
sa destre main levat amunt,

quant Marie l'en vit torner
si le comenće a apeler:
celes: dist ele, Zozimas,
biax ciers peres, porquoi dotas?
porquoi dotas por une femme?
sacies que je sui crestiene,
batisie fui en m'enfańće,
en Diu ai tote me creańće,
iči sui por espaneïr,
n'en partirai dusc'au morir;
se destre main leva amont,

1009-1030. Quant Marie l'en vit aler, si le rapela et li dist : Pere Zozimas, pour coi doutas tu pour une femme pecheresce, saches que je sui crestienne et baptizie et croi bien en Dieu et ai en li toute ma creance. Je sui ci pour espeneir les pechiez que j'ai fes si grans ne ne partirai de ci jusques au mourir. Elle leva sa destre main et si fist la crois en son front et li hermites tout ce vit. Aus piez a la dame cheï et elle le reprist a lever et lors commencierent derechief a plorer. Dame, dist il, dont ies tu venue, ne de quel terre ne de quel roiaume, descueuvre moi ta vie. Je te pri que tu ne [345 v° c] la me celes mie, di la moi par confession.

(52) vv. 1005-20. A Zozimas ébahi, elle dit qu'elle n'est point fantôme mais chrétienne.

Qua visione magno comprehensus pavore cadens in terram cæpit sudoribus inundare nichil aliud dicere poterat nisi tantummodo kyrie eleyson. Dum hæc gererentur cæpit senex cum magna dubietate intra se volvere ne forte spiritus esset phantasie, fingendo orationem. Moxque conversa mulier levavit abbatem a terra et ait ad eum : abba Zosima, ut quid te conturbant cogitationes tuæ in tantum ut scandalizatus sis in me ? Existimans me immundum esse spiritum, orationem simulantem ? Ecce satis facio tibi licet enim peccatrix sim mulier, tamen sanctum Domini baptismum induta sum et non sum spiritus.... (C. 229 b).

Digitized by Google

la seinte croiz fist en son front;
li seinz hermites bien le vit,
as piez la dame si chait,
ele le fist sempres lever,
derechief se prist(rent) a plorer,
merci dist il, seintime dame,
dunt es venuz ne de queu reaume?
descoverez moi la toue vie,
por Deu ne la me celez mie,
di la moi par confession
ke Deu te face verrai pardon:

1020 le sainte crois fist en sen front;
li sains hermites bien le vi
as pies de le dame caï,
ele l'emprist a relever,
derecief se prist a plorer:
dame, dist il, saintime femme,
dont es venue e de quel regne?
descuevre me tote te vie,
1028 por Diu ne le me celer mie,
di le me par confession,
que Diex te face voir pardon.

1027. E. seul *la toie vie*. 1030 D. E. L. ; B. manque, A *avoir*. 1032 A. D. E. L. ; B. *ne l'en celeroi ja mie*. 1035 A. *conterai* 1036 A. D. L. ; E. *mentirai* manquent dans B. 1038 E. *coile*, L. *cele*, B. *celat*, A. *laissa*, D. *lait*. 1041. B. E. ; A. *conta : honte a* ; D. *contont : honte ont* L. =C. 1044. B. E. L. portent deux vers qui ne se trouvent pas dans les trois autres : *Tos li a contés ses pechies, E puis li est chaue* (*cheue*) *as pies*. 1048. A. B. L.; D. *bele amor*. Dans E. il y a deux autres vers : *Merci en rent nostre seignor, Par moult bon cuer e par amor.*

(53). vv. 1021-30. Zosimas prie Marie de lui raconter sa vie.

Adjuro te per Christum dominum.. ne absondas a servo tuo que sis vel unde aut quando, vel quomodo ad habitandum in hanc heremum advenisti, sed omnia michi enarrare digneris ut manifesta facias opera magna mirabiliaque Dei, quia absconsa sapientia et thesaurus occultus nulla est utilitas in utrisque. (C. 230 a).

Dans aucun des textes latins on ne trouve l'idée de confession, ni dans Rustebuef non plus. R. 899-904.

(54). vv. 1031-36. Marie promet de lui raconter sa vie.

Nudam me vidisti corpore, nudos tibi faciam actus meos (C. 230 a).

Digitized by Google

sire, [ço] lui respont Marie,
ne la vos celerai [jo] mie,
kant nue m'as ci regardée,
ja ma vie ne t'iert celée,
tute la toi descoverai,
si ke ja rien n'en celerai.
or comence conter Marie,
rien n'i ad ke ne lui die,
tute sa vie ad racontée
des cele ure k'ele fu née ;
dementers k'ele le contoit
poez savoir grant hunte avoit ;
kant ele lui out conté sa vie,
as piez lui chiet, merci lui crie.
Zozimas ad oï sa vie,

sire, ce li respont Marie,
je ne le te celerai mie,
quant tu nue m'as esgardée,
ja me vie ne t'iert celée,
totè le te descovrerai,
si que ja rien n'en celerai ;
or comencie a conter Marie,
rien ne coille que tot ne die,
tote se vie a acontée
des icele ore que fu née ;
endementiers qu'ele li conte
poes savoir qu'ele en a honte ;
quant li ot contée se vie,
as pies li ciet, merci lui crie.
Zozimas a oï se vie,

1031-55. Sire, dist Marie, des que tu m'as veue, ja ma vie ne t'iert celee, mes toute la te descouverrai que ja rien ne t'en celerai. Lors li conta toute sa vie, comment elle s'estoit habandonnee a touz hommes et comment ele pecha en terre et en mer et touz les divers fais li conta sanz *moi* (lis *lui*) riens celer, mes vous poez savoir que elle avoit grant honte endementres que elle li contoit. Quant elle li ot contee sa vie il en loa Dieu le tout puissant, puis li a dit par grant amour : Dame pour coi te lesses tu cheoir a mes piez, je te pri que tu t'en lieves, je n'ai pas en (toi) [moi] la honte a ce que je t'oi conter que seulement t'ose esgarder que je onques mes ne vi ta pareille ;

(55) vv. 1041-2. Marie a honte pendant qu'elle raconte son histoire.

Ces vers ont pu être inspirés par la manière hésitante dont elle commence son récit : cf. chap. III. Turpe quidem et omnino verecundum michi videtur abba Zosima, enarrare tibi turpitudines operum meorum. (C. 230 a) R. 915-6.

(56) vv. 1045-58. A la fin du récit Zozimas tombe aux pieds de Marie ; il veut rester auprès d'elle.

Digitized by Google

son creatur en glorifie,
merciz en rent au creatur
puis lui ad dit par grant amur:
dame pur quoi chies a mes piez
pur Deu te pri, ke ço lessez,
n'est pas en moi la dignetez,
n'en sui de tel auctoritez;
a ço que t'ai oï conter,
k'a peine t'os nis esgarder;
unk mes la toue per ne vi;
dame, aiez ui de moi merci,
par charité conseillez moi

le creator en glorifie,
merci en rent au creator,
puis li a dit par grant amor:
dame, porquoi cies a mes pies
pur Diu te pri que tu t'en lies,
n'est pas en moi le digneté,
ne ne sui de l'autorité;
a ce que t'ai oï conter,
que te doie seus esgarder;
onques le toe per ne vi;
por Diu aies de moi merci,
par carite conseile moi

1056-1078. Et te prie pour Dieu que tu aies merci de moi e me dis se je porroie demourer o toi : Nennin, fet ele, Zozimas, mes tu t'en iras et garde que tu ne dies ma vie devant que je soie morte mais a l'abe Jehan diras qui se prengne garde de ses oailles. Car il i a tel qui trop s'aseure. Car Deux li voudra demander. Et quant vendra encoan en ceste seson, tu seras malades et tuit ti compaignon iront hors de ta maison et li tans sera de quaresme que chascun d'euls ira en la forest si com il ont a coustume, et tu gerras en ton lit ne ne pourras pas issir avec euls.

1050. D. *levez*, tous les autres mss. *lies* ; 1054. leçon de A. en corrigeant *esgarder* pour *escouter* ; E. *que ne n'os seul vers ti garder* ; L. *que solement t'os esgarder* : B. *ke je sor toi doie esgarder* ; D. *ke jeo sol te doie esgarder*. 1055. E. *car onques ton pareil ne vi*. 1056. Tous les mss. 1058. A. D. L. ; B. E. *se (jo) porai*. 1059-60. Au lieu de ces deux vers A. porte quatre vers semblables. desquels les deux derniers figurent dans D. *Nenil, fait ele, par me foi, Car n'est pas gent que soie o toi* ; *Zozimas, ce respont Marie, Ains t'en iras en t'abeïe*. 1061. E. *conter*. 1066-0168. Tous les mss. 1069. E. D. L. ; A. *d'eles* (les ouailles) ; E. *por amor Dé*. 1065-70. manquent dans B. 1070 A. E. L. ; D. *car il li serunt demandé*.

Digitized by Google

si puis remaindre ci od toi.
nenil, beau pere Zozimas;
respont Marie, einz t'en iras,
mes ne te chaut dire ma vie,
[de] ci la que soie finie,
si Deu m'ad a toi demustrée,
par toi vorrai estre celée.
od l'albé Johan parleras,
icest message li diras,
de ses owailles prenge cure,

se porroie remaindre o toi.
nenil, biax peres Zozimas;
respont Marie, ains en iras,
mais ne te caut dire me vie,
entres que je soie fenie,
se Diex m'a a toi demostrée,
par toi volrai estre celée,
a l'abé Johan parleras,
c'est message li porteras,
de ses oailles prenge cure,

(57) vv. 1061-4. Marie exige que Zozimas ne raconte pas sa vie avant qu'elle soit morte.

Illa vero elevans senem a terra dicebat : hæc omnia quæ audisti a me, o homo Dei, per Christum te conjuro ut nulli ea loquaris quousque me Deus de terra assumi jusserit (C. 233 a) Comp. A. 82 D ; P. 685 C ; H. 89 B; R. 927-32.

La même défense de raconter sa vie est répétée dans A. et dans P. après le numéro 59. Ce nouvel avertissement manque dans notre poème et dans C.

(58) vv. 1065-70. Zozimas doit engager l'abbé Jean à prendre soin de ses ouailles.

Johannem autem abbatem monasterii in quo habitare videris commone, dicens : cautus esto frater et sollicitus erga congregationem tuam eo quod aliqua ibidem operantur que necessaria sunt emendari. (C. 233 a) R. 933-7.

Dans les textes A. P. et C. ce numéro se place après le numéro 61. Cet avertissement est immédiatement suivi dans les textes A. et C. d'une nouvelle défense de ne parler à l'abbé que lorsque Dieu le voudrait. A porte : verumtamen nolo ut hæc nunc dicas, sed quando Dominus te reduxerit et P. Sed nolo te hæc nunc ei dicere, sed quando tibi præceperit Deus. P. semble traduire

ἀλλ' ὅτε ὁ κύριος ἐπιστρέψει σοι, et A.... ἐπιστρέψει σε.

Comme nous avons fait remarquer au numéro précédent cette défense manque à notre poème et à C. Comp. chap. III. Pour H. comp. chap. III.

Digitized by Google

kar tel i ad que trop s'asseure
e prenge cure d'ous garder,
ke mut i ad ke amender;
mes kant vient de l'autre an cest tens
tu languiras si com jo pens,
kant ti per e ti compaignun
s'en istrunt fors de lur meisun
e li jurs vendrad de quaremme
ke chascun d'ous irat son esme,
te covendra ton lit tenir,
ne porras mie od ous venir;
kant jur de la cene vendrat
e (le) quaremme passé serrat
gariz iers si cume je croi
donc pri ke veignïez a moi;
le cors nostre seignur me met
en un vessel ke mut soit net,

tel i a qui trop s'aseüre,
e prenge curée d'iax garder,
car il i a a amender;
mais quant venra ouan cest tens
enfers seras si com je pens,
quant ti per e ti compaignon
s'en iront fors de le maison
e li jors venra de quaresme
que cascuns d'iax ira son esme,
en ten lit t'estovra gesir
ne porras pas o iax issir,
quant passee iert le quarantaine.
quant venra li jors de le caine
garis seras si com je croi
donc te pri de venir a moi;
le cors nostre seignor me met
en un vessel qui molt soit net,

1079-1100. Et quant venra le jour de la cenne que la quarantainne sera faite et acomplie, tu seras garis et lors te pri je que tu viengnes parler a moi et aporte o toi le cors nostre seigneur et quant tu le m'aporteras je serai [346 r° a] encontre toi au flum Jordain. [e iluec m'acomenieras. E sachiez que, puis que ge passai le flum]. Mss. 183 : 6554. Quant je ving premierement en ce desert ne recui je le cors de mon creatour ne ne vi homme fors toi ; je m'en vois, prie pour moi.

(59) vv. 1071-81. Marie prédit à Zozimas qu'il sera malade au commencement du carême et qu'il gardera le lit jusqu'au jour de la sainte cène. Mane... in monasterio et non egrediaris juxta regulam, quia nec permittetur tibi (C. 233 a) R. 942.

(60) vv. 1082-96. Elle lui demande de lui porter les saintes espèces : elle l'attendra près du Jordan.

Et sancta vespera cenæ dominicæ sumes sanctum corpus et sanguinem domini nostri Jhesu Christi in vas mundissimum et affer michi, exspectans me ex illa parte Jordanis juxta ecclesiam. (C. 233 a).

Digitized by Google

del seint sanc en (un) altre vessel
mes gardez bien ke mut soit bel ;
beau pere kant (tu) le porteras
plus pres de toi me troveras,
pur toi me serrai aprimée
kant te verrai mut serai lée,
jo serrai, sachiez a l'autre an
encontre toi au flum Jordan,
illuc sachiez aprismerai
pur ço k'acumengié serrai ;
deske passai le flum Jordan
pres du moster saint Johan
ne receu le cors mun seignur
od ke est tute ma douçor,
ne ne vi homme for sul toi,

du sanc en un autre vessel
mais ce garde que molt soit bel ;
peres, quant tu m'aporteras
plus pres de toi me troveras,
por toi me serai aproismie
quant te verrai molt serai li
saces que serai a l'autre an
encontre toi au flum Jordan ;
illuec serai acomenie
por ce m'en serai aproismie ;
des que passai le flun Jordan,
desos le mostier saint Johan,
ne reçui le cors men seignor
en qui est tote me doucor,
ne ne vi home fors que toi,

1071 A. D. L. ; B. *mais cant venrat en icel tens* E. *mais al tans que venra cil tans*. 1074. *istront* dans B. L. D. *iront* dans A. E. 1077 tous les mss. 1078 *pas* dans tous les mss. A. D. *aler* 1078. Ici B. et L. portent deux vers qui manquent ailleurs mais dont le dernier semble expliquer la leçon du vers 1078 des mss. A. D. ; B porte Mut iert grant hues de reposer Ne poras pas avoec aler et L. Mult te convenra reposer Ne poras pas avoec aler.

1079-80. Tous les mss. 1082 D. B. L. E. ; A. *dont reporras venir a moi*. 1083-4. Tous les mss. ont *met : net* en *rime*. 1088 D. *e quant* 1089-90 manquent dans A. B.. 1091-2. Au lieu de ces vers E. porte les quatre suivants : *En voir te di, com jo croi, En l'autre an irai contre toi Al flun Jordan me troveras, Corpus Domini me donras.*

1093-4 transposition commune à tous les mss. ch. III. 1096. *desos* dans tous les mss. 1101. Tous les mss. aussi o majuscule. 1103. A. D. *torner* ; B. L. E. aler. 1104 tous les mss. sauf B. *de pitiet comence a plorer*. B. *l'esgarde* 1105. A B. 1106. B. *mut est dolans* 1110 E. *Deu en aore omnipotent*. 1111-2. Tous les mss. 1113 A. L. *amer* ; D. E. *aorer* ; B. *loer*. 1114. B. L. ; A *donnas encontrer* ; E. *daignas demostrer* ; D. *lessas*.

Digitized by Google

aler m'en voil, priez pur moi;
par un senter s'en est turnée
el grant desert s'en est entrée.
kant li seinz hom la voit turner
a peine pout as pez ester,
as oëz la siut [ens] el desert
mut ad grant doel quant il la pert,
a la tere est agenuillez

aler m'en voil, prie por moi.
Or s'en est le dame tornée
el grant desert s'en est entrée.
quant li sains hom l'en vit torner
sor ses pies pas ne pot ester,
a ses iex le siut el desert
molt a grant duel quant il le pert,
a le terre est agenouillies

1101-1118. Lors s'en est alee Marie ou desert e quant li sains homs l'en vit aler si regarde tant comme il puet et a moult grant duel de ce qu'il la pert et s'agenoilla a terre et bessa moult doucement la terre la ou elle s'estoit arrestie et loe Dieu tant comme il puet et dist : Deux, tu soies graciez et loez de ce que tu as mis en femme tel vertu et que tu la me daignas trouver. Lors s'en commence a retorner vers son mestier et s'en est entrez avecques ses compaignons.

(61) vv. 1097-99. Elle s'approchera d'autant plus volontiers qu'elle recevra la communion car depuis son séjour au désert Zozimas est la seule personne qu'elle ait vue.

Les textes latins racontent qu'elle n'a pas communié depuis qu'elle a passé le Jordain. Rustebuef suit notre poème, voy. vers 961.

Et ego ibi veniens suscipiam a te vivificationis ac redemptionis nostræ misteria, quia a die illa qua in oratorio sancti Johannis prius quam transirem Jordanem communicavi, usque nunc, minime sacrum corpus et sanguinem Christi percepi. (C. 233 b).

(62) vv. 1100-2. Marie reprend le chemin du désert.

Et hæc dicens (comp. No. 58) adjecit ora pro me domine pater, et petiit interiora deserti (C. 233 b) R. 963.

(63) vv. 1105-6. Zozimas suit Marie des yeux.

Trait relevé par H. voy. chap. III. Rustebuef paraphrase par *convoier* (vers 966).

Digitized by Google

la ou avoit tenu ses piez
beisa la terre mut sovent
e lowat Deus omnipotent:
sire, dist il, louez soies tu
ke mustre m'as si grant vertu,
sire toi peusse je (a)urer
ke tu la m(oi) otrias trover;
puis lui membrat de son muster
dont estoit issu [al] premier;
repairez s'en est a meisun
e li e tuz si compaignun.

ou ele avoit tenus ses pies
baisa le terre molt sovent
e loa Diu omnipotent:
Diex, dist il, loes soies tu
qui en femme as mis tel vertu,
sire ti puisse je amer
que le m'otroias a trover;
puis lui membra de sen mostier
dont se comence a repairier;
repairiries est en se maison
ensement sont si compaignon.

1116. Tous les mss. 1118. A. D. E. L. ; B. *si sunt li autre compagnon.* 1121. A. B. E. *tenu.* 1123. A. D. L. ; B. manque ; E. *Nus n'i voloit pas novelier ;* 1124 A. D. L. ; B. manque ; E. *ne soi un point glorefier.* 1125. D. B. L. *gardoit ;* A. *garda* ; E. manque. 1126. Tous les mss. 1128 E. *que cascun doit aler son esme.* 1129. A. D. L. ; E *jut danz* Z. 1131-2 A. B. manquent ; D. *reposer ;* L. *demorer;* E. *a sa maison le convint ester.* 1132. E. *car fables.* 1133. Tous les mss. 1134. D. E. L. ; A. *qu'avoit oï dire M.* 1135-6 D, manquent ; A. L. ; B. *tant que vint li jors.* E. *tres que vint al jor..*

(64) vv. 1107-1110. Zozimas baise la terre là où Marie s'était tenue.

Abbas autem Zozimas flectens genua osculabatur terram in qua sancta Dei pedibus steterat. (C. 233 b) R. 967-69.

(65) vv. 1111-1114. Prière de Zozimas.

Les paroles de sa prière ne sont pas rapportées dans les textes latins.

Et glorificans Deum regressus est plenus gaudio magno, collaudans et benedicens dominum Jhesum Christum. (C. 233 b.) R. 971-6.

(66) vv. 1116-20. L'abbé Jean est content de voir ses moines réunis.

Trait propre au poème français.

Digitized by Google

l'abbes Johan estoit mut lez
kant [tres] tuz les vit repairez;
mes chascuns d'ous s'est bien teu
de tut ce qu'il avoit vëu,
nul n'[i] estoit si noveler
ke de riens se vosist vanter;
mut les cherist l'abbe Johan
mes quant fu tut passé cel an
vint le premer jour de quaremme

li abés Johan fu molt lies
quant trestos les vit repairies;
mais cascuns d'iax s'est bien teu
de tot ce qu'il avoit veu,
nul n'en i avoit novelier
qui se vousist glorefier;
bien les gardoit l'abes Jehan
mais quant orent passé cel an
li premiers jors vint de quaresme

1119-42. Et quant li abbes Jehan les vit touz repeirez si en fu moult liez, et chascun se (re) garda moult bien de dire ce qu'il avoit veu ne ne se glorefioient pas de raconter nouvelles et mult les gardoit bien li abbes Johan mes quant cel an fu passez et le jour de la quarantainne vint que chascuns aloit en la forest si comme il avoient a coustume ; e Zozimas fu malades ne n'i pot aler et sot bien que ce estoit voirs ce que l'Egyptienne li avoit dit que quant li autre compaignons iroient hors que il n'i pourroit aler et quant la quarantainne fu passée si vint le jour de la cenne si fu Zozimas gueris et lors prist il le cors de nostre seignour et le sanc precieus en .i. vessel pour fere le commandement et la priere que Marie li avoit prié quant il s'estoit parti de li.

(67) vv. 1121-24. Les moines ne se disent pas ce qui leur est advenu.

Et totum quidem annum siluit, nullum alicui verbum dicens de omnibus iis que viderat. (C. 233 b) H. et R. passent ce trait sous silence.

(68) vv. 1123-34. Zozimas alité, se rappelle la prophétie de Marie.

Zosimas autem lenibus febribus attactus egredi monasterium minime potuit, sicque recordatus est verbi sanctæ mulieris quod dixerat : eo quod si etiam egredi monasterium volueris minime tibi licebit. (C. 233 b) 985.

Il ajoute que Zozimas était content que la prophétie de Marie s'accomplît.

Digitized by Google

ke chascun d'ous ala son esme,
en son lit, [se] jut Zozimas
malades ert n'i ala pas,
a meison l'estut reposer
malades feut n'i pout aler,
bien sout que ço fu prophecie
quank'il out oï de Marie;
tute passa la quaranteine
kant vint al judi de la ceine
Zozimas se senti guarri
lors ad pris Corpus Domini,
le sanc precius ensement,
pur furnir le commandement
dont la dame l'avoit priez
kant ele de lui prist congiez;
Zozimas enprent son eire

que cascuns d'iax ala son esme
en sen lit se jut Zozimas
malades fu n'i ala pas,
a maison l'estut reposer
malades fu, n'i pot aler,
sot que voire ert le prophecie
qu'il avoit oï de Marie;
tote passa le quarantaine
quant vint au juesdi de la caine
Zozimas se senti garri
dont a pris Corpus Domini
le sanc precïex ensement,
por faire le comandement
dont le dame l'avoit proiié
quant ele prist de lui congié;
Zozimas comence son oire

1138. Tous les mss. 1140 *por faire* dans tous les mss. 1141 A. E. *proiié ;* B. D. L. *prié*. 1142 A.E. ; B. D. L. *il prist de* (B. *a*) *li*. 1143-4 les mots à la rime changent d'un ms. à l'autre B. D. portent *eire : ceire* ; L. *erre ceire* ;A. *oirre : coure ;* E. *a enpres oire : soire*. 1146. A. D. *il n'avoit... forment*. 1150. A. D. ; E. L. *mais encor n'en i avoit mie*. B. *mais encor n'en i at il mie*. 1151-2. A. D. B. L. ; E. *ço ert la rien que plus doutoit Que pechies ne li ait toloit*.. 1153-6 manquent dans D. 1155 *atendre* dans tous les mss. (sauf D.) 1156 *repairie* dans tous les mss. sauf D.

(69) vv. 1136-43. Le Jeudi de la sainte cène, Zozimas guéri, prend les saintes espèces et s'en va à la rencontre de Marie.

Veniente autem die sacratissimo cenæ dominicæ, festinans preceptis parere sanctæ mulieris detulit secum in parvo calice sacramenta corporis et sanguinis domini nostri Jhesu Christi. Sumens que secum paucos dactulos et caricas et lentem aqua infusam, jam vespere pervenit ad ripam Jordanis fluminis. (C. 233 b).

Digitized by Google

od sei portat un poi de ceire
e des lentilles ensement
n'avoit soign d'autre fornement ;
al flum Jordan vint Zozimas
kant il i vint vespre fu bas,
illoc quidat trover Marie
mes onkor n'i ert ele mie,
crient de la rien qu'il plus coveite
par son pechie li soit toloite,
u k'ele i aitençois esté
e ke il eit trop demuré,
del demurer soit ennuiée
e pur ço se soit returnée :
Deus, dit il, [rois] de majestez
ci ne me lessez esgarez,

o soi porta un pou de soire
e de lentilles ensement,
n'avoit soin d'autre fornement
au flum Jordan vint Zozimas
quant il i vint fu vespres bas,
illuec quida trover Marie
mais n'i estoit encore mie,
crient de le rien que plus coveite
que ses pecies li ait toloite,
ou qu'ele i eüst ja esté
e qu'il eüst trop demoré,
de l'atendre soit anuie
e por ce s'en fust repairie :
Diex, dist il, rois de majesté
ne me laisse ici esgaré,

1143-56. Et s'en issi hors et porta avec li cerres et lentilles et tel leun [com il avoit], car il n'avoit point d'autre fourment et ala au flum Jourdain et s'assist sus la rive pur [346 r° b] atendre la venue de la sainte femme. Il estoit vespres quant il vint si la cuida tantost trouver mes elle n'estoit pas encore venue et il ne dormoit pas, einz regardoit de ça et de la savoir mon se il la veïst venir come la riens que il plus desirroit a voir et cremoit que ses pechiez ne li eussent toloit a voir ou que elle n'i eust esté ou que il eust trop demouré et que elle ne feust ennuiée de l'atendre et s'en fu pour ce alée e disoit a soi meismes :

(70) vv. 1144-46. Zozimas prend des pois chiches et des lentilles.

Voy., le no. précédent. R. 995.

(71). vv. 1147-56. Zozimas, arrivé près du Jourdain, craint que ses péchés ne l'aient empêché de trouver celle qu'il désire tant voir.

Forsitan mea peccata prohibuerunt eam ad me venire, aut certe precessit me in hoc loco, me autem non inveniens remeavit (C. 233 b) R. 99-1003.

Digitized by Google

lai me veer encor la femme
dont n'ad a per enicest remme,
ja ne viverai si com j'espeir
s'oncore ne la puis veeir,
s'ele ne vient a moi parler,
coment porroi (io) a li passer,
eum passerai le flum Jordan
kant jo n'i ai nef ne chalan ?
pere de tute creature,
de ço peus tu [bien] prendre cure,
tant par est grant ta poesté
ke tut est a ta volonté.
kant il out s'oreisun finie
utre le fleuve vit Marie,
sor la rive la vit ester

lai moi veoir encor le femme
qui n'a se per en tot le regne,
ja ne vivrai si com j'espoir,
se encor ne le puis veoir,
mais s'ele vient a mi parler,
coment poroi a li passer,
com passerai le flun Jordan,
quant il n'i a nef ne calan ?
peres de tote creature,
de ce pues tu bien prendre cure,
tant par est grant te poesté
tote rien siut te volonté.
Quant il ot s'orison fenie,
otre le fleuve vit Marie,
sor le rive le vit ester

1157-66. Biau sire Deux, est elle venue et s'en est alée pour ce que ele ne me trouva ? Endementres que il se pourpensoit ainsi il ploroit moult durement et tendoit les mains vers le ciel en haut et disoit : « Biau sire Deux peres, je te pri que ne me lesses ci esgaré ; lesse moi encore veoir cele que tu m'as fet veoir, car si je ne la voi encore je croi que je mourrai et se ele ne vient a moi parler comment irai je parler a li ? Comment passerai je le flum Jourdain, car il n'i a point de nef et comment vendra ele a moi ? Qui m'a tolu a veoir (et a avoir) ceste semblance ? »

1160 *tot* dans tous les mss. 1161-4 manquent dans D. 1164. A. *porroit ele passer*. 1166 *n'i a* dans tous les mss. 1168 D. E. L. ; A. *de trestout pues tu*.. 1170 B. L. ; E. *sert* ; A. D. *de tot est faite*.. 1174. Tous les mss. 1178. D. L. (B. *aler*) ; A. *car point de passaige n'i voi* E. manque. 1180. D. L. ; B. *tu n'i as* ; E. *tu n'en as* ; A. manque.

(72). vv. 1157-70. Zozimas prie le Roi de Majesté de lui faire voir Marie.

Domine Deus rex omnium creaturarum, ne fraudes me illius aspectu quam cernere desidero, neque me ab eius visione vacum derelinquas. (C. 233 b) R. 1005-16.

Digitized by Google

sempres la prent a apeler :
dame, ço [li] dist Zozimas,
bel mere, coment le fras,
coment passeras tu ver moi
kant jo ne pus passer ver toi,
cum passeras le flum Jourdan.
kant il n'i ad nef ne chalan ?
kant Marie l'oït parler

dont se comence a apeler:
dame, ço li dist Zozimas,
bele mere, coment feras,
e coment passeras a moi
quant je ne puis passer a toi,
com passeras le flun Jordan
quant il n'i a nef ne calan !
quant Marie l'oï parler

1181-98. Quant Marie l'oï si dementer, si commença moult fort a plourer et fu de l'autre part du flum et quant Zozimas la vit si se dreça en estant moult liez et se esmaia moult comment elle pourroit passer le flum, car il n'i

(73). vv. 1171-8. Zozimas voit Marie et se demande comment elle va passer. R. 1017-22.

Et iterum cœpit intra se cogitando dicere : qui faciam si sancta venerit mulier, eo quod navicula hic minime repperitur ? Et qualiter Jordanem hunc poterit transire ut ad me veniat peccatorem ? Ve michi misero, quomodo fraudatus sum tanti desiderii. Dum hæc tacitus intra se diceret ; ecce sancta Dei pervenit ad ripam fluminis, et videns eam Zosimas præ gaudio exultavit et glorificans Deum cogitabit qualiter posset Jordanem transire. Et subito respiciens vidit eam facto signo sanctæ crucis super aquas Jordanis pedibus ambulare, sibique festinanter occurere. Ille autem tantum videns, miraculum, prostatus in terra adorare eam volebat. Illa vero hoc videns, vociferando compescebat eum dicens : vide ne hoc facias abba Zosima, dum sis sacerdos Dei et sancta portes mysteria. Hæc dicendo transiens pervenit ad senem et ait ad eum : benedic me pater. Ille vero tremefactus ait : Gloria tibi Christe Deus noster qui me non fraudasti a desiderio cordis mei neque abstulisti misericordiam tuam a me, sed revelasti michi per hanc famulam tuam quantum distarem a via salutis vel integratis. (C. 234 a).

(74). vv. 1180. Deuxième mention de chalan.
Voy. le numéro précédent.

Digitized by Google

de pitié prent a plorer,
a Dompnedeu s'est comandée
dedenz le flum s'en est entrée,
sur le fleuve vait sanz dotance,

de pitié comence a plorer,
a Damediu s'est comandée,
dedens le flun s'en est entrée,
sur le fleuve va sans dotance,

avoit nul vessel et comme il s'esmaioit ainsi et il regardoit cele part et vit que elle seingna l'eue et se commanda a Damedieu et entra ou flum et commença a aler sus ly aue autresi comme se elle alast par dessus terre. Quant Zozimas vit ce si fu tous esbahis et tantost vint a li c'onques ses piez ne moilla et s'agenoilla [346 r° c] devant li et la salua et fesoit moult grans afflictions et li requist sa beneïcon.

1182 *comence* dans tous les mss. 1185. *sus l'eve rade..* dans D. 1186. Tous les mss. 1187. A. E. L. ; D. *sur le eve s'en vait grant pas*. 1189-92 manquent dans D. ; 1191-2 manquent dans A. 1190-1 manquent dans E. 1189 A. L. *aorer* ; E. porte un vers qui serait peut-être intéressant si les deux vers suivants ne venaient pas à manquer : *outrepassa de l'autre part*. B. porte deux vers tout-à-fait différents : *Li sains hom li volt aidier, la dame dist :(ne) n'i at mestier*. 1190 A. *coser* ; L. *chóser*. 1191. Etant donné les omissions déjà signalées, deux textes seuls, B. et L. offrent une leçon — *A l'autre rive est essaie* dans B. *A. l'autre part s'en est alée* dans L. Nous proposons de corriger *essairie*. 1196. Chaque ms. offre une leçon différente, nous avons choisi celle de E. ; A. *moult cremeuse de*. D. *moult par crient ses*.. (trop court) L. *moult se cremoit de ses pechies* ; B. *en grant paor de*. 1198. Tous les mss. 1199. A. E. : D. L. *l'en essaie a lever* B. *Zozimas l'en fist relever*, comp. 1023. 1200 *comencé* dans tous les mss.

(75). vv. 1181-9. Zozimas veut *adorer* Marie qui traverse le fleuve.

Voy. le N° 73. La leçon *aidier* du ms. B. est suivie dans R. 1033.

Digitized by Google

oez cum feut de grant penance,
sur l'ewe redde vait le (grant) pas,
mut s'esmerveille Zozimas,
li seinz hom la vot aurer,
mes ele le prist a devoier,
sempre passat la bonurée
unkes n'out sa plante moilée;
kant a la rive feut venue,
vait al seint hom si le salue,
apres lui est chëue as piez
[ke] mut se crient de ses pechiez,
as piez lui fait afflictiun
si li requert (sa) beneiçun ;
li seinz hom la vot relever
pitez en out prist a plurer,
n'osa fere sur lui signacle
kant Deu pur li fet tel miracle,

oies com fu de grant créance;
sur l'iaue roide va le pas,
molt s'en merveille Zozimas,
li sains hom le voust aorer,
le dame le prent a coser,
a l'autre rive est essa[v]ie,
onques sa plante n'ot mouillie,
quant a le rive fu venue
vint au saint hom sil salue,
apres lui est caue as pies
car molt se crient de ses pecies,
as pies li fait affliction,
requiert lui se benediçon;
li sains l'aiue a relever
de pitie eomencé a plorer,
n'osa sur li faire signacle
quant Diex por li fait miracle,

1199-1242. Et li prodoms la leva de terre et de pitié plora ne ne l'osa seigner pour ce qu'il vit que Deux fesoit miracles pur lui et l'avoit fete aler pardessus li aue. *il avoit moult grant pour et s'en esbahissoit moult et dist vraiement ne ment pas Dieux qui promist que si serjant seroient semblable a li pur espurgement de lor pechiez et disoit : sire tu soies glorefiez qui m'as demonstré par ceste fame que je ne sui pas si parfais comme je cuidoie.* [voir ch. III.] *Et endementres qu'il disoit ce, elle li requist que il li deïst la Credo et la Patrenostre et il li dist et il li dona pas si comme il est coustume. Et après li donna Zozimas le cors nostre seingneur et elle le recut si tendi ses mains vers le ciel et souspiroit moult durement et disoit :*

(76) vv. 1194-98. Marie tombe aux pieds de Zozimas et demande sa bénédiction.

Ce trait est suggéré par le texte du N° 73.

(77) vv. 1199-1204. Zozimas n'ose pas faire sur elle le signe de la croix : il est effrayé par un si grand miracle. R. 1034-5.

Digitized by Google

ke la fist aler *leus* sor l'unde
de l'eve que tant est parfunde ;
kant de la terre l'out drescié(e)
par grant amur l'ad beisié(e),
lors lui requist Credo in Dé
k'il le deist par charité,
il li dist mut delivrement
e la pater noster ensement,
la dame respont apres lui

qu'a pié le fait aler sur l'onde
de l'iau qui molt est parfonde ;
quand de la terre l'ot dresciié
par vraie amitie l'a baisié ;
ele requiert le Credo Diu
qu'il le die por l'amor Diu
e il le dist molt belement ;
e le patrenostre ensement ;
le dame respont apres lui

1203 du ms C. la graphie *leus* a été relevée par Godefroy. 1204. B. E. L. *ere* 1205-6 E. L. 1206. A. E. L. : *dreça : baissa*. 1207. A. B. L. ; D. manque. 1207-8 E. porte quatre vers qui correspondent à ceux-ci : *Li sains hom le volt amer, Commença le a acoler, Credo in Deum li rova, Por Deu li dist si l'orra*. 1208. A. B ; D. L. manquent. 1209. *belement* tous les mss. . 1211-2 manquent dans D. 1214. Tous les mss. 1216. D. E. L. ; B. *sunt sal/ li p.* A. *erent salvé p.* (trop long) 1220. Nous avons laissé ici la forme dialectale *puiles* quoique au vers 929 nous ayons préféré *pueple*, donné par tous les mss. 1224. Tous les mss. 1223. A. D. L. ; *croit* B. E.

(78) vv. 1205-6. Marie, après avoir relevé Zozimas, lui donne le baiser de la paix.

Finita itaque oratione, dedit pacem seni. (C. 234 a) Ce N° suit le N° 83 dans les textes latins.

(79) vv. 1207-11. Marie demande à Zozimas de dire le *Credo* et le *Pater Noster*.

Quibus dictis petiit eum mulier sacratissimum sibi fidei simbolum dicere, nec non et dominicam orationem. (C. 234 a).

Les numéros 78 et 79 sont intervertis dans la prose latine. Comme il est naturel, la version française omet toute mention de l'infériorité de Zozimas. Comp. la version en prose et N° 108

Digitized by Google

mut s'entre esgardeient ambedui.
Kant eurent fait lur parlement
il lui mustra iteu present,
cume del cors nostre seignur
dont serrunt salve pecheur.
Zozimas le tient en sa main,
dame, dist il, ço semble pain
mes ço est le cors Jhesu Crist
ke li maveis poeple oscist,
en la croiz feut mis e occis
ja hom n'avera saint parais
si ço ne croit en sa vie ;
jo le croi bien ; respont Marie,
e uncore ai en ma creance
ke il fu feru d'une lance,

molt s'entregardent ambedui.
quant orent fait lor parlement
li sains li mostra tel present
comme du cors nostre seignor
par qui seront sauf peceor.
Zozimas le tint en se main :
dame, dist il, ce sanle pain,
mais ço est le cors Jhesu Crist
que li mauvais puiles océist,
en crois fu penes e océis,
ja hom n'ara saint paradis
se il nel reçoit en se vie:
ce croi je bien : ce dist Marie
mais encore ai en me creance
que il fu ferus de le lance

1224-42. Toute cette prière manque à tous les mss. de la version en prose. cf. ch. VIII. 1228. L. ; E. = 1227-30 B. D. quatre vers manquent. 1232. A. L. ; B. E. *Qui sor defois;* D. *fu engané par.* 1234 A. B. L.; E. *le tient vil.* 1238 A. D. B. L.; E. *molt s'en commenche à.* 1239 D. B. E. L.; A. *le saintisme cors.* 1342. A. *le vin.* 1233-6. quatre vers manquent dans D. 1248. A. D. B. L. ; E. *pere loi lo jo et aor.*

(80) vv. 1212-23. Zozimas lui donne le saint corps faisant observer que le pain est le corps du Seigneur, tué par le méchant peuple.

Ce trait manque à tous les textes en prose ; la source est à chercher dans les paroles de l'officiant à la messe : Accipite et manducate ex hoc omnes : hoc est enim corpus meum. (Comp. Matt. xxvi, 26).

(81). vv. 1224-36. Marie fait une déclaration de la foi ; elle dit que le côté du Christ a été percé avec une lance et que son sang précieux a racheté le forfait du premier homme.

Sur ce numéro, voy. chap. II., p. 168. Dans le poème de Rustebuef ces vers sont mis dans la bouche de Zozimas.

Digitized by Google

od sun pere nus fist apaie
par le sanc k'issi de la plaie,
pur ço furent cil si ami
ki einz erent si enemi,
par le forfet del premier homme
ki sor son vied manga la pomme,
icil seint sanc nus lessa il
mut est cil fous ki l'ad en vil;
si tu l'as aporté od toi
pur De te pri, donez le moi.
li sainz hom l'out si derainer
forment se prent a merveiller,
le sacrifice lui mustrad,
la seinte dame l'aurad,
il li donad, ele le receut,
le cors mangad e le sanc beut;
kant ele feut accumenée
unke de rien n'estoit si lée;
Deus, dist ele, douz creatur,
pere, toi lou e si t'aur,

e a sen pere nos fist paie
du sanc qui issi de le plaie,
par lui furent cil si ami
qui ains erent si enemi,
par le forfait du premier home
qui sor sen vié menga le pome,
i'el saint sanc nos laissa il
molt est cil fox qui lui a vil;
se tu l'as aporté o toi
por Diu te pri, done le moi.
li sains l'oï si desraisnier
forment se prist a merveillier
le sacrifice li mostra,
le sainte dame l'aora,
il li dona, ele reçut,
le cors manga e le sanc but;
quant e'e fu acomenie,
onques de rien ne fu si lie;
Diex, dist ele, rois creator,
peres, toi lo e toi aor,

1243-56. *Biau pere qui me creas e me feïs a la fourme, je te pri que tu oies m'oroison et me rens le guerredon de mon servise quant il te plera et je t'ai servi xlvi ans, or te pri je que tu aies merci de moi et que tu faces ta ta volenté de moi, je voudroie desoremes bien morir s'il te venoit a plesir et s'il te plest que je vive plus je ne refuse pas ceste vie mes je la veuil tenir tant comme tu voudras* (pour la prose, voy. chapitre VIII).

(82) vv. 1237-42. Elle reçoit le saint sacrifice.

Et sic sacrosancta percepit mysteria, extendensque ad cælum manus dixit : nunc dimittis famulam tuam domine, secundum verbum tuum in pace, quia viderunt oculi mei salutare tuum. (C. 234 a) R. 1075.

(83) vv. 1247-60. Prière de Marie et *Nunc dimittis*.

Voy. le numéro précédent. On n'a que le *Nunc dimittis* dans les textes latins. R. 1085.

Digitized by Google

douz sire ore oez m'oreisum
e si me rend mon gueredon,
quarante sis ans t'ai servi
des ore aiez de moi merci,
fai de ta fille ton pleisir
des or(e) vorroie jo morir;
e si te plest que vive plus,
beau chier pere, pas nel refus;
ceste vie ne refus (jo) pas
tant voil cum tu le vorras,
mes si te feust sire a pleisir
des or(e) vorroie jo murir,
des or(e) vorroie mes soudées
ke tu m'as, sire, aparillées;
prie(nt) ton fiz virgne Marie
k'il me mete en sa compaignie,
se une feiz feussë od tei,

biax sire ore ces m'orison
e si m'en rent men geredon,
quarante sis ans t'ai servi,
Diex, aies or de moi merci,
fai de te fille ten plaisir
car or vorroie jo morir;
o se te plaist que vive plus,
biax ciers peres, pas nel refus;
ceste vie ne refus pas,
tant le vorrai com tu vorras,
mais s'il te venist a plaisir
des or vorroie je morir,
des or vorroie mes soudées
sire, que tu m'as aprestées,
prie ten fil, virge Marie
qu'il me mete en se compaignie,
se une fois estoie o toi

1247. B. L. E. : A. D. *me reson* 1250 A. *hui* 1251 A. *l'ancele a.* 1253-8 six vers manquent dans E. 1255 Deux feuilles de chacune, quatre colones, soit 248 vers manquent dans L. 1256 A. : B. *vuelh* : D. *voil*. E. L. manquent. 1257-62 six vers manquent dans D. 1257. *venir* dans les autres mss. 1260 *aprestées* dans A. B. E. 1261-90 trente vers ont été coupés dans E. 1261 leçon de B. ; A. *pri en ten*. 1263-4 A. D. ; B. porte deux vers autrement tournés : *Se une fois o toi astoie Jamais, ce croi, n'en partiroie*. 1265-72 huit vers manquent dans D.

(84) vv. 1261-72. Elle chantera le cantique nouveau.

Trait propre au poème français. Comp. *Cant.* i, 1 ; *Apoc.* v, 9 ; xiv, 3 ; xv,3.

(85) vv. 1273-83. Marie désire que Zozimas retourne dans son monastère et qu'il revienne l'année prochaine ; il la retrouvera morte ou vivante.

Dixitque ad senem. iterum peto te ut unum aliud michi adimpleas desiderium : Et nunc quidem perge ad monasterium tuum in pace. venturo autem anno venies in locum ubi prius tecum locuta sum et videbis me qualiter Deo placuerit. (C. 234 a) Comp. le vers 1277 avec R. 1096.

Digitized by Google

n'en partire[ie] mes, ço crei,
la chanterai od tes ancelles
en tes chambres que tant sunt beles
le chant nouvel od le douz son
ke chantad le rei Salomun;
ici ne le puis jo chanter,
k'entendre m'estuet a plurer,
kar la joie de ceste vie
tute turnet a [la] folie.
ka[n]t l'oreisun ot achevie
ver le seint homme s'umilie:
sire, dist ele, danz Zozimas,
beau doz pere ore t'en irras,
acompli m'as mun desirer,
repaire t'en a tun muster.
a l'autran pas ne m'ubliez
ke a moi parler ne viegnez,
del flum Jordan passez la rive
si me troveras ou morte ou vive,
la ou primes tu me trovas;

n'en partiroie mais je croi,
la canteroie o tes ancèles.
en tes canbres qui molt sont beles,
le cant novel o le doué son
que canta le rois Salemon;
iié ne puis je pas canter,
mais tenrement m'estuet plorer,
car le joie de ceste vie
est tote tornée a folie.
Quant s'orison ot acevée
vers le saint homme s'est tornée:
sires, dist ele, Zozimas,
ciers peres, or t'en repairras,
acompli m'as men desirier,
repaire t'en a ten mostier.
mais a l'autre an ne m'oublier
ke ne vengiez a moi parler;
du flum Jordan passe le rive
troveras moi o morte o vive,
la ou premers tu me trovas:

1273-84. *Et lors dist elle a Zozimas, reva t'en arriere a ton moustier mes je te pri que encore oan en ceste seson reviengnes a moi au ruissel la ou me trouvas premierement et te pri que tu n'i lesses pour riens que tu n'i viengnes et tu me verras illuec si comme Dieus voudra.*

1269. A. B. ; 1270 A. ; B = C ; les deux vers suivants ont été insérés dans A. entre 1270 et 71 : *En ceste vie qui est poie N'ara jamais hom vraie joie.* 1272. A. ; B. *retorne tote a la folie* D. E. L. manquent. 1273. Tous les mss. 1274. A. D. B.. *est retornée.* E. L. manquent. 1276 A. D. ; B. *tu t'en riras.* 1277-8 manquent dans D. : *aempli* dans A. B. 1278 A. ; B. *or t'en revas* 1279. A. D. ; B. *ne demoier* 1280. Tous les mss. 1284 A. ; B. *frere dist ele Z.* Au lieu de ce vers D. porte les trois vers suivants : *Ja d'iloc ne me poseras : Dame ceo dist Zozimas, Ne me refuser ore pas.* 1285-6 B. porte deux autres vers : *Dame dist il a Deu plaisir Je i venrai sel puis soffrir :* vu une lacune d'au moins dix vers il est impossible de décider si ce sont des vers insérés ou substitués.

Digitized by Google

si ferai jo, dist Zozimas,
mes si tu fais mon desirer
de nostre fruit t'estuet manger ;
lentilles trait de sun saçun,
ni avoit autre garison,
il les tendit en ses dou mains
e la dame manga trois grains ;
trentë anz erent ja passé
k'ele n'avoit ainzces gũsté.
de l'ewe beut sanz nule soi
puis li ad dit, priez pur moi ;
a icel mot s'en est turnée
en un urette ert reportée
en icil liu ki mut fu chier

si ferai jo, dist Zozimas,
mais se tu fais men desirier
de nostre fruit t'estuet mangier ;
lentilles traist de sen sacon
n'i avoit autre garison,
il l'en tendi en ses dous mains
e le dame en manga trois grains ;
trente ans erent bientost passé
qu'ele n'avoit de rien gosté,
de l'iaue beut sans nule soi
puis lui a dit, prie por moi ;
e iceſt mot s'en est tornée
en une eure fu repassée
en icil liu qui molt fu ciers

1285-93. *Et Zozimas li dist : Dame s'il te plesoit je m'en iroie avec toi : car te verroie touz jours.* (346 v° a) *moult volentiers s'il pust estre. mes quant il ne put estre je te pri que tu menjuces .i. pou de ceste viande que j'ai ci aportée et li moustra trois lentilles et les mist en sa bouche et les menga et li dist que assez en avoit qui li suffisoit assez de ce qu'elle avoit la grace du saint esperit et li gardoit son cors nettement.*

1291. E. : A. *t. a avoit, s'ierent passé.* 1292. E. *qu'ele n'avoit mangié de blé.* 1296 E. *tresportée.* 1297-8 A. *ot cier : premier.* 1299. cp. p. 1300 A. D. E. ; (et L.) manque. 1301 A. D. B. E. *fu.* 1305 D. *reposée* 1303-18 seize vers manquent dans B. 1309. *le* ou *la* (= âme) dans tous les mss. 1312 A ; D. *quant.*

(86) vv. 1284-90. Zozimas lui offre des lentilles ; elle en prend trois grains.

Sed et ego multum deprecor te ut concedas michi quod in presento te rogo, quatinus vel modicum gustare digneris de his que attuli mecum. Tunc illa tria grana lentis infuse sumens cum gratiarum actione percepit dicens : sufficit nobis sancti spiritus gratia ut conservare possimus Dei precepta immaculata. R. 1107.

Digitized by Google

ou Zozimas la vit premer,
e si avoit meinte jurnée
mes cum Deu vot estoit menée ;
kant a cel liu ert parvenue
ou Zozimas la trouva nue
ke meuz oleit e plus forment
ke ne fet baume ñe piment,
a la tere s'est acutée
a Dampneudeu s'est comandée :
duz sire, dist ele, ki me feïs
e denz mon cors alme meïs,
a toi me peusse jo livrer
e otrier e comaunder ;
ore sai bien ke tu m'as chere
kar oï avez ma preiere ;

ou Zozimas le vit premiers,
en une eure fu tresportée
e si avoit molt grant jornée ;
quant a cel liu fu parvenue
ou Zozimas le trova nue
qui miex oloit e plus forment
que ne fait baume ne piment
a le terre s'est acoutée
a Damnediu s'est comandée :
Diex, dist ele, qui me fesis
en en men cors ame mesis
a toi le puisse je livrer
e otroier e comander ;
or sai je bien que tu m'as ciere
car as oïe me proiiere ;

(87) vv. 1291-5. Marie qui n'en a pas goûté depuis trente ans, lui demande ses prières et s'en va.

Le poète a pu baser ces vers sur deux passages : 1° Quand Zozimas questionne Marie sur sa vie au désert lors de leur première rencontre, nous lisons : nunquid eguisti ulterius mater mea victu aut vestimento ? Respondit ei mulier : illis ut prius dixeram expensis panibus per decem et septem annos, postea comedebam herbas quas in deserto inveniebam. (C. 232 b) 2° Addensque ait : ora pro me abba per Deum te deprecor, et memor esto mei. (C. 234 a).

(88) vv. 1296-1300. Dans une petite heure elle arrive à l'endroit où Zozimas l'a trouvée la première fois ; elle tombe par terre et se recommande à Dieu.

Lorsque Zozimas trouva l'écrit qui portait son nom et la date de sa mort, il constate qu'elle est morte le jour même de sa communion. Certus factus est quia postquam sancta mulier ad Jordanem sancta Dei perceperat mysteria, mox in eumdem recurrit locum in quo vitam finierat. Illudque desertum quod Zozimas per viginti dierum spatia vix ambulavit ; illa in una hora peragravit. (C. 234 b).

(89) vv. 1301-26. Elle s'étend par terre, croise les bras, son âme part pour les cieux. R. 1113-33.

Digitized by Google

sevrer me voil de ceste vie,
ci voi venir ta compaignie,
je croi k'ele me vient querant
m'almë e mun cors te comant;
dont s'est a la tere estendue
si cume ele esteit tute nue,
ses mains croisa sur sa poitrine
e s'envolupad en sa crine
e clost ses oilz avenantment
son nez e sa bouche ensement,
l'alme s'en vait el ciel durable
unc n'i osa venir diable;
en l'engeline compaignie
s'en ala l'alme [de]Marie;
le cors de lui remist tut nuz
for d'un drapel k'ert tut rumpuz
ki del cors coverit partie

sevrer me voil de ceste vie,
ci voi venir te compaignie,
je croi que ele vient, por moi
m'ame e men cors comant a toi;
dont s'est a le ferre estendue,
si come ele ert trestote nue,
ses mains croisa sur se poitrine
e s'envolepa en se crine
e clost ses iex avenament
(e) sen nes e se bouce ensement,
s'en va en paradis durable
onc n'i osent venir diable;
en l'angeline compaignie
s'en a'la l'ame de Marie,
li cors de li remest tos nus
fors d'un drapel *qui ert* rompus.
qui en covri une partie.

1294-32. *Tantost li dist Zozimas que elle priast pour li et lors li chaï aus piez et les li baisoit en plorant et li prioit que elle priast pour sainte Eglise et pour le peuple meismement et lors l'en lessa aler et ploroit et irroit moult durement ne il ne l'osoit detenir et s'il le vousust fere si ne peust il.*

1311-40. Trente vers ont été coupés dans E. 1315-6 leçon de A. D. par suite des lacunes déjà signalées ce sont les seules leçons qui s'offrent ici. 1322 A. ; B. *e le boce tot asiment.* 1323 D. *l'arme s'en va en pais durable* B. *l'arme s'en vat ensi durable.* 1327-8 Seuls les mss. A. D. B. offrent une leçon de ces vers et aucune n'est satisfaisante : A. D. *remest tot nu : tot desrompu* ; B. *remeist toz nuz : tot derompuz :* celle que nous offrons est conjecturale. 1330. Tous les mss. 1332-4. Ces trois vers paraissent seulement dans A.

(90) vv. 1327-50. Le corps de Marie, couvert seulement du pagne, reste toute l'année sans sépulture.

Comp. chap. II R. 1147-52 et 1137-43.

(91). vv. 1331-38. Réflexions. R. 1143-6.

Digitized by Google

[mut] povrement esteit finie;
ensample nus dona la dame,
ce sachent lo puisant du reame
ki povre ne sunt a la mort
k'a nostre seignur funt grant tort;
li povre serrunt bonuré
kar il aurunt le regne Dé
la ou li riche n'i entrunt,
s[e] i[l] einces povre ne sunt :
sus terre jut le cors Marie
trestuz l'an sanz compaignie,
n'out el desert rien tant fier
ke unc i osast aprochier,
sur lui n'osad oisel vôler
tant la parvot Deus honorer,
si grant miracle pur li fist
ke unc sa char rien ne blemist,
unke pur freit ne pur chalur
[n] en issi mauveise flaur,
tant feut le cors desenterrez
ke li ans ert trestut passez ;

povrement fu ensevelie;
ensample nos dona le dome
que ce saicent tuit li rice home
qui povre ne sont a le mort
qu'a Damediu en font grant tort;

ja li rice n'i entreront
se il ancois povre ne sont;
a terre jut li cors Marie
tot l'an sans autre compaignie,
n'ot el desert forain tant fier
qui onc i osast aproismier,
sor li n'osa oisiax voler
tant le voloit Diex honorer,
si grant miracle por li fist
qu'onques se cars ne li malmist,
onques por froit ne por calor
n'en issi mauvaise flairor,
tant fu li cors desenterrés
que li ans fu trestos passés;

1333-58. *E cele derechief seingna ly aue du flum Jourdain e monta sur ly aue et s'en passa outre si com elle avoit fet autrefois. Li viex homs Zozimas s'en retorna lors liez e joians touz tremblans et se reprenoit moult e repentoit de ce qu'il ne li avoit onques son non demandé mes toutes voies esperoit il que il li demandast a l'autre an au revenir.*

1335-6. Par suite des lacunes suivantes : dans A. 1335-6; dans B. 1331-4 ; et dans D. 1331-8 et vu les deux feuilles qui manquent dans L. et les trente vers 1311-40 qui ont été coupés dans E., on ne peut offrir aucune leçon pour ces deux vers ; mais il est peu probable qu'ils aient manqué dans le manuscrit-type et certainement point dans E. avant que la miniature y ait été arrachée. 1340 A. ; D *tut nu sanz compaignie*, les autres mss. manquent. 1341 D. E. A. *ferain*. 1346 *tous les mss*. 1348. D. E. *flairor* ; A. *odor*. 1354 *repairies* dans A. D. B. E. (L manque.)

Digitized by Google

Zozimas ne s'ubblia mie,
repairez est en s'abbeïe,
mes d'une rien fu mut irrez
li seinz hom quant s'est purpensez
ke od la dame avoit parlé
e son nun n'avoit (pas) demandé,
ne que sun nun n'avoit enquis,
del tut se tint [a] entrepris;
mes quant avint k'il ot cungié
k'il pout issir de sun sié,
e passez ert tut icel an,
mut tost passa le flum Jordan;

Zozimas ne s'oblia mie,
repairies est en s'abeïe,
mais d'une rien fu molt iriés
li sains quand il fut repairiés
que o le dame avoit parlé
e sen non n'avoit demandé,
ne li avoit sen non enquis,
du tot s'en tint a entrepris;
ançois eüst pris le congié
que peüst issir de sen sié,
quant passé ot tot içel an,
molt tost passa le flun Jordan;

Et quant li ans fu acomplis il revint si com il avoit a coustume ou desert moult desirrans de veoir la vision que il avoit veue autre fois et commença a aler de ça et de la tant qu'il trova aucums signes que il estoit au leu la ou il devoit venir et commença a regarder a destre et a senestre aussi comme li chacierres la ou il cuide trouver sa proie ou la beste sauvage. Et quant il ne vit riens si commença moult durement a plurer et leva les yeux en haut e prioit et disoit :

1357-8 A. E ; manquent dans D. B. 1359 E. ; A. *mais quant il ot ëu congié ; D. mais cum ainz pout prist le c.* B. *Kant Z. ot le congier : mostier.* Pour *pout* du texte C. voy. VI § 54. 1361. B. ; D. E. = C. 1363 A. D. *quiert* 1363-4 B. manquent. 1365 A. B. ; D. E. *tant la quist il..* 1367-98 trente deux vers manquent dans B. 1369-70 D. manquent. 1370 A ; E *n'en veoit mie.* 1373-4 A. D. E. les autres mss. manquent. 1376 *qui* dans tous les mss. 1377-8 seul E. porte ces deux vers.

(92) vv. 1351-8. Zozimas de retour dans le monastère regrette de ne pas avoir demandé à la sainte femme comment elle se nommait.

Senex vero regrediens ad monasterium reprehendebat valde se ipsum quod nomen sanctæ mulieris minime requisset. (C. 234 a) II. manque ; R. 1153-8.

Digitized by Google

el desert vint pur la muiller
par [mut] merveillus desirer;
tant l'ad quise par le desert
ke il vint la ou le cors ert,
mes einceis k'il l'ëust trove(z)
mut le veïssez esgare(z),
mut grant doel fet e plurt e crie
pres ert del cors si nel vit mie :
duz pere, dist il, ke me fesis
mustrez moi ço ke j'ai [ci] quis,
sachiez james n'esloignerai.
de cest liu ne me moverai,
treské je veie icele femme
dunt n'ad sa per en tut cest reaume :
sire mostrez moi la muiller
kar ço est tut mun desirer ;

par le desert quiert le moillier
o molt merveillex desirier ;
tant l'a quise par le desert
qu'il est venus ou li cors ert,
mais ançois qu'il l'eüst trové
le veïssies molt esgaré,
il fait grant duel e plore e crie
pres est du cors, n'en savoit mie :
peres, dist il, qui me fesis
mostre moi ce que j'ai ci quis,
sacies de ci ne moverai,
n'avant n'ariere n'en irai
desque jo voie encor le feme
qui n'a se per en tot le regne :
sire, mostre moi le moillier
vers qui ai tot men desirier ;

1371-1404. *Biau sire Deux pere monstre moi le tresor repost que tu me daingnas* [346 v° b] *monstrer, monstre moi le cors a qui touz li mons ne pouroit comparer. Et quant il prioit ainsi il vint au leu qui estoit fet en guise de puisel et s'estut au chief et regarda contremont et vit aussi com le soleill qui luist cler le cors de la sainte fame qui gisoit mors iluec et estoit tournée vers orient e ses mains mises si com il convient a mort.*

(93) vv. 1359-78. L'année prochaine Zozimas part pour retrouver Marie ; il prie Dieu de la lui montrer.

Transacto igitur anno, ad heremum juxta consuetudinem properare Zosimas studuit, ambulansque consuetum numerum dierum, ad locum pervenit condictum, expectans aliqua signa sui desiderii reperire. Videns autem nullum ad se venientem cæpit faciem lacrimis rigare dicens : revela michi Domine Jhesu Christe thesaurum tuum ...demonstra michi corporeum angelum... (C. 234 b) R. 1165-77.

Digitized by Google

plus ne vivrai si cum je croi
se vive ou morte ne la voi,
lai me veer le cors m'amie
ke je croi k'ele soit finie;
s'ele vesquist si cum je croi
ele feust ia venue a moi,
ja esgarez ne me lessast
s'ele me seust en cest gast;
sire si tu as de moi cure,
lai me fere sa sepulture;
beau pere, rei de magesté(z)
ne me lessez si esgaré(z).

plus ne vivrai si com je croi
se morte o vive ne le voi,
lai moi veoir le cors m'amie
car je quit qu'ele soit fenie;
s'ele vesquist si com jo croi
ele fust ja venue a moi,
ja esgaré ne me laissast
si sol me seüst en cest gast;
peres se tu de moi as cure
lai moi faire se sepulture;
biax peres, rois de majesté,
ne me laisse ci esgaré.

1379 A. *ja n'en irai si com..* 1380 A. D. ; E. *se jo encore ne..* 1381. D. E. ; A. Marie. (Zozimas n'apprend son nom qu'au vers 1413). 1393 A. D E = C. 1395-6 D ; A. et B. manquent ; E. *Quida que fu ëust la A la clarte dont s'aproisma.* 1397-8. A. D. ; E. *Le cors trova molt en fu lié Car molt par l'avoit desirié* 1386 D. E. ; A. *si com je crois ens...* 1400 A. ; p. u. *petit* D ; *par pou que il..* B *poi s'en faloit..* E.

(94) vv. 1381-88. Zozimas prie Dieu de lui laisser faire sa sépulture.

Ego quidem sepelire volueram corpusculum sanctum (C. 234 b).

(95) vv. 1389-1407. Zozimas trouve le corps de Marie et lui baise les pieds.

Les textes C. A. et P., conformes au texte grec, portent qu'il baignait les pieds de ses larmes : Dum hæc orans diceret, conversus vidit a parte torrentis quem supra diximus veluti solem orientem, ubi corpus sanctæ mulieris jacebat exanime, pedibus manibusque ita dispositis sicut disponi mortuos, respiciens in partes orientis. Videns itaque hoc Zozimas, currens gradu concito ejus sanctissimos pedes lacrimis cœpit rigare, nullamque aliam ejus partem corporis tangere presumabat (C. 234 b) Seul H. porte : Flet super et sanctis pia dividit oscula plantis. R. 1185.

Digitized by Google

kant il out s'oreisun finie
Deus li mustra le cors Marie,
vers destre part s'est regardez
près de lui vit une clartez,
une clarté vit en cel leu
lors quida ke ço feüst feu,
a la clarté s'est aprimez
le cors trova, mut en fu lez,
a la terre geut estenduz
poi s'en faut ke il n'ert tut nuz,
son vis avoit vers orient
e les oiz clos avenantment,
la crine avoit sor son viaire
ele n'avoit autre sueire;
al cors s'aprima Zozimas
sur lui posad un de ses dras,
les piez sempres li vait beiser

Quant il ot s'orison fenie
Diex lui mostra le cors Marie
vers se destre a resgardé
en un liu vit une clarté,
une clarte vit en cel liu,
primes cuida que ço fust fu,
a le clarte s'est aproismiés
le cors trova, molt se fist lies,
a le terre estoit estendus
por un pou qu'il n'estoit tos nus,
sen vis avoit vers orient
e les iex clos avenament,
le crine avoit sur sen viaire
ele n'avoit autre suaire;
au cors aproisma Zozimas
sur li posa un de ses dras,
les pies li comence a baisier

1405-22. *Et li vieux homs i courut tantost et li commença a laver les piez de ses larmes, il n'osoit atouchier vers nul de ses autres membres et commença a dire commendacion et tout ce qu'il convient a cors et disoit a soi meismes par aventure ce ne li plest pas ce que je fas. Endementres que il se porpensoit ainsi il vit escrit en la terre : Pere Zozimas, met en terre le chetif cors Marie; rens a la terre ce qui est sien et prie por moi. Ce fu fet* IX. *jours dedenz avril apres Pasques. Et quant* (ms. *avant*) *li viex homs ot les lettres leues, si se merveille qui avoit ce escrit. Car elle li avoit dit que elle n'avoit onques apris a lettres mes moult esliescoit de ce que il savoit son non et sot bien que ele estoit morte celui jour que il estoit iluec venus.*

1402. A. D. E. ; B. *belement* 1403-4 B. manquent. 1407 tous les mss. 1408 E. *atouchier*. 1409 tous les mss. 1410 *unes lettres*. 1412. A *est cest...* ; D. *ert cest..* E. *ert cis commandens escrit* ; B. *erent cist* ; faut-il corriger : *sunt cist comandement escrit* ? 1417 A. D. E. *bon* 1422 A. E. ; manque ailleurs 1401-8 l'ordre de ces vers dans B. est tout autre.

Digitized by Google

a l'autre n'oseit apprimer,
il regarda amont au chief
lettres i vit cum en un bref
el lettres ke li sainz hom vit
ert cest comandement escrit :
Zozimas, pren le cors Marie
si l'ensevelis od (la) Deu aïe,
kant tu l'averas enseveli
priez pur lui, vostre merci ;
les lettres erent de teu tor
com feussent fetes icel jur,
en la terre erent figurées
Zozimas les ad recitées,
mes kant il ot le nun trové
Deu en mercit, s'estoit mut lé ;
le beau nun durement prise
lors ad comence le servise,

a l'autre cors n'ose aprocier,
il regarda amont au cief
lettres i vit come en un brief,
es lettres que li sains hom vit
ert cist comandement escrit :
Zozimas, prent le cors Marie
sil sevelis o Diu aïe,
quant tu l'aras enseveli
prie por li par te merci ;
les lettres furent de bon tor,
com se fussent faites cil jor,
en le terre erent figurées,
li sains hom les a recitées,
mais quant il ot le non trové
grace e merci en rent a Dé ;
por le bel non molt en est liés
li biax servise est comenciés

1423-40. *Et lors commença Zozimas a plorer sor le cors et a loer Dieu de ce que il veoit et se* (ms. *me*) *dist : il est tans que je face ce qu'il m'est commandé, mais Deus que ferai je, que fera cist chielis... Il n'a dont je puisse fouir la fosse et comme il disoit ce en son cuer il vit .i. petit baston gisant iluec et lors le prist si commença a fouir mes la terre estoit si dure et si fort que il n'i puet entrer et meismement que il estoit vains de jeuner et estoit foibles et moult lassez de la longue voie qu'il avoit* [346 v° c] *alée et toutes voies se traveilloit il moult et souspiroit et gemissoit et estoit touz moites de sueurs.*

(96) vv. 1408-16. Zozimas trouve l'inscription et le nom de la sainte femme.

Hæc eo cogitante, curiosis oculis circumspiciens vidit litteras juxta caput ejus in terra descriptas, continentes ita : sepeli abba Zozimas, in hoc loco miseræ Marie corpusculum et redde terræ pulverem suum et ora pro me ad Dominum. Repletus est autem senex gaudio magno eo quod per ipsam scripturam ejus cognoscere potuit nomen... (C. 234 b) R. 1187-90.

Digitized by Google

mes kant il ot fet son mester
e dit les seaumes du sauter
donc le veïssez esgarez
kar il n'ot rien od soi portez
dont il peüst la tere uvrir,
nel seintime cors enfuïr;
un fust trova par aventure
fooir en vot la tere dure;
la fosse vout apareillier,
(mes) la tere ne pot attamer;
tut tressue dedenz sa heire

e quant il ot fait sen mestier
e dit les psaumes du psautier
dont le veïssies esgaré
car il n'avoit rien aporté
dont il peüst le terre ovrir
au saintisme cors enfoïr;
un fust trova par aventure
foïr en voust le terre dure;
il voust le terre manovrer
ne le pooit sol entamer;
tos tressuoit desos se haire

1423-4 B. ; A. E. *..lié a comencié.* 1427 D. E. ; B *dont le veïst home esgarer Car il ne sot rien porpenser* ; A. *dont veïssies home esgaré.* 1428 A. D. E. 1429-30 A. D. E. ; B. manquent 1433-4 A. ; *ainc ne le pot nes entamer* dans E. ; B. D. manquent. 1436 A. D. E. ; B. *e si n'i pot nule rien faire.* 1437-42 six vers manquent dans B. 1437 A. E. ; 1437-42 D. *grant besoign avoit d'aïe Ens el desert por Marie.* Pour le scribe de D. ces deux vers résument les vers 1437-42 ; on voit facilement comment il est arrivé à faire ce mélange maladroit. 1444 B. E. ; A. *noient* D. *fors un leon.*

(97) vv. 1424-26. Zozïmas récite les psaumes.

Cœpit ergo ei oportunos psallere psalmos et orationem offerre sollemnem. (C

(98) vv. 1427-30. Zozimas regrette de n'avoir rien apporté pour ensevelir la sainte.

Ecce cupio sanctæ hujus mulieris implere preceptum, sed quomodo faciam miser ignoro, qualiter enim terram fodere possim omnino non habeo.

(99) vv. 1431-40. Il trouve un morceau de bois ; il comprend qu'il ne viendra jamais à bout de sa besogne.

Cumque hæc cogitaret vidit parvum juxta se in terra jacere lignum quod accipiens cœpit cum eo quomodo poterat terram fodere, erat autem durissima et nullo modo fodiebatur. Laborabat ergo senex profusus sudoribus et suspirans ex intimo cordis affectu. (C. 235 a).

Digitized by Google

de ço que rien n'i pout fere,
grant besoign avoit il d'aïue,
tel haan ad que tut tressue
e nepurkant pur le haan
ne chevast il en tut cel an
se Deu ne lui donast aïe.
par la deserte de Marie;
Deu lui traïnist [bon] compaignun
nul autre mes ke un leun;
un leun issit del desert

e nule rien n'i pooit faire,
grant besoing a li sains d'aïue
tel ahan a que tos tressue
e neporquant por tot l'ahan
nel acevast il en tot l'an
ce Diex ne lui donast aïe.
por les desertes de Marie;
Diex lui tramist bon compaignon
nient autre mais un leon;
un lion issi del desert

1441-61. *Endementres qu'il estoit ainsi, il regarda juste le cors de la sainte .i. grant lion qui li lechoit les plantes des piez et quant il vit ce si commença a trembler pour la paour qu'il avoit de cete grant beste et meismement pour ce que il avoit oï dire a la sainte fame que elle n'avoit onques veu beste sauvage tant comme elle avoit esté illuec et se commença a seingner mes il creoit bien*

1445-50 six vers manquent dans B. 1445 A. E.; D *leon*. 1446 A. E.; D. *si aproisma*... 1447-8 A. E.; D... *a baisier. Mais al cors n'osa aproismier*. 1449-50 A. D. E. (B. L. manquent). 1451. A. B. E.; D. *Zozimas*. 1452 A. E.; D. *n'out cure de* ...B... *nul atre compaignon*. 1453-4 B. manquent 1455. *le vout* ou *s'en vout* dans tous les mss. 1460 D.; E. *sachiez que ce* ...A. *poes savoir*. 1464 A. D.; E. *bone vie*. 1463-8 six vers manquent dans B. 1463 D.; A. *qu'ot*. 1465-6 D. manquent.

(100-) vv. 1441-50 Dieu lui envoie un lion qui se met à lécher les pieds de la sainte.

Et subito aspiciens vidit leonem magnum stantem juxta pedes sanctæ et osculantem vestigia ejus. Quem ut vidit Zosimas nimium tremefactus est, et recordatus sermonum sanctæ mulieris quæ dixerat quod nunquam feras vidisset in heremo, plurimum mirabatur. tamdem itaque confortatus animo consignans se venerabilis crucis signaculo credidit quod non eum noceret leo propter virtutem sancti illius corporis. Leo vero cœpit ad senem innuere, ostendens se quodam modo illi esse mansuetum. (C. 235 a).

Digitized by Google

sempres venoit ou li cors ert,
les piez [li] començad leschier
ne savoit autrement beiser,
signe feseit d'umilitez
e k'il le servireit de grez;
kant li seinz hom vit le leun,
n'avoit einz eu teu compaignun,
n'eust soign de sa compaignie
se Deu lui donast autre aïe,
premerement volcit fuir
kant il le vit au cors venir,
mes kant il le vit [si] privez
e de si grant humilitez
e tant souef cum un aignel
co sachiez que mut li feut bel,
bien sot que Deus li ot tramis,
lors lui ad dit: beau doz amis,
ceste femme k'out nun Marie

la s'aproisma ou li cors ert,
les pies li comence a lecier
ne savoit autrement baisier,
signe faisoit de l'obeïr
e que il le voloit servir.
Quant li sains hom vit le lion
n'avoit a pris tel compaignon,
n'eüst soign de se compaignie
se Diex lui donast autre aïe;
premierement le vout fuïr
quant il le vit au cors venir,
mais quant il le vit si privé
e de si grant umilité
e tant soef come un agnel,
i eo sacies molt lui fu bel,
sot que Diex lui avoit tramis.
puis lui a dit : biax dos amis,
ceste dame par non Marie

que la vertu de la sainte fame le puet bien garder sanz mal avoir; et li lyons se commença a humelier vers le viel homme et fesoit aussi com s'il le saluast par ses mouvements.

1462-88. *Et lors disoit Zozimas au lyon: oz, tu beste sauvage, pour ce que tu es ci venue de par Dieu, je te commant que tu m'aides a enfouir ce cors, car je suis si vieux que je ne puis fouir la fosse et tantost li lyons qui avoit bien entendu Zozimas, commença a fouir la terre a cors enfouir. Et Zozimas estoit tousjours jouste le cors et ploroit e prioit a la sainte fame que elle priast pour tout le monde.*

(102) vv. 1462-70 Zozimas parle à l'animal.

Zosimas autem ait ad eum: sancta hæc mulier præcepit o leo, sepiliri suum corpus, ego vero sum senex et minime possum terram fodere quia nec habeo qualiter hoc vel quomodo faciam, sed tu assume hoc opus et fodi hanc terram ut possimus sanctum sepelire corpus. (C. 235 a). R. 1199-1209.

Digitized by Google

qui mut estoit de seinte vie,
m'ad ci demustre en un brief
ke j'ai trové ci a sun chief,
ke ci vout estre ensevelie
mes mut ai jo mester d'aïe,
si tu me veus de rien aider
cest seint cors voil enterrer;
li leuns s'est aparillez
del comandement joius e lez
de kanque il sout obeir :
la terre comence a fuir,
li leun fueit la terre dure
li sainz li mustra la mesure,
as piez devant il l'araiout
a çous deriere la curout,
grant ert la vertu del leun
kant il estruot le sablun
par [en] son le bois haut e cler
la terre dure fist voler,
se quatre hommes i feussent mis
ki besches eussent e bons pics,
ainzeis se feussent bien lasse(z)
ke la fosse eussent acure(z);
la fosse feut sempre(s) atirée
e de la terre bien voidée.

qui molt par fu de sainte vie,
m'a ci demostre en un brief
que j'aï ci trove a sen cief,
que par mi veut estre enfoïe
mais jo ai grant besoign d'aïe,
se tu me voloies aïder
cest saint cors vorroie enterrer;
li leons fu apareilliés
du comandement fu molt liés;
oies come il sot obeïr;
le terre comen e a foïr,
li leons fuet le terre dure,
li sains lui mostre le mesure,
o les pies devant l'esraioit
o ciax derriere le jetoit,
grant ert le vertus du leon
quant il estruoit le sablon
par son le bos qui n'iert nient clers
en faisoit le sablon voler,
se quatre hommes i ëust mis
qui eüssent besces e pis,
ancois se peüssent crever;
qu'il peüssent tant manovrer.
le fosse fu sempres cavée
e de le terre bien curée.

1468 A. D. *mestier* dans E; B. L. manquent. 1469-70 A. D. E.; B. *Se tu voleis por moi rien feir cest cors m'aidroies entereir.* 1471 *leons* dans A. B. E.; D. *agenoilliez.* 1475 *fuet dans tous les mss.* 1477 A. B.; D. E. *fooit* 1478 Le ms. de C. porte la *corout* (voy. chap. V leçon qui paraît être confirmél par celle de A-*li couroit ;* pour le sens la meilleure leçon semble être celle de E. *jetoit*, B. porte *rompoit* et D *rouout.* 1480 A. E.: D. *esrachoit* 1419-86. Huit vers manquent dans B.1481-6 six vers manquent dans E. 1481-2 manquent dans D. 1481 par suite de ces lacunes. A. seul offre une leçon pour le vers 1481, laquelle est loin d'être satisfaisante. 1483-6. Leçon de A. D. les autres mss. manquent cf. la Note. 1486 voy. p. 1487-8, les verbes à la rime sont A. D. *cavée : curée :* B. *achevée: ovrée:* E *acurie : netoie.*

(103) vv. 1471-88. Le lion creuse la fosse. R. 1210-17.

Digitized by Google

Zozimas ert les ki ço vit
devers le chief le cors saisit
e li leuns as piez l'ad prise
entr'ous dous l'unt el sarcu mise,
dedenz la terre ont mis le cors
Zozimas s'en est issu fors,
la fist la commendaciun
sanz l'adjutoire du leun,
cil ne lui pot fere adjue
kar il ert une beste mue,

Zozimas fu lies qui ço vit
devers le cief le cors saisit
e li leons a pies l'a prise
entr'iax dous l'ont el sarcou mise,
quant en le terre ont mis le cors
Zozimas s'en est issus fors,
dont fist le commendacion
sans adjutoire du leon,
cil ne li pot faire aïue
car il ert une beste mue,

1489-1508. *Et mistrent entre li et le lyon le cors tout nu en terre si comme il l'avoit trouvé, elle n'avoit entour li fors le povre vestement que Zozimas li avoit gité quant il la vit premierment dont l'une partie du cors estoit couverte. Et quant il oient enfoui le cors si se departirent d'illuec. Li lyons s'en parti tout pesiblement aussi comme se ce fust une oaille et s'en entra ou desert.*

1489 A. D. B.; E. *quant le vit.* 1490 D. B. E.; A. *le cors si prist.* 1494. A. D. B.; E. Z. *donc s'en issi fors.* 1495 A. *dist.* 1498 A. D. B.; E. *tot sans l'aïue del lion.* 1499 A. D. E.; B *al enterrer.* 1497 A.; B. E. *cil n'i puet faire nule aiue del lion.* 1499 A. D. E.; B. *al enterrer.* 1497 A.; B. E. *cil n'i puet faire nule aiue.* 1500 A. D.; E. *nel covint pas.* 1501 A. (D. *auneit*); B. E. *rasemblat.* 1502 A.; D. *remeteit;* B. *raloiet;* E. *rejeta.* 1503 A. E. (D. *aunée.* B. *ajostée.* 1504 A. D. B. L.; E. *finée* 1506 A. D. B. L.: E. *samblant fait de.* 1507-8 manquent dans B. 1507 A. D. L.; *ariere s'en est retornés.* 1508 A. E. L.; D. *repairié.* 1508 A. E. L.; D. *repairié.* 1510 A. D. B.; E. L. *Deu en commença a loer.*

(104) vv. 1489-93. Zozimas et le lion placent le corps de Marie dans la fosse.

Tunc deponens eam Zosimas in eandem foveam, terra cooperuit, astante secum leone, et obsequium quodam modo sanctæ mulieris exequiis deferente. Quibus omnibus rite peractis protinus leo quasi agnus mansuetus desertum petiit. (C. 235 b). R. 1219-20.

Digitized by Google

mes quant il vint a l'enterrer
de riens n'estouet amonester,
tute la terre lors aunat
e sur le seint cors remenat,
mes quant la tumbe ert acesmée
s'obedience out achevée,
a terre s'est (tost) agenuillez
ço signe feust k'il prist cungiéz
lors s'en est arriere turné[s]
el grant desert s'en est entré[s];
quant Zozimas le vit turner
[Dame]deu comence a louer:
Deus, dist il, loez soies tu
tant par est grant ta vertu,

mais quant ce vint au recovrer
ne l'estut pas amonester,
tote le terre rauna
sur le saint cors le ramena,
mais quant tote l'ot raunée
s'obedience ot acievée,
a terre s'est agenouilliés
signe fist de prendre congiés
dont s'en est ariere tornés
el grant desert s'en est entrés;
quant Zozimas l'en vit torner
Damediu comencé a loer:
Diex, dist il, loes soies tu
tant par est grande te vertu,

1509-30. *Et Zozimas s'en retorna arriere en son moustier beneissant* (347 r a) *nostre Seigneur et disant e chantant hymnes et loenges a Jhesu Christ et quant il vint a l'abbaye si raconta a son abbé et a ses freres ce qu'il avoit veu et oï. Et quant il leur ot conté ceste merveille si s'en merveillerent moult et en furent moult esbahi, il oient greingneur fiance en nostre Seigneur et en grant devocion celebrerent le jour de son trespassement.*

1512 A. D. E. L. ; B. *e tu e la toue vertu* 1515-18 B. quatre vers manquent. 1515 D. L. E. ; A = C. 1517 A. D. *nul jor*.. 1518 A. D. ; E. L. portent les mêmes vers dans un autre ordre : L. *jamais jor dusque au morir Ne serai mais sans espeneir* E. *ne jamais tresques al morir Ne serai sans espeneir*. 1519 A. D. L. (B. *espanistrai*). 1520 A. D. B. L. ; 1519-20 E. *Ja de mon cors merci n'arai Ne mais ne le deporterai*. 1521-30 accord complet des mss, l'orthographe est celle de A. 1517-8 cf. chap. VI § 13.

(105) vv. 1494-98. Zozimas fait la recommandation pour les morts. Voy. le numéro précédent.

(106) vv. 1499-1508. Le lion ramène la terre sur le saint corps et s'en va. Voy. le numéro précédent. R. 1222.

(107) vv. 1509-12. Zozimas loue Dieu;

Zosimas autem regressus est ad monasterium suum, benedicens et hymnum dicens Deo.

Digitized by Google

bien m'as demustré par Marie
ke mut est fous cil ke te oblie,
bien voi e croi tut sanz dotance
ke fort chose ad en peneance
james riens mais ke toi servir
ne feroi treskes au morir,
tuz mes pechiez espenirai
ja de mun cors merci n'aurai.

Epilogue du Ms. C.

li seinz hom par (grant) devociun
repairez est a sa maisun,
da grant penance de Marie,
sa poverte, sa dure vie,
son travail ne la grant amur
k'ele avoit vers son creatur,
le repentir bon e verrai
k'ele out apres son grant desrai,
cum nostre seignur l'avoit chiere
par requeste (de) sa douce mere
e cum ele entrad en sa gloire

bien m'as demostre par Marie
que molt est fox cil qui t'oblie,
or voi e croi, tot sans dotance
que fort cose a en penitance.
jamais jor sans espaneïr
ne serai mais dusc'au morir,
tos jors mais espaneirai
ja de men cors merci n'arai.

Epilogue des Mss. A., D., B., E., L.

Or comence a repairier
plorant s'en va a sen mostier,
ensement font si compaignon
tuit se repairent en maison;
quant tuit furent en lor ostel
en lor capitre comunel,
Zozimas comence a parler
il ne se vorra mais celer,
de l'Egyptiene Marie
lor raconta tote le vie,
come il le trova el desert

1531-58. *Et lors trouva li abbes Jehan aucuns de ses freres a amender si com la sainte fame avoit dit. Zozimas vesqui en ce moustier. c. ans et lors rendi l'ame qui est en gloire a Jhesu Crist avec le pere et le filz et le saint esperit qui vit et regne par tout le siecle des siecles sanz fin, amen.*

1531-2 A. D. B. E. L. 1533 D. E. L. ; A. *al altre an* ; B. *a saint Jehan* 1534 A. D. B. E. L. 1535 A. D. E. L. ; B. *com ele alat desore l'onde.* 1536 D. E. L. ; A. *tant par est* B. *Qui mut roide e parfonde.* 1537-42 A. six vers manquent. 1537 D. E. L. ; B. *morte.* 1538 D. E. ; L. *a l'autre an* B. *un an tot plain giut descovorte.* 1539 D. B. E. L. 1540 E. L. D. *e del duel qui il fist* B. *e del servise..* 1541-2 D. B. E. L. 1543 B. E. L. ; A. D. *li moine oent trestos ses dis.* 1544 D. L. ; A. *en rendent il* B. *Damredeu en rendent merciz.* 1545-7 A. D. E. ; B. L. *un* au lieu de *nul.* 1548 A. E. L. ; B. D. *deserte.* 1549 A. D. E. L. ; B. *en* pour *nous* 1550. E. L. ; A. *plus grant mestier* D. *grant besoign* B. *mut grant besoign.*

Digitized by Google

trestut descrit solunc l'estoyre,
Jhesu Crist le rei celestre
ki de la virgne deigna nestre
e pur nus voleit mort suffrir
pur nus du diable tolir
nus doint verraie pen[e]ance
e de nos pechiez repentance
e joie aient celestiene
k'onur funt a l'Egyptiene.
Amen.

el liu delitaule ou ele ert
e come ele vint au secont an
encontre lui au flun Jordan,
com ele ala a pie sor l'onde
de l'iaue qui tant ert parfonde,
e com il le trova fenie
au tiers an e desenfoïe
e du non qu'il trova escrit
e de l'obseque qu'il li fist,
puis lor a conte du leon
coment il l'ot a compaignon;
quant li moine ont oï ses dis
a Diu en rendent grans merïs;
li abes pleure tenrement
e li autre moine ensement.
n'i ot nul n'amendast se vie
por les miracles de Marie;
nos meïsmes nos amendons
qui greignor besoing en avons
e deprions ceste Marie
de qui avons oï le vie
qu'ele deprit nostre seignor
a qui ele ot si grant amor,
qu'il nos pardoinst tos nos peciés

(108) vv. 1513-20. Zozimas s'imposera toute sorte d'austérités en expiation de ses péchés. Ces vers se rapportent peut-être au numéro 79.

(109) vv. 1521-44. (version continentale) Zozimas, de retour dans l'abbaye, raconte la vie de Marie au chapitre.

Omnia igitur quæcunque viderat vel audierat nec non et universa quæ egerat per ordinem fratibus enarravit, nichilque ab eis abscondit. (C. 235 b) R. 1249.

(110) vv. 1545-50. Le récit fait pleurer l'abbé et ses moines ; le bon exemple de Marie amende ceux qui en ont besoin.

Abbas autem Johannes repperit aliquid in suo monasterio reprehensibile quod erat necessarium emendare, quatinus omnia verba sanctæ mulieris adimplerentur.

Comp. les vers 1547-8 avec R. 1277-8.

Digitized by Google

Explicit du Ms. L.

de nos ames a son talent
quant il venra au jugement
u tot li mal seront dolent
por les dolors qui les atent,

ens [en] enfer el feu durable
u les cruciera diable,
il seront torne a senestre
e nos serons torne a destre
le vueille Dex omnipotens
qui nos puissons estre totens
e la puissons avoir la joie
que la promis[t] li rois de gloire
a ciaus qui bien le serviront
e ses comandemens feront,
e nos issi puissons servir
e ses commandemens tenir,
qu'il nos mete en la compaignie
qui au ciel est establie
dont jamais nus ne severra
puis que il i enterra;
la loeront le creator
a cui ont servi par amor,
iluec recevront tel loier
que nus hom ne seit prisier
ne oil nel puent esgarder
ne cuers d'ome nel seit penser;
ce ert la celestiel vie
en la saintisme compaignie
que Dex a el ciel establie
o sa sainte mere Marie,
o lui sera l'autre Marie
l'Egipciene qu'avons dite
car mult demena aspre vie
puis a Deu se fu convertie.

tos les noviax e tos les viés
que lui puissons faire present
de nos ames au jugement.
Amen, amen, amen, amen.

Explicit du Ms. E.
Amen, amen et Jhesu Crist
consaut qui cest romans escrist
e Madame Sainte Marie
nos doinst la parmenable vie,
amen, amen, cascuns en die,
ce nus otroit le fils Marie.

1552 A. D. B. ; E. L. *de qui nos avons* (E. *oons*) *ceste vie*. 1553 A. D. L. ; B. *que Deu depriet* n. s. E. *qu'ele proit* n. s. 1554 D. E. L. ; B. *ceste ot*.. A. *il ot*. 1574 vers trop court, on pourrait corriger *sera* 1576 vers trop court, on pourrait suggérer *puis que il i entré sera*. 1580 vers trop court, corr. *que ja nus*.

Digitized by Google

APPENDICE I.

Vie de Sainte Marie l'Egyptienne
d'après le manuscrit du Musée britannique
Royal 20 B. XIV

Ce manuscrit a été suffisamment décrit par Ward dans un « *Catalogue of Romances* », vol. II, p. 728. Le poème est l'œuvre d'un Anglais; la rime, la syntaxe et la métrique l'indiquent assez, et celui-ci avait devant lui une des versions du poème que nous publions ci-dessus et dont quelques vers reviennent ici avec de très légers changements: p. ex. on peut comparer les vers suivants: 15-16 avec 59-60, 33-34 avec 145-6, 197-200 avec 573-76 etc. Il est intéressant de remarquer qu'au vers 199 un *prodom* donne trois *deniers* à Sainte Marie et que seul le ms. D. porte ce mot tandis que tous les autres ont *maailles* (v. 575). Ce ms. D. est un ms. anglo-normand (v. chapitre iv) et il est possible que c'est ce ms. que notre auteur avait sous les yeux en composant son poème.

119 r° b. Ore entendez pur Deu amur
vous ki estes tant pecheür
d'un ensample [mut] bon e duz,
4. ore escoutez, seignur trestuz;
ki de bon queor m'escutera,
sachez, pas ne se repentera:
ceo est de la pescheris Marie
8. l'egipciene, la fole hardie,
ki Deu ne homme ne prisout ren
ver sun peché, ceo sachez ben;

7 Ms. *pescheresce.*

Note. Nous renonçons à indiquer les vers fautifs. La plupart de ceux-ci se laissent scander pour peu qu'on veuille compter ou ne pas compter les *e* féminins.

Digitized by Google

ben le m'orrez conter avant
si vous iestes ben entendant.
ceste Marie dunt jeo vus di
en Egypte si [se] nasqui,
Egyptiene pur ceo est apelée,
sa vie ne vus ert ja celée;
duzze ans od sun pere remist
n'out plus d'eage kant ele se mist
de tut en tut a la folie,
e tant [par] ama lecherie,
en sun païs ke pur esclandre
s'en fuï desk'en Alisandre,
a la grant cité e (a) la bele
e la se fist ele pucele
e la usa [le] son mestier
de veil e jeofne e bacheler;
nul n'en i out ki [la] seist
dunt ne vout aver sun delit,
ne prist garde k'hom li donast
(ke) son cors a tuz n'abandonast;
gent se medlouent pur s'amur
si s'entretueient nut e jur ;
kant ele veit les uns ocis
119 v° a. ja plus tart ne fesist un ris,
s'ele perdist u cinc u sis
ele en aveit sessante dis;
ke vus en ferai jeo lung cunte ?
ele aveit perdue tute hunte;
tote l'ordure de lecherie
ke l'em poet fere en ceste vie
aveit en sun cors [son] demeine;
tele fu cum la Magdeleine.
en mer, en terre, jur e nut
unke ne vout lesser sun dut;

27 *Ki la seist* = qui demeurait là.

Digitized by Google

tel fu sa vie, fet li romanz,
en Alisandre dis set anz
tant ke avint a un estage
ke gent alerent en pelrimage,
a Jerusalem a grant estrif
u Deus esteit e mort e vif,
pur la vraie croiz anorir.
l'egipciane n'i volt sujurnir,
od la flotë en mer se met
sun cors a baundun lur promet,
ne mie pur devociun
k'ele i alast pur quere pardun,
mes pur user sa grant folie
u en avant n'en aveit mie;
tut a talent passa la mer
Deu ne la vout pas desturber.
a la cité si vint tut dreit,
unke mes esté n'i aveit ;
ceo est la cité u Deu suffri
peines, huntes e mort pur li,
sumes nus tuz de mort jutté;
en Jerusalem la (seint) cité
vint ceste pecheresce enfins
en compaignie de pelerins,
unc pur reverance del liu
ne lessat (ke) no hauntast sun ju;
les pelerins al temple vunt
od grant devoclum k'il unt,
119 v° b. od els vot icele enfruntée
ke ele fust as gens mustrée,
issi avint a cele foiz
ke (la) feste avint de (la) seinte croiz.
li pelerins al temple vunt
kar (lur) devocium lur somunt;
od les pelerins vet la fole
mut li est bel se nul l'acole.
od les pelerins aler vout

Digitized by Google

a la folie cum fere solt;
les pelerins entrent ades
cele si vout entrer apres;
l'entrée escundit[e] li fu
par Deu del ciel e sa vertu;
e la fole esbaïe estut
cum en eschekere un pet a but,
ne fu pas digne de l'entrer
le temple Deu ne aurer;
dehors estut cum pere dure,
ore poez oïr aventure:
ceste ke out Deu tant en despit —
ke unk de ren ne li forfist
mes [einz] soffri pur li la mort,
n'esteit pur utrage ne tort, —
ke pur sa orde vie e male
li veiast l'entrer de la sale
sun temple, en [sa] sale demeine —
u sun cher cors, ke fu en peine,
liveré fu a mult grant led,
de sa char sun peoeple refet.
ele se efforce, ne poet avant,
Deu la deffent li tut pussant;
a tant se pense en sun corage
dunt li avent icel huntage,

88. J'ignore si cette expression appartient au vocabulaire du jeu des échecs; je ne sais pour le pion d'autre nom en ancien français que *paonnet* (Godefroy VI, p. 89 c). J'entends : Marie resta tout ébaubie comme un simple pion debout sur un échiquier; il y a peut-être allusion au poème de Rustebuef:

Le Pet au Vilain.

Tant ala cil qu'il vint a porte
A tot le pet qu'en sac aporte ;
En enfer gete sac et tot
Et li pez en sailli a bot. [Ed. Kressner, p. 114].

99 La leçon me semble douteuse, le sens en est obscur. J'entends : c'est sa mauvaise vie qui lui défend d'entrer dans la salle de son temple — sa salle seigneuriale, où....

Digitized by Google

sa conscience ben la remort
ke ne li est venu a tort
ceste aventure ke tant est dure,
tut li vint de sa forfeture;
ore n'ad talent de dalier
ne ele ne seit en ke fier,
en Deu ne s'ose afier mie
ke tant l'*offend* par sa folie ;
perduc se tint, désesperé[e]
tant ke ad la veue suslevé[e]
si veit peintë en la meisere
l'ymage de la duce mere;
ceo est la joie, ceo est la vie,
la gloriouse seinte Marie;
e kant la veit ne poet tenir
k'ele ne plurt od grant suspir,
crië e plure.... e fet dolor
unke feme ne fist greinur;
od haute voiz suspire e crie
e dist: seinte duce Marie
de pité surce, socurs de ben,
eydez moy en iceste ren,
(jeo) n'ay esperance si en vus nun,
ore me purchasez verai pardun,
sicum vus estes virgine pure
e Deus en vus fu creature
e Deus fu homme verraiment
kant de vus prist encharnement,
e si fu Deus en vus pucele ;
regardez la pecheresce ke vus apele,
si me seez plegge desore avant,
(e) jeo vus tendrai le covenant
ke james jur ke jeo vive

121 r° a.

114 Ms. *l'ad. offendu.*

136 Peut être faut-il corriger : *une pecheris vus apele.*

139-40 Peut-être faut-il lire : Ke james jus ke jeo vivrai Vers lecherie n'entendrai pour *entendre* au sens de *ententif* voy. Godefroy III, p. 256 b.

Digitized by Google

vers lecherie ne serrai ententive,
e tut lerrai cele folie
si vus fetes, duce Marie,
ke jeo cheitive e doleruse,
jeo pecheresce tant augussuse,
puisse od autres cristiens entrer
enz el temple pur aurer
la duce seinte croiz verraie
[u] pur la vostre alme e la meye
(u) tun cher fiz espandi sun sanc
de sun cher cors gentil e blanc;
120 v° a. a hunte se mist pur pecheurs
vers lui me seez, dame, succurs,
cum ceo est veirs e jeo l'enteng,
ma duce dame, a vus me reng;
ore entendez ke vus requer
kar en vus est trestut mun quer,
jeo ne sai altre en ki me fi,
gloriuse, eez de moy merci.
a cest mot se met en estant
e od la fiance ke out mult grant
en la duce mere Jhesu
a l'us se met u avant fu;
od la grant presse de la gent
el muster entre tut franchement,
unc ne fu de ren desturbé[e];
Deu cum ele fu joius[e] e lée;
devant la croiz fist s'oreisun
od lermes od grant devocium;
kant ceo out fet mult ducement
[apres] baisa le pavement
e puis issi a grant espleit
si vint devant l'ymage tut dreit:
nostre dame, [is]si li dist,
duce mere [de] jhesu Crist,
ore sui jeo a vus venue
pur mercier ta duce veue

Digitized by Google

dunt me regardastes si bonement
kant encumbré fu entre gent,
puisk'en pleggage m'estes entré[e]
menez moy en quele contrée
ke vus voliez, ben duce mere ;
en tun servise m'avies entere,
kar ceste hunte n'oblierai mie
jur ke jeo vive en ceste vie.
a icest mot a terre se mist,
(a tant) oï une voiz ki li dist:
si vus le flum Jurdan passez
repos en ben i troverez.
la voiz oï ben a eslite
ben quide ke pur lui seit dite,
n'ad cure ke sun tens i waste
mes se levë, a mult grant haste
sun chemin acolt sanz demorer
kar n'ad cure de sujurner,
vers le flum Jordan tint sa voie
e prie la dame ki la convoie;
un prodom al chemin l'ad encontré[e]
ki li dona de sa monée,
trois deniers sanz plus li dona
dunt ele treis pains enchata.
quant al flum vint a une eglise,
se met pur oïr le servise;
l'eglise fu de seint Johan
ke baptixa al flum Jordan;
apres s'oreisun s'en ala
deskes al flum si se baigna;
a l'endemain kant il fu jur
a la volunte del creatur
enacumine cum cristiene
la pecheresce egipciene,
passa le flun ke ren ne pert
si s'en ala en [le] desert.

Digitized by Google

les pains porta cum eins vus diz
ke de lunc tens furent endurciz,
garde n'en prist ne nut ne jur
ne de duresce ne de savur,
porement se defendi de feim
tant cum[e] li durent li pain,
quant il failerent as herbes prent
dunt ele vesqui lungement;
quarante anz tint iceste vie
cele pecheresce Marie;
de feim, de chaut, de soif, de freit,
la pecheresce se tint en destreit.
a la primere conversiun
tant fu greve de temptaciun
[e de] desir de lecherie
120 v° b. dis e set anz mena sa vie.
sa char repos jammes n'aveit
ke jur e nuit ne l'angusseit,
tant ke Deus en aveit pité
si l'ad fors del travail juté;
les temptaciuns aswagerunt
e les de debles la lesserunt ;
tuz les jurs de sa vie apres
de temptaciums aveit ele pes.
quarante e set anz cum oi avez
en desert espeira ses pechez,
tant ke sun cors ala en declin
e si aprocha vers sa fin
Deus envea un sun privé
ke l'aveit mult servit a gré,
moine fu de grant religiun
pur oïr sa confessiun
e pur fere kanke i apent

217 Les formes *poure* en moyen-anglais et *poor* en anglais moderne font croire que ce n'est pas ici une erreur de scribe.
231 ms. *out.*

Digitized by Google

e doner lui le sacrement
k'ele ust de ces pechez pardun —
le moine out Xozimas a nun.
en karalme en desert aleit
le prodomme cum fere soleit
chescun an [pur] sun cors pener
en junes, en oreisuns aler,
e tant ke cele feste vint
ke le flum passer li covint,
tut le passa legerement
e mult li plout de grand talent,
e mult li plout le pelerimage
tant ke parvint en un boscage,
en cel desert ke fut mult grant
la pecheresce li passa devant ;
il s'esbaï de l'aventure
ke il veit d'homme la figure,
kar ele esteit trestute nue
e si esteit tute mossue ;
121 r° a quant ele le veit, s'en fut ades
e cil se met en veie apres,
e bon trot kant fere l'estoet
kar veil hom mels fere ne poet ;
quant cil veit ke ceo ne li valt
dunke la conjure pur Deu le halt
ke ne li face tant laborer
ne humme de sun age tant travailler,
ke alcun solaz ne li envoie
cele li gette en mi la voie
une pece de sa vesture
ke tut purri a demesure,
cil la prent, grant joie en a
mes dunke ren n'en merveilla,

273-8 Le récit est un peu embrouillé ; c'est Zozime qui jette un pagne à Marie (cf. v. 892 et suiv.), il y a peut-être une lacune entre ces vers et les précédents.

Digitized by Google

kar il la vit a l'heir ester
ne ren de lui a terre tucher,
ben de la tere orir la vith
cume ceo fust un espirith
ke de tere n'ust point afere.
e tut oï sa vie retrere
de s'orde vie, de sa fole
e cum ele tint de pute escole ;
tut sun cunt li conta en apert
e cum s'enfuï en desert,
e cum beu tens i out esté,
sun pais e sun parenté
e unkore plus li diseit,
la mesun noma dunt esteit,
le num l'abbé e le seon nun
tut li noma de grant randun ;
e si cum unk ne sout lettrure
ele li precha de l'escripture,
si ben de parfunde cleregie
cum ele ust leue tute sa vie
de devinite en escole —
tant fu clerigele sa parole ;
ceo fu le quarante setime an
ke cest oï [danz] Zoziman ;
arere se turne, ne targe mie
120 r° b. si s'en ala vers s'abbeïe.
l'an apres cume l'out requis
l'egyptie, Zozimas ad pris
le cors nostre seigneur assez
si s'en est en desert alez,
la megredi de la penuse

279-83 cf. ci-dessus, aux vers 997 et suiv.
281 *orir*, voy. la note.
284 et suiv. cf. vv. 1037 suiv.
309 Godefroy, VI, p. 85 c, ne cite pas d'exemple de *penuse* pris substantivement.

Digitized by Google

vint en la valoie hicluse,
u il parla avant a li
k'illok longement l'atendi ;
ceo [fu] mult pres le flum Jurdan
ke il la vit en altre an,
tant l'atendit ke ele vint
mes de l'autre part de l'awe se tint ;
Zozimas tint perdu sun desir
kant il ne pout a li venir ;
mes ele n'i fist nule force
de l'ewe ki corut a (si) grant force,
neire e parfunde si fu ben lée
unke ne fist [ele] arestée,
utre passa a grant alure
cume ceo fust en tere dure ;
a Zozimas vent de meintenant
e cil en fist joie mult grant ;
ele se genoile si receit
le cors celi ke savé l'aveit ;
Zozimas en fu (molt) conforté,
e de la viande k'il out porté
mult bonement li mist devant,
ele en manga de meintenant,
mes ceo fut mult sobrement.
puis si pria mult ducement
[dan] Zozimas sun bon ami,
s(i cum) il volt aver l'amur de li,
ke en l'an ke est a venir
ne se fasse pur ren tenir
ke il ne venge a lui parler
en memes la seisun pur esgarder
ceo ke devant lui mostera ;
120 v° a. e cil dist ke il i vendra.
a tant s'en part de Zoziman
e passe utre le flum Jordan.
(e) il va a mesun de meintenant

Digitized by Google

e il li tint le covenant ;
en desert ala si la quist
par muns, par vals tant il e[i]nz fist,
par plains, par bois [e] par valeie
ke il trovast la desireie,
[e] tant l'ad quise longement
k'il la trova, mes autrement
l'ad trové, ke ne fu l'an devant ;
mort l'ad trové, dunt fu dolent,
mes haité fu k'il ad trové
le cors de cele benuré,
kar [il] le tint pur grant tresor
e mels le set ke argent e or
le cors fu sur la terre mis
cum cristiens se sunt entremis
en lur menere e en lur guise
el moriant fere le servise ;
en la terre i out escrit
si ke Zozimas ben le lit :
le cors enterrez de Marie....
quant il hust leu, grant joie en out
kar unke avant sun nun ne sout ;
tant cum pense ke li est a fere
coment pusse le cors mettre en terre,
Deu lui envea un liun grant
fort e hidus ki li fust aidant ;
Zozimas el nun (de) Jhesu Christ
comanda k'il la fosse fist ;
cil ne se targa mie lungement
a fere sun comandement,
mes en la terre ke fu dure
od sa poue grant e velure
a la fossë apparaillé[e]
assez lunge e assez lée ;

366 un vers manque, cf. vv. 1409 et suiv.

Digitized by Google

pus Zozimas le seint cors prent
120 v° b si l'enseveli mult ducement.
issi fina la sue vie
la bone Egipciene Marie,
e issi sauva sa plevine
vers la treduze haute reïne,
si lessa a chechun pecheur
ensample de ben e duzur.
Deu converti la Magdaleine
ke fu d'ordure e peché pleine,
ceste pecheresce bonuré[e]
est par sa duce mere savée ;
veez ore cum ben s'accorde
la mere e la misericorde ;
cest nun le clamerun tuz jurs quite
ke mere de misericorde est dite ;
issi covent e issi seit
ke nus le volum e a bon dreit.
ore prium tuz communement
le fiz e la mere tut ensement,
si veraiment cum de pité
sunt repleniz de charité,
lur misericorde nus seit en aïe
ke mener puissum nostre vie
par penance e amendement
ke al jur de grant jugement
od la mere seum e o sun fiz duz.
amen, amen, diez trestuz.

Digitized by Google

APPENDICE II.

Ms Arundel 198.

Marie Egyptie [vita].

f° 20 v° a

Deus qui omnes homines vult salvos fieri, ipse Mariam Egyptiam mirabiliter de profundo viciorum ad se convertit. Hec de Egypto orta, xij° etatis sue anno, parentes fugiens, Alexandriam venit et ibi corpus suum omni libidini exposuit. Deinde post multas inconstancias cum juvenibus qui Jerusolimis ad festum exaltationis sancte crucis ascenderent et ipsa ascendit non causa orationis sed voluptatis, et multas vanitates in via et in Jerosolimis operata est. In die autem festo cum aliis volens ingredi ecclesiam sancte crucis non potuit et gratia Dei cor ejus tangente, cogitans hec pro suis peccatis contigisse, statim quoque intror[s]u[m] [a]spiciens (peut-être, *introspiciens*) ad ymaginem beate virginis equivoce ejus fidejussorem eam dedit Deo quia si introitus ecclesie ei daretur et de preteritis penitentiam ageret et ad pristinas vanitates nunquam rediret ; statim quoque ingrediens gratias Deo agens et multis lacrimis ibi fusis, egressa abiit ad Jordanem et in eo se lavit. Intrans quoque ecclesiam beati Jhoannis Baptiste missam audiit et communicavit et transiens Jordanem primam solutidinem intravit et in ea xlvij annis (*sic*) mansit, hominem non videns, herbas comedens et aquam bibens ; vestibus quoque consumptis, nuda incessit, frigus et estum ferens, non tamen in hiis defuerunt ei temptationes quibus ipsa fortiter restitit. Appropinquante morte ejus Deo disponente venit in eandem heremum quidam monarchus Zozimas nomine qui videns eam putabat esse bestiam ; illa quoque eo viso fugiens quia nuda erat, sed rogante illo ut staret et proi-

Digitized by Google

cienti vestem sibi, illa pudenda contegens convertit se ad eum et omnem vitam suam ei exposuit, rogans [col. b] ut in sequenti pascha ad Jordanem ei occurreret et corpore Christi apportato eam communicaret ; quod cum ille fecisset et in ripa Jordanis tota die eam expectasset et illa noctis crepusculo venit et cum Jordanem pre nimia inundatione transire non posset, facto signo crucis super aquas ambulavit et cum communicasset rediit, rogans Zozimum ut [in] sequenti pasca eam iterum videret ; et ille in sequenti anno ut rogatus fuerat veniens invenit eam mortuam et clamans flevit. Cum anxiaretur qualiter eam sepelire non habens insstrumentum aliquot quo terram foderet leo venit de silva et foveam anterioribus bracchiis fecit in qua sepelivit eam vir Dei.

ligne 13, *equivoce* = qui a le même nom ; comparez le vers 469 du poème.

Digitized by Google

ADDENDUM.

On doit ajouter aux mentions de la Sainte, p. 160 et suiv. la réminiscence suivante :

De bones i ot il asseiz
dont Deus fu servis et ameiz :
molt fut vallans l'Agicïenne,
et Sainte Fois, et Sainte Elainne...
Guiot, *La Bible.*

NOTES (1).

8. *servir à* ; j'ai corrigé *servir* [*à*], ce qui amène la césure après la 4e syllabe ; comme complément de *servir*, *à* se trouve au vers 721 et aux *Quatre Livres des Rois*, III, xv, 14 (le régime direct s'y lit aussi) et à *La Passion de saint André* 400 (Modern Language Review, oct. 1916) et Godefroy, suppl. Soltmann, *Der Infinitif mit der Praeposition à* (Franzoesische Studien 1) n'en cite pas d'exemples.

16 *forfaire* ; on peut ajouter aux exemples cités au Chap. V (e) celui-ci : *Aliscans* 1084.

20 *pardon* ; la leçon du ms. C. est appuyée par la même tournure au vers 542 où tous les mss. s'accordent ; pour *voir pardon* voy. le vers 1030 et pour *pardon*, sans article, les vers 453, 969.

76 *afoloient* ; cf. Chap. VI, § 55 IV et Chap. V (*f*).

101-2 La rime *parant* : *gant* rend ces vers suspects ; comme nous l'avons fait remarquer aux variantes, le copiste de C. les aurait insérés pour des raisons qui nous sont obscures.

131-2 Godefroy ne cite pas au pluriel des exemples d'*apel* qui s'accordent avec le sens de ces vers ; mais au singulier et au sens d'*accueil* il y en a qui en rendent fort bien le sens ;

149 Le texte critique offre une bonne leçon qui a dû être celle de l'original.

186 Avec ces vers on peut comparer *Vie de saint Gilles* :

Beles mains out e les deiz blans
Lungs les costez, grelles les flancs. vv. 63-4

(1) Cette édition a souffert d'une trop lente élaboration et il y a déjà assez longtemps qu'elle est à l'impression ; tout cela a nui à la méthode et souvent ce qui se trouverait mieux aux notes se lit aux chapitres V et VI et souvent aussi il y a ici des remarques qui seraient mieux placées là ; ces notes serviront donc de notes additionnelles et de renvois à ce qu'on aura déjà lu.

Digitized by Google

219 On a objecté que *mai* n'est pas un mois d'été : cependant on lit dans *Aucassin et Nicolette* : Che fu el tans d'esté el mois de mai (VII, 3)

250 Le ms. porte *le meuz*, j'ai corrigé *el meuz* et j'entends : « dans les meilleures conditions », « si tout va bien » ; j'ai suggéré aussi p. 243 que c'est peut-être pour « *al meuz* ». Il semble aussi possible que le poète ait écrit *al mens* : « si tu as de quoi payer, tu pourras du moins aller avec eux ». Le fait que le remanieur continental emploie *bien* ne devrait pas nous faire préférer *meuz* à *mens*, puisque celui-ci n'aurait pas distingué entre les formes avec *s* ou *z* finale.

290 *venir a rive* ; cette locution est employée au sens général de « arriver » comme ici et Marie de France : *Guigemar* 304 : *Mult en fu liez, si la salue ; Bien set qu'il est venuz a rive* : et aussi au sens figuré « venir à bon port, à repos », p. ex. *Mystère d'Adam* : v. 574 *En peril sui, ne puis venir a rive*. La leçon du texte critique, d'ailleurs peu appuyée, est moins bonne que celle du ms. C.

318, 325 pour les changements de conjugaison en anglo-normand, voir Tanqueray : *L'évolution du verbe anglo-normand*, Paris, Champion.

330 *ove*, cette graphie, fréquente en anglo-normand du 14e siècle, provient sans doute seulement du scribe.

344 *soin* est ici préférable à *corage*, mot bien à sa place aux vers 365, 832 ; *avoir soin* se rencontre assez souvent dans notre poème et dans tous les mss., voir les vers 611, 723, 741, 1146, 1453.

359-60 Comme nous avons dit au chapitre VI § 4 et § 15 une correction paraît s'imposer. Après *Ne demorer pas que..* le verbe de la phrase subordonnée est généralement à l'indicatif s'il y a simultanéité d'action ; p. ex. *Ne demore pas longement Ke il ot mout chevaus hennir, Chev. deus Espées* 6417 ; *E ne demora ...C'une feme... Vint..* ibid. 8268 (voir aussi Raoul de Houdenc : *Songe d'Enfer* (apud Bartsch col. 250, 2) et *Enfances Ogier*, 334) .Mais si l'action principale précède celle de la subordonnée, le mode est surtout le subjonctif et la subordonnée est généralement introduite par *ainz que*. Notre auteur aurait brouillé les deux constructions et aurait écrit :

Ne demora que mout petit
Que la grant feste ne venist.

463-4 L'emploi de *restre* est bien de mise dans un poème religieux, cf. *La Bible* de Guiot, v. 1528 (ed. Orr, Manchester, 1915).

466 *espine* ; je ne connais, sauf dans des comparaisons, d'ailleurs très fréquentes, d'autre exemple que celui des *Vers de la Mort*, XXXIII, 7 :

Morz desoivre rose d'espine.

Digitized by Google

484 *mieux* se joint si régulièrement à *valoir* et chez les auteurs les plus soucieux d'exactitude, p. ex. Chrétien de Troyes, *Yvain*, 31-2 : *Qu'ancor vaut miauz, ce m'est avis, Uns cortois morz qu'uns vilains vis.*, que ce serait vraiment remarquable d'y voir préférer *plus* si ce n'était la supposition que tous les mss. continentaux proviennent d'un seul remaniement.

487 *li agneau Dé* ; le poète a peut-être bâti sa phrase sur la parole de saint Jean (I, 29 : *Ecce agnus Dei* : pour lui *li agneau Dé* formait une unité tant phraséologique que métrique (cf. Chap. VI § 61).

506 *metre a deshonor* ; tous les mss. continentaux portent *traire*, expression moins commune ; on ne peut en tirer d'autre conclusion que celle qu'on a lue au vers 484 plus haut.

518 *par sei* ; si mes transcriptions sont bonnes — il est impossible à ce moment de les contrôler (jan. 1918) les mss A. D. E. L. portent *foi* ; l'expression *baisier par soi* est exacte et se trouve deux fois dans la *Vie de saint Gilles* 3252, 3708. Je n'ai trouvé ni dans les Evangiles ni dans les livres apocryphes la légende du baiser donné aux disciples avant l'Ascension. On verra plus loin (v. 815) que les moines de Saint Jean se permettaient le salut apostolique si souvent enjoint par saint Paul : *Salutate invicem in osculo sancto* (cf. Romains XVI, 16 ; I Cor. XVI, 20 ; II Cor. XIII, 12 ; etc.).

538 Nous avons omis ce vers au § 64 (b) du chapitre VI ; ce vers ayant une césure assez marquée, une correction ne s'impose pas absolument d'après la théorie que nous y énonçons ; la leçon du texte critique peut en fournir une si l'on y tient.

541 *chievement* ; puisque *chever* se trouve fréquemment en anglo-normand (cf. au vers 1440) ce substantif peut bien avoir existé.

592, 1126 L'emploi du cas régime pour le cas sujet est surtout fréquent en anglo-normand lorsque le sujet est final, cf. p. 237 Note 1.

623 J'aurais préféré une autre correction qui eût laissé la césure (cf. Chap. VI § 61) à la 4e syllabe et j'aurais proposé par [bon] matin si je n'eusse craint que la locution ne parût trop moderne. (cf. v. 777).

649 Parmi les variantes on trouvera provenant du ms. A. *atenergé* ; pour la forme du texte critique j'ai suivi Godefroy qui cite ces vers ; je ne suis pas sûr que c'est la bonne forme ou s'il ne faut pas écrire *atenerge* qui a peut-être existé à côté de *tenerge* <*tenebricus*.

699 *diables* : cf. Chap. V. (b). Non seulement ce mot a un nombre variable de syllabes, mais on l'emploie avec ou sans article.

754 Le ms. D. porte *bel sermun*, pas d'adjectif dans les autres mss. *gent* et *bel* se trouvent souvent comme épithètes de *sermon* en vieux français.

Digitized by Google

766 *chiece* ; d'autres exemples de *chiece* se trouvent sporadiquement en anglo-normand ; M. Tanqueray, *o. c.* (au vers 325) en cite quelques-uns. cf. aussi Chap. V. (e).

901 1008 *reuser* ; si on examine les nombreux exemples cités par Godefroy il semble en ressortir que *reüser* s'emploie plutôt dans le sens actif de « refouler » et *ruser* au sens de « aller à reculons ». Je me demande s'il n'est pas possible de croire à deux verbes différents : *reüser* provenant de *refusare* ou de **retusare* et qui garderait le sens étymologique et *ruser* provenant de **rusare* fait sur **rusum* pour *rursum* comme *susum* <*sursum*. L'exemple tiré d'*Amadas* et cité par Godefroy ne compte pas contre cette supposition, ce texte, comme on le sait, étant d'origine anglo-normande.

953 Ce livre curieux, le *Hobson-Jobson*, « glossaire de mots anglo-indiens avec des remarques étymologiques, historiques, géologiques et discursives » (Londres, Murray, 1903) sous la rubrique *dhurna* = s'asseoir, explique ce terme par « moyen d'extorquer un paiement ou d'exiger le consentement d'une demande employé par un demandeur qui vient s'asseoir devant la porte du débiteur et qui y reste à jeun jusqu'à ce que sa demande soit accordée ; quelquefois celui-là menace de se faire violence si son désir tarde trop à se réaliser ». Le code pénal des Indes anglaises prohibe ce moyen de chantage et il faut croire que le *dhurna* n'existe plus guère.

1096 On pourrait corriger *bien pres*... d'après le vers 579.

1151 Le remanieur évite l'omission de *que*, la version de C. nous semble plus simple.

1340 Il est possible que l'original ait porté *trestut cel an*, cf. Chap. VI § 64 (b).

1422 Le changement apporté aux vers 1421-2 (cf. Chap. V. (a) 14) a nécessité d'autres changements ; autrement une légère correction au premier hémistiche aurait rétabli le mètre, p. ex. *icil beau nun*....

1466 Le texte critique n'est pas bien appuyé, deux mss. A. et L. seuls contiennent ce vers ; il faut croire, vu la coupe archaïque du vers dans le ms. C., que la meilleure leçon est celle que présente ce ms.

1483-6 Le texte critique est mal appuyé comme le prouvent les variantes ; le remanieur paraît un peu embarrassé pour amener le nombre correct de syllabes. Il n'est pas clair quel est le sujet de *eüst* ; il faut croire que c'est Zozimas. Le texte de C. est aussi un peu embrouillé ; l'accord du participe passé en vieux français dans l'ordre : régime, verbe, participe, pour ne pas être absolu, se fait le plus souvent : notre auteur se serait permis une licence

Digitized by Google

1491 Ce brusque changement de régime — de *cors* à *femme* — nous semble être une preuve de plus que l'auteur est un Anglo-normand.

1517 Sauf B., où les vers 1515-8 manquent, tous les mss. portent *espeneïr* ; cette leçon nous semble inférieure à celle que nous offre le ms. C. vu la répétition du verbe deux vers plus loin, et cette infériorité est pour nous encore une preuve de la thèse sur laquelle nous avons peut-être trop souvent insisté, que C. représente la version originale d'une façon tout autrement exacte que tous les autres manuscrits.

Appendice I.

49 *a grant estrif* ; la locution, si souvent associée à l'idée de se porter quelque part avec impétuosité, semble avoir pris ici le sens affaibli de « en grande hâte ».

73 *vot* = *vout* <*voluit*, cf. le vers 81.

110 *forfeiture* ; Godefroy ne cite pas ce mot au sens de « péché ».

153-4 *enteng* : *reng* ; cette désinence peut n'appartenir qu'au scribe ; elle se trouve sporadiquement en anglo-normand ; l'addition de *c* à la première personne est due le plus souvent pour l'anglo-normand à l'imitation du picard ; les dialectes de l'ouest et du sud-ouest fournissent également des exemples à suivre comme cela se voit chez le Frère Anger. Sur cette graphie, voir l'*Etude de la langue de Frère Anger*, par Mlle M. K. Pope.

189 *a eslite* ; Godefroy cite cette locution au sens de « à choix, à discrétion » ; ici elle paraît signifier « de bonne foi ».

197 Il est peu probable que cette leçon représente le vers tel qu'il a été composé. Le ms. D. porte à ce vers comme tous les mss. continentaux *vit un pelerin*, mais la version en prose tourne par *un pelerin li vint a l'encontre*, tandis que les textes latins ont *et videns me quidem pius vir*. On pourrait suggérer que *prudom* soit changé en *pelerin* et que le vers doive se lire : *un pelerin l'ad encontrée*.

209 *enacumine* ; cette forme paraît suspecte et nous ne la connaissons pas ailleurs ; il faut cependant faire observer que *en* est souvent employé pour d'autres préfixes (voir plus haut, v. 200) très souvent en anglo-normand ; on ne peut malheureusement tirer aucune conclusion de la scansion puisque *cum* pourrait bien se lire *cume* et *crestïen*, quoique souvent de deux syllabes, peut bien en avoir trois (voir v. 1014).

234 Ce vers est probablement gâté par le scribe qui aurait répété *pecheresce* ; il faudrait corriger *la sainte se tint* ou peut-être mieux *icele se tint...*

233-4 La terminaison *-erunt* pour *-erent* se rencontre sporadiquement en anglo-normand ; quelques exemples en sont cités par Stimming, p. 184.

Digitized by Google

238 *espeira* ; je ne vois pas quel peut être ce verbe ; on s'attend à trouver *espenir* et peut-être faut-il lire *espena*, parfait incorrect de ce verbe, puisqu'en anglo-normand il y a tendance à réduire toutes les conjugaisons à une seule. On peut penser également à *expia* ; *espier* (ou *expier*) a bien dû exister avant l'époque des textes cités par Godefroy.

255 Le scribe a sans doute répété le premier hémistiche du vers suivant ; il faudrait corriger : *e s'en ala...*

281 *orir* ; ce verbe m'est inconnu par ailleurs ; il semble représenter *orire* (pour *oriri*) qui n'a de représentant que dans le roumain où *urcà* signifie *se lever* ; c'est bien le sens de notre exemple. L'anglo-normand offre souvent un grand intérêt pour le vocabulaire. Ce verbe proviendrait moins bien de *haurire* qui aussi est rare dans les idiomes romans. (voir Meyer-Luebke, *Romanisches etymologisches Woerterbuch*, N°. 4082 et 6098.

328 *savé* ; pour cette réduction cf. anglais moderne *save* et Chap. VI § 28 ; voir aussi plus loin 392, mais *sauva* v. 385.

378 *velure* ; l'ancien français forme volontiers des rimes où *r* est négligée, cette lettre s'est insinuée dans *velours* pour *velous*, forme méridionale employée pour la forme régulière *veleus* <*villosus*.

382 On aurait pu omettre *mult* si ce n'était qu'en anglo-normand *ensevelir* compte souvent pour trois syllabes.

Digitized by Google

Renvois.

Vers	Page	Vers	Page	Vers	Page
8	197	522	204	991	203
22	200	555	204	1010	206
53	262	565	195	1017	189
54	263	567	195	1050	205
61	201	584	196	1054	197
89	201	604	205	1093	197
98	195	618	196	1101	203
101	201	625	205	1116	203
111	262	626	205	1123	192
126	263	670	196	1125	203
129	190	682	202	1133	203
131	263	706	202	1155	193
132	201	718	202	1166	202
143	201	726	202	1180	203
155	190	734	198	1182	262
163	201	762	202	1189	193
172	195	764	205	1191	193
200	204	766	202	1191	197
239	200	790	196	1198	197
242	201	802	196	1207	194
247	201	809	202	1209	197
315	202	814	205	1273	206
328	202	836	203	1299	203
343	195	851	263	1330	190
345	195	873	205	1331	190
350	188	887	192	1335	197
363	263	887	209	1340	262
384	202	890	199	1346	203
385	198	897	197	1352	194
389	199	916	199	1421	194
393	262	939	182	1433	195
405	204	952	197	1449	195
450	191	960	264	1485	205
471	191	973	203	1501	264
498	202	975	192	1503	203
513	204	990	262	1512	263

Sheffield. A. T. Baker.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

F. de Saussure. — Cours de Linguistique générale, publié par Ch. Bally et A. Sechehaye, *Paris* et *Lausanne*, *Payot*, 1916, in-8° de 338 p., 6 francs.

Voilà un livre que F. de Saussure n'aurait certainement jamais publié. Depuis son célèbre *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, paru en 1878, il n'a laissé imprimer que quelques articles, en fort petit nombre et comme à regret, mais pas un seul livre. Nous croyons savoir pourtant qu'il avait de bonne eure entrepris un livre au moins, dont la rédaction avait été pousée fort avant ; mais l'ouvrage n'a jamais été achevé et on n'en a rien retrouvé. F. de Saussure en était venu très vite à contracter un tel besoin de perfection dans ce qu'il écrivait qu'il n'arrivait plus à se satisfaire. Tel article qu'il n'a consenti à donner qu'en cédant aux sollicitations d'une revue qui lui était chère ou d'un comité qui organisait des « Mélanges » en l'onneur d'un collègue ou d'un ami, a été refait deux ou trois fois par lui d'un bout à l'autre sur les épreuves ; et pourtant ces refontes ne changeaient rien d'essentiel à sa pensée, qui avait été dès le début très fermement arrêtée, et sa première rédaction était déjà claire, limpide, lumineuse, comme ses leçons dont la forme était toujours improvisée. Il nous souvient qu'étant encore son élève, avec l'audace des jeunes gens qui ne craignent pas de donner des conseils même à leurs maîtres, nous le pressions instamment de publier certaines téories dont nous entrevoyions la aute portée. Qu'importe, lui disions-nous, que la solution de quelques menus détails reste douteuse, lorsqu'il est certain qu'elle ne saurait jamais compromettre la solidité de l'édifice ? C'est la vue d'ensemble qui est utile et féconde, et si quelque accessoire infime a échappé à l'œil de l'architecte, le plus obscur peut-être des ouvriers parachèvera son œuvre. Il nous écoutait avec une indulgence sereine et une bienveillance affectueuse ; mais la téorie ne paraissait pas.

On comprendra, dans ces conditions, quel a été l'embarras et quels ont été les scrupules de sa famille et de ses élèves, MM. Ch. Bally et A. Sechehaye quand ils ont eu l'idée de publier le cours qu'il avait professé sur la linguistique générale durant ses dernières années. S'ils ont fini par s'i résoudre, à la suite de longues ésitations, ce n'est qu'après s'être bien rendu compte que cette publication, loin de ternir la mémoire vénérée du maître, ne pouvait

Digitized by Google

qu'en reausser l'éclat, et d'autre part que la divulgation des idées contenues dans ces cours devait être de toute première importance pour la linguistique. Ils ont eu pleinement raison. Mais quel travail et que de difficultés pour mettre leur projet à exécution ! Aucun des deux éditeurs n'avait pu suivre personnellement les trois cours faits par F. de Saussure de 1906 à 1911 sur la linguistique générale. Ils ne disposaient pour ces trois cours que de notes prises par des tiers, notes souvent très sommaires, parfois discordantes, rédigées par chacun à sa manière, à son point de vue personnel, selon ses aptitudes et l'usage qu'il comptait en faire. Il fallait collationner et amalgamer tout cela ; mais les divers caïers se recouvraient fort mal et ne permettaient pas, à proprement parler, de reconstituer les trois cours. D'autre part, publier successivement les trois cours n'aurait pu donner qu'un livre étrange et incoérent ; certaines questions seraient revenues trois fois et pas toujours envisagées du même biais ; il i aurait donc eu des redites et parfois des contradictions apparentes ; des points secondaires auraient occupé une place ors de proportion avec leur rôle effectif, d'autres, plus importants, mais réduits à un développement exigu, auraient risqué d'échapper presque à l'attention du lecteur. Les éditeurs ont donc renoncé à agir ainsi, et ont pris un parti plus ardi, mais en même temps, peut-on dire, plus périlleux. C'est de fondre les trois cours en un seul, de s'assimiler et de pénétrer bien exactement la pensée du maître dans chaque partie, en évitant toujours de l'interpréter par crainte de la traïr, d'ordonner toutes ses idées dans l'ensemble de telle sorte que chacune i fût à sa place avec la valeur qui lui revient, et de faire ainsi un livre qui reconstituât le sistème tel que l'envisageait l'auteur. Mais c'était fort malaisé, car F. de Saussure n'avait jamais fait un cours complet de linguistique générale, et certaines parties avaient été totalement laissées de côté, les unes parce qu'il n'avait peut-être pas l'intention de les traiter jamais, les autres parce qu'il les avait réservées expressément pour des cours ultérieurs. On ne pouvait donc pas construire un édifice complet, puisqu'on n'avait pas de matériaux pour le tout. A côté des lacunes, certaines leçons remblaient des ors d'œuvre, ne se rattachant nettement à aucune partie du sistème. Il s'en sont tirés à leur onneur. Ils méritent des éloges sans restriction pour le service qu'ils ont rendu à la science et pour la piété dont ils ont fait preuve envers leur maître. Ils nous ont donné un livre qui se tient, avec un sistème qui se déroule bien, et certains chapitres plus ou moins isolés, venant à l'occasion sous forme d'appendices. Ce n'est pas un livre de F. de Saussure, mais c'est un livre fait avec ses idées et en partie avec ses frases.

De résumer un livre aussi riche en aperçus divers, il ne saurait être question : la table des matières occupe cinq pages. Tout n'i est pas nouveau, et il est aisé de comprendre qu'il ne pouvait en

Digitized by Google

être autrement ; on ne peut pas ,dans un cours continu, passer sous silence des points importants sous prétexte qu'on n'a rien d'absolument neuf à en dire ; ce ne serait plus un cours, mais des leçons isolées sur des points détachés. Telle la question des dialectes ; mais il faut avouer que personne ne l'avait jamais présentée avec autant de netteté et de précision. Telles les distinctions fondamentales entre la parole, la langue et le langage, entre la fonologie, la linguistique sincronique et la linguistique diacronique. Tout cela encore, dira-t-on, n'est pas nouveau ; mais qui le dira ? Les cervelles étriquées qui se dessèchent à bâtir des étimologies, les esprits bornés qui raccourcissent leur vue à mettre au bas des textes des notes filologico-linguistiques. Pour ceux-là rien n'est nouveau, car ils ont entendu parler de tout, sans d'ailleurs chercher à comprendre. Confinés dans leur obscur travail de cirons, ils ignorent que le général seul est objet de science, ils ne voient que les petits faits isolés, plus ou moins tangibles c'est vrai, mais aussi plus ou moins faux ,et la téorie générale qui les réunit tous, qui les domine, qui les éclaire, qui les féconde, est pour eux lettre morte.

Certes aucun liguiste digne de ce nom n'ignorait l'existence des questions qui sont ici traitées par F. de Saussure ; mais aucun ne les avait résolues avec la même sûreté, et beaucoup mêlaient ce qu'il a si judicieusement distingué. Ceux qui avaient eu le privilège d'être ses élèves avaient tous quelque idée de ses téories, parce qu'avec un peu de pénétration on pouvait en entrevoir quelque chose dans ses moindres leçons ; quel que fût le sujet qu'il traitât on sentait que son enseignement reposait sur des principes rigoureusement établis, auxquels il devait s'être arrêté de très bonne eure car c'est déjà sur eux qu'avaient été assises les parties essentielles de son *Mémoire*. Ce sont ces principes que ses anciens auditeurs retrouvent aujourdui dans le *Cours de linguistique générale*. Seulement ils les ont maintenant dans toute leur ampleur, formant un ensemble, voire un sistème, tandis qu'auparavant ils n'en avaient entrevu que des éléments plus ou moins fragmentaires, plus ou moins complets selon les circonstances. En ce qui nous concerne personnellement, il est un point sur lequel, grâce à quelques conversations particulières qui remontent à vingt-cinq ans, nous connaissions tout ce que l'on peut lire aujourdui dans le *Cours*. Il n'était pas de ces maîtres, en effet, pour qui tout est fini quand ils ont terminé leur enseignement officiel ; il n'évitait pas les entretiens avec certains de ses élèves, et ses causeries étaient infiniment plus suggestives que ses conférences qui l'étaient déjà tant. Le point dont il s'agit est la téorie de la sillabe, question qui a été bien des fois agitée avec un médiocre succès et pour laquelle nous estimons qu'il a donné une solution définitive. Comme c'est une question d'une importance capitale, nous en dirons quelques mots.

Après avoir défini le fonème, définition dans laquelle il a bien

Digitized by Google

soin de faire intervenir l'élément acoustique à côté de l'élément articulatoire, alors que l'on néglige trop souvent le premier au profit du second, F. de Saussure classe les fonèmes en 7 catégories d'après leur degré d'aperture, c'est-à-dire l'écartement des organes fonateurs au point d'articulation, depuis l'aperture zéro ou occlusion jusqu'à l'aperture maximale. L'aperture ne doit pas être confondue avec l'ouverture buccale telle que nous l'avons définie dans notre *Traité de prononciation française* (p. 12) ; cette dernière ne concerne que les voyelles et fournit un moyen pratique de différencier leurs nuances au point de vue articulatoire, qui correspondent à leurs nuances au point de vue acoustique. Puis il considère la combinaison des fonèmes, c'est-à-dire le fonème dans la chaîne parlée, et il reconnaît qu'il i est tantôt implosif tantôt explosif. La consécution d'un ou plusieurs fonèmes explosifs rangés par aperture croissante et d'un ou plusieurs fonèmes implosifs rangés par aperture décroissante constitue une sillabe. La frontière sillabique est le passage d'un fonème implosif à un fonème explosif. Le point vocalique de la sillabe est l'endroit où apparaît la première implosion, quelle que soit l'aperture du fonème qui fournit cette implosion, et quels que soient les fonèmes qui précèdent, même zéro. Une diftongue n'est qu'un groupe implosif, et par conséquent les éléments d'une diftongue ne peuvent être rangés téoriquement que par ordre d'aperture décroissante.

Telle est, en quelques mots, cette téorie fonologique de la sillabe. On sait combien elle a été féconde, puisque le *Mémoire* repose en grande partie sur elle. Mais est-elle réellement juste et n'i a-t-il pas dans les langues des faits qui la contredisent ? Oui, il i a des mots comme par exemple gr. *kteís*, vha, *hiwr* qui tous deux ne comptent que pour une seule sillabe bien que le premier commence par deux fonèmes de même aperture zéro et que le deuxième contienne une diftongue dont le second élément est d'aperture plus grande que le premier. C'est ce qui est appelé ici des chaînons rompus, et comme ils ne présentent pas d'unité acoustique ils font téoriquement deux sillabes, car il n'est nullement nécessaire qu'une sillabe contienne une voyelle (cf. fr *cht !* [écrit d'ordinaire *chut !*] *pst !* [écrit quelquefois *psit !*] et même *st !*) ni qu'elle commence par une consonne (cf. fr. *on*, *ou*, *eau*, *or*, *il*, etc). Dès 1890 il nous signalait ces faits et quelques autres analogues ; il semblait en être quelque peu gêné, et il est possible que ce soient ces petites difficultés qui l'aient empêché de publier sa téorie. Pourtant ils ne constituaient pas des difficultés réelles, ils n'étaient pas propres à fournir la matière d'une objection sérieuse, et il savait mieux que personne que les faits de langue sont d'une variété illimitée, qu'une langue est soumise au cours de son évolution à des influences multiples et diverses qui donnent parfois naissance à des états aberrants, et que ces aberrances sont explicables, mais ne

Digitized by Google

sauraient en rien infirmer la théorie. Ces aberrances sont d'ailleurs en général promptement écartées et ramenées à l'ordre dans les langues dont l'évolution est à peu près libre ; elles subsistent plus longtemps dans celles où elles sont maintenues par une ortografe, des traditions, des abitudes. Ainsi gr. *kteis* remonte probablement à un plus ancien *pkténs* et plus anciennement encore il i avait une voyelle entre le *p* et le *k*, comme dans lat. *pecten*. Tant qu'il i avait une voyelle après le *p* tout était dans l'ordre au point de vue fonologique. Mais quand l'évolution amuït cette voyelle, le mot se trouva commencer par trois occlusives, et comme le grec ne pouvait pas faire une sillabe uniquement avec des occlusives il s'empressa de laisser tomber la première, *p*. Une fois qu'il n'en eut plus que deux, la difficulté était singulièrement réduite, car le grec n'ayant pas d'occlusives finales pouvait toujours, dans la frase, répartir en une certaine mesure les deux occlusives sur deux sillabes différentes : *ho k-teis* et même *tòn k-téna* ; c'est même là ce qui permit au groupe de subsister, et quand par exception le groupe apparaissait au commencement de la frase il i était maintenu dans son intégrité par le sentiment que tous les éléments qu'il présentait dans les autres positions lui appartenaient, et on le prononçait comme on pouvait : il en est ainsi de tous les groupes difficiles, jusqu'au jour où, l'état de langue ayant changé, ils subissent une modification qui les rend aisément prononçables, ou une réduction comme dans français *tisane* qui avait été emprunté sous la forme *ptisane*. Un *ê* germanique est devenu généralement *ia* en v. h. a. en sillabe accentuée : en face de got. *hêr* on a v. h. a. *hear, hiar*. Ce n'est pas spontanément, peut-on dire, que cet *ê* est devenu *ia*, mais sous l'influence d'un élément étranger, l'accent d'intensité, qui frappant le début de cette voyelle longue lui garda sa qualité d'*e*, ou même, lui donnant une tension plus forte, en augmenta la fermeture buccale, d'où *i*, alors que la seconde partie se relâchait par contraste et compensation et devenait par suite un fonème plus ouvert, *a*. Ce *ia* est bien une vraie diftongue, car il est compris tout entier dans une sillabe, et n'est nullement *ya*. Pourtant une telle diftongue *prise en elle-même* est une impossibilité fonologique ; fonologiquement, et *sans intervention d'élément accessoire*, il faut que le second élément d'une diftongue soit plus fermé que le premier. Mais on ne doit pas oublier que dans les langues il s'établit fréquemment des sistèmes de compensation ; ce n'est plus de la fonologie, ce sont des faits de langues, qui peuvent se produire grâce à la multiplicité des actions qui entrent en jeu simultanément, se superposent et parfois se contredisent. Ainsi en français on prononce normalement l'*è* ouvert de *père* avec une ouverture buccale très sensiblement plus grande que l'*é* fermé de *pré* ; mais on peut, sans que l'impression acoustique soit différente, prononcer l'*é* de *pré* avec une ouverture buccale

Digitized by Google

beaucoup plus considérable que celle qui est normale pour *è*, et l'*è* de *père* avec une ouverture beaucoup moindre que celle qui est normale pour *é*; l'écartement des mâchoires étant changé, il s'établit dans le jeu de la langue et des lèvres un sistème de compensations. Le prâkrit emploie pour le même mot la forme *sŏma-* et la forme *sŏmma;* c'est une équivalence reposant sur un sistème de compensations. Le *ia* du v. h. a. ne devient pas *ya* parce que l'accent qui porte sur l'*i* lui maintient sa qualité de premier élément implosif de la sillabe, malgré l'aperture plus grande de l'*a* qui suit, et réduit ce dernier au rôle d'une sorte de résonance accessoire. Un *i* normal et inaccentué suivi d'un *a* normal et inaccentué ne peuvent pas constituer une diftongue, mais un *i* intense suivi d'un *a* faible le peuvent; la différence d'aperture est compensée par la différence d'intensité.

Pourtant un tel groupe est instable. La fonologie est en deors des langues, mais elle les domine. Quand il se rencontre dans une langue une aberrance la fonologie n'en est pas atteinte, et l'aberrance s'expliquera toujours en tenant compte des conditions particulières et des abitudes de la langue où elle apparaît; mais la fonologie reprend ses droits à la première occasion. Dès le vieux-aut-allemand nous voyons le timbre de l'*a* devenir moins net et moins ouvert : *hier*, et plus tard cet élément se résorbe dans l'*i* en l'allongeant: allemand moderne *hîr* (écrit *hier*). Ce n'est pas parce que *hiar* sortait d'une forme antérieure monosillabique que ses éléments vocaliques ne sont pas parvenus à se séparer en deux sillabes, et ce n'est pas pour cela non plus qu'ils sont redevenus monoftongue en allemand moderne. La division d'une sillabe en deux et la réunion de deux en une n'ont rien d'insolite. *Hiar* aurait pu devenir *hi-ar*, si l'accent n'avait pas subordonné le deuxième élément vocalique au premier. C'est ainsi qu'en français *meurtryer* est devenu *meurtri-er* le jour où la langue s'est trouvée incapable de prononcer un groupe explosif *occlusive* + *r* + *y*, groupe difficile à cause du peu de différence d'aperture de l'*r* et du *y*. Il aurait pu devenir *hyar*, si l'accent à place fixe n'était pas resté obstinément sur l'*i*, lui maintenant sa fonction implosive. Ainsi en français *il mari-a* est devenu *il marya :* le luchonnais, où l'accent n'a pas une place fixe et peut apparaître sur l'une des deux dernières sillabes, a fait de latin *spīna* d'abord *espi-a* par chute de l'*n* intervocalique, puis *espi-o* et enfin *espyó;* de *mātrāna* il a fait *mairú-a*, puis *mairú-o* et enfin *mairwó* ; le latin, où l'accent peut être sur l'une des trois dernières sillabes, a changé *fili-olu* en *filyólu*. Enfin *hiar* aurait pu monoftonguer sa diftongue en une voyelle d'un timbre intermédiaire entre celui de l'*i* et celui de l'*a*, revenant ainsi très près de son point de départ *hêr*, si l'accent n'avait pas donné au timbre de l'*i* un renforcement et une prédominance le mettant à l'abri de l'influence d'un fonème voisin. Ainsi en

Digitized by Google

français *muert* est devenu *mœr* (écrit *meu.t*) ; ainsi *haïne, gaine, saïn*, etc., sont devenus *haine gaine, sain(doux)*. Au reste le français, qui a possédé des diftongues autrefois, n'en connaît plus et n'en reconnaît plus ; c'est un état de langue : deux voyelles en contact i font deux sillabes ; pourtant il n'i a pas de différence fondamentale entre les deux premières sillabes de *haïssons, traïssons* (écrit *trahissons*) et la deuxième de allemand *abweisung*. Fonologiquement c'est une diftongue dans les trois mots ; fonétiquement il devait i avoir une monoftongue en français, comme dans *haine*, etc., et c'est pourquoi l'on trouve en ancien français *traison* en deux sillabes, *pays* en une, *paisant* en deux (ce dernier encore seul usité dans certaines provinces). Si la langue a tantôt maintenu tantôt rétabli l'*a* et l'*i* distincts et comptant pour deux sillabes, c'est sous l'influence de *haïr, trahir*, où il i a nettement deux sillabes parce que la seconde voyelle est accentuée et par là insubordonnable à la première ; ces formes sont d'ailleurs tout-à-fait anomales et dues à l'influence des autres infinitifs en *-ir*, comme *naïf* est dû aux autres adjectifs en *-if*, tels que *oisif*. C'est l'analogie qui est responsable de cette entorse à la fonétique.

Quand la fonologie a été lésée, tôt ou tard elle obtient réparation ; mais ce n'est pas nécessairement par une voie uniforme. Dans chaque cas particulier elle recourt aux moyens que la fonétique de chaque langue met à sa disposition. Ainsi l'indo-européen fournissait à l'indo-iranien les éléments de formation *ardh+to*, présentant un élément spirant entre deux occlusions ; l'indo-iranien en a fait *ardha* qui est fonologiquement correct. En face de *échō* le grec a fait *anectós*, qui est correct de son côté. Autre exemple : l'indo-européen possédait nombre de mots commençant par *s* + *occlusive*. Nous les voyons apparaître istoriquement tantôt avec *s* tantôt sans *s* : grec *stégos/tégos*. Le groupe ne faisait aucune difficulté quand dans la frase l'*s* pouvait être implosif ; mais il se présentait telle conjoncture où l'*s* était compris entre deux fonèmes d'aperture moindre, deux occlusives. Comme les langues indo-européennes n'avaient pas le sentiment de sillabes n'ayant pas d'autre élément implosif que *s*, la fonologie n'était pas satisfaite et sur ces injonctions l'*s* s'amuïssait. C'est du moins dans certaines conditions une des raisons possibles de la perte éventuelle de l'*s* ; une autre, c'est que lorsque l'*s* était implosif, se rattachant au dernier chaînon implosif du mot précédent, il faisait acoustiquement l'impression d'appartenir à ce mot précédent et pouvait facilement être détaché, par une fausse coupure grammaticale, du mot dont il faisait lexicologiquement partie. Un autre moyen d'obtenir le sillabisme exigé par la fonologie est celui que l'on constate en ancien français (et déjà en latin vulgaire), et qui consiste à développer par une protèse vocalique l'embrion de sillabe constitué par *s* initial devant occlusive ; ainsi l'ancien français répond par *ester* à

Digitized by Google

latin *stare*. Quoique cette protèse se soit généralisée, c'est évidemment après consonne et à l'initiale absolue qu'elle est née. Dans les mêmes langues il n'est pas rare que la morfologie fasse apparaître à l'intérieur d'un mot un *s* entre deux occlusives ; la difficulté est la même ; elle a été résolue suivant les cas et les langues par la chute de l's : skr *alipta* de **alipsta*, ou par celle de la première des deux occlusives : lat. *misceō* de **micsceō*. C'est à ce dernier procédé qu'a eu recours l'ancien français quand le latin lui a livré de ces groupes qu'il avait gardés soit à cause de la date récente de leur formation soit à cause de la nature des occlusives : anc. fr. *astenir* de lat. *abstinēre*.

Un autre point qui embarrassait F. de Saussure, mais dont il n'est pas question dans le *Cours*, c'est l'existence de chaînons implosifs comme *èy*, *ay* (*soleil*, *travail*). Ici encore il n'i a pas de difficulté réelle. Dire qu'un *i* et un *yod* sont le même fonème, la première fois en fonction vocalique, la deuxième en fonction consonantique, n'est pas rigoureusement exact. Dire que *i* est la forme de ce fonème lorsqu'il est implosif et *yod* lorsqu'il est explosif, est en somme une simplification. C'est vrai le plus souvent en fonétique, ça ne l'est pas d'une manière absolue en fonologie. Un *i* explosif est un *i* explosif, non un *yod* ; en fait il *devient* un *yod* dans la plupart des langues parce que ces langues ne distinguent pas deux fonèmes aussi voisins. Mais il n'est pas moins vrai que le *yod*, toute question d'origine mise de côté, est un fonème à part, qui existe par lui-même : c'est une spirante au même titre que *s*, *z*, *r*, etc., et de même que ces dernières peuvent être indifféremment explosives ou implosives [*sel-laiss(e)*, *zèle-lès(e)*, *val-lar(e)*], les spirantes *y*, *w*, *ɥ* le peuvent aussi (*ya-ay*, *wa-aw*, etc.). Il i a des langues qui ne connaissent pas les diftongues *ai*, *au*, mais seulement les chaînons implosifs *ay*, *aw* ; il i en a même qui ont changé d'anciens *ai*, *au* en *ay*, *aw*.

Il est bien d'autres chapitres qui appelleraient un commentaire ou des observations complémentaires, mais nous nous bornerons a celui-là, voulant laisser au lecteur le plaisir de savourer les autres sans les lui déflorer. Nous ajoutons que cet ouvrage, bien que ce soit un cours et parfois un résumé de cours, est à la portée de tout omme instruit, et peut être lu par lui avec curiosité et profit. La fonologie, quoique nous ayons insisté particulièrement sur elle, n'en occupe qu'une faible partie ; comme le titre l'indique, c'est un cours de linguistique générale et la science des langues i est envisagée sous ses principaux aspects. Il n'est pas un omme intelligent que les langues umaines puissent laisser tout à fait indifférent, car elles sont le fénomène le plus spécial qui distingue l'omme des animaux, le moyen le plus essentiel dont il dispose pour traduire et communiquer le travail de son intelligence, et même dans une certaine mesure pour la développer. Or tout le monde i trouvera

Digitized by Google

son compte. Même ceux qui s'intéressent particulièrement à la filosofie du langage, aux conditions psicologiques de la parole, à la valeur sociale des langues, auront là ces questions traitées par un omme qui i à profondément réfléchi et qui était on ne peut mieux préparé pour en parler parce qu'il connaissait et comprenait merveilleusement les langues. Il est vrai que les gens qui font profession d'être filosofes ou psicologues se croient souvent obligés d'émettre des téories sur le langage et les langues ; mais comme ils ne savent souvent pas d'autre langue que leur langue maternelle et même n'en connaissent pas l'istoire, on comprendra sans peine combien leurs téories risquent d'être purement spéculatives. Il les tirent de leur imagination au lieu de les asseoir sur des bases réelles et solides, et ils nous font invinciblement penser à ces nourrissons à qui l'on a mis dans la bouche un suçon de verre sur lequel ils s'acharnent sans réussir à tirer autre chose que leur propre salive. Maurice GRAMMONT.

F. **Brunot**. — Histoire de la langue française des origines à 1900, tome IV, 1re partie : La langue classique (1660-1715), *Paris, Colin*, 1913, in-8° de XII-656 p.

Il serait peut-être asardeux de vouloir dire ce qui manque à cette étude sur la langue classique, car nous n'avons ici que la première partie du tome IV, qui lui est consacré tout entier, et nous ne savons pas au juste ce que nous apportera la deuxième partie. Pourtant il semble bien, d'après le plan abituel de l'auteur, que cette deuxième partie doit être réservée essentiellement à l'examen des diverses catégories grammaticales de mots, avec leurs emplois et éventuellement leurs flexions, et à l'exposé de la sintaxe. Ici nous trouvons particulièrement ce qui concerne la prononciation, la fonétique si l'on veut, l'ortografe et le vocabulaire ; on nous montre, et on nous le fera certainement voir de la même manière dans la deuxième partie, que cette langue classique était au fond celle de la Cour et de la plus aute bourgeoisie. Mais on ne nous décrit pas la langue de la petite bourgeoisie ni celle du peuple. Il serait singulièrement intéressant de pouvoir faire constamment un parallèle entre la langue populaire, plus libre et plus réellement vivante, et cette langue classique, qui s'est constituée en partie d'une manière artificielle, par des éliminations voulues, par un choix, qui n'a pas toujours été conséquent avec lui-même et qui n'a certainement pas été dans toutes les circonstances également eureux. On voudrait pouvoir distinguer dans cette langue de la meilleure société qui a fini par s'imposer à tous les écrivains, ce qui lui était vraiment propre et ce qu'elle possédait en commun avec la langue populaire ; d'un autre côté on voudrait savoir avec précision quelles sont celles des ressources et des richesses de cette langue popu-

Digitized by Google

laire, que la langue classique a rejetées avec dédain. Par endroits nous pouvons entrevoir quelques-uns de ces rapports entre les deux langues, mais ce n'est jamais que par des faits plus ou moins isolés, non par des tableaux d'ensemble.

A cette observation l'auteur nous répondrait sans doute que si les documents qu'il a rencontrés touchant la langue classique constituent un fleuve immense où le plus ardi nageur ésite à se lancer, ceux qui concernent la langue populaire font à peine un petit ruisseau que l'on franchit sans i prendre garde et dont on perd continuellement la trace.

Nous nous contenterons donc de ce que l'auteur nous apporte dans ce volume, et nous devons déclarer, dès maintenant, qu'il nous offre une pâture des plus abondantes et capable d'apaiser les plus robustes appétits. Les documents qu'il a réunis, étudiés, analisés, et dont il a extrait l'essentiel font une masse vraiment imposante ; et comme son travail est en grande partie neuf et ne saurait être définitif sur tous les points, M. Brunot ne s'est pas fait faute de nous donner toutes les indications bibliografiques en sa possession, afin de faciliter et même de provoquer des recherches ultérieures sur telle ou telle question ; parfois même, ors chapitre, quelques pages sont consacrées uniquement à l'énumération des sources, par exemple les pages 78 et suivantes où l'on trouve la Liste des principaux ouvrages français du XVIIe siècle relatifs à la grammaire et au vocabulaire de la langue française.

Dans le volume précédent (cf. R L R, LVIII, 482), qui embrasse la période allant de 1600 à 1660, on avait vu la langue classique se préparer par le lent travail des grammairiens et des amateurs de beau langage, qui émondaient et réglementaient la langue un peu touffue et désordonnée du XVIe siècle. En 1660 les principaux résultats sont acquis, et la Grammaire de Port-Royal paraît, mais les dictionnaires importants n'ont pas encore vu le jour ; celui de Richelet est de 1680, celui de Furetière de 1690 et celui de l'Académie seulement de 1694. La langue n'est pas codifiée et les discussions continuent entre les téoriciens ; mais au fond tout le monde est d'accord, même ceux qui manifestent quelque indépendance, pour se conformer au bel usage. Le public est entiché de purisme, les écrivains, même les plus grands, gardent une attitude très déférente à l'égard de la grammaire telle que la leur ont enseignée les Vaugelas, les Ménage, les Bouhours. On vit sous un régime de centralisation et d'autorité, et la soumission à la règle est générale en matière de langue comme en politique.

En ce qui concerne la prononciation, c'est aussi la Cour que l'on prend pour modèle. La fonétique continue à faire sourdement son travail d'évolution, en dépit de ceux qui prétendent alors fixer la langue une fois pour toutes ; mais ce n'est pas elle qui sert de guide pour l'établissement de la langue classique. Bien que la société sur

Digitized by Google

laquelle on cherche à se régler soit extrêmement restreinte, elle ne constitue en aucune mesure une unité réelle ; il i a à la Cour de purs parisiens, mais aussi des provinciaux de toute provenance ; il i a des personnes qui parlent bien, et d'autres fort mal. Or c'est l'arbitraire qui préside au choix ; on adopte telle prononciation parce qu'on la croit meilleure, mais sans être dirigé par un autre principe que l'intention vague d'éviter tout ce qui rappellerait la prononciation populaire, qu'elle fût parisienne ou dialectale. Il résulte naturellement de cette manière de procéder que les règles que l'on arrive à formuler sont le plus souvent, au regard de la fonétique, des tissus de contradictions et d'exceptions. Ainsi les dames et les courtisans avaient une tendance à transformer, particulièrement devant *r*, la voyelle *a* en *è*, alors que le peuple au contraire remplaçait *è* par *a* ; la réglementation une fois opérée, l'*a* s'est trouvé maintenu dans des mots comme *charrette*, *charme*, *équarrir*, *harceler*, *jargon*, *sarcler*, *sarment*, *targette*, et l'*e* dans des mots comme *apercevoir*, *serge*, *tertre*, *herse* ; mais l'*a* a été remplacé par *e* dans d'autres, tels que *asperge*, *cercueil*, *gercer*, *serpe*, et l'*e* par *a* dans quelques-uns comme *dartre*, *hargneux*, *marquer*, *tarière*. La prononciation à laquelle on s'arrête est donc un mélange ; certaines évolutions ont été partiellement entravées et d'autres retardées.

On aurait pu, semble-t-il, dans ces chapitres où l'auteur oppose la prononciation classique à la prononciation populaire, rassembler les faits en des faisceaux plus serrés et les présenter en tableaux plus frappants. Mais cette observation ne porte que sur la forme de l'exposition ; il i a un point où il nous paraît i avoir une lacune. On ne parle pas en alignant les uns à la suite des autres des sons isolés ; on parle par groupes de sons, par groupes de mots, par groupes de propositions. L'étude de la prononciation mène forcément à celle de la diction. Comment disait-on une frase ? Il va de soi que sur ce point les documents font presque totalement défaut. Pourtant nous aurions aimé trouver ici quelques éclaircissements sur la prononciation du théâtre, qui faisait évidemment partie elle aussi du bel usage, puisque la plupart des représentations étaient données devant la Cour. On sait quelle révolution est due à Molière et Racine qui ont introduit au théâtre la diction proprement dite. Or nous possédons quelques document épars sur la manière dont Racine enseignait à dire ses vers à la Champmeslé, sur la diction de Molière et surtout de son élève Baron, en vers et même en prose. Ces renseignements sont de la plus haute importance ; en les réunissant et les coordonnant, on aurait peut-être pu en tirer des indications utiles pour la prononciation proprement dite et aussi pour la diction. Il serait extrêmement intéressant en particulier de savoir comment ils disaient les vers. Il est assez généralement admis que les vers du XVIIe siècle sont monotones et

Digitized by Google

étaient dits avec monotonie. Cette opinion nous paraît mal fondée. Il est bien difficile d'admettre qu'une société qui était évidemment raffinée puisqu'on a fait pour elle des œuvres littéraires qui le sont, ait pu tolérer tout le long d'une représentation, deux ou trois eures durant, un débit uniformément raide et monotone. Un sermon de Bossuet n'était certainement pas monotone. Comment supposer que Molière et Racine, qui ont mis tant d'art dans leurs vers, tant d'effets variés, tant de nuances délicates, dont nous nous rendons parfaitement compte quand nous prenons la peine de les étudier avec soin, aient délibérément anéanti à la représentation tout ce qu'il i avait dans leur stile de plus personnel et de plus original ? Racine aurait-il perdu son temps à enseigner vers par vers et même mot par mot à la Champmeslé comment elle devait dire ses rôles, si tous les vers étaient destinés à être coulés dans un moule uniforme et rigide? Si nous savions mieux comment Racine, Molière, Boileau disaient les vers, nous ne serions sans doute pas tentés de conclure, comme M. Brunot (p. 622), qu'aujourdui on sait *assouplir* à la scène les vers du XVIIe siècle ; nous reconnaîtrions bien plutôt que nos acteurs modernes, avec leur principe de ne pas respecter les vers, de les disloquer sans cesse, de les dire le plus possible comme de la prose, les faussent, en changent totalement les valeurs et en rendent l'audition infiniment pénible pour un omme de goût.

Pour l'ortografe il ne saurait être question de distinguer entre celle du peuple et celle de la Cour ; à cette époque le peuple ne sait en général ni lire ni écrire, et les courtisans d'autre part ont souvent une instruction des plus médiocres. La lutte est circonscrite entre les téoriciens, les écrivains et les imprimeurs. Ces derniers ont des abitudes qu'ils refusent le plus possible de changer. Parmi les téoriciens les arguments des conservateurs ne présentent guère d'intérêt ; il n'en est pas de même de ceux des réformateurs, qui demandent des simplifications d'ordinaire très raisonnables et bien fondées ; mais les écrivains sont plutôt ésitants, et l'Académie, où sont réunis les principaux, reste fort timide. L'ortografe de son dictionnaire est très arcaïque. Il est vrai que sa première édition eut un mince succès, et que l'ortografe qu'elle avait cru i fixer ne rencontra guère d'assentiment. L'ortografe éritée du XVIe siècle était compliquée, les mots étaient chargés de lettres inutiles, et une simplification était d'autant plus facile que l'usage était en somme assez flottant. Le sentiment même de l'ordre, qui dominait tout à cette époque, devait contribuer à une simplification ; aussi de très sérieux progrès se sont-ils accomplis dans ce sens, en deors de l'Académie et même malgré elle ; elle ne les reconnut et ne les sanctionna qu'au XVIIIe siècle.

Les deux tiers de ce gros volume sont consacrés à l'étude du vocabulaire. En effet c'est particulièrement sur les mots que s'exer-

Digitized by Google

cent l'épuration et la réglementation. On semble avoir peur de posséder un lexique trop abondant ; on le limite et on le restreint sans répit, comme si l'on craignait qu'il ne s'i dissimulât quelque vocable mal contrôlé, qui pût faire tache au milieu de l'élégance générale. On hiérarchise les mots ; c'est une vraie rage de purisme, qui va jusqu'à la pruderie. On écarte les uns parce qu'ils sont bas ou populaires, les autres parce qu'ils sont réalistes ou parce qu'ils sont vieux, les autres enfin parce qu'ils sentent le Palais ou les métiers ou la province. On finit par avoir une langue en somme très pauvre, mais où tout est bien défini ; l'emploi des mots, leur sens, les alliances de mots, les images, tout est déterminé avec précision, bien réglé, bien ordonné, tout est scrupuleusement fixé, et, comme les néologismes et les innovations sont condamnés d'avance, tout l'ensemble doit rester immuable comme le gouvernement du grand roi.

Richelet rejette de son dictionnaire (1680) tout ce qui ne lui paraît pas conforme au bon usage, et celui de l'Académie (1694), bien qu'il i manque beaucoup de mots usités, est en somme le tableau de la mode du jour. Mais au moment même où tout semble définitivement réglé, une réaction commence à se manifester, qui n'aboutira pleinement qu'au XVIIIe siècle. Le dictionnaire de Furetière, paru en 1690, est beaucoup plus riche que les deux autres ; il n'exclut pas les mots anciens, tout en les donnant comme tels, il n'écarte pas les termes d'art, il renferme beaucoup de termes courants qui ne sont pas dans l'Académie.

Le livre de M. Brunot, en même temps qu'une étude générale, est une sorte de répertoire, car il nous donne de longues listes lexicologiques, avec les observations qui ont été faites sur chaque mot par les grammiriens ou les lexicografes de l'époque ; ce sont les mots considérés comme vieillis, ou ceux qui ont perdu des sens anciens, c'est la classification des mots, leur iérarchie, les mots de la bonne société, les mots vulgaires, les mots bas, les mots du Palais, les mots tecniques, ce sont les mots nouveaux entrés dans la langue en pleine période classique, avec l'indication des lexiques dans lesquels ils se trouvent et de ceux où ils sont omis, ce sont les définitions de sens et les distinctions des sinonimes, c'est enfin sous forme d'Appendice l'ensemble du mouvement du lexique durant la période classique étudié dans les mots qui commencent par un A. Le tout, très exact, très précis, très soigneusement vérifié, très consciencieux.

Ce grand ouvrage est appelé à rendre de signalés services. Nous ne saurions dire quand il sera terminé, mais M. Brunot ne paraît pas fléchir sous le poids des documents qui deviennent de plus en plus nombreux à mesure que l'on approche des temps modernes. Les volumes se succèdent à des intervalles qui ne sont pas trop longs ; la deuxième partie du tome IV semble être à peu près

Digitized by Google

achevée, et nous savons par une communication personnelle de l'auteur que le tome V, qui doit paraître avant, est en cours d'impression. (1).

Maurice GRAMMONT.

A. Meillet. — Caractères généraux des langues germaniques, *Paris, Hachette*, 1917, XVI-222 p. in-16°, 3 fr. 50.

L'école de F. de Saussure, ou école française, a fait de la grammaire comparée, et avec maîtrise, quand elle l'a jugé à propos; mais sa spécialité est plutôt la linguistique, c'est-à-dire essentiellement l'étude des caractères généraux soit d'une langue soit d'un groupe ou d'une famille de langues, des tendances qui sont propres à chacune et des fénomènes qui dominent l'évolution de l'ensemble des langues umaines. M. Meillet nous en offre un bel exemple avec ses *Caractères généraux des langues germaniques.*

Il s'est proposé de montrer ce que le développement des langues germaniques a d'original et de particulier entre toutes les langues indo-européennes. Les langues germaniques étaient déjà distinctes les unes des autres lorsqu'elles nous sont attestées istoriquement pour la première fois, et depuis elles n'ont pas cessé de diverger de plus en plus; mais, pour distincts et indépendants qu'ils soient, les développements des langues germaniques sont demeurés parallèles entre eux parce qu'ils sont commandés par les tendances générales qui ont séparé de très bonne eure le germanique des autres langues du groupe indo-européen et par les changements initiaux qui se sont produits à l'époque de l'unité.

Le germanique commun a subi une mutation consonantique complète, qui a bouleversé son sistème de consonnes ; les sonores sont devenues sourdes, les sourdes non aspirées sont devenues aspirées, les sonores aspirées ont perdu leur aspiration. Ce fénomène a été reconnu et exposé pour la première fois par le Danois Rask, en 1818 ; mais il n'a été expliqué qu'en 1899, par M. Meillet lui-même (*I F*, X, p. 63). C'est cette explication qu'il nous donne de nouveau dans ce livre (p. 34-37), et il i a tout lieu de la considérer comme définitive: la mutation est due à une entrée en action plus tardive de la glotte par rapport au moment de l'explosion de l'occlusive. Seulement il ajoute une restriction qui ne nous semble pas justifiée: « Ce changement, dit-il (p. 37), a épargné les anciennes occlusives sonores aspirées ». A notre avis elles ont été atteintes par la même modification que les autres; les vibrations glottales, qui commençaient en indo-européen pour les occlusives sonores dès le début de l'implosion, n'ont plus commencé en germanique qu'au moment de l'explosion; ainsi ces sonores sont devenues des sourdes.

(1) Au moment de donner le bon à tirer de ce compte rendu, qui est depuis uit mois à l'imprimerie, nous recevons le tome V.

Digitized by Google

De même pour les sonores aspirées qui étaient en indo-européen des occlusives sonores accompagnées d'une aspiration sonore, les vibrations n'ont plus commencé qu'avec l'explosion ; il n'i a donc plus eu de sonore que l'aspiration. Mais la combinaison d'une occlusive sourde avec une aspiration sonore est un fonème difficile fisiologiquement, et qui allait devenir impossible en germanique puisque cette langue devait perdre le pouvoir d'articuler des aspirations sonores. Il s'est donc produit une fusion ou assimilation des éléments composant le fonème : l'aspiration a disparu en tant que souffle et sa sonorité s'est jointe à l'élément occlusif, d'où, comme résultat, des occlusives sonores non aspirées.

L'état fisiologique que décèle la mutation consonantique a persisté à des degrés divers chez les différentes populations de langue germanique. Chez les unes il s'est oblitéré peu à peu, chez d'autres il subsiste encore nettement aujourdui ; ainsi certains dialectes ont eu une deuxième mutation consonantique, dans telle région une troisième est en train de s'accomplir, et il n'i a pas de raison pour qu'il n'en soit pas ainsi indéfiniment, tant que l'état fisiologique ne change pas, puisque chaque mutation fait surgir de nouvelles catégories de fonèmes qui sont à leur tour susceptibles d'être mutés.

Le germanique a developpé sur la sillabe initiable du mot un accent d'intensité, qui a exercé dès le début et jusqu'à présent une action considérable sur les voyelles inaccentuées. En outre le timbre des voyelles a été modifié en grande partie, aussi bien en sillabe accentuée qu'en sillabe inaccentuée par les éléments consonantiques et vocaliques qui les suivaient. Cette altération ne fait que s'amorcer en germanique commun, mais elle s'est étendue singulièrement dans les langues germaniques, non point par un développement uniforme, mais par des développements parallèles bien qu'indépendants. Il i a là plusieurs fénomènes divers, en particulier celui que l'auteur appelle l'inflexion et que l'on nomme aussi la métafonie. Ce dernier s'est-il accompli par dessus les consonnes ou par l'intermédiaire des consonnes ? M. Meillet ne le précise pas, et nous pensons qu'il aurait été important de le faire, car les deux procès sont radicalement différents, et les faits permettent de se prononcer.

Enfin, pour ne signaler que les événements de première importance, les voyelles des sillabes finales se sont affaiblies : d'une manière générale les brèves se sont amuïes et les longues sont devenues brèves. Cet affaiblissement est la réalisation d'une tendance indo-européenne, mais elle s'est si bien acclimatée et developpée en germanique que dans certains parlers elle s'est poursuivie jusqu'à mantenant, et qu'en anglais par exemple l'ancienne sillabe pénultième devenue finale a fini par avoir le même sort et éprouver la même destruction que l'ancienne finale.

Digitized by Google

Au milieu de tous ces bouleversements fonétiques la morfologie et la sintaxe indo-européennes devaient forcément sombrer peu à peu. Les désinences flexionnelles qui jouaient un rôle capital en indo-européen, affaiblies d'abord, puis presque totalement anéanties par l'évolution des finales, sont remplacées par des mots accessoires dont l'emploi se développe de plus en plus. Le tème verbal, mis en relief et maintenu par l'accent au détriment des autres éléments, devient le générateur essentiel des formes nouvelles. L'ancien sistème verbal est remplacé par un sistème nouveau où l'on distingue des verbes faibles et des verbes forts, ces derniers étant surtout caractérisés par des alternances vocaliques qui remontent en grande partie à l'indo-européen ,mais ont pris un aspect tout nouveau et une valeur morfologique qu'elles n'avaient pas. Le rôle grammatical des mots, cessant d'être indiqué par leur forme, l'est par leur place, et l'ordre des mots tend à devenir fixe.

Toutes ces transformations finissent par créer un tipe de langue radicalement nouveau. Le germanique commun a encore tous les caractères essentiels d'une langue indo-européenne ; mais, pour prendre un exemple frappant, l'anglais, qui est une des langues où les tendances accusées par le germanique se sont réalisées avec le plus d'ensemble et de persévérance, n'a plus d'indo-européen que ses origines. Il ne distingue les verbes des noms que par des mots accessoires ; il ne marque les temps et les modes que par des auxiliaires ; il ne décline plus les noms, et la seule trace qui lui reste au singulier des anciennes désinences casuelles, l'*-s* du génitif, est pour lui beaucoup plutôt une postposition qu'un indice flexionnel ; il a confondu les genres dans les noms et les adjectifs ; il a réduit la majorité de ses vocables à leur sillabe initiale. Que l'anglais fasse un pas de plus, et il n'est pas téméraire d'en envisager la possibilité pour l'avenir, alors il deviendra une langue composée uniquement de monosillabes et d'agrégats de monosillabes, toujours invariables, se distinguant les uns des autres pour le sens par des nuances diverses de prononciation, pour la valeur par leur place dans la frase et par les mots accessoires qui les entourent. Ce n'est plus en rien le tipe si riche, si varié, si complexe, si souple de l'indo-européen ; c'est celui des langues monosillabiques de l'extrême-orient.

Maurice GRAMMONT.

J.-M. Meunier. — Atlas linguistique des pronoms personnels du Nivernais. *Paris, Champion*, 1911.

— Etude morphologique sur les pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais. *Paris, Champion*, 1911.

— Monographie phonétique du parler de Chaulgnes (Nièvre). *Paris, Champion*, 1911.

— Index de tous les mots contenus dans la « Monographie phonétique », *Paris, Champion*, 1911.

Digitized by Google

M. Meunier nous donne en 14 cartes les formes des pronoms personnes telles qu'il les a recueillies dans plus de 200 localités du département de la Nièvre. Travail très consciencieux, très bien fait et éminemment utile. L'*Index* peut servir de glossaire du Chaulgnard en attendant celui que l'auteur nous promet plus tard. L'*Etude morphologique* et la *Monographie phonétique*, en groupant et classant les faits, sont propres à faciliter les recherches.

M. G.

L Wiener. — Commentary to the Germanic Laws and Mediaeval Documents, *Cambridge, Harvard University Press*, 1915, [LXII-226 p. in-8°].

M. Wiener est professeur de langues et littératures slaves à l'Université Harward, et il a découvert, en examinant les textes du Moyen-Age, que les vocables qui i figurent ont été étudiés par les filologues et les linguistes avec le plus profond dédain des témoignages documentaires et sans le moindre souci de l'évolution sémantique.

Il a donc repris cette étude de toutes pièces, il a confronté plus de 250.000 documents, et il est arrivé, en s'appuyant sur l'istoire des Peaux-Rouges, à cette conclusion que les termes juridiques que l'on rencontre dans les langues germaniques ont été empruntés au latin.

Les lois des Francs, loi salique, loi ripuaire, sont d'origine romane et reposent sur le code de Théodose (Ve siècle). Il i a bien une difficulté apparente: la plupart des termes juridiques germaniques existent déjà en gotique, dans ces textes dont la plupart sont attribués à Wulfila (IVe siècle). Il faut donc avant tout démontrer que ces textes ne sont pas de Wulfila; M. Wiener s'i applique et établit, par des arguments qui ne convaincront personne, que la bible gotique remonte au plus au VIIIe siècle.

Cela posé, il donne libre carrière à son imagination et à sa facilité de construction, et ce n'est pas seulement les termes de droit, mais une bonne partie du vocabulaire germanique qu'il tire sans effort du latin.

Mais on ne doit condamner personne sans l'avoir entendu. Qu'est-ce que c'est que got. *þiuda*, vha. *diota*, ags. *þ'od* « peuple » ? C'est lat. *deuotus*, ce sont les *uiri deuoti*, les gens qui sont dévoués aux chefs et aux seigneurs (p. 38). Par quelle évolution sémantique passe-t-on du sens de *deuotus*, à celui de « peuple, nation » ? « The Germanic words cannot be separated from the meaning *seruus*, a connection which has arisen only through the employment of the German people as *serui dominici* ». Voilà « the semantic history of the words ». Comment un *d* latin a-t-il pu devenir *þ* en gotique et en anglo-saxon ? M. Wiener ne nous le dit pas; mais il nous a avertis que la fonétique des filologues et des linguistes n'est pas même « approximately correct ».

Digitized by Google

La grammaire comparée considère que osq. *touto* « cité, peuple », lett. *tauta* « peuple », irl. *tuath* « nation peuple » et got. *þiuda* sont un seul et même mot, un terme commun aux dialectes occidentaux de l'indo-européen. M. Wiener pense autrement ; pour lui le mot osque contient évidemment (obviously) l'idée de « communauté », de « totalité » et provient de latin *tōtus*, le mot baltique provient de got. *þiuda* (comment ?) ; enfin irl. *tuath* est aussi de son côté le mot latin *deuotus* emprunté. De gaulois *Teuto-* il n'est naturellement pas question, parce qu'il serait également difficile de le séparer de irl. *tuath* et de le tirer, vu sa date, de lat. *deuotus*.

Cette page 38 ne fait pas exception dans l'ouvrage ; presque chaque page nous apporte un enseignement aussi riche. L'auteur, à qui ce travail a coûté cinq années, aurait eu plus vite fait d'étudier les éléments de la grammaire comparée ; il aurait évité de se livrer à des constructions caduques, qui dépassent en fantaisie les élucubrations des étimologistes de l'antiquité et de la renaissance.

M. Wiener annonce un second volume !

M. G.

J. Leite de Vasconcellos. — De Campolide a Melrose, *Lisboa, Imprensa nacional*, 1915, in-8° de 184 p., avec planches ors texte.

M. Leite de Vasconcellos a beaucoup voyagé pour s'instruire et faire connaissance avec la civilisation des pays étrangers. Mais jusqu'à ces dernières années il n'était guère sorti du continent proprement dit ; l'eau lui semble trop instable et peu sûre et ce voir ce que visitent la plupart des voyageurs, il a admiré les sites sur cet élément. Aussi n'est-ce qu'en 1913 qu'il s'est déterminé pour la première fois à partir pour l'Angleterre, et c'est ce voyage qu'il nous raconte.

M. Leite ne voyage pas en touriste, mais en savant. Il est allé voir ce que visitent la plupart des voyageurs, il a admiré les sites et les spectacles que chacun va contempler, mais il ne nous en parle guère ; ces choses-là ne l'intéressent que secondairement et il ne se sent pas de compétence spéciale pour en parler. Ancien directeur de la Bibliotèque nationale de Lisbonne, directeur actuel du Musée étnologique portugais, ce qui l'attire avant tout ce sont d'une part les livres, les manuscrits et la bibliografie, et d'autre part l'étnologie et l'arkéologie. C'est donc de ce qu'il a vu touchant ces spécialités qu'il nous entretient.

A Londres le Musée britannique. Il i a vu certaines choses qu'il avait décidé d'avance d'examiner et d'autres qui étaient pour lui imprévues. Il nous décrit les unes et les autres ; mais il s'arrête particulièrement sur ce qui a rapport au Portugal. Livres, manuscrits, objets d'étnologie ou d'arkéologie, il compare continuellement ce qu'il voit avec ce que l'on possède dans les collections portugaises ou ce qui se trouve en Portugal ; et à l'occasion il note ce qui man-

Digitized by Google

que dans les musées de son pays. « Quando visito museus estrangeiros, nous dit-il, trago constantemente Portugal diante dos olhos ».

Les grands musées sont des lieux publics où tout le monde passe, avec ou sans compétence; mais les étrangers ne vont guère à la Sinagogue portugaise; M. Leite s'i est fait montrer les textes que l'on i possède en langue judéo-portugaise, et il nous indique un certain nombre de particularités lexicologiques qu'il i a notées.

A Oxford il a visité, toujours avec les mêmes préoccupations scientifiques, le *Pitt-Rivers Museum* et le *Ashmolean Museum* (etnologie et arkéologie), et ensuite la bibliotèque *Bodleyenne*. A Edimbourg le *Musée international des antiquités d'Ecosse*, et le *Musée royal écossais* ; puis il a terminé ses investigations insulaires par une excursion à l'abbaye de Melrose, qui a été chantee par W. Scott en vers émus.

Il est revenu par Amiens, pour voir les documents d'arkéologie préistorique de St-Acheul et de Montières, par Paris, « la reine des cités », qui l'attire toujours, et par Poitiers, où ses goûts d'arkéologie ont encore trouvé de quoi se satisfaire.

L'auteur ne disposait que de deux mois pour ce voyage scientifique; on peut voir, par le résumé que nous en donnons, qu'il les a bien employés.

M. G.

H. P. Thieme. — Essai sur l'histoire du vers français, *Paris, Champion*, 1916, XII-432 p. in-8°.

Un répertoire un peu complet de la bibliografie relative à la versification française faisait jusqu'à présent défaut; avec le livre de M. Thieme cette lacune est comblée.

Son livre comprend trois parties. La seconde contient la bibliografie proprement dite, rangée par ordre cronologique. Elle énumère les livres et articles parus sur la versification française depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours; les ouvrages les plus importants i sont suivis d'une petite analise ou d'une appréciation : les principaux comptes-rendus qui en ont été faits sont également cités. Cette bibliografie est très riche et remarquablement exacte et complète.

La troisième partie reprend la même bibliografie sous d'autres formes et dans des ordres divers. D'abord des tableaux analitiques où les noms des auteurs sont rangés d'après les questions qu'ils ont traitées; chaque nom d'auteur est précédé de la date de l'ouvrage pour lequel il est cité, ce qui permet de trouver aisément les indications complémentaires dans la seconde partie. Ici l'auteur n'a pas toujours suffisamment tenu compte des ouvrages d'ensemble où des questions multiples ont été étudiées d'une manière originale. Ainsi, pour ne prendre que le nom de Bec de Fouquières, on est étonné de ne pas le trouver sur les rubriques *Etudes généra-*

Digitized by Google

les sur l'alexandrin, Accents, Allitération, Césure, Le vers romantique, Enjambement (où l'on trouve en tout trois noms, avec les dates 1610, 1684, 1886 !).

Puis viennent un index cronologique des noms d'auteurs, un index alfabétique des mêmes noms, et pour finir un index général de la première partie, à laquelle s'applique particulièrement le titre « Essai sur l'histoire du vers français ».

Ce titre n'est pas exactement celui qui conviendrait. En somme l'auteur fait beaucoup moins l'istoire du vers français que celle de ce qui a été écrit sur le vers français. Dans chaque chapitre il résume ce qui a été dit sur la question, mais il ne conclut guère et prend rarement parti. C'est encore de la bibliografie, classée, groupée et largement analisée; pas grand chose de plus.

En tant que bibliografie de la versification française, l'ouvrage de M. Thieme mérite de grands éloges. Il répond à un besoin réel ; avec ses analises et ses résumés de l'état du sujet il pourra suggérer des études nouvelles; avec ses tableaux et ses répertoires variés, il les rendra particulièrement faciles.

Ce livre contient beaucoup de fautes d'impression, beaucoup trop; un certain nombre de frases sont inintelligibles, soit par le fait de l'imprimeur, soit par celle du traducteur. On en trouvera deux de suite à la p. 144, celle qui commence par : « Cependant la preuve... », où il faut remplacer « décrit » par « écrit », et la suivante : « Depuis Fontenelle... », qui est décidément mal faite.

Maurice GRAMMONT.

Ramiro Ortiz. — Per la storia della cultura italiana in Rumenia, studi et ricerche, VII-VIII, 1-356, in-8°. *Bucarest, C. Sfetea*, 1916.

Les frais de cette belle publication en langue italienne ont été faits par l'administration de l'Instruction publique de Roumanie.

L'auteur avertit, dans sa préface, que son ouvrage est formé de deux parties l'une, p. 1-210, est inédite; la seconde, p. 211-351, reproduit des articles qui parurent, il y a quelques années, dans le *Giornale storico della Letteratura italiana*. Ainsi s'explique le titre de Recherches et d'Etudes. D'ailleurs M. R. Ortiz nous affirme qu'il a réuni tous les matériaux pour une *storia della cultura italiana in Rumenia* et qu'il compte les utiliser dès que les devoirs de l'enseignement lui en laisseront le loisir

Pas plus dans la préface, datée de Bucarest, juin 1916, qu'ailleurs, l'on ne rencontre la moindre trace d'une émotion ou d'une inquiétude marquant que l'on est contemporain de l'effroyable guerre actuelle. M. Ortiz n'ignore pas le nom d'Alecsandri, mais je doute qu'il ait compris la portée du Chant du Latin dont notre Société des Langues Romanes eut jadis la primeur.

En tête de l'introduction, il reconnaît que la pensée de son livre lui a été suggérée par celui d'Apostolescu, *Influence des romanti-*

Digitized by Google

ques français sur la poésie roumaine (avec préface de Fagnet, Paris 1909) dont il dit du bien, mais ne cherchez nulle part la moindre allusion à l'affectueuse reconnaissance que les Roumains conservent à la France pour avoir, au traité de 1856, affranchi leurs principautés de l'occupation autrichienne, de la suzeraineté turque et du protectorat russe.

L'on serait tenté de se demander si ce miracle de la persistance d'une nationalité latine entourée de Russes, de Hongrois et des Slaves balkaniens n'aurait point sa cause dans le fonds celtique des colons latinisés que Trajan fit venir des provinces voisines. Les Celtes qu'Alexandre avait rencontrés sur les bords du Danube, ne furent certainement pas épuisés par l'expédition en Grèce et l'établissement en Asie-Mineure. Il en restait au pays d'origine, sur les bords du Danube, si bien qu'un cordon de Celtoromains s'étendit un jour de l'Ebre aux Carpathes, sans discontinuité. Au IIIe siècle, il se rompit sous la pression des Alamans, des Goths, des Sarmates, de toutes les barbaries se ruant à la curée de l'Empire. La majeure partie des colons de l'Est se retira dans les montagnes et les forêts de la Transylvanie ou derrière cet abri. De même les Wallons de Belgique furent protégés par les Ardennes. Non seulement par la langue, par le sang, les Roumains sont parents des Gallo-Romains, des Français actuels, mais l'observation vaut également pour les Koutzo-Valaques disséminés dans les pays balkaniques. Elle aurait une confirmation si l'on consentait à reconnaître autre chose qu'un hasard dans la ressemblance des groupes *Gal* et *Vla* ou *Val*. (1).

M. Ortiz a patiemment recherché et retrouvé les traces des rapports des Roumains avec l'Italie au Moyen-Age, d'où le titre un peu ambitieux de son livre. On voit ainsi la Papauté nouer des relations, dès la fin du XIIe siècle, avec les princes de peuples qu'elle savait conserver l'usage d'un dialecte latin ou qu'elle espérait rattacher à son autorité. Il a découvert aux Archives du Vatican les documents les plus probants : « tant que prévalut l'influence de l'Eglise romaine, tant en Valachie qu'en Transylvanie, l'on eut conscience de l'origine latine de la population : et cette conscience disparut seulement quand les Roumains se laissèrent entraîner dans l'orbite byzantine où pour eux il n'y avait rien à gagner », p. 7.

Mention est faite de l'influence exercée par les humanistes polonais de la fin du XVIe siècle. Elle se transmet par deux des plus anciens écrivains roumains, Grigore Urechie et Miron Costin. Par ce chemin détourné la Renaissance atteignait l'Orient. L'on arrive

(1) J'attache une importance aux traits communs reconnus entre le dialecte du Frioul et le groupe des dialectes roumains, quoi qu'en dise Grœber, *Grundriss*, I, p. 439.

Digitized by Google

ainsi d'un pas rapide à Lazar di Arrigi qui en 1817 passe de Transylvanie à Bucarest et y fonde la première école nationale (p. 23). L'Académie Roumaine se crée à Bucarest en 1860 « quando si poser le basi d'una Romania una ». Mais l'auteur n'approuve point la pensée que la tâche de l'Académie dût être la formation d'une langue littéraire qui, d'après lui, était un fait accompli depuis le temps des premières publications ecclésiastiques. Cela ne semble pas complètement démontré par ce qu'il nous apprend sur les efforts de la Papauté pour étendre son domaine en Transylvanie et en Moldavie (p. 68-91) : des catéchismes, des recueils de sermons ne furent que de premiers essais, estimables et utiles, mais ils n'engageaient point l'avenir de la langue.

L'auteur conclut cette partie en reproduisant l'équitable éloge que Botta et de Gérando ont fait de l'action de la Propagande où il voit un édifice italien, catholique, sans doute, mais dont il revendique le droit de ne point taire les mérites.

L'œuvre des Missions est chrétienne au large sens du mot : elle a sa part dans la reconnaissance des pays barbares, de leurs langues, de leurs usages ; elle se continue de nos jours, et je possède un exemplaire de dictionnaire français-yolof qui nous fut donné en 1856 par l'évêque français de Dakar. Il y avait été imprimé. L'organisation première des Missions fut une conception de la Papauté, mais elle n'est italienne que dans cette mesure.

L'art italien a laissé des traces, en s'alliant à l'art byzantin, dans l'architecture roumaine des XVIe et XVIIe siècles, mais l'on nous présente surtout des récits de voyageurs venus de Gênes ou de Venise par la Mer Noire ou la Dalmatie. Très intéressants par ce qu'ils apprennent sur l'état des pays qu'ils traversent, ils ne justifient pas le titre aventureux du volume sur l'action qu'aurait eue la culture italienne en Roumanie. Je ne la reconnais qu'en ce qui concerne l'Université de Padoue où affluaient des étudiants de tous les pays, et l'on comprend qu'un jeune homme tel que celui dont l'on donne le carnet, rapportait en Roumanie une instruction profitable à ses compatriotes.

Les rapports de la Roumanie et de l'Italie cessèrent au commencement du XVIIIe siècle, quand les Turcs attribuèrent le pouvoir aux Grecs Vanaristes. Dès lors l'influence française prédomine et l'auteur ne lui témoigne pas de sympathie. Dès le commencement de son livre il étale son sentiment : « Dans le latinisme de Laurian, il convient de chercher non seulement l'origine de cette sorte de franco-roumain dans lequel a écrit par exemple Mihail Zamphirescu, mais aussi de cette mode littéraire française à laquelle Bolintineanu et Alexandri lui-même ont obéi durant toute leur vie, sans parler des idées philosophiques, politiques et littéraires qui, chez nous, ont régné des dizaines et des dizaines d'années ; en un mot de tous les emprunts inconsidérés et ridicules que la *sœur cadette* s'est crue obligée de contracter envers la *sœur aînée* ». P. 24.

Digitized by Google

Quand la crise que l'Europe subit, aura pris fin et que la Roumnie sera restaurée dans son indépendance, M. Ortiz ne se vantera point d'avoir ainsi épanché le venin de sa malveillance.

La ceconde partie du volume est formée, comme il a été dit plus haut, d'articles déjà publiés : Pietro Metastasio e i poeti Vacaresti (213-289) ; Per la fortuna della tragedia alfieriana e Rumania (292-315). Intéressantes études, je le reconnais volontiers, mais quand France, Italie et Roumanie versent fraternellement leur sang pour la plus juste des causes, il est pénible, exaspérant, de rencontrer à la première page une sorte de diatribe.

Pour faire ressortir le tableau élogieux que le vieux chroniqueur roumain, Miron Costin, a tracé de l'Italie de son temps, M. Ortiz emprunte à un compte-rendu de Galletti dans le *Giornale storico* [LVIII, 205] une protestation violente contre de nombreux étrangers qui ont parlé de l'Italie des XVIIe et XVIIIe siècles, puis cite, sans en rien omettre, les vers où Boileau a blâmé en termes durs le succès en France des mœurs et du goût italiens. S'il le regretta, si l'on ne les trouve que dans une édition très rare et anonyme, quel intérêt vous porte a les y puiser ? Boileau admirait Pascal et Arnaud, ne s'en cachait pas plus que de sa sympathie pour Molière. Il est maladroit de se déclarer en désaccord sur des points de morale avec un aussi honnête homme.

J'avais supposé que M. Ortiz, qui ne se refuse pas les digressions, ayant mentionné ce qu'il doit à la thèse d'Apostolescu, se ferait un plaisir de ne pas oublier les travaux de Pompiliu Eliade. Après avoir complété son instruction à notre Ecole Normale ce vaillant esprit subit à Paris en 1898 les épreuves du Doctorat avec une thèse remarquée : *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie. Les origines. Etude sur l'état de la socété roumaine à l'époque des règnes phanariotes.* En 1905, il lui donnait une suite par *L'occupation turque et les premiers princes indigènes* (1821-1828). En 1914 à la veille de sa mort, il publiait en un volume l'histoire du protectorat russe. Son excellent enseignement de la littérature française à l'Université de Bucarest, ses articles de critique dans *l'Indépendance roumaine*, réunis en trois volumes sous le titre de *Causeries littéraires*, sa direction du théâtre, son rôle politique qui fut signalé par le rapport de la loi contre l'ivresse, quelle activité généreuse, patriotique en une trop courte carrière et combien sa perte fut ressentie en son pays et partout où la Roumanie a des amis ! Pour eux j'écris ces lignes, en hommage à une chère mémoire.

Ferdinand CASTETS.

Maria Parrozzani. Il codice Miscellaneo 11, 11, 89, Provenienza Strozzi (Magl. CL.XXI,N. 123) della Biblioteca Nazionale Centrale di Firenze, in-4°, p. 1-14. *Padova*, 1914.

Mazzatinti a décrit ce recueil dans ses *Inventaires des manuscrits des Bibliothèques d'Italie* (1899, vol. IX, paq. 14), mais

Digitized by Google

Mc. Parrozzani, ayant reconnu que cette description est incomplète et inexacte, *monca ed inesatta*, et que la table, donnée par Mazzatinti a les mêmes défauts, a refait tout cela avec le soin le plus méritoire, et elle offre en un feuillet à part, une table générale du ms. que l'on peut insérer au vol. IX des Catalogues. J'ai des raisons de croire qu'un travail analogue devrait être fait pour plusieurs des mss. italiens de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier que Mazzatinti a vus trop rapidement. Je n'ai pas en ce moment ses catalogues sous la main, mais il me semble bien qu'il a laissé à l'opuscule de Torquato Tasso *le Dignità*, le titre inexact de *Della Dignità*. Je reviendrai un jour sur ces manuscrits. F. C.

Levi (Ezio). — Il Libro dei cinquanta Miracoli della Vergine, in-8°, I-CLXVIII, 1-183. *Bologna, Romagnoli*, 1917.

Un beau volume de la collection des ouvrages inédits ou rares publiés par les soins de la commission royale, a un intérêt scientifique grâce à l'introduction où M. Levi suit les Miracles de la Vierge dans les recueils latins, des littératures française, espagnole, provençale, roumaine, allemande, italienne, examine le ms. qu'il publie, puis le recueil de la *Nationale* (fonds latin, nouv. acquisitions, 503) dont il fait partie, passe aux sources des *cinquanta miracoli*, y reconnaît enfin l'inspiration du grand ascète du Moyen Age, saint Bernard. Le portrait de cette âme ardente et pieuse se termine avec raison par le rappel du rôle sublime que Dante donne à saint Bernard dans les trois derniers chants du *Paradis*.

Le dernier chapitre de l'introduction traite de l'Art dans les *Cinquanta Miracoli*. Après avoir reconnu les mérites de la narration ou du dialogue, M. L. insiste sur la pauvreté de la psychologie. Il l'attribue à la prépondérance du sentiment religieux. Mais le défaut est plus général qu'il ne suppose, se note plus ou moins dans presque toute la littérature en langue vulgaire du Moyen Age et dans les contes latins qui s'en inspirent.

Un court Appendice nous apprend que le Conte de la Nonne qui s'était échappée du couvent et que la Vierge suppléa dans son office, a été mis en scène à l'Olympia de Londres en janvier 1912. En janvier 1915, le même sujet devenu opéra (livret de E. Morchoni, musique de G. Laccetti), a été représenté au théâtre San Carlo a Naples. M. L. en conclut à une renaissance possible des vieux motifs de la légende du Moyen Age.

Cette introduction, d'une science très sûre donne le nécessaire sur la branche qu'est le genre des Contes en l'honneur de la Vierge.

Le texte italien (1-84) est suivi d'une table développée des Recueils de Miracles de la Vierge (85-107) suivie d'Additions (108-118) et de Corrections (119-123), motivées ces dernières par la dif-

Digitized by Google

ficulté où l'on fut d'abord de consulter à nouveau, vu la guerre, le ms. de Paris que l'on reproduisait.

Après une étude phonétique et morphologique du texte, le volume se termine par un glossaire et un lexique des noms propres. Les amateurs du dialecte vénitien ont donc entre les mains une édition de tout repos.

Çà et là l'auteur corrige poliment ses devanciers : LVI et LXXI, il note l'insuffisance du Catalogue de Mazzatinti ; CXVI, il relève l'inintelligence de Friedmann (*Altitalienische Heiligenlegenden*, Dresden, 1908) qui en face du nom de l'héroïne d'un conte, s'écrie : *Fatal ist auch der Name Dea, der Kein Kalendarname ist !* La *sor Dea*, des Clarisses de Rome, ne figure évidemment pas dans nos calendriers.

Parmi les publications relatives à la légende de Marie, le livre de M. Ezio Levi occupera toujours un rang très honorable. La reproduction de quelques gravures sur bois des incunables est très digne d'approbation : la naïveté première de la légende s'y reconnaît encore. F. C.

Vespucci reprints, texts and studies, II, IV, V, VI, VII, in-8° 1915-1916. *Princeton University Press; London, Humphrey Milford, Oxford University Press.*

« La réimpression des textes de Vespucci et d'écrits dont il a été l'objet, a son origine dans le don fait à la Bibliothèque de l'Université de Princeton par M. Cyrus McCormick de Chicago de huit traités relatifs à Vespucci, achetés de la bibliothèque Hoe ». Note des éditeurs.

Pour faciliter l'étude du problème qui se pose autour du nom d'Amerigo Vespucci, l'administration de la Bibliothèque de l'Université de Princeton a été autorisée à publier en facsimile les dons de M. McCormick, et à ajouter les documents qui sembleraient propres à compléter la série. Les ressources sont assurées pour que l'entreprise soit menée à bonne fin.

Les volumes que j'ai entre les mains, sont : II, la lettre à Soderini, fac-simile d'un exemplaire don de M. McCormick. La lettre, datée à la fin de Lisbonne, 4 septembre 1504, contient le récit de quatre voyages d'Amerigo. Les deux premiers furent faits par ordre de Ferdinand, roi de Castille. Partie de Cadix le 16 mai 1497 l'escadrille s'arrêta huit jours aux Canaries pour y compléter ses provisions, et fit voile vers l'Occident. Après trente-sept jours de navigation on vit la terre que l'on supposa être un continent. Calculées d'après les connaissances astronomiques du temps, la latitude était de 16 degrés au Nord de l'Equateur, la longitude de 15 degrés à l'Ouest des Canaries, chiffres d'ailleurs très contestables. Dans le second voyage, l'on trouva terre au sud de l'Equateur, quarante et quelques jours après avoir passé les Canaries. L'expé-

Digitized by Google

dition se termina en remontant jusqu'au 15° degré de latitude Nord où l'on relâcha à « l'île d'Antilles » que Christophe Colomb avait découverte quelques années plus tôt et où l'on eut quelques désagréments avec les chrétiens qu'il y avait laissés. Les troisième et quatrième voyages commencent par des reconnaissances le long de la côte d'Afrique ordonnées par le roi Manuel de Portugal ; dans le quatrième, on alla jusqu'à Sierra Leone, puis l'on traversa l'Atlantique et l'on s'arrêta à une terre située au 18° degré au sud de l'Equateur et au 35° degré ouest de la longitude de Lisbonne ; l'on y bâtit un fort et l'on y laissa vingt-quatre hommes avec de l'artillerie et des provisions pour six mois. Puis l'on partit pour Lisbonne où l'on arriva le 28 juin 1504, après une laborieuse traversée de 77 jours.

IV. Traduction en anglais de la lettre à Soderini, par M. George Tyler Northup.

L'introduction fait de ce volume 3 le plus important de la collection. M. Northup, après avoir montré que la lettre à Soderini exige l'examen, la collation, le classement des versions qui en existent ; après avoir rappelé que ce travail a été souvent promis, y procède vaillamment avec la confiance que donne la conscience de connaître le sujet. Il y a quelque ridicule à le rappeler, mais rare est celui qui a la probité de consulter réellement tous les mss. connus et accessibles d'un texte qu'il édite. Ainsi s'impriment des erreurs qui s'éternisent. M. N. tenait à honneur d'établir sa traduction sur une base solide. La forme la plus authentique de la lettre à Soderini lui paraît l'édition Florentine (P) dont un exemplaire est reproduit dans le tome II de cette collection. Nous venons de le feuilleter. L'on a encore une copie manuscrite (M) du XVIII° siècle d'après une copie de 1505. La version latine que Waldzeemuller imprima à Saint-Dié, en 1507, sous le titre de *Cosmographiæ Introductio* est désignée par la lettre H, en raison du nom classique adopté par l'auteur, *Hylacomus*. Par cette traduction la lettre à Soderini fut répandue et connue tandis que le texte italien en tombait dans l'oubli. Par elle, ajouterais-je, il semble que le nom d'Aimeric Vespuce ait fait son chemin dans le monde.

M. Northup, en comparant ces documents, a pu dresser un arbre généalogique et reconstruire l'original primitif (O) dont il donne la traduction. Ce travail est fait avec patience et sagacité, mais en donner une idée suffisante obligerait à de trop nombreuses et longues citations. La conclusion, inattendue, on doit le dire, est que l'original de la lettre à Soderini a été écrit en espagnol. Ainsi l'on s'expliquerait la présence des hispanismes que l'on relève dans le texte italien.

Le tome V (The Mundus Novus in translation) est la traduction anglaise par M. Northup de la lette de Vespucci à Laurent Pierre de Médici, d'après la traduction latine imprimée à Vienne en août 1504 par maître Jean Otmar. Une introduction eût été utile.

Digitized by Google

Le tome VI est le fac-simile de l'ouvrage Paesi nevamente retrovati et Novo Mondo da Alberico Vesputio Florentino intitulato, Milan, 1508.

Le tome VII est le fac-simile d'une édition française de l'ouvrage reproduit au tome VI : Sensuyt le nouveau monde et navigations faites par Emery Vespuce Florentin. Des pays et isles nouvellement trouvez auparavant a nous inconneuz tant en l'Ethiope que Arrabic, Calichut et aultres plusieurs regions estranges. Translate de italien en langue francoise par Mathurin du Redouer licencie es loix [1515].

A la fin de la table générale on lit : On les vent à Paris en la rue neuve nostre dame a l'enseigne de l'escu de France.

Quelques pages d'introduction auraient permis de caractériser ce que contiennent ces derniers volumes. En les parcourant et en regardant aux tables, l'on constate que les trois premiers livres ont pour objet l'exploration de la côte d'Afrique jusqu'aux Indes et que les renseignements commerciaux y abondent. Le quatrième livre contient les voyages et découvertes de Christophe Colomb, jusqu'au moment où il fut mis aux fers et expédié en Espagne ; les derniers chapitres contiennent les voyages d'Alonso le Noir et des frères Pinçon. Le livre V a pour titre Novo Mondo de Lingua Spagnola intrepretato in Idioma Ro, Alberico Vesputio A Lorenzo patre (sic) de Medici Salutem.

C'est bien la lettre que M. Northup traduit dans le tome V de cette collection. La traduction française donne Laurens pere, mais n'empêche pas de supposer Pier ou Pietro à l'original.

Le volume se termine par un sixième livre contenant des lettres d'Ambassadeurs de Venise à leur gouvernement sur les découvertes faites par les Portugais.

La publication si richement entreprise par l'Université de Princeton, se complétera, réunira tous les textes dont l'examen permettra de formuler ce qu'il convient de penser de Vespuce et de la manière dont son prénom a fini par s'appliquer au Nouveau Monde découvert par le glorieux Christophe Colomb.

Ferdinand CASTETS.

Langfors (Arthur) : Notice du manuscrit français 12483 de la Bibliothèque Nationale, in-4°, 5-167, *Paris, imprimerie Nationale*, 1916.

Cette publication est tirée des Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale et d'autres bibliothèques, tome XXXIX, 2e partie, où elle est paginée 502-665.

Dans une solide et claire introduction (p. 6-17) M. L., après une description du ms., compilation de pièces pour la plupart à l'honneur de la Vierge, rappelle qu'Achille Jubinal s'en est occupé le premier, qu'il en a tiré un bon nombre des textes qui forment le

Digitized by Google

tome second de son *Nouveau recueil de contes, dits et fabliaux*, et qu'à la fin du volume il en a donné une description sommaire: depuis d'autres éditeurs l'ont utilisé: « M. G. Raynaud en a publié en 1885 les parties se rapportant à l'histoire naturelle. Dernièrement, M. A. Jeanroy a examiné de près les dix-neuf chansons pieuses qu'il contient et a imprimé celles qui étaient restées inédites ».

Mais il est obligé de noter qu'une chanson a échappé à MM. G. Raynaud et Jeanroy, probablement parce qu'elle n'est pas accompagnée de notation musicale. Il en donne le texte p. 33, mais ajoute alors que Jubinal en a publié les couplets I, II et V. Les couplets III et V mêlent vers en latin, vers en français. Le sujet est une satire contre les moines.

Personne, avant M. Langfors, n'avait remarqué que l'on a au ms. un moyen de distinguer les morceaux qui n'appartiennent pas au compilateur de ceux dont il est l'auteur : « Quand un passage est emprunté à un poème connu, on lit en marge l'indication *Quid*', quelquefois en toutes lettres *Quidem* c'est-à-dire *Quidam*. Quand, par contre, le compilateur abandonne son modèle pour versifier pour son propre compte, le manuscrit porte en marge : *Ros*'... une fois (bol. 19 v°) *Rosari*'., c'est-à-dire *Rosarius* ». P. 16, il est démontré que ce mot pouvait être pris en un sens large de compilation ou même de traité.

Je rencontre p. 59 un exemple de l'application de ces remarques. « Au folio 63 b commence une plainte de la Vierge au pied de la croix, avec notation musicale. Elle a été publiée d'abord par M. A. Jeanroy dans la *Romania*, XXIII, 578, puis dans les *Lais et descorts* publiés par le même savant en collaboration avec MM. Brandin et Aubry (p. 72) ».

Et M. L. ajoute en note: « Il aurait fallu dire que les vers 97-100 de l'édition sont dus au compilateur et non à l'auteur ainsi que l'indiquent non seulement la musique, mais aussi le mot *Ros.*' écrit en marge du manuscrit. »

Sur l'auteur et sa date M. L. aboutit à la conclusion : « Ainsi nous savons avec toute la précision désirable que la compilation contenue dans le manuscrit 12483 a été composée dans le second quart du XIVe siècle par un Frère Prêcheur de l'Ordre de saint Dominique et originaire du Soissonnais » (p. 9-10).

D'ailleurs c'était un homme savant à en juger par les sources très nombreuses où il a puisé, mais il est possible que pour les textes anciens eux-mêmes, il ait utilisé un texte latin du Moyen Age, connu seulement par un commentaire du *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu dont deux vers sont traduits folio 167, verso b. (p. 110). M. Raynaud ignorait l'existence de ce texte latin.

Dans la description détaillée qu'est la Notice M. Langfors n'imprime que les textes entièrement inédits, et se contente de renvois,

Digitized by Google

d'ailleurs précis dans leur abondance, pour les parties déjà publiées.

L'on regrettera cependant que la formule « Les vingt premiers vers ont été publiés par M. G. Raynaud, *Romania*, XIV, 456, » revienne souvent. D'ailleurs M. L. se traite de même et p. 31 renvoie, pour une paraphrase de l'*Ave Maria* à la publication, qu'il en a donnée en 1906 dans les Mémoires de la Société néo-philologique d'Helsingfors.

Soyons-lui reconnaissants des nombreux textes inédits que contient sa Notice. J'en relève rapidement une liste.

Poème pieux en onze quatrains d'alexandrins.	p. 19
Diatribe contre les vilains.	p. 25
La chanson omise par MM. Raynaud et Jeanroy.	p. 33
[Paroles du Christ en croix].	p. 38
Les V *vigiles* de la Vierge.	p. 39

Ce pieux poème de 212 vers ayant fourni à Guiart la fin de son grossier *Art d'amours*, M. Langfors a jugé utile de publier cet opuscule conservé dans l'unique ms. 1593 et dont le mélange d'obscénité et de dévotion avait étonné Victor Le Clerc. On en pourra lire les 64 quatrains p. 47-55.

Version en quatrains qui n'avait pas été signalée du conte *d'une abesse que Nostre Dame délivra de confusion.*	p. 61
Poème inédit en vingt douzains.	p. 68
Un dialogue *du sage et du fol.*	p. 87
La *Patrenostre* en forme forcée.	p. 100
Louange de la Vierge.	p. 109
Les *aés.*	p. 111
Comment uns hons prioit une fame et comment elle li responnoit.	p. 137
Les avés Nostre Dame (53 quatrains).	p. 145

F. C.

Eduard Liechtenhan. — Sprachliche bemerkungen zu Marcellus Empiricus. *Basel, buchdruckerei Werner-Riehm*, 1917, VIII-119 p. in-8° (tèse de Bâle).

M. L. examine d'abord les sources du *De medicamentis*, avec de nombreuses comparaisons entre la rédaction de Marcellus et ses modèles (plusieurs sont perdus), puis il présente dans un ordre commode divers faits de fonétique (p. ex. p. 44 *hast(u)la*>*ascla*, *port(u)lāca*>*porclāca*>*porcācla*. 43 *phlegma*>*fleuma*, 46 et 62 dissimilations), de morfologie et de formation des mots (81 et suiv. nom. *salis* etc..., 74 *praccoquus*, 55 postverbaux *gluttus* et autres), de sintaxe (91 *quam* temporel) et de vocabulaire (102-3 *allactāre* « allaiter », *necāre* « noyer », 96 *medulla* « jaune d'œuf ») qui ne sauraient manquer d'intéresser les romanistes. Il donne ainsi un utile complément aux beaux travaux de son maître M. Niedermann sur les textes bas-latins.

J. R.

Digitized by Google

Jan Fournel. — Lou Mount dau Lum, legenda de la Matrìa. *Mount-Peliè*, « *Les éditions languedociennes* », 1914, 200 p. in-8°, texte montpelliérain et traduction française.

Ce n'est pas un livre d'istoire, dit l'auteur; c'est tout simplement la *légende de la Matrie* (1) racontée en douze récits de gloire, épisodes particulièrement impressionnants de la vie de Montpellier depuis sa fondation jusqu'en 1789.

Ils respirent un *matriotisme*, puisqu'il faut ainsi dire, vraiment touchant.

Ils dénotent une certaine inexpérience dans l'art, d'ailleurs difficile, de faire parler les personnages avec les idées et les formules de leur temps et de leur condition : *Mount-Peliè sara lou fougau de l'autounoumìa e de l'independença*, lit-on p. 12 dans une profétie adressée à un seigneur du moyen âge; *nautres fasèn pas que capounà*, déplore Benoît d'Aniane p. 20; *D'arrenjamens de poulitica an-ti boutat Anfos dins la necessitat de pachà pèr matrimòni emb'un soubeiran vesi?* demande Guilhem VIII p. 28, et le même s'excuse p. 36 de ne pouvoir offrir à une princesse d'Orient *las magnificençàs que l'engèni uman n'a encluchat Bizànci; ben inutila èra aquela fourmalitat*, prononce p. 44 une dame d'onneur de Marie de Montpellier; etc... etc....

La langue est généralement correcte, mais elle manque presque partout de relief et de saveur. Quand l'auteur cherche à lui donner ces qualités, c'est le plus souvent en employant des vocables triviaux comme le *biblot* de la p. 24, fâcheuse adaptation du fr. *bibelot*. Par contre, on remarque dans tout le cours de l'ouvrage un souci de purisme que, pour ma part, je trouve louable. Mais toutes ses manifestations ne sont pas également eureuses. Si je parle en provençal de *Fontainebleau* et de *Châteaubriand*, je n'aurai certes pas l'idée de les appeler *Fontanablèu* et *Castelbriand* (p. 136, 184), et cela d'autant plus que *fontana* (il faudrait d'ailleurs *foun-*) n'est pas un mot du cru. Inversement, l'archevêque d'Arles *Miquèu de Moriez* (p. 70) devrait, me semble-t-il, être *de Mouriès*. *Juliofrech* (p. 16) désignant un abbé du moyen âge *Juliofroid* (?) me paraît un bel exemple d'étimologie populaire. *Anaïs* (p. 43 et suiv.) n'a rien à voir avec *Azalaïs*, dont le correspondant fr. est *Adélaïde*. L'évêque grec *Gregoros* (p. 26 et suiv.) n'a-t-il pas mal à propos perdu un *i* entre *r* et *o*? Au contraire, *Gènas*, *Lucas* (p. 100, 108) ont un *-s* indû, cf. it. *Genova*, *Lucca*. Au lieu de *Esculapa* d'après le fr. (p. 132) je dirais *Esculàpi* d'après le

(1) Mot lancé dans la circulation par feu L. de Berluc-Pérussis, pour remplacer *petite patrie* qui avait le don d'agacer Mistral (v. notamment le 4e couplet de la chanson du *Cinquantenàri dóu Felibrige*, dans *Lis Oulivado*, p. 94).

Digitized by Google

lat. et le gr., de même que je préfèrerais *Gregòri* à *Gregorios*, et surtout à *Gregoros*. *En d'Orlhac* (p. 46), *En de Verda-Fiolha* (p. 48 et suiv.), *En de la Glèisa* (p. 60 et suiv.) : *En* s'emploie devant un prénom, à la rigueur devant un nom de famille proprement dit, mais non devant *de* suivi d'un nom de terre. *Prumiè avesque* « premier évêque » (p. 134) : ou je me trompe fort, ou il faut *prumièr a.*, avec *-r* sonnant dans ce groupe étroitement lié.

Je prie mon estimé confrère en Felibrige de voir dans ces observations non un trait de malignité, mais une intention de bon conseil en vue de la suite au *Mount dau Lum* annoncée p. 190. Il fera bien aussi de veiller avec plus de soin à la correction des épreuves : quand on voit par ex. p. 142 la médecine au temps de Rabelais appelée *l'art de sannà* et qu'on se borne à lire le texte montpelliérain, on peut se demander s'il s'agit de l'art de guérir (*sānāre* > *sanà*), ou simplement de l'art de saigner (*sangu(i)nāre* > *sannà*).

Jules RONJAT.

Almanacs en langue d'oc, 1915 et 1916.

Nous avons reçu l'*Armanac dera Mountanho* pour 1915, publication de l'association félibréenne *Escolo deras Pireneos* (Banhères-de-Luchoun, emprimariò e librariò Sarthe), 16 p., l'*Ormonac rouërgas* pour 1915-1916, publié sous la direction de notre confrère M. L. Constans (Milhau, emprimoriò P. Guibèr), 55 p., et l'*Armana prouvençau* pour 1916 (Avignoun, encò de J. Roumanille), 102 p. Le premier parle de la guerre presque à chaque page; il contient un article de M. Dufor en français, et tout le reste (B. Sarrieu, Dambielle, F. Marsan et autres auteurs) est en gascon (indication de parler à la fin de chaque article). Dans le second il i a une brève cronique en français, par M. Constans, où la guerre et ses conséquences tiennent la plus grande place, puis un poème de M. F. Fabié sur la paysanne gardienne du sol natal, avec traduction rouergate par M. Constans, un sonnet biterrois de M. E. Barthe, un récit de Mlle Priolo, en limousin avec *-a* pour *-o* notant les finales de noms féminins, et des pièces de vers et de prose rouergate sur des sujets locaux par MM. Benazet, Pineau, Vaylet et autres. Dans le troisième, entièrement rédigé en provençal, les préoccupations actuelles alternent avec les tèmes abituels de la littérature félibréenne. J'i ai remarqué deux poèmes vigoureux de J. d'Arbaud et surtout deux fragments mistraliens inédits (p. 14 et 100), brèves épigrammes, au sens grec du mot, d'une beauté de pensée et d'une finesse de forme à mon sens merveilleuses.

J. R.

J. Melander. — Etude sur *magis* et les expressions adversatives dans les langues romanes. *Upsal, impr. Almqvist et Wiksell*, 1916, VII-168 p. in-8° (tèse d'Upsal).

Dans ce volume M. M. ne s'occupe que du français, réservant pour plus tard les autres langues romanes (p. V). Le travail est

Digitized by Google

consciencieux, les exemples sont abondants et généralement bien interprétés. Quelques-uns sont présentés trop laconiquement : ainsi p. 135 il aurait fallu indiquer au moyen du contexte si par

Non, Monsieur, non : ce n'est pas vice
Que simple fornication

Marot entend « la simple fornication n'est pas un vice » ou « ce (l'acte en question) n'est pas un vice, mais une simple fornication » ; c'est bien toujours la même idée générale, mais la valeur de *ne.... que* diffère suivant le sens particulier. On pourrait désirer plus de vues d'ensemble ; l'auteur d'une tèse imprimée en 1916 a pu ne pas avoir eu connaissance du mémoire de M. Meillet sur *Le renouvellement des conjonctions* (*Ann. de l'Ec. prat. des aut. étud.* 1915-1916), mais il aurait trouvé plus d'une suggestion précieuse dans les *Principes* de M. van Ginneken et dans les ouvrages de M. Bally sur la stilistique.

Observations de détail :

P. 97, *plutôt* demanderait toujours une particule négative dans des cas tels que *Amusant, non, c'était plutôt attristant* ou *Et pourtant je ne suis pas avare. Non.... je suis plutôt large.* Il me semble cependant qu'on peut très bien dire *Amusant ? plutôt attristant* ou *Avare ? plutôt large.*

P. 139 et suiv., la discussion sur *mais* « excepté » s'éclairerait par la comparaison avec les évolutions qui ont produit suéd. *utan* « mais » (all. *sondern*) et angl. *but* « excepté, ne....que , mais ».

P. 146, la première citation de la *Passion* n'est pas à sa place ici, cette partie du texte étant nettement provençale.

P. 34, « il est tout naturel que le caractère copulatif prévale dans *mai* dans certains dialectes provençaux modernes. » Français étrange ; cependant la rédaction du livre est très correcte, sauf quelques inadvertances comme *Commodiane, Tertulliane* au lieu de *Commodien, Tertullien* (p. 119, 148 et *passim*). Quant au fond, on notera que p. ex. en limousin actuel il i a dissociation complète entre *mai* « plus ; et de plus, et en outre, et » et *ma(s)* «mais », *ma(s) que* « dès que ; pourvu que », *nou ma(s)* et autres formes « ne....que ».

P. 119, l. 5, « les dérivés de *nisi* » : au lieu de *dérivés* il faudrait *équivalents* ou *substituts* ; il s'agit de v. fr. *se... non, se...ne.*

P 148, il semble bien que dans plusieurs des ex. lat. cités *magis quam* siginifie « plus que, plutôt que » et ne forme pas avec une négation précédente une expression équivalente à « ne...que, rien que » etc...

Jules RONJAT.

Paul Herzog. — Die benennungen der täglichen mahlzeiten in den romanischen sprachen und dialekten. *Zürich, diss.-druckerei gebr. Leemann & C°*, 1916. 143 p. in-8° (tèse de Zurich).

Bonne étude onomastique par un élève de MM. Gauchat et Jud. On i trouvera un grand nombre de faits curieux abondamment

Digitized by Google

documentés, notamment en ce qui concerne le retardement des repas et les changements de dénomination qui en résultent (lat. *prandium — cena*, fr. *déjeuner — dîner*, etc...), v. p. 123 et suiv. (p. 125 il est dit qu'on ne *dîne* plus à Paris avant le temps qui est entre 5 et 7 eures ; 7 et 9 serait plus exact). Pour ne pas excéder les dimensions ordinaires d'une tèse, l'auteur n'a traité que des repas quotidiens, réguliers, mais il possède tout un recueil de notes sur les repas de fiançailles, banquets de noces, festins de baptême, etc... (p. 7) ; souaitons qu'il en tire quelque jour un mémoire, qui nous sera fort utile. J. R.

ERRATA

P. 39 l. 13, *cottidiē*, corr. *cottīdiē*; l. 16, *quen*, corr. *quen-*.

P. 40 l. 10, *untesrsuch.*, corr. *untersuch.* ; l. 23, *wadāre* corr. **wardāre*.

P. 41, substituer à la l. 3 : consonne initiale de mot suivant en liaison étroite, *-i* oxiton.

P. 82 l. 13, *lh*, corr. *-lh* ; n. 2 l. 7, *la*, corr. *al*.

P. 85 l. 7, *traga*, corr. *tragă* ; l. 11, *trāg(u)lare*, corr. *trāg(u)lāre*.

P. 87 l. 8 du bas, mettre une virgule entre *nī* et *nēmō*.

P. 91 l. 3, mettre un astérisque devant *trāga*.

P. 92, 93, titres courants, lire *TRÈU, TRÉULHÀ*.

P. 115 col. 2 l. 5 du bas, *trebla*, corr. *trēbla*.

P. 122, article **Prati**, l. 7 du bas, supprimer le ; après *-ācī* ; 5, en mettre un après *-assēs* ; 5, *-igo, -iga* <*-icu, -ica*, corr. *-igo, -iga* <*-īcu, -īca*.

P. 128, la notice sur 7626 est terminée par *-g* ; suivre (à la ligne) avec une autre notice : 7627. *sauros* 2. Marseillais *severeu*..... La notice sur 7648 est à rayer, le mot visé étant dans le *Rom. etym. wtbuch.* 7658 l. 2, supprimer l'astérisque devant *-baius*.

P. 136 n° 8425 l. 7, *sac*, corr. *s. č.*

P. 139 l. 10, toute, corr. tout.

Le Gérant : PAUL HAMELIN.

MONPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME LIX

ARTICLES DIVERS

Pages

A. T. BAKER. .. Vie de Sainte-Marie l'égyptienne..... 145

G. BERTONI. — Noterelle provenzali. 34

G. BERTONI. — Sull' « incipit » del manoscritto francese B² (Berna, N° 389). 37

F. CASTETS. — Les légendes sur l'invention de la Croix et leur rapport avec la *Descriptio* et le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople..... 17

L. CLÉDAT. — Notes de sémantique. 5

J. RONJAT. — Emprunts et faits de fonétique sintactique dans le parler de Labouheire (Landes)..... 38

J. RONJAT. — La famille étimologique de provençal *Draio*... 77

BIBLIOGRAPHIE

1° Comptes rendus :

BRUNOT (F.). — Histoire de la langue française des origi à 1900, t. IV, 1re partie (GRAMMONT).....

DAUZAT (A.). — Glossaire étymologique du patois de V zelles (RONJAT). . .....

FOURNEL (J.). — Lou Mount dau Lum, legenda de la Mat (RONJAT). . . ..

GILLIÉRON (J.). — Pathologie et thérapeutique verbales (R JAT. . . ..

KRÜGER (F.). — Studien zur lautgeschichte westspanisc Mundarten (RONJAT). .....

MEILLET (A.). — Caractères généraux des langues germaniq (GRAMMONT). . .....

MELANDER (J). — Etude sur *magis* (RONJAT).....

MEYER-LÜBKE (W.). — Romanisches etymologisches Wört buch, 8 (RONJAT). .....

MORGAN SCHENCK (E.). — La part de Charles Nodier dans formation des idées romantiques de V. Hugo (VIANEY)...

Digitized by Google

Ortiz (R.). — Per la storia della cultura italiana in Rumenia (Castets). 421
Saussure (F. de). — Cours de linguistique générale (Grammont). 402
Thieme (H.-P.). — Essai sur l'histoire du vers français (Grammont). 420
Vespucci reprints, texts and studies, II, IV, V, VI, VII (Castets). 426

3° Ouvrages annoncés sommairement :

Almanacs, 432 — Asin Palacios, 120 — Blossom, 118 — Fay and Coleman, 118 — Frisoni, 144 — Herzog, 433 — Langfors, 428 — Leite de Vasconcellos, 419 — Levi, 425 — Liechtenhan, 430 — Menendez Pidal, 121 — Meunier, 417 — Parrozzani, 424 — Poncet y de Cardenas, 119 — Prati, 122 — Sechehaye, 121 — Solalinde, 121 — Wiener, 418.

Errata. 434
Table des Matières. 435

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

TOME LIX

VIe SÉRIE — TOME IX

I-II

JANVIER-AVRIL 1916

Stanford University Library
JUN 23 1917

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXVI-XVII

Digitized by Google

SOMMAIRE DU N° 1-2

JANVIER-AVRIL 1916

Page

L. Clédat. — Notes de sémantique..... 5

F. Castets. — Les légendes sur l'Invention de la Croix et leur rapport avec la *Descriptio* et le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople..... 17

G. Bertoni. — Noterelle provenzali..... 34

G. Bertoni. — Sull' « incipit » del manoscritto francese B² (Berna, n° 389)..... 37

J. Ronjat. — Emprunts et faits de fonétique sintactique dans le parler de Labouheire (Landes)..... 38

A. Sechehaye. — La méthode constructive en syntaxe..... 44

J. Ronjat. — La famille étimologique de provençal *Draio*..... 77

Bibliographie :

E. Morgan Schenck. — La part de Charles Nodier dans la formation des idées romantiques de V. Hugo (Vianey).... 117

P.-B. Fay and A. Coleman. — Sources and Structure of Flaubert's Salammbô (Vianey)..... 118

F. -A. Blossom. — La composition de Salammbô (Vianey).....118

C. Poncet y de Cardenas. — El romance en Cuba (E. M.).. 119

M. Asin Palacios. — L'original arabe de « La disputa del asno contra Fr. Anselmo de Turmeda » (E. M.)..... 120

R. Menendez Pidal. — Poema de Mio Cid (E. M.)..... 121

A.-G. Solalinde. — Edition de « El sacrificio de la Misa » (E. M.)..... 121

A. Sechehaye. — Les règles de la grammaire et la vie du langage. — Eléments de grammaire istorique du français (J. R.)..... 121

A. Prati. — Ricerche di toponomastica trentina (J. R.)..... 122

F. Krüger. — Studien zur lautgeschichte westspanischer mundarten (Ronjat)..... 122

W. Meyer-Lübke. — Romanisches etymologisches wörterbuch, 8 (Ronjat)..... 123

J. Gilliéron. — Pathologie et thérapeutique verbales (Ronjat). 138

A. Dauzat. — Glossaire étymologique du patois de Vinzelles (Ronjat)..... 142

G. Frisoni. — Dizionario moderno genovese-italiano e italiano-genovese (J. R.)..... 144

Digitized by Google

ABONNEMENT

Un an : France.. ..... 16 fr
Etranger... ..... 17 fr.

COLLECTION COMPLÈTE de la **Revue des Langues romanes**, depuis l'origine jusqu'à l'année courante (1870-1915), 58 volumes. **400 fr**

COUPURES ET TIRAGES A PART

La Société des Langues romanes offre gratuitement aux auteurs qui en font la demande 50 coupures de leurs articles, brochées sous couverture imprimée. Ceux qui en désirent un plus grand nombre, ou qui veulent un tirage à part avec pagination spéciale sont priés d'adresser leur commande à l'imprimeur en retournant leur première épreuve. (**Imprimerie Générale du Midi**, 8, boulevard Victor-Hugo, Montpellier.)

Vient de paraître :

LE VERS FRANÇAIS

Ses moyens d'expression
Son harmonie

PAR

Maurice GRAMMONT

2e édition, refondue et augmentée, un vol. grand in-8°..... 12 fr.

Glossaire Etymologique

du

Patois de Vinzelles

PAR

Albert DAUZAT

1 volume in-8°..... 7 fr. 50

Digitized by Google

EN VENTE AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

Ouvrages publiés sous les auspices de la Société

I. M. Mila y Fontanals : Poètes catalans. Les Noves rimades. La Codolada, *Montpellier* et *Paris* 1876. 3 50

II. V. Lespy : Proverbes du pays de Béarn. Enigmes et Contes populaires, *Montpellier*, 1876. 5 »

III. J.-B. Noulet : Las Ordenansas et Coustumas del Libre blanc, publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier*, 1878. 7 »

IV. H. Doniol : Les Patois de la Basse Auvergne, leur grammaire et leur littérature, *Montpellier* et *Paris*, 1877. 4 »

VI. J.-B. Noulet : Las Nonpareilhas Receptas per far las femnas tindentas, risentas, etc., publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier* et *Paris* 1880. 6 »

VIII. J.-F. Thénard : Mémoire ou livre de raison d'un bourgeois de Marseille, *Paris*, 1881. 5 »

IX. F. Castets : Il Fiore, poème italien du XIIIe siècle, en CCXXXII sonnets, imité du Roman de la Rose, par Durante. Texte inédit, publié avec fac-similé, introduction et notes, *Montpellier* et *Paris*, 1881 (*presque épuisé*). 10 »

X. M. Rivière-Bertrand : Muereglie, traduction en dialecte dauphinois de Mireille de Frédéric Mistral, *Montpellier*, 1881. 6 »

XI. L. Constans : Le Livre de l'Epervier, cartulaire de la commune de Millau (Aveyron), *Montpellier* et *Paris*, 1882 (*presque épuisé*). 12 »

XII. J. Azaïs : Verses bezieirencs, *Montpellier* et *Paris*, 1882. 5 »

XV. Trentenaire de la Société des Langues Romanes : Pièces et mémoires couronnés. Communications faites au Congrès des Langues romanes, *Montpellier*, 1901. 5 »

XVI. B. Sarrieu : Le parler de Bagnères-de-Luchon et de sa vallée. Etude sur la langue et le vocabulaire (*sous presse*).

XVII. M. Grammont : Le Vers français, ses moyens d'expression, son harmonie, 2e éd. *Paris* 1913 12 »

XVIII. Abbé Favre : Œuvres complètes, languedociennes et françaises, *Montpellier*, 4 vol. 30 »

XIX. J. Coulet : Etudes sur l'ancien poème français du voyage de Charlemagne en Orient. *Montpellier*, 1908. 15 »

XX. J. Coulet : Etude sur l'Office de Girone en l'honneur de saint Charlemagne, *Montpellier*, 1908. 5 »

XXI. J. Vianey : Les sources de Leconte de Lisle, *Montpellier*, 1908. 8 »

XXII. F. Castets : I dodici Canti. Epopée romanesque du XVIe siècle, *Montpellier*, 1908. 8 »

XXIII. J. Vianey : Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle, *Montpellier*, 1909. 8 »

XXIV. F. Castets : La Chanson des quatre fils Aymon, *Montpellier*, 1909. 30 »

XXV. A. Dauzat : Glossaire étymologique du patois de Vinzelles. 7 50

Les tomes V, VII, XIII, XIV sont épuisés.

Digitized by Google

Stanford University Library
JUN 18 1918

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Tome LIX

VIe Série — Tome IX

III-VI

MAI 1916-DÉCEMBRE 1917

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXVI-XVII

Digitized by Google

SOMMAIRE DU N° 3-6

MAI 1916. — DÉCEMBRE 1917

Pages

A.-T. Baker. — Vie de Sainte Marie l'égyptienne 145

Bibliographie :

F. de Saussure. — Cours de linguistique générale (Grammont). 402
F. Brunot. — Histoire de la langue française des origines à 1900, t. IV, 1re partie (Grammont)..... 410
A. Meillet. — Caractères généraux des langues germaniques (Grammont). 415
J.-M. Meunier. — Atlas linguistique des pronoms personnels du Nivernais.
— Etude morphologique sur les pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais.
— Monographie phonétique du parler de Chaulgnes (Nièvre).
— Index de tous les mots contenus dans la « Monographie phonétique ». (M. G.)..... 417
L. Wiener. — Commentary to the Germanic Laws and Mediaeval Documents (M. G.). 418
J. Leite de Vasconcellos. — De Campolide a Melrose (M. G.). 418
H.-P. Thieme. — Essai sur l'histoire du vers français (Grammont) 420
R. Ortiz. — Per la storia della cultura italiana in Rumenia (Castets). 421
M. Parrozzani. — Il codice Miscellaneo 11, 11, 89 della Bibl. N. C. di Firenze (F. C.)..... 424
E. Levi. — Il libro dei cinquanta Miracoli della Vergine (F. C.). 425
Vespucci reprints, texts and studies, II, IV, V, VI, VII (Castets). 426
A. Langfors. — Notice du ms. français 12483 de la Bibl. Nat. (F. C.). 428
E. Liechtenhan. — Sprachliche bemerkungen zu Marcellus Empiricus (J. R.): 430
J. Fournel. — Lou Mount dau Lum, legenda de la Matrìa (Ronjat). 431
Almanacs en langue d'oc, 1915 et 1916 (J. R.)..... 432
J. Melander. — Etude sur *magis* (Ronjat)..... 432
P. Herzog. — Die benennungen der täglichen mahlzeiten in den romanischen sprachen (J. R.). 433
Errata 434

Digitized by Google

ABONNEMENT

Un an : France..... 16 fr
Etranger... ..... 17 fr.

COLLECTION COMPLÈTE de la **Revue des Langues romanes**, depuis l'origine jusqu'à l'année courante (1870-1917), 59 volumes. **400 fr.**

COUPURES ET TIRAGES A PART

La Société des Langues romanes offre gratuitement aux auteurs qui en font la demande 50 coupures de leurs articles, brochées sous couverture imprimée. Ceux qui en désirent un plus grand nombre, ou qui veulent un tirage à part avec pagination spéciale sont priés d'adresser leur commande à l'imprimeur en retournant leur première épreuve. (**Imprimerie Générale du Midi**, 8, boulevard Victor-Hugo, Montpellier.)

Vient de paraître :

LE VERS FRANÇAIS

Ses moyens d'expression
Son harmonie

PAR

Maurice GRAMMONT

2e édition, refondue et augmentée, un vol. grand in-8°..... 12 fr.

Glossaire Etymologique

du

Patois de Vinzelles

PAR

Albert DAUZAT

1 volume in-8°..... 7 fr. 50

Digitized by Google

EN VENTE AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

Ouvrages publiés sous les auspices de la Société

I M. Mila y Fontanals: Poètes catalans. Les Noves rimades. La Codolada, *Montpellier* et *Paris* 1876. 3 50

II. V. Lespy: Proverbes du pays de Béarn. Enigmes et Contes populaires, *Montpellier*, 1876. 5 »

III. J.-B. Noulet: Las Ordenansas et Coustumas del Libre blanc, publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier*, 1878. 7 »

IV. H. Doniol: Les Patois de la Basse Auvergne, leur grammaire et leur littérature, *Montpellier* et *Paris*, 1877. 4 »

VI. J.-B. Noulet: Las Nonpareilhas Receptas per far las femnas tindentas, risentas, etc., publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier* et *Paris* 1880. 6 »

VIII. J.-F. Thénard: Mémoire ou livre de raison d'un bourgeois de Marseille, *Paris*, 1881. 5 »

IX. F. Castets: Il Fiore, poème italien du XIIIe siècle, en CCXXXII sonnets, imité du Roman de la Rose, par Durante. Texte inédit, publié avec fac-similé, introduction et notes, *Montpellier* et *Paris*, 1881 (*presque épuisé*). 10 »

X. M. Rivière-Bertrand: Muereglie, traduction en dialecte dauphinois de Mireille de Frédéric Mistral, *Montpellier*, 1881. 6 »

XI. L. Constans: Le Livre de l'Epervier, cartulaire de la commune de Millau (Aveyron), *Montpellier* et *Paris*, 1882 (*presque épuisé*). 12 »

XII. J. Azaïs: Versos bezieirencs, *Montpellier* et *Paris*, 1882. 5 »

XV. Trentenaire de la Société des Langues Romanes: Pièces et mémoires couronnés. Communications faites au Congrès des Langues romanes, *Montpellier*, 1901. 5 »

XVI. B. Sarrieu: Le parler de Bagnères-de-Luchon et de sa vallée. Etude sur la langue et le vocabulaire (*sous presse*).

XVII. M. Grammont: Le Vers français, ses moyens d'expression, son harmonie, 2e éd. *Paris* 1913 12 »

XVIII. Abbé Favre: Œuvres complètes, languedociennes et françaises, *Montpellier*, 4 vol. 30 »

XIX. J. Coulet: Etudes sur l'ancien poème français du voyage de Charlemagne en Orient, *Montpellier*, 1908. 15 »

XX. J. Coulet: Etude sur l'Office de Girone en l'honneur de saint Charlemagne, *Montpellier*, 1908. 5 »

XXI. J. Vianey: Les sources de Leconte de Lisle, *Montpellier*, 1908. 8 »

XXII. F. Castets: I dodici Canti, Epopée romanesque du XVIe siècle, *Montpellier*, 1908. 8 »

XXIII. J. Vianey: Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle, *Montpellier*, 1909. 8 »

XXIV. F. Castets: La Chanson des quatre fils Aymon, *Montpellier*, 1909. 30 »

XXV. A. Dauzat: Glossaire étymologique du patois de Vinzelles. 7 50

Les tomes V, VII, XIII, XIV sont épuisés.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Stanford University Libraries
3 6105 011 838 310
OT CIRCULATE
258904
Digitized by Google